U d'/ of Ottawa
39003002778743

Sep 9 1969

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dictionnairedesf18chai

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N°

Pe é A dor Pinxit Heliog Dujardin Paris

Gustave Chaix d'Est-Ange

1863 – 1923

Chaix, d'Est-Ange

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME DIX-HUITIÈME

FEL-FOR

JOURNAL OFFICIEL

ÉVREUX
IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY
PAUL HÉRISSEY SUCC^r
4, RUE DE LA BANQUE, 4

1922

Universitas BIBLIOTHECA

CS
598
.C5
1903
V. 18

JEAN-THÉOPHILE-GUSTAVE CHAIX D'EST-ANGE

1863-1923.

L'auteur de ce XVIIIe volume n'aura pas eu son plaisir accoutumé de le distribuer lui-même à ses amis, aux lecteurs fraternels associés à son labeur dans des recherches communes, auxquels il apportait, par une enquête de premier ordre, une mine aussi précieuse qu'inépuisable d'informations. La mort l'a surpris brutalement au milieu de son œuvre, dans sa pleine maturité, si toutefois la mort peut surprendre le chrétien et le sage, car G. Chaix d'Est-Ange était de ceux que leurs hautes vertus tiennent toujours en règle avec leur conscience et leur foi. Ravi en quelques minutes à l'affection des siens et à la science, alors qu'il venait lui-même d'accompagner un ami à sa dernière demeure, il a pu se présenter devant le grand Juge avec l'espérance permise aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire aux cœurs purs qui auront ici-bas soumis leur vie aux enseignements de la parole divine et à la pratique des devoirs.

Si l'orgueil est le vice qui trouve le moins grâce devant le tribunal suprême, la modestie sans doute est la vertu la plus agréable à Dieu, la plus propre à nous assurer son contentement et sa miséricorde. Or, peu d'âmes ont été plus modestes que celle de G. Chaix d'Est-Ange. On peut dire qu'il a voulu vivre dans un constant oubli de soi, de sa valeur, des services qu'il rendait à l'érudition, au point que ses lecteurs les plus assidus ignorent peut-être la personne d'un auteur qui, prenant l'*Imitation* à la lettre, entendait rester ignoré : *Ama nesciri et pro nihilo reputari* [1]. Il semble qu'il eût pris à tâche, en le déguisant

1. *Imitation*, lib. I. cap. 2.

sous de simples initiales, de soustraire à toute publicité un nom dont il eût pu tirer une fierté légitime, tant par l'illustration de son grand-père que par l'honneur que son propre mérite y ajoutait. Mais son second volume était à peine paru que, déjà, l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* signalait « l'importance et l'étendue de cette « exceptionnelle entreprise », et perçait l'anonymat de l'auteur : « Quel « monument sera l'ouvrage de M. C. d'E.-A., — pourquoi ne pas « nommer M. Chaix d'Est-Ange ? — lorsqu'il sera achevé ! » L'heure vient toujours qui lève les voiles. Aujourd'hui ce serait manquer à la reconnaissance des lettrés, des chercheurs qui ont tant usé et useront tant encore de son œuvre, de tous ceux qui en déplorent le fatal inachèvement, et ce serait trahir leur unanime gratitude que de laisser tomber sur sa mémoire le silence dans lequel il s'était enfermé.

G. Chaix d'Est-Ange a dit dans son tome IX les origines de sa famille, avec une brièveté qui demande quelques développements. Issue d'une vieille souche provençale qui donna de nombreux officiers à la sénéchaussée de Sisteron et à la Chambre des Comptes de la province, elle prend pied dans l'histoire à la fin du XVIIIe siècle avec Richard-François, né à Apt, d'abord avocat au parlement d'Aix, puis à Caen ṇo, quand éclata la Révolution, il occupait une situation assez en vue pour se voir élire président de l'Assemblée fédérale des départements de l'Ouest, dans leur insurrection contre la sanglante tyrannie de la Terreur. Cœur généreux, bouche éloquente, il parvint à tirer des cachots de Coutances 400 victimes vouées à la mort. Il n'en fallait pas tant alors pour être accusé de fédéralisme, et traîné devant le Tribunal révolutionnaire ! Incarcéré à la Conciergerie, il ne dut son salut qu'à un dramatique subterfuge raconté, en 1820, à ses funérailles, par Me Louis Caille, son confrère à la Cour Royale de Paris. — Nommé, sous le Consulat, Commissaire du Gouvernement dans la Marne, puis Procureur Général près la Cour de Reims, la nouvelle organisation judiciaire de 1811 le rendit à la vie privée. Il se fit alors inscrire au barreau de Paris, à un âge où le talent n'a plus le temps d'imposer sa place aux notoriétés de la capitale, mais toutefois avec assez d'éclat pour recevoir du général Grouchy la délicate mission

de le défendre dans le procès des proscrits de 1815. Il mourut pauvre, et son nom sans doute eût été emporté par l'oubli qui ensevelit si vite les orateurs, s'il n'eût laissé un héritage plus durable que la fortune : un fils de vingt ans, déjà inscrit au barreau, « déjà fixant sur lui les « regards des magistrats et du public »[1], et qui devait bientôt ériger en génie l'éloquence paternelle.

Me Rousse, d'une plume aussi oratoire qu'académique, a dit la vie de Gustave Chaix d'Est-Ange dans une préface magistrale en tête de ses principaux discours ; et ce n'était pas trop d'un tel maître de la parole pour peindre celle du maître incontesté parmi les fastes du Palais. Il fut, avec Berryer, la plus grande voix judiciaire du XIXe siècle : même vigueur, même accent, même don de pénétrer jusqu'aux moelles ; mais aussi plus de pureté, plus d'élégance châtiée, avec ce secret, si rare aux improvisations brûlantes, de trouver d'emblée la forme impeccable d'une page à loisir ciselée par l'art d'un styliste consommé.

On ne peut lire, encore aujourd'hui, les plaidoyers de Chaix d'Est-Ange sans une sorte d'émotion contagieuse, sans se laisser gagner au nombre, à l'harmonie, à la beauté du verbe et à la force des sentiments. Et cependant, où sont le geste, le trait, le souffle, la vie enfin par quoi s'animait cette voix maintenant écrite et muette ? M. Rousse a raison de dire que l'éloquence est à la fois le plus puissant et le plus fragile des arts. Ceux-là mêmes qui l'ont portée à son comble ravissent en mourant la moitié d'eux-mêmes à la postérité. Ils n'offrent plus désormais qu'un intérêt rétrospectif où l'actualité les supplante, où l'horreur, le scandale, sinon la simple curiosité, allèchent les esprits. Parfois, c'est les trahir que de les livrer au lecteur, car combien peu ont reçu l'exceptionnel privilège de passer de l'oreille aux yeux, dans une égale perfection de la plume et de la parole ? On ne lit plus Berryer ; on ne lit plus Chaix d'Est-Ange. Ce sont de grands noms commis au souvenir par la gloire. Mais on ne songe point à goûter personnellement dans leurs écrits une admiration qui n'a plus d'échos.

1. *Éloge funèbre*, de Me Louis Caille.

Et tel est le revers des orateurs qui ont le plus remué les auditoires, qui ont fait tressaillir les foules, de demeurer sans contact avec la postérité. Aussi peut-on dire, dans ce sens, que le petit-fils de Chaix d'Est-Ange, sans avoir jamais connu ni voulu connaître la renommée, en repoussant même la plus légitime notoriété, mais en laissant une œuvre journellement consultée comme un indispensable instrument dans la solitude des bibliothèques et des cabinets, a fait autant pour le nom qu'il portait que les retentissants succès de son glorieux aïeul à la barre. Il ne l'a pas seulement soutenu dans une vie de labeur et de dignité, il l'a perpétué au delà de la mémoire des hommes, tant qu'il y aura des érudits sagaces, des chercheurs par lui guidés dans les sous-sols du passé.

C'est à un âge où la jeunesse sort à peine de l'adolescence que Chaix d'Est-Ange commença de plaider. On sait quelle époque troublée traversait alors la France au lendemain de la Restauration. D'un côté, les échappés de la guillotine rentrant d'un douloureux exil, gros de représailles et de ressentiments; de l'autre, une opposition disparate où les haines jacobines coudoyaient les regrets d'une armée licenciée, dépouillée par la paix du prestige de ses victoires et de ses exploits. De là d'incessants complots, politiques et militaires, traduits devant les tribunaux. C'est l'un d'eux qui mit, à 21 ans, Chaix d'Est-Ange en lumière, par une plaidoirie si remarquée à la Cour des Pairs que le Grand Référendaire Sémonville le pressa vivement d'entrer dans la magistrature en se chargeant de son avancement.

Mais le jeune homme était trop indépendant de caractère pour lier sa liberté. Il y avait déjà en lui l'avocat qui devait s'écrier un jour : « Les forts et les faibles ont des droits égaux à mon appui; ma voix « appartient à tous et je n'appartiens à personne. » Il avait d'ailleurs pris rang dans le parti libéral, avec une popularité bientôt assez grandie pour que, en 1830, la ville de Reims, fidèle à la mémoire de son père, l'élût député. Il entra donc dans la politique dont sa nature généreuse ne tarda pas éprouver l'écœurement, car il n'entendait point asservir ses votes à des mots d'ordre parlementaires ou à d'obscures combinaisons de couloirs; et, bien qu'il ait gardé seize ans son mandat,

bien qu'il ait occupé souvent la tribune, ce n'est pas là qu'il faut chercher son éloquence, mais à son banc d'avocat.

Il plaida en effet les causes les plus célèbres, avec une conception si haute de sa dignité professionnelle qu'il n'accepta jamais que celles où il avait la conviction du bon droit. Trois fois bâtonnier de l'Ordre — contrairement aux traditions du Palais —, il dut à ses fonctions de défendre Fieschi. Ah que cela est loin de nous ! Mais quels exemples et quelles leçons à ceux qui voudraient s'instruire à notre passé judiciaire ! Quel soulagement pour notre esprit si, au sortir de ce même prétoire où le meurtre aujourd'hui s'érige en vertu, où l'anarchie tonitrue et fait, des assassins de tout sexe, autant de Judiths et d'Aristogitons, nous relisions le plaidoyer de Chaix d'Est-Ange en faveur de cet halluciné, instrument des Sociétés secrètes, qui avait, dans sa vie, certains actes contraires à son horrible forfait !

« Fieschi est un grand criminel. Mais, si vous avez le droit de lui « parler de son crime, et même de son supplice, j'ai au moins le « droit à mon tour de lui rappeler les actions généreuses de sa vie, « d'apporter cette consolation à son malheur, et de préparer cette « justice à sa triste mémoire. S'il doit mourir, qu'il ne marche pas « à la mort escorté seulement de malédictions et d'outrages, et déses- « pérant de la bonté de Dieu comme il a une fois désespéré de la « pitié des hommes. »

Cette élévation de l'âme et du langage, cette conscience de la dignité humaine jusque dans la victime réclamée par l'échafaud, fut la loi de son éloquence ; et celui qui avait proclamé si haut les droits de la défense, en exigea pareillement le respect jusqu'au scrupule dans l'accusation, quand il passa de la barre au parquet de Procureur Général près la Cour de Paris, où l'Empire l'avait appelé en 1857. Tel fut le thème ordinaire de ses discours de rentrée, de ses *mercuriales* comme on disait autrefois, pour recommander aux juges la mise en garde contre eux-mêmes, la bienveillance et la compassion :

« Plus le crime est atroce, plus le péril est grand pour le magistrat. « Ce n'est pas seulement contre sa propre indignation qu'il doit être « en garde, c'est encore contre le cri de la conscience publique qui, « tout émue, juge sans savoir, condamne sans entendre, et voudrait

« renverser toutes les barrières que la prudence oppose à ses aveugles « colères..... Dans cette lutte qui s'engage entre le juge et l'accusé, « le magistrat n'a jamais trop de fermeté contre les artifices. Mais aussi « sa patience doit être à toute épreuve, sa modération éclatante ; il ne « faut pas qu'il abuse de sa parole trop facile, de sa position si pleine « d'autorité, au risque d'augmenter le trouble et les embarras d'un « malheureux qu'intimide déjà le seul aspect de l'audience..... Tout « doit être grave dans ce grave ministère, et la raillerie ne doit jamais « y trouver place. C'est toujours un triste spectacle que celui d'un « malheureux qui se défend, d'un coupable qui se perd. La société a « le droit de le condamner ; elle n'a pas le droit de l'insulter : tout « bon mot contre lui ne serait qu'une méchante action ; et il me « semble qu'ici j'ai bien le droit de rappeler aux magistrats cette « parole que Bossuet ne craignait pas d'adresser aux rois et aux « princes de la terre : « Ne vous fiez pas à votre puissance, et qu'elle « ne vous emporte jamais à des railleries insultantes, car il n'y a rien « de plus odieux. »

Cela se disait sous l'Empire. La démocratie, depuis, a-t-elle mieux parlé ?

Chaix d'Est-Ange, pour finir sa carrière, avait accepté un siège au Sénat. Mais « cet enfant gâté de la vie », comme l'appelait M. Rousse, n'échappa point aux douleurs des deuils domestiques. Il perdit successivement sa femme et sa fille, celle-ci mariée à M. Gressier, d'une vieille famille picarde, ministre de l'Agriculture, et arrachée en pleine jeunesse, en quelques heures, des bras de son époux désespéré, sans que son malheureux père eût eu le temps d'accourir pour un dernier embrassement. Elle était deux fois sienne par la chair et l'intelligence, « esprit des plus fins, des plus originaux qu'on pût connaître. Un « grand écrivain lui envoyait un de ses livres avec cette dédicace : « *au grand juge*. On ne se lassait point de l'entendre, et il était « difficile, même aux plus forts, de lui donner la réplique »[1].

Il ne lui restait plus qu'un fils qu'une mort non moins foudroyante devait un jour emporter comme sa sœur, comme son propre

1. *Univers Illustré*, 25 septembre 1862.

fils plus tard, par une sorte de fatalité acharnée à la famille. Héritier des dons paternels, celui-là soutenait sans faiblir le poids d'un patrimoine aussi illustre. Il était avocat de la Maison de l'Empereur et de la Société des Artistes Français, député au Corps Législatif où il avait battu, à Libourne, le duc Decazes; puis, après la chute du régime, il continuait au Palais la même tradition. Mais la mort était là; et celui qui, au nom du barreau, avait salué la dépouille du père, saluait dix ans après celle du fils, en termes non moins élogieux ni moins émus[1]. Peut-être estimera-t-on que ces éloges au bord d'une tombe ont l'admiration complaisante et facile. Mais il n'en va pas de même dans les correspondances privées; et le président Aubépin écrivait à cette triste occasion : « Nature sensible et délicate « par-dessus tout,.... commandant l'estime et la sympathie, modeste « aussi, *trop modeste parfois, sans que sa dignité personnelle en « fût entamée*, le souvenir qu'il laisse au Palais est ineffaçable. »

Retenons ces mots pour les appliquer aujourd'hui plus textuellement encore à son fils, puisque cette modestie héréditaire, allant jusqu'à l'excès, fut son propre caractère. Il en tenait un autre, également de son père : le vif amour de l'histoire qui devait emplir sa vie. Dans les papiers paternels, en effet, il avait trouvé deux études extrêmement documentées sur Marie-Antoinette : le *Procès du Collier* et le *Procès de la Reine*, demeurées inédites, toujours par cette même modestie d'un homme n'estimant pas sans doute qu'un avocat eût qualité d'historien. Et cependant, le sujet ne relevait-il pas au contraire d'un professionnel judiciaire rompu à l'analyse des dossiers, dont la sagacité journellement exercée est plus apte que toute autre à pénétrer les drames de ce genre? Il les publia donc avec un luxe filial dont il faut regretter le petit tirage, car ce beau volume, antérieur aux travaux qui semblent avoir épuisé le sujet, contient en somme tout ce qui a paru depuis sur cette malheureuse reine sans conseil ou mal conseillée, qui devait payer de sa tête innocente beaucoup d'inexpérience.

G. Chaix d'Est-Ange avait 24 ans à la mort de son père. Celle-ci le

1. Discours de M. Rousse, de l'Académie française.

faisait guide et tuteur naturel d'une jeune sœur, objet de son plus tendre attachement. Lui donner un époux digne d'elle, qui fût *quelqu'un,* assurer son bonheur dans une union choisie qui ne fût pas seulement une alliance de fortune et de nom, mais un accord intime de deux cœurs chrétiens pour fonder un foyer : tel était son souci de frère. Or, il avait connu sur les bancs du collège un condisciple demeuré son ami par une étroite affinité de foi, d'esprit, de goût, de droiture, de studiosité, d'idéal enfin dans la conception sérieuse de la vie. Et c'est ainsi que Mlle Chaix d'Est-Ange épousa le baron Joseph du Teil, descendant d'une très vieille famille militaire, dont les deux généraux du Teil, ses arrière-grand-père et grand-oncle, avaient été l'un le maître de Bonaparte à l'École d'Auxonne, l'autre son chef au siège de Toulon.

Si jamais inaltérable amitié a lié deux beaux-frères, ce fut celle de G. Chaix d'Est-Ange et de J. du Teil, tous deux passionnés d'histoire, tous deux pareillement érudits et hôtes assidus de nos bibliothèques, mais pour des recherches d'ordre différent. Tandis que l'un accumulait les fiches généalogiques de son énorme enquête, l'autre était couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, et ne se laissait détourner de ses chères études que pour mettre au service de la philanthropie le zèle d'un inlassable dévouement[1]. Il mourut le premier en 1918, pour la France, et ce fut au cœur de G. Chaix d'Est-Ange un coup doublement cruel par sa douleur propre et par le déchirement de sa sœur. Ce deuil s'aggravait encore de la perte de leur mère décédée trois mois à peine auparavant, femme supérieure, d'une haute intelligence ouverte à tout, même aux affaires, d'une amabilité extrême, d'une rare distinction qui faisait rechercher son commerce et son salon, et qui, vivant avec son fils, avait su, par son dévouement et sa tendresse, lui créer un intérieur[2].

Ils demeuraient donc seuls, brisés, réfugiés dans leur mutuelle affection. Il eût voulu associer désormais leurs deux existences sous le même toit fraternel. Mais elle, trop meurtrie sous ses voiles

1. Il était Secrétaire général de la Société antiesclavagiste, et de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

2. Mme Chaix d'Est-Ange née Sipière, était, par sa mère, une Archdeacon.

de veuve, trop profondément atteinte dans son cœur d'épouse, sentait que sa douleur ne la laisserait jamais assez se reprendre à la vie du monde pour lui donner la gaie sérénité dont il avait besoin. Aussi, ne pouvant le décider à se refaire un foyer, du moins devait-elle être plus tard heureuse de lui voir adopter son neveu.

Car ce travailleur émérite, qui menait une tâche vraiment bénédictine, n'avait rien d'un ermite de bibliothèque ni d'un savant claustré dans un cloître de bouquins. Il aimait au contraire les distractions mondaines, le mouvement, les sorties, l'aménité des réceptions. Son affabilité avait une indulgence exquise ; la jeunesse l'attirait, comme il l'attirait lui-même par son entrain et sa bonté. Sa mansuétude fermait l'oreille aux médisances ; il ne voulait point voir les petitesses et les vilenies humaines, les mesquins intérêts. Comme les âmes d'élite trop hautes pour concevoir le mal, il passait à côté des faiblesses sans en être effleuré. Sa table accueillante et hospitalière se plaisait à réunir ses amis, car il en avait beaucoup auxquels il prodiguait les attentions d'une amitié délicate, dans un commerce aussi agréable que sûr. Certes, ce n'était pas pour briller parmi eux par son savoir inépuisable, ni se faire un renom de causeur attrayant. Il ne tenait qu'à lui d'obtenir de flatteurs suffrages, d'éclairer toute obscurité, que ce fût de blason, d'art ou d'histoire ; mais il estimait avec La Bruyère que le charme de la conversation n'est pas tant de montrer son esprit que de prêter matière à celui des autres, et il savait, avec l'*honnête homme* du Misanthrope,

Dérober au public ses occupations.

Encore n'y mettait-il pas de coquetterie, de ce raffinement de dilettante qui est plutôt une variété subtile à jouir intimement de sa valeur propre, dans le secret du for intérieur. C'était simplicité pure, ingénuité sincère de modestie et de cœur.

Ainsi s'écoulait sa vie parisienne entre le travail et le monde, avec une égalité dont il s'était fait une sorte de règlement. Chaque jour, il donnait à son cabinet un nombre d'heures déterminées, sans que rien pût l'en distraire ni le déranger ; puis, sa tâche accomplie, et en règle avec lui-même, content comme l'écolier d'avoir terminé son

devoir, le savant endossait son habit et accordait aux plaisirs aimables les loisirs qu'il venait de gagner.

Il s'accordait aussi des vacances qu'il passait fréquemment en en voyages, car il fut un grand voyageur : non pas pour courir les stations balnéaires et les tables d'hôte, dans tous ces lieux où la mode conduit l'oisiveté ; mais, après avoir goûté le pittoresque enchanteur de nos sites de France, pour aller jusqu'aux climats extrêmes chercher les contrastes de la nature, depuis le soleil de minuit du cap Nord jusqu'à l'Éden féerique de Ceylan. Il emplissait ses yeux du spectacle des choses, des ciels divers, des civilisations proches ou lointaines, surtout des arts. Il possédait en entier son Europe, des lacs d'Écosse aux vallées du Caucase, ne craignant pas de revoir les mêmes objets, car ce qu'on ne voit qu'en passant ne fait que frôler l'âme d'une curiosité superficielle, sans laisser d'empreinte dans l'esprit. Il retournait aux sources de la beauté pour la savourer davantage, avec une connaissance de plus en plus affinée ; et c'est ainsi qu'il se disposait à s'embarquer pour la troisième fois vers les Indes, où la merveille des jardins de Colombo lui semblait l'idéal biblique du paradis terrestre.

Presque chaque année, il séjournait quelques semaines en Italie dont les musées lui étaient tous familiers. C'est là qu'il éprouvait les sensations d'art les plus délicates, à Florence notamment, sa ville de prédilection, où l'entraînait sa ferveur pour l'école italienne. Certes, il goûtait aussi la Hollande et l'Espagne; mais la rudesse réaliste de l'art espagnol, son mysticisme macabre, sa couleur à la fois éclatante et sombre répondaient moins à la douceur aimable de son esprit. Il préférait à Vélasquez la suave sérénité de Raphaël, comme aux âpres campagnes de Burgos et de Madrid, les sourires de la baie de Naples, les paysages virgiliens, et les collines pastorales des muses siciliennes.

Ce sens artistique si intime et si développé lui venait peut-être de son grand'père Chaix d'Est-Ange, qui n'avait pas été seulement un orateur superbe, mais un collectionneur des plus avisés. En effet, comme l'a dit le baron J. du Teil dans le numéro 67 de la revue *Les Arts* (juillet 1907), consacré à sa magnifique Collection, « si certains

« font de leur passion pour les objets d'art leur principale et même « leur seule occupation, d'autres ne cherchent dans ce sentiment que « l'ornement d'une vie laborieuse plus ou moins prise par ailleurs. « Les premiers méritent notre reconnaissance pour avoir consacré « leur existence entière à la poursuite et à la découverte du beau ; « les seconds sont dignes de notre admiration pour les qualités excep- « tionnelles dont ils doivent faire preuve afin d'atteindre le même but « en un temps souvent parcimonieusement mesuré. De ces derniers « était au XIXe siècle M. Chaix d'Est-Ange. »

Il avait rassemblé, pour son seul agrément, sans autre guide que son plaisir et son flair, sans aucune spécialisation d'époque, de nature ou d'école, tout ce qui avait su le charmer : porcelaines, bijoux, meubles, tapisseries, tableaux surtout en grande majorité. « Ces objets, « après avoir été sa passion, devinrent sa consolation dans les der- « nières années de sa vie. Il les mit jalousement à l'abri des dangers « à craindre lors des événements de 1870-1871, en acceptant pour « eux une hospitalité offerte par la reine Sophie de Hollande dont il « avait été conseil. » Puis, à la chute de l'Empire, retiré dans son hôtel de la rue Saint-Georges, il se plut jusqu'à sa mort à en réjouir sa vue et à en faire les honneurs à ses amis.

Après lui, sa Collection passa à son fils, puis à sa belle-fille, Mlle Sipière, qui y ajouta un certain nombre de toiles provenant de la succession de sa mère, Mme Sipière née Archdeacon. Enfin elle échut par moitié à ses petits-enfants : G. Chaix d'Est-Ange et Mme la baronne J. du Teil. Celle-ci, à la mort d'un époux chèrement attaché aux Flandres par sa terre patrimoniale de Saint-Momelin et ses études archéologiques, a fait don de sa part à la ville de Saint-Omer, afin d'y perpétuer le souvenir de son mari dans la vue des choses qu'il avait tant aimées, et qu'il s'était plu à enrichir d'acquisitions personnelles et de pièces provenant de sa propre famille. Mais elle avait laissé la jouissance à son frère des plus beaux tableaux, par lui rangés parmi les siens dans sa splendide galerie de l'Avenue du Bois de Boulogne.

Dire les chefs-d'œuvre ainsi réunis avec l'entente d'un connaisseur de premier ordre, exigerait la plume d'un expert. Cela d'ailleurs a été

fait par le baron J. du Teil dans l'étude remarquable du numéro des *Arts* déjà cité. On y trouvera l'historique complet de la Collection Chaix d'Est-Ange. Cependant il est des morceaux uniques sur lesquels on ne peut s'empêcher d'insister. D'abord, un portrait de Michel-Ange par lui-même, où le visage et la main gauche sont seuls achevés. Il n'est pas signé, mais unanimement reconnu pour son œuvre, par Ingres tout le premier qui se flattait d'avoir *mangé* du Michel-Ange en exécutant des copies dans la chapelle Sixtine, et qui jugeait cette toile « un chef-d'œuvre parti de la main de ce colosse de « génie, portrait vivant de ses mœurs, histoire tout entière de l'art ». J. du Teil, amateur lui-même et critique extrêmement éclairé, a montré, dans une étude qui est un modèle de rapprochements ingénieux et de reproductions révélatrices, l'indubitable facture du maître[1]. Il existe, à la Galerie des Offices à Florence, un autre portrait de Michel-Ange également de sa main, plus poussé, mais moins puissant; et G. Chaix d'Est-Ange ne manquait jamais de l'aller voir à chacun de ses voyages, avec la secrète joie qu'il était bien moins beau que le sien.

Il faudrait citer encore deux portraits du Titien et de Prud'hon par eux-mêmes ; un de Talleyrand par Greuze, merveille d'abandon, de finesse et de grâce, où la séduction juvénile de l'adolescence persiste dans les quarante ans du modèle ; un *Christ en croix* de Van Dyck, dont la tête douloureuse rejetée en arrière émouvait Charles Blanc ; une toile délicieuse de Lépicié, *Le Réveil de Fanchon*, dans sa mansarde de pauvre fille, toute de charme naïf et ingénu ; puis deux répliques supérieures aux fameux morceaux du Louvre : l'une, le portrait de Richelieu par Philippe de Champagne, où la froide draperie du fond s'écarte heureusement pour laisser voir, à travers l'entre-colonnement d'un attique, l'église de la Sorbonne ; l'autre, *La Justice poursuivant le crime*, où l'artiste, en réduisant les proportions de son sujet, a banni le bitume qui rend la grande composition du Louvre presque méconnaissable ; puis une *Adoration des Mages* de Memling; une *Vierge aux Rochers* de Léonard de Vinci ; un

1. *Essai sur quelques portraits peints de Michel-Ange*, 1912.

Cabaret de Téniers où le joyeux peintre des paysanneries, des lourdes joies des kermesses, des buveries tapageuses, n'a jamais allié plus de finesse de style, plus de chaleur de coloris, plus de rutilance des cuivres à la trivialité du sujet. Enfin, des Holbein, des Keyser, des Brauwer, des Ostade, des Hobbema, des Terburg, des Murillo, des Mignard, des La Tour, etc..., et toute une suite extrêmement curieuse de Boilly, acquise avec un flair singulier, presque au prix de revient.

C'est dans ce partage de ses tableaux et de ses livres que G. Chaix d'Est-Ange se livrait à l'attrait d'une vie artistique et intellectuelle. Mais on sait que celle-ci a besoin, pour produire ses fruits, de certaines heures de retraite et de recueillement. Tous les ans, quand il avait achevé sa moisson de notes et de fiches, et réuni la matière d'un volume en préparation, il quittait la capitale pour s'isoler à la campagne. Il s'enfuyait vers le Médoc, dans sa propriété familiale de Lascombes, sise dans la commune de Margaux, gloire du Bordelais. C'est là qu'avait grandi son enfance et qu'il se sentait ramené par cette sorte d'attraction des choses, par cet appel de la terre natale qui monte au cœur des hommes comme la sève dans la tige des plantes. Sans doute il avait maintes fois admiré les plus beaux panoramas du du monde, les décors merveilleux de l'Europe et de l'Orient ; mais la splendeur de ces spectacles, sous un ciel qui n'est pas le nôtre, n'avait point eu pour lui le mystérieux appât de la nature nourricière, la seule avec laquelle nous puissions intimement converser.

Là, tout enfant encore et inconscient des malheurs de la patrie, il avait vécu les jours tragiques de la guerre de 1870 entre sa mère et son grand-père, pendant que son père s'enfermait volontairement dans la capitale assiégée et faisait son devoir de garde national. Là, il avait senti l'attachement d'une population fidèle, de ces braves cœurs de vignerons apportant à sa mère, sans ressources momentanées pour la culture d'un grand vignoble, l'empressement de leurs bras et de leur avoir. Là, enfin, s'étaient formées en lui ces adhérences indissolubles avec les personnes et les choses, une sorte de pacte instinctif et secret dont il éprouvait la douceur. Car ce qui avait fait la joie de sa jeunesse

faisait encore celle de sa maturité. Il n'y a pas que les habitants en France qui parlent le français : les objets inanimés eux-mêmes, les feuilles des pampres, l'eau des ruisseaux savent la langue du pays ; et G. Chaix d'Est-Ange trouvait dans leur commerce une paix touchante et émue. Il aimait l'accueil de ses vieux serviteurs, son parc ombreux, les prairies émaillées de cyclamens sauvages, l'alignement infini de ces vignes fameuses portant la vue jusqu'aux coteaux de Blaye, et les couchers de soleil éperdus vers la mer entre les boqueteaux de pins, dans l'encadrement des vieux cèdres, par-dessus les nappes de bruyères et d'ajoncs.

Comme jadis Montesquieu, à quelques lieues de là, dans son château de Labrède, avait patiemment mûri son *Esprit des Lois*, il venait chaque année dans cette retraite, tant pour y chercher la solitude nécessaire à sa plume que pour veiller aux soins de sa propriété et aux intérêts de son cher village dont il était la providence, comme, à l'autre bout de la France, son beau-frère et sa sœur étaient celle de Saint-Momelin. « Quand j'aurais, dit l'*Imitation*, toute la science du « monde, si je n'ai pas la charité, à quoi cela servirait-il devant Dieu « qui me jugera sur mes œuvres ? [1] » Ainsi aurait pu dire de lui-même G. Chaix d'Est-Ange ; et cette charité, Dieu qui l'a jugé en sait seul l'étendue et les secrets. Certes, ce serait en altérer la délicatesse que d'en violer le silence ; mais au moins, après M. le curé de Margaux qui, dans une allocution pleine de tact, le jour des obsèques, a su discrètement y toucher, pourrons-nous rappeler le rôle de G. Chaix d'Est-Ange à Margaux pendant la grande guerre.

Il y était accouru, non pas pour s'y réfugier en lieu sûr, mais pour apporter aux angoisses, aux deuils, aux détresses matérielles et morales, le réconfort de son assistance et de sa générosité. Son dévouement, tout de bonté et de droiture, ne connaissait pas de distinction de personne ; il était à la fois la bienveillance et l'aménité, ignorant toute sévérité de jugement et de langage, doux et indulgent à chacun, vivant modèle de la douceur évangélique : « Ne condamnez « point, et vous ne serez pas condamnés ; pardonnez et vous serez

1. *Imitation*, lib. I, cap. 2.

« pardonnés. » Il était aussi l'édification de la paroisse, où il avait toujours soin de venir au temps pascal pour y donner l'exemple d'une piété simple et modeste dans l'accomplissement de ses devoirs de chrétien. Car il n'était pas de ces âmes inquiètes, incertaines de l'au-delà, parce qu'il n'avait jamais eu à s'en poser le problème, parce que la religion, dès son enfance, l'avait écarté des sentiers ambigus du doute pour le conduire dans le radieux chemin de la Vérité et de la foi.

Il avait aussi coutume de passer l'automne à Lascombes, quand septembre achève de velouter les raisins, et que le vigneron en suspens joue en quelques jours de vendanges son labeur de toute l'année. Puis, après la savoureuse récolte jaillie de ses pressoirs, il mettait au point l'autre, celle de ses manuscrits prêts au minutieux contrôle d'une rédaction définitive. Dans ces mois attiédis, si doux parfois et si dorés que la nature s'y trompe et que les arbres tentent une floraison nouvelle, dans ces soirées paisibles au coin de l'âtre pétillant d'une première flambée, il semble que l'année finissante veuille elle-même se recueillir et résumer son œuvre saisonnière avec le charme morbide des choses qui passent. Tout incite au travail de la pensée et à la méditation.

Lascombes, du reste, n'offrait pas seulement à G. Chaix-d'Est-Ange « cette douceur secrète » que La Fontaine goûtait, « loin du monde et du bruit » dans la solitude champêtre ; il y avait installé le principal outil de ses recherches, une bibliothèque considérable de 6.000 volumes attenante à sa chambre à coucher. Et c'est là qu'ont été rédigés de bout en bout les dix-huit tomes d'une œuvre qui devait en compter plus du triple. Assurément il savait bien qu'il ne pourrait pas la mener à sa fin, qu'il fallait pour cela trois longueurs de vie, et qu'il en serait fatalement de ce gigantesque dictionnaire comme des murs de l'antique Byrsa : « *pendent opera interrupta minaeque murorum ingentes* ». N'importe ! au moins ouvrirait-il un large chemin, poussé jusqu'où Dieu voudrait, à la science héraldique ; au moins emploierait-il utilement pour autrui et pour lui-même son temps et ses facultés. La fortune en effet est une grande gâcheuse d'existences par l'insidieuse satisfaction qu'elle donne aux plaisirs dangereux ou

futiles qui la coudoient. Malheur à qui ne sait s'échapper du monde en y restant, c'est-à-dire se créer une activité féconde, parallèle à ses obligations, en se faisant des devoirs plus hauts que ceux de la société et des usages ! De très bonne heure G. Chaix d'Est-Ange l'avait compris, et c'est d'ailleurs cette conception commune d'un idéal si sensé et si noble qui l'avait lié, dès sa jeunesse, à celui qui devait devenir son beau-frère, J. du Teil.

Il n'était encore, en effet, qu'un petit élève du Collège Stanislas quand lui était venue l'idée d'un vaste répertoire généalogique, véritable armorial des familles françaises titrées par leur noblesse apparente ou réelle, ou liées par leur notoriété à l'histoire de notre pays. Cette idée s'était implantée dans son esprit avec une force sans doute étonnante de la part d'un écolier humaniste, à un âge où les visées scolaires ne dépassent généralement guère les palmes du baccalauréat. Mais il ne manque pas d'exemples de ces intuitions lumineuses et précoces pour orienter une vie et décider d'une vocation. Ce qui frappe le plus dans celle-ci, c'est son sens profond et sa portée, car l'histoire d'un peuple ne consiste pas seulement dans le récit de ses actions collectives et de ses faits et gestes nationaux ; elle réside aussi dans les individus, dans tous ces noms transmis d'une génération à l'autre ou conquis par le mérite personnel, pour former d'anneau en anneau une chaîne ininterrompue. Et, de même que nous voyons le sol s'exhausser avec les siècles en couches superposées, ainsi tous ces hommes qui nous ont précédés, qui subsistent par leurs descendants, forment une sorte d'humus nourricier où le présent plonge ses racines. — Au cours de la grande guerre, un des plus savants historiens de l'Auvergne, mobilisé, écrivait du front à G. Chaix d'Est-Ange « qu'il servait lui aussi la France ». Et en effet, c'est servir son pays que de dresser, à côté du cadastre changeant des terres, le cadastre de ses habitants, de ceux au moins qui sont passés en jetant leur nom au temps à travers les lieux et les choses.

Ce qui ne doit pas moins frapper, c'est la difficulté d'une pareille entreprise. On admire avec raison l'Encyclopédie d'un Diderot et toutes les œuvres de ce genre, dont les proportions sont à l'esprit comme

des Colisées à l'architecture. Elles impliquent cependant beaucoup de collaborateurs et de compilation. On admire avec plus de raison le dictionnaire d'un Littré, conçu et rédigé par ses seules ressources. Et de fait, il lui a fallu des lectures infinies pour y parvenir. Mais au moins toute la matière était-elle sous sa main, dans la suite des auteurs français, depuis les balbutiements de notre langue, dont il suffisait de dépouiller les textes et de noter chronologiquement les exemples. Longue affaire assurément et d'une attention délicate, mais affaire de patience, d'une marche pas à pas parmi les mots dociles s'offrant eux-mêmes à l'enquête.

Quelle différence avec le projet de G. Chaix d'Est-Ange! Là, tout était à découvrir, à dépister, à contrôler, depuis les noms perdus dans les recoins du territoire, jusqu'à ceux frelatés, introduits par une contrebande plus ou moins ratifiée. Là, pas de vocables sans secrets, pas d'écrivains à portée du bras ni de textes péremptoires, mais les arcanes de généalogies obscures, de garanties douteuses, de pièces sujettes à caution. A qui sait la sagacité nécessaire pour démêler le vrai du faux dans cette révision des titres nobiliaires; à qui a fait la chasse aux archives à travers nos dépôts et les minutes notariées, nous n'apprendrons rien des difficultés où devait se mouvoir G. Chaix d'Est-Ange. Il faut « être de la partie », pour connaître le dédale de telles investigations. Ajoutons-y le ménagement des susceptibilités et des amours-propres; songeons au tact qu'exigent certaines vérités; et nous comprendrons aisément combien la découverte des sources, puis leur scrupuleux emploi, compliquaient un programme que l'auteur se posait en trois mots : véridique, impartial et complet.

On n'improvise pas d'emblée une méthode dans des conditions si difficiles et sur un terrain inexploré. Sa prudence y prit les moyens et le temps. Il mit plusieurs années à s'initier aux recherches et à se faire, pour ainsi dire, la main. Il passait toutes ses matinées à la Bibliothèque Nationale; il consultait toutes les sources à sa portée, soit au Cabinet des titres, soit aux Imprimés. L'énorme bibliographie qui termine son premier volume, témoigne que rien ne lui était étranger des publications antérieures, régionales ou fragmentaires. Mais, quelle qu'en fût l'autorité, il ne s'en contentait jamais et passait tout à sa

propre étamine. Pas une preuve qu'il ne vérifiât lui-même et n'épluchât avec soin. Il avait des correspondants dans toutes les provinces, dont sa probité indiquait toujours le nom en note, tous experts en la matière, tous consultés pour le moindre détail : « Je l'ai vu m'écrire, nous « disait l'un d'eux, pour confirmer un second ou troisième prénom, « ou bien une date qu'il ne tenait que de seconde main. Assurément « il faut agir ainsi ; mais combien ont cette conscience? Et quelle « modestie ne mettait-il pas à remercier du plus petit service, du plus « infime renseignement pour une recherche quelconque! Ah qu'il est « beau et méritoire à notre époque d'oser dire sans fausse honte « qu'on ignore quelque chose! »

En revanche, il s'interdisait inexorablement de s'adresser aux familles intéressées. Son indépendance entendait demeurer souveraine, libre de toute influence, de toute concession de gratitude ou de relations, ce qui toutefois ne la privait nullement de courtoisie et de bienveillance, car, s'il lui arrivait d'avoir à préciser quelque point épineux ou rectificatif, il y mettait toujours une mesure discrète, claire sans appuyer, et vraiment saisissante pour ceux *qui savaient*. Et, pour mieux affirmer enfin un droit imprescriptible, pour ne relever de personne, pas même d'un éditeur, il voulut que son œuvre fût hors du commerce, hors des acheteurs, hors du qu'en-dira-t-on, en la faisant imprimer lui-même à un petit nombre d'exemplaires distribués à des compétences éprouvées, et suffisants au service de la vérité.

On conçoit que, dès les premiers volumes, elle ait singulièrement frappé l'érudition par des qualités si puissantes et si caractéristiques. Ce fut, chez les idoines, une surprise allant de l'émerveillement à l'effroi devant l'ampleur d'un dessein dépassant les limites d'une vie humaine. On se récria sur ce qu'elle avait de « gigantesque », de « colossal », et en même temps sur la sûreté tranquille et imperturbable avec laquelle elle était conduite. On admira une rédaction aussi remarquable par sa concision que par sa clarté, qui débrouillait par exemple, dans la lettre *B*, 39 familles distinctes du nom de Bernard. On s'étonna du nombre infinitésimal d'erreurs que les plus avertis parvenaient à peine à relever pour telle ou telle famille dont

ils avaient fait une étude particulière. Et l'on rendit hommage à une impartialité que l'*Intermédiaire* appréciait en ces termes : « Ni flat-« terie, ni concession, ni complaisance : c'est une œuvre d'histoire, « le tableau le plus complet des grandes familles de France. »

Certains soulignèrent aussi l'originale nouveauté d'avoir donné à la grande bourgeoisie, si négligée jusque-là, la même considération qu'à la noblesse souvent sortie de ses rangs. Car la ligne de démarcation qui la sépare de l'aristocratie était, même sous la monarchie, parfois bien légère; et lorsqu'on étudie l'histoire *vraie* des familles nobles, combien ne remarque-t-on pas de ces pénétrations réciproques par des alliances multiples dès les temps les plus anciens! Et comme on se rend compte que ce qu'on appelle « dérogeance » est une idée récente, du moins dans le sens rigide qu'on lui donne quelquefois! Cela en effet avait été fort bien compris par G. Chaix d'Est-Ange, dont on ne saurait trop louer la largeur d'esprit avec laquelle il avait franchi les mesquines barrières d'un étroit exclusivisme, pour accommoder son œuvre aux conditions de la vie contemporaine. « Quelle liberté, « d'ailleurs, lui écrivait à ce sujet un ami particulièrement qualifié, « ce libéralisme ne donne-t-il pas à une plume vengeresse de tant « d'usurpations que notre pauvre société si déséquilibrée laisse passer « avec une facilité et une lâcheté qui confondent! »

Enfin, la modestie de l'auteur qui donnait vingt lignes impersonnelles de préface à un travail prodigieux, qui le signait de ses simples initiales, qui cachait même son nom sous celui de son village *Lascombes* dans ses articles si appréciés de l'*Intermédiaire*, cette modestie avait quelque chose de touchant, de *trop modeste* aussi, comme avait dit le président Aubépin de celle de son père.

Que de lettres nous pourrions citer, que d'approbations tirées d'une correspondance grossie à chaque volume! Bornons-nous à celle-ci qui les résumera mieux que nous, et qui émane d'ailleurs d'un écrivain des plus raffinés, dans un genre très différent de la science généalogique :

« ... Je ne saurais trop vous dire mon admiration pour le dessein, « la patience, le tact et le talent de votre œuvre. Vous n'avez ni pré-« décesseur ni maître. Le travail auquel vous allez consacrer géné-« reusement votre vie n'a jamais été entrepris dans des conditions

« d'indépendance absolue qui sont les vôtres. Jusqu'à vous, la *cri-*
« *tique* des familles françaises ne se faisait bien qu'au fumoir. Nos
« annuaires héraldiques, qui commencent tous par le « marquis
« d'Abadie », étaient suspects par leurs éloges, et, ce qui est plus
« grave encore, aussi par leurs attaques. Votre livre sera enfin le
« *Dictionnaire véridique* dont Lainé n'avait donné que le titre. Ce
« sera le manuel des historiens. Je m'étais demandé quelque temps
« comment vous pourriez, membre de deux grands Cercles, parler
« avec impartialité des familles avec lesquelles vous étiez en relations.
« Mais le ton de votre dictionnaire est précisément ce que j'en admire
« le plus. Vos critiques sont faites avec des silences auxquels la pré-
« cision des alentours donne tout leur caractère, de même que, dans
« une bonne eau-forte, les lumières éclatantes sont faites avec des
« blancs qu'entourent des espaces travaillés... »

Des éloges aussi avertis, saluant de leur unanimité l'œuvre nouvelle, ne pouvaient que réjouir l'auteur et encourager ses efforts. Et de fait, pleinement maître de sa matière, il était arrivé à ce XVIIIe tome avec la rectitude ponctuelle d'un labour dont les lettres formaient les sillons. Il jouissait d'une tâche volontaire qui tenait la moitié de sa vie, la meilleure parce que la plus féconde, car l'homme est né pour agir, pour produire d'une façon quelconque ; et toute existence est vide qui se contente de jouir stérilement des commodités du monde sans mettre nulle part sa marque ni tirer quelque chose de soi. Ce partage lui faisait goûter l'intelligent plaisir de vivre entre son travail, ses voyages, ses amitiés, ses relations, et aussi ses liens de famille, accrus par l'adoption de son neveu à la mode de Bretagne, le comte Emmanuel du Bourg de Bozas, fils de ses cousins le marquis et la marquise du Bourg de Bozas dont il aimait beaucoup les enfants. Il affectionnait particulièrement l'aîné, dont il avait suivi attentivement les études; et les périls de la guerre avaient encore avivé sa tendresse envers ce jeune homme qui, à force d'instance, ayant obtenu de prendre la place d'un père de famille envoyé en première ligne occuper un poste dangereux, avait failli perdre la vie, gravement atteint par une nappe de gaz asphyxiants.

Une autre joie non moins délicate était celle du récent mariage de ce neveu avec Mlle de Chevreuse. Lui-même s'était fait un bonheur de conduire en Espagne les jeunes époux; de les initier aux beautés de la nature et de l'art dont il avait un sens si parfait; de leur montrer l'antagonisme, à jamais écrit sur cette terre de la Croix victorieuse du Croissant, entre l'exubérante fantaisie du caprice arabe et la solennité chrétienne; de leur apprendre enfin à voir ce qui mérite d'être vu par l'enseignement incomparable du plus tendre et du plus informé des maîtres. Il était revenu de ce voyage plein de santé, rajeuni par la grâce du jeune couple; il disait son bonheur aux siens comme une effusion qui déborde le cœur : « Je suis un homme heureux! » Hélas, ce bonheur allait s'exhaler en une foudroyante angoisse, un cri de détresse, un suprême appel à cette sœur bien-aimée, sa confidente et son secours : « Ma sœur, ma sœur! »

Et maintenant, « que va-t-il advenir de son œuvre? » Telle est la question tout de suite posée par l'*Intermédiaire*, en annonçant douloureusement la mort de l'auteur [1]. « Il faut, dit-il, que ce magistral « ouvrage soit continué. C'est le vœu de tous les historiens, de tous les « érudits, de tous les chercheurs. Il est d'une consultation indispen- « sable. Depuis vingt-trois ans, tous s'y réfèrent comme à la plus « limpide et à la plus pure des sources. Jamais *le Chaix d'Est-Ange* « n'a été pris en défaut. »

Oui, ce vœu est unanime; mais combien difficile sa réalisation! Il n'en est pas de ce dictionnaire comme de ceux dont tous les matériaux ont été réunis et élaborés au jour où commence l'impression. G. Chaix d'Est-Ange, sachant bien qu'il ne pourrait mener de front des recherches devant remplir 60 volumes que sa vie ne suffirait pas à préparer, procédait lettre par lettre et livrait chaque tome au fur et à mesure à son imprimeur. Il se contentait d'en avoir toujours un sous presse, un à la composition, et un autre en chantier. A sa mort, ce tome XVIIIe allait paraître; on composait le XIXe, et le XXe était presque entièrement rédigé, s'arrêtant à la famille Gaullier de la

1. N° 1581, 20-30 mai 1923.

Celle, des Bordes, de la Grandière et de Sénarmont Maisontiers. Il faudrait donc que des continuateurs éventuels prissent *ab integro* sa suite, avec les mêmes loisirs, la même documentation, le même désintéressement, et les mêmes ressources d'une fortune insoucieuse d'une semblable dépense. Puisse-t-il s'en trouver un jour, à la fois pour la science et pour sa mémoire!

En attendant, ce présent volume aura paru par les soins de sa sœur, Mme la baronne Joseph du Teil. Si les circonstances le lui permettent, elle a l'intention d'achever la publication de ce qui reste en manuscrit. Le fidèle ami du défunt, M. le baron d'Esneval, pour répondre à des désirs testamentaires précédemment exprimés, en préparerait alors et en surveillerait l'impression avec sa haute compétence, et ferait suivre le dernier tome d'une table des noms de terre non encore rappelés dans l'ouvrage, et dont les notices figurent au nom patronymique.

DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES

F

FELCOURT (Barbier de la Lobe de) Voyez : Barbier de la Lobe de Felcourt.

FELDER, ou FELDER de MANSAT.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans la Marche.

Joseph-François Felder, sieur de Mansat, près de Bourganeuf, était dans la seconde moitié du XVIIIe siècle contrôleur général des finances au bureau de Riom, en Auvergne. Son fils, Jean-Gabriel Felder de Mansat, écuyer, Sgr des Maisons, en la paroisse de Toul-Sainte-Croix, était gouverneur d'Ahun, dans la Marche, quand il épousa à Montluçon, le 30 avril 1768, Marie-Anne Gilbert d'Ancenay. Il mourut dans la même ville le 30 octobre 1804. Il était le grand-père de Louis-Marie-Joseph Felder, ou Felder de Mansat, âgé de 28 ans en 1844, que l'on croit avoir laissé postérité.

FÉLETZ (Morand du Puch de). Voyez : Morand du Puch de Féletz.

FÉLICE (de).

On trouvera dans la *France protestante* de Haag d'intéressants renseignements sur la famille de Félice.

Cette famille est d'origine italienne. Elle ne paraît pas avoir jamais eu de prétentions nobiliaires et on ne lui connaît pas d'armoiries.

Fortuné-Barthélemy de Félice, né à Rome en 1723, était professeur de mathématiques à l'Université de Naples quand il dut s'expatrier à la suite d'une aventure romanesque, l'enlèvement d'une religieuse. Il vint se fixer dans le canton de Berne, en Suisse, embrassa le protestantisme, fonda à Yverdun, en 1769, un établissement typo-

graphique important, dans lequel il dissipa sa fortune, et mourut en 1789. Il laissait six fils parmi lesquels on doit mentionner Fortuné-Bernard de Félice, né à Berne en 1760, pasteur protestant dans cette ville, décédé en 1832, et Frédéric-Charles de Félice, né en 1775, pasteur protestant à Metz, professeur au lycée de cette ville, décédé en 1809. Fortuné-Bernard de Félice eut lui-même deux fils : 1° Guillaume-Adam de Félice, né à Otterberg en 1803, professeur de morale et d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie protestante de Montauban de 1838 à 1870, décédé à Lausanne en 1871, dont les deux fils, Théodore et Paul, ont été pasteurs protestants ; 2° Jean-Daniel de Félice, né en 1805, pasteur protestant, longtemps directeur du collège de Sainte-Foy, dans le département de la Gironde.

Une famille de Félice a appartenu à la noblesse de la Basse-Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une coquille, le tout de même.* Elle avait pour auteur Jean Félice, de la paroisse d'Orval, dans la sergenterie de la Halle et l'élection de Coutances, qui fut anobli par arrêt de 1423 avec son fils, également nommé Jean, à cause de son fief de la Royauté et en vertu de la charte des francs-fiefs. La famille de Félice possédait encore la seigneurie des Loges, dans la paroisse d'Orval, quand, lors de la grande recherche de 1666, elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de Chamillart, intendant de Caen. Elle paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

FÉLIGONDE (Pélissier de). Voyez : Pélissier de Féligonde, de Féligonde-Bonnet et de Féligonde de Léotoing d'Anjony de Foix.

FÉLIX (de l'Eglise de Ferrier de). Voyez : Eglise de Ferrier de Félix (de l').

FÉLIX (de), en Poitou et en Aunis. Armes enregistrées d'office à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Saint-Jean-d'Angély) : *de sable à une étoile à six rais d'or.*

Une famille de Félix, plus distinguée par son ancienneté que par son illustration, a appartenu à l'aristocratie du Poitou et de l'Aunis.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de 1894.

Son premier auteur connu, Pierre de Félix, écuyer, avait épousé Catherine Boucher, ou Bouther, héritière du fief de Vinax, en Aunis, dont il fit aveu au vicomte d'Aunay en 1472 et 1503 ; il assista comme

brigandinier au ban du Poitou de 1488. Guyot de Félix fut exempté du ban du Poitou de 1489 à cause de sa pauvreté. Pierre de Félix, écuyer, Sgr de Vinax, épousa, le 29 février 1538, Jeanne Turpin, fille du seigneur de Jouhé.

Louis Félix, écuyer, Sgr de Vinax et de la Pulsière, en la paroisse des Groseillers, près de Mazières-en-Gatine, à partir duquel Beauchet-Filleau donne la filiation, fut taxé en 1529 à la somme de 30 sols pour la rançon du roi François Ier. Il épousa vers 1550 Renée Richier, fille du seigneur de la Faye. Leur fils, François de Félix, écuyer, Sgr de la Pulsière, marié vers 1580 à Andrée Yndé, fit un accord le 19 novembre 1578. Il fut père de Gédéon de Félix, écuyer, Sgr de Vinax et de la Pulsière, qui épousa Jeanne de Cumont par contrat passé le 13 octobre 1616 à Néré, en Saintonge, grand-père de Gabriel de Félix, Sgr de la Barde, à Néré, qui épousa vers 1650 Elisabeth Avice de Mougon, et bisaïeul de Gédéon de Félix, Sgr de la Barde, marié à Sylvie de Beauchamps, et de Gabriel de Félix, Cosgr de la Barde, marié à Angélique de Colincourt, qui eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Bien que ses membres n'aient jamais cessé de porter les qualifications nobiliaires, la famille de Félix ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par jugements des intendants lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais un des petits-fils de Gabriel de Félix et d'Angélique de Colincourt, Victor-Agathe de Félix, chevalier, Sgr de Vinax, en la vicomté d'Aunay, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, et à Civray, en Poitou. Le neveu de ce gentilhomme, Jean-Gabriel de Félix, né en 1773, épousa sous le Directoire Louise Courtois et en eut cinq fils dont on ignore la destinée.

Principales alliances : Turpin de Jouhé 1538, 1646, de Cumont 1616, Avice de Mougon, de Beauchamps, de Colincourt (de Caulaincourt), de Bégeon, de la Porte, de Villedon 1771, etc.

FÉLIX du MUY (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à une bande d'argent chargée de trois F de sable ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à un lion d'or et à la bande d'azur brochant sur le tout,* qui est de Fraxinelle. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions d'or léopardés* (aliàs *deux sauvages avec leur massue*). — Cimier : *un lion d'or issant.* — Devise : Felices fuerunt fideles.

La maison de Félix du Muy, aujourd'hui éteinte dans les mâles, avait occupé un rang brillant dans la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné, dans son *Histoire généalogique de la*

noblesse de Provence, une généalogie, fort inexacte pour les premiers degrés, qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera encore des renseignements sur la famille de Félix dans l'*Histoire généalogique de la Maison de France et des grands-officiers de la Couronne* du père Anselme, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1884, dans le *Bulletin de la Société héraldique de France* du 10 juin 1884, dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par le baron du Roure, etc.

Les généalogistes anciens ont attribué à la famille de Félix une origine très reculée. Ils ont avancé, mais naturellement sans preuves à l'appui, qu'elle avait eu l'Italie pour berceau et qu'elle était une branche de l'illustre maison de Grimaldi. D'après leur système, Surléo Grimaldi aurait épousé en 1266 Marguerite de Félix, héritière d'une riche famille de Turin à laquelle appartenait Jean Félix, ou Félice, nommé cardinal en 1188, et se serait engagé par contrat de mariage à prendre le nom et les armes de la famille de sa femme. Il aurait été père d'André de Félix, qui aurait épousé Anne de Fraxinelle de Lignano, aïeul d'Antoine de Félix, bisaïeul de Philippe de Félix, né à Rivoli, en Piémont, qui serait venu se fixer à Avignon et qui aurait épousé à Pont-Saint-Esprit, le 3 février 1451, Sibylle d'Ardussio, et trisaïeul de Claude de Félix, né à Avignon, qui aurait épousé Isoarde de Pérussis par contrat du 6 mai 1493.

La maison de Félix du Muy a produit assez de personnages illustres pour pouvoir se passer d'ancêtres imaginaires. On peut voir dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* que les quatre premiers degrés donnés par Artefeuil et Saint-Allais sont fictifs et que Claude Félix mentionné plus haut, qui représente le cinquième degré, était fils d'un juif converti et exerçait à Avignon la profession de marchand. Deux fils de Claude Félix, Pierre et Philippe, furent les auteurs de deux grandes branches. Ces deux branches ne tardèrent pas à devenir puissantes. Leurs représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

La branche aînée, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, fut la moins illustre. Son auteur, Pierre de Félix, Sgr de la Ferratière, près d'Avignon, épousa, le 7 janvier 1542, Marie-Anne de Francie. Il en eut trois fils : 1° Philippe de Félix, marié à Aix en 1570, dont les deux fils, Balthazar, lieutenant-général aux submissions du siège d'Aix, et Melchior, reçu, le 31 décembre 1604, conseiller en la Cour des comptes de Provence, moururent sans postérité ; 2° Henri de Félix, Sgr de la Ferratière, dont la descendance posséda la seigneurie de

Villarfouchard, donna un trésorier général de France en 1684 et s'éteignit avec Clotilde-Adélaïde de Félix de Greffet, dame de Villarfouchard et de la Ferratière, mariée en 1751 à Jean-Palamède de Forbin-Gardane ; 3° Olivier de Félix, qui épousa Anne d'Eiguésier, qui fit son testament à Aix le 19 novembre 1624 et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Martin de Félix, marié en 1629 à Marguerite d'Albert, décédé en 1684, fut pourvu en 1638 de la charge de lieutenant-général aux submissions du siège d'Aix. Il eut pour successeur dans cette charge, en 1666, son fils, Michel de Félix, marié en 1661 à Françoise de Gantès, décédé en 1717. Son descendant, Joseph de Félix, chevalier, épousa en 1754 Marie-Madeleine de Guitton. Il fut père de Balthazar-François de Félix, qui épousa en 1805 sa nièce, Joséphine d'Audibert de Ramatuelle, grand-père de Ferdinand de Félix, décédé en 1859, qui épousa Mlle de Chamillart de la Suze et qui releva le titre de marquis du Muy porté par le chef de la branche cadette, éteinte en 1820, et bisaïeul de Léon de Félix, marquis du Muy, né en 1841, longtemps maire d'Ollières, décédé en 1903, qui n'a pas laissé d'enfants de son mariage avec Mlle de Gassier.

Philippe de Félix, auteur de la branche cadette, vint se fixer à Marseille. D'après l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* il fut hôtelier, puis marchand mercier. Son fils, Antoine Félix, fut contrôleur général de la marine et épousa, par contrat passé à Marseille le 1er mai 1576, Louise Huc, héritière de la seigneurie de la Reynarde. Il eut deux fils : 1° Philippe, Sgr de la Reynarde, premier consul de Marseille en 1628, capitaine d'une des galères du Roi, qui épousa en 1612 Jeanne d'Arennes et qui continua la lignée ; 2° Pierre, commandeur de Beaulieu et de Raissac, bailli et grand-croix de l'ordre de Malte. Deux des fils de Philippe de Félix et de Jeanne d'Arennes, Jean-Baptiste et Louis, furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné d'entre eux, Jean-Baptiste de Félix, Sgr de la Reynarde, épousa, le 19 juin 1654, Françoise de Valbelle. Leur fils, Jean-Baptiste de Félix, Sgr de la Reynarde, reçu en 1699 conseiller au Parlement de Provence, acquit de la maison de Pontevés l'importante seigneurie du Muy, près de Fréjus, dont il obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de mai 1697, enregistrées à Aix. Il épousa Marguerite d'Armand de Mison, qui fut gouvernante des Enfants de France, fut lui-même gouverneur du Dauphin et conseiller d'Etat d'épée et mourut à Versailles le 23 avril 1759. Il laissait deux fils, derniers représentants de leur rameau, qui furent des officiers généraux de grande valeur. L'aîné de ces fils, Joseph-

Tancrède de Félix, marquis du Muy, décédé en 1777, fut lieutenant-général des armées du Roi et maître d'hôtel de la Dauphine, belle-fille du roi Louis XV ; il avait épousé en 1744 Louise d'Hénin-Liétard dont il n'eut qu'une fille mariée au dernier marquis de Créquy. Le puîné, Louis-Victor de Félix, comte du Muy, lieutenant-général des armées du Roi en 1748, chevalier de ses Ordres en 1764, fut appelé au ministère de la Guerre à l'avènement du roi Louis XVI, en 1774, reçut en 1775 le bâton de maréchal de France et mourut sans alliance au cours de cette même année.

Louis de Félix, auteur du second rameau, épousa, le 1er juin 1665, Madeleine d'Agoult, héritière en partie de la baronnie d'Ollières, près de Marseille. Son arrière-petit-fils, Jean-Louis-Philippe de Félix, baron d'Ollières, né au château d'Ollières en 1751, prit le titre de comte du Muy après l'extinction du premier rameau. Il fut nommé lieutenant-général des armées du Roi le 6 février 1792, fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut plus tard gouverneur de Silésie, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815 et mourut à Paris en 1820 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Vintimille du Luc, décédée en 1825. Le général du Muy était grand-croix de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 août 1811 et avait reçu le titre de comte-pair héréditaire, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance du 31 août 1817.

La maison de Félix du Muy avait été admise aux honneurs de la Cour en 1738.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice elle avait fourni des officiers de mérite, dont un chef d'escadre des armées navales, des chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : Pelleterat (de Borde), d'André 1604, de Chaylan de Moriés, de Gérente, de Forbin 1751, d'Eiguésier, de Gantés 1661, d'Orcin, de Gantel-Guitton 1574, d'Audibert de Ramatuelle 1681, 1774, 1805, de Flotte-Montauban 1834, de Chamillart de la Suze, de Gassier 1864, de Coustin du Masnadaud 1862, André de la Fresnaye 1863, de Valbelle, d'Audiffret, de Bausset 1593, de Glandevès, de Vento, d'Armand de Mizon, d'Hénin-Liétard, d'Agoult-d'Ollières, d'Albert de Sillans 1742, de Tressemanes-Brunet 1750, de Vintimille du Luc 1788, etc.

Il a existé en Provence une autre famille de Félix, celle des seigneurs de Creisset. Raynaud Félix acquit en 1620 la seigneurie de Creisset. Son petit-fils, Joseph de Félix, Sgr de Chaudon, marié à Marie-Anne de Castellane-Norante, fut anobli par lettres de décembre 1701,

dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *de gueules à un lion d'or chargé d'une bande d'azur brochante*. Jean-Baptiste de Félix, Sgr de Creisset et de Chaudon, fils du précédent, fut lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Il épousa en 1716 Madeleine d'Agut et en eut trois filles dont les deux aînées se marièrent dans les familles de Colongne et d'Estienne du Bourguet.

FÉLIX (de), à Avignon. Mêmes armes que la famille de Félix du Muy.

Une famille DE FÉLIX, anciennement et honorablement connue à Avignon, revendique une origine commune avec la maison de Félix du Muy à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle croit en être une branche qui se serait détachée de la souche à une époque très reculée et demeurée, en tout cas, inconnue.

Cette famille de Félix, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que peu de renseignements, n'est mentionnée dans aucun nobiliaire. Elle paraît tirer sa noblesse du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon dont plusieurs de ses représentants furent pourvus aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les deux derniers de ces docteurs furent François-Claude-Henri de Félix, de Carpentras, reçu le 6 août 1754, et Etienne-Joseph-Ignace Félix, de Carpentras, reçu le 13 janvier 1777.

Henri de Félix, fils de noble Henri de Félix et de Charlotte de Bruis, épousa à Sarrians, le 26 avril 1689, Madeleine, fille de noble Esprit de Brunellis. Jean de Félix épousa à Avignon, le 4 novembre 1697, Anne de Grippel.

Un membre de la famille de Félix fut guillotiné à Orange le 21 juin 1794. Son fils, Antoine de Félix, né à Avignon en 1777, ingénieur distingué, fut nommé en 1815 recteur de l'Académie de Nimes. Il donna sa démission après la révolution de 1830 et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort survenue en 1846. Plus récemment, un membre de la famille de Félix a été promu en 1911 au grade de général de brigade.

Le chef de la famille de Félix est connu de nos jours sous le titre de comte.

FÉLIX-VIGIER. Armes (ce sont celles concédées sous le Premier Empire au général comte Frère) : *coupé : au 1 d'argent à trois tours de gueules ; au 2 de gueules à un pont d'or ; au franc-quartier brochant d'azur à une épée en pal d'argent à la poignée d'or*.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille VIGIER, ou FÉLIX-VIGIER, dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908

du vicomte Révérend et dans les *Coulisses du tribunal révolutionnaire* de Fleischmann.

L'auteur de cette famille, Pierre Vigier, né le 19 janvier 1760 à Cassaniouze, dans le département actuel du Cantal, était fils de Pierre Vigier et de Françoise Grattecap. Il vint se fixer à Paris comme simple employé de l'établissement de bains Poitevin, épousa dans la suite la veuve de son patron, fut le fondateur des célèbres bains Vigier, dans l'exploitation desquels il réalisa une fortune considérable, et mourut à Paris le 16 septembre 1817 sans laisser de postérité légitime. Il institua légataire universel un fils, Achille-Pierre Félix, qu'il avait eu, le 22 mai 1801, de Mlle Anne-Marguerite Félix. Ce jeune homme fut autorisé, par ordonnance royale du 22 septembre 1818, à joindre à son nom celui de Vigier sous lequel lui et ses descendants ont été à peu près exclusivement connus. Il fut élu en 1831 député du Morbihan, fut conseiller général du même département, fut créé pair de France par le roi Louis-Philippe le 4 juillet 1846 et mourut à Paris le 17 janvier 1868. Il était fort jeune quand il épousa à Paris, le 7 août 1820, Antoinette-Joséphine d'Avout, fille du maréchal prince d'Eckmühl. Devenu veuf dès l'année suivante, il se remaria en 1824 à Sophie-Agathe Frère, décédée en 1828. Celle-ci était fille de Georges Frère, lieutenant-général des armées du Roi, comte de l'Empire, décédé en 1826, et de la comtesse Frère, née le Prestre de Châteaugiron ; elle n'avait qu'un frère qui fut tué en duel en 1825. Après la mort de son beau-père, Achille-Pierre Félix-Vigier se crut en droit de relever le titre de comte qui avait été conféré à celui-ci le 18 mars 1809 et ce fut sous le titre de comte Vigier qu'il fut appelé à la pairie en 1846. Il laissa deux fils, un de chaque lit, de chacun desquels il va être parlé.

Son fils aîné, Jules-Achille-Joseph, comte Vigier, né à Savigny-sur-Orge en 1821, marié en 1858 à Mlle Bonniot de Salignac, demanda vainement, le 5 décembre 1855, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Davout à laquelle appartenait sa mère. Il fut père d'Henri, comte Vigier, né en 1859, qui épousa en 1884 Mlle Odette Bauquet de Grandval, et grand-père de Louis, comte Vigier, maréchal des logis de hussards, mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Achille-Hippolyte Félix-Vigier, né en 1825, second fils du premier comte Vigier, épousa en 1856 l'illustre cantatrice Jeanne-Charlotte Cruwel, dite Cruvelli, décédée à Nice en 1907. Il mourut en 1882 laissant un fils unique, René, vicomte Vigier, qui a épousé à Marseille, en 1887, Mlle Double de Saint-Lambert et qui n'en a pas eu d'enfants.

FELLONNEAU. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un châtaigner de sinople, fruité d'or ; au chef de même chargé de deux étoiles de gueules.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Libourne, en Bordelais, dont une branche vint se fixer à Nantes dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Jean FELLONNEAU, chargé des recouvrements du ressort de la Chambre des comptes de Bretagne et commis à la recette des droits d'enregistrement des armoiries de l'évêché de Nantes, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jean-Paul Fellonneau était sous Louis XV subrécargue de la Compagnie des Indes, receveur des amendes de la généralité de Bretagne. Son fils, François de Sales Fellonneau, né à Nantes en 1744, fut échevin de cette ville en 1773, puis sous-maire en 1774 et enfin maire depuis l'an VII jusqu'à sa mort survenue en 1801. Il fut père de Jean-Armand Fellonneau et grand-père d'Aristide Fellonneau.

FELS (Frisch de). Voyez : FRISCH DE FELS.

FELTRE (de Goyon de). Voyez : GOYON DE FELTRE (DE).

FELZINS (Dufau de). Voyez : DUFAU DE FELZINS.

FELZINS de GIRONDE (de), en Haute-Guienne. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois rocs d'échiquier d'or; au 2 d'azur à un lion rampant d'argent ; au 3 d'azur au bélier passant d'argent ; sur le tout de gueules à trois bandes d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions rampants d'or, lampassés de gueules.*

La famille DE FELZINS DE GIRONDE appartient à la noblesse du Rouergue. Elle possédait dès le XVIe siècle la terre et le château de Gironde, situés sur les bords du Lot, dans le canton actuel d'Aubin.

M. de Barrau en a donné une généalogie dans le tome IV de ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.*

Il en fait remonter la filiation à un Ponce de Felzins, Sgr de Gironde et de Montmurat, qui épousa Jeanne de Salhans par contrat du 15 décembre 1591. C'est évidemment par erreur que M. de Barrau attribue à Ponce de Felzins la qualification de seigneur de Montmurat. L'important domaine de Montmurat, en Auvergne, appartenait, en effet, à cette époque à une famille de Felzins, de très ancienne noblesse du Quercy, qui était distincte de la famille de Felzins de Gironde et à laquelle il sera plus bas consacré quelques lignes. Gaspard de Felzins, Sgr de Gironde, fils de Ponce, épousa Marguerite

de Mautanhan par contrat du 10 décembre 1623. Il fut père de Gaspard de Felzins, Sgr de Gironde, né le 4 janvier 1625, qui épousa Catherine de Gausserand, et grand-père de Christophe de Felzins, Sgr de Gironde, qui épousa Marie de Masbou et qui continua la lignée. Pierre de Felzins, Sgr de Gironde, baptisé au château de Gironde le 24 février 1722, capitaine au régiment de Royal-dragons, chevalier de Saint-Louis, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta avec Antoinette-Marie d'Arberg de Valengin, comtesse du Saint-Empire. Il fut connu le premier sous le titre de comte, qui fut conservé depuis lors par le chef de la famille. Son fils, Maximilien-Nicolas de Felzins, né au château de Gironde en 1757, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rodez. Il eut deux fils dont le second, Maximilien-Michel, comte de Felzins de Gironde, épousa à Aurillac en 1845 Marie-Honorine Capelle de Peuchjean.

Une famille de Felzins, bien distincte de celle dont il vient d'être parlé, a occupé un rang brillant dans l'ancienne noblesse du Quercy. Elle portait pour armes : *d'argent à trois jumelles de gueules en bande ;* elle écartelait d'ordinaire son blason de celui de la famille des seigneurs de Montmurat, en Auvergne, dont elle avait recueilli les biens : *d'azur à un lion léopardé d'argent, soutenu d'or, et à la vache passante de gueules.* Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, située près de Figeac, qui avait le titre de première baronnie du Quercy. Les seigneurs de Felzins figuraient dès la fin du XIe siècle parmi les protecteurs de l'abbaye de Figeac. Jean de Felzins, marquis de Montmurat, eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille : 1° Marie-Hélène, mariée en 1646 à Flotard de Turenne, marquis d'Aynac ; 2° Catherine, mariée à Jean de Turenne, Sgr d'Aubepeyre, frère de son beau-frère.

FENAUX de MAISMONT.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 12 mars 1859 a autorisé M. Joseph-Denis Fenaux, né en 1780 à Valenciennes (Nord), marié à Mlle Oyon, et ses deux fils, Alexandre-Edouard-Jean-Baptiste Fenaux, né à Nancy en 1823, marié en 1863 à Mlle de Glos, et Jules-Joseph Fenaux, né en 1834 à Sainte-Radegonde, à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Maismont qu'avait déjà porté leur père et aïeul.

Principales alliances : de Glos 1863, de Loverdo 1894, de Bernard de Talode du Grail 1892, de Fresne, etc.

FENELON (de Salignac-). Voyez : Salignac-Fénelon (de).

FENELON (de Caze de la Bove de Salignac de la Mothe-). Voyez : CAZE DE LA BOVE DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON (DE)

FENESTRE (Bodet de la). Voyez : BODET DE LA FENESTRE.

FENIEUX, ou **FENIEU**, de **SAINT-PRIEST**, de **VAUBOURDOLLE**, de **PLAISANCE**, de **LALANNE**, etc. Armes : *d'azur à un phénix essorant d'or, becqué et membré de gueules, soutenu d'un croissant d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille FÉNIEUX (aliàs FÉNIEU, ou DU FÉNIEU,) a eu pour berceau la petite ville de Château-Ponsac, dans la Marche, où son premier auteur connu exerçait en 1519 la profession de notaire.

Beauchet-Filleau a donné un résumé de sa généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges* de l'abbé Nadaud, publié et annoté par l'abbé Lecler, dans le *Nouveau d'Hozier*, etc. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie que la famille Fénieux produisit sous Louis XVI au Cabinet des Ordres du Roi pour faire reconnaître sa noblesse d'ancienne extraction et le rapport défavorable envoyé en octobre 1788 par le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ce travail.

François de Fénieu, auquel remonte la filiation, est rappelé dans un acte passé, longtemps après sa mort, le 29 octobre 1619. Il eut deux fils, Louis et Martial. L'aîné de ceux-ci, Louis du Fénieu, sieur de Biossac, juge de Monisme et de Bessines, demeurant en la paroisse de Château-Ponsac, est qualifié dans plusieurs actes écuyer et sieur de Vaubourdolle. Il épousa Catherine Cailloux de Razès, qui se remaria à Jean Portier, ou Pothier, écuyer, sieur de Planechaud, et en eut trois fils, Gaspard (aliàs Georges), François et Jacques[1]. Le puîné, Martial Fénieu, chanoine et aumônier de Notre-Dame la Grande de Poitiers, conseiller et aumonier de la Reine-mère, prieur de Bandouille, fit son testament, le 18 juillet 1578, en faveur de ses trois neveux, Georges, François et Jacques, fils de son frère, Louis, Sgr de Biossac, juge de Monisme, tué par les ennemis du Roi, et de Catherine

[1] D'après le *Nobiliaire du Limousin*, Louis de Fénieu aurait épousé Catherine de Razès par contrat du 7 mai 1576 et serait mort le 15 juin 1588. D'après la généalogie de 1788 il aurait passé un contrat de vente le 23 avril 1582. Ces trois dates ne se concilient ni avec le testament de son frère Martial, ni avec la date du mariage de son deuxième fils François, en 1593. Il y a là une preuve évidente que les premiers degrés de la filiation ont été établis à l'aide de titres faux, ou falsifiés. D'après Beauchet-Filleau, Louis de Fénieu aurait épousé en premières noces Catherine Caillaix, ce qui n'explique pas comment il put passer un acte en 1582, étant donné comme défunt dans le testament de 1578.

Caillou de Razès. Le deuxième de ces neveux, François Fénieu, Sgr de la Merronnière, épousa, le 22 mai 1593, Suzanne Buor et fit son testament à Poitiers, le 4 mai 1630, en faveur de ses neveux. L'aîné, Gaspard, appelé Georges dans le testament de 1578, écuyer, Sgr de Biossac et de Vaubourdolle, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, épousa vers 1587 Anne du Monteil. Il eut plusieurs fils dont deux, Gaspard et Jacques, furent les auteurs de deux branches.

La famille de Fénieux ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par jugements des intendants lors des recherches ordonnées par Louis XIV. On trouve, au contraire, qu'à cette époque ses représentants se désistèrent d'eux-mêmes de leurs prétentions nobiliaires et furent soumis à la taille. Elle sollicita en 1757 du roi Louis XV des lettres patentes de confirmation de noblesse et demanda sous Louis XVI à être maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction.

L'auteur de la branche aînée, Gaspard de Fénieu, écuyer, Sgr de Biossac, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, épousa, le 2 août 1628, Marthe de Saint-Georges, fille du seigneur de Fraisse et issue d'une des meilleures familles nobles de sa région. Son fils, Gaspard de Fénieu, Sgr de Biossac, marié, le 22 novembre 1655, à Marthe de Razès, décédé en 1693, fut condamné comme usurpateur de noblesse, lors de la recherche de 1666, à une amende de 400 livres qu'il paya. Cette branche fut connue dans la suite sous le nom de Fénieu de Saint-Priest. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant Joseph-Théodore de Fénieu de Saint-Priest, né le 17 avril 1805, qui épousa Gabrielle-Zulma Merle de la Brugière et qui en eut une fille, Marie-Joséphine.

L'auteur de la branche cadette, Jacques du Fénieu, Sgr de Vaubourdolle, épousa, le 16 février 1631, Jeanne le Borlhe, entra dans les ordres après la mort de celle-ci, devint chanoine de l'église de Poitiers et mourut à Château-Ponsac en 1681. Il laissait deux fils, Jean et Jacques. L'aîné de ceux-ci, Jean de Fénieu, sieur de la Merronnière, président en l'élection de Limoges, résidait à Château-Ponsac lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 ; il se désista de ses prétentions nobiliaires et fut condamné, le 18 août 1667, à 1.200 livres d'amende par jugement de l'intendant de Limoges, M. d'Aguesseau. Le puîné, Jacques de Fénieu, sieur de Vaubourdolle, marié en 1661 à Marie Chaud, fille d'un juge sénéchal de Château-Ponsac, fut condamné à l'amende le 3 mars 1667, comme usurpateur de noblesse, par jugement du même magistrat ; il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, registre de Limoges. Il eut lui-

même deux fils : 1° Jacques de Fénieu, Sgr de Vaubourdolle, baptisé en 1661, qui épousa à Limoges en 1716 Marie-Anne du Bois et qui continua la lignée ; 2° Joachim de Fénieu, Sgr de la Forge, qui épousa en 1714 Marie-Françoise de la Lanne, fille d'un procureur fiscal du marquisat de Magnac, et qui en eut trois fils dont on ignore la destinée. Martial de Fénieu, Sgr de Vaubourdolle, fils de Jacques, épousa en 1762 Marie-Anne de Blom, héritière de la seigneurie de Plaisance. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon. Il fut père d'André-Louis Fénieux de Plaisance, né en 1767, décédé en 1842, et grand-père de Gaspard-Joachim de Fénieu de Plaisance qui épousa Mlle de Vérines de la Valette et qui en eut quatre fils. Cette branche paraît être également éteinte.

Principales alliances : de Saint-Georges (de Vérac) 1628, de Razès 1655, de la Couture-Renom 1695, Taveau 1760, de Poute de Puybaudet 1836, Merle de la Brugière, de Blom 1762, du Breuil de Souvolle 1842, de Barton de Montbas vers 1800, de Seiglières du Plantadis, 1719, etc.

FÉNIGAN.

La famille Fénigan appartient à la bourgeoisie de la Basse-Bretagne. D'après une tradition, rapportée par Kerviler dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne*, elle descendrait d'un Irlandais nommé O'Fenigan qui serait passé en France sous Louis XV et qui aurait été blessé à la bataille de Fontenoy. Le fils de celui-ci, Thomas Fénigan, était en 1789 avocat à Chateaulin. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Lylas, né en 1794, décédé en 1865, fut avocat général, puis conseiller, à la Cour de Rennes et conseiller général d'Ille-et-Vilaine et dont le deuxième, Edouard, avoué à Châteaulin, fut père d'Edouard-Robert Fénigan, né en 1834, président du tribunal de Châteaulin.

Principale alliance : Zager.

FÉNIS de la PRADE, de la COMBE, du TOURONDEL, de la BROUSSE (de).

Armes : *d'azur à un phénix d'or prenant son essor sur un bûcher de gueules et regardant un soleil d'or mouvant du canton dextre.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Fénis appartient à la noblesse du Limousin.

On en trouvera des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de M. Champeval.

La famille de Fénis occupait dès le xve siècle un rang honorable dans la bourgeoisie de Tulle. M. Champeval mentionne un Jean Fénis qui était en 1434 notaire dans cette ville.

Le travail conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation à un Pierre Fénis qui fut nommé, par provisions du 9 octobre 1536, procureur général de Sa Majesté en l'élection du Bas-Limousin. D'après le travail de M. Champeval ce magistrat était fils de Jean Fénis, notaire à Tulle de 1513 à 1548, et avait épousé Marguerite de la Forestie. Il eut pour fils (aliàs pour frère d'après M. Champeval) Jean de Fénis qui lui succéda dans son office par provisions du 8 décembre 1563. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils, Martial et Antoine, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, noble Martial de Fénis, Sgr de la Prade, épousa Hélène de Maruc par contrat du 18 janvier 1558. Il était en 1597 procureur du Roi en l'élection de Tulle et en 1610 juge ordinaire de Tulle pour l'évêque. Son fils, Pierre de Fénis, Sgr du Theil et de la Prade, était conseiller du Roi, président lieutenant-général en la sénéchaussée du Bas-Limousin et maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois quand il épousa, par contrat du 26 novembre 1609, Honorée Meynard, fille d'un lieutenant-général au siège de Brive. Il devint dans la suite conseiller ordinaire aux Conseils d'Etat et privé et paraît avoir été définitivement anobli par ses fonctions. Il fut père de noble Ignace de Fénis, Sgr de la Prade et de Laborie, lieutenant-général en la sénéchaussée du Bas-Limousin, conseiller d'Etat en 1652, brillamment apparenté par son mariage, en 1648, avec Madeleine de Saint Chamans, et grand-père de Pierre de Fénis, Sgr de la Prade, Branceilles, etc., marié en 1675 à Jeanne Vézy. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Fénis, Sgr de la Prade, décédé en 1701 sans postérité masculine, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 25 juillet 1698, par jugement rendu à Angoulême de M. de Bernage ; 2° François-Martial de Fénis, Sgr de la Prade, conseiller au Grand Conseil, maire de Tulle, marié, le 9 novembre 1714, à Gabrielle Mérigot de Sainte-Fère, veuve du marquis de Gain de Montaignac, décédé en 1752, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 26 septembre 1728, par jugement de M. Boucher d'Orsay, intendant de Limoges. Jean de Fénis de la Prade, fils de François-Martial, était encore mineur quand il épousa, le 28 février 1742, Françoise de Chastenay-Lanty ; il fut plus tard premier président au présidial de Tulle. Son descendant, Jean de Fénis, connu sous le titre de baron de la Prade, vendit en 1877 le château patrimonial de la Prade. Il est décédé à Brive vers 1890 survivant à son fils et ne laissant qu'une fille mariée en 1856 au marquis de Cosnac.

L'auteur de la branche cadette, Antoine de Fénis, écuyer, sieur de la Combe, était trésorier payeur des gages des officiers du siège présidial du Bas-Limousin quand il épousa Anne Desprez par contrat du

5 février 1588. Son fils, Martial de Fénis, Sgr de la Pardulferie et de la Combe, conseiller magistrat au siège présidial de Tulle, épousa Mathive du Pouget par contrat du 5 mai 1619. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, tous deux appelés Antoine, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. Un troisième fils, Martin de Fénis, sieur de l'Ouradour, était poursuivi en 1667 comme usurpateur de noblesse; il épousa dans la suite Léonarde Borie dont il n'eut pas d'enfants.

Antoine de Fénis, Sgr de la Boissière, auteur du premier rameau, épousa, le 8 décembre 1641, Françoise de Bussière, fille d'un procureur du Roi ès sièges de Tulle, et fut nommé en 1652 membre du Conseil d'Etat privé. Son fils, Martial de Fénis de la Combe, nommé en 1672 procureur du Roi ès sièges royaux de Tulle, épousa cette même année Catherine Eudes, ou Heude, fille d'un maître d'hôtel de Mme la duchesse d'Orléans. Il fonda à Tulle, en 1690, une importante manufacture d'armes à feu, fut maintenu dans sa noblesse, le 1er mai 1701, par jugement de M. de Bernage, intendant, et mourut en 1721. Jean-Louis de Fénis de la Combe, né à Tulle en 1745, grand-prévôt de la cathédrale de cette ville, fut élu en 1789 député suppléant du clergé aux Etats généraux; il fut appelé à siéger en 1790 en remplacement du vicomte de la Queuille, député de la noblesse, démissionnaire ; il vécut plus tard dans la retraite et mourut à Paris en 1822. Le colonel de Fénis de la Combe, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé à Paris en 1876 à l'âge de 71 ans. Ce rameau comptait un représentant dans l'armée en 1914.

Antoine le cadet de Fénis, auteur du second rameau, fut nommé, le 8 février 1662, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il avait épousé en 1640 Catherine de Bar, héritière de la seigneurie du Tourondel. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François de Fénis, Sgr du Tourondel et d'Auliat, maintenu dans sa noblesse, le 12 mai 1700, par jugement de M. de Bernage, qui épousa en troisièmes noces, en 1688, Suzanne Lachaud, fille d'un avocat, et qui en eut plusieurs enfants; 2° Martin de Fénis, Sgr de la Brousse, ingénieur en chef au département de Blaye, Oléron et Fort-Médoc, marié en 1699 à Jeanne Lachèze, fille d'un bourgeois de Tulle, dont la descendance masculine s'éteignit en 1815. Le chef de ce rameau, Jean-Joseph de Fénis du Tourondel, né vers 1787, décédé en Angleterre le 4 mai 1857, prit un beau jour sous la Restauration le titre de marquis du Tourondel, puis ceux du prince de Rohan et de duc de Ventadour. Il avait épousé en 1820 Mme de Pignol, née d'Arche, dont il eut une fille, Mme Colombani de Niolo. Il se remaria en Angleterre quelques jours avant sa mort, le 27 avril 1857, à Mlle Clémentine Thomson, âgée de 20 ans, qui se remaria dans la suite à un comte Anatole Lemarcis. Il eut de cette

seconde union un fils posthume, Jean-Joseph-Albert, né à Paris le 28 décembre 1857, que sa mère fit inscrire à l'état-civil sous le titre de prince de Rohan-Fénis. Sur les réclamations de la maison de Rohan cet enfant fut condamné à quitter ce titre par jugement du tribunal de la Seine du 29 février 1860. Jean-Joseph-Albert de Fénis a été connu depuis lors sous le titre de marquis du Tourondel.

Martial de Fénis, écuyer, Sgr de la Combe, conseiller et procureur du Roi au présidial de Tulle ; François de Fénis, Sgr du Tourondel ; Joseph Defénis, médecin à Tulle ; François-Martial de Fénis, conseiller du Roi, président au présidial de Tulle, grand prévôt de l'église de ladite ville ; Pierre de Fénis, chanoine du chapitre de l'église de Tulle ; et N... de Fénis de la Borye, chanoine du même chapitre, firent enregistrer leur blason, ou l'eurent enregistré d'office, à l'Armorial général de 1696.

MM. de Fénis de la Brousse, de Fénis de Roussillon, Fénis du Tourondel, de Fénis de la Prade, de Fénis, chevalier de la Prade, et de Fénis de la Feuillade prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Limousin.

La famille de Fénis a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des maires de Tulle, un trésorier de France, des magistrats, des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : Desprez, de Meynard, 1609, de Saint-Chamans 1648, d'Arche, de Chastenay-Lanty 1742, de Saint-Priest de Saint-Mur, du Griffolet, Couderc de Saint-Chamant, de Cosnac, de Gaye, de Rodorel de Seilhac 1715, d'Emmerez de Charmoy 1709, Chauveau de Rochefort, de Jaucen de Poissac 1749, Sanlot 1766, de Chazettes de Bargues, de Muzino, de Bar, de Chatillon 1788, etc.

FENOUILLOT de FALBAIRE. Armes (d'après *le Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin Deflorenne) : *d'azur à un chevron de..., accompagné en chef de deux annelets et en pointe d'une tige de fenouil au naturel.*

La famille Fenouillot de Falbaire, fixée en Provence au cours du XIXe siècle, est originaire de Salins, en Franche-Comté, où elle occupait au XVIIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Charles-Georges Fenouillot de Falbaire de Quincey, né à Salins en 1727, nommé en 1782 inspecteur général des salines de Lorraine et Franche-Comté, décédé en 1801, fut un auteur dramatique distingué. Il fit jouer en 1767 dans le salon de la duchesse de Villeroy une pièce politique, du reste assez médiocre, l'*Honnête criminel,* dont la représentation en public ne fut autorisée qu'en 1790 et qui eut un retentis-

sement considérable. Son frère, Jean Fenouillot, né à Salins en 1748, avocat du Roi au bureau des finances et inspecteur de la librairie pour la Franche-Comté, fut à l'époque de la Révolution un des publicistes royalistes les plus en vue. Il fut plus tard conseiller à la Cour de Besançon et mourut dans cette ville en 1826.

Principale alliance : de Gabrielli de Gubbio.

FENOUILLET (Abric de). Voyez : Abric de Fenouillet.

FENOYL (Gayardon de). Voyez : Gayardon de Fenoyl.

FER de la MOTTE, de la SAUDRE, de BONABAN et de la GERVINAIS (le). Armes : *échiqueté d'or et de gueules*. — Aliàs : *échiqueté d'argent et d'azur*. — Supports : *deux lions*.

La famille le Fer est très anciennement connue à Saint-Malo, en Bretagne. D'après la tradition elle serait originaire du Blésois d'où Jean et Michel le Fer, frères, seraient venus s'établir à Saint-Malo en 1488. Cependant son nom était porté dans cette ville dès 1462.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes* et Saint-Allais en a donné une généalogie sommaire dans le tome II de son *Nobiliaire universel*.

Jacques et Michel le Fer, chanoines de Saint-Malo, furent députés aux Etats royalistes de Rennes, en 1590. Honorable homme Bertrand le Fer, sieur de Limonnay, inhumé à Saint-Malo le 8 janvier 1606, avait épousé, le 15 juin 1560, Guillemette Gravé. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, honorables hommes Jacques et Macé le Fer, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la famille le Fer.

Les représentants de ces deux branches furent déboutés en 1668 de leurs prétentions nobiliaires par arrêt de la Chambre de réformation. La famille le Fer fut encore déboutée en 1702 par arrêt du Conseil d'État.

L'auteur de la branche aînée, Jacques, sieur de Limonnay, épousa en 1593 Claire Malherbe. Sa descendance, connue sous le nom de le Fer de la Motte, ne paraît pas avoir jamais cherché à régulariser sa situation nobiliaire. Elle est représentée de nos jours par deux rameaux qui ont pour auteurs les deux fils de maître Charles-Louis le Fer, sieur de la Motte, né à Saint-Malo en 1744, marié dans cette ville en 1778 à Josèphe-Claire Joliff.

L'auteur de la branche cadette, Macé, sieur de la Saudre, décédé à Saint-Malo en 1615, avait épousé en 1593 Perrine Guillaumé, fille d'un procureur des bourgeois de cette ville. Leur fils, noble homme

Bertrand le Fer, sieur de la Saudre, décédé à Saint-Malo en 1655, eut de son mariage avec Guillemette Martin deux fils, François et Luc, qui furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche cadette.

Un des représentants du premier rameau, Guillaume-Pierre le Fer, sieur de la Saudre, fut pourvu en 1763 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Il n'eut pas d'enfants et ce fut son frère aîné, François-Guillaume le Fer, sieur de la Saudre, marié à Cadix en 1751 à Damase Rouland, qui continua la lignée. La descendance de celui-ci est connue de nos jours sous les noms de LE FER DE BONABAN et de LE FER DE LA SAUDRE, M. Hippolyte-Eugène le Fer demanda le 17 septembre 1865 l'autorisation de joindre régulièrement á son nom celui de : DE BONABAN. Mlle le Fer de la Saudre épousa vers 1870 M. Robert de Saint-Victor, notaire à Saint-Valery.

Le chef du rameau cadet, François le Fer, Sgr de Beauvais, né à Saint-Malo en 1672, fut pourvu en 1711 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Sa descendance est connue de nos jours sous le nom de : LE FER DE LA GERVINAIS.

La famille le Fer a fourni des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : le Saige, Ginguené 1810, Bouvet de la Maisonneuve, Vittu de Kerraoul, Pleuvier de la Pontais 1899, de Longueau de Saint-Michel, Sebire 1787, Magon 1825, Apuril de Kerloguen, Urvoit de Saint-Mirel, de Brunet du Guillier, Loysel 1909, etc.

FÉRA de ROUVILLE et de SAINT-PHALLE (de). Armes : *d'argent à un lion d'azur chargé sur l'épaule d'une fleur de lys d'or et armé et lampassé de gueules.* — La branche cadette écartèle ses armes de celles de la famille de Saint-Phalle : *de gueules à trois casques fermés d'argent*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FÉRA DE ROUVILLE ET DE SAINT-PHALLE, venue en France à la suite de la reine Catherine de Médicis, est originaire de Mantoue, en Italie.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie sommaire dans son *Dictionnaire de la noblesse.* On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsqu'elle sollicita les honneurs de la Cour, en 1789.

Noble Philippe de la Féra, auquel ce travail fait remonter la filiation, est rappelé comme défunt dans une sentence arbitrale rendue à Mantoue, le 1er octobre 1398, en faveur de son fils, noble François Féra,

citoyen de ladite ville. Celui-ci, dont l'alliance est demeurée inconnue, est lui-même rappelé comme défunt dans un acte du 26 juillet 1455 par lequel son fils, recommandable homme Barthélemy Féra, citoyen de Mantoue, acquit dans cette ville une maison et divers immeubles. On ne connaît pas non plus le nom de la femme de Barthélemy Féra, mais on sait qu'il eut trois fils nommés François, Philippe et Gaspard. Ses deux fils aînés, François et Philippe Féra, firent une acquisition le 16 septembre 1476. Le troisième, Gaspard Féra, qui continua la lignée, figure dans un certain nombre d'actes avec les qualifications de noble et de seigneur de la ville de Mantoue. Il reçut une reconnaissance le 7 juin 1503. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, magnifique seigneur Balthazar de Féra, noble de la ville de Mantoue, qui passa un accord en 1554 et dont la veuve, Emilie de Castaldi, fit une donation de tous ses biens à son fils, Camille, par acte passé à Mantoue le 16 février 1560.

Ce Camille de Féra était venu très jeune se fixer en France et fut attaché à la personne de Catherine de Médicis, femme du Dauphin, plus tard le roi Henri II. Il devint dans la suite gentilhomme de la chambre du Roi, obtint d'Henri III, en août 1578, des lettres patentes de naturalisation, qu'il fit enregistrer à la Chambre des comptes le 14 janvier suivant, fut chargé d'une ambassade en Turquie, épousa, par contrat passé le 12 février 1580 dans le cabinet de la Reine-mère, une des demoiselles de cette princesse, Victoire d'Ayella, fille d'un gentilhomme napolitain, et mourut, le 5 janvier 1594, dans la terre de Rouville dont il s'était rendu acquéreur le 20 juin 1579. Il était chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils, Charles de Féra, Sgr de Rouville, né en 1581, d'abord page de la Grande Ecurie du roi Henri IV, puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant-colonel de cavalerie, décédé au château de Rouville le 20 mai 1648, épousa d'abord, le 25 septembre 1611, Françoise Colas de Rocheplatte, d'une vieille famille orléanaise, encore existante, puis, le 18 janvier 1628, Hélène de Fitte de Soucy. Charles de Féra, né de la première union, connu sous le titre de baron de Rouville, fut maréchal des logis des gentilshommes du bailliage de Nemours. Il épousa, le 25 janvier 1655, Jeanne-Victoire de Saint-Phalle, dernière représentante d'une vieille famille noble, originaire de l'Artois, qu'il ne faut pas confondre avec la maison de Saint-Phalle actuellement existante. Il eut de cette union plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en 1702. Deux de ses fils, Léon et Charles de Féra, furent les auteurs de deux branches. Un autre, Victor de Féra, décédé à Malte en 1741, fut admis en 1692 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et devint commandeur de Villedieu, en Normandie.

La branche aînée paraît être aujourd'hui éteinte. Son auteur, Léon de Féra, baron de Rouville, né en 1666, fit en 1682 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Il épousa en 1703 Marie-Catherine de Nivert de Rochefort et mourut à Dannemarie en 1728. Il avait obtenu en 1720 l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles, Élisabeth, née en Beauce, mariée dans la suite à M. de Toustain-Richebourg. Un de ses fils, Charles-Léon de Féra, baron de Rouville, décédé sans postérité masculine, fut admis en 1725 parmi les pages de la Grande Ecurie. Un autre, Charles-Victor de Féra de Rouville, Sgr du Plessis-au-Chapt, né en 1717, épousa en 1751 Marie-Jeanne Grisard, fille d'un procureur du Roi à l'élection de Provins. Il fut père de Jean-Léon de Féra de Rouville, né à Provins en 1751, décédé à Fontainebleau en 1820, qui fut député suppléant de la noblesse du bailliage de Nemours aux Etats généraux de 1789.

L'auteur de la branche cadette, Charles de Féra, Sgr de la Haute-Maison, de Saint-Loup, etc., né en 1675, capitaine d'infanterie, marié, le 31 décembre 1707, à Anne Repsart, releva le nom et les armes de la famille de Saint-Phalle à laquelle appartenait sa mère. Il fut père de Charles-Antoine de Féra de Saint-Phalle, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1733 Anne-Françoise le Bègue, fille unique d'un ancien procureur fiscal de la grande mairie de Dannemarie, et grand-père de Pierre-Charles-Camille de Féra, connu sous le titre de marquis de Saint-Phalle, qui épousa en 1757 Mlle de Bombelles. Le fils de ce dernier, Henri-Camille de Féra, marquis de Saint-Phalle, né en 1758 au diocèse de Sens, était en 1789 en instance pour obtenir les honneurs de la Cour ; il ne put jouir de cette faveur en raison des événements de la Révolution. Il prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Meaux à cause de ses fiefs de Lourps et de la Haute-Maison. Il épousa Mlle Champion de Cicé, puis, en 1798, Mlle de Langeron, décédée presque centenaire en 1867. Cette branche s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Mlle Henriette-Pauline de Féra de Saint-Phalle a épousé à Paris en 1893 M. Gaston-Ernest Aubry.

La famille de Féra a fourni de nombreux officiers, une chanoinesse comtesse de Neuville (Flore-Victoire de Féra de Saint-Phalle, née en 1761), etc.

Principales alliances : Colas de Marolles 1611, de Fitte de Soucy 1628, de Vigny, de Saint-Phalle 1655, de Cambray-Digny, de Toustain-Richebourg 1746, d'Estrée 1751, Courtin de Villiers 1734, 1751, du Bousquet d'Argence 1755, de Bombelles 1757, Champion de Cicé, Andrault de Langeron 1798, etc.

Une famille de Ferra a appartenu à la noblesse du Bugey. Elle portait pour armes : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois sautoirs d'or*. Elle fut anoblie par lettres enregistrées le 22 octobre 1599. Georges de Ferra de Courtine, ancien élu en l'élection de Belley, obtint des lettres de relief de dérogeance données à Reims le 6 juin 1654 et enregistrées à la Chambre des comptes le 16 mai 1656. La famille Ferra de Courtine fut admise aux États du Bugey et fut maintenue dans sa noblesse par jugements de 1670 et 1699. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marguerite-Françoise Ferra de Courtine fit en 1758 pour être admise à Saint-Cyr. MM. Anthelme Ferraz de Courtine et Louis-André Ferraz de Courtine de Montganod prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Belley.

FÉRAL (**Néchaud de**). Voyez : Néchaud de Féral.

FERANDIÈRE (**Guiot de la**). Voyez : Guiot de la Ferandière.

FERANDIÈRE (**Picault de la**). Voyez : Picault de la Ferandière.

FÉRAUDY (**de**), dans le comté de Nice et en Orléanais. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1828) : *fascé d'or et de gueules de six pièces à l'étoile à six rais d'azur chargeant la première et au sautoir de gueules brochant sur le tout.*

La famille de Féraudy était honorablement connue au XVIIIe siècle dans l'ancien comté de Nice.

Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Thoard, situé près de Digne, en Haute-Provence, et revendique une origine commune avec une famille Féraudi qui possédait dès le XIe siècle la seigneurie de Thoard. C'est à cette dernière famille qu'appartenaient Raymond Féraudi, Sgr de Thoard, célèbre troubadour, décédé à Lérins en 1324, et son fils, Bertrand, également troubadour, décédé en 1345. La puissante maison de Glandevés, éteinte en 1832, était une branche détachée au XIIIe siècle de la famille Féraudi de Thoard.

On trouvera une généalogie de la famille de Féraudy actuellement existante dans un ouvrage qui parut à Paris en 1847 sous le titre suivant : *Armorial général de d'Hozier*, *registre VIII*, *tome XI*, mais qui, dans la réalité, n'a rien de commun avec le célèbre *Armorial général de d'Hozier*.

Ce travail ne doit être accepté qu'avec la plus grande réserve. Acceptant toutes les prétentions de la famille de Féraudy, il en fait remonter la filiation à Guillaume Féraldi, glorieux chevalier, Sgr de Thoard, qui prit part à la première croisade, en 1096.

Jean Féraudi, chevalier, Sgr de Thoard, épousa Anne de Castellane par contrat du 22 mars 1503 et fit son testament le 19 mars 1534. La généalogie mentionnée plus haut lui attribue deux fils, Antoine et Guillaume, qui auraient été les auteurs de deux branches.

La branche cadette, issue de Guillaume, possédait au XVIIIe siècle la seigneurie de Sainte-Marguerite, au comté de Nice. Elle s'éteignit avec Ange-François Féraudi, comte de Sainte-Marguerite, né à Puget-Théniers, colonel sarde, qui mourut à Grasse en 1825 à l'âge de 69 ans sans laisser de postérité de son mariage avec une demoiselle Alziari.

Antoine Féraudy, dont on a voulu faire le fils aîné de Jean Féraudi, chevalier, Sgr de Thoard, et d'Anne de Castellane, épousa, le 4 juin 1533, Rose de Dominici et mourut en 1557. Sa descendance fut longtemps, peut-être par suite de dérogeance, dans une situation nobiliaire très douteuse. Il fut père de Jean-François Féraudi, né en 1534, reçu en 1557 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, qui épousa à Puget-Théniers vers 1570 Honorade de Brés. Le petit-fils de celui-ci, Jean-Antoine Féraudi, né le 20 janvier 1617, docteur ès droits, Cosgr de Dine, épousa, le 27 septembre 1639, Jeanne de Champourcin. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Honoré et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. C'est vraisemblablement par erreur que l'auteur du travail conservé dans l'*Armorial général de d'Hozier* a avancé que les représentants de ces deux rameaux avaient été maintenus dans leur noblesse, le 10 décembre 1732, par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence.

Le chef du premier rameau, Dominique Féraudi, consul général du roi de Sardaigne à Marseille, fit reconnaître sa noblesse par jugement rendu à Nice le 29 août 1769 de Joseph-Antoine Matton, comte de Bénevel, intendant général de la ville et du comté de Nice. Il laissa trois fils qui vinrent se fixer à Blois : 1° Joseph-Barthélemy, né à Marseille en 1762, colonel du génie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis ; 2° Dominique, dont les deux fils furent des officiers distingués ; 3° Honoré, demeuré célibataire, qui vivait encore à Blois en 1847. C'est à ce rameau qu'appartient M. de Féraudy, né à Joinville-le-Pont en 1859, l'éminent sociétaire de la Comédie-Française.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie du rameau cadet dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.* L'auteur de ce rameau, Jean Féraud, ou Féraudy, né à Thoard, fut reçu le 19 juillet 1663 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. Lors de la grande recherche commencée en 1666 il paya volon-

tairement, en 1667, une amende de 42 livres pour avoir usurpé la qualification d'écuyer. Il épousa, le 28 juillet 1678, Françoise Ribotti et fut père d'Honoré Féraudi, né le 16 mai 1689 à Rigaud, au comté de Nice, docteur en médecine, qui épousa le 7 juin 1726 Marie-Anne Champossin. Le fils de celui-ci, Jean-Antoine Féraudy, né le 10 juin 1728, vint se fixer à Rouen et fut reçu en 1766 avocat au Parlement de Normandie. Il épousa Marie-Anne de Brachet par contrat passé à Châteaudun le 15 juin 1776, obtint du roi Louis XVI des lettres de naturalisation données à Versailles en mars 1784, fut pourvu de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances d'Orléans et mourut peu de temps après, le 11 septembre 1786. Son fils unique, Antoine-Daniel de Féraudy, né à Rouen le 13 juillet 1778, lieutenant-colonel en 1820, inspecteur général des bâtiments civils, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, marié à Paris en 1815 à Mlle Berthelin de Mauroy, décédé en 1859, reçut du roi de Sardaigne, par lettres patentes du 24 novembre 1826, concession du titre de comte dans la possession héréditaire duquel il fut confirmé, le 7 mai 1828, par lettres patentes du roi Charles X ; il obtint en même temps que ces dernières lettres le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils dont le second, Philippe-Henri, vicomte de Féraudy, né en 1817, marié à Mlle de Brachet, a continué la descendance.

La famille de Féraudy a fourni des officiers de mérite. Le colonel Georges de Féraudy a été tué à l'ennemi en octobre 1914.

Principales alliances : de Brachet (trois fois), Berthelin de Mauroy, de Jourdan de Savonnières 1918, de Gourcy 1908, de Roussen de Florival 1882, Herbette 1895, Aubert de Vincelles 1921, etc.

FERAULT de FALANDRES (de). Armes : *d'azur à une carpe d'argent posée en fasce ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions, la tête contournée.*

La famille de Férault de Falandres appartient à la noblesse de Normandie. D'après la tradition elle serait originaire d'Angleterre.

On en trouvera une généalogie dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny.

Ce travail en donne la filiation depuis Charles Férault, dont le fils, Isaac Férault, Sgr d'Echassey, épousa dans les dernières années du XVIe siècle Louise Mallard, héritière de la seigneurie de Falandres, et dont le petit-fils, Noël Férault, Sgr de Falandres, né en 1600, épousa Jeanne Aubert. Le fils de ce dernier, maître Marquis Férault, sieur du Chesne, lieutenant du Roi à Alençon, domicilié à Séez, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XIV données à Paris en avril 1653,

vérifiées en la Chambre des comptes le 7 août 1655. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Marquis Férault se fit accorder en 1666 de nouvelles lettres patentes qui confirmaient celles de 1653. Sur le vu de ces lettres il fut maintenu dans sa noblesse, le 1er avril 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. De son mariage avec Marie de Viette il eut quatre fils dont les deux aînés, Noël et Charles, furent chevaliers de Saint-Louis, dont le troisième, Jean-Antoine, fut conseiller au Parlement de Normandie et dont le plus jeune, Alexandre, Sgr de Valendrey, Falandres, etc., épousa, le 7 mai 1692, Louise de Chanu et continua la lignée. L'aîné des petits-fils de ce dernier, Louis-Jean-Baptiste Férault de Falandres, décédé sans postérité en 1814, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Falandres qui fut conservé depuis lors par le chef de la famille. Son frère, Charles-Alexandre Férault, comte de Falandres, capitaine au régiment de Beauvaisis, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1803, épousa Marie-Hippolyte de Séran. Leur fils unique, Louis-Raymond de Férault, marquis de Falandres, né en 1792, épousa en 1838 Mlle Guyon de Quigny. Il en laissa deux enfants, une fille, qui épousa en 1863 le général de division vicomte de la Hitte, et un fils, Henri-Raymond, marquis de Falandres, né en 1842, qui épousa d'abord Mlle du Hays, puis Mlle de Maulde, et qui a eu des enfants.

La famille de Férault de Falandres a fourni des officiers distingués.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Falandres dans le département de l'Orne.

Principales alliances : Mallard, de Viette, de Mary de Préville, de Séran, de Guyon de Quigny, du Cos de la Hitte 1863, 1906, de Maulde 1881, du Hays, Huet de Froberville 1896, Perret du Cray 1905, Bottée de Toulmon 1895, etc.

FERAY et FERAY-BUGEAUD d'ISLY. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1769 et de 1775) : *d'argent semé de mouchetures d'hermines de sable, à trois croissants d'azur, 2 et 1, surmontés d'une rose de gueules.*

La famille Feray est une des plus anciennement connues de la ville du Havre, en Haute-Normandie.

On trouvera son histoire dans la *France protestante* de Haag.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Jean Féray qui en septembre 1592 fut compromis, avec le commandant de l'artillerie du Havre, le bailli de Dieppe et plusieurs autres personnages, dans

un complot destiné à mettre les Anglais en possession du port du Havre pour favoriser les opérations de l'armée protestante.

Le travail de Haag donne la filiation depuis Jean Féray, riche protestant, marié, le 5 juin 1650, à Rachel Avril, qui fonda au Havre une puissante maison de commerce avec les colonies. Jacob Féray, le plus jeune des quatre fils du précédent, dut se convertir au catholicisme après la révocation de l'Edit de Nantes. Il continua la maison de commerce fondée par son père et lui donna un développement considérable. Il épousa à Etretat en juin 1696 Marie de Pimont, fille d'un bourgeois du Havre, et en eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Pierre Féray, négociant à Rouen, fut anobli en février 1769 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* ; sa veuve, Henriette Lefebvre, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Evreux comme dame des fiefs de Buhoin et Decambon-Launay et des paroisses de Tournedos, Graveron, Ormes, Menetottes, Saint-Léger, le Boisnormand, etc.; leur fille unique, Henriette, épousa en 1766 son cousin germain, Jean-Baptiste-Antoine Féray. Un autre fils de Jacob Féray et de Marie Pimont, autre Jacob, né en 1700, négociant, décédé en 1747, épousa Anne Massieu, décédée en 1763, et continua la lignée. Son fils, Jean-Baptiste-Antoine Féray, marié en 1766 à sa cousine Henriette Féray, fut un des plus puissants armateurs de son temps, obtint du roi Louis XVI, en novembre 1775, des lettres d'anoblissement et mourut en 1798 au château de Graveron qu'il possédait près d'Evreux. Il laissa lui-même deux fils, Pierre et Louis, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, Pierre Féray, armateur au Havre, épousa Mlle Eulalie de la Haye-Descours. Leur fils, Louis-Léon, marié en 1847 à une fille du baron Deffaudis, a été connu sous le titre de baron Féray dont on ignore l'origine. Il a été père de Paul, baron Féray, officier supérieur d'artillerie, qui a épousé en 1878 Mlle de Fayet et qui en a eu une nombreuse postérité.

L'auteur de la branche cadette, Pierre Feray, épousa en 1797 Julie Oberkampff, fille du fondateur des filatures de Jouy et d'Essonnes. Il en laissa deux filles, la baronne Nau de Champlouis et la comtesse de Salvandy, femme du ministre de Louis-Philippe. Il eut aussi deux fils. L'aîné de ceux-ci, Ernest Féray, né à Paris en 1804, directeur des établissements d'Essonnes, sénateur républicain de Seine-et-Oise, épousa en 1829 Mlle Léonie Widmer dont il a laissé postérité. Le second, Henri Féray, général de division, décédé en 1870, épousa en 1846 Hélène-Eléonore Bugeaud de la Piconnerie, décédée en 1886, une des filles du maréchal Bugeaud, duc d'Isly. Il eut lui-même deux

fils, Thomas-Ernest, né en 1849, grièvement blessé à Reischoffen en 1870, décédé en 1914, et Napoléon, né en 1853, décédé à Saumur en 1877, qui, par décret du 7 juin 1873, furent autorisés à joindre à leur nom celui de : Bugeaud d'Isly.

Principales alliances : Massieu, Brière, van Robais 1720, 1728, Labouchère, Deffaudis, Oberkampff 1797, Nau de Champlouis, de Salvandy, Bugeaud d'Isly, de Fayet, Mallet, Huet du Rivau 1901, Lucas de Couville 1906, de Wavrechin 1907, de Leusse 1912, etc.

FERCHAULT de RÉAUMUR. Armes (d'après l'*Armorial vendéen*) : *d'argent à un lion de sinople lampassé de gueules.*

La famille Ferchault, ou Ferchault de Réaumur, à laquelle appartenait l'illustre savant Réaumur, est anciennement connue dans la bourgeoisie du Bas-Poitou.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Jean Ferchault, sieur de la Girardière, marié à Marie Poupin, était dans la première moitié du XVIIe siècle receveur des décimes de Luçon. Son fils, Jean Ferchault, d'abord receveur des décimes de Luçon, puis premier gentilhomme de la Fauconnerie du Roi et conseiller du Roi, lieutenant général en l'élection des Sables, marié vers 1635 à Marie Jacquelin, acquit la terre de Réaumur. Il laissa plusieurs enfants. L'aîné de ses fils, René Ferchault, Sgr de Réaumur, conseiller au présidial de la Rochelle, décédé en 1684, avait épousé en 1682 Geneviève Bouchet qui rendit aveu de Réaumur en 1684, 1687, 1699, et 1703. Il eut deux fils : 1° René-Antoine, dont il va être parlé ; 2° Jean-Honoré, Sgr de Réaumur, né à la Rochelle en 1684, marié en 1714 à Catherine Brisson, décédé en 1719. René-Antoine Ferchault de Rèaumur, né à la Rochelle en 1683, premier gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, décédé sans alliance en 1757, fut un des plus grands savants de son temps ; son nom est resté au thermomètre Réaumur ; il fut l'inventeur d'une sorte de verre blanc opaque qui est encore connu sous le nom de porcelaine de Réaumur. Il était commandeur et intendant de l'ordre de Saint-Louis et avait été admis en 1708 à l'Académie des sciences.

La famille Ferchault de Réaumur est représentée de nos jours par un rameau sur lequel on n'a encore pu se procurer que peu de renseignements.

On trouve que Pierre Ferchaut, sieur de la Saulaye, bourgeois de Saint-Christophe-du-Bois, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Mauléon, en Bas-Poitou) : *d'or, coupé d'azur à un fer à cheval de gueules brochant sur le tout.*

N..., veuve de N..., Ferchaud, marchand de sel à Mortagne, fut inscrite au même Armorial avec les armes suivantes : *d'argent à trois fleurs de lys échiquetées de gueules et d'or, posées* 2 *et* 1.

Kerviler mentionne une famille Ferchault de la Villepoullet qui aux XVe et XVIe siècles appartenait à la noblesse du diocèse de Dol, en Bretagne.

FERCOQ du LESLAY. Armes : *d'azur à un coq d'or tenant en son bec un fer à cheval d'argent; parti d'argent à un lion d'azur, couronné, armé et lampassé de gueules,* qui est du Leslay.

Famille de haute bourgeoisie bretonne à laquelle le vicomte de la Messelière a consacré un article dans ses *Filiations Bretonnes*.

Mlle Vincente-Charlotte du Leslay, issue d'une vieille famille noble de Bretagne, décédée à Saint-Brieuc en 1843, épousa pendant la période révolutionnaire Jacques Fercoq, administrateur du district de Rostrenen (Côtes du Nord). Leur fils, Emmanuel-Marie Fercoq, né à Guingamp en 1809, fut autorisé, par décret du 16 décembre 1851, à joindre à son nom celui de la famille du Leslay. Il épousa à Rennes l'année suivante Mlle Péan de Pontfilly et mourut à Saint-Brieuc en 1892 laissant une nombreuse postérité.

Principales alliances : du Leslay, Péan de Pontfilly, Carron de la Morinais, de Courson, etc.

La famille du Leslay, éteinte dans la première moitié du XIXe siècle, figura de 1426 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Vannes et de Cornouaille. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1669 par arrêt de la Chambre de réformation sur preuves de neuf générations remontant à Guillaume du Leslay, marié en 1432 à Odélice Coetquévéran.

FÉRET du LONGBOIS et de PRÉVILLE[1].

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Bayeux, en Normandie.

Louis-Jacques Féret, né en 1705, fils de Gabriel Feret et d'Anne Tariel, d'abord fermier général de l'abbaye de Cerisay pour Mgr de Luynes, puis président au grenier à sel de Bayeux, décédé en 1758, épousa à Commes, le 14 avril 1738, Marguerite Burel. Son fils, Jacques-Louis Féret du Longbois, président au grenier à sel, puis lieutenant particulier au bailliage de Bayeux, décédé en 1783, épousa à Caen en 1761 Henriette-Élisabeth de Montigny d'Herviers. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Henri-Jacques Féret du Long-

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le vicomte de Pompery.

bois, sous-préfet de Bayeux sous la Restauration, président de la Chambre de commerce de cette ville, conseiller général du Calvados, décédé à Commes en 1850, qui continua la lignée ; 2° Henri-Alexandre Féret de Préville, qui épousa Mlle Poirier et qui en eut trois fils, Henri, né en 1807, Alexandre, né en 1808, et Jean, né en 1810. M. André Féret du Longbois, élève de l'Ecole polytechnique, conseiller maître à la Cour des comptes, décédé en 1921, avait épousé sa cousine, Mlle Londo, dont il a laissé trois fils, Henri, Xavier et Roger.

Principales alliances : de Putecoste de Renéville 1859 et 1887, Guéroult de la Bigne, de Montigny d'Herviers, Hébert de la Vacquerie 1818, Folliot d'Urville 1838, etc.

FEREY de ROZENGAT. Armes : *écartelé : au 1 d'or à un fort accosté de deux tours ruinées de sable, ouvert, ajouré et maçonné de sable ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires ; *au 3 d'azur à un cheval galopant d'or ; au 4 d'or à un bouclier de sable, clouté d'argent, chargé en abîme d'une étoile, aussi d'argent, brochant sur deux drapeaux de sable, et accompagné en chef de deux étoiles d'azur.*

Claude-François Férey, né le 22 décembre 1723 à Gray, en Franche-Comté, était fils de François Férey, dit Tourneville, et de Marie Grisard ; il entra dans l'armée et obtint la croix de Saint-Louis, fut nommé en 1789 capitaine de la garde nationale de Gray et fut promu en 1793 au grade de général de brigade. Il avait épousé Anne-Marie Georges. Leur fils, Claude-François Férey, né à Gray en 1771, entra dans l'armée en 1786 comme simple soldat, passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1803, général de division en 1810 et périt en 1812 au combat de Salamanque, en Espagne. Le général Férey était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire sous la dénomination de Rozengat par lettres patentes du 15 janvier 1809. De son mariage avec Mlle Proust il laissa un fils, Eugène, baron Férey de Rozengat, décédé en 1863. Celui-ci épousa vers 1820 Mlle de Mouillebert. Il eut quatre filles, dernières représentantes de leur famille, dont les trois aînées demeurèrent sans alliance et dont la plus jeune épousa en 1860 M. Armand des Nouhes. Mlle Victorine Férey de Rozengat est décédée à Nantes le 8 juin 1909 à l'âge de 88 ans.

FEREY du COUDRAY. Armes de la famille de Pillon du Coudray : *d'or à une fasce d'azur accompagnée de trois molettes d'éperon du même.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. Etienne Férey, magistrat distingué, petit-neveu du duc Pasquier, épousa en avril 1860 Adolphine de Pillon du Coudray. Leur fils, Adolphe Férey, a été connu sous le nom de Férey du Coudray. Il a épousé en 1890 Mlle Pichon, petite-fille du baron Pichon, célèbre collectionneur, et du marquis de Miramon, dont il a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : de Pillon du Coudray, Pichon, de Baglion de la Dufferie 1885, Arnois de Captot 1856, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Pillon du Coudray, honorablement connue en Normandie.

FEREYRE (de).

La famille Fereyre, ou de Fereyre, fixée de nos jours en Angoumois, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie commerciale de Bordeaux. On ne lui connait pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Marie-Françoise Ferayre, fille de messire Ignace Ferayre, conseiller du Roi et grand voyer de la Guadeloupe, et de M. Laurent, épousa à Bordeaux, le 27 juin 1747, messire Joseph-Ignace Chatard, conseiller au Parlement de cette ville. Elisabeth Ferreyre, fille de Jean-Noël Ferreyre, négociant, épousa à Bordeaux, le 12 février 1771, Gaspard Bayon, écuyer, lieutenant général de l'amirauté de la Guadeloupe. Marie-Adèle de Ferreyre, fille de noble Pierre de Ferreyre, épousa à Bordeaux, le 29 octobre 1788, Louis-Hyacinthe, vicomte de Malianche-Vallier, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis. Hélène Fereire de Saint-Antonin, fille de Mme Fereire de Saint-Antonin, née Chabert de la Charrière, épousa à la Basse-Terre en 1870 M. Raphaël Cléret.

FERGON, anciennement **FERGON de la MASSUETTE**. Armes (d'après l'*Armorial Chartrain*) : *d'or à une bande d'azur chargée de deux gonds du champ.*

La famille Fergon, honorablement connue dans le Perche depuis le milieu du XVIIIe siècle, descend d'un René Fergon qui vers 1705 résidait au lieu de Neuillé-Saint-Pierre, en Touraine. Le petit-fils de celui-ci, René-François Fergon, licencié ès lois, receveur des rentes de l'abbaye de Saint-Denis de Larmes, domicilié à Nogent-le-Rotrou, épousa en 1746 Marie-Louise Goislard de Reclore, d'une vieille famille de Nogent-le-Rotrou. Il fut père d'Emmanuel-Gabriel Fergon de la Massuette, maire de Nogent-le-Rotrou, conseiller général d'Eure-et-Loir, décédé en 1835, qui épousa Mlle Travers, grand-père d'Achille-Gabriel Fergon de la Massuette, qui épousa en 1827 Hilarie de Carpentin, héritière de la terre de la Galaisière, à Souancé, et bisaïeul

d'Henri-Philbert Fergon, né en 1832, qui épousa en 1864 Mlle Mahot de Gemasse et qui en a laissé deux enfants.

Principales alliances : Goislard de Reclore, de Carpentin, Mahot de Gemasse, des Plas 1865, Colin de Marnes, Paillard de Chenay 1898, etc.[1].

Les armes attribuées plus haut à la famille Fergon sont celles d'une famille du même nom qui occupait au XVIe siècle un rang distingué sur les confins du Poitou et de la Touraine. Hélie Fergon fut nommé en 1573 greffier de la châtellenie de Saint-Romain-sur-Vienne. Etienne Fergon, Sgr de la Pataudière, près de Loudun, fut trésorier de France et général des finances en Poitou. Il avait épousé Perrine Ferrand, fille d'un intendant du duc de Montpensier. Il eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en 1587. Son fils, Martin Fergon, fut gentilhomme de la maison du Roi. Il épousa Esther du Bec et en eut au moins une fille, mariée à Louis de Beauvau, Sgr de Rivarennes.

FÉRIET (de), en Lorraine et en Bas-Poitou. Armes : *d'or à une croix de sable; au franc canton de gueules chargé d'une tour d'argent*[1].

La famille DE FÉRIET appartient à la noblesse de Lorraine.

Son auteur, Nicolas Fériet, marchand à Saint-Nicolas de Port, décédé dans cette paroisse le 17 janvier 1525, fut anobli, le 15 février 1521, par lettres patentes du duc de Lorraine. De son mariage avec Jeanne Xaubourel, il laissa quatre fils : 1° Nicolas, auteur de la branche aînée actuelle ; 2° Didier, trésorier général de l'évêché de Metz, décédé sans postérité ; 3° Jean-François, décédé à Saint-Nicolas en 1540, qui n'eut que des filles ; 4° Gergonne, auteur de la branche cadette actuelle. Sa descendance fut longtemps assez obscure.

Nicolas Fériet, auteur de la branche aînée, se fixa à Vic après son mariage avec Anne Pierresson. Il fut le trisaïeul d'Henri Fériet, avocat, puis président en l'hôtel de ville de Vic, décédé dans cette le 6 janvier 1692, qui épousa en 1667 Marguerite Huin. Henri Fériet eut de cette union, entre autres enfants, trois fils : 1° César Fériet, conseiller au Conseil souverain d'Alsace en 1694, décédé à Colmar en 1703, dont le fils, Charles de Fériet, né à Colmar en 1702, conseiller au Conseil souverain d'Alsace et au Directoire de la noblesse de Basse-Alsace, mourut sans postérité en 1776 ; 2° François Fériet, Sgr de Dordal, né à Vic en 1674, qui continua la lignée ; 3° Henri-Adam

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le vicomte de Romanet.

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le baron de Dumast.

Fériet, né en 1680, capitaine au régiment de Rouergue, dont les petits-enfants moururent sans postérité. François Fériet, Sgr de Dordal, fut conseiller en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et conseiller d'Etat de S.A. S, obtint du duc de Lorraine, le 2 mai 1707, des lettres patentes de gentillesse et mourut à Nancy en 1727. Il avait épousé dans cette ville, le 14 juin 1704, Marie-Catherine Lançon. Leur fils aîné, Joseph Fériet, Sgr de Dordal, né à Nancy en 1707, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, conseiller d'Etat, marié à Saint-Mihiel en 1736 à Marie-Françoise Hallot, décédé à Nancy en 1779, fut créé baron et autorisé à faire précéder son nom de la particule DE par nouvelles lettres patentes du 20 novembre 1736 ; il eut plusieurs fils dont aucun n'eut de postérité.

Son frère, Jean-Nicolas de Fériet, né à Nancy en 1713, fut capitaine au régiment de Languedoc et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1743 Elisabeth de Montauban. Il fit en 1761 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille mariée plus tard à M. de la Lance. Il fut aussi père de Nicolas-Ferdinand, baron de Fériet, né en 1744, officier au régiment d'Orléans-cavalerie, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, marié en 1770 à Mlle de Bazelaire, décédé en 1816, dont la descendance subsiste en Lorraine.

L'auteur de la branche cadette, Gergonne Fériet, épousa Isabeau de Beurges et mourut à Saint-Nicolas en 1574. Il eut deux fils, Nicolas et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux fils, Nicolas Fériet, Sgr en partie de Pulligny, épousa Barbe Galland et mourut à Saint-Nicolas le 16 mai 1615 à l'âge de 78 ans. Son petit-fils, Mengin Fériet, né en 1579, fut maire et receveur de S. A. à Saint-Nicolas. Il fut le bisaïeul de Jean-Louis Fériet, né en 1675, qui épousa Catherine Francdidier. Jean-Louis Fériet eut de ce mariage, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas-Antoine de Fériet, dont le fils, Jean-Charles-Stanislas, n'eut pas de postérité ; 2° Dominique de Fériet, Sgr en partie de Pulligny, né en 1716, qui fut déclaré gentilhomme et autorisé à faite précéder son nom de la particule DE par arrêt du Conseil d'Etat du 17 janvier 1758 et par lettres patentes du roi Stanislas, duc de Lorraine, du 23 janvier suivant, après avoir établi sa généalogie depuis son trisaïeul Mengin Fériet. Dominique n'eut qu'un fils, Charles-François de Fériet, né en 1755, conseiller au Parlement de Metz, décédé sans postérité, qui fut le dernier représentant de son rameau.

On trouvera des renseignements sur le second rameau de la branche cadette dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier et dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel. L'auteur de ce rameau, noble homme Jean Fériet, vint se fixer à Metz

après le mariage qu'il contracta avec Barbe de Mondelange, décédée dans cette ville en 1620 à l'âge de 73 ans. Son fils, Gergonne Fériet, ancien conseiller du maître-échevin de Metz, épousa en 1592 Marie Lespingal. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean Fériet, avocat, aman, qui épousa à Metz, en 1623, Jacqueline Charpentier et qui continua la lignée ; 2° Louis Fériet, capitaine, dont le fils, Louis, né en 1634, alla se fixer en Hollande et devint capitaine des gardes des Etats généraux, dont le petit-fils Louis, décédé en 1756, fut lieutenant général d'infanterie et dont les arrières-petits-fils n'eurent pas de postérité masculine. Louis Fériet, Sgr de Verny et de Berlize, né à Metz en 1674, petit-fils de Jean et de Jacqueline Charpentier, fut reçu en 1701 conseiller et en 1708 président à mortier au Parlement de Metz. Il eut deux fils dont l'aîné, Louis-Philippe de Fériet, président à mortier au Parlement de Metz, décédé en 1775, continua la lignée et dont le second, Dominique-Nicolas Fériet de Mondelange, conseiller au même Parlement, mourut dès 1742 sans avoir été marié, François-Louis de Fériet, fils de Louis-Philippe, fut capitaine de cavalerie et épousa en 1773 Marie-Anne Pichon, fille d'un maître en la maîtrise des eaux et forêts de Pont-à-Mousson. Il fut père de Gabriel de Fériet, marié en 1799 à Mlle de Vaugiraud, qui alla se fixer en Bas-Poitou, et grand-père de Ferdinand de Fériet, officier de la garde royale sous Charles X, dont la descendance subsiste au château de la Gautronnière, aux Clouzeaux (Vendée). Le chef de ce rameau est connu de nos jours sous le titre baron de Fériet.

Françoise-Catherine de Fériet-Crécy, née à Saint-Michiel en 1750, fit en 1761 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Nicolas-Ferdinand de Fériet, né en 1744 à Ham-sur-Meuse, et Anne-Louis de Fériet, né en 1776 à Pournoy-la-Grasse, au diocèse de Metz, firent en 1756 et 1785 les mêmes preuves pour être admis à l'Ecole militaire.

Le baron de Fériet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy.

La famille de Fériet a fourni des présidents à mortier et des conseillers au Parlement de Metz, des conseillers au Conseil souverain d'Alsace, des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : Mengin, Aubertin, Durand de Silly, de Sérocourt, de Busselot 1698, de Rousselot de Morville 1768, de Bouteiller 1784, de Montauban 1743, de la Lance 1772, de Bazelaire 1770, Frémy d'Argillières 1824, de Beurges, de Baillivy, de Couet de Lorry 1684, de Flavigny 1671, de Marion de Glatigny 1701, de Cosne 1776, de Vaugiraud 1799, etc.

FERLET de BOURBONNE. Armes de la famille de Bourbonne : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à la croix pommelée d'or ; aux 2 et 3 d'argent à un croissant de gueules.*

MM. Charles-Paul et Jules-Henri Ferlet, demeurant à Bar-sur-Seine, demandèrent le 21 janvier 1866, puis le 23 décembre 1876, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : de Bourbonne sous lequel ils étaient connus et qui appartenait à des ascendants maternels.

Le chef de la famille Ferlet de Bourbonne est connu de nos jours sous le titre de comte.

Il a été consacré une notice à la famille de Bourbonne dans les Additions du tome VIII de cet ouvrage.

FERLIN. Armes : *coupé d'azur et d'or au chevron brochant de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une épée haute de sable.*

Joseph Ferlin, né à Chabreuil en 1770, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1811. Il laissa une fille, Mme Dumoulin, et trois fils, nés en 1815, 1817 et 1826.

FERLUC (de). Armes : *d'azur à une bande abaissée d'or, surmontée d'un lion passant, également d'or, lampassé de gueules, et au soleil d'or naissant du canton dextre.*

On trouvera quelques renseignements sur la famille de Ferluc dans les *Cartulaires de Carcassonne* de M. Mahul. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III, première partie, de la *France moderne* (*Haute-Garonne et Ariège*).

La famille de Ferluc est originaire d'Irlande d'après la tradition. Mais c'est par erreur que M. Mahul a avancé qu'elle s'était fixée en France à la suite du traité de Ryswick, conclu en 1697, car on la trouve établie dans la région toulousaine dès la première moitié du XVIIe siècle.

Jean Ferluc, procureur au Parlement de Toulouse, à partir duquel M. Villain donne la filiation, épousa, par contrat du 20 janvier 1663, Catherine de Courdurier, fille d'un commis à la garde des sacs, et mourut le 8 mars 1684. Son fils, Antoine Ferluc, baptisé en 1663, eut pour parrain son parent, Antoine Ferluc, bourgeois de Figeac. Il fut procureur au Parlement de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville, qu'il exerça en 1718, et mourut en 1734. Il avait épousé en 1691 Marie Pénavaire. Il fut père de Jacques de Ferluc, né en 1694, avocat au Parlement de Toulouse, marié en 1729 à Jeanne

Bernadou, grand-père de Louis-Ambroise de Ferluc, né en 1737, marié en 1768 à Mlle de la Soujeolle, et bisaïeul de Jean-Baptiste de Ferluc, né à Carcassonne en 1780, marié en 1807 à Mlle de Calmès, qui fut grièvement blessé et qui perdit un œil à la bataille de Smolensk, en 1812. Le petit-fils de ce dernier, Joseph de Ferluc, né en 1850 à Lagrasse (Aude), colonel de cavalerie, a épousé en 1882 Mlle Cousin de Mauvaisin dont il a eu trois enfants. Ses frères, Tristan et Henri de Ferluc, ont eu également plusieurs enfants.

La famille de Ferluc a fourni des officiers distingués dont l'un fut tué en 1870 à la bataille de Saint-Privat.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Courdurier 1663, de Calmès 1807, 1875, de Barre de Davejan, du Vivier de Sarraute 1863, Cousin de Mauvaisin, de Llobet 1919, etc.

FERLUT de COMBES et de SAUVAGNAC de RABAR, ou de RABAR-SAUVAGNAC. Armes (d'après l'*Armorial du Velay* de Paul) : *d'or à un chardon de sinople fleuri de gueules.* — La branche de Sauvagnac a adopté le blason de la famille de Rabar : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants de même ,deux en chef et un en pointe.* — Couronne : *de Comte* (aliàs *de Marquis*). — Supports : *deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.*

La famille Ferlut de Sauvagnac, originaire des confins de l'Auvergne et du Velay, est anciennement et honorablement connue dans cette région. On ne voit pas toutefois qu'elle ait eu de prétentions nobiliaires antérieurement à la Révolution. Peut-être est-elle la même que celle d'un N... de Ferluc, bourgeois d'Aurillac, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un fer à cheval d'argent.*

La souche se partagea au XVIIIe siècle en deux branches, celle des Ferlut de Combes et celle des Ferlut de Sauvagnac.

Le chef de la seconde branche, Léopold de Sauvagnac, fils de Joseph Ferlut de Sauvagnac et de Cécile de Dienne, décédé à Libourne en 1895, s'était fixé dans le département de la Gironde après le mariage qu'il contracta, le 8 juin 1842, avec Mathilde de Rabar de Baumalle, dernière représantante d'une vieille famille noble de la Saintonge et du Bordelais. Son fils, Gabriel Ferlut de Sauvagnac, né en 1847, fut autorisé, par décret de décembre 1872, à joindre à son nom celui de la famille de Rabar et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Rabar-Sauvagnac. Il épousa en 1879 Louise, fille du général baron Thomas, dont il eut un fils, Jacques ; il divorca dans la suite et se remaria en 1906 à Mlle Grujon.

Principales alliances : de Dienne, de Rabar, Teissier de Marguerittes, Thomas, etc.

La famille DE RABAR DE BEAUMALLE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Guienne. O'Gilvy en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les ouvrages de M. Pierre Meller.

La famille de Rabar était originaire de la Saintonge. D'après une tradition elle serait venue d'Allemagne se fixer dans ce pays au début du XVIe siècle. Jacques de Rabar, écuyer, Sgr de Tourfou et autres lieux, auquel remonte la filiation suivie, épousa, par contrat du 13 août 1577 [1], Catherine de Montalembert, d'une illustre famille de l'Angoumois. D'après le travail d'O'Gilvy il aurait été fils d'Aimery de Rabar, Sgr de Saint-Martin, en Saintonge, et d'Avice Turquois, petit- fils de Jacques de Rabar, Sgr de Saint-Martin, et de Madeleine Buignon et arrière-petit-fils d'un Christian de Rabar, né en Allemagne, capitaine d'arquebusiers à cheval, qui aurait été tué à la bataille de Marignan en 1515. Son fils, Jacques de Rabar, Sgr de Fleury et de Montgré, fut reçu le 19 décembre 1600 conseiller huguenot en la Chambre de l'Edit établie dans le ressort du Parlement de Bordeaux. Il épousa à une date inconnue Françoise du Bourg de Farnoux, fille d'un lieutenant général au siège présidial de Saintes et petite-fille de Dominique du Bourg, médecin réputé qui fut maire de Saintes en 1598. Leur fils, Pierre de Rabar, Sgr de Cerveaud et de Montgré, marié en 1614 à Séréne de la Tousche, succéda en 1613 à son père dans sa charge de conseiller en la Chambre de l'Edit. Il fut lui-même père d'Alexandre de Rabar, Sgr de la Beauze, conseiller au Parlement et en la Chambre de l'Edit de Guienne, marié en 1633 à Jeanne Augier, grand-père d'Alexandre de Rabar, Sgr de la Beauze, conseiller du Roi en la Chambre de l'Edit et Cour du Parlement de Bordeaux, marié en 1661 à Anne de Gast, et bisaïeul de César de Rabar, Sgr de Saint-Georges, Beaulieu, etc., marié en 1695 à Marie Testard, héritière de la seigneurie de Beaumalle. Ce dernier fut connu le premier sous le titre de marquis de Rabar, conservé depuis lors par le chef de la famille. Son arrière-petit-fils, Charles, marquis de Rabar de Beaumalle, né en 1789, marié en 1815 à Mlle Malescot, fut le dernier représentant mâle de la famille. Il survécut à son fils, décédé à Paris en 1854, et ne laissa qu'une fille, Mme de Sauvagnac.

MM. de Rabar, lieutenant des maréchaux de France, et de Rabar

[1] Aliàs, et plus vraisemblablement, en 1567 d'après les *Parlementaires français au XVIe siècle* de M. Fleury Vindry.

de Beaumalle prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne.

La famille de Rabar avait fourni de nombreux officiers dont plusieurs périrent à l'ennemi.

Principales alliances : de Mons de Dunes, de Bergues, de Puch, etc.

FERMÉ des CHESNEAUX. Armes (d'après l'*Armorial général* de Rietstapp, supplément) : *d'argent à un lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois besants d'or.*

Ancienne famille bourgeoise d'Anjou.

M. Ferdinand-Charles Fermé, né le 16 juin 1822, officier de marine, marié à Julie Orré de la Barre, demanda, le 14 juillet 1872, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui du fief des Chesneaux que ses ascendants possédaient au XVIIIe siècle dans les environs de Saumur.

Les armes attribuées par Rietstapp à la famille Fermé des Chesneaux sont celles d'une famille Fermé qui appartenait au XVIIe siècle à la haute bourgeoisie parisienne. Louis Fermé, commissaire des guerres, épousa vers 1660 Mlle Langlier. Leur fils, Jacques Fermé, né en 1662, receveur des tailles à Angoulême, fut pourvu, le 17 mai 1695, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il épousa Anne Pallu, fille d'un receveur particulier des finances. Il fut père de Marc-Jacques Fermé, conseiller au Parlement de Paris en 1708, marié en 1714 à Mlle le Bel, qui succéda en 1720 à son beau-père dans son office de secrétaire du Roi et qui le conserva jusqu'en 1741.

FERMON (Ginoux de). Voyez : Ginoux (de) et Ginoux de Fermon, ou Defermon[1].

FERNANDINA (Clouet de Piettre de la). Voyez : Clouet de Piettre de la Fernandina.

FERNEAUX (Aumaistre des). Voyez : Aumaistre des Ferneaux aux Additions du tome XVII.

[1] Une famille de Fermont a appartenu à la noblesse de Champagne. Elle portait pour armes : *de gueules à trois tours d'or ; à la bordure de sable.* Une généalogie conservée dans les *Dossiers bleus* en fait remonter la filiation à Nicolas de Fermont, écuyer, Sgr de Selle, homme d'armes, qui avait épousé Jeanne de Hargny et dont le fils, Jean de Fermont, sieur de Selle, est mentionné dans des actes de 1491 et 1519. La famille de Fermont fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir justifié sa filiation depuis 1540. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Joseph de Fermont, né en 1768, fit en 1784 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. La sœur de ce jeune homme, Jeanne-Félicité de Fermont, née en 1765 à Saint-Morel, au diocèse de Reims, fut admise à Saint-Cyr en 1777 ; elle mourut dans cette maison au cours de cette même année.

FERNEHEM (le Vasseur de). Voyez : le VASSEUR DE FERNEHEM.

FERNEX (de), au pays de Gex, à Turin et à Genève. Armes (d'après des découvertes récentes du colonel de Mandrot) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent au lion de gueules ; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent.*

L'ancienne seigneurie de Fernex, aujourd'hui Ferney, située dans le pays de Gex, actuellement chef-lieu de canton du département de l'Ain, à laquelle le séjour de Voltaire donna au XVIIIe siècle tant de célébrité, avait été le berceau d'une vieille famille féodale à laquelle elle donna son nom. Hugues et Guillaume de Fernex furent, dans la première moitié du XIIe siècle, cautions d'Amédée, fils du comte de Genève, dans un acte de renonciation en faveur de l'église de Genève. Le nom des seigneurs de Fernex est mentionné dans un assez grand nombre d'actes des XIIIe et XIVe siècles. Nicod de Fernex recueillit le riche héritage de son frère utérin, Humbert de Cholex, Sgr de Lullin et de nombreux autres domaines, décédé sans postérité en 1345. Sa petite-fille, Guillemette, héritière des seigneuries de Fernex et de Lullin, épousa en 1400 Thomas de Genève, issu d'une branche naturelle légitimée de la famille des comtes de Genève.

On retrouve de nos jours à Genève une famille DE FERNEX qui y occupe un rang distingué. Cette famille parait être une branche, longtemps ruinée et tombée dans l'obscurité, de la vieille race féodale dont il vient d'être parlé. Galiffe en a donné l'histoire dans ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises.*

Jean de Fernex, à partir duquel seulement il a pu établir la filiation, était en 1432 clerc, ou notaire. Il se qualifiait damoiseau en 1435. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il eut plusieurs fils mentionnés dans un acte de 1447. L'un de ces fils, noble Richard de Fernex, donna, le 28 mai 1468, quittance de la dot de sa femme, Louise Chopat, de Gex. Il laissa lui-même plusieurs fils qui firent un partage en 1489. L'un de ceux-ci, Michel de Fernex, reçu bourgeois de Genève en 1495 pour la somme de 10 florins, eut d'une alliance inconnue un fils, nommé Guillaume, qui continua la lignée.

François de Fernex, né en 1725, épousa en 1751 Jeanne-Claudine de la Rue. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Moïse, né en 1763, marié successivement à Louise Sacirére et à une fille du peintre Liotard, dont la descendance est aujourd'hui fixée à Turin ; 2° François, né en 1776, pasteur protestant, marié successivement en 1811 à Anne Claparède et en 1819 à Elisabeth Peyrot, dont la descendance, demeurée génevoise, est actuellement éteinte.

La famille de Fernex a donné à la ville de Genève des magistrats distingués.

Principales alliances : Mestrézat, de Choudens 1572, des Arts 1765, de la Rue 1751, Liotard 1797, Pictet 1857, Bontoux 1862, de Lajarra 1871, Ballisami 1876, de Bracorens de Savoiroux 1880, Claparède 1811, Pacoret de Saint-Bon 1855, Jaillet de Saint-Cergues 1873, Périer 1869, etc.

FERNEX de MONTGEY (de). Armes : *parti d'argent à un lion de gueules, couronné d'or, et d'azur à deux lances d'argent en sautoir accompagnées de quatre étoiles de même, deux en pal et deux en flanc.*

La famille de Fernex de Montgey, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient à la noblesse de Savoie.

Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie.*

La famille de Fernex a eu pour berceau la ville de Thonon, sur les bords du lac de Genève, où elle était honorablement connue dès le XVIIe siècle.

Claude Fernex, avocat fiscal de la province de Chablais en 1764, premier noble syndic de Thonon en 1767, épousa vers 1760 Mlle Fleury, d'une ancienne famille d'Évian. Leur fils, Claude-Joseph Fernex, né en 1766, intendant général de la province de Nice, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi de Sardaigne. Il avait épousé à Thonon, le 17 mars 1793, Françoise Vignet, fille du baron de Montgey et héritière de la baronnie de Montgey. La famille Vignet avait obtenu, par lettres patentes du 16 juin 1789, l'érection en baronnie de la terre de Montgey avec réversibilité du titre en ligne féminine. La descendance de Claude-Joseph Fernex et de Françoise Vignet de Montgey se perpétue en Savoie avec distinction.

Principales alliances : Vignet de Montgey, d'Alexandry d'Orengioni 1896, etc.

FEROLLES (Acquet de). Voyez : Acquet de Férolles.

FEROLLES des DORIDES (de la Ville de). Voyez : Ville de Férolles des Dorides (de la).

FÉRON, ou le **FÉRON**, de **LONGCAMPS**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois piques d'argent ; au chef d'argent chargé de trois trèfles de sable.* — Supports : *deux licornes d'argent.*

La famille Féron, aujourd'hui le Féron, de la Heuze et de Longcamps appartient à la noblesse de la Haute-Normandie.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Son auteur, Nicolas Féron, fut pourvu, par lettres données à Paris le 30 juin 1602, de l'office anoblissant de conseiller, notaire, secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie du Parlement de Rouen. Il obtint des lettres d'honneur le 14 juin 1634 après avoir résigné son office en faveur de maître Jacques Godin, son gendre.

Sa veuve, Madeleine Roque, rendit aveu au baron de Mauny le 20 juillet 1649. Il eut plusieurs fils qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, furent renvoyés devant le Conseil d'État par arrêt du 23 juillet 1668 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. L'aîné de ces fils, François Féron, né à Rouen, eut lui-même deux fils, François et Alexis-Toussaint Féron, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 20 mai 1700, par jugement de M. de la Bourdonnaye, un des successeurs de M. de la Gallissonnière. Un des cadets, Nicolas Féron, écuyer, Sgr de la Heuze, épousa le 22 février 1648 Gabrielle Voisin, fille d'un secrétaire du Roi. Il eut quatre fils : 1° Charles Féron, Sgr de la Heuze, marié en 1683 à Catherine Vanier, fille d'un bourgeois de Rouen, qui fut père de Pierre-Charles le Féron, Sgr de la Heuze, et grand-père de Charles-Quirin le Féron, Sgr de la Heuze, né à Rouen en 1746 ; 2° Jean Féron ; 3° François-Léon Féron ; 4° Nicolas Féron, Sgr de la Heuze, marié en 1704 à honnête fille Marie Vauquelin. Le petit-fils de ce dernier, Antoine le Féron, Sgr de la Heuze, domicilié à Quenonville, au diocèse de Rouen, épousa en 1763 Marie de Cormeille de Vieuxbourg. Il fut père d'Antoine-Gabriel le Féron, né à Quenonville en 1767, qui en 1785 sollicita du Conseil d'État un arrêt de maintenue de noblesse.

Jérome Féron, receveur payeur des gages de Messieurs du Parlement, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Rouen) : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent, deux en chef et un en pointe.*

M. le Féron de Longcamps prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-Audemer.

François-Adrien le Féron de Longcamps, décédé en 1863, fut conseiller à la Cour de Caen. Son fils, René-Albert le Féron de Longcamps, né à Caen en 1838, épousa en 1865 Mlle de Viennay dont il a eu postérité.

Principales alliances : Lentaigne de l'Ogivière, Pineau de Viennay, Laisné des Hayes 1894, etc.

FÉRON de VILLE et d'ETERPIGNY (le), à Compiègne. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1697) : *de gueules à un sautoir d'or ac-*

compagné en chef et en pointe d'une molette et à chaque flanc d'une aiglette au vol abaissé, le tout du même. — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules.* — Supports : *deux lions dragonnés d'or, armés et lampassés de gueules.* — Devise : Eques ad Bovinam. — Le *Nobiliaire du Soissonnais* de Lainé attribue à Guy le Féron, demeurant à Choisy, en l'élection de Soissons, maintenu dans sa noblesse en 1667 par arrêt du Conseil et par jugement de l'intendant Dorieu, les armes suivantes qui paraissent avoir été le blason primitif de la famille : *d'azur à un griffon d'or.*

La famille le Féron de Ville et d'Eterpigny appartient à la noblesse de la ville de Compiègne, en Picardie.

Elle revendique une origine commune avec une famille le Féron qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne et dont il sera parlé plus bas et elle en porte les armoiries.

Elle s'est partagée en deux grandes branches dont on ignore le point de jonction.

Une de ces branches est aujourd'hui éteinte. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit au XVIIIe siècle pour être admis parmi les pages de la reine Marie Leczinska. La généalogie qu'elle envoya dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi la faisait descendre d'un Jean le Féron, de la ville de Compiègne, marié à Frédégonde de la Rue, qui fut nommé panetier du Roi par lettres données à Compiègne le 9 mai 1414 et qui était en 1420 échanson du duc de Bourbon. Valeran le Féron, écuyer, sieur de la Chapelle, fils du précédent, fut homme d'armes des ordonnances du Roi, épousa Gabrielle de la Fontaine par contrat passé le 24 avril 1462 à Orbeil, près de Senlis, et continua la lignée. Des notes de d'Hozier apprennent que plusieurs des titres qui ont servi à établir les premiers degrés de cette généalogie sont faux. Auguste le Féron, sieur des Granges, baptisé à Compiègne en 1576, qui représente le septième degré de la filiation, fut maître particulier des eaux et forêts de Cuise, épousa, le 22 février 1602, Antoinette le Caron, fille d'un prévôt torain pour le Roi en la ville de Compiègne, et fut anobli par lettres patentes de juin 1637. Il fut père de Jacques le Féron, écuyer, maître ancien de la forêt de Cuise, qui épousa, le 10 juin 1633, Radegonde de Billy et qui continua la lignée, et de Guy le Féron, sieur de Brisancourt, qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 4 août 1667, sur preuves remontant à 1424, par arrêt du Conseil d'État, puis, le 28 août suivant, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, et enfin, le 5 février 1700, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Charles le Féron, sieur de l'Hermite, fils de Jacques, fut maintenu dans sa noblesse, en même temps

que son oncle, par jugements des intendants Dorieu et Phélyppeaux. Il épousa en 1670 Catherine Leduc. Il fut père de Joseph le Féron, Sgr de l'Hermite, près de Compiègne, maître des eaux et forêts de cette ville, et grand-père de Jean-Alexandre le Féron de l'Hermite, né à Compiègne le 2 juin 1729, qui fit les preuves de noblesse mentionnées plus haut.

L'autre branche subsiste. On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le supplément de l'*Armorial général de d'Hozier*, publié de nos jours par la maison Firmin-Didot. Maître Guillaume le Féron, auquel remonte la filiation, fut reçu, le 5 avril 1583, procureur du Roi ès sièges royaux de Compiègne. Il épousa Charlotte Charmolue et en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 3 septembre 1627. Le troisième de ces fils, Louis le Féron, licencié-ès-lois, marié à Marie Leduc, fut avocat à Compiègne, puis président au grenier à sel de cette ville. Son fils, maître Robert le Féron, avocat au Parlement, acheta, le 7 février 1656, l'office de conseiller du Roi, président en la prévôté de la ville et banlieue de Compiègne, prévôt et lieutenant civil, lieutenant criminel et particulier, commissaire examinateur en ladite prévôté. Il épousa, le 16 février 1658, Jeanne Poussin, fille d'un conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Soissons. Dans les dernières années de sa vie il se qualifiait seigneur de Ville. Louis le Féron, Sgr de Ville, fils du précédent, marié en 1682 à Christine-Thérèse Charpentier, fille d'un président, lieutenant civil et criminel à Compiègne, fut capitaine au régiment de Picardie et écuyer de Monsieur, frère du Roi. Il se fit accorder, en septembre 1697, une des 500 lettres d'anoblissement créées par l'édit de mars 1696. Ces lettres le disent de naissance noble et mentionnent sa parenté avec Guy et Charles le Féron, maintenus dans leur noblesse en 1667 par arrêt du Conseil d'Etat, et avec Jean le Féron, maintenu dans sa noblesse, le 21 septembre 1676, par un autre arrêt du Conseil. Il obtint en même temps que ces lettres le règlement de ses armoiries. Son fils, Louis-François le Féron, Sgr de Ville, né en 1697, épousa, le 28 juin 1724, Augusta-Nicole Trinquand, fille d'un secrétaire du Roi. Il fut lui-même pourvu, le 21 avril 1731, de l'office de secrétaire du roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux et obtint des lettres d'honneur le 14 mai 1751. Deux de ses fils, Augustin-Nicolas le Féron, Sgr de Ville, chevalier de Saint-Louis, marié en 1762 à Mlle de Séroux, décédé en 1791, et Claude le Féron, Sgr d'Eterpigny, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, marié en 1780 à Mlle Gabriel, décédé dès 1784, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'est

éteint dans la seconde moitié du XIXe siècle avec Louis-Gustave le Féron de Ville, ancien officier, et avec ses sœurs, Mmes Sézille de Biarre et de la Martinière. Claude le Féron d'Eterpigny, auteur du rameau cadet, fut père d'Antoine-Gabriel le Féron d'Eterpigny, marié en 1815 à Charlotte Varanguien de Villepin, et grand-père de Charles-Jules le Féron d'Eterpigny, né en 1818, dont la descendance subsiste honorablement à Compiègne.

Raymond le Féron, écuyer, Sgr de Bisancourt, lieutenant-colonel du régiment de Viantes, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1616 (registre de Soissons).

Louis-Joseph-Stanislas le Féron prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Senlis.

Principales alliances : de Séroux, Varanguien de Villepin, Sézille, de Coustin du Masnadaud 1861, Magon de la Giclais 1872, 1899, Parent du Moiron vers 1800, le Caron, etc.

La famille parisienne le Féron revendiquait pour auteur, mais naturellement sans preuves à l'appui, un Pierre le Féron qui dès 1316 était conseiller au Parlement de Paris. Jean le Féron, panetier du roi Charles VI, fut bailli et gouverneur de Senlis. Jean le Féron, né en 1504, célèbre avocat au Parlement de Paris, décédé en 1564, fut un historien et un généalogiste distingué. Raoul le Féron, Sgr d'Orville et de Louvres, en Parisis, marié, le 25 juillet 1594, à Isabeau Hennequin, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris. Un de ses fils, Oudart le Féron, Sgr des mêmes domaines, décédé en 1641, fut conseiller au Grand Conseil en 1619, conseiller au Parlement en 1620, président aux enquêtes en 1629 et prévôt des marchands de Paris en 1638. Un autre, Jérôme le Féron, Sgr des mêmes domaines, baptisé en 1607 à Saint-Jean-enGrève, président aux enquêtes du Parlement de Paris, prévôt des marchands de cette ville, conseiller d'État en 1643, décédé en 1669, épousa en 1632 Marguerite Gallard. Il fut père de Jérôme le Féron, Sgr des mêmes domaines, mort sous-doyen du Parlement de Paris en 1727, et grand-père de Nicolas le Féron, Sgr des mêmes domaines, président des enquêtes au Parlement de Paris, décédé au château de Louvres en 1742. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un fils de ce dernier, André le Féron d'Orville, né en 1727, fit en 1748 pour être admis au nombre des officiers du régiment des gardes françaises. Ce jeune homme épousa dans la suite, en 1760, Mlle Dougé dont il eut cinq enfants parmi lesquels Jérôme, né à Saint-Domingue en 1765. Une autre branche posséda la seigneurie de Galande, en Brie. Antoine le Féron, Sgr de Galande, reçu en 1631 conseiller en la Cour des aides, décédé en 1687, épousa Anne Doublet. Il survécut à son fils,

Antoine, Sgr de Montgeron, en Vexin, conseiller au Grand Conseil, décédé en 1686. Celui-ci fut père de Claude le Féron, né en 1676, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et de Jean-Baptiste le Féron, comte de Séry, grand-maître des eaux et forêts du Poitou, marié en 1744 à Mlle Oursin. A la même souche appartenait Jean-Baptiste-Maximilien le Féron, Sgr du Plessis-aux-Bois, maître des requêtes, qui épousa en 1728 Marie-Anne Petit de Villeneuve et qui mourut en 1734 laissant trois enfants. La famille le Féron avait fourni des magistrats éminents au Parlement, à la Chambre des comptes et à la Cour des aides. Elle avait contracté des alliances avec les familles de Stuer de Caussade de Saint-Mégrin, d'Albert de Chaulnes, le Bret, Rouillé du Coudray, Doublet, Courtin, de Pâris, de Barbançois, etc.

Une famille Féron, ou le Féron, a appartenu à la noblesse du Pays Chartrain. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Villereau et de Villetron, en Dunois. Elle portait pour armes : *d'azur à deux chevrons* (aliàs *à un chevron vidé*) *d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion d'or*. Elle remontait par filiation à Jean Féron qui était en 1536 seigneur de Champhallier et de Fontaines. Antoine-François le Féron, Sgr de Villetron, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Chartres).

Une autre famille le Féron a appartenu à la noblesse du Maine. Elle portait pour armes : *d'argent à trois fasces de sable*. Ses représentants, MM. le Féron du Prez, le Féron d'Arcy et le Féron de Saugé, furent maintenus dans leur noblesse, le 21 mai 1667, par arrêt du Conseil d'État et, le 16 mai 1669, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, sur le vû des lettres d'anoblissement accordées à leur aïeul en 1590. Pierre le Féron, Sgr de Mazouet, et plusieurs de ses parents prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans. Blanche-Augustine le Féron, fille unique du chevalier le Féron des Touches et d'Henriette de Caillau d'Auvours, épousa successivement en 1802 Emmanuel de Richer de Beauchamps de Monthéard et en 1834 le général comte de Vennevelles.

FEROTIN de MONTAGNAC, dans les Ardennes. Armes d'après le règlement de 1866 (ce sont celles de la famille de Montaignac de Chauvance) : *de sable à un sautoir d'argent, cantonné de quatre molettes du même*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux griffons* (aliàs : *deux sauvages armés de flèches*). — Devise : PRO FIDE ET PATRIA.

La famille DE MONTAGNAC, anciennement FÉROTIN DE MONTAGNAC,

aujourd'hui fixée dans le département des Ardennes, paraît être originaire du Dauphiné.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsqu'en 1786 elle demanda à faire reconnaître sa noblesse d'extraction par arrêt du Conseil d'Etat. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908.

La généalogie produite en 1786 ne donne la filiation qu'à partir du 31 juillet 1628, date à laquelle fut baptisé en l'église Saint-Sauveur, à Crest, en Dauphiné, Antoine Férotin, fils de noble Jean Férotin de Champferrat et de demoiselle Suzanne Arnoux. Le sieur Antoine de Férotin, écuyer, Sgr de Montagnac, né à Crest, en Dauphiné, fils de sieur Jean de Férotin, écuyer, Sgr de Montagnac et de Champferrat, et de demoiselle Suzanne d'Arnoult, était capitaine au régiment de Senneterre et résidait à Nancy quand il épousa, le 2 décembre 1649, demoiselle Antoinette George, fille d'un avocat au bailliage de cette ville. Le contrat de mariage ne fut signé que deux ans plus tard, le 14 avril 1651. Dans cet acte le marié est appelé le sieur Antoine de Férotin, écuyer, sieur de Montagnac, né à Crest, fils du sieur Jean de Férotin, écuyer, Sgr dudit Montagnac et de Champferrat, demeurant à Montagnac. Ce même Antoine Férotin, écuyer, sieur de Montagnac, gendarme de la compagnie du Roi, obtint, le 28 février 1675, des lettres de commitimus signées en son Conseil par le Roi-Dauphin. Le sieur Joseph Férotin, écuyer, sieur de Montagnac, capitaine d'infanterie au régiment de Mgr le Dauphin, demeurant à Remiremont, fils du sieur Antoine Férotin, sieur de Montagnac, lieutenant de Roi du fort Saint-André de Villeneuve-les-Avignon, épousa, par contrat du 16 février 1692, Marie-Suzanne Redoubté, fille d'un procureur du Roi en la ville et communauté de Remiremont. Le même sieur Joseph Férotin de Montagnac, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment du Dauphin. fut nommé, le 23 février 1696, lieutenant au fort et château de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon en remplacement du sieur de Montagnac, son père, démissionnaire. Sa veuve, Marie-Suzanne Redoubté, vendit en 1723 son château d'Antilly et mourut à Metz le 9 janvier 1737. Elle avait eu plusieurs fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Férotin pour ne conserver que celui de Montagnac. L'aîné de ces fils, Pierre-Joseph de Montagnac, ou Férotin de Montagnac, baptisé à Metz le 21 août 1697, décédé dans la même ville le 27 décembre 1775, obtint en 1741 la croix de Saint-Louis et fut plus tard lieutenant-colonel du régiment

d'infanterie de l'Ile-de-France et lieutenant de roi à Longwy. Il épousa, par contrat passé à Sedan le 5 février 1736, Marie Bloiteur, fille d'un ancien échevin de cette ville. Quelques années après son mariage il acquit la seigneurie de la Moncelle, au bailliage de Sedan. Il eut deux fils, François-Joseph, qui continua la lignée, et Louis, décédé dès 1766.

La famille de Montagnac, ou Férotin de Montagnac, revendiquait dès cette époque une origine commune avec une famille de Montagnac qui venait de s'éteindre et qui appartenait à l'ancienne noblesse des environs de Béziers, en Languedoc. Elle fit insérer dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois un article qui la disait issue de cette famille, mais qui ne donnait la filiation que depuis Jean de Montagnac, dit Férotin, mentionné plus haut, lequel se serait fixé à Crest par son mariage, en 1616, avec Suzanne d'Arnoux. Quelques années plus tard, en 1786, elle sollicita du Conseil d'Etat un arrêt la maintenant dans sa noblesse d'extraction. Elle n'osa pas dans cette circonstance se réclamer d'une communauté d'origine avec l'ancienne maison de Montagnac et se contenta d'envoyer la généalogie dont il a été parlé plus haut. Le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ce travail émit un avis favorable. Son mémoire commence en ces termes : « La famille de Férotin est origi-
« naire du Dauphiné. Elle est connue depuis Jean Férotin lequel est
« rappelé avec Suzanne Arnoux, sa femme, dans l'extrait baptistaire
« de leur fils, Antoine, qui suit, du 31 janvier 1628 où il est qualifié
« noble (qualification qui porte caractère de noblesse en Dauphiné).
« Mais il est à observer que les actes d'Eglise ne sont point admis
« en preuves de noblesse, mais de filiation seulement, et que les
« qualités qui y sont données aux sujets, ainsi que dans les actes
« passés après leur mort, ne leur sont utiles, ni désavantageuses... »
Le même mémoire se termine ainsi : « Résumé. Il est de principe que
« quand une famille prouve une possession centenaire de noblesse
« sans indice de roture et sans trouble elle est dans le cas d'être
« maintenue dans sa noblesse d'extraction. La famille de Férotin de
« Montagnac établit cette preuve et en excède même le terme de
« 58 ans. Ainsi M. de Montagnac est susceptible de la grâce qu'il sol-
« licite. Comme son aïeul a quitté le nom de sa famille pour prendre
« celui d'une terre qu'elle avait possédée, que son père et lui se sont
« constamment surnommés de Montagnac, il paraît qu'il est de la
« bonté du Roi : 1° de ratifier et approuver par le même arrêt les
« actes passés par ses père et aïeul et par lui-même sous le nom de
« Montagnac ; 2° de lui permettre de reprendre celui de Férotin qui
« est le véritable nom de la famille avec celui de Montagnac. Cette

« formalité est d'une nécessité indispensable. L'ordonnance du roi « Henri II du 26 mars 1555 porte que défenses sont faites à toutes « personnes de changer leurs noms... sans avoir obtenu de dispense « à peine de 200 livres d'amende, d'être punis comme faussaires et « privés de tous degrés et privilèges de noblesse. Les Etats de Blois « de 1579 défendirent aux gentilhommes de signer dans les actes et « contrats aucun autre nom que celui de leur famille à peine de « nullité. »

François-Joseph de Montagnac fut capitaine d'infanterie et gouverneur de Longuyon. Il épousa à Yvoy-Carignan, au diocèse de Trèves, le 7 septembre 1767, demoiselle Luce-Louise Monclaret de Montesquiou, fille de Joseph Casamajor de Monclaret, chevalier de Saint-Louis. Dame Luce-Louise Casamajor de Monclaret, veuve douairière de M. François-Joseph Férotin de Montagnac, chevalier de Saint-Louis, demeurant au château de Lamoncelle, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sedan. Son fils aîné, Joseph de Montagnac, né à Sedan en 1769, colonel de la légion des Ardennes en 1815, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1824, épousa Victoire Chartron. Il en eut deux fils : 1° Antoine-Lucien, né en 1803, lieutenant-colonel d'infanterie légère, investi du commandement supérieur du cercle de Djemma-Gazouath, en Algérie, mort en 1845 victime du guet-à-pens de Sidi-Ibrahim ; 2° André-Elisée, né en 1808, fabricant de draps, député et conseiller général des Ardennes, officier de la Légion d'honneur, décédé à Charleville en 1882. Ce dernier fut confirmé, par lettres patentes du 2 janvier 1869, dans la possession héréditaire du titre de baron de Montagnac. Il avait épousé Mlle Huet du Rotois, décédée à Sedan en 1881. Il eut lui-même deux fils : 1° Elisée-Louis, baron de Montagnac, directeur des ambulances de la Société internationale de secours aux blessés, décédé en 1895, qui n'a laissé que trois filles ; 2° Elisée-Lucien, baron de Montagnac, marié en 1872 à Mlle Parent, dont le fils, Gérard, capitaine commandant de dragons, marié à Mlle de Montgermont, tué à l'ennemi en 1914, a continué la lignée.

La famille Férotin de Montagnac a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Redoubté, George, de Banne, Durand de Villers, Huet du Rotois, de Viry, Parent, Feugère des Forts, Le Bœuf de Montgermont 1902, de Coudenhove, etc.

La famille de Montagnac, sur laquelle les généalogistes ont voulu greffer la famille Férotin de Montagnac, tirait son nom d'un château situé près de Béziers. On a cherché, mais sans preuves à l'appui et avec assez peu de vraisemblance, à la rattacher à une famille de Montaignac de Chauvance, encore existante, de très ancienne noblesse

du Limousin, qui paraît, du reste, avoir accepté cette communauté d'origine. Pierre-Bernard de Montagnac suivit Raymond de Saint-Gilles à la première Croisade, en 1096. Guillaume de Montagnac, Sgr dudit lieu, figure dans une charte de la vicomté de Béziers en 1174. Louis de Montagnac, conseiller au présidial de Béziers, et son frère, Pierre de Montagnac, furent maintenus dans leur noblesse, le 8 juillet 1669, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié qu'ils avaient pour quadrisaïeul Guillaume de Montagnac, Sgr dudit lieu en 1492. Aphrodise de Montagnac, ci-devant capitaine au régiment de Royal-vaisseaux, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Béziers) : *d'azur à une aigle éployée d'or sur une montagne d'argent, regardant un soleil d'or naissant de l'angle dextre de l'écu.* Jacques de Montagnac, baptisé en 1672, chargé d'affaires en Portugal, chevalier des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont Carmel, décédé à Lisbonne à l'âge de 62 ans, épousa à Agde en 1717 Marie de Martrin-Donos. Il en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Louis-Joseph, mort au service; 2° et 3° Marie-Gabrielle et Françoise-Louise, élèves de Saint-Cyr.

Une famille de Montagnac, ou de Montagnier, a occupé un rang distingué en Vivarais. Elle portait pour armes : *d'azur à un sautoir d'or accompagné en chef d'une étoile de même.* On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux. Guillaume de Montagnac était en 1508 juge de la baronnie de Beaudiner. Nicolas de Montagnac, marié en 1650, demeurant à Montivert, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant, après avoir justifié sa descendance de Pierre de Montagnac qui épousa Jeanne, dame de Montivert, fille d'un châtelain de Beaudiner, et qui fit son testament en 1533. Son fils, François de Montagnac, Sgr de Montivert, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à deux fasces d'azur et deux bandes brochantes.* Michel-François de Montagnier, Sgr de Montivert, neveu du précédent, épousa Gabrielle de Vire de Liron et en eut un fils unique qui mourut sans postérité instituant sa mère héritière de ses biens. L'arrière-petite-nièce de celle-ci, Annice de Vire de Liron de Montivert, épousa en 1841 Antoine-Louis de Lacroix-Laval et lui porta le château de Montivert.

FEROU (d'Aubas de). Voyez : Aubas de Férou et de Gratiollet (d') aux Additions du tome XV.

FERRABOUC (de). Armes : *parti : au 1 d'argent à un bouc de sable saillant contre un chêne de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au 2 coupé : en chef d'argent à trois corneilles de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; en pointe d'argent à trois fasces de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille DE FERRABOUC appartient à l'ancienne noblesse de Gascogne. Elle a eu pour berceau le château de son nom situé sur les bords de la Baïsse. Mondine de Ferrabouc, fille et héritière de Bernard de Ferrabouc, aliàs de Saint-Cosque, Sgr de Ferrabouc, épousa Bernard de Castelbajac, veuf d'Audine d'Orbessan, et lui porta la seigneurie et le château de Ferrabouc. Bernard de Castelbajac rendit hommage pour sa seigneurie de Ferrabouc, le 24 septembre 1393, en qualité de mandataire de Mondine de Ferrabouc de Saint-Cosque, son épouse.

La souche se partagea en trois grandes branches dont on connaît mal le point de jonction.

Une première branche, dite des seigneurs de Pléhot, s'éteignit au XVIe siècle.

Une deuxième branche, dite des seigneurs du Poy, ou du Pouy, s'éteignit au XVIIe siècle. Son chef, Jean de Ferrabouc, dénombra à Montauban, en 1552, le château et la terre du Poy, avec toute justice, et les autres fiefs nobles qu'il possédait. François de Ferrabouc rendit hommage au Roi en 1634 pour sa seigneurie du Pouy, située en Armagnac.

La troisième branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Camarade, située dans la juridiction de Valence, sénéchaussée d'Armagnac. Un jugement de maintenue de noblesse obtenu par son chef en 1702 en fait remonter la filiation au 2 mars 1445, date à laquelle noble Bernard de Ferrabouc, Sgr de Camarade, fit son testament devant notaire à Valence-sur-Baïsse en faveur de son fils Louis. Celui-ci assista, le 6 février 1500, au mariage de sa fille Jeanne avec Bernard de Gérand, bourgeois de Vic-Fezensac. Il eut pour fils aîné Jean de Ferrabouc, Sgr de Camarade, qui épousa Catherine de Comère par contrat du 20 septembre 1518 et qui continua la lignée. Son descendant, Raphaël de Ferrabouc, Sgr de Beauregard, épousa successivement Jeanne de Langelier, en 1644 Diane du Faur et en 1647 Gillette de Breschan. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Charles, né du premier lit, et Jean-Jacques, né du troisième lit, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau fut maintenu dans sa noblesse le 27 janvier 1702, sur preuves remontant à 1445, par jugement de Legendre,

intendant de Montauban. Le rameau cadet fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1700, sur preuves remontant à 1450, par jugement du même magistrat.

L'auteur du premier rameau, Jean-Charles de Ferrabouc, Sgr de Camarade et de Beauregard, épousa, le 22 mai 1662, Marie de Ferbeaux de Maignos. Son petit-fils, Jean-Jacques de Ferrabouc, Sgr de Camarade, marié à Marie-Paule de Goyon de Verduzan, en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur rameau. L'aînée de ces filles, Marie-Paule, héritière de la seigneurie de Camarade, épousa, le 21 novembre 1769, Raphaël de Bezolles et mourut en 1817 ; sa descendance a souvent porté le nom de Bezolles de Camarade. Sa sœur, Anne, épousa Pierre Champêtre, conseiller au présidial de Condom.

L'auteur du rameau cadet, Jean-Jacques de Ferrabouc, épousa, le 11 avril 1690, Catherine de Serres, héritière de la seigneurie d'Ardenne, près d'Auch. Il eut deux fils : 1° Joseph, Sgr d'Ardenne, qui n'eut pas d'enfants ; 2° François. Celui-ci fit son testament le 28 janvier 1768. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Joseph, né d'un premier lit, prêtre, qui recueillit la seigneurie d'Ardenne par héritage de son oncle Joseph et qui la laissa à son tour à son frère consanguin, également appelé Joseph ; 2° Pierre, né d'un second lit, qui fut l'auteur d'un sous-rameau ; 3° Joseph, Sgr d'Ardenne, qui fut l'auteur d'un second sous-rameau. Jean-Ferdinand de Ferrabouc, décédé à Toulouse en 1883, fut nommé général de division en 1855. Mme de Ferrabouc, titulaire d'un bureau de tabac à Auch, mourut dans cette ville le 15 juillet 1887 à l'âge de 62 ans. Son fils, Eugène de Ferrabouc, longtemps conseiller général républicain du Gers, puis consul général, marié en 1895 avec Mlle Dupuis, est décédé sans postérité à Paris en 1904. Ce rameau, appauvri avec le temps, subsiste assez obscurément dans le département du Gers.

Principales alliances : de Castelbajac, de Saint-Gresse, de Comère, de Cassaignet 1545, de Noaillan 1575, de la Roque-Ordan, d'Auxion 1567, de Baulat 1541, de Béon 1605, de Ferbeaux, de Goyon, de Bezolles 1769, de Luppé 1836, de Villeneuve vers 1870, etc.

FERRAGUT (de). Armes : *d'azur à un fer de lance d'argent, posé en pal, la pointe tournée vers le chef.*

La famille DE FERRAGUT, complètement éteinte en 1916, appartenait à l'ancienne noblesse de l'Armagnac.

Elle paraît être d'origine espagnole, ou anglaise. Ce qui est certain c'est qu'on n'en trouve aucune trace en Gascogne antérieurement à la seconde moitié du XIVe siècle.

Audoard de Ferragut, son premier auteur connu, avait épousé Catherine de Cravensère, héritière des seigneuries de Cravensère et du Cos, en Armagnac, qui rendit hommage au comte d'Armagnac en 1377. Leur fils, Auger de Ferragut, Sgr de Cravensère et du Cos, épousa Beliette de Montlezun, dame de Gignan. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Audoard II et Jean, qui passèrent une transaction, le 27 avril 1447, et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Audoard de Ferragut, Sgr du Cos et de Cravensère, auteur de la branche aînée, donna, le 10 août 1457, quittance de la dot de sa femme, Marguerite de Baulat. Son arrière-petit-fils, Pierre de Ferragut, Sgr des mêmes domaines, marié, le 30 mai 1535, à Madeleine de Chamboret de Xaintrailles, eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Bertrand, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces fils, Jean de Ferragut, Sgr du Cos et de Cravensère, épousa, le 29 avril 1565, Marguerite de Caubérac, Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Amanieu, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Jeanne de Lasseran et qui continua la lignée ; 2° Pierre de Ferragut, Sgr de Polimont, qui épousa, le 20 février 1605, Françoise de Larroque, héritière de la seigneurie de Barbonvielle, près d'Astafort, en Lomagne, et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse, le 23 septembre 1698, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, paraît s'être éteinte avec Pierre de Ferragut, seigneur de Barbonvielle, domicilié en 1715 en la salle noble de Maumont, à Roquebrune, près de Vic-Fezensac. Jean de Ferragut, Sgr du Cos et de Cravensère, arrière-petit-fils d'Amanieu, marié à Marie de Pardaillan de Gondrin, fut maintenu dans sa noblesse le 7 juin 1698, sur preuves remontant à 1535, par jugement de M. Le Pelletier de la Houssaye. Il eut deux enfants, un fils et une fille, qui furent les derniers représentants de leur rameau. La fille, Jeanne, épousa son cousin, Antoine de Ferragut, Sgr d'Estieux. Le fils, Jean-François, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Marguerite de la Baume et institua héritier de tous ses biens son neveu, Jean-François de Ferragut, Sgr d'Estieux, fils de sa sœur.

Bertrand de Ferragut, auteur du second rameau, épousa sa parente, Jeanne de Ferragut. Leur petit-fils, Antoine de Ferragut, Sgr d'Estieux, fut maintenu dans sa noblesse, le 5 juillet 1698, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye. Il épousa en secondes noces sa cousine, Jeanne de Ferragut, sœur du dernier représentant du premier rameau, et fit son testament le 27 juin 1724. Son fils, Jean-François de Ferragut, Sgr d'Estieux, recueillit les seigneuries du Cos et de Cravensère par héritage de son oncle maternel, Jean-François de Ferragut. Il épousa, le 8 janvier 1729, Catherine de Pujolé de Juillac,

connue dans la suite sous le titre de baronne de Ferragut-Préneron. Il échangea en 1740 avec la famille du Lin sa seigneurie de Montus contre celle de Batz et mourut au château de Batz le 3 avril 1773. Il fut père de Fritz de Ferragut, baron de Préneron, Sgr de Batz, décédé en 1822, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac, et grand-père de Joseph, baron de Ferragut, né en 1783, décédé au château de Préneron le 10 juin 1868, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille. Ce dernier avait épousé successivement en 1811 Mlle de la Rue de Sauviac, décédée dès 1814, et en 1822 Mlle de Roncherolles, d'une illustre famille de Normandie, décédée à Paris en 1862. Il laissa quatre filles, deux de chaque lit : 1° Laurence, mariée au marquis du Lion de Campet, décédée au château de Batz en 1895 ; 2° la comtesse de la Fitte de Montagut, décédée en 1886 ; 3° Marie, mariée au vicomte de Noue, décédée en 1881 au château d'Heucqueville, près des Andelys, en Normandie ; 4° Louise, mariée en 1850 au comte Ernest de Ganay, décédée à Paris le 11 novembre 1916, en la personne de laquelle s'est définitivement éteinte la famille de Ferragut.

L'auteur de la branche cadette, Jean, dit Totblanc, de Ferragut, eut en partage la seigneurie de Gignan. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 11 septembre 1700, par jugement de M. Legendre, intendant de Montauban. Elle était représentée au XVIIIe siècle par Fritz de Ferragut, Sgr de Gignan, marié vers 1740 à sa cousine, Marguerite de Ferragut d'Estieux. Ce gentilhomme eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Jean-Baptiste de Ferragut Sgr de Vignan, marié en 1765, décédé sans postérité ; 2° Marguerite, mariée en 1769 à Joseph de Pardaillan de Gondrin, dont le fils recueillit le château de Gignan par héritage de son oncle.

La famille de Ferragut a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Montlezun, de Baulat, de Lasseran, de Pardaillan de Gondrin, de Mont, de Lartigue, de Coussol, de Roncherolles, du Lion de Campet, de la Fitte de Montagut, de Noue, de Ganay, de Luppé, de Batz, d'Armagnac de Termes, du Moulin de la Barthète 1680, etc.

Une famille de Ferragut, non noble et distincte de celle dont il vient d'être parlé, occupait au XVIIIe siècle un rang distinguée à Auch. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance de....., deux en chef et un en pointe.* Son auteur, Claude Ferragut, lieutenant de maire et assesseur de la ville de Castres, en Languedoc, se fixa à Auch à la suite de René de Mau-

peou, maître des requêtes, venu dans cette ville pour régler les affaires de la succession de son oncle, Augustin de Maupeou, archevêque d'Auch, et y épousa le 16 avril 1714 Rose de la Croix. Son fils aîné, Pierre de Ferragut, Sgr de Pépieux, conseiller au sénéchal et siège présidial d'Auch, marié le 16 janvier 1746 à Anne Soulan de Brie, fut père de Jean-Edouard de Ferragut mort sans postérité en 1780.

FERRADOU,

Famille d'honorable bourgeoisie, anciennement connue à Toulouse, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*. Pierre Ferradou, auquel ce travail fait remonter la filiation, était marchand ferratier sous le règne de Louis XIII. Nicolas-Alexis Ferradou, né en 1763, fut professeur à la Faculté de droit à Toulouse.

Principales alliances : Boé 1763, d'André de Servolles, Picot de Lapérouse, Bascle de Lagrèze, Molinier d'Oro de Pontoux, etc.

FERRAND. Armes : *d'azur à trois épées d'argent, garnies d'or, posées en pal, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres la pointe en bas, à la fasce d'or brochant sur le tout.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : Pro Fide, pro Rege, pro me.

La famille Ferrand est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse de robe parisienne.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses représentantes fit en 1736 pour être admise à Saint-Cyr. Ces divers travaux ne sont pas d'accord sur les premiers degrés. On suivra dans cette notice celui de Beauchet-Filleau.

Jean Ferrand, auquel cet historien fait remonter la filiation, exerça avec distinction la médecine à Châtellerault, puis à Poitiers, et fut nommé médecin ordinaire de la reine Éléonore, femme de François Ier. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, il aurait été originaire du Languedoc. Il avait pour mère Marion Dupont, décédée à Châtellerault le 29 décembre 1542. Il épousa vers 1530 Louise Rasseteau, acquit le 25 février 1566 le fief de Mazay, à Vouneuil-sous-Biard, et fit son testament le 15 novembre 1569. D'après la Chesnaye des Bois, qui l'appelle Alexandre au lieu de Jean, il aurait été anobli par lettres d'octobre 1554. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean Ferrand, médecin ordinaire du Roi,

qui fut anobli par lettres patentes de janvier 1574, confirmées le 18 février 1575 par nouvelles lettres du roi Henri II ; 2° Michel Ferrand, conseiller au présidial de Poitiers en 1573, décédé en 1606, dont le fils, Michel Ferrand, Sgr de Janvry, fut reçu en 1607 conseiller au Parlement de Paris et dont le petit-fils, Pierre Ferrand, Sgr de Janvry, conseiller au Parlement de Paris en 1642, eut une fille unique mariée au marquis de Foucault de Saint-Germain-Beaupré ; 3° Antoine Ferrand, qui continua la lignée.

D'après les preuves de noblesse faites pour Saint-Cyr en 1736, ce dernier aurait été non pas le frère puîné, mais le fils, de Jean Ferrand, le médecin anobli en 1574 dont il a été parlé plus haut. Il vint se fixer à Paris, épousa, le 24 mai 1571, Madeleine Vallée, fille d'un conseiller au Châtelet, fut nommé lui-même en 1574 lieutenant particulier au Châtelet et mourut sur la paroisse Saint-Séverin en 1622 (aliàs 1628). Son fils, Antoine Ferrand, Sgr de Villemilan, né en 1573, marié en 1604 à Marguerite Morot, décédé en 1639, fut lieutenant particulier au Châtelet, puis conseiller au Parlement de Paris. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Nicolas, qui furent les auteurs de deux branches.

Antoine Ferrand, auteur de la branche aînée, décédé en 1689, fut lieutenant particulier au Châtelet, puis conseiller du Roi en ses Conseils. Il eut trois fils : 1° Ambroise, conseiller au Parlement de Paris en 1667, décédé sans postérité en 1721 ; 2° Antoine-François, intendant de Dijon, puis de Rennes, décédé en 1731, dont la fille unique épousa le marquis de Montboissier-Canillac ; 3° Michel, président à mortier au Parlement de Paris en 1686, décédé en 1713, dont le fils, Antoine, conseiller à la Cour des aides, mourut sans alliance dès 1714.

La branche cadette subsiste. Son auteur, noble homme Nicolas Ferrand, conseiller auditeur en la Chambre des comptes, conseiller d'État en 1656, épousa en 1645 Colombe Peaudeloup de Périgny. Il laissa plusieurs enfants qui furent maintenus dans leur noblesse le 1er mars 1708, par jugement rendu à Paris des commissaires de S. M., après avoir justifié leur descendance de Jean Ferrand, anobli en 1574. Deux de ces fils, Michel et Antoine-Nicolas, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné d'entre eux, Michel Ferrand, brigadier des armées du Roi en 1694, inspecteur général de l'infanterie en 1713, décédé en 1724, laissa lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Michel Ferrand, Sgr de Vernay, brigadier des armées du Roi, décédé en 1738, continua la lignée. Un autre, Guillaume-Michel Ferrand, passa en Allemagne à la suite d'un duel, fut nommé chambellan du roi de Prusse et épousa à Berlin en 1717 Louise-Amélie Steitz de Gornitz ; il eut un

fils, qui mourut sans postérité à Saint-Domingue en 1777, et plusieurs filles dont l'une, Elisabeth-Eléonore, née en 1725, fit en 1736 pour être admise à Saint-Cyr les preuves de noblesse mentionnées plus haut. Michel-Isaac Ferrand, Sgr de Vernay, fils de Michel, fut conseiller au Parlement de Paris, épousa en 1774 Mlle de Razilly et mourut en 1811 au château de Vernay. Son fils aîné, Amédée-Georges, décédé sans postérité à Vernay en 1840, fut connu sous le titre de comte Ferrand, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Le puîné, Antoine-Jules, connu sous le titre de vicomte Ferrand, marié en 1809 à Mlle Bazin, fut préfet sous la Restauration et prit une part active en 1832 à l'insurrection légitimiste de la Vendée. Il fut père de Ludovic-Maurice, comte Ferrand, né en 1813, propriétaire de la terre de Vernay (Deux Sèvres), marié en 1842 à Mlle d'Acy, décédé en 1878, dont les deux fils ont épousé deux sœurs, Mlles de la Béraudière, et continuent la lignée.

L'auteur du rameau cadet, Antoine-Nicolas Ferrand, Sgr de Méré, fut capitaine des vaisseaux du Roi, puis, en 1690, grand maître des eaux et forêts. Son fils et son petit-fils furent conseillers au Parlement de Paris. Son arrière-petit-fils, Antoine-Claude Ferrand, né à Paris en 1751, reçu très jeune conseiller au Parlement de cette ville, décédé en 1825, joua sous la Restauration un rôle politique très important. Il fut ministre d'État et directeur des postes et fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815. Il reçut le titre héréditaire de comte par ordonnance du 27 septembre 1814 et fut confirmé dans la possession du titre de comte-pair héréditaire par lettres patentes du 20 décembre 1817. Le comte Ferrand avait été admis à l'Académie française en 1816. Il fut le dernier représentant de son rameau, survécut à son fils et ne laissa que trois filles de son mariage avec une fille du président Rolland. La plus jeune de celles-ci, décédée en 1868, épousa en 1819 Louis Héricart de Thury qui, par lettres patentes du 28 mai 1819, reçut le titre héréditaire de vicomte sous la dénomination d'Héricart-Ferrand ; elle ne laissa qu'une fille, la comtesse d'Erceville.

Principales alliances : de Foucault de Saint-Germain-Beaupré 1677, Sanguin, le Febvre de la Faluère 1729, Girardin 1673, de Montboissier-Canillac (deux fois), de Préaulx, de Razilly 1683, 1774, Pinon, d'Abbadie d'Ithorrots, Huet d'Ambrun 1815, Cadeau d'Acy 1842, de la Béraudière 1875, 1879, Drake del Castillo, Héricart de Thury 1775, 1819, Rolland 1780, de Palierne de Chassenay, de Goujon de Thuisy 1823, de Ligniville, Vyau de Lagarde 1904, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille Ferrand qui a appartenu à la noblesse de robe bourgui-

gnonne et qui portait à peu de chose près les mêmes armoiries : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois épées d'argent posées en pal, les pointes en haut.* L'auteur de cette famille, Salomon Ferrand, décédé en 1638, était fils d'Humbert Ferrand, bourgeois de Vitteaux, et de Marcelline le Rouge. Il fut pourvu, le 18 avril 1595, de l'office anoblissant de conseiller maître en la Chambre des comptes de Bourgogne qu'il résigna en 1624 en faveur de son gendre, Antoine Loppin. Il avait épousé Bénigne Gagne. Leur fils, Georges Ferrand, Sgr en partie de Marcelou, épousa Marguerite Despotots. Il fut père de Jacques-Charles Ferrand de Montigny, qui passa en Allemagne, qui devint maréchal des troupes électorales du Hanovre et qui acquit en Luxembourg la seigneurie de Thomen, et grand-père de Jean-Charles, baron Ferrand de Montigny, Sgr de Thomen, général-major des troupes électorales de Hanovre, dont la descendance, peut-être éteinte aujourd'hui, subsistait avec distinction en Allemagne sous Louis XVI.

Jacques-Gabriel Ferrand de Saligny, vraisemblablement issu de la même souche, était sous Louis XVI commissaire du Roi à l'administration provinciale du Berry. C'est, semble-t-il, par erreur que le vicomte Révérend a avancé qu'il avait été conseiller maître en la Chambre des comptes de Bourgogne. Il n'est pas mentionné, en tout cas, dans l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont. Il épousa successivement Catherine le Blanc et Marie-Anne Lauverjat. Il eut de ces deux unions trois fils : 1° Sylvain-Gabriel, né du premier lit à Bourges en 1768, directeur des contributions indirectes, dont le fils, André-Gabriel, décédé à Paris en 1849, épousa en 1831 une fille du baron Terreyre ; 2° Armand-Gabriel, né du second lit en 1781 à Bengy-sur-Cher, lieutenant-colonel retraité en 1841, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 11 novembre 1813, puis baron par ordonnance du 12 février 1817 ; 3° Fulgence-Maurice, né à Bengy-sur-Cher en 1787, décédé sans alliance à Paris en 1853. Le colonel Ferrand de Saligny avait reçu, avec le titre de chevalier de l'Empire, les armes suivantes : *d'azur à trois épées en pal d'argent, celle du milieu renversée, chargées d'une fasce d'or brochant; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires au deuxième point du chef.*

FERRAND de MISSOLS, ou de **MISSOLZ**, à Nîmes. Armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois fers de lance d'argent.*

Malgré l'analogie des armoiries la famille Ferrand de Missols n'a aucun rapport avec la puissante famille parlementaire à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle est anciennement connue à

Nîmes, en Languedoc, et occupait déjà sous Louis XIV un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville. On ne voit pas cependant qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle joint à son nom celui de l'ancienne famille de Missolz, encore existante, depuis le mariage qu'un de ses auteurs contracta vers 1700 avec la fille unique de Jacques de Missolz, notaire à Nîmes.

Joseph-André Ferrand de Rulman et Jean-Castor Ferrand de Missols étaient sous Louis XVI conseillers lais au Conseil souverain de Nîmes, fondé en 1771.

Eugène Ferrand de Missols, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général du Gard, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nîmes, mourut dans cette ville en 1865 à l'âge de 83 ans. M. Amédée Ferrand de Missols, ingénieur civil, épousa en 1864 Mlle Loupot.

Principales alliances : de Parlier du Mazel 1863, Irisson d'Hérisson 1847, Tandeau de Marsac 1900, de Toulouse-Lautrec vers 1815, etc.

FERRAND de MAUVEZIN (de), en Guienne. Armes : *d'argent à trois fasces de gueules.* — Couronne : *de Marquis, posée sur un casque fermé de face.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FERRAND DE MAUVEZIN appartient à l'ancienne noblesse de Guienne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin, près de Marmande*, publiée en 1889 par M. l'abbé Alis, curé de Mauvezin. On trouvera aussi dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'Adélaïde-Françoise de Ferrand fit en 1786 pour être admise à la maison de Saint-Cyr.

La famille de Ferrand paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Saint-Hippolyte, située près de Saint-Emilion, où ses premiers auteurs connus possédaient un domaine de leur nom. Pierre et Arnaud-Garcies de Ferrand, frères, rendirent hommage, le 20 mars 1273, à Edouard, roi d'Angleterre, pour les biens qu'ils possédaient dans les diocèses de Bordeaux et de Bazas à charge d'une paire d'éperons dorés. Le premier d'entre eux, Pierre, fut maire de Saint-Emilion en 1281. Le second, Arnaud-Garcies, damoiseau, Sgr en partie de Pardaillan, épousa à une date inconnue Guiraude de Malvoisin, ou de Mauvezin, sœur et héritière d'Hugues, Sgr de Mauvezin, près de Marmande. Son fils, Hugues de Ferrand, marié vers 1300 à sa cousine germaine, Guiraude de Masseilles, fille de Magence de Mauvezin, vendit la seigneurie de Mauvezin, par acte du 9 septembre 1312, à Raymond de Fargues, damoiseau. Mais Jean de Ferrand, petit-fils d'Hugues, rentra en possession de cet important domaine par le

mariage qu'il contracta avec Jeanne de Fargues, fille et héritière de Bertrand de Fargues, Sgr de Mauvezin et d'Escassefort. De ce mariage naquirent deux fils, Bernard et Pierre, qui occupèrent une situation considérable. Le plus jeune d'entre eux, Pierre de Ferrand, chevalier de Rhodes, commandeur de l'Ordre en 1456, devint en 1476 grand-prieur de Toulouse. Son frère aîné, Bernard de Ferrand, Sgr de Mauvezin et sénéchal du Bazadais, chambellan du roi Charles VII, fut un des plus vaillants capitaines de son temps. En récompense de ses services le Roi lui fit don de la seigneurie de Clermont-Dessous, en Agenais, par charte donnée à Poitiers en juillet 1425. De son mariage avec Jeanne de Bonnaire ce gentilhomme laissa plusieurs fils dont le plus jeune, Gaillard, fut commandeur de Saint-Jean de Jérusalem et dont l'aîné, Jean de Ferrand, baron de Mauvezin et seigneur d'un grand nombre d'importants domaines, épousa Isabeau de Morethon par contrat passé le 20 avril 1456 devant notaire à Marmande et continua la lignée. Raymond de Ferrand, baron de Mauvezin, fils du précédent, épousa, le 5 octobre 1492, Françoise de Pellagrue et fit son testament le 2 septembre 1531. Son fils, Amanieu de Ferrand, baron de Mauvezin, Sgr de Lavison, en Bazadois, épousa, le 17 novembre 1535, Marguerite de Bonal, fille du seigneur de Saubiac, conseiller au Parlement de Bordeaux, et en eut un grand nombre d'enfants. Six de ses fils, André-Gaston, Guillaume, Bertrand, Georges, Charles et Galien-Gaston, furent les auteurs de six branches.

André-Gaston de Ferrand, baron de Mauvezin, auteur de la branche aînée, épousa, le 25 avril 1559, Marguerite de Lur. Leur fils, Gaston de Ferrand, baron de Mauvezin, chevalier de l'Ordre du Roi, laissa une fille unique, Marguerite, héritière de la baronnie de Mauvezin, qui épousa, le 15 novembre 1624, Hector d'Escodéca de Boisse.

La deuxième branche s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Son auteur, Guillaume de Ferrand, Sgr de la Bastide, s'était fixé en Angoumois après le mariage qu'il contracta, le 5 décembre 1585, avec Jeanne de Faugère. Il fut père de Georges de Ferrand de la Bastide qui épousa en 1621 Jeanne du Puy de Brémont, héritière de la seigneurie de Montaubert, en Périgord. Messire Jean Ferrand de Montaubert, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond.

La troisième branche est également éteinte. Son auteur, Bertrand de Ferrand, Sgr de Veyran, en Agenais, épousa en 1583 Jeanne d'Abzac, héritière de la seigneurie de Montastruc, en Périgord. La plupart des auteurs le font mourir sans postérité. Cependant M. de Froidefond mentionne des MM. de Ferrand de Montastruc qui furent

convoqués en 1689 et 1789 aux bans de la noblesse de la sénéchaussée de Bergerac. C'est, en tout cas, par erreur qu'on a voulu de nos jours identifier Bertrand de Ferrand, mari de Jeanne d'Abzac, avec un Bertrand de Ferrand, procureur du Roi au présidial d'Agen, marié à Claire de Sevin par contrat du 4 janvier 1575, qui appartenait à une famille tout à fait différente et dont on fait descendre la famille de Ferrand de Puginier, rapportée à la suite.

La quatrième branche, issue de Georges, posséda la seigneurie de Plaisance et s'éteignit après quatre générations.

L'auteur de la cinquième branche, Charles de Ferrand, Sgr de Beausoleil, laissa d'une alliance inconnue deux fils, Georges de Ferrand, Sgr de Beausoleil, marié le 27 juillet 1635 à Mondette Boulet, et Pierre-François de Ferrand, Sgr d'Esclaux, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le rameau cadet fut fort obscur ; il était représenté au XVIIIe siècle par deux frères, baptisés l'un et l'autre en 1722, que l'on croit être morts sans postérité. Georges de Ferrand, auteur du premier rameau, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 mai 1667, par jugement de Dupuy, subdélégué en Agenais de Pellot, intendant de Bordeaux, avec son fils, André-Gaston de Ferrand, sieur de Chambord, marié cette même année à Anne de Berry, demoiselle. Ses descendants, François-Théodore de Ferrand, officier de dragons, et Jean de Ferrand de Montignac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Le second d'entre eux, né en 1727 à Montignac de Lauzun, marié le 8 janvier 1769 à Marie Ragot de Lespinasse, avait fait en 1786 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Adélaïde-Françoise, née en 1776 à Montignac, en la juridiction de Lauzun, mariée dans la suite à M. de Léotard. Il fit les mêmes preuves pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Jean-Jacques de Ferrand, né en 1774, marié dans la suite, en 1827, à Marie de Bréjou-Marès. Le petit-fils de ce dernier, Roger, né én 1867, est connu sous le titre de comte de Ferrand de Mauvezin ; il est le dernier représentant de sa famille et n'a eu que des filles de son mariage avec Mlle de Gourgue.

La descendance de Galien-Gaston de Ferrand, auteur de la sixième branche, posséda les seigneuries d'Esclaux et de Saint Sauveur et s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

La famille de Ferrand a fourni un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : de Lur, de Montalembert 1579, de Saint-Astier 1561, d'Escodéca de Boisse 1624, d'Abzac 1583, de Gourgue 1899, de Maurès de Malartic 1894, de Tessières, etc.

Une famille de Ferrand, qui paraît être distincte de celle dont il vient d'être parlé, a longtemps occupé un rang distingué dans la région de Libourne et de Saint-Emilion. Elle portait pour armes : *d'or à trois arbres de sinople rangés sur une terrasse de même.* Elle a fourni un secrétaire du Roi auditeur en la Chambre des comptes, deux maires de Saint-Emilion au XVIe siècle et sept maires de Libourne de 1573 à 1631. On lui attribue d'ordinaire Jean Ferrand, chanoine de Saint-Emilion, inhumé dans cette ville en 1534, qui était en 1528 conseiller au Parlement de Bordeaux, et un Pierre Ferrand qui était en 1543 conseiller au même Parlement.

FERRAND de PUGINIER et de DREUILHE (de). Armes : *d'azur à une nuée d'argent, mouvant du flanc dextre de l'écu, de laquelle sort un bras sénestre de même, tenant à la main une branche d'olivier d'or, la main soutenue d'un croissant, le tout accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.*

La famille DE FERRAND DE PUGINIER ET DE DREUILHE appartient à la noblesse du Languedoc.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le tome III de la *France moderne* (première partie). On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier.*

Maître Jacques Ferrand, natif d'Agen, docteur ès droits et en médecine de la Faculté de Montpellier, habitant de Castelnaudary, auquel remonte la filiation, épousa, par contrat passé le 10 juin 1608 devant notaire à Castelnaudary, Marguerite de Rollan, fille de feu Vital Rollan, bourgeois de cette ville. Dans cet acte est cité son père, feu maître Bertrand Ferrand, procureur en la Cour présidiale d'Agen.

Une famille Ferrand, distincte de la vieille souche à laquelle a été consacrée la précédente notice, occupait au XVIe siècle un rang distingué en Agenais. On trouve qu'un de ses membres, Bertrand de Ferrand, marié le 4 janvier 1575 à Claire de Sevin, fut, en effet, procureur du Roi au présidial d'Agen. Mais c'est par erreur que M. Villain a voulu identifier ce personnage avec un autre Bertrand de Ferrand, vivant dans la même région à la même époque, qui était un fils cadet d'Amanieu de Ferrand, baron de Mauvezin, et qui épousa en 1583 Jeanne d'Abzac, dame de Montastruc, en Périgord.

Jacques Ferrand acquit, le 10 octobre 1627, la coseigneurie de Saint-Jean de Bordes et Fréboul dans le consulat de Castelnaudary, Il laissa deux fils, François et Jean-François. L'aîné de ces fils, François de Ferrand, docteur ès droits, fut conseiller du Roi, commissaire taxateur au siège présidial du Lauragais ; il eut un fils, Jacques de Ferrand, Sgr du Puy-Saint-Pierre, qui fut nommé con-

seiller au Parlement de Toulouse par provisions du 9 juillet 1672, qui fut anobli par sa charge et dont le fils, Raymond-Nicolas, mourut sans postérité. Le second fils de Jacques de Ferrand, Jean-François, docteur et avocat, président présidial en la sénéchaussée de Castelnaudary, épousa, le 28 janvier 1649, Georgette Ducup et succéda au père de celle-ci dans son office de lieutenant-général juge-mage en la sénéchaussée de Castelnaudary. Il acquit, le 27 août 1686, la seigneurie de Puginier, fit son testament en 1699 et mourut en 1701 laissant quatre fils. Le plus jeune de ces fils, Joseph de Ferrand, Sgr de Saint-Jean, né en 1670, avocat, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1732 ; il eut un fils unique, Jacques, décédé en 1792, qui fut prêtre et directeur du séminaire d'Angers. Deux autres fils de Jean-François de Ferrand et de Georgette Ducup, Jacques et Jean-François, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'agrégea à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Son auteur, Jacques de Ferrand, Sgr de Puginier, décédé en 1741, avait épousé en 1699 Anne de Soubiran d'Arifat. Il fut père d'Henri-Alexandre de Ferrand, Sgr de Puginier, né en 1706, qui épousa à Carcassone en 1734 Marie-Thérèse d'Aldebert, grand-père de Jean-Joseph de Ferrand, Sgr de Puginier, décédé en 1792, qui épousa en 1766 Rose-Geneviève de la Fage, et bisaieul d'Alexandre de Ferrand-Puginier, né à Castelnaudary en 1776, décédé en 1833, qui épousa en 1827 Mlle de Laurens-Castelet, décédée en 1885. Un des petits-fils de ce dernier, Jacques de Ferrand de Puginier, officier de cavalerie, a été tué à l'ennemi au Maroc en 1908.

Jean-François de Ferrand, Sgr de Castillon, auteur de la branche cadette, fut conseiller, puis président, au Parlement de Toulouse et fut anobli par sa charge. Son fils, Jacques de Ferrand, fut connu sous le nom de Ferrand de Dreuilhe après le mariage qu'il contracta en 1737 avec Mlle de Dreuilhe, fille d'un secrétaire du Roi. Il eut deux fils : 1° Joseph-Pascal, qui épousa en 1769 Mlle d'Hébrail et qui continua la lignée ; 2° Louis-François, qui fut maire de Toulouse en 1791. Jacques de Ferrand de Dreuilhe, fils de Joseph-Pascal, épousa en 1813 Mlle de Saint-Aigne. Il en eut un fils, Jacques, né en 1816, qui demeura célibataire, et une fille, Louise-Valérie, née en 1824, qui épousa M. Dat de Lagarrigue.

Jean-Joseph de Ferrand, Sgr de Puginier, Cosgr direct de Peyrens, pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. Le chevalier de Ferrand prit part cette même année à celles tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Raymond de Lasbordes, de Cambon, Ducup, d'Aubuisson 1710, de la Fage 1688, 1766, de Soubiran d'Ari-

fat, d'Aldebert, de Catellan 1791, de Subra de Saint-Martin 1800 et vers 1770, de Laurens-Castelet, de Saint-Félix de Mauremont 1873, de Malafosse 1903, de Bonne 1909, de Dreuilhe 1737, d'Hébrail 1769, Vigarozy, de Saint-Aigne 1813, Dat de Lagarrigue, etc.

FERRAND de la CONTÉ, en Normandie. Armes : *de sable à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois flèches de combat de même.*

La famille Ferrand de la Conté appartient à la noblesse de l'ancienne élection de Coutances, en Basse-Normandie.

Le vicomte Révérend a donné sa généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1908 et on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1787 pour être admis à l'Ecole militaire.

C'est par erreur que M. de Magny, dans son *Nobiliaire de Normandie*, et la plupart des auteurs contemporains l'ont fait descendre d'un Alexandre Ferrand, médecin de la reine Eléonor, femme de François Ier, qui fut anobli par lettres d'octobre 1554. Ce médecin était originaire du Poitou et appartenait à la famille des comtes Ferrand à laquelle il a été plus haut consacré une notice.

La famille Ferrand de la Conté a eu pour berceau la petite ville de Saint-Sauveur-Landelin. Nicolas Ferrand, Sgr des Mares et de Rouville, et son frère, Julien Ferrand, domiciliés tous deux à Saint-Sauveur-Landelin, furent maintenus dans leur noblesse, le 23 décembre 1527, par arrêt de la Cour des aides après avoir justifié qu'ils étaient fils de Nicolas Ferrand et petits-fils de Jean Ferrand, mari de Guillaumette du Pré, qni avait été anobli aux francs-fiefs à cause de son fief des Mares. Ils furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, remontant à 1518. C'est par erreur que ce jugement fait de Nicolas et de Julien Ferrand les fils d'un François Ferrand marié en 1518 à Guillemette du Prest.

Nicolas Ferrand, auteur de la branche aînée, épousa Marie Rosey et en eut deux fils, tous deux appelés Jacques. L'aîné de ceux-ci, Jacques Ferrand, Sgr de Rouville et des Mares, vicomte de Saint-Sauveur-Landelin en 1636, marié en 1597 à Marguerite Passemer, fit encore reconnaître sa noblesse par arrêt du 3 septembre 1641. Son fils, Jean Ferrand, sieur des Mares et de la Conté, né en 1598, marié en 1636 à Hélène de la Cervelle, fut maintenu dans sa noblesse par Chamillart en 1666 avec son cousin germain, François Ferrand, Sgr de Rouville, marié en 1640 à Anne Thioult, fils de son oncle Jac-

ques le cadet. Il fut père de Louis Ferrand, Sgr de la Conté, marié en 1656 à Françoise de Rihoucq, auquel seulement remontent les preuves de noblesse faites en 1787. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Pierre-Aimé-Georges Ferrand, chevalier, Sgr de la Conté, né en 1729 à Saint-Sauveur-Landelin, officier au régiment d'infanterie d'Orléans, épousa, le 23 juin 1757, Jeanne-Françoise des Isles. Il en eut trois fils, Georges, né en 1769, Pierre, né en 1775, et Etienne, né en 1777, qui firent des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Ses deux fils aînés, Georges, marié à Antoinette le Provost de Saint-Jean, et Pierre, marié à Mlle Pinel-Ebremont, décédé en 1862, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le chef du premier rameau, Georges Ferrand de la Conté, né dans l'île de Jersey en 1797, marié à Mlle Eudes de la Jumellerie, décédé en 1870 à Saint-Sauveur-Landelin, fut longtemps membre du conseil général de la Manche. Il était le grand-père de M. Georges de la Conté, né en 1862, maire de Saint-Sauveur-Landelin, conseiller général de la Manche, qui a épousé en 1898 une fille du baron Lefebvre. François-Claude Ferrand, chevalier, Sgr de Moncuit et de la Conté, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Coutances.

La branche cadette, assez obscure, paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. Son auteur, Julien Ferrand, fut père de Richard Ferrand et grand-père de Jean Ferrand, marié en 1594 à Marguerite Raschinel, dont le fils Guillaume fut maintenu dans sa noblesse par Chamillart en 1666, et de Louis Ferrand. On ne voit pas que le fils de ce dernier, Nicolas Ferrand, Sgr de la Perrelle, ait été compris dans le jugement de maintenue de noblesse rendu par Chamillart. Il fut père de Jacques-Louis Ferrand, qui épousa Marie du Tertre de la Servière, grand-père de Philippe Ferrand, Sgr d'Auverney, né en 1723, et bisaïeul de Jean-François Ferrand, Sgr de Monmartin-sur-Mer.

La famille Ferrand a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers.

Principales alliances : Hellouin de Ménibus 1688, de Bricqueville, Davy de Virville, le Provost de Saint-Jean, de Carbonnel, Eudes de la Jumellerie, de la Bintinaye 1855, Eustace de Denneville 1860, d'Aigneaux 1880, le Febvre 1898, Michel d'Annoville 1875, Robin de la Vieuville 1902, Bucaille 1876, 1886, de Saint-Gilles, etc.

FERRAND, ou FERRANT, de FONTORTE. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à un lion de sable ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois coquilles d'or.*

La famille Ferrand, ou Ferrant, de Fontorte, éteinte de nos jours, était anciennement connue en Auvergne et en Bourbonnais.

On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement assez confus, dans le *Nobiliaire d'Auvergne* de Bouillet et dans le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait venue du Dauphiné s'établir en Bourbonnais dans la première moitié du XVIe siècle et aurait une origine commune avec une famille Ferrand-Teste qui a appartenu à la noblesse du Dauphiné. Cette dernière famille portait pour armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à un lion de sable, armé, paré et lampassé de gueules ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à une couronne d'argent.* Elle avait pour auteur Claude Ferrand, dit Teste, qui fut anobli en 1490 par lettres du roi Charles VIII. Elle donna un chevalier de Malte en 1590 (François Ferrand-Teste) et s'éteignit vers l'an 1700. Claude-Hyacinthe Ferrand-Teste de Guimetierre et feu François Ferrant-Teste de Guimetierre, maréchal de camp des armées de S. A. R. de Savoie, gouverneur de la province et ville de Savillan, suivant la déclaration de Diane de Chaosne, sa veuve, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Marcellin). La famille Ferrand-Teste était elle-même vraisemblablement une branche d'une famille Ferrand, éteinte au commencement du XVIIIe siècle, qui donna plusieurs conseillers au Parlement de Grenoble depuis l'année 1578 et qui portait pour armes : *d'or à un lion de sable, armé, paré et lampassé de gueules ; à la bordure d'azur.*

Noël Ferrand, auteur de la famille Ferrand de Fontorte, était simple notaire royal à Gannat dans la seconde moitié du XVIe siècle et ne portait aucune qualification nobiliaire. Les généalogistes en font le fils d'un Jacques Ferrand, marié à Gabrielle Franconin, qui fut intendant du duc et de la duchesse de Montpensier et qui, d'après le *Dictionnaire des anoblissements*, fut anobli par lettres patentes du 19 novembre 1554, enregistrées le 14 janvier 1556. Il épousa Madeleine Coeffier et fut père de Jacques Ferrand, né en 1590, marié à Peronnelle Mangot, qui fut lieutenant général au bailliage de Gannat et procureur du Roi au bureau des finances de Riom. La descendance de Jacques Ferrand donna, au cours du XVIIe siècle, plusieurs lieutenant généraux au bailliage de Gannat. Elle s'agrégea définitivement à la noblesse au siècle suivant. Michel Ferrand, écuyer, Sgr de Fontorte, rendit hommage au Roi en 1723 à cause de la seigneurie de la Tour-Vidal qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Myon. Michel-Henri Ferrand de Fontorte, né à Riom le 24 janvier 1753, fils de Michel-Amable Ferrand de Fontorte et de Jeanne-Antoinette de Rehès de Sampigny, officier de cavalerie au régiment de Royal-Navarre, épousa en 1785 Françoise-Catherine d'Anglars, décédée à

Riom en 1790, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Son fils unique, François Ferrand de Fontorte, baptisé à Riom en 1788, épousa en 1813 Pauline Arnauld. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Charles de Fontorte, décédé à Paris en 1864 sans avoir été marié ; 2° Alphonse de Fontorte, né en 1830, marié en 1854 à Alice de Frétat, décédé en 1893 laissait une fille, Mme Raoul de la Brunetière.

La famille Ferrand de Fontorte avait fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Rehès de Sampigny, d'Anglars (de Bassignac), Arnauld, de Frétat, Dimier de la Brunetière 1875, etc.

FERRANDIÈRE (Picault de la). Voyez : Picault de la Ferrandière.

FERRAR de PONTMARTIN (de). Armes : *d'azur à une porte coulissée d'argent, renversée, mouvante du côté droit et accompagnée d'un lion d'or, couronné, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de Ferrar de Pontmartin, éteinte en 1916, appartenait à la noblesse du Comtat Venaissin.

On trouvera sur elle un intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique* de novembre 1887. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1753 pour être admis à l'Ecole militaire.

Son auteur, Pierre Ferrar, épousa dans les premières années du XVIIe siècle Marguerite Rey, sœur d'un chanoine de la collégiale de Villeneuve-les-Avignon. Celle-ci était veuve quand elle acquit en 1625 de la communauté de Pujaut un lot de terres récemment desséchées de l'étang de Pujaut, appelé le domaine d'Aubeterre *confrontant les chemin et pont Martin.* Insensiblement ce domaine perdit son nom primitif d'Aubeterre pour prendre celui de Pontmartin sous lequel furent à peu près exclusivement connus les derniers représentants de la famille de Ferrar. Maître Elzéar Ferrar, avocat, docteur ès-droits, citoyen de la ville d'Avignon, fils des précédents, fut pourvu, le 17 juin 1633, de la charge anoblissante de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Il épousa, le 26 mars 1632, Gabrielle de Mestre, fille de monsieur Henri Mestre, bourgeois, et mourut à Remoulins le 17 octobre 1662. Il laissait trois fils : 1° Antoine de Ferrar, auteur d'une traduction de la *Jérusalem délivrée*, décédé sans alliance en 1706, qui lui succéda dans sa charge de conseiller en la Cour des comptes de Montpellier ; 2° Pierre Ferrar, sieur de Pontmartin, dont il va être parlé ; 3° Jacques-Henri Ferrar, sieur d'Aubeterre, officier. Pierre Ferrar, sieur de Pont-

martin, épousa en janvier 1685 honnête fille demoiselle Marie Rosset, fille d'un marchand bourgeois de Marseille, succéda, par provisions du 20 février 1707, à son frère aîné dans sa charge de conseiller en la Cour des comptes de Montpellier et mourut en 1725. Il laissa lui-même trois fils dont l'aîné, Joseph, et le troisième, Antoine, furent les auteurs de deux rameaux et dont le deuxième, Pierre, général au service du roi d'Espagne, mourut sans postérité.

Joseph de Ferrar, sieur de Pontmartin, fut reçu, le 27 octobre 1719, conseiller en la Cour des comptes de Montpellier. Son fils, Pierre-Joseph de Ferrar, épousa Mlle Castaing de la Devèze, fille d'un président en la même Cour. Il n'en eut que trois filles qui vendirent en 1813 leur domaine d'Aubeterre, dit de Pontmartin, à leur cousin, M. de Ferrar de Pontmartin, chef du second rameau. L'aînée de ces filles épousa M. Belmond, conseiller à la Cour de Montpellier, et en eut une fille, Mme de Lunaret. Ses sœurs épousèrent deux frères, MM. Ménard, médecins l'un à Montpellier, l'autre à Lunel.

L'auteur du rameau cadet, Antoine Ferrar de Pontmartin, né en 1685, fut chevalier de Saint-Louis et directeur des fortifications du Roussillon, épousa à Rivesaltes en 1739 Anne Cournut et mourut à Perpignan en 1748. Son fils, Joseph Ferrar de Pontmartin, né à Perpignan en 1744, fit en 1753 pour être admis à l'Ecole militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il fut connu dans la suite sous le titre de comte de Pontmartin, conservé depuis lors par le chef de la famille, fut nommé maréchal de camp en 1798 par le roi Louis XVIII, alors exilé, et mourut en 1806. Il avait épousé en 1781 Jeanne-Thérèse de Calvet des Angles, héritière du domaine des Angles. Son fils, Castor-Eugène, comte de Pontmartin, né en 1783, marié à Montpellier en 1807 à Emilie de Cambis, décédé en 1831, fut père d'Armand de Ferrar, comte de Pontmartin, né à Avignon en 1811, longtemps conseiller général du Gard, décédé en 1890, qui fut un des plus célèbres critiques du XIXe siècle. Armand de Pontmartin avait épousé en 1843 Cécile de Tardy de Montravel, décédée en 1871. La famille de Ferrar de Pontmartin s'est éteinte avec leur fils, Henri, comte de Pontmartin, né à Avignon en 1844, élève de l'Ecole des Chartes, qui est décédé en 1916 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1881, avec Mlle d'Honorati.

FERRARI-ROMANS, ou ROMANS-FERRARY, (de). Armes : *d'azur à un lion d'or, couronné, langué et onglé de même.*

La famille DE FERRARI DE ROMANS, OU DE ROMANS-FERRARY, appartient à la noblesse de la Bresse et du Lyonnais.

M. de Jouvencel en a donné une généalogie très complète dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial historique de la Bresse et du Bugey* de M. Révérend du Mesnil, dans le *Nobiliaire de Bresse et de Dombes* de M. Baux, dans la *Généalogie des Rivérieulx* du vicomte Paul de Varax, dans les *Carrés d'Hozier*, etc.

La famille de Ferrari est originaire de Milan, en Italie. Elle porte les mêmes armes qu'une famille de Ferrari, également originaire de Milan, qui est une des plus considérables de la noblesse italienne et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice.

Jean-François Ferrari, auquel remonte la filiation, vint de Milan s'établir à Lyon vers le milieu du XVIe siècle et exerça dans cette ville la profession de marchand. Son fils, Christophe Ferrari, marchand milanais, bourgeois de Lyon, marié vers 1605 à Madeleine Devenet, en eut, entre autres enfants, deux fils, César, baptisé à Lyon le 22 juillet 1609, dont les fils moururent sans postérité, et Jean-Ambroise, baptisé à Lyon le 22 août 1610, bourgeois et citoyen de cette ville, qui épousa en 1641 Marguerite Henri, fille du seigneur de Jarniost, et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, César Ferrari, baptisé à Lyon en 1643, receveur provincial général des décimes de la généralité de Lyon et du clergé de ce diocèse, décédé en 1729 au château de Romans, fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1712-1713. Il acquit le 4 mars 1718 de la famille de Liobard, pour le prix de 100.000 livres, l'important domaine de Romans, en Bresse, que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Il avait épousé en 1677 Claude-Martine de la Charnée. Il fut père de Claude-César de Ferrari, Sgr de Romans, baptisé à Lyon en 1684, receveur général du clergé du diocèse de Lyon et des décimes de la généralité de Lyon, nommé en 1722 chevalier d'honneur au présidial de Bourg-en-Bresse, secrétaire du Roi, qui épousa en 1712 Claudine Rivérieulx, décédée en 1774, et grand-père d'Etienne-Lambert de Ferrari, né à Lyon en 1714, lieutenant de Roi de Bresse et de Bugey, qui épousa à Lyon en 1750 Marie-Gertrude Charrier de la Roche et qui obtint, par lettres patentes de décembre 1763, l'érection de sa seigneurie de Romans en comté sous le nom de Romans-Ferrari. L'un des fils de ce dernier, Jean-Baptiste de Romans-Ferrari, né en 1755, fut admis parmi les pages de Madame, comtesse de Provence ; il n'eut pas de postérité. Un autre, Guillaume-César de Ferrary, comte de Romans, né en 1750, fut admis parmi les pages de la Dauphine. Il épousa à Lyon en 1781 Mlle de la Frasse de Seynas, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Lyonnais et

mourut à Romans en 1836. Il laissa trois fils : 1° François-Hippolyte, comte de Romans-Ferrary, décédé à Romans en 1858 sans avoir été marié ; 2° Charles-Louis, vicomte de Romans-Ferrary, décédé à Romans en 1850, qui épousa en 1825 Mlle de Saint-Didier de Louvat et qui continua la lignée ; 3° Pierre-Jules, vicomte de Romans-Ferrary, qui épousa en 1834 Hortense-Marie-Anne, princesse de Bauffremont-Courtenay, décédée à Milan sans postérité en mai 1848. Ernest-Hippolyte, comte de Romans-Ferrary, fils de Charles-Louis, est décédé à Romans en 1896. De son mariage, avec Mlle de Montessus de Rully, il laissait un fils, Charles, né en 1861, qui est demeuré célibataire, et deux filles, Mmes de Rivoire et Perruchot de la Bussière.

Principales alliances : de Rivérieulx (de Varax) 1712, Agniel de Chenelette 1735, Charrier de la Roche 1750, de la Roche-Poncié 1772, de Royer de Saint-Micault 1787, Merlin de Saint-Didier de Louvat, de Jousselin 1789, de Bauffremont 1834, Chollet du Bourget 1806, de Bernard de Montessus de Rully 1859, Duport de Rivoire 1884, etc.

Le nom de Ferrari, très répandu en Italie, y a été et y est encore porté par un grand nombre de famille nobles et distinguées. La plus illustre de ces familles, celle dont les Ferrari de Romans ont adopté le blason, est une des plus anciennes du Milanais où elle a occupé un rang considérable et d'où plusieurs de ses branches sont venues se fixer à Gênes et à Naples. Dès l'an 1116 Lanfranc Ferrari était avec un Visconti capitaine de la ville de Milan. Geoffroy Ferrari fut nommé en 1405 syndic et procureur de Milan. Jean Ferrari fut nommé en 1427 podestat du duché de Milan. Sébastien Ferrari fut nommé en 1499 par Louis XII, roi de France, général de toutes les forteresses de l'état de Milan. Don Antoine Ferrari fut en 1600 chancelier du duché de Milan. Thomas Ferrari, né à Naples, fut nommé cardinal en 1695. Le marquis Raphaël de Ferrari, patricien gênois, fils du marquis André de Ferrari et de Lilla Pallavicino, fut autorisé le 23 décembre 1834, par lettres du roi Charles-Albert, à acquérir du prince et de la princesse Oscar de Suède les biens constituant le duché de Galliera dans les légations de Bologne et de Ferrare ; il reçut le 18 septembre 1838, par bref du pape Grégoire XVI, concession du titre de duc de Galliera dans la possesion duquel il fut confirmé, le 18 juillet 1843, par lettres du roi de Sardaigne. Il fut encore créé prince de Lucedio, le 20 mars 1875, par décret *de motu proprio* du roi Victor-Emmanuel. Il avait épousé Marie de Brignole-Sale, décédée en 1889 dans son hôtel de la rue de Varenne, à Paris. Leur fils, Philippe de Ferrari, né à Paris en 1850, renonça, par acte passé dans cette ville en janvier 1877, à succéder aux titres de son père et se fit adopter en Autriche par M. de la Renotière, sujet

autrichien ; il est demeuré célibataire. En raison de cette renonciation le duc de Galliera fut autorisé, par décret royal du 23 septembre suivant, à transmettre le titre de prince de Lucedio à son neveu, le marquis André Carrega-Bertolini. Par un autre décret royal, rendu à Rome le 23 mars 1895, le prince Antoine d'Orléans, infant d'Espagne, fils du duc de Montpensier, fut autorisé à relever le titre de duc de Galliera. Dona Anna-Maria de Ferrari, des ducs de Ferrari, a épousé à Gênes en 1895 le prince Scipion Borghèse.

FERRE de LAGRANGE (de), en Provence.

La famille DE FERRE DE LAGRANGE est une branche de la famille de Ferry du Claux qui appartient à la noblesse de Provence. Il en sera parlé plus bas dans la notice consacrée à cette famille. Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Ferré (voyez ce nom) dont une branche aujourd'hui éteinte se distinguait par le surnom de Lagrange.

FERRÉ de PÉROUX (de). Armes : *de gueules à une bande d'or accompagnée de trois fleurs de lys de même.* — Aliàs : *de gueules à trois fleurs de lys d'or et une cotice de même brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une épée issante, la garde en haut.* — Supports : *un lion couché à dextre et un lion debout à sénestre.* — Devise : FIDÈLE SOUS LA GARDE DE DIEU. — Autre devise : TOUT A DIEU ET AU ROI ; MON SANG A LA PATRIE.

La famille DE FERRÉ DE PÉROUX appartient à la noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné, dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, une généalogie très complète et très consciencieuse. Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes*. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Nicolas de Ferré de la Jaraudie fit en 1783 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie.

Une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, fait descendre la famille poitevine de Ferré d'un Guy Ferré, gentilhomme du pays de Galles, passé en France dans les dernières années du XIIIe siècle, qui aurait été sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre.

Les premiers auteurs connus de la famille de Ferré étaient gentilshommes verriers. Guillaume Ferré, chevalier, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, est nommé avec ses deux fils, Jean et Bertrand, dans une pièce latine de 1358 relative à Notre-Dame de Couhé. Ces deux fils acquirent, le 11 juin 1389, de Jean de Morthemer, Sgr de Couhé, le fief de la Bouleur. On les considère comme les auteurs des deux grandes branches de la famille de Ferré.

L'aîné d'entre eux, Jean Ferré, clerc, sire de la forêt de la Bouleur,

fit un accord, le 31 décembre 1395, avec le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers ; dans un autre acte il est qualifié maître de verrerie. Il eut d'une alliance inconnue un fils, Colin Ferré, écuyer, Sgr de la Bouleur, gentilhomme verrier, qui est mentionné dans des actes de 1432, 1441 et 1445. Le fils de celui-ci, Jean II Ferré, Sgr de la Bouleur, rendit aveu à Couhé en 1461 et 1463. C'est par erreur que la Chesnaye des Bois en fait le fils d'un Jacques Ferré qui fut sénéchal de Rennes; celui-ci appartenait à une famille noble de Bretagne, tout à fait différente, dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. Jean II Ferré avait épousé Marie Aubaneau qui, en raison de ses infirmités, fut mise en 1486 sous la tutelle de son fils Pierre. Il en eut deux fils, Pierre et Antoine, qui partagèrent sa succession le 13 novembre 1497 et qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre Ferré, Sgr de la Bouleur et de la Verrerie-Neuve, épousa, d'après des notes de famille, N..., Maigret, dame de la Courade. *Le Nobiliaire du Limousin* de Nadaud lui attribue pour femme avec plus de vraisemblance Marguerite de la Vergne. Il eut, entre autres enfants, deux fils, François et Aimery, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Le premier sous-rameau s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, François Ferré, écuyer, Sgr de la Bouleur, de la Courade, etc., maître verrier, épousa le 21 juin 1522 Catherine Poispaille. Il fut le bisaïeul de Jean III Ferré, Sgr des mêmes domaines, qui épousa, le 18 février 1613, Madeleine Binaudon, fille de Jean, Sgr de Joussé, et de Marie de Moussy et héritière, du chef de celle-ci, de la seigneurie de Péroux, ou Payroux, dont sa descendance a conservé le nom et possède encore le château. Jean V Ferré, Sgr de la Courade, de Payroux, etc., né en 1640, petit-fils des précédents, fut maintenu dans sa noblesse, le 13 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Son fils, Jean Ferré, Sgr des mêmes domaines, né au château de Péroux en 1667, officier distingué, marié à Paris en 1700 à Mlle de Rorthays, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 24 septembre 1700, par jugement de M. de Clairambault, intendant de Poitiers, puis, le 18 décembre 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. Il était connu sous le titre de marquis de Péroux. Il fut père de Jean Ferré, Sgr des mêmes domaines, appelé dans sa jeunesse le chevalier de Saint-Romain, qui épousa en 1740 Mlle de la Guéronnière, grand-père de Jean Ferré, connu sous le titre de comte de Péroux, qui épousa à la Martinique en 1781 Mlle Thiberge, et bisaïeul de Jean-Hipoylyte de Ferré, comte de Péroux, né à la Martinique en 1782, marié à Poitiers,

en 1816, à Mlle Budan de Boislaurent, longtemps maire de Payroux et conseiller général de la Vienne, décédé en 1866 au château de Payroux, qu'il avait fait reconstruire, des trois fils duquel descendent les divers représentants actuels.

Le second sous-rameau se fixa en Angoumois. Son auteur, Aimery Ferré, marié le 12 novembre 1512 à Lucette Vigier, eut trois fils : 1° Raymond, Sgr de la Vieille-Verrerie, en la paroisse de Rougnac, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis, le 12 juillet 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle[1], et paraît s'être éteinte dans les premières années du XVIIIe siècle ; 2° Martial, dont il va être parlé ; 3° Pandin, ou Gaudin, Sgr de Barbayou, en la paroisse de Rougnac, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau et paraît s'être éteinte en la personne de Louis Ferré, Sgr de Barbayou, marié vers 1720 à Françoise de Pindray. Martial Ferré, Sgr de la Verrerie de Rougnac, fut décapité à Limoges en 1583. Ses petits-fils, Jean Ferré, Sgr de Villars, et autre Jean Ferré, Sgr de Lagrange et de la Verrerie de l'Hermite, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau. M. Ferret de la Grange et sa sœur, Mme de Gérard de la Fute, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Ce sous-rameau paraît s'être perpétué assez obscurément jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Dans son *Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats généraux de* 1789, M. Callandreau mentionne Mlle Lagrange-Ferret (*sic*) qui fut en 1855 marraine d'une cloche à Pillac.

Antoine Ferré, Sgr de la Montelle, auteur du second rameau de la branche aînée, fit un accord, le 22 juillet 1488, avec son frère Pierre et donna une procuration, le 20 avril 1510, avec sa femme, Marguerite Girard. Sa descendance, assez obscure, paraît s'être éteinte avec Jacques Ferré, Sgr de la Fa, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin.

On croit que Bertrand Ferré, auteur présumé de la branche cadette, fut père d'un Guillaume Ferré, Sgr de la Bouleur en partie, qui fit un accord le 12 septembre 1445, et grand-père de Thomas Ferré, Sgr de la Bouleur en partie, qui figure comme verrier de la Bouleur dans une enquête de 1469. Thomas II Ferré, Sgr de Merlay et de Lafont, fils de Thomas, est dit âgé de 60 ans dans un acte du 30 janvier 1505. Il eut d'une alliance inconnue deux fils, Pierre, Sgr des

[1] Dans son *Nobiliaire de la Rochelle*, Lainé attribue à ce sous-rameau les armes suivantes : *d'azur à une chaîne d'or en bande.*

mêmes domaines, marié le 16 mars 1519 à Madeleine Maigret, et Thomas, marié à Perette Marbeuf, ou Marbault, qui furent les auteurs des deux rameaux de la branche cadette.

Le premier rameau fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Barentin, le 17 septembre 1671 par arrêt du Conseil d'Etat et en 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, successeur de Barentin. Son dernier représentant, Louis de Ferré, Sgr de la Sermonnière et des Péruges, né en 1765, fut connu sous le titre de marquis de Ferré. Il épousa pendant l'émigration Mlle d'Armolis et mourut en 1843 laissant deux filles, Mme Hubert Guichard des Ages et Mme Gustave Allouveau de Montréal, née en 1802, qui vivait encore en 1893.

Jacques Ferré, Sgr de la Lande et de Frédières, chef du second rameau, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 octobre 1667, par jugement de M. d'Aguesseau. Son descendant, François de Ferré, Sgr de la Jaraudie, né à Brigueil en 1739, fut admis en 1757 parmi les pages de la Grande Ecurie. Il fut connu dans la suite sous le titre de marquis de Ferré, sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Marche. D'après Beauchet-Filleau il aurait été admis aux honneurs de la Cour. Il épousa à Paris Mlle de Savary de Boutervilliers et en eut deux fils qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau. L'aîné de ces fils, Annet-Nicolas, né à la Jaraudie en 1768, fit en 1783 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie et mourut à Versailles en 1787 d'une chute de cheval. Le puîné, Etienne-Paul, fut chevalier de Malte.

La famille de Ferré a fourni dans ses diverses branches deux chevaliers de Malte, en 1747 et 1783, et de nombreux officiers dont plusieurs ont péri à l'ennemi. Parmi ceux-ci on doit mentionner Charles-Roger de Ferré de Péroux, poète d'avenir, tué le 20 août 1914 à l'âge de 26 ans.

Principales alliances, Ysoré 1599, des Francs 1580, de Musset 1646, Taveau de Morthemer 1639, 1659, de Savatte 1643, de Pontbriand, de Rorthays 1700, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1740, le Roux de Salvert 1849, Genty de la Borderie 1875, de Surineau 1885, le Dall de Tromelin, de Rodellec du Porzic, de Lorgeril 1889, d'Estienne d'Orves 1894, de Montardy 1890, de Laroque-Latour 1809, de Livenne, de Pindray, de Vaugiraud 1540, Dutheil de la Rochère 1756, d'Armolis 1797, Allouveau de Montréal 1827, Girard (de Pindray) 1678, de Tessières, des Monstiers-Mérinville 1736, de Freslon de la Freslonière 1919, etc.

Une famille de Ferré, distincte de celle dont il vient d'être parlé,

a appartenu à la noblesse de Bretagne. Elle portait pour armes : *d'argent à une fasce d'azur accompagnée de trois molettes du même.* Elle figura de 1428 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 8 octobre 1668. Elle justifia dans cette circonstance sa descendance de Jacques Ferré, secrétaire du Duc et conseiller maître en la Chambre des comptes en 1420, dont le fils, Pierre Ferré, marié à Marie-Olive d'Angoulvent, fut ambassadeur de Bretagne en Angleterre et sénéchal de Rennes en 1468. Anne-Louis Ferré, sieur de la Ville-ès-Blancs, né à Rennes en 1659, marié à Nantes en 1691 à Mlle d'Espinose, décédé en 1735, fut reçu en 1689 conseiller au Parlement de Bretagne. Son fils, François-Joachim Ferré, Sgr de la Ville-ès-Blancs, né à Rennes en 1700, lui succèda en 1722 dans sa charge de conseiller au Parlement. Il mourut prématurément en 1730 laissant une fille en bas âge qui épousa dans la suite, en 1746, Charles-René d'Andigné, Sgr de la Chasse, conseiller au Parlement, et qui mourut sans postérité en 1785.

FERRÉ des FERRIS, en Normandie. Armes : *de gueules à trois annelets d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Ferré des Ferris est anciennement et honorablement connue en Basse-Normandie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et M. de Magny lui a consacré une notice dans son *Nobiliaire de Normandie.*

D'après la tradition elle serait venue se fixer en Normandie sous Louis XI, aurait eu pour berceau la Provence et serait une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille de Ferry de Fontnouvelle, rapportée plus bas, qui appartient à la noblesse de ce pays et dont elle a toujours porté les armes. C'est pour rappeler cette communauté d'origine qu'elle joint à son nom de Ferré celui de : des Ferris.

On ne voit pas que la famille Ferré des Ferris ait jamais été considérée comme appartenant à la noblesse de Normandie. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement ; elle ne figure au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche commencée en 1666, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Son dernier représentant, Alphonse-Ambroise de Ferré des Ferris, né à Passais en 1805, longtemps conseiller général de la Manche, député de ce département à l'Assemblée législative de 1848, avait

épousé en 1832 Mlle Lelubois de Marsilly, décédée en 1906 à l'âge de 95 ans. Il n'en laissa que deux filles, Mmes de Préville et d'Orgeval.

Principales alliances : Cousin des Louvellières vers 1800, de Roussel de Préville 1853, le Barrois d'Orgeval 1866, etc.

FERREUX (de Belot de) Voyez : **BELOT de FERREUX** (de).

FERRI-PISANI-JOURDAN de SAINT-ANASTASE. Armes : *écartelé : au 1 d'azur au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or et accompagnées en cœur des initiales D. J.* (Domus Julii) *du même*, qui est des comtes officiers des maisons des Princes ; *au 2 de sable à cinq fers de lance d'argent ; au 3 d'azur à une belette rampante d'argent tenant dans sa gueule une branche de rhue de gueules ; au 4 d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles à six rais du même.*

La famille Ferri-Pisani est originaire de Corse où elle était honorablement connue au XVIIIe siècle. Elle ne figure toutefois au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend.

Paul-Félix Ferri-Pisani, né à Ajaccio le 4 septembre 1770, conseiller d'Etat en service ordinaire, fut envoyé auprès de Joseph Bonaparte, alors roi de Naples, qui le nomma conseiller d'Etat et surintendant des postes du royaume et qui lui conféra le titre de comte de Saint-Anastase. A son retour en France il fut nommé président de la section des finances du Conseil d'Etat, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 février 1814 et mourut en 1846 à Padoue, en Italie. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1808 Camille Jourdan, fille du maréchal Jourdan. Il en eut une fille, Mme Pernéty, et deux fils. L'aîné de ces fils, Félix Ferri-Pisani, comte de Saint-Anastase, né à Paris en 1809, fut autorisé, par ordonnance royale du 29 août 1834, à joindre à son nom celui de la famille Jourdan ; il fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1881 laissant quatre enfants de son mariage avec Mlle de la Coste de Vivier. Le puîné, Camille Ferri-Pisani, né en 1819, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé en 1893 au château de Blancat (Basse-Pyrénées), laissant un fils de son mariage avec Mlle Bertholdi.

Principales alliances : Jourdan, de la Coste du Vivier 1847, d'Aux 1875, Colaud de la Salcette 1893, Bertholdi 1879, Pernéty, etc.

La famille Jourdan était originaire du lieu de Mérargues, en Provence. Roch Jourdan vint se fixer à Limoges où il exerça la profession de maître chirurgien. Son fils, Jean-Baptiste Jourdan, né à Limoges en 1762, d'abord marchand mercier dans cette ville, entra dans l'armée à l'époque de la Révolution, fut nommé général de brigade en 1793, général de division cette même année et maréchal de France en 1804, fut créé pair de France en 1819, devint en 1830 ministre des Affaires étrangères et gouverneur des Invalides et mourut à Paris en 1833. Il était grand-aigle de la Légion d'honneur et commandeur du Saint-Esprit. Il portait comme maréchal de France le titre de comte de l'Empire ; il fut confirmé dans la possession de ce titre par ordonnance royale du 6 janvier 1815. Il ne fit jamais régler ses armoiries, mais paraît avoir adopté pour blason un écu *d'azur en forme de bouclier, chargé des initiales J. B. J. de sable, entrelacées ; à la bordure d'argent cloutée de sable.* Il avait épousé Jeanne Nicolas, décédée à Limoges en 1840. Il en eut cinq filles, la princesse de Luperano, décédée en 1879, la comtesse Ferri-Pisani de Saint-Anastase, la baronne Pougeard-Dulimbert, la baronne Lemercier et la marquise Saporiti. Joseph Jourdan, oncle du maréchal, eut un fils, Lazare-Henri, né à Marseille en 1779, décédé sans alliance en 1861, qui fut colonel de chasseurs et commandeur de la Légion d'honneur.

FERRIER du CHATELET (de). Armes : *d'argent à quatre fers de lance d'azur posés en sautoir, les fers appointés.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *un guerrier appuyé sur sa lance et un lion.*

La famille de Ferrier[1] du Chatelet appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On en trouvera des généalogies détaillées dans le tome V des *Archives de la noblesse* de Laîné et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902.

La famille de Ferrier est originaire de la Provence où le nom de Ferrier est assez répandu. Elle était honorablement connue dès le XVIe siècle dans la bourgeoisie de la petite ville de Salon, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône.

D'après une très ancienne tradition elle serait venue d'Espagne se fixer à Salon à la fin du XVe siècle et serait la même qu'une famille Ferrier qui portait pour armes : *d'argent à quatre fers de lance d'azur posés en bande*, 1, 2, 1, et à laquelle appartenaient l'illustre Vincent Ferrier, né à Valence en 1357, religieux de l'ordre de Saint-Dominique,

[1] Ce nom doit se prononcer *Ferrière.*

décédé à Vannes en 1419, qui fut canonisé en 1455 sous le nom de saint Vincent Ferrier[1], et Jean Ferrier, né à Tarréga, en Aragon, évêque de Melfi, au royaume de Naples, archevêque d'Arles en 1498. Ce prélat eut un neveu, Jean Ferrier, qui lui succéda sur le siège archiépiscopal d'Arles. On lui attribue un autre neveu, Pierre Ferrier, qu'il aurait fait venir en Provence et qui se serait fixé à Salon par son mariage. Pierre Ferrier aurait eu lui-même plusieurs fils dont l'un, fixé à Avignon par son mariage avec l'héritière de la famille de Benoit, aurait été l'auteur de la famille de Ferrier de Montal, rapportée à la suite, et dont un autre aurait continué la souche à Salon.

Reynaud Ferrier, né à Salon le 2 août 1627, fils de Jean Ferrier et de Marie de Simiane, décédé en 1654, avait épousé en 1648 Jeanne Flamenc. Leur fils, Gilles Ferrier, baptisé le 18 novembre 1652 à Alain, au diocèse d'Aix, vint se fixer en Alsace, fut nommé commissaire des vivres à Belfort et acquit dans les environs de cette ville la seigneurie du Chatelet dont sa descendance a conservé le nom. Il était conseiller du Roi et doyen de la chancellerie du Conseil souverain d'Alsace quand il mourut à Bavillier, le 26 août 1731. Il avait épousé successivement Marguerite Vuillin et Anne-Marie Siboutot, fille d'un procureur du Roi à la maîtrise des eaux et forêts de Clerval. Il laissa de ces deux unions un grand nombre d'enfants. Jean-Pierre de Ferrier du Chatelet, né du second lit le 21 janvier 1695, fut pourvu, le 5 avril 1720, d'un office de conseiller au Conseil souverain d'Alsace et obtint de d'Hozier, le 18 janvier suivant, le règlement de ses armoiries. Il fut pourvu en 1740 de l'office de secrétaire du Roi et mourut à Bavillier en 1748. Sa veuve, Marie-Josèphe Jannot, vendit ses propriétés d'Alsace et se retira avec ses enfants à Luxeuil, en Franche-Comté, où elle mourut en 1783. Pierre-Joseph de Ferrier du Chatelet, fils des précédents, né à Bavillier en 1739, entra dans l'armée, où il eut une brillante carrière, et fut nommé maréchal de camp en 1788, puis lieutenant général des armées du Roi en mars 1792. Il obtint sa retraite en 1793 et se retira à Luxeuil où il mourut en 1828. De son mariage avec Mlle de Rossigneux, décédée en 1830, il laissa une fille, la marquise de Molans, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph-Vincent de Ferrier du Chatelet, né à Pesmes en 1782, décédé sans alliance en 1846, reçut du roi Louis-Philippe par lettres patentes du 12 janvier 1843, en récompense des services de son père, le titre héréditaire de baron avec autorisation de le transmettre à son frère. Le puîné, Albert-Jean-Baptiste de Ferrier du Chatelet, né à Luxeuil en

[1] La famille de saint Vincent Ferrier portait pour armes : *de sinople à trois fers à cheval d'or, 2 el 1*, quelquefois *parti d'azur à trois jumelles d'or.*

1794, inspecteur des forêts, décédé en 1857, recueillit le titre de baron après la mort de son frère. Il fut père de Charles-Jules, baron de Ferrier du Chatelet, né à Orléans en 1840, qui se fixa à Bordeaux après son mariage, en 1870, avec Mlle Girardin de Mongérald. Un des fils de celui-ci, Pierre-Louis de Ferrier du Chatelet, né à Bordeaux en 1876, marié en 1901 à Mlle Sicard, a été élu cette même année conseiller général de l'Aude.

Pierre-Joseph de Ferrier, maréchal de camp, secrétaire des commandements du duc d'Orléans, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

La famille de Ferrier du Chatelet a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Amédor de Molans 1817, de Girardin de Mongérald 1870, Calvet 1894, Chazal 1909, etc.

Deux familles Ferrier, distinctes de celle dont il vient d'être parlé, ont appartenu à la noblesse de Provence.

L'une de ces familles portait pour armes : *de gueules à un fer à cheval d'argent; au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or*. Elle avait pour auteur Antoine Ferrier, de la ville d'Arles, qui fut anobli par lettres patentes d'août 1596. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence et s'éteignit peu de temps après dans la famille de Régis-Fuveau,

L'autre famille provençale de Ferrier portait pour armes : *d'or à cinq écussons de gueules*, 2, 2, 1. Elle était originaire de Riez. Jean Ferrier, Cosgr de cette ville, fut anobli, le 18 juin 1475, par lettres patentes du roi René. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence, puis, le 13 juillet 1708, par jugement de M. Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Elle donna un commandeur et plusieurs chevaliers de Malte, s'allia aux familles d'Arcussia, de Sabran, de Grasse, de Barras, d'Autric de Vintimille, de Villeneuve, de Castellane, de Gantès, etc., et s'éteignit avec Henri-Gaspard de Ferrier, Sgr d'Auribeau, chevalier de Saint-Lazare et de Saint-Louis, marié en 1738 à Catherine de Rémusat, et avec son fils, Henri-César, mort prématurément en 1761.

FERRIER de MONTAL (de), en Dauphiné. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à quatre fers de lance d'azur, posés en sautoir, les fers mis en bande*, qui est de Ferrier, en Espagne ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à une tour d'argent*.

La famille de Ferrier du Montal appartient à la noblesse du Dau-

phiné où elle vint du Comtat Venaissin se fixer au cours du XVIIIe siècle.

M. de Rivoire de la Batie lui a consacré une courte notice dans son *Armorial du Dauphiné*.

Elle revendique une origine commune avec la famille de Ferrier du Chatelet. Elle croit comme elle avoir eu l'Espagne pour berceau et être la même que celle qui fut illustrée par saint Vincent Ferrier, par son frère, Boniface Ferrier, ou Ferrer, général des Chartreux en 1402, et par Jean Ferrier, archevêque d'Arles en 1498. On a vu plus haut que, d'après le système de filiation adopté par ces deux familles, ce dernier prélat aurait fait venir en Provence un de ses neveux, Pierre Ferrier ; celui-ci aurait eu à son tour deux fils dont l'un, demeuré à Salon, aurait été l'auteur de la famille de Ferrier du Chatelet et dont l'autre, fixé à Avignon par son mariage avec l'héritière de la famille de Benoit, aurait été l'auteur de la famille de Ferrier de Montal. Le fils de celui-ci, Jean de Ferrier de Benoit, épousa vers 1545 Jeanne de Puméjan ; il en eut une fille, Marguerite, qui épousa Jean Salvador par contrat passé le 8 janvier 1570 devant notaire à Avignon, et deux fils, Jean et Nicolas de Ferrier de Benoit.

Louis-Vincent Ferrier de Montal fut recu en 1737 conseiller clerc au Parlement de Grenoble. Jean-Philippe-François de Ferrier de Montal fut reçu en 1779 conseiller au même Parlement.

Plus récemment Etienne-Sébastien de Ferrier de Montal, marié à Mlle Michal du Morard, était sous Napoléon III conseiller général de l'Isère ; son fils, Joseph-Gustave de Ferrier de Montal, a épousé en 1867 Mlle Paillard-Ducléré. Arthur, connu sous le titre de comte de Ferrier de Montal, est décédé en 1911 à l'âge de 74 ans. M. René de Ferrier de Montal a épousé en 1904 Mlle Lemau de Talancé.

Faute de renseignements suffisants on ne sait si c'est à la famille de Ferrier de Montal que l'on doit attribuer dix personnages du nom de Ferrier qui furent pourvus de 1558 à 1683 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. On sait qu'au Comtat ce grade conférait à ses titulaires la noblesse personnelle ; à la seconde génération la noblesse devenait héréditaire.

FERRIÈRE (Renard de la). Voyez : RENARD DE LA FERRIÈRE.

FERRIÈRE (Haincque de la). Voyez : HAINCQUE DE SAINT-SENOCH ET DE LA FERRIÈRE.

FERRIÈRE (de Siresme de la). Voyez : CYRESME (DE).

FERRIÈRE (Franc de). Voyez : FRANC DE FERRIÈRE.

FERRIÈRE (Dupin de la). Voyez : Dupin de la Ferrière.

FERRIÈRE (Lévesque de la). Voyez : Levesque de la Ferrière.

FERRIÈRE (de Juge de la). Voyez : Juge de la Ferrière (de).

FERRIÈRE (Silvestre de la). Voyez : Silvestre de la Ferrière.

FERRIÈRE (Faure d'Argiot de la). Voyez : Faure d'Argiot de la Ferrière.

FERRIÈRE et de la FERRIÈRE-PERCY (Arthaud de la). Voyez : Arthaud de la Ferrière aux Additions du tome XI.

FERRIÈRE (du Rousseau de). Voyez : Rousseau de Fayolle et de Ferrière (du) et Bodart de la Jacopière du Rousseau de Ferrière (de).

FERRIÈRE, en Bordelais.

La famille Ferrière, si justement considérée à Bordeaux, est originaire du lieu de Saint-Aulaye de Breuilh, situé à 25 kilomètres de Bergerac, en Périgord, où elle est connue depuis 1545. D'après la tradition un de ses membres aurait été anobli par le roi Henri IV aux côtés duquel il avait combattu à la bataille de Coutras.

La famille Ferrière professa longtemps la religion réformée. Elle avait pour chef à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, Elie Ferrière, habitant de Saint-Aulaye, marié en janvier 1662 à Jeanne Boucher. Jean Ferrière, petit-fils des précédents, vint s'établir à Bordeaux et acheta en 1738 une charge de courtier maritime que sa descendance possède encore ; il épousa cette même année Mlle Colck, fille d'un des plus riches négociants de Bordeaux. Leur fils, Jean Ferrière, Sgr de Gassies, à Monadey, né à Bordeaux en 1741, fut élevé dans la religion catholique à laquelle appartenait sa mère. Il fut nommé en 1765 contrôleur ordinaire des guerres et acquit ainsi la noblesse personnelle, fut directeur du commerce de Guienne de 1769 à 1773 et de 1788 à 1791 et jurat de Bordeaux en 1777. Il fut premier officier municipal de Bordeaux en 1791 sous l'administration du comte de Fumel, maire de la ville, fut emprisonné pendant la Terreur et fut nommé maire de Bordeaux en 1794. Il avait épousé Mlle O'Quin dont il laissa une nombreuse postérité.

Principales alliances : Colck, O'Quin, Choppin de la Bruyère, Gressier, de Monteil de Réjaumont, de Meslon, de Sentout, Pohl, Castaing, Tardieu, Dereix, etc.

FERRIÈRE-le VAYER (de). Armes (ce sont celles de la famille le Vayer):

de gueules à une croix d'argent chargée de cinq tourteaux du champ. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FERRIÈRE-LE VAYER a eu pour berceau la ville de Baugé, en Anjou, où elle était honorablement connue dès le XVIIIe siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de novembre 1918.

Son auteur, Jean-Michel Ferrière, né à Baugé le 4 mai 1754, décédé à Angers le 19 janvier 1807, fut successivement avocat au Parlement de Paris, avocat, procureur et conseiller de ville à Baugé, député à la Législative en 1791, conseiller général du département de Maine et Loire et juge au tribunal de Baugé. Il laissa un fils, Jean Ferrière, né en 1787, substitut au tribunal de Saumur en 1812, puis conseiller à la Cour royale de Paris, décédé en décembre 1830, qui épousa en 1811 Adèle de Loyac, fille de la comtesse Antoine de Loyac, née le Vayer. Mme Jean Ferrière mourut à Lyon en 1857. Elle était connue dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquise de Ferrière-le Vayer. Elle était la propre nièce de Jean-Christophe, connu sous le titre de marquis le Vayer, né au Mans en 1747, grand sénéchal du Maine en 1780, décédé sans postérité le 18 juillet 1831 en son hôtel de la rue du Bac, à Paris. Le marquis le Vayer laissa à sa veuve, Amicie de Maupeou, décédée dès 1833, la plus grande partie de ses biens et particulièrement son château de la Davière, dans le Maine, passé depuis lors par mariage dans la famille de Mailly-Chalon. De son mariage avec Mlle de Loyac, Jean Ferrière laissa deux fils, Théophile et Louis, dit Ludovic, de chacun desquels il va être parlé, et une fille qui épousa d'abord le colonel de Senneville, tué à la bataille de Magenta, puis le comte de Maupeou.

Son fils aîné, Théophile Ferrière, né à Orléans en 1812, fut autorisé, par ordonnance royale du 20 juin 1836, à joindre à son nom celui de le Vayer et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Ferrière-le Vayer. Il fut ministre plénipotentiaire et commandeur de la Légion d'honneur, fit de la littérature et mourut à Bruxelles en 1864, laissant de son mariage avec Mlle Rœderer, décédée en 1902, une fille unique, mariée en 1866 au comte Edouard-Léopold de Liedekerke.

Louis, dit Ludovic, Ferrière, né à Orléans en 1813, second fils de Jean, fut autorisé, par ordonnance royale du 17 février 1843, à joindre à son nom celui de la famille le Vayer et fut connu sous le titre de comte, puis sous celui de marquis, de Ferrière-le Vayer. Il épousa successivement deux sœurs, Mlles de Maupeou. Jean-Ludovic, marquis de Ferrière-le Vayer, né du premier lit en 1855, a épousé Mlle Bégé. Il en a eu trois filles et trois fils dont le deuxième, Bernard, a été tué à l'ennemi en avril 1918.

Principales alliances : de Loyac 1811, Denis de Senneville, de Maupeou, Rœderer, de Liedekerke, d'Amédor de Molans, le Moine de Sainte-Marie, Bégé, d'Orléans 1922, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille le Vayer dont plusieurs branches ont occupé un rang brillant dans la noblesse de robe française. M. Paul le Vayer, bibliothécaire de la ville de Paris, a dressé en 1903 une généalogie complète de cette famille qui est demeurée manuscrite.

Jean de Ferrière, issu d'une famille différente de celle dont il vient d'être parlé, était sous Louis XIV avocat au Parlement de Paris. Son fils, Claude de Ferrière, né à Paris le 6 février 1639, nommé en 1695 professeur de droit civil et de droit canon à Reims, décédé dans cette ville le 11 mai 1715, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à cinq tourteaux d'azur*. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Claude-Joseph de Ferrière, doyen de la Faculté de droit de Paris, mourut en 1753 laissant un fils. Le puîné eut un fils qui fut d'abord receveur des tailles à Montargis, puis avocat et répétiteur de droit à Paris.

FERRIÈRES (Nayrac de). Voyez : Nayrac de Ferrières.

FERRIÈRES (Guy de) Voyez : Guy de Ferrières.

FERRIÈRES (Lange de). Voyez : Lange de Ferrières, en Franche-Comté.

FERRIÈRES-SAUVEBEUF (de), Armes : *de gueules à un pal d'argent accompagné de dix billettes du même, posées en orle dans le sens de la bordure.* — La famille de Ferrières a aussi porté les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'argent à un pal de gueules, à la bordure dentelée de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages appuyés sur leurs massues.*

La famille de Ferrières-Sauvebeuf appartient à l'ancienne noblesse du Périgord.

On en trouvera dans les manuscrits de l'abbé de Lespine, conservés au Cabinet des Titres (fonds Périgord), une généalogie détaillée qui a été dressée d'après les titres communiqués par la famille au Cabinet des Ordres du Roi. Plus récemment, en 1903, MM. Paul Huet et le vicomte Paul de Chabot ont publié une très intéressante *Histoire généalogique de la maison de Ferrières-Sauvebeuf.*

La maison de Ferrières, dont les premiers auteurs connus résidaient dans la paroisse de Salignac, en Périgord, paraît tirer son nom de l'ancienne paroisse de Ferrières, aujourd'hui simple village situé à douze kilomètres de Salignac.

Guillaume de Ferrières est mentionné dans des actes des années 1167, 1178, 1179, 1188, 1198, 1202 et 1203. Il est cité comme témoin dans un acte de 1205 avec son fils Pierre et son frère, également appelé Pierre. Le nom de la famille de Ferrières figure dans un certain nombre de chartes du XIIIe siècle.

Guillaume de Ferrières, chevalier du château de Salignac, à partir duquel la filiation est à peu près établie, est mentionné dans des chartes des années 1251, 1274 et 1281. On lui attribue, entre autres enfants, deux fils : 1° Raymond de Ferrières, chevalier de Salignac, dont la descendance paraît s'être éteinte après quelques générations ; 2° Géraud de Ferrières, dit de la Brunie, damoiseau, dont la veuve, Aimerie de la Garrigue, et le fils, Guy, sont mentionnés dans un acte passé le dimanche après la fête de sainte Catherine 1306. Guy de Ferrières, damoiseau, dit de la Brunie, est mentionné dans un certain nombre d'actes de la première moitié du XIVe siècle. Il avait épousé en 1340, probablement en secondes noces, Hélène de Sireuil, héritière du château de la Serre. Son fils, Guillaume de Ferrières, dit de la Brunie, était en 1351 sous la tutelle de Bernard de Ferrières, son oncle. Il est mentionné dans un acte de 1374 avec sa femme, Dauphine de Corn, alors mineure de 25 ans. On croit que ce fut celle-ci qui apporta à la famille de Ferrières la seigneurie de Sauvebeuf. Guy de Ferrières, dit de Montignac, fils présumé des précédents, à partir duquel seulement la filiation est rigoureusement établie, épousa, par contrat du 15 mars 1411, Jeanne de Faydit, fille de Jean, Sgr de Terssac, au diocèse de Cahors. Il est qualifié dans un acte du 17 juin 1440 damoiseau, Sgr de la Brunie et de Sauvebeuf, en la paroisse d'Aubas, au diocèse de Sarlat. Il épousa en secondes noces Pétronille Hélie et est rappelé comme défunt dans un acte de 1452. Il avait eu de sa seconde union un fils, Jehan, qui continua la lignée. Nobles personnes Jehan de Ferrières, écuyer, Sgr de Sauvebeuf, et demoiselle Marthe de Sainte-Hermine, Sgr et dame de Pontbreton, passèrent, le 16 juin 1480, un bail à rente perpétuelle devant Pierre Dupuy, notaire à Angoulême. Le même Jehan de Ferrières fut pourvu de l'office de maître particulier des eaux et forêts de Rouergue, Périgord, Agenais, Gascogne et Quercy par lettres patentes données à Amboise le 25 septembre 1483. Il reçut, le 16 juillet 1496, une quittance de sa sœur, Pétronille, femme de noble homme Jean de Beaumont, écuyer, et fit, le 29 mai 1503, un testament dans lequel il se qualifie noble homme Jehan de Ferrières, écuyer, Sgr de Sauvebeuf, de la Brunie, de la Robertie et autres terres. Son fils, noble homme Hélie de Ferrières, écuyer, Sgr de Sauvebeuf et de la Robertie, fit, le 25 mai 1526, un testament dans lequel il nomma sa femme,

Jeanne de Larmandie, et auquel il ajouta un codicille le 8 novembre 1549. Jehan de Ferrières, Sgr de Sauvebeuf, fils des précédents, épousa, le 24 janvier 1561, Marie de Noailles. Il fut gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, puis, en 1561, échanson du Roi et fut nommé, par commission du 12 juin 1565, capitaine et gouverneur de la ville de Bordeaux. Son fils, haut et puissant seigneur Jean de Ferrières, chevalier, Sgr de Pontbreton, Sauvebeuf, etc., marié à Claude des Cars par contrat passé au château des Cars le 3 octobre 1595, fut nommé chevalier de l'Ordre du Roi en 1598, gentilhomme ordinaire de sa maison en 1612 et, enfin, maréchal de camp. Il prit parti pour la Reine mère et le duc d'Orléans, dut quitter la France en 1633 et eut sa forteresse de Sauvebeuf rasée cette même année par ordre du cardinal de Richelieu. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles-Antoine et Annet, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Charles-Antoine de Ferrières, Sgr de Sauvebeuf, eut une brillante carrière militaire et fut nommé en 1651 lieutenant général des armées du Roi. Il fut aussi conseiller du Roi en ses Conseils et mourut en 1663. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Sauvebeuf, conservé depuis lors par le chef de la famille de Ferrières. Il avait épousé en 1625 Marguerite de Pierrebuffière, héritière de la seigneurie de Pierrebuffière, première baronnie du Limousin, dont il n'eut pas d'enfants. Il se remaria à Marie-Claude de Rousiers. Il eut de cette seconde union deux fils qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Sa descendance s'éteignit avec Marie-Anne de Ferrières, mariée en 1716 à Charles, marquis de Vassan, décédée vers 1765. Mme de Vassan laissa une fille unique, Marie-Geneviève, qui épousa d'abord son oncle, Jean-François de Ferrières, marquis de Sauvebeuf, décédé sans postérité en 1736, qui se remaria en 1743 au marquis de Mirabeau et qui fut la mère du grand orateur Mirabeau.

L'auteur de la branche cadette, Annet de Ferrières, qualifié baron de Sauvebeuf, de Leybros, du Moulin d'Arnac, etc., fut maréchal de camp, épousa en 1633 Louise de Tournemine et fit son testament le 8 février 1655. Son fils, Claude de Ferrières, baron de Sauvebeuf, résidait au château de Leybros, dans la prévôté de Mauriac, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 11 décembre 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Il épousa en 1671 Louise-Gabrielle d'Apchon, fut nommé en 1697 grand sénéchal d'Auvergne et mourut en 1712. Il fut père de Jean-Angélique de Ferrières, comte de Sauvebeuf, Sgr du Moulin d'Arnac, etc., né au Moulin d'Arnac en 1676, conseiller du Roi en ses Conseils, grand sénéchal d'Auvergne,

qui épousa en 1714 Isabeau Pradel, fille d'un secrétaire du Roi, décédée au Moulin d'Arnac en 1737, et grand-père de François de Ferrières, comte, puis marquis, de Sauvebeuf, né en 1716 au Moulin d'Arnac, décédé au même lieu en 1780, qui épousa Marguerite de Chastaignac par contrat passé en 1749 devant notaire à Limoges. François de Ferrières eut de cette union, entre autres enfants, trois fils, François, Louis-François et Jean-François, de chacun desquels il va être parlé.

L'aîné de ces trois frères, François de Ferrières, marquis de Sauvebeuf, né au Moulin d'Arnac en 1750, vendit le château de Sauvebeuf au citoyen Chassagnac-Latrade, pour le prix de 80.000 francs, par acte passé à Brive le 16 octobre 1803. Il mourut à Versailles en 1828. Il épousa d'abord, en 1776, Hélène-Julie le Brun de Dinteville, fille de la marquise de Dinteville, née Rochechouart, décédée au Moulin d'Arnac en 1781. Il en eut trois filles dont l'aînée demeura célibataire, dont la deuxième épousa en 1799 à la Ferté-sur-Aube le vicomte de Sainte-Maure et dont la troisième épousa en 1798 à Dinteville (Haute-Marne) son oncle, Jean-François de Ferrières-Sauvebeuf. Il se remaria à Dinteville en 1794 à M^lle^Desgranges-Richeteaux, fille de Mme d'Asnières de Veigy, et en eut une fille qui demeura célibataire.

Le deuxième frère, Louis-François de Ferrières, comte de Sauvebeuf, né au Moulin d'Arnac en 1762, embrassa avec ardeur les idées nouvelles, fut chargé de plusieurs missions sous le Directoire, vécut dans la retraite en Champagne après le 18 brumaire et fut assassiné à Montmort en février 1814. Il avait épousé en 1794 Mlle de Montmort qui se remaria au comte de Croÿ-Chanel. Il fut père de Louis-Edmond, marquis de Ferrières-Sauvebeuf, né au château de Montmort en 1800, qui épousa en 1825 Mlle de Croÿ-Chanel, et grand-père de Ludovic, marquis de Ferrières-Sauvebeuf, né à Laon en 1827, qui épousa successivement Mlle de Cro..-Chanel, décédée à Abbeville en 1874, et Mlle de Lanet et dont les deux fils sont morts sans postérité.

Le plus jeune des trois frères, Jean-François de Ferrières, comte de Sauvebeuf, né en 1767 au Moulin d'Arnac, décédé en 1857 au château de Dommerville (Seine-et-Oise), fut l'aïeul des divers représentants actuels. Il avait épousé à Dinteville en 1798 sa nièce, Gabrielle-Cécile de Ferrières-Sauvebeuf. Il en eut deux fils : 1° François-Adolphe, vicomte de Ferrières-Sauvebœuf, né à Dinteville en 1800, décédé à Dommerville en 1846, qui épousa en 1829 Mlle d'Assy et qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2° Louis-Alfred, comte de Ferrières-Sauvebeuf, décédé à Nice en 1868, qui épousa Mlle Bacot de Romant et qui fut l'auteur d'un second rameau. Les chefs de ces deux rameaux sont l'un et l'autre connus sous le titre de marquis.

Aimar de Ferrières-Sauvebeuf fut admis dans l'ordre de Malte en 1549.

François de Ferrières, marquis de Sauvebeuf, possédant le marquisat de Dinteville à titre viager, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont, en Champagne.

La famille de Ferrières-Sauvebeuf a fourni un lieutenant général des armées du Roi, plusieurs maréchaux de camp, deux grands sénéchaux d'Auvergne, un échanson du Roi, une demoiselle de Saint-Cyr en 1737, une chanoinesse de Sainte-Anne de Munich, etc.

Principales alliances : de Corn, de Losse 1425, de Faydit de Terssac 1411, de Touchebœuf de Beaumont 1452, de Beynac 1460, de Sainte-Hermine, de Bony de Lavergne vers 1500, de Larmandie, de Moneys vers 1540, de Noailles 1561, de Pérusse des Cars 1595, de Coustin du Masnadaud 1621, de Lestrade de la Cousse 1629, de Souillac 1643, de Pierrebuffière 1645, de Gain de Linars 1662, de Chouly de Permangle 1678, de Vassan 1716, de Tournemire 1633, de Geoffre de Chabrignac 1666, d'Apchon 1671, le Brun de Dinteville 1776, de Sainte-Maure 1799, Rémond de Montmort 1794, de Croÿ-Chanel 1826, 1857, Geoffroy d'Assy 1829, Janson de Couet 1853, de Chabot 1892, de Vassinhac d'Imécourt, du Hamel 1875, de Chargères 1911, etc.

FERRIÈRES (de), en Poitou. Armes : *d'azur à trois pommes de pin d'or, la tige en haut, 2 et 1*, quelquefois *accompagnées d'une bordure cousue de gueules.*

La famille de Ferrières-Sauvebeuf, à laquelle a été consacrée la précédente notice, ne doit pas être confondue avec une famille DE FERRIÈRES, éteinte de nos jours, qui avait occupé un rang distingué dans la noblesse du Poitou.

On trouvera des généalogies de cette famille dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans le *Recueil généalogique* du vicomte H. de la Messelière.

La famille de Ferrières paraît être originaire d'Anjou. Jean de Ferrières, écuyer, auquel les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation, acquit en Poitou le château de Champigny-le-Sec dont il rendit hommage au roi René d'abord en 1457, puis le 22 mai 1460. On lui attribue pour femmes Isabeau, ou Jeanne, du Rivault et Mathurine, ou Marie, de Rion. Il céda son château de Champigny-le-Sec à son fils aîné, François, par acte passé le 18 février 1499 devant Fourré, notaire à Mirebeau. François de Ferrières rendit des aveux pour ce château en 1501, 1504 et 1508 à Jeanne de France, comtesse de Roussillon, dame de Mirebeau. Il épousa en pre-

mières noces Marie de Lestang et fut père de Jeannot de Ferrières, écuyer, Sgr de Champigny-le-Sec, qui épousa Radegonde Arembert par contrat du 22 décembre 1516 et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jacques de Ferrières Sgr de Champigny-le-Sec, né le 19 mai 1593, page de la reine Marguerite, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa en 1626 Geneviève de Brilhac, puis, en 1644, Marie de Marconnay, veuve de Jacques de Ravenel, et mourut fort âgé en 1688. Il avait fait des preuves de noblesse en 1648 pour obtenir l'admission dans l'ordre de Malte d'un de ses fils, Jacques, né en 1638, plus tard commandeur d'Ansigny. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 24 août 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Son fils aîné, Nicolas de Ferrières, Sgr de Champigny-le-Sec, décédé en 1721, ne laissa qu'une fille mariée en 1686 à Joseph Jay, Sgr de Montonneau. Un des cadets, Charles-Jacques de Ferrières, Sgr de Monteil et des Charrais, né en 1645, marié en 1674 à Marguerite Petitjean, décédé en 1688, laissa trois fils dont les deux aînés, Antoine-Joachim et François, furent les auteurs de deux branches et dont le plus jeune, Charles-Jacques, fut admis en 1694 dans l'ordre de Malte.

L'auteur de la branche aînée, Antoine-Joachim de Ferrières, Sgr de Massé et du Monteil, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 août 1715, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Poitiers. Il eut à son tour deux fils : 1° Nicolas-René, page de la Grande Écurie en 1731, décédé en 1742 ; 2° Jacques-François, chevalier de Malte en 1742, qui épousa en 1754 Renée Briçonnet d'Auteuil et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Le fils de ce dernier, René, né en 1758, décédé à Auch en 1834, épousa en 1801, à son retour d'émigration, Mlle de Jussy. Il eut deux enfants, un fils et une fille, qui furent les derniers représentants de leur famille. Le fils, Louis-Octave, né en 1807, mourut sans alliance. La fille, Marie-Eugénie, épousa Louis-François de Lambert et mourut dans un âge avancé ne laissant qu'une fille, la comtesse de Lambert des Granges.

La branche cadette posséda, entre autres biens, la seigneurie de Marsay, berceau de la vieille famille de ce nom, encore existante. Son dernier représentant, Charles-Elie, né à Poitiers en 1741, connu sous le titre de marquis de Ferrières, fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur aux États généraux de 1789, siégea au côté droit de l'assemblée et mourut à Marsay en 1804. Il ne laissa qu'une fille, la marquise de la Messelière, décédée à Poitiers en 1843.

Principales alliances : de la Chaussée, de Brilhac 1626, d'Aviau 1607, de Marconnay 1644, Briconnet 1754, de Lambert 1828, du

Tillet 1740, de Morlhon 1790, Piet 1765, de Montbiel 1766, Baret de Rouvray 1798, Frotier de la Messelière 1788, de Martel 1589, etc.

Une famille de Ferrières, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de l'Aunis. Elle portait pour armes : *d'argent à six écus de gueules*, 3, 2, 1. Elle donna aux XVIe et XVIIe siècles plusieurs maires à la ville de la Rochelle.

FERRIOL (de), au pays de Foix. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un fer à cheval d'argent avec ses clous de sable ; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux chevaux debout d'argent.*

La famille DE FERRIOL est fort anciennement et honorablement connue au pays de Foix. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

La famille de Ferriol a eu pour berceau la petite ville d'Ax. Jean-François de Ferriol, né dans cette ville le 15 juin 1607, fils de Guillaume de Ferriol et de François de Méric, consul d'Ax, vint se fixer à Cintegabelle, au diocèse de Pamiers, après le mariage qu'il contracta, le 5 décembre 1638, avec Françoise de Gillet, fille d'un juge royal. Il eut deux fils : 1° sieur Jérôme Ferriol de Gillet, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Pierre-Sulpice de Ferriol de Gillet, bourgeois de Cintegabelle, premier consul de cette ville en 1772 et 1774 ; 2° François de Ferriol, né à Ax en 1651, qui épousa, le 28 juillet 1685, Marie de Bordes, fille d'un juge royal de Cintegabelle, et qui mourut dans cette ville le 18 février 1700. Le fils de ce dernier, François de Ferriol, né en 1687, marié en 1710 à Marie de Verniolle, succéda à son aïeul maternel dans sa charge de juge royal de Cintegabelle. Il fut père de Joseph-Sylvain de Ferriol, né en 1729, officier, qui épousa en 1763 sa cousine, Marie-Augustine de Ferriol-Gillet, et qui continua la lignée. Jean-Jérôme de Ferriol, né en 1809, décédé en 1865, fut maire de Cintegabelle et conseiller général de la Haute-Garonne. Il fut père de François-Albert de Ferriol, né à Cintegabelle en 1841, maire de cette ville, décédé en 1900, qui a laissé une fille Mme de Montcheuil.

La famille de Ferriol a fourni des officiers, dont un chevalier de Saint-Louis, des consuls et des maires de Cintegabelle, etc.

Principales alliances : de Méric, Marcaillou, de Valmalette 1840, Moreau de Montcheuil 1907, Loze, Boyer 1882, etc.

Une famille de Ferriol, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a occupé aux XVIIe et XVIIIe siècles un rang distingué dans la noblesse parlementaire à Metz et à Paris. On trouvera sur elle des renseignement dans les *Carrés d'Hozier*. Elle portait pour armes : *d'azur semé de roses d'argent à une bande d'or chargée de trois lionceaux de sable*. Elle était originaire du Forez et descendait de maître Jean Ferriol de la Vallée, marié à Antoinette de la Condamine, qui fut nommé, le 5 novembre 1562, juge des terres, seigneurie et juridiction de Saint-Chamond et qui fit son testament le 27 septembre 1607. Jacques Ferriol, fils du précédent, fut pourvu, le 8 juin 1638, d'un office de conseiller général des finances en la Cour des aides de Vienne, en Dauphiné. Son fils, Jacques de Ferriol, décédé en 1666 à l'âge de 44 ans, fut successivement conseiller à la Cour des aides de Vienne, conseiller à la Cour souveraine de Bresse et enfin, le 21 novembre 1661, conseiller au Parlement de Metz. Il avait épousé Marie de Silvecane, fille d'un conseiller au même Parlement. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles de Ferriol, baron d'Argental, ambassadeur extraordinaire à Constantinople, décédé sans postérité en 1722 ; 2° Constant de Ferriol, conseiller au Parlement de Metz en 1675, puis receveur général du Dauphiné ; 3° Augustin de Ferriol, Sgr d'Argental, en Forez, né à Vienne en 1653, conseiller des requêtes du Palais au Parlement de Metz en 1701, président à mortier au même Parlement en 1720, marié en 1696 à Mlle de Guérin de Tencin, décédé en 1737. Ce dernier avait acheté en Bresse l'importante seigneurie de Pont de Veyle dont il fit la reprise de fief le 3 mars 1703 et que ses enfants vendirent en 1739 pour le prix de 238.000 livres. Il eut deux fils. L'aîné de ces fils, Antoine, connu sous le titre de comte de Ferriol, lecteur du Roi, intendant général des classes de la marine, décédé sans postérité en 1774, fit jouer plusieurs jolies pièces de théâtre sous le nom de Pont-de-Veyle. Le puîné, Charles-Augustin de Ferriol d'Argental, fut conseiller au Parlement de Paris et ministre du duc de Parme en France.

M. Alfred-Vincent Ferriol, issu d'une famille d'honorable bourgeoisie, avait vainement demandé, le 3 février 1872, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Gouzens de Fontaine à laquelle appartenait sa mère.

FERRON (Sylvestre de). Voyez : SYLVESTRE DE FERRON

FERRON de la FERRONNAYS et du QUENGO (de). Armes : *d'azur à six billettes d'argent*, 3, 2, 1 ; *au chef cousu de gueules chargé de trois annelets d'argent* (aliàs *d'or* pour la branche du Quengo). — Cou-

ronne : *de Marquis* — Manteau de pair de France (pour la branche de la Ferronnays). — Supports : *deux léopards.* — Cimier : *Un bras nu, armé d'une épée antique.* — Aliàs : *une rose* (pour la branche du Quengo). — Devise : IN HOC FERRO VINCES.

La maison DE FERRON est une des plus anciennes, et une des plus distinguées de la noblesse de Bretagne. On la croit originaire de Normandie. Elle était fixée dès le XIIe siècle dans la paroisse de Calorguen, près de Dinan, sur le territoire de laquelle elle a possédé, entre autres domaines, la seigneurie de la Ferronnays. Cette terre, dont elle a conservé le nom, fut vendue nationalement pendant la Révolution ; elle fut rachetée plus tard par la branche des Ferron du Chesne.

On trouvera sur la famille de Ferron d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome XI du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais, dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, dans les *Annuaires de la noblesse* de 1894 et de 1895, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, dans le *Parlement de Bretagne* de Saulnier, etc. Le général vicomte de Ferron a fait paraître à Rennes en 1911 une généalogie très complète de sa famille.

Guillaume Ferron, chevalier du Temple, est mentionné dans une charte du duc Conan IV, en 1160. Payen Ferron se serait croisé en 1249, d'après un titre de la collection Courtois ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Guillaume Ferron donna quittance à Orléans en 1371 du paiement de ses gages et de ceux de trente écuyers de sa compagnie.

La souche était partagée dès la fin du XIVe siècle en deux grandes lignes principales dont on ne connaît pas bien le point de jonction et qui se sont l'une et l'autre perpétuées jusqu'à nos jours. Il sera consacré une notice spéciale à chacune de ces deux lignes et il ne sera question dans celle-ci que de la ligne des seigneurs de la Ferronnays, présumée l'aînée, dont s'est détachée à une époque encore mal connue la branche des seigneurs du Quengo, récemment éteinte.

Cette première ligne figura, de 1479 à 1513, aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Calorguen et de Plumaudan, au diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, les 6 mai et 4 août 1670, par arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Quatre de ses représentants furent admis aux honneurs de la Cour depuis 1752, sous les titres de marquis et de comte de la Ferronnays, après avoir fait les preuves d'ancienne noblesse prescrites par les règlements.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin le mémoire que le

généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ces preuves, envoya le 26 décembre 1751 au marquis de Béringhen pour être mis sous les yeux du roi Louis XV. Ce mémoire commence en ces termes : « Ce nom est effectivement ancien en Bretagne. L'histoire de cette « province en fait mention honorable. On en connaît la filiation depuis « Olivier Ferron, Sgr de la Ferronnays, qualifié chevalier dans un aveu « qui lui fut rendu en l'année 1378. Il fut l'aïeul d'un autre Olivier Fer- « ron, Sgr de la Ferronnays, marié, par contrat du 12 novembre 1436, « avec Marie le Porc de la Chesnaye dont l'alliance apporta par la « suite à MM. Ferron de la Ferronnays les terres de la Chesnaye, « en Bretagne, des Moustiers et de Belleval, en Normandie. Ce sei- « gneur de la Ferronays ne donna partage définitif et noble à Anne « Ferron, sa sœur, qu'en l'année 1460. Les partages nobles en Bre- « tagne supposent toujours deux degrés certains de noblesse anté- « rieure au degré des copartageants... »

La filiation est présumée depuis Jacques Ferron, écuyer, Sgr de la Ferronnays, qui avec Jacques de Beaumont et d'autres seigneurs passa une revue des écuyers à Dinan le 17 janvier 1356. On ignore le nom de la femme de ce gentilhomme. On lui attribue pour fils Olivier, Jean et Geoffroy Ferron, frères, qui entrèrent en 1379 dans l'association des seigneurs et gentilshommes bretons pour la garde du droit ducal en Bretagne. L'aîné de ces fils, Olivier, continua la lignée. Le deuxième, Jean, paraît avoir été l'auteur de la branche des seigneurs du Quengo. Le troisième, Geoffroy, fut dans la suite connétable de Dinan. On suppose, mais sans preuves à l'appui, que Jacques Ferron, Sgr de la Ferronnays, eut pour quatrième fils un Alain Ferron qui fut l'auteur de la deuxième ligne rapportée à la suite. Olivier Ferron est qualifié chevalier dans un aveu rendu en 1378. On ignore le nom de sa femme ; mais on sait qu'il fut père de Louis Ferron, écuyer, Sgr de la Ferronnays, marié vers 1400 à Philippette Bodin, et grand-père d'Olivier Ferron, Sgr de la Ferronnays, marié le 12 novembre 1436 à Marie le Porc, dame de la Chesnaye, à partir desquels la filiation est très régulièrement établie.

Pierre-Jacques Ferron, connu le premier sous le titre de comte de la Ferronnays, brigadier des armées du Roi, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, épousa, le 23 mars 1697, Marie de Constantin, héritière de la belle terre de Saint-Mars-la-Jaille, près d'Ancenis, qui est encore aujourd'hui la principale résidence de ses descendants. Son fils, Pierre-Auguste de Ferron, connu sous le titre de marquis de la Ferronays, maréchal de camp, mourut en 1749 à Saint-Mars-la-Jaille. Il laissait six fils : 1° Pierre-Auguste, marquis de la Ferronnays, lieutenant général des armées du Roi en 1781, dont le

fils, Pierre-Auguste, marquis de la Ferronnays, maréchal de camp, n'eut qu'une fille, Mme de Gosset, décédée à Saint-Mars-la-Jaille en 1856; 2° Pierre-Auguste, vicomte de la Ferronnays, maréchal de camp en 1784; 3° Gabriel-Amédée, chevalier de la Ferronnays; 4° Jules-Basile de la Ferronnays, successivement évêque de Saint-Brieuc, de Bayonne et de Lisieux, décédé pendant l'émigration; 5° Étienne-Louis, connu sous le titre de marquis de la Ferronnays, maréchal de camp, décédé en 1788; 6° Emmanuel-Eugène, comte de la Ferronnays, maréchal de camp en 1796, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé à Saint-Malo en 1777 une riche créole, Adélaïde Fournier de Bellevue. Leur fils, Auguste Ferron, comte de la Ferronnays, né à Saint-Malo en 1777, marié à Klagenfurt, en 1802, à Mlle de Montsoreau, fut pendant toute la durée de l'émigration le fidèle compagnon de Mgr le duc de Berry dont il avait été nommé premier gentilhomme. M de la Ferronnays jouit sous la Restauration de la plus grande faveur. Créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, il fut successivement ministre à Copenhague, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, chevalier de l'Ordre du Roi en 1825, lieutenant général de ses armées et, enfin, ministre des Affaires étrangères en 1828. Il fut nommé ambassadeur à Rome en 1830, donna sa démission après la révolution de juillet, vécut dès lors dans la retraite et mourut à Rome en 1842. Le marquis Costa de Beauregard a publié en 1900 les intéressants *Souvenirs du comte Auguste de la Ferronnays*. M. de la Ferronnays eut six enfants : 1° Charles, comte de la Ferronnays, dont le fils, Alfred-Joseph, marquis de la Ferronnays, décédé en 1875, ne laissa que deux filles, la marquise de Chabrillan et la comtesse Armand de Rougé; 2° Fernand, comte de la Ferronnays, né à Londres en 1814, dont il va être parlé; 3° Albert de la Ferronnays, décédé en 1836 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle d'Alopéus, fille d'un ambassadeur de Russie; 4° Mme Craven, femme de lettres distinguée, auteur des célèbres *Récits d'une sœur*, décédée sans postérité en 1891; 5° la marquise de Mun, décédée en 1842; 6° la vicomtesse de la Panouse. On sait que le comte Fernand de la Ferronnays fut un des serviteurs les plus dévoués de M. le comte de Chambord et mourut subitement à ses côtés, en 1866, au cours d'une chasse à Froshdorff. Il avait épousé en 1841 Mlle Gibert, sœur de la comtesse Casimir de la Roche-Aymon. Il fut père d'Henri-Auguste, marquis de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, marié à Mlle des Cars, décédé en 1907, et grand-père d'Henri-Auguste, marquis de la Ferronnays, né en 1876, député de la Loire-Inférieure, qui est le dernier représentant de sa ligne et qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Kerjégu.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin des tableaux généalogiques de la branche des seigneurs du Quengo dont le point de jonction avec la souche n'a encore pu être exactement déterminé. Le jugement de maintenue obtenu par cette branche sous Louis XIV en fait remonter la filiation à un Jean Ferron, marié à Jeanne Barbé, décédé en 1498, qui figura en 1478 à une recherche de la noblesse du diocèse de Saint-Malo. Ce gentilhomme était fils d'un autre Jean Ferron qui figura en 1427 au nombre des nobles de la paroisse de Ploubalay. Celui-ci paraît avoir été lui-même fils d'un Jean Ferron qui était le deuxième fils de Jacques Ferron, Sgr de la Ferronnays, mentionné plus haut. L'arrière-petit-fils de Jean Ferron et de Jeanne Barbé, Pierre Ferron, Sgr des Daunelays, demeurant à Ploubalay, épousa vers 1570 Françoise de la Haye, héritière du manoir du Quengo, situé dans la paroisse d'Irodouer, rattachée plus tard à celle de Mauron, où il vint fixer sa résidence. Son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste Ferron, Sgr du Quengo, marié à Rennes en 1667 à Claude Carré, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 6 mai 1669. Il fut père de Joseph-Placide de Ferron, Sgr du Quengo, reçu en 1691 conseiller au Parlement de Bretagne, grand-père de Jean-Célestin de Ferron de la Ferronnays, conseiller au même Parlement en 1724, décédé à Mauron en 1770, bisaïeul de Julien-Placide de Ferron de la Ferronnays, connu sous le titre de comte du Quengo, conseiller au même Parlement en 1755, et trisaïeul de Célestin-Placide de Ferron, comte du Quengo, né à Rennes en 1755, conseiller au Parlement en 1777, décédé dans sa ville natale en 1805. Le dernier de ces magistrats avait épousé à Saint-Malo en 1788 Françoise Nouail de la Villegille qui lui survécut jusqu'en 1837. Leur fils, Ange-Jean-Baptiste, comte de Ferron du Quengo, marié en 1820 à Mlle de Kerroignant, décédé en 1866, eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Arthur-Claude, comte de Ferron du Quengo, colonel de cavalerie, décédé dans un âge avancé, survivant à son fils unique mort sans alliance en 1901 ; 2° Georges-Godefroy, vicomte de Ferron, décédé en 1905 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Véron ; 3° Clotilde-Marie, mariée en 1850 à Emeric-Frédéric le Forestier de Vendeuvre, décédée en 1907.

En dehors du ministre de Charles X, la famille de Ferron de la Ferronnays a fourni un lieutenant général des armées du Roi, six maréchaux de camp, des évêques, quatre conseillers au Parlement de Bretagne, etc. Plusieurs de ses rejetons ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : le Porc, du Breil de Chalonge, de Gouyon 1624, de Cœtquen, de Lostanges de Sainte-Alvére, des Brosses du

Goulet, de Jaillard de la Maronnière, Fournier de Bellevue 1777, du Bouchet de Sourches de Montsoreau 1802, de Lagrange 1829, de Moreton de Chabrillan 1889, de Rougé 1888, de Dreux-Brézé 1856, d'Alopéus 1833, de Mun 1838, de la Panouse 1850, de Pérusse des Cars 1868, de Gontaut-Biron 1889, de Cossé-Brissac 1908, Eon 1728, Nouail de la Villegille 1788, de Lambilly 1818, Péan de Pontfilly, le Forestier de Vendeuvre 1850, Hay des Nétumières, Hersart du Buron 1846, de la Choue, Turpin de Crissé 1782, Pinczon, etc.

FERRON du CHESNE, de la VAIRIE, de l'ECHAPT et de la SIGONNIÈRE (de). Armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de quatre hermines de sable, le champ semé de billettes d'argent sans nombre.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux léopards* (aliàs *deux lions*). — Cimier : *une rose.* — Devise : SANS TACHE (par concession du roi Henri IV).

On a vu dans la notice précédente que la maison de Ferron, une des plus anciennes de Bretagne, s'était partagée au moyen âge en deux grandes lignes dont on ne connaît pas le point de jonction. La famille DE FERRON DU CHESNE, DE LA VAIRIE ET DE LA SIGONNIÈRE, à laquelle est consacrée la présente notice, constitue la seconde de ces lignes.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel.* On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1895 et dans les ouvrages que MM. Potier de Courcy, Saulnier, Kerviler et de la Messelière ont consacrés à la noblesse de Bretagne. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que René-François de Ferron du Chesne fit en 1788 pour être admis parmi les pages du duc d'Orléans.

Cette ligne figura de 1479 à 1513 aux réformations et montres des paroisses de Calorguen et d'Evran, au diocèse de Saint-Malo, et de Saint-Carné, au diocèse de Dol. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de neuf générations, par divers arrêts des 30 octobre et 8 novembre 1668, 20 mars et 6 mai 1669.

Alain Ferron, Sgr de Boutron, en la paroisse de Calorguen, auquel remonte la filiation, ratifia en 1381 le traité de Guérande, reçut en 1406 un legs d'Olivier de Clisson et accompagna en 1418 le Duc dans son voyage en France. D'après Kerviler et d'après le travail du général de Ferron, il aurait été fils d'un gentilhomme nommé Guillaume tandis que le vicomte Révérend et d'autres auteurs en font un fils puîné de Jacques Ferron, Sgr de la Ferronnays, auteur de l'autre ligne. Il avait épousé vers 1390 Anne de Vauferrier. Il en eut au moins trois fils : 1° Robert, qui fut tué en 1419 au cours de l'expédition du Duc contre les Anglais ; 2° Guillaume, Sgr de Boutron, dont

la descendance s'éteignit avec Françoise Ferron de Boutron, femme d'Esprit-Pierre d'Yvignac, décédée en 1654 ; 3° Olivier, qui continua la lignée. On lui attribue aussi pour fils un Guillaume Ferron, décédé en 1472, qui fut nommé évêque de Léon en 1440 ; ce prélat portait pour armes *une fasce accompagnée de trois grelots*. Olivier Ferron épousa en 1443 Jeanne du Val, héritière de la seigneurie du Chesne, en la paroisse de Saint-Carné, au diocèse de Dol, dont sa descendance a conservé le nom et possède encore le château. Il fut le bisaïeul de Julien Ferron, Sgr du Chesne, marié à Bertranne de Ferré de la Villesblanc, qui comparut en 1553 à une montre passée à Saint-Malo. Deux des fils de celui-ci, Bertrand Ferron du Chesne et Guillaume Ferron de la Sigonnière, combattirent vaillamment contre les Ligueurs dans les armées du roi Henri IV. En récompense de leurs services ce prince leur accorda, avec la somme de 400 écus, la devise Sans tache qui est encore celle de leur famille. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, Bertrand, Sgr du Chesne, épousa en décembre 1559 Françoise de Saint-Cyr. Son descendant, Louis-François Ferron, Sgr du Chesne, de la Verrie, de Boutron, etc., décédé au château du Chesne en 1766, épousa en 1734 Marie-Victoire de Lesquen. Il en eut deux fils, Etienne-François, connu sous le titre de comte de Ferron du Chesne, né à Dinan en 1736, conseiller au Parlement de Bretagne en 1760, marié dans un âge avancé, en 1799, à Mlle de Lavie, décédé au Chesne en 1819 ; et Louis-François de Ferron, Sgr de la Verrie, ou de la Vairie, en la paroisse de Saint-Solen, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Dinan, marié en 1771 à Mlle de Gennes, décédé en 1817 au château de la Vairie, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le second de ces deux frères, Louis-François, eut lui même deux fils, Louis-Henri, connu sous le titre de comte de Ferron de la Vairie, né à Dinan en 1772, marié en 1803 à Mlle de Malterre, decédé à la Vairie en 1841, dont la descendance subsiste, et Henri-Malo de Ferron de la Vairie, né à Dinan en 1779, marié en 1816 à Mlle de la Motte-Rouge, décédé en 1826 au château de l'Echapt, dont la descendance subsiste également et porte le nom de Ferron de l'Echapt. Un représentant de ce rameau, Fernand de Ferron de la Vairie, né à la Vairie en 1840, zouave pontifical, a été tué en 1870 à la bataille de Loigny. Son frère, Alain, vicomte de Ferron de la Vairie, né à Saint-Brieuc en 1838, propriétaire du château de la Vairie, a été nommé général de division en 1899. Henri-Amédée, vicomte de Ferron de la Vairie, frère des précédents, né à la Vairie en 1847, marié en 1879 à Mlle de Saint-Méleuc, a été nommé général de division en 1908.

La branche cadette, dite des seigneurs de la Sigonnière, s'est éteinte avec Henri-François de Ferron de la Sigonnière, décédé en 1876 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Gazet du Chatellier, et avec sa cousine, Mlle Emma de Ferron de la Sigonnière, décédée à Plancoet en 1899.

La famille de Ferron du Chesne, de la Vairie et de la Sigonnière a iourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un magistrat très distingué, René Ferron de Villeaudon nommé en 1628 président en la Chambre des comptes de Bretagne, et un grand grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Waldemar et Raphaël de Ferron du Chesne sont morts pour la France au cours de la dernière guerre. Leur cousin, Fernand de Ferron, a été tué au Maroc le 12 juin 1914.

Principales alliances : le Bouteiller, de Botherel, de Lesquen 1649, 1734, du Bouéxic 1682, du Fournet 1800, de Broc de la Tuvelière 1829, de Lorgeril, de Guéhenneuc de Boishue 1876, de Lantivy 1869, de Saint-Méleuc 1879, de la Motte-Rouge 1816, Boscal de Réals 1897, Chauchart du Mottay 1899, de la Choue de Villedé 1811, Rouxel de Lescouet 1837, de Boulleuc, Cavelier de Cuverville 1901, d'Andigné 1920, etc.

Une famille de Ferron, distincte de celle dont-il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de robe bordelaise. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même rangées en chef et d'un croissant d'argent en pointe, surmonté d'un besant d'or*. Son auteur, Jehan Ferron, originaire d'Italie d'après la tradition, fut jurat, puis, en 1486, trésorier de la ville de Bordeaux. Jehan de Ferron, ou le Ferron, fils, ou neveu, du précédent, marié à Sirène de Verteuil, était en 1519 conseiller au Parlement de Bordeaux. Son fils, Arnoul le Ferron, sieur d'Arbanats, né à Bordeaux en 1515, reçu en 1536 conseiller au Parlement de cette ville, décédé en 1563, fut un jurisconsulte éminent. Mondot de Ferron fut admis en 1551 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. La famille de Ferron fut maintenue dans sa noblesse le 15 janvier 1667, sur preuves remontant à 1532, par jugement du subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 16 décembre 1698 et le 29 mai 1715, par jugements de MM. le Pelletier de la Houssaye et Laugeois, intendants de Montauban. Marie-Scholastique de Ferron, comtesse d'Ambrus, veuve de Joseph de Ferron, comte d'Ambrus, dame de Betaille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux

FERROUIL de LAURENS et de MONTGAILLARD (de). Armes de la bran-

che aînée : *de gueules à trois verrous fleurdelisés d'argent, 2 et 1, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent.* — Couronne : *de Baron.* — Tenants : *deux sauvages.* — Armes de la branche cadette : *de gueules à trois verrous d'argent posés 2 et 1, accompagnés en chef de trois étoiles d'or rangées et en pointe de deux monts cousus de sable.* — Aliàs : *de sable à trois verrous en forme de T d'argent, accompagnés en pointe de deux monts d'argent et en chef de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte* (aliàs *de Marquis*). — Supports : *deux lions.* — Devises : OPTIME TUTUS.

La famille DE FERROUIL appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Béziers, en Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et M. de Magny en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel.*

Ces travaux, d'accord avec un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1669, font remonter la filiation à un Jean de Ferrouil, écuyer, qui reçut, le 12 février 1502, une reconnaissance de l'archiprêtre d'Ajac. On ignore le nom de la femme de Jean de Ferrouil. Son fils, Bertrand de Ferrouil, écuyer, épousa Marguerite de Mirepoix. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Guillaume et Jacques, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ceux-ci, Guillaume de Ferrouil, Sgr d'Ajac et de Fousillous, épousa, le 8 octobre 1581, Marquise de Narbonne. Ses petits-fils, Jean-Gabriel de Ferrouil, Sgr de Sauvanes, puis de Fousillon et de Laurens, lieutenant-colonel du régiment de Languedoc, gentihomme ordinaire de la chambre du Roi, marié, le 5 septembre 1638, à Anne de Thézan, et Pierre-Paul de Ferrouil, Sgr de Montgaillard, furent maintenus dans leur noblesse, le 14 janvier 1669, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Dans ce jugement il est fait mention de l'auteur de la branche cadette, Jacques, et de ses quatre fils, Pierre-Paul, Jean, Pierre et Paul de Ferrouil. Barthélemy de Ferrouil, Sgr de Laurens et de Fousillous, fils de Jean-Gabriel, épousa Elisabeth de Lavit et mourut en 1715. Sa descendance s'est éteinte en la personne d'Henri-Gaston de Ferrouil, baron de Laurens, né en 1819, propriétaire du château de Laurens, qui épousa en 1841 Mlle Baldy et qui mourut en 1856 laissant une fille unique, Mathilde, demeurée célibataire. Le chef de cette branche était connu depuis plusieurs générations sous le titre de baron de Laurens.

L'auteur de la branche cadette, Jacques de Ferrouil, épousa d'abord, en novembre 1566, Marguerite Thierry, ou de Thurey, héritière de la seigneurie de Montgaillard, aujourd'hui commune de l'arrondissement de Carcassonne, puis, le 15 mars 1594, Hélène de Valat de Les-

pignan. Son fils aîné, Pierre-Paul de Ferrouil, chevalier, Sgr de Montgaillard et de Saint-Sernin, épousa en 1628 Marguerite de Gep de Ginestet. Il fut le quadrisaïeul de Jean-Baptiste de Ferrouil de Montgaillard, né en 1760, marié successivement en 1783 à Mlle Amat et en 1816 à Mlle Abauzit, de qui descendent les divers représentants actuels. Cette branche n'est pas titrée.

Il a existé une troisième branche, celle des seigneurs de Seilles, dont le point de jonction avec la souche n'est pas connu. Cette branche s'éteignit au cours du XVIIe siècle. Une de ses dernières représentantes, Françoise de Ferrouil de Seilhes, épousa, le 11 septembre 1629, Louis de Polastron de la Hillière.

Pierre-François-Frédéric de Ferrouil, baron de Laurens, Fouzilhous, etc., premier lieutenant des gardes du corps de Monsieur, colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, et Jean et Jean-Baptiste de Ferrouil de Montgaillard prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Béziers.

La famille de Ferrouil a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un chevalier de Malte en 1632 (Marc-Antoine de Ferrouil de Laurens), un vicaire général du diocèse de Saint-Claude, décédé en 1857, un recteur de l'Académie d'Orléans, etc.

Principales alliances : de Mons, de Montredon, de Lordat, du Pac de Badens 1583, de Polastron 1629, de Narbonne, de Gep de Ginestet, de Thézan de Saint-Geniez 1638, de Négri de Clermont, de Fabre de la Tude 1773, de Sambucy 1783, Abauzit, de Bénavent 1662, etc.

FERRY (Gaillard de). Voyez : Gaillard de Ferry.

FERRY (Testot-). Voyez : Testot-Ferry.

FERRY de FONTNOUVELLE, de la BELLONE, du POMIER, de CHENERILLES, du CLAUD, du PLANTIER, etc. (de) et de FERRE-LAGRANGE. Armes : *de gueules à trois annelets d'or, 2 et 1.* — Les rameaux passés en Dauphiné portent : *d'azur à trois besants d'argent; à la bordure échiquetée d'argent et d'azur de deux traits.* — Le rameau de Bellemare portait : *de gueules à la coquille d'or accompagnée de trois annelets de même, 2 et 1.*

La famille de Ferry, ou de Ferre, est une des plus anciennes familles de gentilshommes verriers de la Provence. De ce pays ses branches se sont répandues dans le Dauphiné et le Comtat-Venaissin.

On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement assez incomplets, dans les divers nobiliaires de Provence, dans le tome II

du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1895, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Symphorienne-Christine de Ferre de la Verrière fit en 1759 pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur anonyme de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* s'exprime sur les Ferry dans les termes suivants : « Les gentilshommes « verriers ont toujours été considérés comme possédant un état ana- « logue à la noblesse. Artefeuil, en dissimulant leur état, les a privés « du seul titre qui put leur donner une raison de figurer dans « son nobiliaire. Ils ont fait de très nombreuses branches qui subsis- « tent encore à Apt, à Marseille, à Toulon et dans d'autres localités... »

Benoist Ferri, auquel remonte la filiation, était né en Italie. Il vint se fixer en Provence à la suite du roi René, obtint de ce prince, par lettres patentes enregistrées le 19 juillet 1476 à la Cour des Comptes d'Aix, l'exemption de la taille pour tous les biens qu'il avait acquis ou pourrait acquérir en Provence. Il avait fait, le 9 avril de cette même année, un testament dans lequel il se qualifiait noble et dans lequel il mentionnait son père, Nicolas Ferri, et son grand-père, Henri Ferri. De son mariage avec Mariette Marcel, de la ville d'Apt, il eut trois fils, Nicolas, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, Jean, qui alla dans les premières années du XVIe siècle se fixer à Réauville, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Dauphiné, et qui fit testament en 1508, et Galiot. Ses deux plus jeunes fils, Jean et Galiot de Ferri, ou de Ferre, furent les auteurs de deux grandes branches.

Le premier d'entre eux, Jean de Ferre, fut père de Raymond de Ferre et grand-père de Claude de Ferre qui épousa, le 10 février 1549, Louise de Boulogne. Ses descendants furent surtout connus sous le nom de Ferre sous lequel ils furent maintenus dans leur noblesse en Dauphiné par jugement de 1668. L'un d'eux, Charles de Ferre, Sgr de la Verrerie, Cosgr de la Calmette, au diocèse d'Uzès, fut aussi maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de 1549 mentionné plus haut. C'est vraisemblablement à un rameau de cette branche, passé sous silence par tous les généalogistes, qu'appartenait Charles-François de Ferre de la Verrière qui fit en 1759 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Symphorienne-Christine, baptisée le 28 juin 1748 au diocèse de Cavaillon. Ces preuves le font descendre de noble Barthélemy Ferre, notaire du lieu de Ménerbes, dont le fils, Antoine, épousa en 1597 Agnès Gilesse et dont le petit-fils, André, baptisé en 1607, notaire à Ménerbes, épousa le 29 novembre 1646 Melchionne

d'Inguimbert. Un des rameaux issus de cette branche s'est éteint avec Dorothée de Ferry de Lacombe, mariée en 1798 à M. Jauffret.

L'auteur de la branche cadette, Galiot de Ferre, laissa d'une alliance inconnue un fils, Raphaël de Ferre, qui épousa en 1520 Béatrix Bergé, du lieu d'Oppède, au Comtat-Venaissin, et dont les trois fils, Michel, Barthélemy et Sébastien, partagèrent la succession par acte du 16 mai 1552. La descendance de Raphaël de Ferre se partagea en un très grand nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. Il ne semble pas que ces divers rameaux aient fait reconnaître leur noblesse en Provence lors des recherches ordonnées par Louis XIV. Le chef d'un de ces rameaux, Henri de Ferre, Sgr de Vachères, épousa le 12 janvier 1722 Anne Bonifay ; il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Pierre de Ferre-Lagrange, marié en 1756 à Suzanne Chaud, dont la descendance subsiste sous le nom de Ferre-Lagrange ; 2° François-Henry de Ferry du Claud, marié en 1761 à Marquise Chaud, dont la descendance subsiste sous le nom de Ferry du Claud. Un autre rameau est connu sous le nom de Ferry de la Bellone ; un de ses représentants, le docteur Félix-Camille de Ferry de la Bellone, a été élu en 1889 conseiller général du Vaucluse. Les rameaux des Ferry du Pommier, des Ferry de Fontnouvelle, des Ferry du Clapier, des Ferry de Chénerilles subsistaient il y a peu d'années. Celui des Ferry de Vannière s'est éteint dans une famille Gaillard qui est connue de nos jours sous le nom de Gaillard de Ferry. Celui des Ferry du Plantier s'est éteint avec Marie-Thérèse de Ferry mariée vers 1860 à M. Théophile de Tournadre. Aucun de ces rameaux n'est titré.

Joseph-Denis de Ferry-Lacombe, Sgr de Rousset, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. MM. de Ferry, écuyer, de Ferry-Duclaud et de Ferre-Lagrange, officier de marine, prirent part cette même année à celles tenues à Marseille. Joseph de Ferry du Clappier prit part à celles tenues à Toulon. François de Ferre de Lugueton prit part à celles tenues à Forcalquier.

Principales alliances : de Tournadre, de Simiane, d'Escrivan 1703, 1707, 1710, Ponson du Terrail, Gaborit de Montjou 1908, de Monléon, du Rousseau de Fayolle, de Lichy 1912, etc.

FERTÉ-SENECTÈRE (Thibaud de la Carte de la). Voyez : THIBAUD DE LA CARTE DE LA FERTÉ-SENECTÈRE.

FERTÉ-MEUN (de la). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'hermines à un sautoir de gueules*, qui est de la Ferté ; *aux* 2 *et* 3 *contre-écartelé d'argent et de gueules*, qui est de Meun. — Couronne : *de Marquis.* —

Supports : *deux hermines au naturel.* — Devise : C'EST POUR BIEN.

La maison DE LA FERTÉ-MEUN, originaire de l'Orléanais, est de très ancienne noblesse.

Les manuscrits de Chérin contiennent sur elle un volumineux dossier. On y trouvera, entre autres documents, la généalogie qu'elle envoya sous Louis XVI au Cabinet des Ordres du Roi pour jouir des honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ce travail, écrivait le 3 avril 1780 au comte de Vergennes : « Cette maison est d'ancienne « chevalerie. Elle établit sa filiation depuis 1346 avec de bonnes « alliances et des services constants ». Le généalogiste des Ordres du Roi joignit à sa lettre le mémoire suivant : « La maison de la Ferté, « qui fait le sujet de ce mémoire, s'est partagée en huit branches « répandues en Orléanais et dans les provinces voisines, les- « quelles se réunissent, par une foule de titres originaux, à Pierre « de la Ferté, leur chef commun, vivant en 1346. Ce sujet était « puîné des seigneurs de Breuil, qui portent les mêmes armes et « sont connus depuis 1268 jusqu'en 1409 et tous chevaliers ; et « ceux-ci paraissent être issus des seigneurs de la Ferté-Hubert, en « Sologne, connus depuis la fin du XIe siècle, entre lesquels on en « trouve cinq décorés de la chevalerie et dont le dernier fut tué à la « bataille de Poitiers, en 1346. Pierre de la Ferté, écuyer, Sgr « d'Alonse, de Mesleray, etc., en Orléanais, donna en 1346 le dénom- « brement des biens qu'il tenait de Jean de la Ferté, Sgr de Breuil, « en donna un autre en 1370 de la dîme d'Alonse qu'il tenait de Jean « de la Ferté, Sgr de Breuil, qu'il nomme son cousin, servait à la « défense de l'Orléanais en 1357, 1358, et donna ces deux années « des quittances de ses gages qu'il scella de son sceau chargé « d'un *semé d'hermines à un sautoir brisé d'un lambel de cinq* « *pièces*, était en 1346 un des écuyers de la compagnie d'Aimery « de Chabannes et mourut avant le 8 mai 1410, père, entre autres « enfants : 1° de Jean, qui suit ; 2° de Pierre, qui était en 1409 l'un des « gentilshommes soudoyés par le duc d'Orléans ; et 3° de Guil- « laume... Jean de la Ferté, premier du nom, Sgr d'Alonse et de Vil- « ledy, capitaine, ou gouverneur, de la ville de Meung, était en 1397 « et 1405 dans la compagnie de Jean de Mornay et mourut avant « l'année 1474, laissant : 1° Jean II, qui suit ; 2° Pierre, Sgr de « Huisseau-sur-Mauve en partie, de Villedy, etc., qui servait en 1461 « dans la compagnie du comte de Dunois et paraît être père de Louis « de la Ferté, chevalier, Sgr des mêmes terres, écuyer d'écurie du « roi Charles VIII en 1493, son maître d'hôtel en 1497, lequel épousa « en 1502 Louise de Coligny, sœur du maréchal de Coligny et tante « du cardinal de Chatillon et de l'amiral de Coligny, et en eut Fran-

« çois de la Ferté, aussi Sgr d'Huissean, fait chevalier de l'ordre de « Saint-Michel sous le roi François Ier, gentilhomme de la chambre « du roi Henri II, commandant de la première compagnie française « de ses gardes du corps, charge dont il fit les fonctions pendant la « minorité de Gaspard de la Châtre, qui en était titulaire, et qu'il « continua sous les deux règnes suivants, et mort sans enfants de « Marie de l'Hopital de Vitry... Jean de la Ferté, deuxième du nom, « Sgr d'Alonse, épousa, avant le 5 décembre 1462, Pantaléonne des « Vignes et en eut, entre autres enfants, Jean de la Ferté, troisième « du nom, écuyer, Sgr de la même terre d'Alonse, puis de la Ferté- « Avrin par donation à lui faite par Jean de Meung, en considération « de ce qu'il l'avait constamment suivi à la guerre, à la charge de « porter son nom et ses armes, condition que lui et sa postérité ont « remplie exactement. Cette donation est énoncée dans son contrat « de mariage du 30 août 1480 avec Anne de la Rivière, de l'illustre « maison de ce nom... Il en eut trois enfants..... »

Deux des fils de Jean de la Ferté, Sgr d'Alonse et de la Ferté-Avrin, substitué au nom et aux armes de la maison de Meung, et d'Anne de la Rivière, René et Barthélemy, furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de la Ferté-Meun.

L'auteur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, René de Meung, dit de la Ferté, avait épousé Anne de Troussebois qui, étant veuve, passa une transaction en 1536. Leur fils, Charles de Meung, dit de la Ferté, chevalier de l'ordre du Roi, commandant pour le Roi en la ville de la Charité, épousa en 1561 Gabrielle de la Bussière et fit son testament en 1586. Il eut deux fils : 1° Jean, dont le fils Gilbert fit en 1608 des preuves de noblesse pour être admis dans l'ordre de Malte et n'eut pas de postérité ; 2° François, Sgr de Villaines, en Berry, qui épousa, le 16 juin 1597, Gabrielle Duport et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Jean-François de la Ferté-Meun, Sgr de Villiers-le-Sec, baptisé en 1649 à Cuncy-les-Varzy, au diocèse d'Auxerre, épousa en 1668 Michelle-Cécile de Chéry et mourut après quelques années de mariage. Sa veuve et ses enfants mineurs furent maintenus dans leur noblesse, le 15 février 1698, par jugement de Ferrand, intendant de Bourgogne. Il eut trois fils : 1° Jean-Michel, Sgr de Sichamps, dont les deux fils moururent sans postérité et dont la fille épousa le marquis de Bosredon ; 2° Charles-Alexandre, connu sous le titre de comte de la Ferté, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de Charles-Alexandre-Henri de la Ferté-Meun, né en 1766 ; 3° Samuel, connu sous le titre de marquis de la Ferté-Meun, marié à Mlle de la Bussière. La branche aînée de la maison de la Ferté-Meun s'éteignit en la personne du fils de ce dernier,

Jacques-Gabriel, marquis de la Ferté-Meun, né en 1735, admis en 1787 aux honneurs de la Cour, lieutenant général des armées du Roi, ambassadeur du roi Louis XVIII en Russie pendant l'émigration, décédé en 1815, qui n'eut que deux filles, Mmes d'Ennery de la Chesnaye et de Villenaut.

L'auteur de la branche cadette, Barthélemy de Meung, dit de la Ferté, chevalier, Sgr de de la Ferté-Avrain et de plusieurs autres terres, comparut en 1534 au ban et l'arrière-ban du bailliage de Blois. Il épousa Françoise du Verne, héritière de la seigneurie de Challement, au diocèse de Nevers, et en eut trois fils qui partagèrent sa succession par acte du 22 octobre 1576. Le plus jeune de ces fils, Jacques le puîné, chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1599, fut gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. Les deux aînés, René de Meun, dit de la Ferté, Sgr de la Ferté-Aurain, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri II, maître d'hôtel du roi Henri IV, marié en 1564 à Edmée de Chastellux, et Jacques de Meun, dit de la Ferté, Sgr de Challement, marié successivement en 1574 à Christine d'Aulnay et en 1591 à Anne d'Anlezy, furent les auteurs de deux grands rameaux qui se subdivisèrent en un certain nombre de sous-rameaux

René, auteur du premier rameau, fut père de Jean de la Ferté-Meun, Sgr de la Ferté-Aurain, qui épousa en 1609 Elie de Terrières. Celui-ci eut trois fils : 1° Claude, dont le fils, Jean-Claude, Sgr de la Ferté-Aurain, décédé dans la suite sans laisser de postérité, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 juin 1668, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans ; 2° Hugues, Sgr de Solières, marié en 1640 à Louise de Verneuil, qui continua la lignée ; 3° René, admis en 1632 dans l'ordre de Malte. Claude et Hélie de la Ferté-Meun, fils d'Hugues, furent maintenus dans leur noblesse, le 18 mars 1669, par jugement de Tubeuf, intendant de Moulins, après avoir justifié leur filiation depuis 1469. L'aîné d'entre eux, Claude, Sgr de Solières, épousa Catherine Sallonier par contrat passé le 1er juin 1670 au château de Champdioux, en Nivernais. Il eut trois fils qui furent les auteurs d'autant de sous-rameaux : 1° François, Sgr de Solières, né en 1671, marié en 1701 à Anne le Roy, dame de Cusy ; 2° Jean-François, Sgr de Châtillon-sur-Broué et du Monceau, né en 1685, marié en 1722 à Hélène du Clerroy, tué en 1734 à la bataille de Guastalla ; 3° Jean-Baptiste, Sgr de Champdioux, marié en 1712 à Marie de Vallery.

François, auteur du premier sous-rameau, fut père de Jacques-Louis, connu sous le titre de comte de la Ferté-Meun, marié en 1732 à Mlle Pitois de Quincize, qui acquit le 15 avril 1736 de la maréchale de Villars, pour le prix de 130.000 livres, l'importante seigneurie de

la Roche-Millay dont il acheva le château. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas, né en 1737, décédé en 1790, qui continua la lignée ; 2° Jacques-Louis, marié en 1779 à Mlle de Bréchard, décédé sans postérité. Nicolas, comte de la Ferté-Meun, avait épousé en 1775 Mlle Hennet de Courbois, dame pour accompagner Madame Victoire, admise en 1780 aux honneurs de la Cour, auteur de plusieurs romans. Il eut un fils, Herbert, comte de la Ferté-Meun, né en 1778, décédé à la Roche-Millay en 1825, qui épousa en 1804 Antoinette de Lévis-Gaudiez et qui continua la lignée, et une fille, la duchesse de Rivière. Les deux fils d'Herbert et d'Antoinette de Lévis, Fernand, marquis de la Ferté-Meun, né en 1805, un des chefs du parti légitimiste, décédé sans postérité en 1884, et Hubert comte, puis marquis, de la Ferté-Meun, né en 1806, décédé au château de la Roche-Millay en 1898, épousèrent les deux filles du comte Molé de Champlatreux, pair de France, plusieurs fois ministre, membre de l'Académie française, dernier représentant de l'illustre famille parlementaire des Molé. Le second d'entre eux, Hubert, fut autorisé, par décret du 16 août 1830, à joindre à son nom celui de : Molé de Champlatreux. Il perdit sa femme dès 1832 et laissa une fille unique, héritière des beaux châteaux de Champlatreux et de la Roche-Millay, décédée à Champlatreux en 1913, qui épousa en 1851 le duc de Noailles.

Le deuxième sous-rameau s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, Jean-François de la Ferté-Meun, eut deux fils : 1° François, comte de la Ferté-Meun, marié en 1756 à Mlle de Comeau, dont le fils aîné, Jacques-Louis, marquis de la Ferté-Meun, décédé en 1824, n'eut pas de postérité de son mariage avec Mlle de Busseul et dont le fils cadet, Louis-Antoine, né en 1760, périt en 1795 dans l'expédition de Quiberon ; 2° Yves-Antoine de la Ferté-Meun, Sgr de Pierrefitte, marié en 1770 à Mlle de Jacquinet, qui continua la lignée. Ce sous-rameau s'éteint avec René, marquis de la Ferté-Meun, né en 1872, marié en 1899 à Mlle Porgés, qui n'a eu que deux filles.

Le troisième sous-rameau s'est éteint avec deux frères : 1° Jean-François, comte de la Ferté-Meun, né en 1769, qui épousa en 1806 Mlle de Cotignon et qui n'en eut que deux filles, Mmes Berry et Guillier de Chalvron ; 2° Jacques, comte de la Ferté-Meun, décédé en 1849, qui n'eut également que deux filles, Mmes de Veyny et Collin.

Le chef du second rameau, Jacques de Meun de la Ferté, Sgr de Challement, marié en 1606 à Anne de Monfoy, fut maréchal de camp d'un corps de troupes levé en 1628 par le duc de Mantoue. François de la Ferté Meun, chevalier, Sgr de Challement, fils du précédent, marié en 1653 à Marie de Barnault, fut maintenu dans sa noblesse,

le 10 décembre 1668, par arrêt du Conseil d'État. Son arrière-petit-fils, Annet, vicomte de la Ferté-Meun, Sgr de Challement, épousa en 1761 Antoinette-Virginie de Clermont-Tonnerre. Il en eut un fils, Louis-Michel-Jacques, comte de la Ferté-Meun, né à Challement en 1764, marié vers 1808 à Mlle Maugaine, dont le fils, Gustave-Antoine, marié en 1853 à Mlle de Bennetot, mourut sans postérité en 1883.

Jacques-Louis, marquis de la Ferté-Meun, capitaine au corps des carabiniers ; François, comte de la Ferté-Meun, Sgr de Monceau, et plusieurs de leurs parents prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. Le comte de la Ferté-Meun de Solières, Sgr de la Rochemilay, prit part à celles du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier. François, comte de la Ferté-Meun, Sgr d'Épinay, prit part à celles tenues à Autun.

Principales alliances : de Coligny 1502, de Biencourt, de Clèves 1571, de Rabutin, Destutt 1642, de l'Hopital de Vitry, de la Rivière 1480, de Barbançois, de Charry 1584, de Saint-Quentin 1639, du Verne, de Clermont-Tonnerre, de Chastellux 1564, de Berthier-Bizy 1715, de Bréchard 1776, de Ganay 1756, Molé de Champlatreux 1829, 1830, de Lévis, de Noailles, de Mornay, de Fourvières d'Armes 1716, du Bois d'Aisy 1755, de Rivière 1810, de Montaignac de Chauvance 1856, de Veyny d'Arbouze 1826, de Champeaux vers 1835, de Bosredon 1749, de Mullot de Villenaut 1764, 1801, de Busseul, de Chargères 1778, 1791, 1810, de Gontaut-Biron 1920, etc.

FERUSSAC (d'Audebard de). Voyez : Audebard de Ferussac (d').

FERY d'ESCLANDS. Armes : *de gueules à une croisette d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne *ducale.*

Le vicomte Révérend a donné dans les *Annuaires de la noblesse* de 1899 et de 1910 d'intéressants renseignements sur la famille Fery d'Esclands.

Cette famille ne doit pas être confondue avec une famille de Ferry à laquelle il a été plus haut consacré une notice. Elle est comme elle originaire de Provence. Ses auteurs étaient sous Louis XIV notaires et marchands d'huile aux Arcs et à Draguignan et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier, au moins en France.

Pierre-André Féry, capitaine d'infanterie, marié vers 1760 à Marie Possel-Deydier, joignit le premier à son nom celui du bourg d'Esclans, près de Draguignan, où il possédait des biens, mais dont la seigneurie appartenait à la maison de Grimaldi[1]. Son fils,

[1] La seigneurie du Petit-Esclands appartenait sous Louis XVI à une famille Baron

François-Hippolyte Féry, ou Féry d'Esclands, né à Draguignan, aide-major au régiment de Royal-marine, alla très jeune se fixer à l'île Bourbon et y épousa successivement en 1787 Marie-Guillemette Bédier-Desjardins et en 1801 Marie-Anne Reynaud de Belleville. Il fut élu en 1801 député à l'Assemblée provinciale de l'île. Il laissa de ses deux unions un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Charles-Louis Féry d'Esclands, né en 1807 à l'île Bourbon, membre du Conseil général de l'île, décédé en 1893, épousa Caroline Hémart. Il en eut un fils, Camille-Joseph-Charles, dont il va être parlé, et une fille, la marquise de Castelnau d'Essenault. Camille-Joseph-Charles Féry d'Esclands revint en France, fut conseiller maître à la Cour des comptes et épousa en 1869 Mlle de Casabianca, fille du ministre de Napoléon III. Il obtint le 9 avril 1898, par bref de S. S. Léon XIII, la concession du titre du duc romain, héréditaire par ordre de primogéniture. Il est mort en 1912 laissant une fille, la baronne de Landevoisin, et deux fils.

Principales alliances : de Possel-Deydier, de Castelnau d'Essenault 1855, de Matharel 1857, de Casabianca 1866, Soucanye de Landevoisin 1897, de Dampierre 1899, Nas de Tourris 1889, Protet, etc.

FÉSIGNY (Vincent de). Voyez : VINCENT DE FÉSIGNY.

FESQUET de BAULCHE et de FESQUET. Armes : *d'azur à un arbre d'argent chargé au sommet d'un oiseau de même et surmonté de deux étoiles d'or.*

Le nom de FESQUET, assez répandu en Languedoc, a été porté à Montpellier par deux familles distinguées qui portaient à peu de chose près les mêmes armes et qui étaient vraisemblablement deux branches détachées d'une même souche à une époque demeurée inconnue.

L'une de ces familles, éteinte de nos jours, résidait sous Louis XIV dans la petite ville de Massiliargues où elle se livrait au commerce des laines. Jacques Fesquet, auquel remonte la filiation, était marchand à Montpellier dans les premières années du XVIIe siècle. Il avait épousé Anne Telin dont il eut beaucoup d'enfants. Leur fils aîné, Jean Fesquet, marié à Jeanne Viala, eut également une nombreuse postérité. Un des fils de celui-ci, Gaspard Fesquet, né en 1657, marié à Marguerite Dardé, décédé en 1733, fut nommé en 1685 conseiller correcteur et en 1711 conseiller maître en la Chambre des comptes, aides et finances de Montpellier et fut anobli par ces fonc-

qui conserva le nom de Baron d'Esclands et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

tions. Il fit enregister son blason à l'Armorial général de 1696 avec son parent, Jacques Fesquet, docteur en médecine : *d'azur à un arbre d'argent, chargé au sommet d'un oiseau de même accosté de deux étoiles d'or*. Il eut pour successeurs dans sa charge d'abord, en 1722, son fils, Claude Fesquet, né en 1693, marié à Jeanne Pasturel, décédé en 1763, puis, en 1746, son petit-fils, Gaspard Fesquet, et enfin, en 1775, son arrière-petit-fils, Jean-Jacques Fesquet. Ce dernier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Le dernier représentant de cette famille, Louis-Alfred, connu sous le titre de baron Fesquet de Baulche, épousa en 1827 Mlle de la Rocheponcié, décédée au Mans en 1881 ; il en eut deux filles, Mme de Richebourg et la vicomtesse Arthur de Kérouartz, décédée en 1887.

L'autre famille de Fesquet subsiste ; elle porte les armes décrites en tête de cet article. Elle descend d'un André Fesquet, protestant, marié en 1615 à Suzanne Magniol, qui exerçait à Montpellier le commerce des laines. André Fesquet eut deux fils, tous deux domiciliés à Pézenas : 1° Jacques, apothicaire ; 2° César, docteur en médecine. Son second fils, César Fesquet, épousa Louise de Jouet, née le 18 novembre 1638, héritière de la seigneurie du Sesquier, ou du Sestier, dans la paroisse de Mèze, que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution, et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci fut père de noble César Fesquet du Sestier, marié à Louise de la Tour, qui donna le dénombrement de son fief de la Tour, ou de Las Mourgos, situé à Mèze, grand-père de Sébastien Fesquet du Sestier, mousquetaire gris, marié en 1783 à Marie-Joséphine Maurin de Brignac, et bisaïeul de Sébastien-Prosper de Fesquet, marié en 1818 à Henriette de Forton, du second fils duquel descendent les divers représentants actuels.

Principales alliances : de Kérouartz 1863, de la Rocheponcié, de Forton, Maurin de Brignac (2 fois), de Panebœuf 1901, de Greling, Daniel de Boisdenemets 1904, Durand, de Limairac, Amidieu du Clos, de Barthélemy de Saizieu, de Villeneuve, etc.

FEU de la MOTHE (de). Armes : *de gueules à un chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois macles d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'un lion léopardé d'or, lampassé de gueules.*

La famille DE FEU DE LA MOTHE a eu pour berceau la petite ville de Saint-Florentin, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Auxerre, dans le département de l'Yonne, où elle était honorablement connue dès le XVIIe siècle.

On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de

Chérin. Noble homme Patrice du Feu, auquel ce travail fait remonter la filiation, épousa, par contrat passé à Paris le 24 avril 1633, Marthe Leclerc, fille d'un avocat au Parlement et veuve d'Etienne Thiby, receveur au grenier à sel de Saint-Florentin. Il était conseiller du Roi, receveur au même grenier à sel quand il fut pourvu, le 29 juillet 1668, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et de ses finances, office qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1673. Il se qualifiait seigneur de la Mothe dans les dernières années de sa vie. Il laissa plusieurs enfants qui furent maintenus dans leur noblesse, le 20 mai 1701, par jugement de M. de Phélyppeaux, intendant de Paris. L'aîné de ses fils, Patrice de Feu, Sgr de Charmoy, secrétaire du Roi, décédé dans la suite sans laisser de postérité, fut autorisé, par lettres patentes d'août 1675, à substituer à son nom de : du Feu celui-ci de : DE FEU. Les trois plus jeunes, Jean-Louis, receveur des tailles en l'élection de Saint-Florentin, Robert, bailli des vicomté et pairie de Saint-Florentin, et Edme, Sgr de la Mothe, conseiller du Roi, président au grenier à sel de Saint-Florentin, obtinrent la même autorisation par nouvelles lettres de juillet 1676. Deux d'entre eux, Jean-Louis et Robert, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Pierre-Patrice de Feu de Charmoy, commandeur fondateur de Saint-Patrice de Charmoy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut nommé, le 17 juillet 1719, chevalier des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Edme de Feu, sieur de la Mothe, président au grenier à sel de Saint-Florentin, épousa à Sens, en 1733, Anne de la Rivière, fille d'un marchand bourgeois de cette ville. Il fut père d'Edme de Feu, Sgr de Lignières, né en 1734, receveur de tailles à Saint-Florentin, qui épousa en 1765 Marie Lebeau, fille d'un lieutenant général au bailliage de cette ville, et grand-père d'Edme-Simon de Feu de Lignières, né au diocèse de Sens le 21 juin 1766, qui fit en 1781 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

La famille de Feu de la Mothe n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Billebault de Saint-Maurice, de Fadate de Saint-Georges 1800, Brossin de Saint-Didier 1880, de Bonfils 1887, Viénot de Vaublanc, etc.

FEUARDENT (de). Armes : *d'argent à une aigle de sable au vol éployé, membrée et becquée d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : LA FORCE FAIT MON DROIT.

La famille DE FEUARDENT appartient à la noblesse de l'ancienne élec-

tion de Valognes, en Basse-Normandie, où elle est connue depuis le XIIIe siècle.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1782 pour être nommé aspirant garde de la marine.

Guillaume de Feuardent, écuyer, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

François de Feuardent, né à Coutances en 1529, moine cordelier, décédé en 1610, fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps.

Guillaume Feuardent, qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle, eut, entre autres enfants, deux fils, Robert et Guillaume, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 13 novembre 1671, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille souche déjà maintenue par Montfaut en 1463.

La branche aînée posséda, entre autres biens, le seigneurie de la paroisse d'Esculleville, située dans la sergenterie de Tollevast. Louis Feuardent, écuyer, Sgr et patron d'Esculleville, fils de Barthélemy Feuardent, Sgr du même lieu, et de Jeanne de Reynie, épousa en 1651 Jeanne Symon. Il fut père de Thomas Feuardent, Sgr d'Esculleville, qui épousa le 1er août 1696 Françoise Michel, et grand-père de Jean Feuardent, Sgr et patron du même lieu, qui épousa le 8 juillet 1732 Roberte-Jeanne Bréard. Celui-ci eut trois fils : 1° Jacques, Sgr et patron d'Esculleville, marié à Valognes en 1764 à Charlotte du Mesnildot, qui fit en 1782 pour son fils, Anne-Hilarion, né en 1767, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut ; 2° Jean ; 3° Louis, né en 1743, major du corps royal des canonniers matelots, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1796. Ce dernier s'était fixé à la Martinique par le mariage qu'il contracta dans cette île, le 14 août 1786, avec Marguerite-Françoise du Bouchet de Folleville. Il eut deux fils : 1° Gédéon, décédé au Havre en 1822 sans laisser de postérité ; 2° Gustave-Aimé, qui épousa à la Martinique en 1818 Mlle Bédouin et qui en eut un fils.

La branche cadette se partagea en deux rameaux qui en 1671 résidaient l'un à Jobourg, l'autre à Esculleville. Un de ses membres, Bienaimé de Feuardent, né en 1773 à Jobourg, au diocèse de Coutances, fit en 1783 des preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'Ecole militaire. Adolphe-Anténor, connu sous le titre de comte de Feuardent, mourut à Paris le 14 décembre 1858 à l'âge de 50 ans ; il avait épousé successivement Mlle de Moucheron et Mlle Rollet. Cette branche subsistait en Normandie dans les dernières années du règne de Napoléon III.

Anne-Hilarion de Feuardent, Sgr d'Eculleville, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte par M. de Feuardent d'Eculleville, capitaine et chevalier de Saint-Louis.

La famille de Feuardent compte encore des représentants.

FEUCHÈRES (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion tenant une épée de la patte sénestre, le tout d'argent.*

La famille DE FEUCHÈRES, aujourd'hui éteinte, appartenait sous Louis XVI à la bourgeoisie parisienne.

Jean-Nicolas Feuchères, bourgeois de Paris, épousa vers 1784 Jeanne Thomas, décédée en 1849, qui était fille d'un organiste du duc d'Orléans. Leur fils, Jean-Victor Feuchères, né à Paris en 1785, gentilhomme du duc de Bourbon, maréchal de camp en 1830, lieutenant général des armées du Roi en 1843, député du Gard en 1846, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1857, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 30 août 1819. Le baron de Feuchères est aujourd'hui surtout connu pour avoir épousé à Londres en 1818 la trop célèbre Sophie Dawes, dont il se sépara du reste presque aussitôt. Mme de Feuchères, née dans l'île de Wight en 1790, appartenait à une famille de condition très modeste. Elle fut la maîtresse du dernier prince de Condé et fut toujours accusée par l'opinion publique d'avoir attaché ce malheureux prince à l'espagnolette à laquelle on le trouva pendu au château de Saint-Leu en 1830. Elle mourut à Londres en 1840 laissant à sa nièce, Mme Corbin, fille de sa sœur, Mme Thanaron, le château de Mortefontaine et les autres grands biens qu'elle tenait de la munificence du prince de Condé[1]. Le général baron de Feuchères se remaria en 1851 avec Maria-Héloïse Gide qui lui survécut jusqu'en 1895.

FEUCHIN (des Lyons de). Voyez : LYONS, OU DESLYONS, DE NOIRCARMES ET DE FEUCHIN (DES).

FEUGÈRE des FORTS. Armes (d'après le *Bulletin héraldique* d'octobre 1899) : *d'azur à un chef cousu de gueules, losangé d'or.*

[1] Mme de Feuchères eut aussi un frère, James Dawes, dont la fille, richement dotée par le prince de Condé, épousa en 1827 le marquis de Chabannes-la-Palice et dont le fils, James Dawes, né en 1799, écuyer ordinaire du prince de Condé, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 21 août 1828 et fut marié à une fille de l'amiral anglais Manby.

La famille Feugère des Forts, d'ancienne et honorable bourgeoisie, est, paraît-il, originaire du Lyonnais.

Elle joint à son nom celui de la terre des Forts qu'elle possède près d'Illiers, dans le département d'Eure-et-Loir.

Elisabeth-Catherine Feugère des Forts épousa en 1789 Jean Villaret de Joyeuse, général de brigade en 1808, frère de l'illustre vice-amiral du même nom. Plus récemment Joachim-Paul Feugère des Forts, fils de Joachim-Jacques et de Marie-Elisabeth Jacquot de Chennevière, décédé en 1882 à l'âge de 60 ans au château des Forts, fut conseiller à la Cour de Paris. Il avait épousé en 1863 Mlle de Soucy dont il a laissé plusieurs enfants.

Principales alliances : de Villaret-Joyeuse, de Fitte de Soucy, de Montagnac 1899, de Malherbe, Marchant de Vernouillet, etc.

FEUGEROLLES (de Charpin-). Voyez : Charpin de Feugerolles et de Genetines (de).

FEUILHADE de CHAUVIN. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *de gueules à une quintefeuille d'or.*

La famille Feuilhade-Chauvin, ou de Chauvin, est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Libourne, en Guienne. Elle a donné à cette ville des jurats depuis le xvie siècle et trois maires en 1717, 1735 et 1773. Alexandre Feuillade, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. M. Feuilhade était sous Louis XVI conseiller de l'Amirauté à la résidence de Libourne. Plus récemment M. Feuilhade-Chauvin, né à Bordeaux en 1796, nommé après la révolution de 1830 procureur général près la Cour d'appel de cette ville, puis, en 1843, conseiller à la Cour de cassation, décédé à Paris en 1861, fut élu conseiller général de la Gironde en 1837, puis député de Libourne en 1842, 1846 et 1848. Son fils, Louis-Edouard Feuilhade de Chauvin, épousa en 1864 Mlle Hubert de l'Isle, décédée en 1906, fille du sénateur du Second Empire, dont il a laissé plusieurs enfants.

La famille Feuilhade de Chauvin a encore fourni des avocats de mérite, une supérieure des Carmélites, etc.

Principales alliances : Hubert de l'Isle, Berthier (des princes de Wagram) 1899, Gautier, etc,

FEUILLADE (d'Aubusson de la). Voyez : Aubusson de la Feuillade (d') au tome II et aux Additions du tome IV.

FEUILLET.

Famille de haute bourgeoisie.

Le célèbre romancier Octave Feujllet naquit le 11 août 1812 à

Saint-Lô où son père était secrétaire général de la préfecture. Il fut admis à l'Académie française en 1862 en remplacement de Scribe et mourut en 1890. Son fils, Richard-Octave Feuillet, a épousé Mlle Cardozo.

FEUILLET (de). Armes accordées en 1825 à Antoine-François Feuillet : *d'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef de trois étoiles de gueules et en pointe d'une tour de sable ouverte du champ.*

Antoine-François Feuillet, né en 1775 à Mennecy (Seine-et-Oise), où son père était concierge du château de Villeroy, était sous-intendant mi'itaire quand il fut anobli, le 30 août 1825, par lettres patentes du roi Charles X. C'est à cette famille que paraissent appartenir M. Alfred de Feuillet, receveur des domaines et de l'enregistrement en retraite, décédé à Paris en 1912, et M. Pierre-Emmanuel de Fenillet, décédé à Paris en 1906. MM. Pierre et Georges de Feuillet ont été tués à l'ennemi au cours de la dernière guerre.

FEUILLET de CONCHES. Armes inconnues.

Félix-Sébastien Feuillet, connu sous le titre de baron Feuillet de Conches, né à Paris, rue Mouffetard, le 15 frimaire de l'an VII (1798), décédé en février 1887, appartenait à une famille de condition modeste. D'après son acte de naissance, publié par Nauroy dans le *Curieux*, il était fils de Joseph-Philibert Feuillet, mégissier, et de Denise Conches, son épouse. Il se fit un certain renom en littérature et publia en 1864 les lettres du roi Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette. Il s'était rallié à Napoléon III qui le nomma maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs et qui le créa en 1856 commandeur de la Légion d'honneur. Ce fut à cette époque qu'il prit le titre de baron dont on ignore l'origine. Il laissa de son mariage avec Mlle Housset, décédée à Paris en 1892, deux filles, dont l'une épousa en 1861 M. Jagerschmidt et dont l'autre est demeurée célibataire.

FEULARDE (Lebocq de). Voyez : Lebocq de Feularde.

FEUTRIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825 : *d'or à un olivier arraché de sinople, accosté de deux dauphins adossés de gueules.*

La famille Feutrier appartenait sous Louis XVI à la bourgeoisie parisienne.

Jean Feutrier, commissaire général des impositions de la généralité de Paris, marié à Marie-Catherine Dauphin, eut deux fils, François-Hyacinthe, né à Paris en 1785, et Alexandre-Jean, né dans la même ville en 1787, de chacun desquels il va être parlé.

François-Hyacinthe Feutrier, curé de la Madeleine à Paris, nommé en 1825 évêque de Beauvais, décédé à Paris en juin 1830, joua un rôle politique important. Il fut créé pair de France par ordonnance du 4 janvier 1828 et fut appelé cette même année au ministère des Affaires ecclésiastiques. Il avait reçu le titre de comte-pair par lettres patentes du 11 décembre 1829.

Son frère, Alexandre-Jean Feutrier, conseiller d'État, préfet en 1815, pair de France en 1835, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1861, reçut, par lettres patentes du 15 octobre 1825, le titre héréditaire de baron avec institution en majorat de divers domaines situés dans l'arrondissement de Ruffec. Il avait épousé en 1814 Mlle Cabal, décédée en 1878. Il n'en eut que trois filles, la baronne de Corberon, la comtesse d'Aoust et la comtesse de Guerne, née en 1826, décédée à Douai en 1884.

FÉVAL.

La famille Féval, d'ancienne et honorable bourgeoisie, fixée en Bretagne au début du XIXe siècle, a eu pour berceau la petite ville de Châtillon-sur-Marne, en Champagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. D'après l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de juillet 1898 elle serait la même que celle d'un Pierre Féval, procureur près la Cour des aides de Rouen, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à trois croissants d'argent.*

Philippe Féval était dans la première moitié du XVIIIe siècle notaire et procureur au siège royal de Châtillon-sur-Marne. Il fut père de Jean-Nicolas Féval, né en 1742, qui exerça d'abord les mêmes fonctions et qui mourut en 1813 conseiller à la Cour impériale d'Amiens. Le fils de celui-ci, Jean-Nicolas II Féval, né à Châtillon-sur-Marne en 1769, vint se fixer à Rennes, y épousa en l'an VII Jeanne-Renée le Baron, fut nommé en 1814 conseiller à la Cour royale de cette ville et y mourut le 7 décembre 1827. Il laissa trois fils : 1° Auguste Féval, magistrat démissionnaire en 1830, décédé à Saint-Malo en 1849, qui eut une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Potier de la Houssaye ; 2° Louis-Edouard Féval, décédé à Rennes en 1886, qui laissa une fille ; 3° Paul Féval, le célèbre romancier, né à Rennes en 1816, décédé à Paris en 1887. Paul Féval avait épousé une fille du médecin homéopathe Panoyée dont il laissa une nombreuse postérité. Un de ses petits-fils, Paul-Jean Féval, a été tué à l'ennemi en 1917.

FÉVELAS (de).

La famille de Févelas est honorablement connue de nos jours dans les environs de Tarbes, en Bigorre.

On n'a pu se procurer sur son origine aucun renseignement.

Elle ne figure au nombre ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse française, ni de celles qui furent anoblies ou titrées en France postérieurement à la Révolution, ni même de celles qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

M. Eugène-Denis de Févelas, fils de Mme veuve de Févelas, née Arnould, a épousé à Paris en 1898 une fille du marquis d'Angerville d'Auvrecher.

Principales alliances : Besse de la Romiguière, d'Angerville d'Auvrecher, etc.

FÈVRE, ou LEFÈVRE, ou LEFEBVRE, de GOUY de MILLY (le). Armes : *de sable à un chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules.* — Supports : *deux lions.*

La famille le Fèvre de Milly, éteinte de nos jours, appartenait à la noblesse de Picardie. Elle avait eu pour berceau la ville de Doullens où elle était anciennement connue.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny.

Elle fut maintenue dans sa noblesse le 4 octobre 1698 par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, après avoir justifié sa filiation depuis le pénultième jour de février 1541, date à laquelle Maxime le Fèvre, écuyer, élu pour le Roi en la ville et élection de Doullens, bailli de Souich, du Quesnel et de la Hestroye, et sa femme, Marie d'Ostrel, passèrent un bail à cens. Maxime le Fèvre eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean le Fèvre, écuyer, sieur de Milly-les-Auteux, élu à Doullens, marié en 1567 à Marie Damiette, qui continua la lignée ; 2° Antoine le Fèvre, bourgeois et receveur d'Amiens. Son fils aîné, Jean, fut lui-même père d'Antoine le Fèvre, écuyer, Sgr de Milly, élu à Doullens, qui épousa Jeanne de la Garde, puis, en 1601, Marie le Seillier, dame de la prévôté de Hem, grand-père de Jean le Fèvre, écuyer, Sgr de Milly, Ansenne, etc., qui épousa en 1642 Catherine Larcher, et bisaïeul de François le Fèvre, écuyer, Sgr de Milly, capitaine de chevau-légers au régiment de Pronville, qui épousa en 1668 Hélène de Cornille.

François le Fèvre, écuyer, Sgr d'Arsenne (*sic*), fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Abbeville).

Louis-Marie le Febvre de Milly prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La famille le Févre de Milly s'est éteinte dans les mâles en 1913. Son chef était connu de nos jours sous le titre de marquis de Milly.

Principales alliances : de Buigny, de Clermont-Tonnerre, Dubois de Courval, etc.

FÈVRE, ou LEFÈVRE, d'ORMESSON (le). Armes : *d'azur à trois lys de jardin fleuris d'or, tigés et feuillés de sinople, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : GRANDE GENTIS DECUS LILIA SEMPER ERUNT.

La famille LE FÈVRE, ou LEFÈVRE, D'ORMESSON est une des plus brillantes de la noblesse de robe parisienne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille le Fèvre de Caumartin, non moins illustre, qui est aujourd'hui éteinte et dont il a été dit quelques mots à la fin de la notice consacrée à la famille le Febvre du Grosriez.

On en trouvera des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier,* dans les *Dossiers bleus,* dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, etc.

Elle paraît être la même que celle d'un Jean le Fèvre, procureur au Châtelet, qui fut taxé à deux écus pour sa part à l'emprunt fait sur la ville de Paris le 5 mars 1495.

La filiation suivie remonte à Jean le Fèvre, commis au greffe civil du Parlement de Paris, et non pas secrétaire du Roi, comme l'a avancé la Chesnaye des Bois, dont la veuve, Madeleine Gaudard, fille d'un procureur en la Chambre des comptes, est mentionnée dans un acte du 13 juillet 1530. Olivier le Fèvre, Sgr d'Ormesson et d'Eaubonne, près de Paris, fils des précédents, fut un des magistrats les plus éminents de son temps. Argentier du Roi en 1556, il devint dans la suite contrôleur général des finances, puis, en mai 1579, président en la Chambre des comptes, mourut à l'âge de 74 ans, en 1600, d'une chute de cheval et fut inhumé dans l'église de Minimes de Chaillot. Il avait épousé en 1559 Anne d'Alesso, petite-nièce de saint François de Paule et héritière de l'importante seigneurie de Lézeau, au diocèse de Séez, en Normandie. Il eut trois fils : 1° Olivier, auteur de la branche aînée ; 2° André, auteur de la branche cadette ; 3° Nicolas, Sgr de Lezeau, président aux requêtes du Palais, conseiller d'État, mort centenaire en 1680, dont les fils moururent sans postérité et dont la fille, Marie, héritière de la seigneurie de Lezeau, épousa en 1654 Jean Ango, Sgr de la Motte, conseiller au Parlement de Normandie, auteur de la famille Ango de la Motte de Flers actuellement existante.

L'auteur de la branche aînée, Olivier le Fèvre, Sgr d'Eaubonne,

président en la Chambre des comptes, décédé en 1614, épousa en 1591 Marie Hennequin. Sa descendance produisit des magistrats distingués. Elle s'éteignit avec son arrière-petit-fils, André-Robert le Fèvre d'Eaubonne, conseiller au Parlement de Paris en 1705, maître des requêtes en 1709, intendant de Soissons en 1715, président au Grand Conseil en 1720, décédé en 1735, et avec le fils de celui-ci, André le Fèvre, connu sous le titre de comte d'Eaubonne, né en 1716, décédé à Paris en 1791 sans laisser de postérité de deux alliances successives avec Mlle le Maître de Bellejame et avec Mlle d'Andigné.

La branche cadette subsiste. Son auteur, André le Fèvre, Sgr d'Ormesson, décédé en 1665, fut intendant de Lyon, directeur des finances et conseiller d'Etat. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° André, conseiller au Parlement de Paris, décédé sans postérité en 1658 ; 2° Olivier, Sgr d'Ormesson, conseiller au Parlement de Paris en 1636, intendant d'Amiens et de Soissons en 1662, rapporteur du procès du surintendant Fouquet, décédé en 1686, qui continua la lignée; 3° Simon, Sgr d'Estréelles, conseiller au Grand Conseil, décédé en 1660, dont le fils mourut jeune sans avoir été marié. Son deuxième fils, Olivier, eut lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° André, Sgr d'Ormesson, intendant de Lyon en 1682, décédé dès 1684, qui épousa en 1676 Eléonor le Maître et qui continua la lignée ; 2° Antoine-François de Paule, Sgr du Chéray, successivement intendant de Rouen, d'Auvergne et de Soissons, décédé en 1712, dont le fils, Olivier le Fèvre d'Ormesson, Sgr du Chéray, décédé en 1718, fut intendant de Franche-Comté et dont le petit-fils, Olivier le Fèvre d'Ormesson, Sgr du Chéray, mourut sans alliance en 1764. Anne-Françoise d'Ormesson, fille d'André et d'Eléonor le Maître, fut la femme de l'illustre chancelier d'Aguesseau. Son frère, Henri-François de Paule le Fèvre, Sgr d'Ormesson, baron de la Queue, décédé en 1756, fut conseiller d'Etat et intendant des finances. Il avait épousé en 1705 Catherine de la Bourdonnaye. Il en eut six fils parmi lesquels on doit mentionner : 1° Henri, conseiller au Parlement de Paris, mort jeune ; 2° Marie-François de Paule, qui continua la lignée ; 3° Louis, chevalier, puis grand-croix, de Malte, commandeur de Villedieu-la-Montagne, de Louviers et de Vaumion, grand hospitalier de la Langue française, brigadier de cavalerie ; 4° Louis, président à mortier au Parlement de Paris en 1751, dont le fils, Anne-Louis d'Ormesson de Moyseau, président à mortier au même Parlement, député de la noblesse de Paris aux Etats généraux de 1789, membre de l'Académie des inscriptions en 1792, guillotiné en 1794, n'eut qu'une fille, la baronne de Maistre de Vaujours. Marie-François de Paule le Fèvre, baron de la Queue, intendant au Grand Conseil en 1738, intendant

des finances en 1740, conseiller d'Etat en 1758, marié en 1748 à Mlle du Tillet, décédé en 1775, obtint, par lettres patentes de 1758, l'érection en marquisat, sous le nom d'Ormesson, de ses domaines réunis de la Queue, Amboile, Chennevières, etc. Il fut père d'Henri-François de Paule le Fèvre, marquis d'Ormesson, conseiller au Parlement de Paris, intendant des finances, conseiller d'Etat, marié en 1773 à Mlle le Peletier de Morfontaine, décédé en 1807, qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Henri-Emmanuel, quatrième marquis d'Ormesson, né en 1808, marié en 1841 à Marie-Philippine, vicomtesse de Namur d'Elzée, décédé en 1882, a laissé deux fils qui ont été des hommes de grande valeur : 1° Emmanuel, cinquième marquis d'Ormesson, né en 1844, propriétaire du château d'Ormesson, près de Sucy-en-Brie, général de brigade, marié en 1874 à Mlle de Montalembert; 2° Olivier, comte d'Ormesson, né en 1849, ambassadeur de France, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1875 à Mlle de la Guéronnière. Ces deux frères ont eu l'un et l'autre une nombreuse postérité.

La famille le Fèvre d'Ormesson a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de magistrats et d'officiers distingués, des chevaliers de Malte, un page du Roi, etc.

Principales alliances : d'Alesso, Hennequin 1591, de Verthamon, le Gouz de la Berchère, de Pomereu 1680, d'Andigné, d'Aguesseau 1694, de la Bourdonnaye 1705, 1766, de Barentin 1724, d'Aspremont 1779, de Maistre de Vaujours, du Tillet 1708, 1740, de Crussol-Montausier 1769, le Pelletier de Morfontaine 1773, le Febvre de la Barre 1682, de Bourgoing 1724, de Rosmadec 1736, Feydeau, Ango de la Motte (de Flers), de Namur d'Elzée, de Montalembert, du Breuil-Hélion de la Guéronnière, de Hemricourt de Grünne 1909, Roullet de la Bouilleric 1911, etc.

FÈVRE, ou LEFÈVRE, de la HOUPLIÈRE (le), en Ponthieu. Armes : *d'or à un arbre de sinople.*

La famille le Fèvre, ou Lefèvre, de la Houplière appartient à l'ancienne bourgeoisie du Ponthieu. Elle ne doit pas être confondue avec un certain nombre de familles le Febvre, nobles ou très notables, de la même région auxquelles il a été précédemment consacré des notices.

Le comte de Lhomel a donné un abrégé de sa généalogie dans ses *Notes généalogiques sur plus de douze cents familles des comtés de Ponthieu et de Montreuil.*

Antoine le Fèvre, auquel remonte la filiation, était notaire et arpenteur à Campneuveville, au comté d'Eu, quand il épousa vers 1660 Madeleine Lécuyer, héritière du fief de la Houplière, à Saint-Valery-

sur-Somme, qui lui venait de sa mère, Claude du Bos. Leur fils, François-Joseph le Fèvre de la Houplière, capitaine des garde-côtes de Picardie, épousa en juin 1717 Antoinette Cousin. Il fut père de Charles le Fèvre de la Houplière, marié en 1752 à Marie Danvin, dont la descendance s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

La famille le Fèvre de la Houplière a donné un conseiller général du Pas-de-Calais.

Principales alliances : de Lhomel 1769, de Villiers, du Bos, Gaillard de Blairville, Graval 1898, de Mahuet 1921, etc.

FÉVRE, ou le **FEBVRE**, ou **LEFÈVRE**, du **MOUCHEL** (le), en Normandie. Armes : *de sable à un chevron d'argent, brisé par le flanc droit et accompagné de trois croissants du même.*

Famille noble de Normandie sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Thomas le Febvre et Paul le Fèvre, sieur du Mouchel et du Faucq, seul fils et héritier de Gabriel le Fèvre, sieur du Grand-Hamel, furent confirmés dans leur noblesse et anoblis en tant que besoin par lettres patentes, données à Paris en mai 1625, qu'ils firent enregistrer, le 13 janvier 1626, en la Cour des aides de Normandie.

La famille le Fèvre du Mouchel fut maintenue dans sa noblesse, le 23 juin 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Marie-Madeleine Huet, veuve de M. Lefèvre du Mouchel, écuyer, et Richard Lefebvre, écuyer, sieur du Mouchel, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Rouen).

D'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny la famille le Fèvre du Mouchel comptait encore des représentants dans les dernières années du règne de Napoléon III.

Il a existé en Normandie un grand nombre de familles le Febvre, ou le Fèvre, appartenant à la noblesse.

La famille le Febvre du Quesnoy, de l'élection de Valognes, portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux croix fleuronnées d'argent et en pointe d'une rose du même.* Son chef, Hervé le Febvre, sieur du Haupitois et de Beaulieu, fut maintenu dans sa noblesse avec plusieurs de ses parents, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir justifié sa descendance de Jean le Febvre, anobli en 1548. Jacques Lefèvre, écuyer, sieur de Sosthorville, et plusieurs de ses parents firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Jacques le Febvre du Quesnoy, décédé en 1764, était abbé commandataire de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Charles le Fèvre, connu sous le

titre de marquis du Quesnoy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin. Il avait épousé à Paris en 1750 Jeanne Feydeau d'Estréelles et avait fait des preuves de noblesse en 1787 pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Robert-Léonard le Febvre du Quesnoy, né au diocèse de Troyes en 1770. De la souche s'était détachée à une époque inconnue une branche dont un représentant, Pierre le Fèvre, sieur de Quainville, ou Quattreville, de la paroisse de Clitourp, en l'élection de Valognes, fut anobli par lettres données à Paris en octobre 1576. Ce Pierre le Févre fut le trisaïeul de Michel le Febvre, sieur de Grenétainville, marié en 1643 à Renée Jourdain, ou Jourdan, qui fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart et qui ne parait pas avoir eu d'enfants.

La famille Le Fèvre, ou le Febvre, de Chédouit, de l'élection d'Argentan, portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants du même.* Son chef, Nicolas le Febvre, sieur des Vallées, fils de Jacques le Febvre, sieur du Cruchet, et de Jeanne de Bresset, marié en 1658 à Elisabeth de Cattey, fut maintenu dans sa noblesse le 12 août 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il justifia dans cette circonstance qu'il avait pour trisaïeul Robert le Febvre, vivant en 1538. Son fils, René le Febvre, Sgr de la Métairie, épousa en 1694 Charlotte des Rotours. Il fut père de Jacques le Febvre, Sgr de Chédouit, qui épousa en 1738 Mlle de Droullin, fille du baron de Tanques, grand-père de Jean-Jacques le Febvre, Sgr de Chédouit, qui épousa en 1763 sa cousine, Mlle de Droullin, et bisaïeul de Jacques-Gervais le Febvre de Chédouit, né en 1770 à Boucey, au diocèse de Séez, qui fit en 1788 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour être promu au grade de sous-lieutenant.

La famille le Fèvre de Graffard et de Marpallu, fixée dans les élections d'Argentan et de Valognes, portait pour armes : *d'azur à un croissant d'argent, mantelé d'or, et à deux ombres de soleil de gueules à seize rais, huit droits et huit obliques.* Une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin en fait remonter la filiation à Pierre le Fèvre, Sgr de Graffard, mentionné dans des actes de 1399, 1410 et 1415. Jean le Fèvre, Sgr de Meslay, et son fils, Jacques le Fèvre de Graffard, furent maintenus dans leur noblesse, le 25 juin 1668, par arrêt du Conseil d'État. Leur descendant, Pierre le Febvre de Graffard, né à Argentan en 1742, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Exmes. Il possédait à Argentan le bel hôtel qui est aujourd'hui celui de la sous-préfecture. Une branche de la même famille résidait à Carentan. Son chef, Gilles le Febvre, sieur de

Marpallus, greffier à Carentan, obtint en 1582 des lettres de relief de dérogeance ; il fut, en outre, anobli en octobre 1596 par lettres qu'il fit vérifier en la Chambre des comptes le 30 avril 1610. Il fut le grand-père de Jacques et d'Odet le Febvre, sieurs de Marpalut et de Marmesnil, demeurant à Méautis, en l'élection de Carentan, qui furent maintenus dans leur noblesse le 28 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Sa descendance était représentée sous Louis XVI par Philippe le Febvre de Marpallu, né à Carentan en 1758.

La famille LE FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE, fixée dans l'élection de Valognes, portait pour armes : *d'azur à trois maillets d'or, emmanchés et pommetés d'argent*, 2 *et* 1. Elle descendait de Jean le Febvre, sieur d'Esculleville, près de Cherbourg, marié à Girette de Camprond, qui lors de la recherche de Montfaut, en 1463, fut déclaré roturier et soumis à la taille. Marguerin le Fèvre, petit-fils de Jean, obtint de la Cour des aides, en juillet 1526, un arrêt de maintenue de noblesse que Chérin déclare avoir été rendu par pure faveur. Il fut le grand-père de Philippe le Febvre, Sgr du Perron, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1634 par jugement de M. d'Aligre, et le bisaïeul de Jean le Febvre, demeurant à Bricquebec, dans l'élection de Valognes, qui, lors de la grande recherche de 1666, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles-François le Febvre, connu sous le titre de vicomte de la Maillardière, fut nommé, le 28 janvier 1779, chevalier d'honneur près la Chambre des comptes de Dijon et exerça cet office jusqu'à l'époque de la Révolution. Il avait sollicité la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour; mais sa demande avait été rejetée à la suite d'un mémoire très défavorable de Chérin, chargé de vérifier ses preuves de noblesse.

FEY. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un fer à cheval d'or*.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire de Touraine, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Michel III FEY, sieur de la Grange, né en 1624, notaire royal, qui représente le cinquième degré de la filiation, épousa en 1652 Charlotte Joubert. Il eut deux fils : 1° Michel IV Fey, sieur de la Grange, né en 1655, notaire royal, juge sénéchal, qui continua la lignée ; 2° Etienne Fey, né en 1658, notaire et procureur, marié en 1687 à Jeanne Négrier, dont la descendance s'est éteinte en la personne de

M. Claude Fey, né en 1784, vice-président du tribunal de Tours, décédé en 1859. Michel IV Fey, fut père de Michel V Fey, Sgr de la Grange, notaire et procureur, marié en 1714 à Marie Moureau. La descendance de celui-ci se partagea en deux rameaux. Le premier rameau est aujourd'hui fixé à Paris. Le second rameau s'est éteint avec Joseph-Aubin Fey, né à Loudun en 1808, cinq fois bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers, professeur à la Faculté de droit de cette ville, décédé en 1871, qui ne laissa que trois filles.

Principales alliances : Vincent-Duportal 1809, Chilloux 1835, Pallu du Bellay 1873, Barbier 1875, Coutel de la Tremblaye, Négrier, etc.

FEYDEAU de BROU. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois coquilles de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimiers : *trois sauvages au naturel.*

La famille Feydeau a occupé un rang considérable dans la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera des généalogies détaillées dans les ouvrages du Père Anselme et de la Chesnaye des Bois ; mais le travail de ce dernier historien ne doit être accepté qu'avec beaucoup de réserve.

La famille Feydeau a eu pour berceau la petite ville de Felletin, dans la Marche. Thomas Feydeau, sieur de Néoux, bourgeois de Felletin, auquel remonte la filiation, fit une donation le 8 mars 1463. De son mariage avec Aimée Bardon, il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jacques Feydeau, qui continua la lignée ; 2° Michel Feydeau, auteur de la famille de Feydeau de Saint-Christophe, encore existante, à laquelle il sera plus bas consacré une notice spéciale ; 3° Jean Feydeau, qualifié licencié en droit dans un acte de 1513, qui fut père d'Antoine Feydeau, médecin de Pierre, duc de Bourbon, marié à Catherine Renard, et grand-père d'André Feydeau, Sgr de Rochefort, avocat à Moulins, un des principaux rédacteurs de la *Coutume du Bourbonnais*, dont la descendance s'éteignit après quelques générations. Jacques Feydeau, licencié ès lois, épousa Jacquette Chauveau, dame de la Borde, par contrat passé à Felletin le 4 août 1496 ; il est rappelé comme défunt dans un acte de 1536. Deux de ses fils, Joseph Feydeau, marié à Marie Millet, et Guillaume Feydeau, sieur de la Borde, marié à Renée de Villiers par contrat passé à Paris le 6 mai 1537, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, Joseph Feydeau, mourut fort âgé en 1591. Son fils, Denis Feydeau, receveur des tailles de la généralité de Soissons, fut nommé en 1593 receveur géneral des finances de Paris. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Henri Feydeau, Sgr de Brou, en Orléanais, conseiller au Grand Conseil en 1620, conseiller au Parle-

ment de Paris en 1622, qui épousa en 1630 Marie Rouillé de Meslay et qui continua la lignée ; 2° Charles Feydeau, Sgr de Calende, conseiller du Roi en tous ses Conseils, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris en 1632, décédé en 1650, qui épousa Anne Charpentier, fille d'un président au Parlement de Metz. La descendance de Charles Feydeau de Calende donna deux présidents au Parlement de Paris et un intendant de Pau, décédé en 1692 ; elle s'éteignit avec Jeanne Feydeau d'Estréelles, mariée en 1750 à Charles le Febvre, marquis du Quesnoy. Henri Feydeau, Sgr de Brou, laissa à son tour deux fils dont l'aîné, Denis, continua la lignée et dont le second, Henri, décédé en 1706, fut évêque d'Amiens. Denis Feydeau, Sgr de Brou, fut successivement conseiller au Parlement de Paris, intendant de Montauban, intendant de Rouen et enfin, en 1690, président au Grand Conseil ; il mourut en 1691. Son fils, Paul-Esprit Feydeau, Sgr de Brou, né en 1683, conseiller au Parlement de Paris en 1705, intendant d'Alençon, puis de Bretagne, et enfin de Paris en 1742, conseiller d'État, garde des sceaux en 1762, décédé en 1767, fut un magistrat éminent. Il épousa d'abord, en 1712, Mlle de la Bourdonnaye dont il n'eut pas d'enfants. Il se remaria en 1729 à Mlle Lejay de Tilly. Leur fils, Antoine-Joseph Feydeau, conseiller au Parlement de Paris en 1751, intendant de Rouen en 1755, marié en 1751 à Mlle Boucot, décédé prématurément en 1762, avait obtenu, par lettres patentes de juillet 1761, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Brou, en Orléanais. Il fut père de Charles-Henri Feydeau, marquis de Brou et de Dampierre-en-Burly, comte de Gien-sur-Loire, successivement intendant du Berry, de la Bourgogne et de la généralité de Caen, marié en 1778 à Mlle de Lamoignon de Basville, décédé en 1802, qui fut admis aux honneurs de la Cour de France et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gien. La famille Feydeau de Brou s'est éteinte avec un petit-fils du précédent, Charles-Eugène de Feydeau, marquis de Brou, né en 1815, décédé en 1882, qui de son mariage avec Eugènie Sapey, décédée en 1913, a laissé une fille unique, Diane, mariée en 1866 au marquis de Saint-Paul.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume Feydeau, sieur de la Borde, laissa deux fils, Antoine Feydeau, Sgr de Vaugien, reçu en 1572 conseiller au Parlement de Paris et anobli par sa charge, décédé en 1615, et Guillaume Feydeau, Sgr de Marville, marié en 1580 à Marie de Cailly, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau donna des magistrats de valeur au Parlement et à la Chambre des Comptes de Paris ; il s'éteignit avec Jean Feydeau de Vaugien, marié en 1774 à Marie de Talhouet-Grationnaye, décédé en 1786,

et avec sa fille unique, Mme Pierre Hersart de la Villemarqué. Guillaume Feydeau de Marville, auteur du second rameau, fut père de Charles Feydeau, Sgr de Marville, conseiller du Roi en tous ses Conseils, qui épousa en 1622 Suzanne Dufour, et grand-père de Claude Feydeau, Sgr de Marville, officier aux gardes françaises, décédé en 1723, qui épousa en 1702 Bonne Courtin. Le fils de ce dernier, Claude-Henri Feydeau, Sgr de Marville, comte de Gien, marquis de Dampierre, conseiller au Parlement de Paris en 1726, président au Grand Conseil en 1738, lieutenant général de police de la ville et vicomté de Paris en 1739, premier président au Grand Conseil en 1748, fut le dernier représentant mâle de son rameau. Il avait épousé en 1738 Mlle Hérault, sœur de la comtesse de Polastron et tante de la duchesse de Polignac, née Polastron, et du conventionnel Hérault de Séchelles ; il en eut plusieurs enfants qui moururent en bas âge.

La famille Feydeau a fourni plusieurs chevaliers de Malte dont l'un, Louis Feydeau de Vaugien, né en 1630, admis en 1647, décédé en 1722, devint grand-croix de l'Ordre. Elle a aussi fourni des officiers de terre et de mer distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Daillon du Lude 1622, Hennequin 1615, de Maupeou 1612, 1769, Anjorrant 1619, le Camus, Rouillé de Meslay 1630, Quentin de Richebourg, Voisin, de Mesmes d'Avaux 1695, 1749, de la Bourdonnaye 1712, le Jay de Tilly, Bernard de Sassenay 1752, de Boullongne 1753, de Saulx-Tavannes 1771, de Lamoignon 1778, Leclerc de Juigné 1813, de Tholozan, Vidaud du Dognon 1859, de Fraguier 1672, le Pelletier 1726, le Fèvre (d'Ormesson) 1674, le Febvre de la Barre, le Fèvre du Quesnoy, de Montholon 1709, de Machault, Bertin de Vaugien 1683, du Merle, Aubé de Bracquemont, Hérault 1754, de Talhouet 1774, Hersart de la Villemarqué 1798, Leray de Saint Paul, etc.

FEYDEAU de SAINT-CHRISTOPHE (de), en Angoumois. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille de Feydeau de Saint-Christophe est une branche très authentique de la famille Feydeau de Brou à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats généraux de* 1789 de M. Callendreau.

Son auteur, Michel Feydeau, avocat en Parlement, président en la sénéchaussée de Bellac, rappelé comme défunt dans un acte de 1542, était un fils cadet de Thomas Feydeau, bourgeois de Felletin, vivant en 1463, et un frère de Jacques Feydeau, auteur de la famille Feydeau de Brou, de Vaugien et de Marville. Il épousa vers l'an 1500 Jeanne Fromont, fille d'un secrétaire du Roi. Leur fils, Jean Feydeau, licencié ès lois, lieutenant général civil et criminel de Basse-Marche à Bellac, épousa en 1541 Marguerite Bardonin. Il en eut deux fils : 1° Léonard Feydeau, marié à Jeanne Brugeas, qui lui succéda dans sa charge, qui fit son testament à Bellac le 17 mai 1580 et dont le fils, Jean Feydeau, avocat à Bellac, continua la lignée ; 2° Joseph Feydeau, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1572, président de la Chambre de l'Edit à Nérac en 1601, qui ne laissa pas de postérité. Robert Feydeau, né à Bellac en 1652, petit-fils de Jean, épousa, par contrat passé à Confolens le 7 février 1695, Elisabeth Dutheil, issue d'une vieille famille noble de la région, encore existante, et héritière de la seigneurie de Saint-Christophe dont sa descendance a conservé le nom. Il commença après son mariage à prendre les qualifications de la noblesse. Son fils, Jean-César Feydeau, Sgr de Saint-Christophe, baptisé à Bellac en 1698, marié à Limoges en 1731 à Jeanne Pabot, ayant été inquiété dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires, régularisa sa situation en se faisant accorder en juin 1772 des lettres de relief de noblesse. Le fils de celui-ci, Bernardin Feydeau, chevalier, Sgr de Saint-Christophe, né à Bellac en 1728, chevalier de Saint-Louis, marié à la Guadeloupe à Marie-Joséphine Double, décédé en 1811 au château de Saint-Christophe, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat et se fit représenter, à cause de son fief de Saint-Christophe, à celles tenues à Angoulême. Il laissa trois fils : 1° Jean-François, né à Bellac en 1789, marié en 1812 à Mlle de la Guéronnière, décédé en 1870 au château de Saint-Christophe, qui continua la lignée ; 2° Alphonse, tué en 1813 à la bataille de Leipzick ; 3° Alphonse-Michel, né en 1795, marié en 1818 à Mlle de Mauvise de Villars, décédé à Poitiers en 1864, dont les fils n'ont pas eu de postérité masculine. Michel Feydeau, fils unique de Jean-François, né en 1813 à Saint-Christophe, maire de cette commune, marié à Poitiers en 1843 à Mlle Vézien de Montmartin, décédé à Saint-Brieuc en 1877, demanda en août 1876 l'autorisation de substituer à son nom celui de : DE FEYDEAU DE SAINT-CHRISTOPHE sous lequel il était connu. Il laissa deux fils, Henri de Feydeau de Saint-Cristophe, né à Poitiers en 1847, contrôleur général de l'administration de l'armée, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1874 à Mlle de Tréverret, et Ferdinand-Alexandre de

Feydeau de Saint-Christophe, né à Poitiers en 1854, marié en 1884 à Mlle Pallu du Bellay, décédé à Paris en 1895, qui ont eu l'un et l'autre une nombreuse postérité. Un de ses petits-fils, François, né en 1883, a été tué à l'ennemi au cours de la dernière guerre.

La famille de Feydeau de Saint-Christophe a conservé jusqu'à nos jours le château de Saint-Christophe, situé près de Confolens, dans le département de la Charente.

Principales alliances : de Verdilhac 1599, Dutheil (de la Rochère) 1695 (deux fois), Guyot du Dognon 1722, Génebrias de Boisse 1738, de Tessières, de Poute de Puybaudet, du Garreau de la Méchénie, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1812, Baron du Taya 1833, Pallu du Bellay, Léon de Treverret 1874, Bazin de Jessey 1912, de Mauvise de Villars, Toupet des Vignes 1841, 1869, etc.

Une famille de Feydeau de Ressonneau avait appartenu à l'ancienne noblesse du Poitou. Elle portait pour armes : *d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules en bande.* Elle avait eu pour berceau un fief de son nom situé près de Montmorillon. Elle était connue dès le XIIe siècle et remontait par filiation suivie à la fin du XIVe. Gaspard de Feydeau, Sgr de Ressonneau, marié en 1658 à Marie du Drac, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 octobre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Son petit-fils, Jean-François de Feydeau, Sgr de Ressonneau, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 10 mai 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. Il fut père de René-Joseph de Feydeau, né en 1724, décédé sans postérité masculine le 4 frimaire an IV, qui prit part en 1789, sous le titre de baron de Ressonneau, aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un neveu de celui-ci, René-Hilaire de Feydeau de Ressonneau, né en 1761, fit en 1784 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Cet officier émigra à l'époque de la Révolution ; à son retour en France il fut interné à Poitiers comme aliéné le 14 floréal an XIV. Il avait eu deux frères, Charles, marié à Mlle Taveau de la Vigerie, et Hilaire, qui émigrèrent également et dont on ignore la destinée. Leur oncle à la mode de Bretagne, Jean-Pierre de Feydeau, Sgr de la Rebertière, marié en 1766 à Marie Bertrand, eut deux fils, nés en 1767 et 1768, dont la destinée est également ignorée.

FEYDEAU.

La famille Feydeau, d'honorable bourgeoisie, appartenait au XVIIIe siècle au commerce de Nantes. Elle a été illustrée de nos jours par le romancier Ernest Feydeau, né à Paris en 1821, décédé en 1873,

et par son fils, Georges Feydeau, l'auteur dramatique bien connu, né en 1862, marié à Mlle Carolus-Duran, décédé en 1921.

FEZENSAC (de Montesquiou de). Voyez : Montesquiou-Fezensac (de).

FIALIN de PERSIGNY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1863) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur semé d'aigles au vol abaissé d'or empiétant un foudre de même ; aux 2 et 3 d'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles de Saint-Michel, aussi d'argent.* — Couronne *ducale.* — Supports : *deux lions, la tête dans un casque surmonté d'une couronne ducale.* — Cimier : *un dauphin d'azur.* — Devise : Je sers.

On trouvera sur la famille Fialin de Persigny d'intéressants renseignements dans le *Bulletin de la société héraldique* de 1879, dans les *Familles nobles du Forez* de Broutin et dans les *Titres et confirmations de titres de* 1830 *à* 1908 du vicomte Révérend.

La famille Fialin, ou Fialin de Persigny, a eu pour berceau la petite ville de Saint-Germain-Laval, en Forez, où elle est anciennement connue. Les travaux mentionnés plus haut en font remonter la filiation au 13 février 1696, date à laquelle Jean Fialin, marchand sellier dans cette ville, fils d'Etienne Fialin et petit-fils de Guillaume Fialin, épousa Marguerite Myvière, fille d'un marchand du bourg de Crémeaux. Antoine Fialin, fils des précédents, fut notaire à Crémeaux. Il possédait un petit domaine appelé Persigny. Il acquit, en outre, en 1749 de Pierre Reynard, Sgr de Beaurevers, quelques rentes nobles sur diverses paroisses de la région que son fils, Antoine-Henri Fialin, notaire à Crémeaux, procureur fiscal du comté de Crémeaux, revendit quelques années plus tard à la famille Ramey de Sugny. Son petit-fils, Antoine-Henri Fialin, épousa vers 1800 Marie-Anne Girard de Carbonnières, fille d'un chevalier de Saint-Louis, et en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Henri Fialin. fut notaire à Saint-Martin d'Estreaux. Le puîné, Jean-Gilbert-Victor Fialin, né en 1808 à Saint-Germain de Lespinasse, fut connu à son entrée dans le monde sous le titre de vicomte, puis sous celui de comte, de Persigny. Il s'attacha à la personne du prince Louis-Napoléon qu'il accompagna dans ses échauffourées de Strasbourg et de Boulogne. Elu député en 1849, M. de Persigny fut comblé de faveurs par l'empereur Napoléon III. Il fut successivement ministre de l'Intérieur en 1852, puis en 1860, sénateur en 1852, ambassadeur de France en 1855 et grand-croix de la Légion d'honneur, reçut le titre héréditaire de duc par lettres patentes du 7 novembre 1863 et mourut à Nice le 14 janvier 1872. Il avait épousé en 1852 Albine-Eglé Ney, fille du prince de la Moskowa, qui se remaria suc-

cessivement en 1873 à Hyacinthe-Hilaire le Moyne, petit-fils du général baron de Bruno, et à Charles de Villelume, comte de Sombreuil, et qui mourut à Cannes en 1890. Il laissa un fils, Jean-Napoléon, duc de Persigny, décédé sans alliance en 1885, et quatre filles, la comtesse Fischer de Chevriers, décédée, la baronne Friedland-Freemann, la baronne de Schlippenbach et Mme Francis-Pierre Gautier, décédée.

Dans son *Armorial de Dauphiné*, M. de Rivoire de la Batie a cherché à rattacher la famille Fialin de Persigny à une famille Fialin qui a occupé aux XVe et XVIe siècles un rang distingué dans les environs de Valence. Noble Jacques, dit Fialin, Sgr de Saint-Michel, auquel il fait remonter la filiation, fut nommé châtelain de Vif par lettres de Louis Dauphin données au siège devant Bapaume le 16 juillet 1444. Son petit-fils, Guillaume Fialin, passa des contrats en 1466 et 1472. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Fialin, dit Girard, qui vint dans les premières années du XVIe siècle s'établir en Forez et dont la descendance ne tarda pas à tomber dans l'obscurité ; 2° Jean Fialin, qui prit part aux guerres de son temps. Le petit-fils de ce dernier, Pierre Fialin, vint s'établir en Lyonnais par son mariage avec Isabeau de Chiel, héritière de la seigneurie de Beaulieu. Il eut plusieurs enfants qu'il laissa dans une situation de fortune très modeste. D'un de ses fils serait descendue la famille Fialin de Persigny.

FIANCETTE d'AGOS (de), en Comminges. Armes : *de gueules à une main apaumée d'argent, reposant sur une terrasse de sinople, accostée de deux lions rampants et affrontés d'or, soutenant de leurs pattes au-dessus de la main une couronne royale de France ; à la champagne d'argent chargée de trois étoiles posées en fasce.*

La famille de Fiancette d'Agos était anciennement et honorablement connue dans le pays de Comminges. On ne lui connaît pas, toutefois, de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV ; on trouve, au contraire, qu'à cette époque elle fut condamnée comme usurpatrice. Il n'en est pas moins incontestable qu'elle n'a jamais cessé de vivre noblement depuis la première moitié du XVIIe siècle. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie d'Agos, située dans la vallée d'Aure et dans le département actuel des Hautes-Pyrénées.

Noble Jean de Fiancette, Sgr d'Agos, habitant de Saint-Bertrand de Comminges, épousa vers 1630 Fabienne de Saillan. Il en eut trois enfants : 1° Jean de Fiancette, Sgr d'Agos, qui épousa Catherine-Ursule de Mariol, fille d'un receveur des tailles de l'élection d'Astarac, et

qui continua la lignée ; 2° Jeanne, mariée le 10 janvier 1654 à Jean-Antoine de Bruyères de Chalabre, Sgr baron de Sauviac ; 3° Madeleine, mariée au château de Sauviac, le 9 janvier 1675, à maître Pierre Ader, notaire de Viozan.

Le baron d'Agos prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac ; il avait épousé Mlle de Luppé de la Cassaigne.

Joseph de Fiancette d'Agos, né en 1740, prêtre prébendier de la cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges, fut guillotiné en 1794 pour avoir refusé de prêter le serment civique.

La famille de Fiancette d'Agos s'est éteinte dans les mâles vers 1900. Son dernier représentant, Louis, baron d'Agos, propriétaire du château d'Agos, en Comminges, fut un archéologue très distingué et fut l'auteur d'un Armorial de la noblesse de Comminges demeuré manuscrit. Il eut pour héritière sa sœur, Mme de Grandidier.

FICQUELMONT (de). Armes : *d'or à trois pals de gueules, abaissés, au pied fiché, surmontés d'un loup passant de sable.* — Couronne *à cinq fleurons.* — Tenants : *deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lierre, armés de leurs massues.* — Devise : NUL NE M'ATTEINT. — Cri de guerre : VOUS VOUS MESPRENEZ.

La maison DE FICQUELMONT, aujourd'hui naturalisée en Belgique, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Lorraine. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom, située dans l'ancienne châtellenie de Briey, au bailliage de Saint-Mihiel, dont l'antique château ne fut démoli qu'en 1877.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Annuaires de la noblesse de Belgique* de 1855 et 1861 et dans les manuscrits de Chérin et de d'Hozier conservés au Cabinet des Titres. Le mémoire de Chérin, chargé de vérifier ses preuves de Cour, commence en ces termes : « Cette maison est d'ancienne chevalerie et une de « celles qu'on appelle huit petits chevaux. Elle a donné à la Cour de « nos rois et à celle de ses souverains des écuyers, des maîtres d'hôtel, « des gentilhommes ordinaires, des chambellans, des capitaines « des gardes, un grand bailli de Lunéville et plusieurs dames cha- « noinesses aux chapitres nobles de Metz, Bouxières et Remiremont. « Le nom est connu depuis Gérard de Ficquelmont, chevalier, lequel « fit donation à l'église Saint-Pierre, le 14 des calendes d'avril 1138, « de l'alleu qui lui appartenait à Ficquelmont. On trouve ensuite « Pierre de Ficquelmont, surnommé Chappotin, qualifié messire, qua- « lification qui n'était prise alors que par les personnes décorées de « la chevalerie, lequel fit hommage lige, conjointement avec Ray- « mond, Erard et Ancel de Ficquelmont, ses fils, au mois de juillet

« 1269, de ce qu'il possédait à Ficquelmont relevant du comté de Bar. « Erard vivait encore le jour de la Sainte-Catherine 1333 qu'il fit un « hommage lige à Edouard, comte de Bar, d'une maison avec plu- « sieurs héritages qu'il possédait à Ficquelmont. On ignore à quel « degré de consanguinité il était parent d'Adam de Ficquelmont, « écuyer, lequel fit également hommage lige au comte de Bar au mois « de novembre 1333 de plusieurs héritages qu'il possédait au lieu de « Ficquelmont... La filiation est parfaitement établie depuis Henri de « Ficquelmont, chevalier, lequel ne vivait déjà plus le 12 septembre « 1386 qu'il est rappelé dans un hommage rendu par Erard de Ficquel- « mont, son fils, qu'il avait eu d'une alliance inconnue. Erard de Fic- « quelmont fit hommage au duc de Lorraine, le 12 septembre 1386, « du fief de Curcy qu'il tenait de la même manière qu'Henri de Fic- « quelmont, chevalier, son père, le tenait de ce prince. Il épousa « Agnès des Armoises, d'une des principales maisons de la province « de Lorraine, et en eut Robert de Ficquelmont, écuyer, prévôt de « Briey, lequel est nommé dans le consentement donné par Agnès « des Armoises, sa mère, le dernier mai 1424, à la mainlevée que « lui accordait le duc de Bar en considération, est il dit, des services « qu'il rendait à ce prince tant en ces guerres qu'autrement... »

D'après Poplimont, qui a donné une généalogie de la famille de Ficquelmont dans sa *Belgique Héraldique*, Henri de Ficquelmont, auquel Chérin fait remonter la filiation, aurait épousé Marie le Loup. D'après le même auteur il aurait été fils d'Erard de Ficquelmont et petit-fils de Manassés de Ficquelmont, vivant en 1346, et de Marie Dannoy.

Robert de Ficquelmont, baron de Briey, fils d'Erard et d'Agnès des Armoises, avait épousé Jacquemette de Choiseul. Leur fils, Vautrin de Ficquelmont, Sgr de Champey, prévôt de Briey, fut convoqué en 1481 et 1486 aux Etats du duché de Lorraine, donna aveu, le 12 mai 1513, du tiers de la seigneurie de Ficquelmont et fit son testament le 17 avril 1535. Il avait épousé Françoise de Housse, fille et héritière de Philippe de Housse et de Jeanne d'Aviller, dame de Mars-la-Tour. Il en laissa deux filles, qui se marièrent dans les familles d'Ourches et de Custine, et un fils, Robert de Ficquelmont, Sgr dudit lieu, de Champey, d'Anderny, de Mars-la-Tour, etc., capitaine et prévôt de Briey en 1522, qui épousa Anne de la Tour-en-Voevre. Le fils de celui-ci, Balthazar de Ficquelmont, Sgr de Mars-la-Tour, Anderny, etc., obtint, le 29 octobre 1549, des lettres de relief de fief. De son mariage avec Catherine de Clémery, il laissa deux fils, René et Robert, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, issue de Robert, donna un maître d'hôtel du roi Louis XIII et un écuyer de Charles II, duc de Lorraine. Elle eut pour derniers représentants René-Louis de Ficquelmont, capitaine au régiment de Mauléon-cavalerie, marié en 1666 à Marie-Thérèse de Lambertye, et leur fils, Léonard, officier au service du roi d'Espagne, tué en Catalogne le 25 octobre 1709.

L'auteur de la branche cadette, Robert de Ficquelmont, Sgr de Mars-la-Tour, fut conseiller d'Etat et gentilhomme ordinaire du duc de Lorraine et épousa, le 3 février 1586, Elisabeth de Strinchamps. Leur petit-fils, Jean-François, colonel des troupes impériales, marié à Marguerite de Chauvirey, fut connu le premier sous le titre de comte de Ficquelmont. Il fut le grand-père de Jacques, comte de Ficquelmont et du Saint-Empire, capitaine de cavalerie au service d'Autriche, qui épousa Marie-Anne, comtesse de Butler. Trois des fils de celui-ci, Maximilien-Chrétien, Antoine-Charles-Ignace et Florimond-Joseph-Ignace, furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Maximilien-Chrétien, comte de Ficquelmont, Sgr et baron de Paroy, épousa, le 3 avril 1769, Marie-Françoise, comtesse de la Marche, fut admis le 23 mars 1789 aux honneurs de la Cour de France, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville, émigra et périt en 1799 à la bataille de Magnano. Il avait fait en 1790 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à la maison de l'Enfant Jésus de sa fille Henriette, née en 1780. Il fit les mêmes preuves pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de ses deux fils, Charles-Louis, né en 1777 à Dieuze, au diocèse de Metz, et Joseph-Charles, né en 1781. Charles-Louis, comte de Ficquelmont, prit du service en Autriche et eut dans ce pays une brillante carrière politique et militaire. Il fut successivement chambellan de l'Empereur, conseiller intime, ambassadeur près de diverses Cours, ministre de la Guerre, puis des Affaires étrangères et chevalier de la Toison d'Or. Il mourut en 1853 laissant une fille unique, dernière représentante de son rameau, qui épousa en 1841 le prince Clary et Aldringen et qui mourut en 1878.

L'auteur du deuxième rameau, Antoine-Charles-Ignace de Ficquelmont, né en Hongrie le 20 décembre 1753, commandant de place à Spa, décédé dans cette ville en 1833, obtint du roi des Pays-Bas, le 16 juillet 1822, la reconnaissance de son titre de comte transmissible par ordre de primogéniture. Sa descendance masculine s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Edouard, comte de Ficquelmont, né en 1823, marié en 1854 à Alix Schormann, décédé en 1899, qui n'eut que des filles.

L'auteur du troisième rameau, Florimond-Joseph-Ignace de Fic-

quelmont, né en Hongrie le 26 mars 1763, obtint de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, la confirmation de son titre de comte transmissible à tous ses descendants. Son petit-fils, Charles-Joseph, comte de Ficquelmont de Vyle, né en 1834 dans l'île de Java, marié à Batavia en 1863 à Gésina Schnell, décédée à Groningue en 1902, fut admis dans la noblesse belge par lettres de 1885 et obtint en même temps la reconnaissance de son titre de comte. Il a laissé deux fils : 1° Alphonse, né à Batavia en 1875, marié en 1909 à Melle de Mack ; 2° Louis-Charles, né en 1877.

Principales alliances : des Armoises, de Choiseul, de Clairon d'Haussonville, de Custine, d'Ourches, de la Tour-en-Woevre, d'Anglure, de Raigecourt, de Lambertye, de Joyeuse de Grandpré, Clary et Aldringen, de Briey, des Salles, de Gournay, de Tiesenhausen, d'Ambly 1616, etc.

Mme de Vaux, née Clotilde Marie de Ficquelmont, qui fut l'amie du célèbre Auguste Comte, n'appartenait à la famille de Ficquelmont que par sa mère, Henriette-Philippine de Ficquelmont, femme de Joseph-Simon Marie, ancien officier des armées impériales. Elle mourut le 5 avril 1846 à l'âge de 31 ans. Elle eut un frère, Maximilien Marie, ou Marie de Ficquelmont, né en 1819, décédé en 1891, auteur d'une *Histoire des sciences mathématiques et physiques.*

FIDÉDY de LAVERGNE de FONTBONNE (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'azur à une lyre d'or, soutenue d'une épée d'argent montée d'or.*

La famille Fidédy de Lavergne appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie des environs de Saint-Flour, en Auvergne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que Bouillet et Tardieu ont consacrés à la noblesse d'Auvergne et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, au mot Lavergne de Fontbonne.

Etienne Fidédy de Lavergne, receveur des finances des élections de Mauriac et de Saint-Flour, possédait sous Louis XVI la justice de Fontbonne. Il avait épousé Marie Chauliaguet, décédée à Saint-Flour en 1799. Il laissa un fils, Jacques-Barthélemy, dont il va être parlé, et une fille, Mme Gillet d'Auriac. Jacques-Barthélemy Fidédy de Lavergne de Fontbonne, né à Saint-Flour en 1769, chevau-léger de la garde du roi Louis XVI, se signala à l'époque de la Révolution par son dévouement à la cause royale. Il fut anobli par lettres patentes du 31 mai 1817 et mourut à Clermont le 31 juillet 1831. Il laissa deux fils, Pierre-Alfred et Pierre-Anatole de Fidédy de Lavergne.

Principales alliances : Chauliaguet, Gillet d'Auriac 1806, de Blanquet du Chayla 1884, Amagat, etc.

FIDIÈRE des PRINVAUX.

Famille de haute bourgeoisie.

Jeanne de Fidière, née à Chaumont (Haute-Marne), femme de Pierre Ménestrier, ancien notaire, est décédée à Vesoul le 30 juin 1833 à l'âge de 72 ans. M. Fidière des Prinvaux était en 1785 directeur des douanes et contrôles à Morlaix, en Bretagne. Il peut avoir été le même personnage qu'un M. Fidière des Prinveaux qui était en 1793 directeur de la régie nationale à Nantes. Ernest-Louis Fidière des Prinvaux était vers le milieu du XIXe siècle juge au tribunal civil de la Seine. Il avait épousé Mlle le Febvre des Vallières. Leur fils, Octave Fidière des Prinvaux, marié en 1884 à Jeanne Bord, décédé en 1904, fut longtemps conservateur adjoint du musée du Luxembourg, puis directeur de la *Revue illustrée*.

Principales alliances : le Febvre des Vallières, Dissez de Penanrun, de Gourcuff, de Sallier-Dupin 1864, etc.

FIEFFE (le Vaillant de la). Voyez : le Vaillant du Douet, du Douet de Graville, de la Fieffe, de Folleville, du Buisson, de Plémont, de Glatigny, de Charny, de Monchy, de Duranville, de la Boissière, du Chastelet, etc.

FIEFVET de SAUVILLE.

Famille de haute bourgeoisie.

Antoine-Louis-Hyacinthe Fiefvet, né à Paris en 1789, avocat, marié à Mlle de Guérin de Bruslart, fut autorisé, par ordonnance royale du 18 août 1819, à joindre à son nom celui de : de Sauville. Son fils, Jean-Hippolyte Fiefvet de Sauville, épousa en 1866 Mlle Bailly-Blanchard.

FIENNES (de Matharel de). Voyez : Matharel de Fiennes (de).

FIENNES (Genty de). Voyez Genty de Fiennes.

FIERECK. Armes concédées en 1810 : *écartelé : au* 1 *de sinople au lion naissant et contourné au naturel, mouvant de la pointe ; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au* 3 *d'azur à la champagne cousue de sinople, sommée d'une pile de boulets d'or, posés* 1, 2, 3, 4, *accostée de deux bombes du même, allumées de gueules, et surmontée de trois étoiles d'argent rangées en fasce.*

Jean-Henri Fiereck, né à Strasbourg en 1759, colonel d'artillerie, décédé à Grenoble en 1842, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Il fut confirmé dans la possession de son titre par ordonnance du roi Louis XVIII du 16 mars 1816 qui ne fut suivie ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il laissa une fille, Marie-Caroline, née en 1803, qui mourut dans un âge avancé sans avoir été mariée, et trois fils : 1° Yves-Hercule, baron Fiereck, né à Turin en 1805, général de division, décédé sans postérité en 1879 ; 2° Noël-Henri Fiereck, né en 1806, magistrat distingué, dont la fille unique épousa à Grenoble en 1863 le docteur Jocteur-Montrozier ; 3° Jean-Dauphin Fiereck, né à Vérone en 1811, capitaine de frégate.

FIÉRON.

Famille de haute bourgeoisie, très anciennement connue à Valence, en Dauphiné, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Jean Fiéron, habitant de Valence, marié en 1722 à Catherine Fournet, en eut plusieurs filles dont l'une, mariée au sieur Blein, chirurgien-major du régiment de l'Ile-de-France, fut mère du général baron Blein. Il eut aussi plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean Fiéron, marié en 1758 à Marguerite Grezier, fut l'aïeul du général de brigade Jacques-Philippe Fiéron, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1871. Un autre, Philippe Fiéron, baptisé en 1745, fut le grand-père de Jean-Mathieu Fiéron, décédé en 1848, qui fut à huit reprises différentes élu bâtonnier de l'ordre des avocats de Valence. Un neveu de celui-ci, Albert Fiéron, né en 1842, a été promu en 1901 au grade de contre-amiral.

La famille Fiéron a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, plusieurs officiers supérieurs de grand mérite.

FIERVILLE (Folliot de). Voyez : Folliot de Fierville, d'Argence, d'Urville et de Créneville.

FIESNET (Ansart du). Voyez : Ansart du Fiesnet.

FIEUX de MONTAUNET et de MARSILLAC (de), en Bas-Limousin et en Angoumois. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.*

La famille de Fieux de Montaunet appartient à la noblesse du Bas-Limousin.

M. Champeval lui a consacré une notice assez confuse dans son

Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze. On trouvera des renseignements sur la branche de Marsilllac dans *l'Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États généraux de* 1789 de M. Callandreau.

La famille de Fieux a eu pour berceau la ville de Brive. M Champeval mentionne Etienne Fieux, prêtre, qui était dès 1457 recteur de l'hospice de Notre-Dame-Majeure, à Brive; un Etienne de Fieux, qui était vers 1560 syndic de l'Hôtel-Dieu de Brive ; un Guillaume Fieux qui était en 1584 marchand dans la même ville, etc.

Un représentant de cette famille, Jacques de Fieux, fut nommé évêque de Toul en 1677 ; il fut reçu le 24 novembre 1679 conseiller au Parlement de Metz et mourut à Paris le 15 janvier 1687 laissant tous ses biens au séminaire et aux pauvres de Toul.

Jacques de Fieux, marié à Anne de Léonard, à partir duquel M. Champeval donne la filiation, était en 1624 et en 1631 conseiller et assesseur au présidial de Brive. Son fils, Pierre de Fieux, sieur de Linoire, en la vicomté de Turenne, avocat, exerça les mêmes fonctions. Il épousa, par contrat du 6 juillet 1631, demoiselle Peyronne de Veyssière, fille de feu Jean Veycier et héritière de la seigneurie de la Bleynie, dans la vicomté de Turenne, et fit son testament le 13 janvier 1676. Il laissa quatre fils : 1° Jacques de Fieux, Sgr de la Bleynie, conseiller au présidial de Brive, marié en 1661 à Marie Bardoulat de Plazanet ; 2° Jacques de Fieux, sieur de Montaunet, en la paroisse de Sarrazac, aujourd'hui commune du département du Lot, conseiller au présidial de Brive, marié en 1681 à Huguette Dorcal ; 3° Jacques de Fieux, Sgr de Marsillac, marié le 24 septembre 1694 à Claire Dupuy ; 4° Etienne de Fieux, Sgr de Roffy. Ces quatre frères furent maintenus dans leur noblesse, le 12 février 1671, par arrêt du Conseil d'État. Deux d'entre eux, le sieur de la Bleynie et le sieur de Montaunet, n'en furent pas moins condamnés le 9 octobre 1697 comme usurpateurs de noblesse le premier à cent livres d'amende, le second à deux cents. La famille de Fieux interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui la maintint définitivement dans sa noblesse par arrêt du 9 janvier 1699. Deux des fils de Jacques de Fieux et de Marie Bardoulat de Plazanet furent les auteurs de deux branches, celle des seigneurs de Montaunet et celle des seigneurs de Marsillac.

Jacques de Fieux, auteur de la première branche, fut père de Zacharie de Fieux de Montaunet, né en 1685, qui épousa Marguerite de Ligneyroux, et grand-père de Jean de Fieux de Montaunet qui épousa en 1746 Marie Vielbans. Jean-Baptiste de Fieux de Montaunet, vraisemblablement fils de ce dernier, prit part en 1789, d'après M. Champeval, aux assemblées de la noblesse tenues à Brive. Il émigra et sa

femme, Marguerite Latreille de Lavarde, dut racheter nationalement ses biens le 18 prairial an VI. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Léonard, né à Brive en 1776, fit en 1785 des preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire de la Flèche ; il fut dans la suite officier supérieur et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1872, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Gimel. Le second, Marcellin, conservateur des hypothèques, épousa Mlle Bonnot. Leur arrière-petite-fille, Marthe de Fieux de Montaunet, a épousé en 1909 Jean de Corbier.

La branche de Marsillac alla se fixer en Angoumois. Son chef, Jacques de Fieux, Sgr de Marsillac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il avait épousé à Cognac, en 1747, Marie Vitet, décédée en 1777. Il se remaria dans un âge très avancé, en messidor an III, à Mlle de Bonnegens. Il eut deux fils : 1° Jean, né en 1752, décédé en 1818, dont le fils périt à la bataille de la Moskowa ; 2° Honoré, né en 1753, décédé à la Jamaïque en 1811 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté à Saint-Domingue en 1801 avec Mme Plancket, née Bourdet.

Principales alliances : Bardoulat de Plazanet 1661, Certain, Chavaille, de Gimel, de Tournemine, de Corbier 1909, Desmier d'Olbreuse 1785, de Bonnegens, etc.

FIGON (de Fraix de) : Voyez : Fraix de Figon (de).

FILHOL de MÉZIÈRES (de). Armes : *d'or à l'aigle éployée de sable.*

La famille de Filhol appartient à la noblesse de Guyenne.

M. Boisserie de Masmontet a publié en 1893, sous le pseudonyme de Jehan de Nastringues, une intéressante *Notice historique, généalogique et héraldique sur la maison de Filhol de Mézières* On trouvera aussi une généalogie de la famille de Filhol dans le *Bulletin héraldique* de janvier 1893.

La famille de Filhol a eu pour berceau le bourg de Mézin, en Condomois. Honorable et discret seigneur Guy Filhol, chevalier, trésorier d'Agenais et de Gascogne, auquel remonte la filiation, vint se fixer à Sainte-Foy, en Bordelais, par le mariage qu'il contracta en 1460 avec Marguerite de Lustrac, d'une ancienne famille noble de l'Agenais. Guy Filhol eut de ce mariage plusieurs enfants qui partagèrent noblement sa succession par acte du 20 juillet 1495. Son fils aîné, Colin de Filhol, chevalier, marié à une date inconnue à Marie Fauveau, reçut du roi Charles VIII, le 20 décembre 1496, commission pour former une compagnie de lanciers. Il eut deux fils, Pierre, Sgr de Mézières, qui épousa Marie de la Croix, fille d'un consul de

Sainte-Foy, et qui continua la lignée, et Antoine, qui ne paraît pas avoir été marié. Pierre de Filhol fit reconnaître sa noblesse par sentence du sénéchal d'Agen et fit son testament le 25 novembre 1552 devant notaire à Sainte-Foy. Son fils, Louis-Alain de Filhol, avocat au Parlement de Bordeaux, marié à Anne Fauveau, veuve de Thomas Brugière, bourgeois de Bergerac, fut maintenu dans sa noblesse, le 7 septembre 1576, par arrêt du Parlement de Bordeaux avec son oncle, Antoine de Filhol. Il acquit le 8 juillet 1616, pour le prix de 12.300 livres, les maisons nobles de Parenchères et de Fourgonnières, situées dans la paroisse du Petit Ligneux, en la juridiction de Sainte-Foy. Son fils, Alain de Filhol, Sgr de Parenchères, nommé en 1637 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa cette même année Jeanne de Ségur, fille du seigneur de Ponchat et héritière de la seigneurie de Mézières pour laquelle il rendit hommage à l'archevêque de Bordeaux le 30 juillet 1654. Il était protestant, mais il s'engagea par contrat de mariage à faire élever ses enfants dans la religion catholique que depuis lors ses descendants n'ont cessé de professer. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Alain-Daniel de Filhol, Sgr de Parenchères, maintenu dans sa noblesse en 1716 par arrêt de la Cour des aides de Guyenne, qui épousa en 1697 Suzanne de Rigaud et qui continua la lignée ; 2° Antoine Filhol, Sgr de Mézières, maintenu dans sa noblesse, le 11 août 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, qui n'eut qu'une fille ; 3° Gabriel-Romain de Filhol, Sgr de Saint-Aulaye, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui demeura célibataire. Alain-Daniel de Filhol laissa deux fils, Louis, maire de Sainte-Foy, marié en 1733 à Jehanne de Rigaud du Marchet, décédé en 1780, et Jean de Filhol, Sgr de Couronneau, né en 1715, marié en 1748 à Marie de Bonneuil, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'est éteint avec M. Martial de Filhol de Mézières, né en 1765, décédé en 1856, qui épousa en 1832 Mlle Meyjaume et qui n'en eut qu'une fille, la comtesse de Callières. Le second rameau a eu pour dernier représentant M. Joseph-Armand de Filhol, décédé en 1890, qui épousa en 1847 Mlle Dumas et qui n'en eut que deux filles mariées l'une en 1870 à M. Guénaut, l'autre en 1877 à son cousin, le vicomte Jean de Callières. Pour se conformer aux désirs testamentaires de son grand-père, un des fils de Mme Jean de Callières a joint à son nom celui de la famille de Filhol.

M. de Filhol, Sgr de Mézières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne.

Principales alliances : de Ségur 1637, de Chillaud des Fieux, de

Grailly, de Gordièges 1674, de Callières, Castaing de la Barthe, de Péros-Mandis 1818, etc.

FILHOL de CAMAS (Malivoire-). Voyez : Malivoire-Filhol de Camas.

FILHOL de CAMAS. Armes concédées en 1808 : *d'azur à deux canons sur leurs affûts, acculés d'argent et surmontés à dextre d'un vol d'aigle d'argent et à sénestre du franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires. — Armes concédées en 1817 : *d'argent à une bande de gueules, chargée sur l'arête d'une bécasse de sable et accompagnée en chef d'un croissant de gueules et en pointe d'une étoile du même.*

La famille Filhol de Camas, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, est originaire des confins du Périgord et de l'Agenais. Elle était honorablement connue dans cette région dès le XVIIe siècle. Toutefois on ne voit pas qu'elle ait eu antérieurement à la Révolution de principe d'anoblissement régulier.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages que le vicomte Révérend a consacrés aux familles anoblies ou titrées au cours du XIXe siècle. Le vicomte de la Messelière a donné dans ses *Filiations bretonnes* un résumé de sa généalogie.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Bernard Filhol, d'abord marchand, qui était en 1706 procureur fiscal de la justice du lieu de Saint-Front de Monsembron, en Périgord. M. de la Messelière donne la filiation à partir de Jérémie-Jean Filhol, sieur de Lalbounie, qui était décédé quand en 1640 son fils Isaac, sieur du Mas, en Agenais, de Camas et de Lalbounie, épousa à Villeréal-en-Agenais Marie de Gardiège. Isaac eut de cette union plusieurs fils. L'un de ceux-ci, François Filhol, sieur de Camas, de la religion prétendue réformée, capitaine au régiment du Roi, en garnison à Metz, épousa vers 1680 Marie Duclos dont il eut plusieurs enfants morts jeunes. Un autre, Jean de Filhol, sieur de Camas, capitaine au régiment du Roi en 1711, épousa en 1685 à Monsempron-Libos, en Périgord, Marie de Trubelle et fut père de François Filhol, sieur de Camas, major d'infanterie, marié à Villeneuve-d'Agen en 1722 à Claire de Caussines, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Ambroise Filhol de Camas, né en 1729 à Saint-Front de Monsempron, officier d'artillerie très distingué, était à l'époque de la Révolution lieutenant-colonel commandant de la place de Port-Louis, en Bretagne. Il fut arrêté en 1792 au moment où il prenait la fuite. Il avait épousé à Port-Louis en 1763 Mlle Béard des Bassières, d'une vieille famille bourgeoise de la région,

encore existante. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Edmond, né en 1767, qui continua la lignée, et Jean-Gilles, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, décédé sans alliance le 25 vendémiaire an XIV. Jean-Edmond Filhol de Camas eut une brillante carrière militaire, fut nommé général de brigade en 1811, puis grand officier de la Légion d'honneur et mourut à Rennes en 1854. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1808 et avait été confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 25 octobre 1817. Il avait épousé à Rennes en 1806 Mlle d'Argence des Ruisseaux, d'une très vieille famille noble du Poitou, encore existante. Il en eut cinq fils : 1° Edmond-Armand, baron Filhol de Camas, colonel en 1854, tué cette même année en Crimée, qui n'eut qu'une fille, Mme Malivoire ; 2° Ambroise, baron Filhol de Camas, né à Vannes en 1808, intendant militaire, décédé en 1856, qui a laissé un fils, Jules-Louis, né en 1845, percepteur, marié en 1890 ; 3° Armand Filhol de Camas, né à Rennes en 1814, colonel d'infanterie, décédé en 1889, qui épousa à Brest en 1858 Mlle Schreiner et qui en laissa un fils, Edmond-Joseph, né en 1866, marié à Mlle de Coatpont ; 4° Hippolyte Filhol de Camas, officier supérieur, décédé sans alliance ; 5° Eugène Filhol de Camas, receveur de l'enregistrement, décédé sans alliance.

Bien que la famille Filhol de Camas compte encore des représentants, un décret du 25 juillet 1889 a autorisé les quatre enfants de Mme Malivoire à joindre à leur nom nom de celui de : Filhol de Camas.

Principales alliances : Béard, d'Argence, le Bescond de Coatpont 1899, Dussault de Saint-Montan 1836, Angot des Rotours 1833, etc.

Une famille de Filhol a appartenu à la noblesse du Quercy où elle possédait les seigneuries de la Tour, de Lascabanes, de Saint-Géry, etc. Elle portait pour armes : *d'azur à un lion d'or accosté de deux épées d'argent en pal, la pointe en haut, chacune acompagnée d'un boulet de canon d'or, au pommeau et à la pointe*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 9 mai 1699, par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban, après avoir justifié sa descendance de Guillaume Filhol, pourvu, le 25 septembre 1642, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban, qui obtint des lettres de vétérance le 31 décembre 1672.

Une autre famille de Filhol possédait la seigneurie de Caillavet, en Armagnac. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois pattes de griffon d'or*, qui est de Filhol ; *aux 2 et 3 d'argent à un lion couronné de gueules, accompagné de neuf corneilles de sable, becquées et membrées de gueules*, qui est de Montlezun. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 26 juin 1715, par jugement de

Laugeois, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1561.

Un M. Filhol de Queyssat, originaire de Castillon-sur-Dordogne, fut pourvu en 1721 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il eut un fils qui eut lui-même cinq fils.

FILIPPINI, en Corse. Armes : *d'azur à un arbre arraché d'argent* (aliàs *à un pin fruité d'or*) *sur le fût duquel passe un cheval du même.* — Supports : *deux levriers.* — Devise : SEMPER FECUNDA[1].

La famille FILIPPINI, fort anciennement connue en Corse, ne figure pas toutefois au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île.

D'après la tradition elle serait originaire de Sardaigne. Un de ses membres, l'archidiacre Antonio-Pietro Filippini, auteur d'une *Histoire de Corse* publiée en 1594, raconte que quatre frères Filippini quittèrent la Sardaigne vers le milieu du XVe siècle pour venir se fixer dans le district de Vescovato, près de Bastia, s'attirèrent la bienveillance de l'évêque d'Aleria en assassinant les seigneurs dell'Oreto, dont il avait à subir des vexations continuelles, et reçurent de lui, en récompense de ce service, la concession de terrains situés près de sa forteresse. Un des quatre frères, Filippino Filippini, aurait épousé la nièce du prélat. Il aurait été père de Polo Filippini, grand-père d'Antonio Filippini, marié à Candida de Casabianca, et bisaïeul d'Alessandro Filippini, mort de la peste en 1530, qui épousa une parente de Jean de Calvi, général des Frères mineurs, et qui continua la lignée.

Ange Filippini, Sgr de Pastoreccia et de la tour de Piedicroce, épousa vers 1780 une demoiselle Sébastiani, dont le frère fut nommé évêque d'Ajaccio en 1802 et dont le neveu fut le maréchal de France comte Sébastiani. Il fut père d'Ange Filippini, né en 1787, qui épousa Mlle Mariani, sœur du baron Mariani, et de qui descendent les divers représentants actuel. Un des petits-fils de celui-ci, Ange Filippini, né à Corte en 1834, successivement préfet des Pyrénées-Orientales, de la Manche et de la Loire, fut nommé en 1886 gouverneur de la Cochinchine ; il mourut à Saïgon dès l'année suivante laissant plusieurs fils de son mariage, en 1879, avec sa cousine, Fanny Sébastiani della Porta.

Principales alliances : de Poli, de Gaffori, Mariani, Benedetti, Arrighi de Casanova (des duc de Padoue), Sébastiani della Porta,

1. Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

d'Arlot de Saint-Saud 1914, Abbatucci, de Montbrun 1867, de Casabianca, Fantaüzzi, etc.

FILLEAU (Beauchet-). Voyez : Beauchet-Filleau.

FILLEUL, anciennement **FILLEUL de BESNE**. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même*[1].

La famille Filleul, de très honorable bourgeoisie, a donné pendant toute la durée des XVIIe et XVIIIe siècles une longue suite de fidèles serviteurs de la Famille Royale.

Thomas Filleul, né en 1703, décédé en 1770, fut garçon ordinaire de la chambre du Roi et concierge, garde des meubles du château de Choisy-le-Roi. Il eut cinq fils qui firent tous partie de la maison du Roi. L'un de ces fils, Joachim Filleul-Baugé, concierge du château de Choisy après son père, laissa une fille qui épousa le comte Gentil de Saint-Alphonse, né à Versailles en 1777, lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1837. Un autre, Louis Filleul de Besne, né en 1729, décédé en 1787, fut valet de chambre du roi Louis XVI qui l'honora de sa confiance et qui le nomma concierge du château de la Muette. Il avait épousé en troisièmes noces Rosalie Bocquet qui fut guillotinée sur la place du Trône le 6 thermidor an II. Il eut deux fils : 1° Armand-Charles Filleul, né du premier lit au château de la Muette en 1771, colonel, décédé sans postérité en 1848 ; 2° Louis-Auguste Filleul, né du troisième lit, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Mlle Bonfils, fille d'un conseiller à la Cour des aides, secrétaire du Roi. Le fils de ce dernier, Edmond Filleul, décédé en 1907 à l'âge de 89 ans, épousa Mlle Becquerel des Préaux, de la famille des célèbres physiciens Becquerel. Il fut père de René Filleul, lieutenant-colonel d'artillerie, marié à Mlle Darodes de Peyriague, qui en a eu deux fils.

Principales alliances : le Camus, Bocquet, Gentil de Saint-Alphonse, Gruel, Cornet de Laminière, Bonfils, Becquerel des Préaux, Tiersonnier 1884, Darodes de Peyriague, de Brettes 1918, etc.

FILLEUL de la CHAPELLE, des GUERROTS et de LONGTHUIT (le), en Normandie. Armes : *d'azur à un lion d'or, à la tierce en fasce de même brochante sur le lion et au franc quartier d'or brochant sur la première pièce de la tierce.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Philippe Tiersonnier.

La famille LE FILLEUL DE LA CHAPELLE, DES GUERROTS ET DE LONGTHUIT appartient à la noblesse de Normandie.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, dans les *Dossiers bleus* et dans le *Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure* de Charpillon (articles de la Chapelle-Gautier, Capelles, Montreuil, etc.).

Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse le 6 février 1669, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir justifié leur descendance de Guillaume Filleul, sieur de Beauvilliers, qui fut anobli en 1522 par lettres du roi François Ier vérifiées l'année suivante.

Noble homme Jacques le Filleul, Sgr de la Hélinière et de la paroisse de la Chapelle-Gautier, dans l'élection de Bernay, épousa Anne des Champs dans les premières années du XVIIe siècle ; il en eut, entre autres enfants, deux fils. Ceux-ci furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, Louis Filleul, chevalier, Sgr de la Chapelle, épousa en 1650 Hélène de Guerpel, veuve de Pierre le François, écuyer, Sgr du Bos. Sa descendance posséda, entre autres domaines, la seigneurie de la Chapelle-Gautier, dont elle garda le nom, et celle de Montreuil, également située dans l'élection de Bernay. Alexandre le Filleul de la Chapelle, né en 1675, évêque de Vabres en 1711, était le doyen des évêques de France quand il mourut au château de la Chapelle le 8 février 1764. Le petit-neveu de ce prélat, Alexandre-François le Filleul, maréchal de camp en 1784, se qualifiait comte de la Chapelle, marquis de Montreuil-l'Argille, Sgr du Bosc, etc. Il fut honoré de la confiance du roi Louis XVIII exilé et joua un rôle très important pendant l'émigration. Il fut nommé en juin 1792 maréchal général de la cavalerie de l'armée des Princes, fut dans la suite ministre du roi Louis XVIII, lieutenant général de ses armées et grand-croix de Saint-Louis et mourut en 1812 à Hartwell où il s'était retiré auprès de la Famille Royale. M. de la Chapelle avait assisté en qualité de témoin au mariage du duc d'Angoulême et de Madame Royale célébré à Mittau le 5 juin 1799. Il avait épousé à Paris en 1761 Élisabeth de Romance de Mesmon, décédée à Boulogne-sur-Seine en 1818. Il fut père de Godefroy le Filleul, comte de la Chapelle, nommé colonel par brevet royal du 30 janvier 1801, commandant d'armes de la place du Havre en 1815, décédé en 1845, grand-père d'Ernest-Alexandre le Filleul, comte de la Chapelle, décédé à Versailles en 1866, et bisaïeul d'Alexandre-Godefroy le Filleul de la Chapelle, décédé le 18 février 1905. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa branche. Il avait épousé à Blois en 1867 Louise du Breton, petite-

fille du comte de la Panouse ; il en eut un fils auquel il survécut. Amélie le Filleul de la Chapelle est décédée à Paris en 1910 à l'âge de 80 ans.

Le chef de la branche cadette, Jean-Charles le Filleul, chevalier, Sgr de la Hélinière, des Guerrots, de Longthuit, etc., épousa en 1774 Marie-Élisabeth du Val d'Amonville. Leurs deux fils, Désiré-François le Filleul des Guerrots, né en 1778, marié successivement à Mlle de Giverville et à Mlle de la Flèche, décédée à Rouen en 1866, et Alexandre-Emmanuel le Filleul de Longthuit, né en 1780, chevalier de Malte, marié en 1799 à Mlle du Faÿ, furent les auteurs de deux rameaux, encore existants, qui se distinguent par les surnoms des Guerrots et de Longthuit et dont aucun n'est titré.

Guillaume le Filleul, sieur de la Hélinière, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lyons).

M. le Filleul, baron de Montreuil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec.

Principales alliances : de Bonnechose, de Pardieu 1849, d'Espinay-Saint-Luc 1788, de Moges, Cavelier de Cuverville 1798, de Giverville, Dupin des Vastines, du Faÿ, Grenier d'Ernemont, Quenault de la Groudière, de Chaumontel, de Bray, de Guerpel, Duval d'Amonville et de la Croix 1774, le Pellerin de Gauville vers 1670, de Mostuéjouls 1765, de Romance 1761, de Retz de Mallevieille 1782, du Breton, Doynel de la Sausserie vers 1889, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec d'autres familles Filleul, ou le Filleul, qui ont appartenu à la noblesse de Normandie.

L'une de ces familles possédait la seigneurie des Chesnets, près de Bernay. Elle portait pour armes : *palé et contre-palé d'or et d'azur ; à la bordure de gueules chargée de six besants d'or.* Son chef, Olivier Filleul, Sgr des Chesnets, né à Rouen en 1636, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 juillet 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il épousa en 1684 Louise de Bellemare de Duranville. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que leur fils, Olivier-Joseph Filleul des Chesnets, né à Rouen en 1686, fit en 1705 pour être admis parmi les pages du Roi. Ces preuves donnent la filiation depuis Michel Filleul qui, le 26 juillet 1514, rendit hommage au Roi en sa Chambre des comptes de Paris du fief de Couillarville, mouvant de la vicomté d'Orbec. Louis-Gabriel Filleul des Chesnets fut admis dans l'ordre de Malte en 1712. M. le Filleul des Chesnets prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Argentan.

La famille Filleul de Fréneuse et d'Amertot portait pour armes :

d'or à un frêne de sinople à sept branches de 21 feuilles chacune. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 22 janvier 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Hélène Filleul de Fréneuse, née à Rouen en 1687, fut admise à Saint-Cyr en 1696. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre Filleul d'Amertot, né au Havre en 1746, fit en 1754 pour être admis à l'Ecole militaire. Eugène Filleul de Fréneuse, né en 1746, fit en 1760 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Il justifia sa descendance de Jacques Filleul mentionné dans des lettres du 17 octobre 1406. M. le Filleul d'Amertot prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Caudebec.

FILLEY de la BARRE (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux glands du même*. — Aliàs (armes concédées en 1810) : *coupé : de sinople à un lion d'argent surmonté d'une étoile du même et d'or à un cheval galopant de sable, le coupé vêtu de gueules au signe des chevaliers légionnaires*. — Armes concédées en 1811 : *d'argent à un lion rampant de sinople, armé, allumé et lampassé de gueules, chargé d'une barre de gueules au signe des chevaliers légionnaires*.

La famille DE FILLEY DE LA BARRE est anciennement connue dans le nord de la France. On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

N... Filley de la Barre, ingénieur du Roi à Dinant, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Flandre et Hainaut).

Pierre de Filley, ingénieur, brigadier d'infanterie en 1695, maréchal de camp en 1703, fut tué au siège de Nice, en 1705. Son fils, Pierre de Filley, ingénieur, décédé en 1779, fut nommé maréchal de camp en 1759, lieutenant général des armées du Roi en 1762 et commandeur de Saint-Louis en 1763. Il fut père de César-Phœbus-Joseph de Filley de la Barre, capitaine du génie, qui, étant en garnison au Port-Louis, en Bretagne, y épousa en 1785 Françoise de Sanguinet.

Edme Filley de la Barre, écuyer, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Calais. Il mourut en 1793 laissant plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Mollien, d'une famille très notable de Calais. Un de ses fils, Louis-César Filley de la Barre, né à Calais en 1772, capitaine retraité en 1810, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 janvier 1811. Un autre, Victor Filley, né à Calais en 1774, chef d'escadron retraité en 1810, avait reçu le même titre par lettres patentes du 11 janvier 1810.

Le capitaine de Filley de la Barre a été tué à l'ennemi en 1916.

Principales alliances : Mollien, de Fresnoye, de Sanguinet, Lajard, etc.

Une famille Ganne, fixée en Bordelais, joint à son nom celui de la famille de Filley de la Barre dont elle descend vraisemblablement en ligne féminine.

FILLIAS de CHALUDET, Armes (imposées d'office à l'Armorial général de 1696) : *d'or à une barre d'azur*[1].

La famille Fillias est fort anciennement connue dans la bourgeoisie de l'Auvergne. Elle possédait dès le XVIe siècle dans la paroisse de la Celle, près de Condat, le domaine de Chaludet dont elle a conservé le nom.

Son premier auteur connu, N... Fillias, était en 1450 notaire féodal de la baronnie d'Herment. Jean Fillias, sieur de Chaludet, auquel remonte la filiation suivie, était en 1573 notaire royal et châtelain de Giat ; il acquit le 12 mai 1608 une partie des dîmes de la Celle. Il eut d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils, Louis Fillias sieur de Chaludet, marié en 1592 à Michelle de Villevoizin, et autre Louis Fillias, notaire royal à Giat, greffier de la châtellenie du Ronzet en 1625, marié en 1602 à Aimée Nabayrat, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est éteinte avec M. Prosper Fillias de Chaludet, propriétaire du château de Chaludet, maire de la Celle d'Auvergne, marié à Marie-Elvia Peyronnet, dont la fille unique épousa vers 1865 le comte Henri d'Ussel.

La branche cadette se partagea en plusieurs rameaux. D'après le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* l'un de ces rameaux, ruiné et tombé dans l'obscurité, subsistait à Laussepied en 1894.

La famille Fillias a fourni un grand nombre de notaires.

Principales alliances : de Saint-Julien 1646, de Loubens de Verdalle 1728, Barthomivat de la Besse 1763, Peyronnet, d'Ussel, de Bosredon, de Villelume 1694, de Douhet de Villosanges, etc.

FILLOL (Olivier de). Voyez : Olivier de Fillol.

FILOLIE de la REYMONDIE (de la). Armes : *de gueules à un lion d'or, armé et lampassé de gueules, accompagné à dextre d'un glaive de même posé en pal.* — De nos jours la famille de la Filolie écartèle

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le capitaine Tiersonnier.

ces armes de celles de la famille de Fontanges : *de gueules au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur*. — Devise : FIDÉLITÉ, FORCE ET COURAGE.

La famille DE LA FILOLIE appartient à l'ancienne noblesse du Périgord et du Bas-Limousin. Elle est connue depuis le XIIe siècle.

Elle a eu pour berceau l'ancien repaire noble de la Petite-Filolie, situé dans la paroisse de Condat-sur-Vézère, en Périgord.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie détaillée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1862.

Charles de la Romagère, Sgr de Roncessil et de la Filolie, rendit hommage en 1509 à Alain d'Albret pour des biens situés dans la paroisse de Thiviers comme procureur de sa femme, Françoise de la Filolie, fille de Jean de la Filolie.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1669 par l'intendant d'Aguesseau fait remonter la filiation suivie à un Antoine de la Filolie qui fit une acquisition par acte du 20 février 1556 et qui fit son testament le 19 décembre 1558. D'après Borel d'Hauterive ce gentilhomme avait épousé d'abord Anne de Bressolles, dont il n'eut pas d'enfants, puis Jeanne de Saint-Cipery dont il eut deux fils nommés Pierre et Arnaud. L'aîné de ceux-ci, Pierre, épousa le 25 février 1558 Finette de Grissac dont il n'eut pas d'enfants. Le puîné, Arnaud, fut capitaine au service d'Henri, roi de Navarre, qui fut plus tard le roi Henri IV. Il épousa d'abord, par contrat du 6 octobre 1578, Antoinette Bertin, héritière de la seigneurie de la Reymondie, située au comté d'Ayen, dans l'élection de Brive, en Bas-Limousin, et se remaria le 5 février 1590 à Philippe de Boysseulh, veuve de Jean du Puy. Il fut père de François de la Filolie, Sgr de la Reymondie, qui épousa, le 5 décembre 1618, Gabrielle de Marquessac, et grand-père d'Antoine de la Filolie, Sgr de la Reymondie, qui épousa, le 22 juillet 1643, Françoise d'Almais des Farges et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 21 mai 1669, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Antoine de la Filolie laissa deux fils, Antoine, Sgr de la Reymondie, et Gabriel, Sgr de la Brousse et de la Machénie, marié, le 14 janvier 1693, à Mlle de Bailhot, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son dernier représentant, Hugues de la Filolie de la Reymondie, marié à Mlle de Fontanges, fit son testament en 1788 en faveur d'un membre de la branche cadette.

Le chef de la branche cadette, Charles de la Filolie de la Tour, fut guillotiné à Brive en 1794. Il avait épousé en 1776 Adélaïde de Lasteyrie du Saillant du Luc qui mourut centenaire en 1841. Leur fils, Jean-Hugues de la Filolie, né en 1777, était encore bien jeune quand il recueillit l'héritage de son cousin, Hugues de la Filolie, chef de la

branche aînée. Il épousa en 1797 Louise de Fontanges dont il eut quatre fils. Sa descendance a conservé jusqu'à nos jours le château de la Reymondie, dans le département de la Corrèze. Elle n'est pas titrée.

La famille de la Filolie a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont péri sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de Boysseulh 1590, de Marquessac 1618, d'Almais 1643, de Salignac-Fénelon, de Fontanges 1730, 1797, de Lasteyrie du Saillant, etc.

Une famille de la Filolie, vraisemblablement distincte de celle dont il vient d'être parlé, a longtemps résidé à Thiviers, en Périgord. Elle avait pour nom patronymique celui de Martin, tombé en désuétude au XVIe siècle.

FIMARÇON (de Preissac d'Esclignac de). Voyez : PREISSAC D'ESCLIGNAC (DE).

FINANCE de ROSAY, de CLAIRBOIS et de VALCOURT (de). Armes : *d'azur à trois cloches tympannées d'argent,* 2 et 1. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FINANCE, originaire de l'Argonne, est une des plus anciennes familles de gentilshommes verriers de sa région.

M. d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome III de son *Armorial de la noblesse de France.* On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au cours du XVIIIe siècle pour être admis à l'Ecole militaire ou à la maison de Saint-Cyr.

La famille de Finance a pour premier auteur connu un Jean de Finance qui était en 1418 homme d'armes de la compagnie du sire de Vaudemont, qui obtint en 1425 d'importantes concessions du seigneur de Vauxvillers (Haute-Saône) et qui est porté dans un acte de 1456 comme noble tenant fief et relevant du seigneur de Vauxvillers. Jacob Finance fut autorisé en 1492, par lettres patentes du duc de Lorraine, à exercer la profession de verrier et à jouir des avantages et privilèges qui y étaient attachés ; il possédait dans la forêt de Darney l'importante verrerie de Brisécuelle.

La filiation suivie remonte à Gérard de Finance dont la femme, Jeanne, est nommée dans un acte du 15 février 1553 et dont les fils furent autorisés en 1555 à posséder une verrerie et furent inscrits en 1577 dans le registre de la recherche des nobles de Lorraine et Barrois dressé par Didier Richer, poursuivant d'armes du duc Charles III. Deux de ces fils, Sébastien et Gérard, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'auteur de la branche aînée, Sébastien de Finance, laissa d'une alliance inconnue un fils, Elie, qui épousa vers 1570 Félice de Bigot. Deux des petits-fils de celui-ci, Jacques et Thierry de Finance, furent les auteurs de deux grands rameaux qui vinrent dans la première moitié du XVIIe siècle s'établir en Nivernais, puis en Bourbonnais, et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 21 décembre 1667, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny.

Jacques de Finance, auteur du premier rameau, épousa d'abord Esther Jacob, puis, le 12 avril 1622, Claudine de Finance, sa cousine. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Adam, né du premier lit en 1621 à Antigny, en Lorraine, qui continua la lignée ; 2° Jean-Claude, né du second lit, domicilié à la Verrerie de Francougney, en Lorraine, marié le 27 juillet 1689 à sa cousine, Elisabeth de Finance, dont la descendance, demeurée lorraine, s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jean-Claude, propriétaire de la verrerie de Clercy. Adam de Finance, né en 1621, vint se fixer en Nivernais auprès de son oncle, Thierry, auteur du rameau cadet, y épousa Jeanne d'Hennezel par contrat passé le 18 octobre 1653 devant notaire au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier et alla dans la suite fonder en Bourbonnais la verrerie de Saint-Nicolas. Son fils, Joseph de Finance, Sgr des Espiards, né en 1661, fonda dans les dernières années du XVIIe siècle la verrerie de la Varenne. Leur descendance s'éteignit avec Ange-Pierre de Finance du Rosay, né en 1765, marié en 1805 à Mlle Piétresson, et avec leur fille, mariée en 1833 à son cousin, Joseph-Alexandre de Finance de Clairbois.

Thierry de Finance, auteur du second rameau, vint se fixer à la verrerie d'Apponay, dans la paroisse de Remilly, en Nivernais. Son fils, autre Thierry de Finance, demeurant à Apponay, épousa en 1657 Jeanne de Condé. Il en eut deux fils : 1° Jacques de Finance, sieur de Clairbois, marié en 1691 à Françoise de Fradel du Lonzat, dont la descendance s'est très honorablement perpétuée en Bourbonnais jusqu'à nos jours ; 2° François de Finance, marié en 1703 à Juste de Mondor, dont deux filles furent admises à Saint-Cyr en 1733 et dont la descendance s'est éteinte en la personne de son petit-fils, Félix de Finance de Fey, maintenu dans sa noblesse le 26 janvier 1788 par arrêt du Parlement de Dijon. Un représentant de ce rameau, Louis de Finance de Clairbois, né en 1754, vint dans les premières années du XIXe siècle se fixer dans le département de l'Ain où il avait acquis en 1806 la verrerie de Sappey. Il avait épousé à Vienne, en messidor an III, Claudine-Virginie Sallmard dont il eut une nombreuse postérité

L'auteur de la branche cadette, Gérard de Finance, épousa Cathe-

rine de Taunay. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses descendants, Nicolas-France de Finance, capitaine au service du roi de France, marié en 1756 à Barbe-Marguerite de Baillivy, fit en 1765 et 1774 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de ses deux filles, Marie-Marguerite, née à Hagicourt en 1758, et Elisabeth-Joséphine, née à Charmes-sur-Moselle en 1764, plus tard carmélite. Charles-Louis de Finance, cousin des précédents, né en 1749 à la Challade, près de Verdun, épousa en 1775 Agnès de Julliot. Leur fils, Louis de Finance de Valcourt, né en 1788 à la Harazée, près de Sainte-Menehould, directeur des postes à Albi, se fixa à Toulouse après le mariage qu'il contracta dans cette ville avec Mlle Rouch. Il laissa plusieurs fils dont le plus jeune, Philippe de Finance, né en 1827, marié à Toulouse en 1854 à Mlle de Falguière, en a eu plusieurs enfants.

M. de Finance de Clairbois fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais. Charles-Joseph de Finance d'Arzilmont, Sgr de Marcy et de Tignecourt, et Léopold de Finance, Sgr en partie de Lichecourt, prirent part cette même année à celles du bailliage de la Marche, en Lorraine. François et Charles de Finance et Gabriel de Finance de Launois prirent part à celles tenues à Clermont-en-Argonne.

La famille de Finance a fourni des gentilshommes verriers, de nombreux officiers, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Hennezel 1653, du Houx 1705, 1777, de Dorlodot 1765, de Baillivy 1756, de Trochereau 1866, Préveraud vers 1760, Kirgener de Planta 1908, de Bigot, d'Orléans du Tremblay, de Vathaire 1741, de Condé, de Fradel 1691, de la Roche-Poncié 1836, du Louvat de Champolon 1825, Carra de Rochemure 1839, de Brossard, de Cantalause, d'Assier de Tanus, de Falguière 1854, de Valence de Minardière 1901, etc.

FINART d'ALLONVILLE. Armes : *d'argent à deux fasces de sable.*

Famille de haute bourgeoisie.

Le général comte d'Allonville, sénateur, décédé sans postérité en 1867, avait épousé Elisa-Rosine Finart, également décédée en 1867. Il adopta un neveu de celle-ci, Armand Finart, sous-lieutenant, qui fut dès lors connu sous le titre de vicomte, puis sous celui de comte, d'Allonville.

Il a été en son lieu consacré une notice à la maison d'Allonville, une des plus considérables de l'ancienne noblesse de la Beauce.

FINFE (de). Armes : *d'argent* (aliàs *d'or*) *à une croix de gueules can-*

tonnée de quatre têtes de more de sable, tortillées du champ. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux ours.*

La famille DE FINFE appartient à la noblesse de Champagne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres ; on en trouvera particulièrement une généalogie dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Champagne* de Lainé, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, etc.

La famille de Finfe est originaire du Vermandois. Elle revendique pour premier auteur connu un Alexandre de Finfe qui en 1470 servait dans les compagnies d'ordonnances en qualité d'homme d'armes.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, François de Finfe, Sgr de la Grangette, marié le 21 octobre 1641 à Ursule de Saint-Vincent, produisit les titres justificatifs de sa noblesse devant M. de Caumartin, intendant de Champagne. Ces titres établissaient qu'il était fils de Jean de Finfe, marié le 3 janvier 1601 à Jeanne de Savigny, petit-fils de Jacques de Finfe, marié le 18 septembre 1547 à Hélène de Villelongue, et arrière-petit-fils de Jean de Finfe, marié à Agnès de Fleury, qui est mentionné dans un acte du 12 septembre 1535. Mais M. de Caumartin n'accepta pas cette production et, par jugement de juillet 1667, condamna François de Finfe à l'amende comme usurpateur de noblesse et le taxa à 15 livres de taille. M. de Finfe s'adressa alors au Conseil d'Etat. Il en obtint, paraît-il, le 20 octobre 1672, un arrêt qui le relevait de la condamnation prononcée par M. de Caumartin et qui le maintenait dans sa noblesse. Claude de Finfe, écuyer, mousquetaire de la garde du Roi, fut maintenu dans sa noblesse, le 2 novembre 1752, par jugement de M. de Barberie, intendant de Champagne. Fort de ce jugement, Pierre de Finfe, baptisé en 1732, marié, le 21 novembre 1758, à Marie-Françoise de Chartognes, sollicita en 1777 l'admission de son fils parmi les pages de la Petite Ecurie. On peut voir dans les *Carrés d'Hozier* que d'Hozier, chargé de vérifier les preuves de noblesse de ce jeune homme, refusa son certificat et déclara que les actes de 1535 et 1547 mentionnés plus haut étaient *horribles et on ne peut plus mal contrefaits.* Deux ans plus tard, en 1779, la famille de Finfe demanda le dépôt aux Archives d'un arrêt de maintenue de noblesse qu'elle prétendait avoir obtenu du Conseil d'Etat en 1672. Chérin, chargé d'examiner sa requête, écrivait, le 19 mars 1779, au ministre Amelot la lettre suivante :

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous envoyer la requête de M. de Finfe et la pièce en parchemin qu'il qualifie d'expédition originale d'un arrêt du Con-

seil du 20 octobre 1672 portant maintenue de François de Finfe, l'un de ses aïeux, en sa noblesse et dont il demande le dépôt aux Archives du Louvre pour y tenir lieu de minute. Cette pièce porte au premier aspect des caractères marqués de suspicion. L'examen l'a fortifié et la signature de M. de Guénégaud achève de déterminer le jugement qu'on doit en porter puisque M. de Guénégaud n'était que secrétaire d'Etat dès avant le 18 février 1669 que M. Colbert fut reçu à sa place. Je vois d'ailleurs, Monseigneur, par les registres du Cabinet de l'Ordre que, lors de la recherche de la noblesse de Champagne par M. de Caumartin en 1666 et années suivantes, il y eut une inscription de faux contre deux des plus anciens titres de cette famille et que, ces titres ôtés de la production, sa preuve n'était plus conforme aux édits et déclarations sur la noblesse. Ainsi la demande de M. de Finfe n'est nullement fondée. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHÉRIN.

M. de Finfe prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

La famille de Finfe a fourni des officiers, un conseiller à la Cour des comptes, décédé en 1867, un zouave pontifical (Louis-Auguste, connu sous le titre de baron de Finfe, né à Saint-Omer en 1850), etc.

Son chef, Achille-Max, connu sous le titre de baron de Finfe de Saint-Pierremont, a épousé en 1901 Mlle de Cacqueray-Valolive.

Principales alliances : de Dorlodot, de Ponsort 1849, de Griffon, de Cugnon, Duparge 1803, de Cacqueray-Valolive, etc.

FINIELS (de). Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 et portées par les représentants actuels) : *d'azur à trois cloches renversées d'argent, bataillées de sable, posées* 2 *et* 1. — Aliàs (armes portées par le capitoul) : *d'azur à un renard passant d'argent ; au chef de gueules chargé de cinq yeux ouverts au naturel.* — Aliàs (d'après le *Nobiliaire toulousain* de Brémond) : *d'azur à neuf yeux ouverts d'argent,* 3, 3, 3. — Couronne : *de Baron.*

La famille DE FINIELS appartient à l'aristocratie toulousaine.

On en trouvera une généalogie dans le tome III (première partie) de la *France moderne* de M. Villain.

La famille de Finiels est originaire du Rouergue. Etienne de Finiels était procureur du Roi en l'élection de Milhau quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut nommé, par lettres du 1er janvier 1700, conseiller honoraire de la sénéchaussée et siège présidial de Villefranche-de-Rouergue. Etienne de Finiels, Sgr de Bonrepeaux et de Goudourville, que l'on croit avoir été son fils, fut nommé,

le 23 septembre 1706, président au présidial de Toulouse, puis, le 24 février 1720, maître général des forêts, ponts et passages. Il fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1712 et 1722. Il avait épousé en 1714 d'Anne d'Aure de Lias. Leur fils, Pierre-Etienne de Finiels, Sgr de Bonrepeaux et de Goudourville, baptisé le 20 janvier 1715, eut pour parrain son parent, Pierre Finiels, avocat, ancien procureur du Roi en l'élection de Milhau, demeurant au Vigan. Il fut dans la suite président au présidial de Toulouse, maître général des ponts et contrôleur des gabelles, épousa Mlle Cazard de Filzac, fille d'un président en l'élection de Cahors, et mourut en 1774. Il fut père d'Etienne-Dieudonné de Finiels, marié à Mlle de Las de Valinde, qui prit part en 1789, à cause de sa seigneurie de Bonrepeaux, aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Etienne de Finiels, décédé en 1901, avait épousé en 1885 Mlle de Lagarrigue. Il en a laissé un fils, Edouard, connu sous le titre de baron de Finiels de Bonrepeaux, né en 1891, marié en 1920 à Mlle de Fournas de Labrosse.

Principales alliances : d'Aure de Lias, de Colomiés, de Bastard de la Fitte 1780, de la Fitte de Pelleport, de Lagarrigue, de la Tour d'Auzilis, de Fournas de la Brosse, de Seyssel 1921, etc.

FINOT-PRÉVOST, ou de PRÉVOST. Armes concédées en 1825 au général de Prévost : *de sinople à un sabre courbé d'or, posé en bande.*

M. Finot, notaire à Versailles, gendre du général de Prévost, demanda le 27 avril 1877 pour son fils mineur, Louis-Charles Finot, né à Versailles le 26 janvier 1860, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Prévost. Louis-Charles Finot fut autorisé, par décret du 13 septembre de la même année, à joindre à son nom celui de : Prévost et à s'appeler Finot-Prévost (*sic*, sans particule).

Antoine-Constantin Prévost, puis de Prévost, né le 17 juillet 1788 à Lieuvillers (Oise), était filsde Jean-Jacques-Hubert Prévost, maître en chirurgie. Il entra dans l'armée, fut nommé colonel de chasseurs en 1832, maréchal de camp en 1840, général de division en 1848, grand-officier de la Légion d'honneur, fut appelé au Sénat en 1854 et mourut à Jouy-en Josas le 20 août 1857 sans laisser de postérité masculine de trois mariages successifs. Il avait été anobli, le 22 janvier 1825, par lettres patentes du roi Charles X et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries.

FINOT. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une rose d'argent ; au 2 échiqueté de gueules et d'or,* qui est des barons tirés du Conseil d'Etat ; *au 4 de gueules à un chevron d'or surmonté de deux étoiles d'argent.*

La famille Finot appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie de Dijon, en Bourgogne.

Monsieur Antoine Finot, procureur à la Cour, échevin de Dijon, épousa vers 1748 Marguerite Déchaux. Leur fils, Antoine-Bernard Finot, né à Dijon le 2 décembre 1750, fut pourvu, le 31 décembre 1775, de l'office de procureur postulant au bailliage, chancellerie et siège présidial de Dijon. Il fut sous le Premier Empire trésorier payeur général, puis référendaire à la Cour des comptes, fut député de l'Yonne en 1813, puis député du Mont-Blanc à la Chambre introuvable, en 1815, et mourut dans sa ville natale en 1818. Il avait épousé Mlle Lejéas, sœur de l'évêque de Liége et du comte Lejéas, qui fut sénateur sous le Premier Empire ; il en eut plusieurs enfants. Son fils cadet, Antoine-Bernard Finot, auditeur au Conseil d'État en 1809, préfet du Mont-Blanc en 1810, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 mars 1811. Il fut sous la Restauration préfet de la Corrèze, puis de l'Isère, fut élu en 1837 député de la Corrèze et mourut à Paris en 1844. Il avait épousé successivement Mlle Garaud et Mlle Boquin, décédée en 1887. Il eut du premier lit une fille, qui épousa successivement le comte Sala et le baron de Billing, et un fils, Antoine-Adolphe, baron Finot, consul général, qui mourut sans postérité en 1887. Il eut du second lit un autre fils, Jules, baron Finot, sportman bien connu, qui épousa en 1885 Mlle Goulhot de Saint-Germain et qui en eut, outre un fils mort jeune, une fille, Sylviane, mariée en 1904 au comte Édouard de Fitz-James, décédée en 1913.

La famille des barons Finot ne doit pas être confondue avec celle d'Etienne Finot, né en 1748 à Averolles (Yonne), décédé au même lieu en 1828, qui fut député de l'Yonne à la Convention et qui y vota la mort de Louis XVI.

FIRMAS-PÉRIÈS (de). Armes : *parti d'argent à trois points d'hermines de sable*, qui est de Firmas, *et d'argent à trois poiriers arrachés de sinople*, qui est de Périès. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages armés de leurs massues*. — Cri de guerre : Raison. — La branche cadette portait : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois poiriers arrachés de sinople ; aux 2 et 3 d'or à l'aigle éployée de sable, chappée parti d'azur et de gueules, à une fleur de néflier à cinq feuilles d'or et d'argent de l'un en l'autre*, qui est de Cappel. *Sur le tout : d'argent à trois points d'hermines de sable ; au chef cousu du champ à une fleur de lys d'or*[1].

1. Ce chef aurait été concédé, en même temps que le titre de comte, par ordonnance royale du 30 mars 1816.

La famille de Firmas est fort anciennement connue dans la région des Cévennes, en Languedoc, où elle a possédé de temps immémorial la terre de Périès.

Saint-Allais en a donné une généalogie détaillée dans le tome XIII de son *Nobiliaire universel.*

Il en fait remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, à un Bernard de Firmas qui serait mentionné dans un acte du 2 octobre 1292 avec les qualifications de chevalier et de seigneur de Périès. Guillaume de Firmas, Sgr de Périès, dont il fait avec assez peu de vraisemblance l'arrière-petit-fils du précédent, fit son testament le 2 avril 1498. Il mentionna dans cet acte sa femme, Elisabeth de Boreli, alors décédée, ses père et mère, Hubert, décédé le jour de Saint André 1420, et dame de la Fare, ses grand-père et grand-mère, Guillaume de Firmas, décédé la veille de la Saint Barthélémy 1394, et Henriette de Budos, et enfin son fils, Antoine. Celui-ci, sur lequel on ne sait à peu près rien, aurait épousé Delphine de Ribeirol. Il aurait été père de noble Bernard de Firmas, Sgr de Périès, qui épousa, le 10 avril 1548, Anne Gervais des Estiennes, et grand-père d'André de Firmas, Sgr de Périès, né posthume le 29 décembre 1578, décédé le 3 décembre 1613, qui épousa, le 4 septembre 1599, Isabeau de Sollier et qui continua la lignée.

On ne voit pas que les représentants de la famille de Firmas aient habituellement porté aux XVIe et XVIIe siècles la qualification d'écuyer qui était seule significative de noblesse en Languedoc. On ne voit pas non plus qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Noble Abel de Firmas, Sgr de Périès, était dans les dernières années du XVIIe siècle premier consul maire d'Alais. Il eut pour successeur dans ces fonctions son fils, Pierre-Antoine de Firmas, Sgr de Périès, marié le 25 décembre 1704 à Marthe Daniel de Saint-Pravy, décédé dès 1711. Les deux fils de celui-ci, Louis, né en 1707, marié à Louise du Cairon, et Charles, né en 1711, marié en 1769 à Mlle de la Condamine, décédé à Alais en 1773, furent les auteurs de deux rameaux.

Le chef du premier rameau, Jean-Louis de Firmas, Sgr de Périès, né en 1750, ancien officier d'infanterie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Mais on trouve qu'au cours de cette même année il signa une lettre adressée au Roi par les membres du Tiers-État des États du Languedoc possesseurs de bien nobles. Il fut maire d'Alais pendant 27 ans. Il avait épousé en 1776 Mlle de la Condamine, veuve de son oncle Charles de Firmas, dont il n'eut qu'une fille, Mme d'Hombres. Il se remaria en 1789 à Mme Fraissainet,

née Catherine de Brest, et en eut un fils, Paul-Louis, chevalier de Firmas-Périès, né en 1796, qui continua la lignée.

Le second rameau eut pour dernier représentant Armand-Daniel de Firmas-Périès, né en 1770, lieutenant général des armées du Roi en 1819, qui reçut le titre de comte par ordonnance du roi Louis XVIII du 30 mars 1816. M. de Firmas-Périès avait contracté pendant l'émigration une très brillante alliance. Il avait épousé à Waldsée en 1799 Marie-Joséphine, comtesse de Waldbourg-Wolfegg et Waldsee, veuve du comte de Lentrum-Ertingen et issue d'une des plus illustres maisons d'Allemagne, dont il n'eut pas d'enfants. Après sa mort son titre de comte fut relevé par le chef du premier rameau.

FIRMIN-DIDOT. Voyez : Didot, aujourd'hui Firmin-Didot[1].

FIRMONT (Montagne de). Voyez : Montagne de Firmont.

FIRMY (de Balsac-). Voyez : Balsac-Firmy (de).

FISCHER de DICOURT. Armes : *de sable à trois poissons entrelacés d'argent.*

La famille Fischer de Dicourt, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'aristocratie messine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel.

Elle était originaire du Wurtemberg et obtint en 1745 des lettres de naturalisation.

Un de ses représentants, Christian Fischer, célèbre partisan, se signala par son intrépidité pendant la guerre de Sept ans. Jean-Népomucène Fischer, marié à Marie-Agnès Langhant, était vers le milieu du XVIIIe siècle greffier en chef au criminel de la ville de Strasbourg ; son fils, Henri-Georges Fischer de Dicourt, mourut à Metz à l'âge de 22 ans le 8 février 1782. Thomas-Frédéric Fischer, Sgr de Boncourt, Bourvaux, Dicourt, etc., major de cavalerie de l'ancien régiment de son nom, chevalier de Saint-Louis, épousa vers 1750 Marie-Françoise, baronne de Watronville. Leur fils, Pierre-Alexandre-Chrétien Fischer de Dicourt, né en 1755, fut reçu le 3 juillet 1780 président au bureau des finances de Metz ; il était en 1790 commandant en second de la garde nationale de Metz. Il épousa dans cette ville en 1779 Anne-Eléonor de la Chèze, fille d'un colonel du génie et petite-fille d'un président au présidial d'Agen. Il en laissa une fille,

1. Un décret du 25 février 1888 a autorisé M. Joseph-Maurice Didot, imprimeur éditeur, à substituer à son nom celui de : Firmin-Didot.

Mme de Wendel, décédée à Metz en 1872, et un fils, Jean-Emmanuel-Laurent Fischer de Dicourt, né à Metz en 1782. Celui-ci épousa Françoise-Angélique Bourdelois. Il en eut deux fils, qui moururent sans alliance, et une fille, qui épousa vers 1840 le général de Vassoigne.

FISCHER de CHEVRIERS. Armes inconnues.

M. Philippe Fischer, né à Paris le 6 juillet 1856, fut honoré du titre héréditaire de comte romain par bref pontifical de novembre 1876 à l'occasion de son mariage avec Mlle de Persigny, fille aînée du duc de Persigny. Il fut dès lors connu sous le titre de comte de Chevriers. Il demanda vainement, le 31 août 1877, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Charvin de Chevriers. Etant resté veuf sans enfants, il se remaria en 1891 à Mlle Lucie du Vidal de Montferrier, petite-fille de M. Villemain, de l'Académie française. Il a laissé de cette seconde union un fils et une fille mariée en 1919 à M. Dufour d'Astafort.

Il existe en France plusieurs autres familles notables du nom de Fischer. Le représentant d'une de ces familles, Jean-Louis-Etienne Fischer, né à Brest, demeurant à Périgueux, demanda vainement, le 17 février 1869, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de l'Indorf qu'avaient porté ses ascendants.

FISSON-JAUBERT d'AUBRY de PUYMORIN. Armes de la famille d'Aubry de Puymorin : *fascé d'or et de gueules de huit pièces.*

La famille Fisson-Jaubert appartient à la haute bourgeoisie du Bordelais.

Un de ses représentants, Jean-Louis Fisson-Jaubert, né le 5 septembre 1752 à Cadillac (Gironde), exerçait dans son bourg natal la profession de médecin quand il fut élu député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Bordeaux aux Etats généraux de 1789. Il joua dans cette assemblée un rôle très effacé.

Dans la première moitié du XIXe siècle la famille Fisson-Jaubert joignit à son nom celui de la famille d'Aubry de Puymorin qui venait de s'éteindre. Charles-Lowenski Fisson-Jaubert d'Aubry de Puymorin, né à Coutras en 1832, décédé en 1910, fut promu en 1888 au grade de général de brigade.

Principales alliances : d'Aubry de Puymorin, Beaulieu de Rauzan, de Boussac 1901, d'Espaignol, etc.

La famille d'Aubry de Puymorin, dont le nom a été relevé par la famille Fisson-Jaubert, était comme elle originaire du bourg de Cadillac, en Bordelais, où elle était fort anciennement connue. Une

généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin en fait remonter la filiation à un noble homme Geoffroy Daubry, écuyer, serviteur de Gaston de Foix, comte de Candale, captal de Buch, qui est nommé avec sa femme, Madeleine Rondeau, dans un acte faux du dernier juillet 1510. Le fils des précédents, noble Géraud d'Aubry, écuyer, capitaine d'une compagnie au régiment de Sarlabous, se qualifie ainsi dans un testament faux qu'il aurait fait à Cadillac le 15 août 1558 et dans lequel il nomme sa femme, Jeanne d'Aringer. Il fut père de monsieur maître François Aubryn, écuyer, conseiller du Roi et magistrat présidial en Guyenne, qui épousa Françoise Danoyer, et grand-père de Géraud Aubryn, écuyer, sieur de Labatel, qui épousa à Bordeaux, le 18 février 1622, Marie Bacon, fille du seigneur de Puymorin. Ce Géraud Aubry, ou Aubryn, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 17 mars 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, avec ses deux fils, Jean, sieur de Saint-Maurice, marié en 1660 à Jeanne de Cosson, et Louis, Sgr d'Uch, marié en 1663 à Maria Laynier. D'après la généalogie mentionnée plus haut la famille Aubry aurait interjeté appel de cette condamnation et aurait obtenu, le 26 mai 1668, un arrêt de maintenue de noblesse de M. de Nort, subdélégué de Pellot. Chérin fait observer que cet arrêt ne se trouve pas dans les registres de la recherche de la noblesse de Guienne et doit donc être considéré comme très suspect. Les deux fils de Géraud Aubry furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau cadet paraît avoir eu pour derniers représentants Jean d'Aubry d'Uch, né en 1729, marié en 1761 à sa cousine, Jeanne d'Aubry de Puymorin, et leur fils Pierre, né en 1763.

L'auteur du premier rameau, Jean, fut père de Jean-Jacques d'Aubry, Sgr de Labatut, né le 24 juin 1664, qui épousa, le 29 janvier 1693, sa cousine Françoise Bacon, héritière de la seigneurie de Puymorin, et grand-père de Jacques d'Aubry, sieur de la maison noble de Labatut, à Gabarnac, et de Puymorin, né le 18 septembre 1700, qui épousa le 7 juin 1727 Marie Pascal. Ce dernier fut déchargé du droit de franc-fief, le 20 mai 1745, par jugement de M. de Tourny, intendant de Bordeaux, mais fut condamné à payer la taille par arrêt de la Cour des aides du 8 mai 1754. Son fils, Jean d'Aubry de Puymorin, marié au Tourne le 6 mai 1762 à Anne-Louise de Tapol, fut condamné à payer le droit de franc-fief par arrêt du Conseil d'Etat du 6 octobre 1785. On ne voit pas que la famille d'Aubry de Puymorin ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Guyenne.

Une famille de Fisson, distincte de la famille Fisson-Jaubert, avait appartenu à la noblesse du Bordelais. Elle portait pour armes :

d'azur à l'aigle d'or, le vol étendu, regardant un soleil d'or mouvant de l'angle dextre du chef de l'écu. Elle obtint en 1702 des lettres de confirmation de noblesse et s'éteignit antérieurement à la Révolution.

FISSON du MONTET (de Landrian de). Voyez : LANDRIAN (DE).

FISSON (de), en Lorraine. Armes : *d'argent à une bande vivrée de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* —Supports : *un lion en barroque et un sauvage appuyé sur sa massue.* — Cimier : *une corbeille de fleurs.* — Devise : IN VARIIS NON VARIUS.

La famille DE FISSON, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Lorraine.

Elle avait pour auteur Collignon Fisson, châtelain de Koeurs, qui fut anobli, le 5 avril 1467, par lettres patentes du duc de Lorraine. Christophe Fisson, demeurant à Trognon, fut confirmé dans sa noblesse et autorisé à se qualifier écuyer par lettres patentes du duc de Lorraine du 30 octobre 1625 après avoir justifié sa descendance de Collignon Fisson, anobli en 1467.

Antoine de Fisson, chevalier, né en 1680, fils de Claude, Sgr du Montet, en la paroisse de Vandœuvre, près de Nancy, et d'Anne-Thérèse Fournier, décédé en 1763, fut conseiller, puis, en 1755, président à mortier au Parlement de Nancy et conseiller d'Etat. Il avait épousé successivement Marthe-Madeleine Philbert, décédée en 1746, et Marie-Françoise de Koeler. Jean-Ferdinand de Fisson, né de cette seconde union à Nancy en 1748, fut connu sous le titre de baron du Montet. Il épousa en 1768 Mlle de Landrian, fut nommé en 1771 conseiller et en 1788 président à mortier au Parlement de Nancy, émigra en Autriche à l'époque de la Révolution, reçut de l'Empereur le titre de chambellan et mourut à Vienne en 1811. Un de ses fils, Antoine-François-Joseph, baron de Fisson du Montet, né à Nancy en 1775, chambellan de l'empereur d'Autriche, mourut dans sa ville natale en 1841 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté à Vienne en 1810 avec Mlle de la Boutetière de Saint-Mars ; mais il adopta son neveu, René, comte de Landrian, dont la descendance se trouve ainsi en possession régulière du nom de Fisson du Montet. Par rescrit du 19 décembre 1837 l'empereur d'Autriche substitua le comte René de Landrian au titre de baron des Etats d'Autriche que possédait son père adoptif.

Une branche collatérale de la famille de Fisson se perpétua à Evres (Meuse) jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle eut pour derniers représentants M. Onésime de Fisson, qui épousa Mlle de Biotière, et leurs deux enfants : 1° Louis, décédé sans avoir

été marié ; 2° Elisabeth, religieuse, décédée à Epinal vers 1880.

Jean-Louis de Fisson prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. Le baron de Fisson du Montet, conseiller au Parlement, prit part cette même année, à cause de son fief du Montet, à celles tenues à Nancy.

La famille de Fisson avait fourni des magistrats et des officiers distingués.

FITE de PELLEPORT (de la). Armes : *d'azur à un lion d'or, couronné d'argent, armé et lampassé de gueules ; à la bordure d'or chargée de onze merlettes affrontées de sable.* — Couronne : *de Marquis cintrée de sept merlettes en orle et une soutenant celle du milieu.* — Cimier : *un lion.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : FIXUM ANIMO SEDET. — Cri de guerre : LA FITE !

La famille DE LA FITE DE PELLEPORT appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Gascogne. Elle paraît avoir eu pour berceau une seigneurie de son nom, située dans l'arrondissement actuel de Saint-Gaudens. Elle possédait dès le XIIIe siècle la seigneurie de Pélaporc, aujourd'hui Pelleport, située près de Toulouse, dans le canton actuel de Cadours.

Elle ne doit pas être confondue avec un certain nombre de familles de la Fitte, ou de Laffitte, qui ont appartenu à la noblesse de la même région et dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On en trouvera des généalogies, ou des tableaux généalogiques, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les *Dossiers bleus*, dans le tome III de la *France moderne* (seconde partie) de M. Villain, dans la *Descendance de Dominique Richard de Clevant*, le bel ouvrage publié par son chef en 1913, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne-Gédéon de la Fite de Pelleport, né en 1745, fit sous Louis XV pour être admis à l'Ecole militaire.

La famille de Pelleport-Burète, actuellement existante, croit être une branche de la famille de la Fite de Pelleport qui se serait détachée de la souche à une époque très roculée et, en tout cas, inconnue et qui pendant plusieurs générations aurait perdu sa noblesse par dérogeance.

On trouve qu'un Arnaud-Guillaume de la Fite, chevalier, se croisa avant 1175, qu'un Raymond de la Fite, chevalier, se croisa en 1198 et qu'un Bertrand de la Fite, chevalier du Temple, se croisa en 1213.

Les travaux mentionnés plus haut, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse rendus sous Louis XIV, font remonter la filiation au mois de décembre 1275, date à laquelle Pierre de la Fite,

damoiseau, haut justicier de Pélaporc, au ressort de Toulouse, accorda, par acte passé devant notaire à Toulouse, une charte de coutume et de franchise aux habitants de Pélaporc. Pierre de la Fite eut d'une alliance inconnue deux fils, Gérard et Gaillard de la Fite, damoiseaux, Cosgrs de Pelleporc, qui partagèrent sa succession par acte du 3 mai 1295. Le second de ceux-ci, Gaillard, épousa Marquise de Baulac par contrat du 1er avril 1306. Il fut père de Jean de la Fite, damoiseau, Cosgr de Pelleport, marié successivement à Honorée de Caylus, à Gérarde de Saubale, veuve de Gaillard d'Astarac, et, enfin, à Cécile, ou Cécélie, de Folquier, qui fit en 1371 son testament en faveur de son fils du premier lit, Fortanier. On ignore le nom de la femme de celui-ci. On lui attribue pour fils, malgré l'éloignement des dates, un Bernard de la Fite, Cosgr de Pelleport, en Lomagne, qui épousa Marguerite de Rouffiac par contrat passé le 18 juin 1464 à Montaut, au diocèse d'Auch, qui testa en 1498 et à partir duquel la filiation est très nettement établie. Bernard de la Fite eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de la Fite, Sgr de Pelleport, décédé avant lui, qui épousa, à une date inconnue, Galiane de l'Isle-Jourdain et qui continua la ligne directe ; 2° Bernard, Sgr d'Escaudamac, dans l'arrondissement actuel de Castelsarrasin, qui épousa Marguerite de Dieupentale et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Escaudamac, maintenue dans sa noblesse, le 9 novembre 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 16 janvier 1698, par jugement de Sanson, intendant de Montauban, et éteinte au XVIIIe siècle. Odet de la Fite, Cosgr de Pelleport, fils de Jean et de Galiane de l'Isle-Jourdain, était en 1534 capitaine d'une bande de mille hommes de la Légion du Languedoc et en 1544 maréchal des logis de la compagnie de 50 lances du maréchal de Montpezat. Il épousa Belhette de Verduzan et en eut, entre autres enfants, deux fils, Balthazar, Sgr de Pelleport, marié le 15 octobre 1555 à Jeanne de Tanes, et Pierre, Sgr de Gourdas, près de Castelsarrasin, marié en 1562 à Marie de Pechpody, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette est aujourd'hui éteinte. Son chef, Louis de la Fite, Sgr de Gourdas, fut maintenu dans sa noblesse, le 23 juin 1667, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il épousa l'année suivante Anne de Rollet et en eut un fils, Annet de la Fite, Sgr de Gourdas, né en 1670, marié en 1698 à Marie de Charrue, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 30 janvier 1698, sur preuves remontant à 1275, par jugement de l'intendant Sanson. Gilles-Marguerite de la Fite de Pelleport, petit-fils d'Annet, épousa en 1742 Louise-Lucrèce de Lasserre. Il en eut, entre

autres enfants, deux fils : 1° Jean-Tristan, connu sous le titre de comte de la Fite-Pelleport, né en 1750, marié en 1803 à Mlle de Rochemonteix, dont les deux fils moururent sans postérité et dont la fille épousa en 1829 le comte de Villèle, fils du ministre ; 2° Joseph-René de la Fite de Pelleport, né à Rabastens en 1756, marié en 1795 à sa cousine, Mlle de Lasserre, dont les cinq fils moururent sans postérité et dont la fille épousa le baron de Foulquier.

La branche aînée subsiste. Son chef, Jean-François de la Fite, chevalier, Sgr de Pelleport, baptisé en 1570, gentilhomme ordinaire de la reine Marguerite, mestre de camp du régiment de Pelleport-infanterie, épousa successivement Marie de Belleforest, Suzanne Séguier et enfin, en 1629, Isabeau de Baron. Il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jean, né du premier lit, qui continua la lignée ; 2° Jean-Paul, également né du premier lit, maréchal de camp en 1688, dont le fils unique périt au combat de Leuze, en 1671, sans avoir été marié ; 3° Pierre, Sgr de Goussaincourt, né du troisième lit, brigadier des armées du Roi, dont la fille épousa en 1702 le marquis de Choiseul-Lanques ; 4° autre Pierre, demeuré en Guienne, dont la descendance paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. L'aîné de ces quatre fils, Jean de la Fite, fut connu sous le titre de marquis de Pelleport. Il se fixa en Champagne après le mariage qu'il contracta à Sedan, le 5 septembre 1644, avec Anne Richard de Clevant, fille d'un prévôt de Pont-à-Mousson et propre sœur de la maréchale Fabert. Leur fils, Abraham, marquis de la Fite de Pelleport, lieutenant général des armées du Roi en 1719, épousa à Versailles en 1710 Mlle d'Izarn de Villefort, fille de la sous-gouvernante des Enfants de France. Il avait été maintenu dans sa noblesse, le 21 mars 1670, avec son oncle Pierre, Sgr de Goussaincourt, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir justifié sa filiation depuis 1275. Il fut père de Gabriel-René, marquis de la Fite de Pelleport, gentilhomme ordinaire de la chambre du comte d'Artois, décédé à Versailles en 1783, qui épousa à Stenay en 1753 Marie-Catherine de Chabrignac (aliàs de Geoffre de Chabrignac) de Condé, et grand-père d'Anne-Gédéon de la Fite, marquis de Pelleport, né à Stenay en 1754, décédé à Liège en 1807, qui fit pour être admis à l'Ecole militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Ce dernier fut un pamphlétaire célèbre et joua un certain rôle à l'époque de la Révolution ; il eut deux fils, qui moururent sans postérité, et une fille, décédée en 1847, qui fut la seconde femme de l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre. Son frère, Louis-Joseph de la Fite, marquis de Pelleport, né à Stenay en 1757, épousa en Courlande, où il était prisonnier de guerre, Dorothée-Bagdanowna Wartmann, née

en 1789, décédée à Orel en 1859. Il demeura fixé en Russie après sa libération et y mourut en 1836. Il laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Eugène, marquis de la Fitte-Pelleport, né en 1815, décédé sans postérité à Moscou le 17 juillet 1901, se fit naturaliser russe. Le puîné, Wladimir, littérateur, décédé en 1870, épousa le 20 août 1853 Marguerite Mac-Kechney. Il fut père de Wladimir de la Fite, marquis de Pelleport, né en 1856, auteur de la *Descendance de Dominique Richard de Clevant*, marié en 1887 à Mlle de Ruffi de Pontevès-Gévaudan, qui malgré ses 58 ans s'engagea en 1914 dans l'armée française et fut glorieusement tué à l'ennemi. Le marquis de la Fite-Pelleport laissait un fils, Pierre, aujourd'hui marquis de Pelleport, qui a épousé en 1914 Mlle Fayard.

La famille de la Fite de Pelleport a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de grand mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chanoinesses de chapitres nobles, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel, etc.

Principales alliances : d'Astarac 1357, de Dieupentale 1376, d'Arpajon 1488, de la Tour de Saint-Paulet, de Clarac 1566, de Verduzan, de Gauléjac 1599, de Gramont 1577, Séguier, de Gouy, Richard de Clevant, d'Izarn de Villefort, Bernardin de Saint-Pierre, Dupont de Nemours 1794, de Ruffi de Pontevès-Gevaudan 1687, de Chastenoy, de Goussaincourt 1661, de Choiseul-Lanques, d'Arnoult de Fontenay 1725, de Lautrec 1594, d'Arailh, de Chalvet de Rochemonteix 1803, de Villèle 1829, de Luppé 1574, de Bazon 1602, etc.

FITE, ou FITTE, de MONTAGUT (de la), en Gascogne. Armes : *parti : au 1 d'azur à une montagne de six coupeaux d'argent, surmontée d'un croissant de même*, qui est de la Fite ; *aux 2 et 3 d'azur à une tour d'or*, qui est de Montagut. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE LA FITE, OU DE LA FITTE, DE MONTAGUT, éteinte de nos jours, appartenait à l'ancienne noblesse de Gascogne. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de la Fite, située à cinq kilomètres de Mirande. Ce n'est que tout récemment que l'on a voulu en faire une branche, détachée au XIVe siècle, de la famille de la Fite de Pelleport à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Les preuves de noblesse faites en 1787 au Cabinet des Ordres du Roi pour l'obtention des honneurs de la Cour font remonter la filiation à Pierre de la Fite, damoiseau, Sgr de la Fite, en Astarac, et d'Arcamont, en Haut-Armagnac, qui passa un contrat de vente en

1370 conjointement avec sa femme, noble Navarre, dame d'Arcamont. De nos jours on a voulu faire de ce gentilhomme un fils cadet, inconnu des généalogistes anciens, de Gaillard de la Fite, damoiseau, Cosgr de Pelleport, marié en 1306 à Marquise de Baulac, qui fut l'auteur de la famille de la Fite de Pelleport. Pierre de la Fite laissa deux fils : 1° Bernard, damoiseau, Sgr d'Arcamont, décédé sans postérité, qui fut témoin en 1393 de l'acte par lequel le comte d'Armagnac concédait des coutumes aux habitants de la Riviére-Basse et de la Devèze ; 2° Manaud, damoiseau, Sgr d'Arcamont, qui épousa successivement Gertrude de Montpezat et Marguerite de la Roche-Fontenilles, dame de la Barthe, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jean de la Fite, Sgr d'Arcamont, marié à Isabelle de Castelbajac, passa en 1499 un contrat de vente. Il laissa deux fils, Philippe-Gaspard, Sgr d'Arcamont, marié le 29 juillet 1511 à Isabelle de Gontaut, et François, Sgr de la Barthe, marié à Galiane de Pardaillan, qui furent les auteurs de deux branches. Anne de la Fitte, dernière représentante de la branche aînée, épousa en 1572 Gaspard de Chic et lui porta la seigneurie d'Arcamont dont sa descendance conserva le nom. La branche cadette fut maintenue dans sa noblesse le 1er juin 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et le 22 avril 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Son chef, Christophe de la Fite, Sgr de Belloc, marié en 1676 à Madeleine d'Armau, reçut, le 20 février de cette même année, une importante donation de Madeleine de Montagut, femme de noble Jean de Busca, à charge pour lui relever le nom et les armes de la famille de Montagut. Il fut père d'Antoine de la Fitte de Montagut qui épousa le 3 mai 1699 Louise de Mont et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Antoine-Armand, connu sous le titre de comte de la Fitte de Montagut, fut nommé en 1814 préfet du Gers. Il mourut dès l'année suivante. Il avait épousé en avril 1801 Pauline Rossignol-Descahaut, née à Saint-Domingue. Il en eut trois fils : 1° Louis-Emmanuel, né en 1802, décédé sans postérité ; 2° Anne-Georges, né en 1805, marié à Mlle de Ferragut, dont le fils, Roger, marié à Mlle de Castelmore, n'eut que deux filles, Mmes Duboscq dePeyran et Davernède ; 3° Louis-Paul, page du roi Louis XVIII, décédé dès 1822.

La famille de la Fitte de Montagut avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Montpezat, de la Roche-Fontenilles, de Soréac, de Castelbajac, de Gontaut, de Chic, de Pardaillan, de Batz de Castelmore 1556, de Beaudéan 1579, de Busca 1616, de Fosseriès 1632, d'Armau, de Montesquiou 1670, de Mont, de Médrano 1760, de Ferragut, etc.

FITLER. Armes : *d'azur à un* V (aliàs *à un chevron renversé) d'or, accompagné en chef d'une étoile de même.*

La famille Fitler, de très honorable bourgeoisie, est originaire du canton du Saint-Gall, en Suisse. Elle vint s'établir en Lyonnais dans les premières années du XVIIIe siècle. Jean-Henri Fitler, marchand banquier à Lyon, acquit dans les environs de cette ville, le 10 mai 1725, le fief de la Dargoise que ses descendants conservèrent jusqu'à l'époque de la Révolution et dont ils rendirent hommage en 1731 et 1777. La famille Fitler subsiste à Lyon.

FITREMANN. Armes : *de sable à l'éperon soutenu de deux molettes, le tout d'argent, au comble d'or chargé d'un sabre d'azur en fasce, la pointe à dextre; à la bordure de gueules chargée d'une étoile d'argent.*

Nicolas-Joseph Fitremann, né à Colmar en 1770, maréchal de camp en 1830, décédé en 1841, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 14 septembre 1810 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 12 octobre 1816. Son descendant, M. Fitremann, avoué à Paris, décédé en 1890, fut conseiller général de l'Aisne. Il a laissé une fille mariée à M. Migeon, avoué à Paris.

FITTE, ou LAFFITTE, de LAJOANNENQUE (de la). Voyez : Laffitte de Lajoannenque (de).

FITTE (de la), en Gascogne et en Poitou. Armes : *d'hermines à une croix* (quelquefois *alaisée*) *de gueules.*

La famille de la Fitte, aujourd'hui complètement éteinte, était distincte des familles de la Fite de Pelleport et de la Fite, ou de la Fitte, de Montagut. Elle était comme elles originaire de Gascogne et avait eu pour berceau une seigneurie de son nom située dans la paroisse d'Hers, en Armagnac. Elle vint plus tard se fixer en Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Amable-Geneviève de la Fitte du Courteil fit en 1748 pour être admise à Saint-Cyr.

Bertrand de la Fitte, Sgr dudit lieu, en Armagnac, auquel remonte la filiation, fut tué en 1552 au siège de Metz où il commandait une compagnie de cent hommes d'armes sous les ordres du connétable de Montmorency. Il avait épousé en 1528 Catherine des Rivières-la-Bathe. Il en laissa deux fils, André et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Son fils aîné, André de la Fitte, Sgr dudit lieu, épousa en 1564 Jeanne du Couloumé. Il en eut deux fils : 1° Jean, qui continua la lignée ; 2° Bertrand, maréchal de camp, tué en 1624 au siège de Fontarabie, qui acquit en Poitou la seigneurie du Courteil, dont le fils, Pierre, fut tué à l'ennemi en 1624 et dont la fille épousa en 1632 René de Livenne, Sgr de Verdilles. Jean de la Fitte, Sgr dudit lieu et de la Bartette, gentilhomme ordinaire de la Reine mère, se fit donner le 27 mai 1625 par plusieurs témoins devant Pierre de Puybérac, juge magistrat au Pays de Rivière-Basse, l'attestation que lui, son père et leurs prédécesseurs avaient été de tout temps nobles et exempts d'impositions plébéiennes. Il épousa Catherine Arquier par contrat passé le 22 février 1596 devant notaire à la Peyre, au diocèse d'Auch, et en eut deux fils, Pierre, dont il va être parlé, et Jean, Sgr de la Bartette. Celui-ci fut, croit-on, maréchal de camp ; il fut tué en 1642 au siège de Lérida ; sa veuve, Elisabeth Levesque, qu'il avait épousée à la Rochelle en 1631, fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Pierre de la Fitte, Sgr de Liesta, puis du Courteil, en Poitou, fils aîné de Jean, fut commandant du château de Nantes, puis commandant major à Brisach-en-Brisgaw et mourut en 1677. Il avait épousé d'abord dans l'île d'Oléron, en 1632, Jeanne Marchand, puis à Nantes, en 1658, Marie Burot de Carcouet. Il eut plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 17 mai 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. L'un de ces fils, Pierre de la Fitte, chevalier, Sgr du Courteil et de Liesta, né du second lit, baptisé à Nantes en 1660, épousa en 1679 Jeanne-Marie de Villedon, dont il eut un très grand nombre d'enfants, et continua la lignée. Un de ses arrière-petits-fils, Hilaire-Urbain de la Fitte, né en 1762, décédé sans postérité à Poitiers en 1836, fut maréchal de camp, gouverneur de l'île Bourbon et commandeur de Saint-Louis. Jean-Antoine de la Fitte, frère aîné du précédent, épousa à Saint-Domingue en 1785 Mme Vaudry, née Marie-Anne Dufour. Il en eut un fils, Louis-Théodore de la Fitte, qui paraît être mort sans postérité, dernier représentant de sa famille, et trois filles dont l'aînée, Jeanne-Caroline, née en 1789, mourut à Poitiers en 1858 sans avoir été mariée.

L'auteur de la branche cadette, Jean de la Fitte, épousa Esther de Comminges. Il était commandant en chef pour le Roi dans le marquisat de Saluces quand il fut tué, en 1588, en défendant cette ville contre les troupes du duc de Savoie. Sa descendance paraît s'être éteinte avec ses deux petits-fils, Pierre, Sgr de Nouailhac, décédé à Paris en 1716, et Louis, Sgr de la Salle, brigadier des armées

du Roi en 1693, tué en Catalogne, le 27 mai 1694, à la tête du régiment de la Salle qu'il avait levé à ses frais.

La famille de la Fitte avait fourni un très grand nombre d'officiers de mérite dont beaucoup périrent sur différents champs de bataille. Plusieurs de ces officiers avaient fait au XVIIIe siècle des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : de Comminges, Chabot, de Livenne, Burot de Carcouet, Chevalier de la Frappinière 1655, du Vergyer 1692, Pascault de Poléon 1717, de Villedon, Louveau de la Guigneraie, de Sainte-Hermine 1779, Garnier de Boisgrollier 1717, de Monteynard, de Séverac, Pestalozzi 1754, de la Porte du Theil 1822, etc.

FITTE de SOUCY (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à une branche de myrte d'or ; aux* 2 *et* 3 *de sable plein.* — Aliàs (d'après la généalogie produite pour les honneurs de la Cour) : *fascé et contrefascé d'azur et de sable de quatre pièces, celles d'azur chargées d'une branche de myrte, ou d'olivier, d'or.*

La famille DE FITTE DE SOUCY, éteinte de nos jours, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Haudry de Soucy, encore existante.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus.* On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles-Louis de Fitte de Soucy fit en 1767 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que la famille de Fitte de Soucy fit sous Louis XVI pour obtenir les honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ces preuves, écrivait le 21 juillet 1775 au maréchal du Muy : « On peut dire de la famille de Fitte de Soucy, « en Hurepoix, qu'elle n'est connue que depuis 1562, puisqu'elle n'a « point de titres antérieurs à cette époque. Née dans la finance, elle « passe dans la Chambre des comptes de Paris et de là à la profes- « sion des armes. Ses possessions sont peu considérables. La plu- « part de ses alliances sont avec des famille de robe. Elle a donné « quelques militaires de mérite et a été maintenue dans sa noblesse « par des jugements de faveur... ». Le mémoire du même généalogiste commence en ces termes : « Cette famille a pour auteur Pierre « de Ficte, ou de Fitte, Sgr de Soucy et en partie de Bruyères-le- « Châtel, nommé premier commis de l'épargne en 1552, maître de « la Chambre aux deniers en 1559, trésorier de l'épargne en 1567 « (cette charge était alors ce qu'est aujourd'hui celle de garde du « trésor royal), secrétaire de la chambre du roi Henri III avant 1580, « qualifié d'abord écuyer, puis chevalier, lequel fit l'aveu de la terre

« de Soucy par acte du 25 juillet 1562. Cet acte est le plus ancien « que ses descendants aient produit lors de la recherche de la « noblesse des années 1666 et 1696 soit au Conseil du Roi, soit « devant les commissaires départis. Il mourut au mois de juillet 1587 « avec la réputation d'homme de bien, laissant de Louise de Hacque- « ville, fille de Nicolas, Sgr d'Attichy, avocat au Parlement : « 1° Charles, qui suit ; 2° Paul, Sgr du Parc, en Beauce, lequel forma « une branche dont était chef en 1668 Gédéon, Sgr de Chattonville, « lieutenant de la grande louveterie du Roi, lequel fut déclaré usur- « pateur du titre de noblesse par jugement de M. de Machault, inten- « dant d'Orléans, du 13 mars de cette année, mais y fut maintenu « par arrêt du Conseil du 15 mars de l'année suivante... Charles de « Fitte, premier du nom, Sgr de Soucy, fut pourvu en 1592 d'une « charge de maître des comptes à Paris et fut aussi bailli du « Palais. Il épousa : 1° en 1597 Anne Amelot, fille de Jean, Sgr de « Carnetin, maître des requêtes ; 2° en 1601 Claude Legrand, fille de « Jean, Sgr de Saint-Germain, aussi maître des comptes à Paris. Il « eut de celle-ci Charles II, qui suit... »

Pierre de Fitte, Sgr de Soucy, décédé en 1587, auquel le mémoire de Chérin fait remonter la filiation, fut anobli par ses charges. Il laissa deux fils, Charles, Sgr de Soucy, qui continua la lignée, et Paul, Sgr du Parc, en Beauce, marié à Marguerite Jaupitre, dont la descendance s'éteignit après quelques générations. Noble homme Charles de Fitte, ou de Ficte, Sgr de Soucy, baptisé le 4 novembre 1567, fut conseiller maître en la Chambre des comptes en 1592, puis bailli du Palais. Son fils, Charles de Ficte, connu sous le titre de baron de Soucy, gentilhomme ordinaire de la chambre, puis maître d'hôtel, du roi Louis XIII, chevalier de Saint-Michel en 1640, décédé en 1674, épousa, le 24 juillet 1639, Jeanne de Laffemas, fille d'un maître des requêtes, et eut deux fils, Isaac et Jean-François. Ceux-ci, après avoir été assignés par Phélyppeaux, intendant de Paris, obtinrent, le 19 janvier 1706, un arrêt du Conseil d'État qui les renvoyait devant les commissaires généraux chargés de la recherche des faux nobles et furent maintenus dans leur noblesse, le 10 juin suivant, par ordonnance desdits commissaires. L'aîné d'entre eux mourut sans postérité. Le second, Jean-François de Fitte, Sgr de Préfontaine et de Soucy, épousa en 1682 Geneviève Biet. Leur fils, autre Jean-François de Fitte, baron de Soucy, marié en 1718 à Mlle Jordy de Cabanac, vendit la terre de Soucy dont sa descendance continua cependant à porter le nom. Il eut trois enfants : 1° Armand-François-Joseph, connu sous le titre de comte de Soucy, né en 1720, qui continua la lignée ; 2° Nicolas, prêtre ; 3° Marie-Angélique, admise

à Saint-Cyr en 1735, qui épousa dans la suite le baron de Mackau, ministre plénipotentiaire, et qui fut nommée en 1770 sous-gouvernante des Enfants de France. Armand-Joseph de Fitte, comte de Soucy, épousa en 1750 Elisabeth-Louise Lenoir qui fut également sous-gouvernante des Enfants de France. Il obtint en 1767 l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils, François-Louis, né en 1751, et en 1769 l'admission à Saint-Cyr de sa fille Adélaïde-Louise, née en 1757 à Vitry-sur-Seine. François-Louis fut connu dans la suite sous le titre de marquis de Soucy; il épousa sa cousine, Mlle de Mackau, qui fut elle aussi sous-gouvernante des Enfants de France, et continua la lignée. Une de ses filles, Angélique, admise à Saint-Cyr en 1788, fut nommée en 1825 chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière; une autre, Loyde-Félicité, mariée en 1806 au comte de Falloux, fut la mère du cardinal de Falloux et du comte de Falloux, célèbre homme politique, membre de l'Académie française. François-Louis, marquis de Soucy, eut aussi trois fils : 1° Charles-Philippe, comte de Soucy, baptisé à Versailles en 1781, filleul du comte d'Artois et de Madame Elisabeth, chevalier de Malte de minorité en 1784, marié à Mlle Bernard de Coubert, dont le fils, Armand, comte de Soucy, né en 1806 à Vitry-sur-Seuvre, marié successivement à Mlle de la Fons de la Plesnoye et en 1834 à Mlle Lalo, n'a pas eu de postérité masculine; 2° Philippe-Charles, vicomte de Soucy, qui n'eut que deux filles, Mmes Feugère des Forts et de Baudreuil; 3° Louis-Joseph, comte de Soucy, né à Versailles en 1789, général de division en 1853, gouverneur de la Martinique, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1862.

Charles-Philippe et Louis-Xavier de Fitte de Soucy furent admis dans l'ordre de Malte l'un en 1784, l'autre en 1791.

Principales alliances : Amelot 1597, du Deffand, de Mackau, de Falloux 1806, de Baudreuil 1863, de Féra de Rouville 1628, des Essars, de Cocherel, du Drac d'Ay, de Formeville 1828, Feugère des Forts 1863, Bernard de Coubert, de la Fons de la Plesnoye, etc.

Le nom de Fitte a été porté par plusieurs familles nobles qui étaient distinctes de celle des Fitte de Soucy.

L'une de ces familles, celle des seigneurs de Gariès, appartenait à l'aristocratie toulousaine. Son auteur, Hugues Fitte, fils d'un juge de Valence, en Armagnac, était procureur au Parlement de Toulouse quand il fut anobli par le capitoulat de cette ville, en 1738. Il avait épousé en 1702 Jeanne Hulquain, fille d'un argentier de Toulouse. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son petit-fils, Armand-Emmanuel de Fitte, Sgr de Gariès, né à Clermont-Ferrand en 1746, lieutenant des maréchaux de France à

Rivière-Verdun en 1772, marié à Verdun-sur-Garonne, en 1775, à Anne Edcumb, de Londres, fit en 1788 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Georges, né en 1776. M. de Fitte, lieutenant des maréchaux de France, prit part en 1789, à cause de son fief de Gariés, aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun.

FITZ-JAMES et de BERWICK (de), en Espagne et en France. Armes de la branche aînée, ou des ducs de Berwick et d'Albe, fixée en Espagne : *d'azur à sept points équipolés d'argent.* — Couronne et manteau : *de Duc.* — Cimier : *un ange vêtu d'une dalmatique aux armes de l'écu, les ailes d'argent, tenant de la main dextre une épée et de la sénestre un monde d'azur, cerclé et croiseté d'or.* — Devise : TU IN EA ET EGO PRO EA. — Armes de la branche cadette, ou des ducs de Fitz-James, fixée en Frane : *écartelé : aux I et IV contre-écartelé de France et d'Angleterre ; au II d'or à un lion de gueules dans un double trécheur fleurdelysé de même*, qui est d'Ecosse ; *au III d'azur à la harpe d'or*, qui est d'Irlande ; *à la bordure renfermant tout l'écu componée d'azur et de gueules de seize pièces, les compons d'azur chargés d'une fleur de lys d'or et les compons de gueules chargés d'un léopard d'or.* — Couronne et manteau : *de Duc.* — Supports : *à dextre une licorne et à senestre un griffon, l'un et l'autre couronnés.* — Ancienne devise : ORTU ET HONORE. — Devise actuelle : 1689, SEMPER ET UBIQUE FIDELIS, 1789.

La maison DE FITZ-JAMES est une branche naturelle de la maison royale des Stuarts.

Son auteur, Jacques, ou James, Fitz-James, né en 1670, était fils naturel de James Stuart, duc d'York, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du premier duc de Marlbourough. Il reçut de son père en 1687 les titres de duc de Berwick, de comte de Tinmouth et de baron de Bosworth et fut créé au mois de mars de cette même année chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Après la révolution qui renversa le trône des Stuarts le jeune duc de Berwick vint se réfugier en France et prit du service dans les armées du roi Louis XIV qui lui accorda, le 17 décembre 1703, des lettres patentes de naturalité. Il fut créé, le 31 mars 1693, lieutenant général des armées du Roi, se signala pendant la guerre d'Espagne, s'empara en janvier 1706 du château et de la citadelle de Nice et obtint le 15 février suivant, en récompense de cet exploit, le bâton de maréchal de France. Il obtint encore, par lettres patentes du 23 mai 1710, l'érection en duché-pairie, sous le nom de Fitz-James, de la seigneurie de Warty, qu'il possédait près de Clermont-en-Beauvaisis, et périt en 1734 au siège de Philippsbourg. Il avait

été créé grand d'Espagne en 1704. Après la bataille d'Almanza, qu'il remporta sur les Impériaux en 1707, il reçut encore du roi d'Espagne Philippe V le collier de la Toison d'Or et une grandesse d'Espagne de première classe au titre de duc de Liria et de Xérica, au royaume de Naples. Le maréchal de Berwick avait épousé en premières noces, en 1695, Honorée Burke, veuve du comte de Lucan et fille du comte de Clanricard, d'une illustre maison d'Irlande, décédée à Pézenas en 1698. Il en eut un fils, Jacques-François, qui fut l'auteur de la branche aînée, fixée en Espagne. Il se remaria en 1700 à Anne Bulkeley, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, décédée en 1751. Il eut de cette seconde union, outre plusieurs filles, quatre autres fils : 1° Jacques, deuxième duc de Fitz-James et pair de France sur la démission de son père, qui mourut dès 1721 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Duras, remariée en 1727 au duc d'Aumont; 2° François, né en 1709, troisième duc de Fitz-James et pair de France après la mort de son frère, qui renonça à ces dignités pour entrer dans les ordres et mourut évêque de Soissons en 1764 ; 3° Charles, qui fut l'auteur de la branche cadette, demeurée française ; 4° Edouard, comte de Fitz-James, né en 1715, lieutenant général des armées du Roi, décédé en 1758 sans sans avoir été marié.

Le fils aîné du maréchal, Jacques-François de Fitz-James, né le 28 août 1696, fut élevé à la Cour de Madrid et demeura fixé en Espagne. Il recueillit les titres de duc de Berwick, de Liria et de Xérica, avec la grandesse, fut chevalier de la Toison d'Or, ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg et à Vienne, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne en 1732 et mourut à Naples en 1738. Il avait épousé en 1716 Catherine de Portugal-Colomb, fille du duc de Véragua et de la Véga et descendante de Christophe Colomb. Leur fils aîné, Jacques-Francis-Edouard Fitz-James, dit Stuart, duc de Berwick, de Liria, de Xérica et de Véragua, grand d'Espagne, né en 1718, décédé en 1785, épousa en 1738 Marie-Thérèse de Sylva y Alvarez de Tolédo, décédée en 1790, fille du comte de Galve et héritière du chef de sa mère, Marie-Thérése Alvarez de Tolédo, onzième duchesse d'Albe, du duché d'Albe de Tormès, érigé en 1469, situé dans la province de Salamanque. Il fut père de Charles-Bernard-Janvier Fitz-James-Stuart, duc de Berwick, de Liria, de Xérica, de Veragua, puis d'Albe, connu du vivant de son père sous le titre de marquis de la Jamaïque, baptisé en 1751, qui épousa en 1771 Caroline-Augusta, fille du prince de Stolberg, et qui continua la lignée. Son descendant, Jacques-Louis Stuart-Fitz-James, huitième duc de Berwick, quinzième duc d'Albe, duc de Liria, et de Xérica, etc., plusieurs fois grand d'Espagne, né le 3 juin 1821, décédé en 1881,

épousa en 1844 Marie-Françoise de Sales Portocarrero-Palafox y Kirckpatrick de Closburn, neuvième comtesse de Montijo, décédée à Paris en 1860, qui était la propre sœur de l'impératrice Eugénie. Il en eut une fille, la duchesse de Tamamès, et un fils, Carlos Fitz-James-Stuart, seizième duc d'Albe, neuvième duc de Berwick, etc., quatorze fois grand d'Espagne, né à Madrid en 1849, sénateur espagnol, décédé à New-York en 1901, qui épousa en 1877 Maria del Rosario Falco y Osorio, des ducs de Fernan-Nunez, décédée à Paris en 1904, et qui en laissa deux fils, les ducs d'Albe et de Peñaranda.

Charles Fitz-James, né en 1712, auteur de la branche cadette, recueillit en 1736, par suite de la démission de son frère François, le titre de duc de Fitz-James et la dignité de pair de France. Il eut une brillante carrière militaire, fut nommé en 1756 commandeur du Saint-Esprit, obtint en 1775 le bâton de maréchal de France et mourut à Paris en 1787. Il avait épousé en 1741 Victoire-Sophie de Gouyon-Matignon, qui fut dame du palais de la Reine. Il en eut deux fils, Jacques-Charles, qui continua la lignée et dont il va être parlé, et Edouard-Henri, comte de Fitz-James, né en 1750, lieutenant-général des armées du Roi en 1815, qui mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1823 sans avoir été marié. Jacques-Charles, cinquième duc de Fitz-James, pair de France, né en 1743, maréchal de camp, colonel du régiment de Berwick-infanterie, décédé pendant l'émigration, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Beauvaisis. Il avait épousé en 1768 Mlle de Thiard de Bissy qui fut nommée en 1781 dame du palais de la Reine. Leur fils, Edouard, duc de Fitz-James, pair de France, né à Versailles en 1776, décédé en 1838, fut après la révolution de 1830 un des chefs du parti légitimiste. Il donna en 1832 sa démission de la pairie et fut élu en 1834 député du Gard. De son premier mariage contracté en Angleterre, en 1798, avec Mlle le Vassor de la Touche, il laissa deux fils, Jacques-Emmanuel, septième duc de Fitz-James, né en 1789, marié en 1826 à Mlle de Marmier, décédé en 1846, et Charles-Henri, comte de Fitz-James, né en 1801, marié en 1832 à Mlle de Poilly, décédé en 1882, qui ont été les auteurs de deux rameaux. Le rameau cadet n'est plus représenté que par Mlle Hélène de Fitz-James, née en 1906.

Principales alliances de la branche française : de Durfort de Duras 1720, de Clermont d'Amboise 1722, de Montagu de Bouzols 1732, de Pérusse des Cars 1736, de Gouyon-Matignon 1741, d'Hénin-Liétard 1762, de Thiard de Bissy 1768, de Maillé 1784, le Vassor de la Touche 1798, de Choiseul-Gouffier 1819, de Poilly 1832, de Biencourt 1859, de Marmier 1826, Borghèse-Salviati 1847, de Gontaut-Biron 1849, 1884, de Charette 1862, de Lœwenhielm 1851, de

Turenne d'Aynac 1873, de Cassagnes de Beaufort de Miramon 1874, de Vaulchier 1890, etc.

Jacques-Charles, cinquième duc de Fitz-James, reconnut plusieurs fils naturels. Un de ces bâtards a lui-même laissé des enfants naturels. Un autre, Jacques-Charles-René de Fitz-James, né à Paris le 16 juillet 1788, fils d'Anne-Bibiane Beauvaland, maréchal de camp en 1834, décédé cette même année à Oran, en Algérie, reçut le titre personnel de vicomte par ordonnance royale du 17 février 1828. Il avait épousé en 1819 Mlle de Cormack.

FIZEAUX-LEZURIER de la MARTEL. Armes (ce sont celles qui furent concédées en 1810 à la famille Lezurier de la Martel) : *parti : au I d'azur à un chevron d'or accompagné en chef à dextre d'une pomme de pin, à sénestre d'un trèfle et en pointe d'un épi, le tout d'or ; au II de sable à une clé d'or posée en fasce, surmontée d'une étoile du même; au franc-quartier de gueules à l'épi en pal d'argent,* qui est des barons propriétaires. — Le capitoul Fizeaux de Clémont portait pour armes : *d'azur plein,*

La famille Fizeaux est originaire de la Haute-Picardie, Elle était représentée dans la première moitié du XVIIIe siècle par les trois fils d'Etienne-Claude Fizeaux, sieur d'Argent. L'aîné de ces fils, Jean-Etienne Fizeaux-Desnoyers, fut négociant à Saint-Quentin. Le deuxième, Jacques Fizeaux, alla fonder une maison de commerce à Valenciennes. Le troisième, Jacques-Laurent Fizeaux de Clémont, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1735 ; il avait épousé Charlotte Dumoustier de Vabre dont il eut une fille, Etiennette-Charlotte, mariée en 1773 à Claude Mégret de Devise. Charles-André Fizeaux, né à Valenciennes, petit-fils de Jacques Fizeaux, le négociant de cette ville mentionné plus haut, épousa vers 1815 Louise-Lucienne Lezurier de la Martel, fille unique d'un baron de l'Empire. Il en eut une fille, Mme Lefort, décédée en 1877, et trois fils. L'aîné de ceux-ci, Louis-Stanislas Fizeaux, né à Valenciennes en 1816, officier de marine, fut appelé, par lettres patentes du 28 décembre 1844, à succéder au titre de baron de son aïeul maternel; il fut confirmé dans cette transmission par arrêté ministériel du 26 avril 1852 ; il fut autorisé en même temps à joindre à son nom celui de la famille Lezurier de la Martel. Il mourut prématurement à Toulon en 1855 sans laisser de postérité du mariage qu'il avait contracté en 1853 avec Mlle de Martineng, remariée en 1860 au colonel de Bourboulon. Ses deux frères, Prosper-Raoul Fizeaux, né en 1823, marié en 1854 à Louise Dupin, et Etienne-Sainte-Marie Fizeaux, né en 1825, chancelier de consulat, marié à Mlle Courjon, décédé sans postérité en 1864, furent

à leur tour autorisés, par décret du 25 mai 1861, à joindre à leur nom celui de la famille Lezurier de la Martel.

A la même souche appartenait Etienne-Claude Fizeaux de Clémont, chevalier, Sgr de la chatellenie d'Argent, conseiller secrétaire ordinaire du Roi, son maître d'hôtel ordinaire, marié à Marie-Anne Perrinet, décédé à Paris en 1770 à l'âge de 68 ans, dont la fille, Marie-Etiennette, décédée en 1812, épousa Louis-Athanase de Loménie, comte de Brienne.

M. Fizeaux prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Quentin.

La famille Lezurier de la Martel appartenait sous Louis XVI à la bourgeoisie de Rouen. Pierre-Louis Lezurier, juge consul et officier des milices bourgeoises de cette ville, épousa vers 1760 Mlle le Boursier. Leur fils, Louis-Geneviève Lezurier, né à Rouen en 1765, député de la Seine-Inférieure de 1810 à 1815, décédé en 1852, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 16 septembre 1808, puis baron par nouvelles lettres du 14 avril 1810. Il avait épousé Mlle Delapierre, décédée en 1852, dont il ne laissa qu'une fille, Mme Fizeaux.

FLACHAIRE de ROUSTAN. Armes : *d'azur à trois flèches d'argent, en pal ; au chef cousu de gueules chargé d'un lion issant d'or tenant une épée d'argent.*

La famille Flachaire de Roustan, de très honorable bourgeoisie, a eu pour berceau la petite ville de Grignan, dans le département de la Drôme, où elle est fort anciennement connue.

D'après M. Villain, qui lui a consacré une notice dans le tome II de la *France moderne*, elle remonterait par filiation à Antoine Flachaire, syndic de Grignan en 1474.

Jean-Baptiste Flachaire, né à Grignan en 1714, fils d'un receveur du grenier à sel du Dauphiné à Avignon, acquit le 11 mai 1768, pour le prix de 11.628 livres, la terre de Roustan dont sa descendance a conservé le nom. Son petit-fils, François-Bruno, né à Grignan en 1778, maire de cette ville, décédé en 1827, fut connu le premier sous le nom de Flachaire de Roustan. Il laissait un fils en bas âge, Félix-Théodore Flachaire. Celui-ci fut dans la suite avocat à Montélimar, puis négociant à Lyon et mourut dans cette ville en 1899. Il avait demandé, le 16 avril 1874, et obtenu, par décret du 2 décembre 1875, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Roustan, *sous lequel*, dit-il dans sa demande, *sa famille est depuis longtemps connue et désignée dans son pays d'origine.* Il avait épousé à Lyon en 1851 Mlle des Georges. Il en laissa plusieurs fils dont le deuxième,

Régis, né en 1853, avocat à Lyon, a été président du comité royaliste du Sud-Est.

Principales alliances : de Malhet-Vachères 1818, du Puy-Montbrun 1840, des Georges, de Long 1888, Carré de Bray 1911, etc.

FLACHAT. Armes : *d'azur à un char d'or sur une terrasse du même, accompagné en chef d'un vent d'argent mouvant du canton dextre.*

La famille Flachat, qui a fourni une série d'ingénieurs célèbres, appartient à la haute bourgeoisie du Forez.

Elle a eu pour berceau le hameau du Regard, dépendant de la paroisse de Saint-Jean-Bonnefont, où un de ses auteurs, Benoit Flachat, était passementier en 1642. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Claude Flachat, vint vers 1719 s'établit à Saint-Chamond comme marchand de rubans. Il eut trois fils dont deux, Jean-Claude, né au Regard en 1718, et Jean-François, furent les auteurs de deux branches et dont le troisième, Antoine, né à Saint-Chamond en 1725, curé de cette ville, fut député du clergé aux États généraux de 1789.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Claude Flachat, riche manufacturier de Saint-Chamond, sollicita vainement en 1760 des lettres d'anoblissement. Il fut père de Christophe Flachat, ingénieur, grand-père d'Eugène Flachat, né en 1802, un des principaux organisateurs des chemins de fer français, président fondateurde la Société des ingénieurs civils, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1873, et bisaïeul de M. Eugène Flachat.

Le dernier représentant de la branche cadette, M. Yvan Flachat, vice-président de la société des ingénieurs civils, est décédé en 1918 à l'âge de 88 ans. De son mariage avec Mlle Munet il n'avait eu que deux filles mariées successivement en 1880 et 1891 au comte Gaston de Villoutreys de Brignac. Il avait eu un frère qui fut père de Régis Flachat, décédé sans postérité en 1910, et de Mme Jean Crozet[1].

Le nom de Flachat est très répandu en Forez et en Lyonnais. La famille dont il vient d'être parlé ne doit être confondue ni avec la famille de Flachat d'Apinac, qui appartenait à l'ancienne noblesse du Forez, ni avec une famille Flachat qui fut anoblie au XVIIIe siècle par l'échevinage de Lyon.

La famille de Flachat d'Apinac portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même*, qui est de Flachat ; *aux 2 et 3 d'argent à un lion de gueules, armé et lampassé d'azur, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or,*

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Raoul de Clavière et du comte de Neufbourg.

qui est d'Apinac. Elle était fort ancienne et avait pour premiers auteurs connus Pons et Raymond Flachat, écuyers, vivant en 1325. M. de Jouvencel, qui en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en 1789,* en fait remonter la filiation à Thomas de Flachat, vivant en 1422, qui avait épousé Anne de Chênevoux. Jean de Flachat, Sgr de Jas, qui représente le sixième degré de la filiation, épousa, le 5 décembre 1589, Antoinette d'Apinac, ou d'Espinac. Leur petit-fils, Charles de Flachat, Sgr et baron d'Apinac, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1668. Barthélemy-Raymond de Flachat d'Apinac, né à Saint-Bonnet en 1723, décédé sans postérité le 19 prairial an VIII, et son neveu, Laurent de Flachat d'Apinac, décédé à Apinac le 31 octobre 1789, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez. Le second d'entre eux avait épousé en 1771 Marie-Anne Frotton d'Albuzy. Il en eut deux fils, qui paraissent être morts sans postérité, et deux filles, Mme Courbon des Gaux de Faubert et la vicomtesse de Meaux, décédée à Montbrison en 1842.

La famille Flachat qui sortait de l'échevinage de Lyon portait pour armes : *d'azur à un lion d'or tenant de ses pattes de devant une flèche de gueules posée en pal, armée et ailée d'argent.* Elle était originaire des environs de Saint-Etienne et avait pour nom primitif celui de Chomat. Benoit Chomat, auquel remonte la filiation, était marchand au lieu de la Flache, en la paroisse de Sorbiers, et avait épousé Etiennette Rossari. Leur fils, Floris Chomat, dit Flachat, vint s'établir à Lyon comme marchand passementier et y épousa, par contrat de mai 1649, Barthélemye Perret, fille d'un marchand chapelier. Pierre Flachat, fils des précédents, d'abord ouvrier en soie, puis marchand toilier, marié en 1693 à Anne Jouve, fut élu en 1736 échevin de Lyon et fit, le 24 décembre 1737, la déclaration qu'il entendait jouir de la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions. Il mourut en 1739 laissant trois fils : 1° Pierre Flachat, curé de Saint-Galmier, décédé en 1782 ; 2° Jean-Baptiste Flachat, Sgr de Saint-Bonnet, en Forez, né en 1701, prévôt des marchands de Lyon en 1753, chevalier de Saint-Michel, qui épousa en 1721 Mlle Subra et qui n'en eut pas d'enfants ; 3° David Flachat, né en 1708, échevin de Lyon en 1748, marié en 1740 à Jeanne-Marie Fuzellier, dont le fils, Jean-Baptiste, né en 1741, mourut sans postérité après avoir vendu la seigneurie de Saint-Bonnet et dont la fille épousa Jacques-Joseph Thoynet de Bigny [1].

[1] Cet article sur les anciens Flachat a été fait à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

FLACOURT (le Payen de). Voyez : Le Payen de Flacourt.

FLAGHAC (le Normand de). Voyez : Le Normand de Flaghac, des Varennes, d'Etiolles, etc.

FLAHAUT, ou **FLAHAULT**, de la **BILLARDERIE** (de). Armes : *d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1.* — Armes concédées en 1813 : *d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1 ; au comble d'azur à la croix d'or ; au franc-quartier des comtes militaires.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois lévriers.*

La famille de Flahaut, ou de Flahault, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse du Boulonais.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny, dans l'*Annuaire de la noblesse de 1865*, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, etc. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin un mémoire que Clairambault, généalogiste des Ordres du Roi, adressa en juin 1753 au marquis d'Argenson sur la famille de Flahault, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour, et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles-Claude de Flahault, comte d'Angiviller, mentionné plus bas, fit en 1743 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie.

Le mémoire de Clairambault commence en ces termes : « Cette « noblesse est toute militaire ; on n'en connaît point l'origine ; mais « il y a lieu de croire qu'elle vient du service dans les compagnies « d'ordonnances, car on trouve Jacquot Flahault, un des 48 écuyers « de la compagnie du connétable de France en l'an 1393. Pierre « Flahault servait en qualité d'écuyer en 1413 et comme capitaine « en 1415 dans une troupe de gens d'armes anglais. Robinet Fla- « hault était archer des ordonnances du Roi dans la compagnie du « duc de Longueville, en 1515. La filiation n'est connue que par les « productions faites dans les années 1666, 1667, 1700 et 1706, tant « devant les intendants d'Amiens que devant les commissaires géné- « raux du Conseil, et elle est prouvée depuis Guillot Flahault, écuyer, « Sgr de la Billarderie, vivant en 1524, qui avait épousé Marguerite du « Blaisel, tous les deux décédés avant l'an 1554, laissant deux fils « nommés Jean : Jean Flahault l'aîné, Sgr de la Billarderie, qui suit, « et le cadet, aussi appelé Jean Flahault, écuyer, Sgr de la Fresnoye, « homme d'armes des ordonnances du Roi, a formé la branche des « seigneurs de la Fresnoye et de la Caury qui ont continué à servir « dans les compagnies d'ordonnances, dont étaient un lieutenant

« d'une de ces compagnies en 1595, deux lieutenants du Roi à Ardres, « un maréchal de camp, etc. ; elle existe encore. Jean Flahault l'aîné, « écuyer, Sgr de la Billarderie, épousa en 1548 Gabrielle de la Haye « et en eut Raoul, qui suit, et Jean Flahault, écuyer, enseigne au « régiment de Forez, auteur d'un rameau qui paraît éteint. Raoul. « Flahault, écuyer, Sgr de la Billarderie, épousa en 1590 Jeanne de « Villers... »

On a vu plus haut que Guillot Flahault, Sgr de la Billarderie, vivant en 1524, auquel remonte la filiation suivie, avait eu de Marguerite du Blaisel deux fils, tous deux appelés Jean, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 25 juin 1700, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Le chef de la branche aînée, César de Flahault, Sgr de la Billarderie, lieutenant-colonel au régiment de Saint-Germain-Beaupré, épousa le 10 janvier 1665 Françoise de Gaude de Martaigneville. Il en eut deux fils qui eurent une très belle carrière militaire. L'aîné de ces fils, Charles-César de Flahault, connu sous le titre de marquis de la Billarderie, Sgr de Saint-Remy, près de Clermont-en-Beauvaisis, lieutenant-général des armées du Roi en 1734, grand-croix de Saint-Louis en 1722, marié le 18 janvier 1723 à Odile Cœuret de Nesle, décédé à Wissembourg en 1743, continua la lignée. Le puîné, Jérome-François, connu sous le titre de comte de la Billarderie, lieutenant général des armées du Roi en 1734, grand-croix de Saint-Louis, décédé en 1761 à l'âge de 89 ans, ne laissa pas de postérité. Charles-Claude de Flahault, comte d'Angiviller, né en 1730, fils aîné de Charles-César, fut directeur des bâtiments et jardins du Roi, maréchal de camp et membre de l'Académie des sciences ; il mourut en 1810 sans avoir eu de postérité de son mariage avec Mlle de Laborde, fille du fermier général, qui fut une des femmes les plus spirituelles de son temps. Son frère, Charles-François de Flahault, comte de la Billarderie, maréchal de camp, fut guillotiné à Arras pendant la Terreur. Il avait épousé en premières noces Françoise-Louise Poisson, née en 1724, propre sœur de la marquise de Pompadour. Il était déjà âgé quand il se remaria à Paris, le 30 novembre 1779, avec Adélaïde-Emilie Filleul, fille de Charles-François Filleul et de Catherine-Irène du Buisson de Longpré. Mme de Flahault fut une des femmes les plus en vue de la haute société de son temps. S'étant trouvée sans ressources à l'étranger pendant l'émigration, elle eut l'idée de se consacrer à la littérature et fit paraître un certain nombre de romans, aujourd'hui oubliés, qui à cette époque jouirent de la plus grande vogue. Après son retour en France elle s'était rema-

riée au marquis de Souza-Bothelo, ministre plénipotentiaire du roi de Portugal. Elle mourut à Paris en 1836[1]. Son fils, Auguste-Joseph, comte de Flahault de la Billarderie, né à Paris en 1785, général de division en 1814, fut nommé pair de France par Napoléon Ier pendant les Cent-jours, fut tenu à l'écart pendant toute la durée des règnes de Louis XVIII et de Charles X, mais fut rappelé à la pairie en 1831 par le roi Louis-Philippe, fut chargé par le même prince de plusieurs missions diplomatiques importantes, fut nommé par Napoléon III sénateur en 1852, puis ambassadeur à Londres en 1861 et grand chancelier de la Légion d'honneur et mourut à Londres en 1870, le jour même de la bataille de Sedan. Il était le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 novembre 1810, puis comte par nouvelles lettres du 11 décembre 1813. Il avait épousé en Angleterre, le 6 juillet 1817, lady Margaret Elphinston, fille et héritière du baron de Keith. Il en laissa deux filles dont l'aînée, Emilie-Jeanne, épousa en 1843 le comte de Shelburne, second fils du marquis de Landsdowne, pair d'Angleterre, et dont la seconde, Georgine-Gabrielle, née à Edimbourg en 1823, devint en 1871 la troisième femme du marquis de la Valette, sénateur du Second Empire, décédé en 1883. On sait que M. de Flahault eut, en outre, de la reine Hortense un fils naturel, né à Paris en 1811, qui fut le célèbre duc de Morny (voyez ce nom)[2].

L'auteur de la branche cadette, Jean Flahault le jeune, Sgr de la Fresnoye, épousa Jeanne Roussel, qui se remaria à Claude du Maire, sieur de la Becque. Son fils, Jean Flahault, écuyer, sieur de la Fontaine, marié en 1595 à Marguerite Lamiré de Nouvion, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean, Sgr de la Fresnoye, marié en 1628 à Jeanne du Blaisel ; 2° Georges, Sgr de la Caurie, marié en 1644 à Antoinette de Couvalart. Ces deux fils furent les auteurs de deux rameaux qui s'éteignirent l'un et l'autre au XVIIIe siècle.

La famille de Flahault a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, deux chevaliers de Malte reçus en 1731 et 1748, etc.

Deux de ses représentants furent admis aux honneurs de la Cour de France le 14 mars 1767 et le 20 octobre 1774.

Principales alliances : du Blaisel, Cœuret de Nesle, de Gaude de

[1] On pourra consulter sur Mme de Souza un intéressant ouvrage du baron de Maricourt : *Madame de Souza et sa famille.*

[2] D'après son acte de naissance le duc de Morny aurait été fils d'Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant à Villetaneuse (Seine), et de Louise-Emilie-Coralie Fleury.

Martaigneville, de Willecot de Rincquesen, du Wicquet, du Bus, de Framery, le Roy, Elphinston de Keith, Fitz-Maurice (de Landsdowne et de Shelburne), de Laborde, Poisson, de Fontaines 1701, etc.

FLAMARE (Adam de). Voyez : ADAM DE FLAMARE.

FLAMARENS (de Grossolles de). Voyez : GROSSOLLES DE FLAMARENS (DE).

FLAMBART (de), en Normandie. Armes : *d'azur à la fasce de cinq flammes d'or surmontée de deux étoiles du même.* — L'écu timbré *d'un casque orné de ses lambrequins.*.

La famille DE FLAMBART appartient à la noblesse de Normandie. Elle est originaire de l'ancienne élection de Lisieux et ne doit pas être confondue avec une famille de Flambard qui a appartenu à la noblesse de l'élection de Bayeux et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice.

On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique très sommaire. On trouvera aussi sur elle de courts articles dans le *Dictionnaire véridique* de Lainé et dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny.

D'après Lainé elle aurait pour auteur un Guillaume Flambart, de la ville de Bernay, en l'élection de Lisieux, qui fut anobli par lettres patentes de 1409.

Le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* donne la filiation depuis Guillaume Flambart qui était seigneur de la Chapelle dans les dernières années du xve siècle. Les deux fils de celui-ci, Massieu Flambart, sieur de la Chapelle, et Guillaume Flambart, Sgr de Guitot, en la paroisse de Fontaine-la-Louvet, dans l'élection d'Orbec, furent les auteurs de deux branches.

Massieu Flambart, auteur de la branche aînée, avait épousé Catherine Labbé qui était en 1556 veuve et tutrice de ses enfants. Leurs deux arrière-petits-fils, Jacques Flambart, Sgr de la Chapelle, demeurant en la paroisse de Villers-en-Ouche, marié en 1629 à Marie Agis, et son frère, François Flambart, Sgr de la Noë et de la Perroterie, demeurant à la Chapelle-Viel, dans l'élection de Verneuil, firent reconnaître leur noblesse, le 18 février 1641, par arrêt de M. de Blanchouin, trésorier général de France à Alençon, commissaire départi par le Roi pour les exemptons de tailles. Les enfants de ces deux gentilshomme furent à leur tour maintenus dans leur noblesse, le 10 avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Laurent-Alexis de Flambart, chevalier, épousa, le 27 novembre 1732, Judith de Fermanel. Son fils, Gabriel-Laurent de Flambart, né en 1735 à Villers-en-Ouche fut père de Jean-Baptiste de Flambart, né en

1765, grand-père de Louis-Adolphe de Flambart, marié en 1813 à Mlle le Harivel de Flagy, et bisaïeul d'Albert-Gabriel de Flambart, né en 1830, qui a épousé en 1856 Mlle de Lépesse et qui en a eu des enfants.

La branche cadette est aujourd'hui éteinte. Son chef, Laurent Flambart, Sgr de Guitot, marié en 1652 à Mlle Villecoq, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Marle, en même temps que les représentants de la branche aînée.

Un M. de Flambard prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

La famille de Flambart a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Agis, de Fermanel, le Harivel, Sorin de Lépesse, du Merle, etc.

L'autre famille normande de Flambart, ou de Flambard, portait pour armes : *de sable à trois chevrons*, ou *biseaux*, *d'or*, 2 *et* 1. Elle était de noblesse très ancienne. Un de ses représentants fut du nombre des 119 gentilhommes qui en 1423 défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais et dont les noms sont demeurés gravés sur les murs de l'abbaye. Un autre, Gilles Flambart, de la paroisse de Bernières, dans la sergenterie de Briquesart, fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Richard Flambart, sieur de Saint-Martin, âgé de 60 ans, marié en 1630 à Marie Bourdon, demeurant à Bernières-le-Bocage, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 avril 1668, par jugement, de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issu d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

Une famille de Flambard a appartenu à la noblesse des diocèses de Rennes et de Dol, en Bretagne. Elle portait pour armes : *d'argent à trois têtes de léopard de sable*, 2 *et* 1, *arrachées et membrées de gueules*. Son premier auteur connu, Guillaume Flambard, est mentionné dans une montre de du Guesclin en 1356. Elle figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de sa région et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 25 octobre 1668. Toussaint Flambard de Vauhériot était en 1670 recteur de Carfantain. Son frère, Jean Flambard de la Garenne, eut sept enfants, nés à Cendres entre 1676 et 1688, dont on ignore la destinée.

FLAMBART (de), en Saintonge. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille de Flambart, ou de Flambard, qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse de Saintonge. Elle a toujours porté les armes de la vieille famille normande à laquelle a été consacrée la précédente notice et en est vraisemblablement une branche détachée à une

époque inconnue et fixée en Saintonge dans la seconde moitié du xve siècle ou dans la première moitié du xvie.

On en trouvera un tableau généalogique très sommaire dans le *Cabinet d'Hozier*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud et dans la *Noblesse de Saintonge et d'Aunis aux Etats généraux de* 1789 de M. de la Morinerie.

La filiation suivie remonte à Etienne Flambart dont les cinq fils, Jean, Guillaume, Bertrand, Eustache et Olivier, partagèrent la succession par acte du 15 janvier 1523. Le deuxième de ces fils, Guillaume, fut père d'autre Guillaume de Flambart, qui épousa en 1551 Nicole de Saint-Clair, et grand-père de Jacques de Flambart, qui épousa en 1585 Gabrielle de Brosses. Les deux petits-fils de ce dernier, Louis de Flambart, sieur de la Neufville, en la paroisse de Rouffignac, dans l'élection de Saintes, marié en 1636 à Jeanne de Charlus, et François de Flambart, marié en 1660 à Gabrielle Chesnel, furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666, sur preuves remontant à 1523, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La famille de Flambart fut encore maintenue dans sa noblesse, le 15 février 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle.

M. Flambard de Bessac, pour son fief de Bessac ; M. de Flambard de Vibrac, pour son fief des Arnauds ; M. de Flambard des Arnaux, pour son fief de Vibrac ; et le chevalier de Flambard prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

La famille de Flambart subsistait obscurément dans les environs de Montendre quand M. de la Morinerie fit paraître son livre, en 1861.

Elle a produit peu de personnages marquants.

FLAMEN d'ASSIGNY, en Nivernais. Armes anciennes, reprises de nos jours : *d'azur à deux lions rampants d'or, posés en fasce.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 et conservées pendant toute la durée du xviiie siècle) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois flammes du même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Flamen d'Assigny est anciennement et très honorablement connue en Nivernais.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome XIII de son *Nobiliaire universel.*

On trouve qu'un Hugues Flamen fut échevin de Nevers en 1367. Huguenin Flamen exerça les mêmes fonctions en 1389.

Jehan Flamen, auquel remonte la filiation, était vers 1540 archer

des gardes de la porte du Roi. Son fils, Jean Flamen, médecin à Nevers, marié en 1575 à Claude Bourgoing, eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Etienne Flamen, médecin à Nevers, échevin de cette ville en 1624, qui continua la lignée ; 2° Guillaume Flamen, sieur du Coudray, avocat, puis valet de chambre et apothicaire du Roi en 1622, échevin de Nevers en 1657, décédé en 1680. La descendance de celui-ci s'éteignit en la personne de son petit-fils, Gilbert Flamen du Coudray, né en 1699, trésorier de France au bureau des finances de Bourges, décédé à Nevers en 1784. François Flamen, né en 1615, fils d'Etienne, fut comme lui médecin à Nevers et fut élu en 1671 échevin de cette ville. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé en 1648 Marie Millet, fille d'un avocat et héritière du domaine d'Assigny, près de Sancerre, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Jean-Claude Flamen d'Assigny, né en 1664, receveur des décimes du diocèse de Nevers, contrôleur des deniers patrimoniaux de l'élection de Nevers, marié à Blois en 1704 à Catherine Mahy, et grand-père de François Flamen d'Assigny, capitaine d'infanterie, tué en 1743 à la bataille de Dettingen, et de Jean-Claude Flamen d'Assigny, né en 1706, conseiller maître en la Chambre des comptes de Nevers, décédé en 1793. Ce dernier laissa deux fils : 1° Jean-Claude Flamen d'Assigny, né en 1741, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris, maire de Nevers en 1793, marié successivement en 1771 à Jeanne Gestat et en 1780 à Angélique-Agnès Barthélemot-Sorbier, sœur du général comte Sorbier, décédé en 1827, qui continua la lignée ; 2° Gilbert Flamen d'Assigny, ministre du roi Louis XVI en Bavière, colonel du génie, sous-gouverneur des pages de Napoléon Ier, marié en 1796 à Mlle Bourgeois de Moléron, qui laissa deux fils. Henri-Jean Flamen d'Assigny, né en 1784, fils de Jean-Claude, fut longtemps conseiller général de la Nièvre. Il est décédé en 1865 laissant de son mariage avec Mlle Bellon de Chassy, née en 1804, deux fils, Frédéric-Louis, marié en 1858 à Mlle du Puy, et Henri, marié en 1859 à Mlle du Verne, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

La famille Flamen d'Assigny a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers supérieurs, un directeur des poudres et salpêtres, des officiers et des chevaliers de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Un de ses représentants a été tué à l'ennemi en 1918.

Principales alliances : de Bourgoing 1775, 1815, Mahy, Rapine de Sainte-Marie 1713, de Viry 1722, de Lavenne 1689, Barthélemot-Sorbier 1780, Bellon de Chassy 1825, du Puy, du Verne, Benoist de Laumont 1889, Pinet des Ecots 1895, de Place 1900, etc.

FLAUGERGUES et de FLAUGERGUES. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à une aigle d'argent tenant de sa dextre des foudres d'or.*

La famille Flaugergues, ou de Flaugergues, est originaire du Rouergue. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *Revue du Vivarais* de 1896 et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux.

Une de ses branches, demeurée non noble, s'est perpétuée en Rouergue. C'est à cette branche qu'appartenait Pierre-François Flaugergues, né à Saint-Cyprien en 1767, fils de Jean Flaugergues, avocat, qui fut élu en 1813 député de l'Aveyron au Corps législatif et qui s'y signala par une violente opposition au gouvernement impérial. Flaugergues fut élu en 1815 député de l'arrondissement de Villefranche à la Chambre introuvable ; mais il ne put siéger parce qu'il ne payait pas les 1.000 francs de contributions exigés par la loi. Il fut nommé en 1820 maître des requêtes au Conseil d'Etat et mourut en 1836. Pierre-Paul Flaugergues, né à Villefranche en 1810, décédé en 1844, fut un mathématicien distingué.

D'autres branches de la famille Flaugergues vinrent se fixer en Languedoc.

Etienne Flaugergues, conseiller du Roi, receveur des tailles au diocèse de Montpellier, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Il figure dans plusieurs actes passés à Montpellier entre 1707 et 1722 avec les qualifications d'écuyer et de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. Un de ses parents, Antoine Flaugergues, figure aussi, dans des actes passés à Paris en 1704 et 1705, avec les qualifications d'écuyer et de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Jeanne Flaugergues, veuve de Joseph de Lelière, Sgr et baron de Montaut, et Marie Flaugergues, veuve d'Henri Greffeuille, procureur au présidial de Montpellier, firent également enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Joseph Flaugergues fut nommé en 1726 conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Dominique-Antoine Flaugergues fut pourvu en 1741 de la même charge qu'il exerçait encore en 1789. C'est vraisemblablement à cette branche que l'on doit rattacher M. Charles de Flaugergues, marié en 1883 à Mlle Juliette de Julien de Pégueirolles.

Une branche de la famille Flaugergues s'établit en Vivarais dans les dernières années du XVIIe siècle. A cette branche appartenaient Pierre de Flaugergues, receveur des gabelles, décédé en 1737 à l'âge de 86 ans ; autre Pierre de Flaugergues, né en 1688, receveur

des gabelles, décédé en 1762; Jacques de Flaugergues, né en 1707, grand chanoine et official de Viviers, décédé en 1784; Jean-Magloire Flaugergues, Sgr de Saint-Alban, baptisé en 1737, receveur des tailles, décédé en 1786; et, enfin, le célèbre astronome Honoré Flaugergues, né à Viviers le 16 mai 1755, décédé en 1835.

FLAUJAC (de Garrigues de). Voyez : Garrigues de Flaujac (de).

FLAUX (Verdier de). Voyez : Verdier de Flaux.

FLAVIGNY (Branche de). Voyez : Branche de Flavigny.

FLAVIGNY-RENANSART (de). Armes : *échiqueté d'or et d'azur*. — Supports et cimier : *trois griffons d'or*.

La famille de Flavigny de Renansart et de Monampteuil, éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle, appartenait à la noblesse de Champagne. Elle ne doit pas être confondue avec une autre famille de Flavigny qui est rapportée à la suite.

On en trouvera une généalogie dans le tome VII de l'*Armorial général* de d'Hozier imprimé de nos jours par les soins de la maison Firmin-Didot. On trouvera aussi sur elle beaucoup des renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. On trouvera notamment dans ce recueil le mémoire que le généalogiste des Ordres du Roi envoya le 28 octobre 1752 au marquis de Béringhen sur la famille de Flavigny, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour. Ce mémoire commence en ces termes : « Ce « nom paraît ancien; on n'en connaît point l'origine; mais la filia- « tion est bien prouvée depuis l'année 1447 par un échange de biens « fait cette même année entre Olivier de Flavigny, écuyer, Sgr de « Ribeauville, et Jacobin de Flavigny, son frère, après avoir partagé « la succession de leurs père et mère. Cet Olivier eut pour fils « Claude de Flavigny, Sgr de Ribeauville et de Matry, auquel Cathe- « rine de la Personne, sa femme, apporta la terre d'Ernansart, étant « devenue héritière de sa maison. Ils furent les ayeuls de Noël de « Flavigny, vicomte d'Ernansart, Sgr de Ribeauville, gouverneur de « Ligny, en Barrois, et député de la noblesse de Ribemont aux Etats « de Blois. Ce Noël eut pour fils unique Jean de Flavigny, vicomte « d'Ernansart, Sgr de Ribeauville, lequel servit dans les guerres de « son temps et laissa d'Antoinette d'Amerval deux fils... » Sur le vu de ce mémoire le comte de Flavigny-Renansart fut présenté au Roi le 13 septembre 1753. Ses enfants ayant voulu dans la suite jouir des honneurs de la Cour, Chérin, alors généalogiste des Ordres du Roi, envoya au Premier Ecuyer le même mémoire, mais en y joignant la

note suivante : « Voir la généalogie de cette famille d'après laquelle « il est aisé de décider qu'elle n'a point d'origine noble. Aussi refu- « sai-je en janvier 1760 de délivrer à M. de Flavigny la copie de ce « mémoire qu'il me demanda pour faire présenter sa femme à laquelle « M. le duc de Duras me dit que le Roi n'avait accordé cette faveur « que parce que M. de Flavigny était monté dans les carrosses de Sa « Majesté et le même duc m'assura que le Roi avait dit : *Je sais « que M. de Flavigny n'est pas d'une naissance à mériter ces hon- « neurs ; aussi n'est ce que par grâce que je les lui accorde et si « son fils et sa belle-fille veulent en jouir il faudra qu'ils fassent « des preuves conformes au nouveau règlement.* »

La famille de Flavigny était originaire de Picardie. Elle revendiquait pour auteur un Etienne de Flavigny, mentionné comme chevalier d'honneur du roi Charles VI et capitaine de Villeneuve-le-Roi dans un arrêt du Parlement rendu le 11 février 1384, dont le fils, Aimery de Flavigny, Sgr de Ribeauville, près de Cateau-Cambrésis, était en 1398 gouverneur de Guise pour Louis de France, duc d'Anjou, et dont le petit-fils, Jacquemart, Sgr de Ribeauville, aurait continué la lignée. On a vu plus haut que ce système de filiation ne fut pas admis par les généalogistes des Ordres du Roi et que ceux-ci ne considéraient la filiation comme régulièrement établie qu'à partir d'un partage fait en 1447 par Olivier et Jacobin de Flavigny, domiciliés à Guise, fils présumés de Jacquemart. Jean de Flavigny, Seigneur, ou vicomte, d'Ernansart, ou de Renansart, épousa en 1566 Antoinette d'Amerval. Leurs deux fils, Claude et Antoine, furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 4 février 1667, sur preuves remontant à 1447, par jugement de M. Dorieu, intendant de Soissons, et en 1668, sur preuves remontant à 1384, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne.

La branche aîné s'éteignit dans les premières années du XIXe siècle. Son auteur, Claude de Flavigny, qualifié vicomte de Renansart et de Ribeauville, marié à Anne de Picart de Sevigny, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et député de la noblesse de la prévôté de Ribemont aux Etats généraux de 1614. Son petit-fils, Anne-Claude de Flavigny, chevalier, Sgr vicomte de Renansart, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Laon). Il avait épousé Marie-Anne de la Fitte, fille d'un lieutenant général des armées du Roi. Il fut le grand-père de Louis-Agathon, connu sous le titre de comte de Flavigny, qui fut nommé en 1761 maréchal de camp. Charles-François, comte de Flavigny, né à la Fère en 1731, fut élu député suppléant de la noblesse de bailliage de Saint-Quentin

aux Etats généraux de 1789, mais n'eut pas l'occasion de siéger ; il fut nommé maréchal de camp en 1791 et mourut en 1803.

L'auteur de la branche cadette, noble homme Antoine de Flavigny, Sgr de Ribeauville et d'Ernansart, épousa en 1615 Jacqueline de la Chapelle. Leur fils, Claude de Flavigny, Sgr de Ribeauville, marié successivement en 1654 à Suzanne de Gonnelieu et en 1678 à Anne Mauprimo, fit en 1700 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de ses filles, Jacqueline-Anne et Séraphine-Anne, nées en 1688 et 1689 à Monampteuil, au diocèse de Laon. Son descendant, Louis-Agathon-Rémy de Flavigny, vicomte de Monampteuil, décédé à Dresde en 1800, pendant l'émigration, épousa à Reims en 1775 Angélique-Radegonde de Champagne. Celle-ci prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Sézanne. Leur fils, Louis-Ange, comte de Flavigny-Monampteuil, né en 1781 au château de Monampteuil, admis dans l'ordre de Malte l'année suivante, décédé en 1864 à Mareuil-le-Port, épousa en 1813 Anne Walsh, de la famille des comtes de Serrant, décédée au même lieu en 1867. Il laissa deux fils, Ange-Alfred, né en 1813, et Louis-Gustave, né en 1815, qui demeurèrent célibataires et qui furent les derniers représentants de leur maison.

La famille de Flavigny-Renansart avait fourni de nombreux officiers, un chevalier de Malte, trois demoiselles de Saint-Cyr, un page de la Petite Ecurie en 1675, etc.

Principales alliances : de Marle, Walsh, d'Amerval, de Champagne, d'Ambly, de la Fite, de Gonnelieu, de Bérulle 1675, de Foucault 1644, etc.

FLAVIGNY (de). Armes : *échiqueté d'argent et d'azur à l'écu de gueules en cœur et à la bordure de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *Trois lévriers d'argent, leurs colliers de gueules, bouclés et cloués d'or.*

Cette seconde famille DE FLAVIGNY, anciennement connue en Soissonnais et en Vermandois, a toujours revendiqué une origine commune avec celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle croyait en être une branche, détachée à une époque reculée, qui pendant plusieurs générations aurait perdu sa noblesse par suite de dérogeance. D'autre part Chérin a émis l'opinion qu'elle pourrait pourrait bien descendre de celle des anciens seigneurs de Flavigny, en Cambrésis, qui, d'après le Carpentier, étaient tombés dans la pauvreté, puis dans la roture.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils

de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1754 pour être admis à l'Ecole militaire.

La famille de Flavigny paraît avoir eu pour berceau un village de son nom situé dans l'ancien duché de Guise.

Elle a pour auteur Guillaume de Flavigny, écuyer, Sgr de Puissart, licencié-ès-lois, enquêteur pour le Roi au bailliage de Vermandois, marié à Marie de Blois, qui reçut en août 1586 du roi Henri III des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Ce personnage représente le XIe degré du travail de la Chesnaye des Bois qui, tout en mentionnant son anoblissement, le fait descendre de Godefroy de Flavigny, qualifié chevalier dans un titre de l'an 1089. Guillaume de Flavigny eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Claude de Flavigny, Sgr de Puissart, fut conseiller du Roi en ses Conseils ; sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils qui fut prêtre. Le puîné, Balthazar de Flavigny, tué au siège de Rouen, épousa le 28 mai 1580 Marguerite le Coignet et continua la lignée. Il eut trois fils qui furent confirmés dans leur noblesse par lettres patentes du 21 décembre 1607 et dont deux, Jacques, Sgr de Chambry et de Malaize, marié en 1629 à Catherine de Havoye, et Valentin, marié en 1625 à Madeleine Dully, furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 29 novembre 1668, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons.

Le chef de la branche aînée, Christophe-André-François, connu sous le titre de marquis de Flavigny, Sgr de Chambry, Malaize, etc., épousa en 1763 Anne-Félicité Pelletier de Saint-Germain. Il en eut trois fils qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur branche. L'aîné de ces fils, Louis-François, marquis de Flavigny de Chambry, né en 1764, fut page du comte d'Artois, puis maire de Soissons sous le Premier Empire. Le plus jeune, Alexandre-André, né en 1768 à Chambry, dans le département de l'Aisne, fit en 1782 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire, devint dans la suite maire, puis préfet, de Laon, fut créé baron de l'Empire par lettres du 27 septembre 1810 et mourut à Laon en 1816.

Le chef de la branche cadette, Gratien-Jean-Baptiste-Louis de Flavigny, né en 1741, fit en 1754 pour être admis à l'Ecole militaire les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il fut connu dans la suite sous le titre de comte de Flavigny et épousa en 1768 Mlle Huguenin. Leur fils, Alexandre-Victor-François, vicomte de Flavigny, né en 1770, épousa en Allemagne pendant l'émigration

Mlle de Bethmann, d'une famille de banquiers de Francfort bien connue, décédée à Paris en 1847 à l'âge de 74 ans. Il en eut un fils, Maurice-Charles, né à Vienne en 1799, dont il va être parlé, et une fille, Marie-Catherine, née à Francfort en 1805, connue en littérature sous le pseudonyme de Daniel Stern, décédée en 1876, qui épousa en 1827 le comte d'Agoult. On sait que Mme d'Agoult eut de Litz deux filles naturelles dont l'une épousa le grand compositeur Richard Wagner et dont l'autre fut la femme d'Emile Olivier, ministre de Napoléon III, membre de l'Académie française. Maurice-Charles, comte de Flavigny, fut créé pair de France par Louis-Philippe en 1841, fut plus tard député d'Indre-et-Loire, puis, en 1870, président de la Société de secours aux blessés et mourut en 1873. Il avait épousé en 1830 Mlle de Montesquiou, fille du duc de Fezensac, décédée en 1883. Il en eut un fils, Emmanuel, comte de Flavigny, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1887 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Moitessier, sœur de la vicomtesse de Bondy. Il eut aussi trois filles, la marquise de la Grange, décédée en 1886, la vicomtesse Artus de la Panouse, décédée en 1885, et la comtesse Louis de Pitray. Un représentant de cette branche, Julien-Gabriel, comte de Flavigny, né en 1738, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux ; il s'était fixé dans cette ville par son mariage, en 1766, avec Anne Lamestrie dont il ne paraît pas avoir eu de postérité.

La famille de Flavigny avait fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs furent tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Fay d'Athies 1673, de Hédouville vers 1730 et 1772, Dupleix, de Villelongue, de Villebois-Mareuil 1713, de Bethmann, d'Agoult, de Montesquiou-Fezensac, le Lièvre de la Grange, de la Panouse 1854, de Simard de Pitray 1866, etc.

Une famille de Flavigny, originaire de Picardie, occupait aux XVIIe et XVIIIe siècles un rang distingué à Metz. Elle portait pour armes : *d'azur à deux torches allumées de gueules, posées en sautoir, accostées en flanc de deux roses, aussi d'or*. Un de ses représentants, Michel de Flavigny, décédé sans postérité en 1610, fut anobli en mars 1595 par lettres du roi Henri IV en récompense des services de son père, René de Flavigny, tué à Metz peu de temps auparavant. Claude Flavigny, de la religion prétendue réformée, était à la fin du XVIe siècle conseiller du maître-échevin de Metz. Jean Flavigny, sgr de Mancourt et de Verny, exerçait les mêmes fonctions quand il épousa, en 1602, Suzanne Dommangin. Il fut le bisaïeul de

François de Flavigny, Sgr de Vigny, né en 1691, reçu en 1718 conseiller au Parlement de Metz, décédé en 1750.

FLAYELLE de BOURDONCHAMP et de XANDRIN. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent*, qui est de Xandrin ; *aux 2 et 3 d'or à un casque de sable, la visière abaissée*, qui est de Flayelle. — L'écu timbré d'*un casque de chevalier orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.* — Armes concédées en 1808 au général baron Flayelle : *d'or à un casque antique de sable, à la visière baissée et grillée ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

M. de Magny a donné une généalogie de la famille Flayelle dans le tome XII de son *Nobiliaire universel de France*. On a suivi dans cette notice son travail dont on n'a pu vérifier l'exactitude.

Jean Flayel, lieutenant du receveur des finances du bureau des ville et prévôté de Briey, en Lorraine, auquel il fait remonter la filiation, avait épousé dans les dernières années du XVIe siècle Jeanne de Xandrin dont le père, Christophe Sandrin, ou Xandrin, du lieu de Sancy, obtint du duc Charles III, le 17 juillet 1606, des lettres de réhabilitation de noblesse. Leur fils, Jean-Christophe Flayel, fut autorisé le 7 janvier 1633, par lettres patentes du duc Charles, à relever la noblesse de sa mère. Il laissa deux fils : 1° François Flayelle, longtemps maire de Gorze, près de Metz, qui continua la lignée ; 2° Nicolas Flayelle, qui vint se fixer à Valenciennes, qui fut juge consul de cette ville et dont le fils, Albert Flayelle d'Elmotte, fut reçu en 1754 conseiller en la Cour des monnaies de Paris. Louis Flayelle, fils de François, laissa, d'après M. de Magny, deux fils, François et Louis, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, François Flayelle, vint se fixer à Vendegies, dans le nord de la France, par son mariage avec Marie-Philippine Doison. Leur fils, Louis-François-Joseph Flayelle, né dans cette ville en 1762, colonel du génie, directeur des fortifications de la division de Givet, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1830, fut créé baron de l'Empire sous la dénomination de Bourdonchamp par lettres patentes du 24 juin 1808. Il eut un fils, René-Henri, baron Flayelle de Bourdonchamp, admis à Saint-Cyr en 1821, qui mourut prématurément en 1830 ne laissant que deux filles.

Louis Flayelle, auteur de la branche cadette, fut longtemps échevin du Cateau-Cambrésis. Il eut deux fils : 1° Louis-Auguste Flayelle, avocat au bailliage du Quesnoy, dont le fils, Jean, périt en 1795 dans l'expédition de Quiberon ; 2° Jean Flayelle. Celui-ci fut père d'Antoine-Joseph Flayelle, ou de Flayelle, né en 1781, qui épousa en

1813 Mlle de Beaumont, et grand-père d'Auguste Flayelle de Xandrin, né en 1819, avocat à Cambrai, qui épousa en 1854 Mlle Chavanne et et qui en eut deux fils.

FLAYOSC (de Villeneuve-). Voyez : Villeneuve-Flayosc, Trans, Bargemont et Esclapon (de).

FLÈCHE (Nouvel de la) Voyez : Nouvel de la Flèche.

FLÉCHÈRE (de la). Armes : *d'azur à un sautoir d'or cantonné de quatre aiglettes d'argent.*

La famille de la Fléchère appartient à l'ancienne noblesse de Savoie. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait venue d'Ecosse se fixer dans ce pays au XIIIe siècle et aurait eu pour nom primitif celui de Flesher.

Le comte de Foras en a donné un tableau généalogique très complet dans son excellent *Armorial de Savoie*. Il fait précéder son travail des réflexions suivantes : « Cette maison n'a fourni aucun per-« sonnage ayant occupé les premières charges de l'Etat, mais elle « présente une suite non interrompue d'hommes distingués dans « l'armée et dans l'église. Cette constante distinction, jointe à l'an-« cienneté, à la possession de nombreuses seigneuries, aux belles « alliances, justifie la place que feu le marquis Costa de Beauregard « a assignée aux la Fléchère parmi les familles historiques du duché « de Savoie. Le plus ancien que j'aie trouvé de ce nom vivait en « 1302. La filiation est parfaitement authentique depuis Hugues de la « Fléchère, chevalier, qui testa en 1370. Il était déjà établi à Beaure-« gard (Saint-Jeoire) qui paraît avoir été leur premier fief... »

Hughes de la Fléchère, chevalier, Sgr de Beauregard, fit son testament le 16 novembre 1370. On lui attribue pour femme Elisabeth de Lucinge. Deux de ses fils, Humbert et Jacquemet, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la première branche, Humbert de la Fléchère, chevalier, Sgr de Beauregard, marié avant 1406 à Agnès de Molliens, rendit hommage au Duc en 1430 et fit son testament le 16 juillet 1441. Son fils, Nicod de la Fléchère, chevalier, Sgr de la Fléchère et de Beauregard, gouverneur du Faucigny en 1463, épousa le 30 décembre 1456 Marguerite de Montvuagnard. Il en eut deux fils : 1° Nicod, Sgr de la Fléchère, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils, François-Melchior de la Fléchère, Sgr de la maison noble de la Fléchère, en la paroisse de Saint-Jean de Tholomé, chevalier des Saints Maurice et Lazare, lequel fit son

testament, le 28 février 1653, en faveur de sa sœur Jacquemine, femme de Charles de Compois ; 2° Jean, Sgr de Beauregard, marié à Nicolette de Thoyre, qui fit son testament le 23 novembre 1544. Le descendant de celui-ci, François de la Fléchère, né en 1727, marié en 1760 à Geneviève de Genève de Boringe, acquit en 1772 les seigneuries d'Alax et de Chevrier et en obtint l'érection en comté par lettres du roi de Sardaigne du 19 août 1783; il fut le grand-père d'Etienne comte de la Fléchère, né en 1822, décédé à Paris en 1887, qui épousa Mlle d'Orcières et qui en laissa plusieurs enfants. Son cousin germain, Pierre-Claude de la Fléchère, né en 1722, reçut, le 20 avril 1770, le titre de comte de Veyrier-Chatillon ; il eut un fils unique qui mourut à Veyrier en 1835 sans laisser de postérité.

L'auteur de la branche cadette, Jacquemet de la Fléchère, Sgr de la Fléchère-en-Semine, épousa Jeannette de Molliens et fit son testament le 30 septembre 1439. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Guillaume et François, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné de ces deux fils, Guillaume, Sgr de la Fléchère de Concise, alla se fixer en Chablais et donna le nom de la Fléchère à un château qu'il possédait dans ce pays. Il fut le trisaïeul de Philibert de la Fléchère qui épousa Péronne de Barral dans les dernières années du XVIe siècle. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude-Henri de la Fléchère, vibailli de Nyon, au pays de Vaud, dont la descendance alla se fixer à Genève et paraît s'être éteinte dans la première moitié du XIXe siècle,; 2° Jean-Jacques de la Fléchère. Un descendant de ce dernier, André-Urbain de la Fléchère, né à Nyon en 1758, sénateur, décédé en 1832, laissa deux fils : 1° Jules de la Fléchère, né à Nyon en 1792, qui épousa une demoiselle Henri et qui en eut trois fils; 2° Emmanuel, qui épousa sa cousine, Mlle de la Fléchère, et qui en 1850 résidait à Lyon avec ses deux fils.

François de la Fléchère, auteur du second rameau, fut seigneur de Vauzy, Cosgr de Thémine et Cosgr de Saint-Maurice, en Valais. Il possédait la maison forte de la Fléchère, située sur le territoire de sa seigneurie de Vauzy. Il épousa, le 3 janvier 1441, Louise de Pollier, fille d'un bourgeois d'Annecy, et fit son testament le 20 décembre 1479. Son petit-fils, François-Philibert, nommé en 1560 maître d'hôtel du duc de Savoie, reconstruisit le château de la Fléchère, qui avait été incendié pendant l'occupation française. Ce rameau s'éteignit avec l'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles de la Fléchère, conseiller d'Etat, nommé en 1635 chevalier d'honneur au Souverain Sénat, dont la fille unique, Anne-Françoise, héritière du château de la Fléchère, épousa en 1655 Sylvestre Millet, marquis d'Arvillars.

La famille de la Fléchère a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Malte, des chevaliers des Ordres de Saint-Maurice et de Saint Lazare, etc. Un de ses membres, François de la Fléchère, prieur de Sillingy, fut en 1567 le parrain de saint François de Sales.

Principales alliances : de Menthon, de Lucinge, de la Forest, de Prez-Crassier, de Crinsoz, de Chevron-Villette, de Blonay, de Gerbais, de Seyssel, de Genève de Boringe, Pacoret de Saint-Bon, d'Escrivieux, 1494, de Thoyre, de Sacconay, de Bellegarde 1635, d'Angeville, de Brotty, de Barral, Millet d'Arvillars, d'Arloz 1903, etc.

FLERS (**Ango de la Motte, aujourd'hui de la Motte-Ango, de**). Voyez : Ango de la Motte de Flers, aux Additions du tome XVI.

FLERS (**de Fresnoye de**). Voyez : Fresnoye de Flers (de).

FLEURAC (**Bonniot de**). Voyez : Bonniot de Fleurac et de Salignac aux Additions du tome XVII.

FLEURANS (**de**), en Agenais. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à un lion d'or ; aux* 2 *et* 3 *d'azur à trois étoiles d'or.*

Ancienne famille noble de l'Agenais dont on trouvera une généalogie détaillée dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

La famille de Fleurans remonte par filiation suivie à noble Géraud Fleurans dont le fils, noble Bertrand de Fleurans, Sgr du Teilh et de Gorcezet, marié à Anne de Vassal, passa un acte le 22 février 1538. Bertrand de Fleurans se remaria à noble Jeanne d'Hugues par contrat du 15 décembre 1559 et fit son testament le 11 octobre 1575. Dans cet acte il mentionna les trois fils qu'il avait eus de sa première femme, alors tous trois décédés au service du Roi, et les enfants qu'il avait eus de la seconde. Deux de ses fils, Mathias de Fleurans, écuyer, Sgr du Teilh, de Gorcenet et autres lieux, marié, le 11 décembre 1578, à Anne de Colom, et Louis de Fleurans, écuyer, marié, le 1er mars 1583, à Anne de Péjon, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée était représentée sous Louis XIV par trois frères, Jean, Germain et Pierre de Fleurans, qui paraissent être morts sans postérité. Les deux premiers furent maintenus dans leur noblesse d'abord, le 19 juillet 1666, par jugement de M. de Rabastens, puis, le 20 juin 1667, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Leur frère, Pierre, domicilié à Figeac, fut maintenu dans sa noblesse en 1702, en même temps que le chef de la branche cadette, par jugement de Legendre, intendant de Montauban.

Louis de Fleurans, auteur de la branche cadette, fut père de Guillaume de Fleurans, qui épousa, le 10 avril 1636, Anne du Laurens, et grand-père de Joseph de Fleurans, Sgr de la Bessière, qui épousa, le 26 mai 1695, Anne de Gironde. Ce dernier, d'abord condamné par défaut, comme usurpateur de noblesse, par jugement du 17 juillet 1700 de l'intendant Legendre, fut maintenu dans sa noblesse, dès le 17 juin 1702, par un nouveau jugement du même magistrat. Son fils, Joseph de Fleurans, Sgr d'Ayguesvives, fut déchargé du droit de franc-fief, en sa qualité de noble, par jugement du 28 février 1742 de l'intendant de Bordeaux. Il fut le grand-père d'autre Joseph de Fleurans, Sgr d'Ayguesvives, né en 1753, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Plus récemment Jean-Alexandre de Fleurans, colonel d'artillerie en 1861, officier de la Légion d'honneur, était dans les dernières années du règne de Napoléon III directeur de l'arsenal de Strasbourg.

La famille de Fleurans a fourni de nombreux officiers.

Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Colomb, de Gironde, d'Abzac, etc.

FLEURAT de PARADE, de la POUMEROULIE, de LESSART, de DOUMAILHAC, etc. Armes : *d'azur à un griffon d'or surmonté d'une étoile de même.*

La famille Fleurat appartient à l'ancienne bourgeoisie du Limousin.

On trouvera sur elle un article très sommaire dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* de l'année 1891.

Louise Fleurat, femme de Louis Garnier, sieur de Mortaigne, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Maixent) ses armes telles que la famille les porte encore de nos jours.

La souche s'est partagée en plusieurs branches.

La branche de la Pouméroulie avait pour chef dans la seconde moitié du XVIIIe siècle François Fleurat, sieur de la Pouméroulie, marié le 18 juin 1749 à Marie Videau. Le fils de celui-ci, Jean Fleurat de la Pouméroulie, épousa, le 25 octobre 1779, Marie-Florence Vereyton. Il laissa lui-même deux fils qui ont été les auteurs de deux rameaux. Son fils aîné, Jean-Baptiste Fleurat de la Pouméroulie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, longtemps maire de Cocegnac (Haute-Vienne), épousa sa cousine, Marie Fleurat de Parade, décédée en 1891, et en eut deux fils. Le cadet, Julien Fleurat de la Pouméroulie, épousa Mlle de la Couture ; il en eut deux fils : 1° Firmin, né en 1817, père de deux filles ; 2° Félix, né en 1823, marié en 1845 à Zénobie Descubes de Lascaux, père d'un fils et d'une fille.

Une deuxième branche, dite de Parade, était représentée au milieu

du XIXe siècle par Mme Jean-Baptiste Fleurat de la Pouméroulie, née Fleurat de Parade, dont il vient d'être parlé, et par ses trois frères. L un de ceux-ci, Jean-Baptiste Fleurat de Parade, né en 1803 à Oradour (Haute-Vienne), a laissé postérité.

La branche de Lessart a eu pour dernier représentant Mathieu Fleurat de Lessart, né en 1783, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1875, qui ne laissa qu'une fille.

La branche de Doumailhac a eu pour dernier représentant M. Elie Fleurat de Doumailhac, né en 1797 à Ladignac, près de Saint-Yrieix, qui épousa en 1830 Mlle Chenu des Touches, décédée en 1878.

Principales alliances : Chenu, Descubes de Lascaux 1845, etc.

FLEURDELIS. Armes : *d'azur à l'aigle éployée d'or* ; *au chef cousu de gueules chargé de deux têtes de léopard* (aliàs *deux mufles de lion*) *d'or*.

La famille Fleurdelis, originaire de Rive-de-Gier, a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie du Lyonnais.

Elle avait pour nom primitif celui de Taschou. Son premier auteur connu, Eustache Taschou, dit Fleurdelis, se qualifiait bourgeois de Rive-de-Gier dès 1460. Noble Gabriel Fleurdelis, fils de Jean et d'Antoinette Chazal, marié, le 19 mai 1685, à Hélène Sibert, fut dans la seconde moitié du XVIe siècle gouverneur de Rive-de-Gier et secrétaire du duc d'Orléans. Pierre Fleurdelis mourut à Lyon pendant la Terreur, victime de la Révolution. Son frère, Jean Fleurdelis, chevalier de la Légion d'honneur, marié à Jeanne Brochier, en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Léon, marié en 1829 à Mlle Vincent de Vaugelas ; 2° Mme de Charrin ; 3° Mme de Neuvesel. Jean Fleurdelis avait épousé Jeanne Montellier, décédée en 1856 ; il en eut deux filles, Mme Victor Anginieur, mariée en 1825, décédée en 1878, et Mme Camille Béthenod[1].

N. de Fleurdelis, bourgeois de Lyon, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

FLEURELLE (Grellet de). Voyez : Grellet des Prades, de Fleurelle, de Beauregard et du Peyrat.

FLEURET, aujourd'hui **du POUGET**, ou **du POUGET de NADAILLAC**. Voyez : Pouget (du).

Un décret du 17 février 1912 a autorisé M. Jean-André-Gabriel Fleuret, né en 1878, à substituer à son nom celui de : du Pouget.

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

FLEUREY (Jacques de). Voyez : Jacques de Fleurey.

FLEURIANT, ou **FLEURIAN**, (de), dans le pays de Comminges et en Saintonge. Armes : *de gueules à deux pals d'argent, au chef également de gueules, chargé de deux roses d'argent,*

La famille de Fleurian, fixée en Saintonge au cours du XVIIIe siècle, ne doit pas être confondue avec la famille de Fleuriau, rapportée à la suite, qui appartient à la noblesse de l'Aunis.

Elle a eu pour berceau le pays de Comminges, dans les Pyrénées, où elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Vivés et de Laligné.

Elle fut maintenue dans sa noblesse le 11 novembre 1715, sur preuves remontant à 1583, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban.

Jean-Séverin, chevalier de Fleuriant, demeurant à Saint-Just, prit part en 1789, à cause de son fief du Piple, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

Jacques-Louis de Fleurian, né à Saint-Just, épousa vers 1830 Marie-Delphine Dufaure, cousine germaine du célèbre orateur et homme politique Dufaure, membre de l'Académie française. Il en laissa un fils, Gustave de Fleurian, né en 1839, qui était dans les dernières années du XIXe siècle capitaine en retraite. Mme veuve de Fleurian, née Millasseau, est décédée à Saintes en 1890.

FLEURIAU (de). Armes : *d'argent à une fasce de sinople accompagnée en chef d'une rose de gueules.*

La famille de Fleuriau appartient à la noblesse de l'Aunis. Elle est originaire de Châtellerault, en Poitou.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Fleurian, fixée dans la même région, à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

François Fleuriau, marchand et bourgeois de Châtellerault, à partir duquel il donne la filiation, épousa vers 1600 Marie Peschard. Leur arrière-petit-fils, François Fleuriau, né en 1667, marchand raffineur à Châtellerault, épousa d'abord en 1689 Elisabeth Fraigneau, dont il eut, outre plusieurs filles, des fils qui moururent sans postérité. Il se remaria, le 9 janvier 1708, à sa cousine, Marie-Anne Fleuriau. Il eût de cette seconde union deux fils dont l'aîné, Aimé-Benjamin, Sgr de Touchelonge, continua la ligne directe et dont le plus jeune, Paul, alla faire souche à l'île de France. Aimé-Benjamin Fleuriau, Sgr de Touchelonge, en la paroisse de Saint-Laurent de la Prée, près de la Rochelle, fut d'abord négociant dans cette ville, puis officier commensal de la

maison du Roi et mourut en 1787. Il avait épousé à Bordeaux en 1756 Marie-Suzanne Liège. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Aimé-Paul Fleuriau, Sgr de Touchelonge, né à la Rochelle en 1757, qui continua la lignée ; 2° Louis-Benjamin Fleuriau de Bellevue, né en 1761, savant géologue, fondateur du Jardin des Plantes de la Rochelle, député de la Charente-Inférieure de 1820 à 1831, décédé en 1852 sans avoir été marié. Aimé-Paul Fleuriau, Sgr de Touchelonge, était fort jeune quand il fut nommé, en 1775, garde des lévriers de la chambre du Roi. Il fut plus tard pourvu de la charge de receveur général des finances à Moulins, puis, en 1782, de celle de secrétaire du Roi en la grande chancellerie, se fit représenter en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à la Rochelle, se réfugia en Amérique pendant la Terreur et mourut à Philadelphie en 1793. Il avait épousé Julie-Catherine Laval, fille d'un riche banquier parisien, qui se remaria au marquis de Bruyères-Chalabre. Il en laissa deux enfants, un fils, Aimé-Benjamin, né en 1783, dont il va être parlé, et une fille qui épousa le marquis de Rességuier. Aimé-Benjamin de Fleuriau fut maître des requêtes au Conseil d'État, directeur du personnel au ministère de la Marine, grand-officier de la Légion d'honneur, épousa Mlle Dubuc et mourut à Poitiers en 1862. Son fils unique, Louis-Aimé de Fleuriau, né en 1827, longtemps conseiller général de la Charente-Inférieure, est décédé en 1891 laissant quatre enfants de son mariage avec Marie Magnan, fille d'un directeur des domaines à la Rochelle.

Pierre et François Fleuriau, marchands à Châtellerault, avaient eu leur blason enregistré d'office à l'Armorial général en 1696.

Principales alliances : Laval, Pandin de Romefort 1786, de Rességuier de Miremont, de Buchère de l'Espinois 1897, Levesque d'Avril 1902, Pichard du Page 1904, etc.

La famille de Fleuriau ne doit pas être confondue avec une famille Fleuriau d'Armenonville, aujourd'hui éteinte, qui a fourni aux XVIIe et XVIIIe siècles une série d'hommes marquants. Cette famille, dont la Chesnaye des Bois a donné une généalogie, portait pour armes : *d'azur à un épervier d'argent, membré, longé et grilleté de même, perché sur un bâton de gueules ; au chef d'or chargé de trois glands feuillés et tigés de sinople.* Elle était originaire de Tours. Son auteur, Charles Fleuriau, né dans cette ville en 1604, vint très jeune se fixer à Paris, épousa en 1636 Marguerite Lambert de Thorigny, fille d'un président en la Chambre des comptes, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, qu'il résigna en 1655, et mourut fort âgé en 1694. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Thorigny une fille qui épousa Claude le Pelletier, ministre d'Etat, contrôleur général des finances. Il se remaria avec Mlle Guillemin,

fille d'un secrétaire des commandements de Gaston, duc d'Orléans, et en eût deux fils, Joseph, dont il va être parlé, et Louis-Gaston, évêque d'Aire en 1698, puis d'Orléans en 1706, décédé en 1733. Joseph Fleuriau, Sgr d'Armenonville, conseiller au Parlement de Metz en 1686, fut successivement nommé en 1690 intendant des finances et conseiller d'Etat, en 1701 directeur général des finances, en 1716 secrétaire d'Etat, en 1719 grand-croix de Saint-Louis et en 1722 garde des sceaux; il mourut en 1728 au château de Madrid, à Neuilly, dont il était capitaine gruyer. Son fils, Charles Fleuriau, Sgr d'Armenonville, qualifié comte de Morville, né en 1686, d'abord gouverneur de Chartres, puis conseiller au Parlement de Paris et procureur général au Grand Conseil, fut nommé successivement ambassadeur en Hollande en 1718, secrétaire d'État au ministère de la Marine sur la démission de son père, ministre des Affaires étrangères en 1723 et chevalier de la Toison d'or en 1724; il avait été admis en 1723 à l'Académie française. Il mourut à Versailles en 1732 laissant de son mariage avec Mlle de Vienne un fils, Jean-Baptiste, connu sous le titre de marquis d'Armenonville, né en 1711, brigadier des armées du Roi, qui mourut en Bohême en 1742 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Amelot de Chaillou. Il eût aussi deux filles, héritières de leur famille, qui épousèrent le marquis de la Rochefoucauld-Surgères et le marquis de Crussol-Florensac. Une branche collatérale, demeurée non noble, alla au XVIIIe siècle se fixer à Nantes. Un de ses représentants, Thomas Fleuriau, fut nommé sous-maire de cette ville en 1766.

FLEURIAYE, ou FLEURIAIS, (Bouvais de la). Voyez : BOUVAIS DE LA FLEURIAYE aux Additions du tome XII.

FLEURIEU (Claret de). Voyez : CLARET DE FLEURIEU.

FLEURIOT et FLEURIOT-KERINOU, ou de KERINOU.

Ancienne famille bourgeoise de Bretagne.

Jean FLEURIOT, né à Plougonver en 1780, décédé en 1849, fut longtemps président de la Chambre des avoués de Saint-Brieuc. Il eut deux filles dont l'une fut la célèbre romancière Zénaïde Fleuriot, née à Saint-Brieuc en 1829, décédée en 1890. Il eut aussi trois fils : 1° Théodose, médecin, décédé en 1854; 2° Jean, maréchal des logis, tué à l'ennemi en Algérie en 1863; 3° François, avocat, qui se maria deux fois et qui laissa plusieurs enfants de ses deux unions. Ce dernier avait épousé en premières noces, en 1857, Jeanne le Nouvel, petite-fille du constituant Daniel de Kérinou. Le fils né de ce mariage en 1858, François, poète et romancier, a été connu sous le nom de FLEURIOT-KERINOU.

La famille Daniel de Kerbuant et de Kérinou appartenait à l'ancienne bourgeoisie de Lannion. Pierre Daniel de Kérinou, né en 1748, maire de cette ville, fut député suppléant du Tiers-État de la sénéchaussée de Morlaix aux États généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occasion de siéger ; il fut plus tard conseiller général des Côtes-du-Nord et mourut à Lannion en 1826. Une de ses filles épousa dans les premières années du XIXe siècle Charles-Jacques le Nepvou de Carfort. Elle en eut, entre autres enfants, une fille, Françoise, née à Saint-Brieuc en 1811, qui fut adoptée par sa tante, Mlle Daniel de Kérinou, qui épousa en 1837 Joseph-Toussaint de Villiers de l'Isle-Adam et qui fut la mère de l'écrivain Villiers de l'Isle-Adam.

FLEURIOT de LANGLE (de). Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles d'azur.* — Devise : SEMPER FLORENT.

La famille DE FLEURIOT DE LANGLE appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Tréguier, en Bretagne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les ouvrages que Potier de Courcy, Kerviler, Saulnier et M. de la Messelière ont consacrés à l'aristocratie bretonne. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Jean-Marie-Jérôme Fleuriot de Langle, né à Dinan en 1749, fit en 1767 pour être admis parmi les pages de la Dauphine et celles que son frère, Sébastien-Jérôme-Charlemagne, né en 1752, fit en 1762 pour être admis à l'École militaire.

Olivier Fleuriot, décédé en 1336, fut blessé à la bataille de Courtrai ; à son retour en Bretagne il fut nommé maître d'hôtel du Duc et gouverneur de Lamballe. De son mariage, contracté en 1310, avec Marie Palerne de Bussy, il aurait eu deux fils, Charles, dont on fait l'auteur de la famille de Fleuriot de Langle, et Jean, dont on fait l'auteur de la famille de Fleuriot de la Freulière et d'Omplepied, rapportée à la suite.

La famille de Fleuriot figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Tréguier. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 5 août 1669, sur preuves de sept générations, par arrêt du Parlement de Bretagne. Jean Fleuriot, auquel cet arrêt fait remonter la filiation, vivait en 1427 avec son épouse, Isabeau de Kerleynou. Il était probablement le même personnage qu'un Jean Fleuriot qui était maire de Guingamp en 1423. Bertrand Fleuriot, décédé en 1497, fut abbé de Sainte-Croix de Guingamp. Pierre Fleuriot, sieur du Roudourou, en Plouizy, décédé en 1595, fut reçu en 1569 conseiller au Parlement de Bretagne ; il n'eut qu'une fille

mariée à Claude Cornulier, trésorier de France et général des finances en Bretagne. René Fleuriot, Sgr de Carnabat et de Carnavalet, marié en 1557 à Marguerite de Kerléan, fut capitaine des francs-archers de Léon. Il eut deux fils : 1° Charles, Sgr de Carnabat, chevalier de l'Ordre du Roi en 1591, dont la fille unique épousa Claude d'Acigné ; 2° René Fleuriot, écuyer, Sgr de Kerguenno et de Kerlouet, qui épousa en 1593 Marguerite de Penancoet, ou en français de Chefdubois, et qui continua la lignée. Ce dernier laissa un curieux journal manuscrit que M. de Barthélemy a publié en 1878 sous le titre suivant : *le Journal de René Fleuriot, gentilhomme breton* (1593-1624). Son fils, Claude Fleuriot, Sgr de Kerlouet et de la Sauldraye, né à Guingamp en 1594, marié successivement en 1623 à Fiacrette le Bahezre, puis à Gillette de Coetlogon, fut nommé en 1639 chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de sa première union un fils, Sébastien Fleuriot, né en 1625, qui épousa en 1650 Mauricette le Bigot, héritière de la seigneurie de Langle, en la paroisse de Carnoet, dont sa descendance a conservé le nom. Le fils de celui-ci, Charles-Sébastien Fleuriot de Kermorant, Sgr de Langle, de Kerjégu, etc., marié successivement en 1678 à Anne de Kerhoent et en 1711 à Marie-Angélique de Varennes, fut convoqué par le Roi, le 31 juillet 1715, pour assister aux États de la province de Bretagne tenus à Saint-Brieuc. Il eut deux fils, Jean-Sébastien et Charlemagne, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ceux-ci, Jean-Sébastien, fut connu sous le titre de comte de Langle. Son fils, Paul-Antoine, chevalier Fleuriot de Langle né en 1744, officier de marine très distingué, directeur de l'Académie de marine en 1783, marié en 1784 à Georgette de Kérouartz, fit partie, en qualité de commandant de l'*Astralade*, de l'expédition de la Pérouse et fut massacré avec son équipage le 11 décembre 1787 dans l'île Maouna. Il laissait un fils en bas âge, Charles-Jean, comte Fleuriot de Langle, né à Brest en 1784. Celui-ci épousa en 1806 Mlle Fresnel de Pradalan. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui eurent dans la marine une brillante carrière : 1° Alphonse-René, comte Fleuriot de Langle, né en 1809, vice-amiral en 1871, grand-officier de la Légion d'honneur, marié à Morlaix en 1836 à Suzanne-Armande de la Monneraye, décédé en 1881, dont le fils est décédé à la Réunion en 1881 sans laisser de postérité masculine ; 2° Camille-Louis, comte Fleuriot de Langle, né à Morlaix en 1821, contre-amiral en 1879, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Anne-Paule de la Monneraye, décédé en 1914, qui a laissé deux fils.

Charlemagne Fleuriot de Langle, auteur du rameau cadet, fut capitaine au régiment de Penthièvre-cavalerie. Il épousa en 1748 Jacqueline de Varennes et en eut deux fils qui firent les preuves de noblesse

dont il a été parlé plus haut. L'aîné de ces fils, Jean-Marie-Jérôme, page de la Dauphine en 1767, eut une existence très mouvementée, finit par épouser sa servante et mourut à Paris en 1807. Son frère, Sébastien-Jérôme-Charlemagne, alla se fixer en Hollande. Il eut des enfants dont la descendance subsiste peut-être dans ce pays.

La famille Fleuriot de Langle a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer très distingués, dont plusieurs ont péri à l'ennemi, deux pages du Roi en 1753 et 1767, etc.

Principales alliances : de la Monneraye, de Kérouartz, de Sartre, Mallard de la Varende 1881, le Forestier de Vendeuvre, le Bahezre, de Chefdubois, Cillart de Kermenguy, de Derval 1764, de Kerhoent, de Coetlogon, d'Acigné, de Cornulier, de Morgan 1890, etc.

FLEURIOT de la FREULIÈRE et d'OMBLEPIED (de). Armes : *d'argent à un chevron brisé de gueules accompagné de trois roses du même, tigées et feuillées de sinople.*

La famille DE FLEURIOT DE LA FREULIÈRE ET D'OMBLEPIED appartient à la noblesse des environs de Nantes, en Bretagne. Elle est originaire de l'Anjou. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait venue très anciennement de Bretagne se fixer dans ce pays et descendrait d'un Jean Fleuriot qui aurait été un fils cadet d'Olivier Fleuriot, gouverneur de Lamballe, décédé en 1336, et un frère de Charles Fleuriot, auteur de la famille Fleuriot de Langle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Il est incontestable que les armoiries des deux familles ont une grande ressemblance.

On trouvera sur celle-ci beaucoup de renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy, de Kerviler et de M. de la Messelière. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le texte de l'arrêt de condamnation rendu en 1701 par le Conseil d'État et les preuves de noblesse que Nicolas Fleuriot de la Freulière fit en 1750 pour être admis parmi les pages de la Reine.

La famille Fleuriot fut longtemps dans une situation nobiliaire douteuse et, en tout cas, très contestée. On trouve que lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, trois de ses représentants, René Fleuriot, sieur de la Charpenterie, ouvrier en la Monnaie d'Angers, maître Pierre Fleuriot et son fils, maître Pierre Fleuriot, tous deux avocats en Parlement et au siège présidial d'Angers, ayant été invités par M. Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, à produire les titres justificatifs de leur noblesse, firent, les 7 et 9 janvier 1668, la déclaration qu'ils n'avaient jamais pris, ni entendu

prendre la qualification d'écuyer et qu'ils n'avaient jamais joui des privilèges de la noblesse.

L'aïeul des représentants actuels, Jean Fleuriot, sieur de la Serrie, en la paroisse de Saint-Herblon, au diocèse de Nantes, épousa, par contrat passé le 21 décembre 1606 devant notaire à Angers, Charlotte Gautier de Brulon, fille d'un conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes. Il partagea noblement avec ses frères et sœurs, le 13 septembre 1607, les biens de ses père et mère, Florimond Fleuriot, écuyer, Sgr de la Serrie, et Marie Belier, mariés le 22 janvier 1550. Son fils, Jacques Fleuriot, Sgr de la Serrie, épousa en 1655 Eléonor Frouin, fille d'un président au grenier à sel de Cholet. On ne voit pas qu'il ait été ni maintenu, ni condamné, lors de la grande recherche de 1666. Mais son fils, Nicolas Fleuriot, sieur d'Omblepied, domicilié à Oudon, au diocèse de Nantes, marié à Ancenis en 1694 à Anne Chapel, fut renvoyé devant le Conseil d'Etat par les commissaires chargés de la recherche des faux nobles ; il ne put faire reconnaître ses prétentions par le Conseil et fut condamné à l'amende comme usurpateur par arrêt rendu à Paris le 3 juin 1701. Il laissa un fils, Jacques-François Fleuriot, sieur de la Freulière, né à Ancenis en 1701, qui épousa en 1735 Marie Louvel, fille d'un maître de forges. Plus heureux que son père, Jacques-François Fleuriot, arriva à se faire maintenir dans sa noblesse le 19 août 1732, par arrêt du Parlement de Bretagne, après avoir justifié qu'il avait pour septième aïeul Jean Fleuriot, vivant en 1438. Il fit en 1750 de nouvelles preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Reine de son fils, Nicolas-Jacques Fleuriot de la Freulière. D'après ces preuves, Florimond Fleuriot, Sgr de la Serrie, marié en 1550, dont il a été parlé plus haut, aurait été fils d'un Jean Fleuriot, sieur du Plateau, qui aurait été maintenu dans sa noblesse par arrêt du 20 décembre 1586, et aurait été le descendant d'un Denis Fleuriot qui aurait été déclaré noble le 6 mai 1471 par jugement des commissaires des francs-fiefs. L'année suivante, en 1751, Jacques-François Fleuriot obtint l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marie-Jeanne. La même année la représentante d'une autre branche, Marie-Simone Fleuriot de la Jumeraie, fut admise dans la même maison après avoir fait des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, qui la faisaient descendre de Denis Fleuriot, oncle de Florimond, élu échevin d'Angers en 1567. Nicolas-Jacques Fleuriot de la Freulière, le page de la Reine dont on vient de parler, fut tué au siège de Nantes en 1793. Son frère, Nicolas Fleuriot de la Freulière, né en 1738, décédé en 1824 au château d'Omblepied, fut un des principaux chefs de l'insurrection vendéenne et fut nommé en 1814 maréchal de camp et commandeur de Saint-Louis. De son mariage

avec Renée de Charette il laissa un fils, Charles-Jacques de Fleuriot, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, député de la Loire Inférieure en 1871, décédé en 1887, qui a lui-même laissé un fils.

Jacques Fleuriot de la Freulière, Sgr de la Haute-Berge et du Plessis, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

FLEURY (**Augé de**). Voyez : Augé de Fleury.

FLEURY (**le Caron de**). Voyez : Le Caron de Fleury et de Troussures.

FLEURY (**Rohault de**) Voyez Rohault de Fleury.

FLEURY. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un palmier terrassé de sinople, accosté à dextre d'un lion rampant de gueules ; aux 2 et 3 d'azur à l'épée en pal d'argent accompagnée de quatre abeilles d'or, 2 à dextre et 2 à sénestre ; au franc quartier brochant d'azur au miroir d'or et au serpent d'argent tortillé autour du manche,* qui est des comtes sénateurs. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *un cheval au naturel à dextre et un lion au naturel à sénestre.* — Devise : Cum luctor spero.

On trouvera des renseignements sur la famille Fleury dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de janvier 1909 et dans les *Titres et confirmations de titres* (1830-1908) du vicomte Révérend.

Émile-Félix Fleury, né à Paris en 1815, général de division en 1863, sénateur en 1865, ambassadeur de France, grand écuyer de l'Empereur, grand officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1884, joua un rôle politique considérable sous le Second Empire. En récompense de ses services Napoléon III lui conféra le titre de comte par acte donné au quartier impérial de Metz le 11 août 1870 à régulariser par le garde des Sceaux dès que la guerre sera terminée. Par suite de la révolution du 4 septembre cet acte ne fut jamais suivi de lettres patentes. Le général Fleury avait épousé en 1855 Mlle Calley de Saint-Paul, décédée en 1890, sœur de la duchesse d'Isly. Il en laissa trois fils : 1° Napoléon-Maurice-Émile, dont il va être parlé ; 2° Adrien, vicomte Fleury, colonel de cavalerie, marié en 1889 à Mlle Bianchi, père d'un fils et d'une fille mariée au comte de la Guiche ; 3° Émile, baron Fleury. Napoléon-Maurice-Émile, comte Fleury, historien très distingué, décédé en 1921, avait épousé en 1884 Mlle Vivier-Deslandes, fille du baron Deslandes. Après l'annulation de son mariage par la Cour de Rome, celle-ci se remaria au prince Robert de Broglie, dont elle est actuellement divorcée. De son mariage avec le comte Fleury

elle a eu un fils, le comte Serge Fleury, né en 1885, qui a épousé Mlle de Robilant.

FLEURY de la RAFFINIÈRE (de), en Poitou et en Angoumois. Armes : *d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Dieu l'volt 1095. — Autre devise : Dieu et le Roi 1793.

La famille de Fleury de la Raffinière appartient à l'ancienne noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Eustache de Fleury fit en 1690 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

On attribue souvent, mais sans preuves, à la famille de Fleury trois personnages du nom de Fleury qui prirent part à la première croisade.

Michel Fleury, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, rendit aveu au seigneur de Couhé, le 3 août et le 1er septembre 1413, du fief de la Raffinière qu'il possédait dans la paroisse de Brax, près de Civray. On suppose qu'il avait épousé une fille, ou une proche parente, d'un Pierre Joubert, Sgr de Fayolle, qui était en 1412 seigneur de la Raffinière. On suppose aussi qu'il fut père d'un Jean Fleury, écuyer, qui rendit aveu de son fief de la Raffinière le 16 janvier 1442 et auquel seulement les preuves de noblesse faites en 1690 font remonter la filiation[1]. Jean Fleury laissa d'une alliance inconnue un fils, également appelé Jean, qui épousa vers 1480 Jacquette Lauvergnat. Les deux fils de celui-ci, Hugues, Sgr de la Raffinière, marié vers 1504 à Isabeau Parthenay, et Philippe, Sgr du Bois de Luché, marié successivement en 1526 à Charlotte du Breuil et en 1540 à Guyonne Chevallier, furent les auteurs de deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, Jean Fleury, chevalier, Sgr de la Raffinière, Fontenilles, etc., marié successivement en 1664 à Madeleine Régnier de la Planche, en 1683 à Suzanne de Goret et en 1696 à Jeanne Bérard, fille d'un procureur de Jarnac, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Trois de ses fils, Olivier, né du premier lit, Joachim et Pierre, nés du deuxième lit, furent les auteurs de trois grands rameaux.

[1] D'après M. d'Auriac, qui a donné une généalogie de la famille de Fleury dans le tome III de son *Armorial de la noblesse,* ce Jean Fleury aurait été fils d'un Pierre de Fleury, Sgr de la Raffinière, marié à Marguerite d'Escravayat, qui en 1421 aurait reçu des lettres de rémission d'Henri V, roi d'Angleterre.

L'auteur du premier rameau, Olivier de Fleury ,Sgr de la Raffinière, baptisé en 1676 au temple protestant de Couhé, épousa en 1696 Jacquette-Françoise Cacault. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1715 par jugement de l'intendant Quentin de Richebourg. Elle s'éteignit avec son petit-fils, Gabriel-Philippe de Fleury, qui se ruina et qui dut vendre en 1784 la seigneurie de la Raffinière.

L'auteur du deuxième rameau, Joachim de Fleury, Sgr de Blanzac, né au château de la Raffinière en 1685, épousa à Genouillé en 1727 Jeanne-Bénigne Chitton et mourut en 1746. Son fils, Louis-Charles de Fleury, écuyer, Sgr de Beauregard, et son petit-fils, Louis de Fleury, né au château de Beauregard en 1769, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Le second d'entre eux, Louis, fut connu dans la suite sous le titre de comte. Il épousa en 1790 Mlle d'Angély, fit vaillamment les campagnes de l'armée des Princes et mourut en 1828. Il laissait trois fils : 1° Louis-Ferdinand, comte de Fleury, né au château de Beauregard en 1803, marié en 1830 à Mlle de Livron, dont le fils, Jean-Arthur, né au château de Beauregard en 1830, médecin distingué, décédé à Angoulême en 1892, a lui-même laissé un fils ; 2° Jean-Édouard, comte de Fleury, né au château de Beauregard en 1805, inspecteur d'académie, décédé en 1895, dont le fils, Pierre-Armand, né en 1830, et le petit-fils, Maurice, né à Bordeaux en 1860, ont été des médecins distingués ; 3° Philippe-Armand, comte de Fleury, né en 1808, décédé en 1867, dont le fils, Paul, né en 1839, archiviste du département de la Charente, n'a pas eu de postérité.

L'auteur du troisième rameau, Pierre de Fleury, épousa en 1713 Marguerite Jourdain, héritière de la seigneurie de Lhoumède. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Henri-Philippe de Fleury, admis en 1768 à l'École militaire, qui survécut à son fils et qui mourut à Poitiers en 1828 sans laisser de postérité.

La branche cadette fut maintenue dans sa noblesse le 1er septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, le 26 juin 1699 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, et, le 2 mars 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Elle paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. Un de ses représentants, Eustache de Fleury, né au château du Vert en 1672, fit en 1690 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Grande-Ecurie ; il alla dans la suite se fixer à Bordeaux et paraît être décédé sans postérité.

La famille de Fleury a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : des Francs 1561, de Mallevaud 1628, Pandin des Jarriges, de Brouillac 1724, Desmier de Chenon 1757, de Saluces 1763, de Chergé 1755, 1760, de Razay 1804, d'Angély 1790, Guiot de

la Rochère 1881, de Livron 1830, de Menou 1857, Potocki 1850, Viénot de Vaublanc 1862, de Saint-Angel 1889, de Rechignevoisin 1568, Frotier (de la Messelière) 1664, de Beauchamps 1689, etc.

Une famille Fleury occupait au XVIIe siècle un rang distingué en Bas-Poitou. Jean Fleury était en 1609 ministre protestant à Loudun. Son petit-fils, François Fleury, Sgr de Villeneuve, fut maintenu dans sa noblesse, le 1er septembre 1667, par jugement de M. de Barentin après avoir produit à ce magistrat des titres faux qui le rattachaient à la famille de Fleury de la Raffinière et du Vert. Celle-ci protesta et François Fleury dut reconnaître son erreur par acte du 25 février 1675. Il fut le dernier représentant de sa famille et ne laissa qu'une fille mariée vers 1690 à Jean de Nuon. Sa veuve, Marie de la Boucherie, fut assignée en 1700 par l'intendant Maupeou pour présenter les titres justificatifs de sa noblesse.

FLEURY de la CAILLÈRE, du PLESSIS et des MARAIS. Armes : *d'azur à une étoile d'argent accompagnée de trois croisettes de même, 2 et 1.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Fontenay-le-Comte, en Poitou, dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La filiation remonte à Paul Fleury, sieur du Nizeau, dont le fils aîné, Mathieu, né en 1625, fut chanoine de la Rochelle et dont le second fils, Pierre, sieur du Nizeau et de la Caillère, né en 1629, lieutenant général des traites à Fontenay, épousa Louise Vinet. Le fils de celui-ci, Pierre Fleury, sieur de la Caillère, baptisé en 1655, lieutenant des traites foraines à Fontenay, eut quatre fils : 1° Jean, auteur de la branche aînée ; 2° Etienne, sieur de Beauregard, secrétaire du Roi au Conseil d'Alsace, dont le fils, Louis, mort sans alliance, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou et dont la fille épousa M. le Bœuf de Saint-Mars ; 3° Jacques-Venant, auteur de la branche cadette ; 4° Pierre, sieur du Nizeau, conseiller au présidial de Poitiers, décédé en 1760, dont le fils, Pierre-Henri Fleury de la Caillère, conseiller au présidial de Poitiers après son père, marié en 1760 à Mlle Bonnel de la Chaletière, n'eut que des filles.

Jean Fleury, Sgr de la Caillère, auteur de la branche aînée, fut premier assesseur civil et criminel au siège de Fontenay. Il eut trois fils : 1° Jean-François Fleury de la Caillère, avocat, marié à Luçon en 1769 à Mlle Bourdeau, fille d'un greffier de la Chambre des comptes de Bretagne, dont le fils, Simon-Ferdinand, continua la lignée ; 2° Charles Fleury, sieur du Plessis, dont les petits-fils moururent sans postérité ;

3° Etienne-Alexis Fleury, Sgr de la Gibaudière, marié en 1769 à Marie-Thérèse Brisson, dont les deux fils ont eu des enfants et dont la descendance subsiste peut-être sous le seul nom de Fleury. Simon-Ferdinand Fleury de la Caillère, né en 1775, fils de Jean-François, fut conseiller général de la Vendée. Il eut deux fils : 1° Alexis-Théodore Fleury de la Caillère, né en 1800, décédé en 1853, qui n'eut que deux filles, Mmes Gaillard de la Dionnerie et Labeyrie, l'une et l'autre décédées ; 2° Alexandre-Gustave Fleury de la Caillère, né en 1804, qui épousa successivement en 1835 Mlle de Rorthays et en 1871 Mme de la Roche-Saint-André, née Turpin de Jouhé, et qui mourut sans postérité en 1884.

Jacques-Venant Fleury, sieur des Marais, auteur de la branche cadette, alla se fixer au Canada et se maria à Québec. Sa descendance paraît s'être éteinte avec son arrière-petit-fils, Armand-Pierre Fleury des Marais, né en 1825, décédé en 1869, dont la fille unique épousa en 1876 M. Charles Michau, conseiller d'arrondissement des Herbiers (Vendée).

Principales alliances : François du Temps 1682, de Maynard 1774, le Bœuf de Saint-Mars, Boutou de la Baugisière 1708, de Suyrot 1726, Bourdeau 1769, de Rorthays 1835, de Turpin de Jouhé 1871, Babin des Brétinières 1835, Gaillard de la Dionnerie 1880, de Chabannes du Peux, de Devezeau de Lavergne 1762, etc.

FLEURY (de), en Lorraine, en Champagne et en Saintonge. Armes : *d'azur à trois croix fleuronnées d'or, ayant les pieds fichés, 2 et 1, et une étoile d'or.*

La famille DE FLEURY qui donne lieu à cette notice, fixée de nos jours en Saintonge et en Angoumois, appartient à la noblesse de Lorraine. Elle ne doit être confondue ni avec la famille Fleury de la Caillère, rapportée plus haut, qui a adopté des armoiries à peu près semblables, ni avec la famille de Fleury de la Raffinière, également rapportée plus haut, dont plusieurs représentants sont fixés de nos jours en Angoumois.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*, dans la *Chambre des comptes du duché de Bar*, l'ouvrage de C.-P. de Longeaux, publié de nos jours avec des notes par M. le baron de Dumast, etc.

L'auteur de cette famille, Simonet Fleury, était receveur des domaines du comté de Ligny quand il fut anobli, en 1523, par lettres patentes du duc de Lorraine. Il n'est pas fait mention de cet anoblissement dans la généalogie que la famille de Fleury produisit en 1694 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses représentantes.

D'après ce travail, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, Simonet Fleury et son frère aîné, Antoine, lieutenant général au comté de Ligny, auraient obtenu une sentence, rendue le 20 avril 1509 au siège du comté de Ligny, qui les renvoyait comme nobles, suivant les coutumes de Ligny, attendu que leur père, Pierre Fleuri, avait épousé Alix Vincent, de naissance noble. Ledit Pierre, ou Pernet, Fleury serait né à Cachy-les-Corbie, au diocèse d'Amiens, se serait fixé à Ligny-en-Barrois, par son mariage avec Alix Vincent et serait mort le 17 septembre 1494. Son fils, Simonet, épousa Michelette Huraut. Il en eut quatre fils, dont deux, Jacques et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Fleury, écuyer, Sgr de Sorcy, vint se fixer à Paris et épousa Catherine d'Estas par contrat, probablement post-nuptial, passé dans cette ville le 15 avril 1532. Il fut convoqué en 1561 au ban de la noblesse du Barrois. Un de ses fils, Didier, continua la lignée. Un autre, Claude, procureur fiscal à Commercy, fut père de Jeanne Fleury qui épousa Jean Massu, homme de chambre du cardinal de Lorraine, et grand-père de Charles Massu qui fut autorisé le 9 mai 1627, par lettres du duc Charles IV, à reprendre le nom, les armes et la noblesse de sa mère. Didier Fleury, Sgr de Sorcy, épousa Françoise Barrois, fille d'un prévôt de Vaucouleurs. Son fils, François de Fleury, Sgr de Donnemarie, épousa, le 22 octobre 1595, Claude Maillard, fille d'un prévôtde Nogent-le-Roi. Il est qualifié dans un acte de 1611 maître François Fleury, écuyer, licencié-ès-lois, prévôt de Nogent-le-Roi, demeurant à Chaumont. Il fut père de noble homme maître Jean de Fleury, écuyer, Sgr de Donnemarie, conseiller du Roi, prévôt et juge ordinaire de la ville et château de Nogent-le-Roi, qui épousa, le 5 septembre 1632, Germaine de la Planche et qui continua la lignée, et de Gabriel de Fleury qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 septembre 1671, sur preuves remontant à 1532, par arrêt du Conseil d'État. Le fils de Jean Fleury, Henri, né à Paris le 4 juin 1636, fut maître des requêtes ordinaire de Mgr le duc d'Orléans. Il épousa successivement en 1662 Françoise Cordier de Launay, en 1665 Elisabeth Lempereur et en 1670 Anne Denis, fille d'un avocat au Parlement de Paris, et fit en 1694 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Suzanne-Marguerite, née à Paris en 1682. Son fils, Marcellin de Fleury, chevalier, Sgr de Donnemarie, né à Paris en 1676, décédé en 1753, épousa à Saint-Roch en 1751 Marie-Françoise Desfresnes, fille d'un bourgeois de Paris. Il en avait eu quatre fils qui furent légitimés par le mariage de leur parents : 1° Joseph-André, né en 1743; 2° Charles, né en 1747; 3° Claude-Mériadec, né en 1750;

4° Armand-Léon, né à Montmartre en 1752. Cette branche avait été maintenue dans sa noblesse en 1698, sur preuves remontant à 1532, par jugement de Larcher, intendant de Champagne. On doit vraisemblablement lui rattacher un Eugène de Fleury, propriétaire à Lunéville, qui épousa vers 1865 Mlle Marie Martin de Bonsonge, d'une vieille famille de Saintonge. M. de Fleury eut de ce mariage, entre autres enfants, un fils, Joseph, propriétaire à la Rochefoucauld, en Angoumois, et une fille, Marie, née dans les Vosges en 1869, qui épousa à Saintes en 1893 Edmond Lunet de la Jonquière.

L'auteur de la branche cadette, noble homme Pierre Fleury, fut gruyer du comté de Ligny. Il épousa Didon Jullien et en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 5 juin 1571. Son fils, noble homme Jean Fleury, marié à Catherine Hamel, fut père de noble homme maître Antoine Fleury, procureur ès sièges de Bar, notaire, qui épousa, le 20 décembre 1585, Anne Légier, fille d'un médecin, décédée à Bar en 1655, et grand-père de noble homme messire Antoine Fleury, écuyer, avocat ès sièges de Bar, qui épousa, le 25 septembre 1620, Anne Mourot. Un des fils de ce dernier, Jean Fleury, né à Bar en 1631, décédé sans postérité en 1702, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Bar. Un autre, Henri Fleury, écuyer, avocat à Bar, épousa, le 6 janvier 1680, Marie Lafaye, fille d'un ancien maire de cette ville. Cette branche paraît s'être éteinte avec le petit-fils de celui-ci, Jean-Henri de Fleury, Sgr de Barville, Marson, etc., qui épousa successivement en 1745 Thérèse Peschart d'Ambly et en 1747 Marie-Madeleine de Mortaigne et qui mourut sans postérité à Bar le 12 novembre 1783, à l'âge de 70 ans.

Christophe-Nicolas de Fleury prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Lunéville. M. de Fleury, Sgr en partie de Lichecourt, prit part cette même année à celles du bailliage de la Marche, en Lorraine.

FLEURY de BLANCHEFORT (de), en Languedoc. Armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une moucheture d' hermine de sable accostée de chaque côté de trois croissants d'argent mal ordonnés, celui en chef montant, les deux autres adossés, et en pointe d'un château de trois tours reliées par des courtines, le tout d'argent, ajouré et maçonné de sable.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Fleury de Blanchefort appartient à la noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin. M. de la Roque en a donné une généalogie dans son *Armorial de la noblesse du Languedoc.*

La famille de Fleury est originaire de Savoie. Un arrêt de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1751 par la Cour des aides de Montpellier la fait descendre d'un Jean-Baptiste de Fleury, sur les ancêtres duquel on ne sait rien, qui aurait été capitaine des gardes du duc de Savoie, qui aurait épousé N... d'Alphonse et dont le fils, Jean de Fleury, colonel dans les troupes du duc de Savoie, chevalier du Grand Ordre de Savoie, aurait épousé, le 5 mai 1593, Marguerite de Guicheneau. Luc de Fleury, fils de Jean, d'abord capitaine dans les troupes du prince de Piémont, aurait pris dans la suite du service dans les troupes du roi de France et aurait épousé Philippine de Bel par contrat passé le 13 septembre 1644 à Saint-Donat, en Dauphiné. Il fut père de Jean-Baptiste de Fleury, capitaine au régiment de la Reine, qui serait venu se fixer en Languedoc et qui y épousa, le 8 janvier 1697, Marguerite de Rosset, grand-père de Paul-François de Fleury, Cosgr de Caux, au diocèse de Béziers, qui épousa en 1731 Christine de Bedos de Celles et qui obtint, le 24 novembre 1751, de la Cour des aides de Montpellier l'arrêt de maintenue de noblesse mentionné plus haut, et bisaïeul de Paul de Fleury, Cosgr de Caux, Sgr de Rennes-les-Bains, etc., qui épousa en 1767 Marie-Élisabeth d'Hautpoul, héritière du marquisat de Blanchefort, au diocèse d'Aleth, et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Béziers.

La famille de Fleury, dont, malgré l'arrêt de 1751, la situation nobiliaire était contestée, sollicita du roi Louis XVI en 1786 des lettres patentes de confirmation de noblesse. A l'appui de sa demande elle envoya ses titres au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, s'exprimait en ces termes dans une lettre adressée le 20 février 1786 au baron de Breteuil : « J'ai l'honneur de vous envoyer « un mémoire que j'ai composé sur la famille de Fleury pendant « l'intérim de M. Berthier, mon prédécesseur. Quoique la qualification « de noble prise par les premiers sujets de la famille de Fleury soit « bonne en Dauphiné, je crois, par les raisons que j'ai développées « dans mon mémoire, persister dans mes conclusions. Je n'ai point « confiance en cette affaire..... ». Le mémoire du généalogiste des Ordres du Roi commence en ces termes : « On observe que le degré « du bisaïeul de M. de Fleury n'est pas prouvé par le nombre de « titres prescrit par les maximes du Conseil, qu'il n'en est produit « qu'un seul de l'année 1644 où il ait stipulé et pris la qualité de « noble, que ce titre n'est connu que par une expédition moderne « inadmissible en preuves de noblesse, que depuis 1644 jusqu'en 1690, « ce qui parcourt un espace de 46 ans, il n'a été communiqué aucun « acte civil et que cette famille ne jouissait pas notoirement de la

« noblesse lors de la recherche des faux nobles en 1666 et 1696. On « croit devoir ne pas dissimuler que l'affectation de n'avoir produit « qu'un titre unique inadmissible sur le degré de ce bisaïeul, jointe « aux titres faux communiqués et reconnus même par M. de Fleury « donne de violents soupçons que l'origine de cette famille n'est « aucunement en Savoie, ni en Dauphiné, comme elle l'annonce, « mais qu'elle est, au contraire, originaire du Languedoc, où on trouve « des familles du même nom, les unes condamnées comme usur- « patrices de noblesse et les autres dans la classe de la bourgeoisie, « et que l'aïeul de M. de Fleury n'a pris de qualifications nobles qu'à « la faveur de son grade militaire et indifférente dans un pays « cadastré. Ainsi on pense qu'il ne peut obtenir la grâce qu'il « sollicite que lorsqu'il aura satisfait à la demande qui lui est ci-devant « faite. »

Paul de Fleury eut de son mariage avec Mlle d'Hautpoul, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Paul-Melchior, connu sous le titre de marquis de Fleury-Blanchefort, marié à la Martinique en 1809 à Mlle d'Astorg ; 2° Paul-Urbain de Fleury, marié en 1818 à Mlle de Girous des Ondes. Paul-Prosper, marquis de Fleury-Blanchefort, fils unique de l'aîné de ces deux frères, fut préfet de plusieurs départements et commandeur de la Légion d'honneur. Il épousa en 1845 sa cousine, Mlle d'Hautpoul-Félines, et en eut un fils, Dominique-Olivier, marquis de Fleury-Blanchefort, né en 1851, qui a épousé en 1891 Mlle Verefkimm et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : de Bedos de Celles, d'Hautpoul, de Castillon-Saint-Victor, etc.

Il a existé en Languedoc, une autre famille de Fleury qui portait pour armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois roses d'or,* 2 *et* 1, qui est de Fleury ; *aux* 2 *et* 3 *coupé de gueules au lion d'or à demi-corps et d'azur*, qui est de la Treilhe. Cette famille eut pour derniers représentants les quatre enfants de Jean de Fleury, Sgr de Dio, au diocèse de Béziers, receveur des décimes, marié vers 1650 à Diane de la Treilhe de Fozières : 1° André-Hercule, dont il va être parlé ; 2° Gabriel, baron de Pérignan, décédé sans postérité en 1713 ; 3° Diane, supérieure des Ursulines de Lodève, décédée en 1732 ; 4° Marie, mariée en 1680 à Bernardin de Rosset, Sgr de Rocozel. André-Hercule de Fleury, né à Lodève en 1653, donna à son nom un grand éclat. Évêque de Fréjus en 1699, aumônier du roi Louis XIV, précepteur du roi Louis XV, il jouit du plus grand crédit auprès de ce prince qui en fit son premier ministre. L'évêque de Fréjus fut nommé cardinal en 1726, fut admis successivement à l'Académie française

en 1717, à l'Académie des sciences en 1721 et à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres en 1725 et mourut en 1743 à Ivry, près de Paris, avec la réputation d'un des homme d'État les plus intègres de son siècle. Mme de Rosset, sœur du cardinal, avait eu plusieurs fils. Le plus jeune de ceux-ci, Pons, connu sous le titre de marquis de Rocozel, fut lieutenant général des armées du Roi et mourut en 1763 sans avoir été marié. L'aîné, Jean-Hercule de Rosset, né en 1683, page de la Petite Écurie en 1699, gouverneur de Lodève en 1723, chevalier des Ordres du Roi en 1736, décédé en 1748, fut créé marquis de Rocozel par lettres de septembre 1724, puis duc de Fleury et pair de France par nouvelles lettres de mars 1736. Ce premier duc de Fleury avait épousé en 1714 Marie Rey. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petit-fils, André-Louis, duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, décédé sans postérité à Paris en 1815. Le duc de Fleury avait épousé en premières noces Aimée de Coigny, la célèbre jeune captive d'André Chénier, qui divorça pendant la Révolution, qui se remaria à M. de Montrond et qui mourut le 17 janvier 1820. Il se remaria lui-même en 1798 à une demoiselle Herbert qui lui survécut jusqu'en 1840.

FLEUTOT de DOMGERMAIN. Armes : *d'argent à un chevron d'azur chargé d'une tête de lévrier d'or, colletée de gueules, bordée, clouée et bouclée d'argent, le chevron accompagné de trois trompes de sable, liées de pourpre, virolées et garnies d'or.*

La famille Fleutot de Domgermain appartient à la noblesse de Lorraine. Elle est originaire de Toul.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel, dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier, etc.

Elle est distincte de celle d'un Paul Fleutot, conseiller en la justice de Pont-à-Mousson, contrôleur en la maison du comte de Vaudemont, qui fut anobli, le 8 janvier 1621, par lettres patentes du Duc.

Son auteur, Bernard Fleutot, sieur de Domgermain, près de Toul, fut pourvu en 1689 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Metz. Il était le doyen des trésoriers de France quand il mourut à Metz, le 31 décembre 1730, à l'âge de 77 ans. Il avait épousé Anne Antoine qui lui survécut jusqu'en 1737. Il en eut un fils, François-Charles, dont il va être parlé, et une fille, Mme Bonneau. François-Charles Fleutot de Domgermain, né vers 1700, fut maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Il épousa à Metz, le 13 mai 1755, Louise de Marion, fille d'un conseiller au Parlement. Il fut père de Louis-Marie Fleutot de Domgermain, né à Metz le 25 sep-

tembre 1763, marié dans cette ville, le 27 février 1786, à Béatrix-Pauline de Rouyn de Rogeville, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz, et grand-père de Louis-Antoine Fleutot, connu sous le titre de comte de Domgermain, né le 25 novembre 1807, qui épousa en 1851 Mlle Certain de Germay et dont le fils a épousé en 1877 Mlle de Chambrun d'Uxeloup de Rosemont.

A la même famille appartenait Jean Fleutot, né à Toul en février 1645, qui fut reçu conseiller au Parlement de Metz et qui resta en charge pendant environ cinq ans. Ce magistrat, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité, était fils de Bernard Fleutot, procureur du Roi en la maréchaussée de Toul en 1639, prévôt gruyer de la prévôté de Foug en 1651, marié à Toul en 1639 à Jeanne Darbamont.

FLEYRES (de Lartigue de Goueytes de). Voyez : Lartigue (de).

FLEYRES (de). Armes : *d'azur à trois barres d'or,* quelquefois *accompagnée en chef d'un lambel de trois pendants d'argent.* — Aliàs : *d'azur à trois bandes d'or.* — Supports : *deux léopards.*

La famille de Fleyres, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les ouvrages que M. de Barrau et M. de Bonald ont consacrés à la noblesse du Rouergue. On en trouvera des généalogies dans le tome II de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac et dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie) de M. Villain.

Denis de Fleyres, habitant d'Albi, auquel remonte la filiation, avait épousé Marie de Sirven. D'après M. Villain il aurait été fils de noble Charles de Fleyres, marié le 6 août 1518 à Marie de Rouffiac. Il eut deux fils, Jean et Pierre, auxquels il fit une donation par acte du 10 novembre 1547. M. d'Auriac a voulu, contre toute vraisemblance, faire du second de ces fils, Pierre, l'auteur d'une famille de Fleyres qui a existé dans la même province et dont il sera dit quelques mots plus bas. Le fils aîné, monsieur maître Jean de Fleyres, licencié en droit, juge de la baronnie de Séverac, fit son testament le 3 octobre 1595. Il avait épousé, le 8 novembre 1548, Anne d'Auzilis. Il en eut deux fils : 1° Jacques de Fleyres, Sgr de Bozouls, en Rouergue, syndic général du Rouergue, député du Tiers États aux États généraux de 1614, qui continua la lignée ; 2° Pierre de Fleyres, évêque de Saint-Pons en 1587, décédé en 1633. Jacques de Fleyres eut à son tour trois fils : 1° Pierre, Sgr de Bozouls et de Combret, marié en 1639 à Marie de Thézan de Poujol, dont les fils furent maintenus dans leur

noblesse, le 28 septembre 1699, par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban, et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle ; 2° Jean-Jacques, successeur de son oncle sur le siège épiscopal de Saint-Pons, décédé en 1652 ; 3° Bertrand, Sgr de Fauganes, trésorier général de France en la généralité de Montauban, marié à Toulouse en 1645 à Marie Caulet. Ce dernier laissa lui-même deux fils : 1° Jean-Georges de Fleyres, né en 1650, trésorier général de France en la généralité de Montauban, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; 2° Louis de Fleyres, Sgr de Combret, qui épousa en 1691 Anne de Valentin. Le petit-fils de ce dernier, François-Guillaume de Fleyres, né en 1745, marié en 1785 à Cécile-Julie de Chauliac, en eut plusieurs enfants qui furent les derniers représentants de leur famille. L'aînée des filles, Antoinette-Louise, née en 1786, épousa en 1809 le baron de Lartigue de Goueytes. Le plus jeune des fils, Prosper de Fleyres, né en 1800, chanoine de Toulouse, mourut dans un âge avancé instituant héritier de son nom et de ses armes son arrière-petit-neveu, Jacques de Lartigue de Goueytes, né en 1879.

Principales alliances : d'Auzilis, de Thézan, de la Rochefontenilles de Gensac 1672, de Chauliac 1785, de Lartigue de Goueytes, etc.

On a vu plus haut qu'il avait existé en Languedoc une autre famille de Fleyres. Cette famille portait pour armes : *parti : au 1 barré d'or et de gueules de six pièces ; au 2 d'argent à une branche de sinople de six feuilles, posée en pal, fruitée de gueules à la pointe ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.* Elle était, d'après la tradition, une branche, détachée à une époque encore mal déterminée, de la famille dont il vient d'être parlé. On en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*. Ce travail en fait remonter la filiation au 10 décembre 1539, date à laquelle noble Pierre de Fleyres, fils de noble Jean de Fleyres, Sgr de Combes, épousa demoiselle Antoinette de Raspide. Noble Pierre de Fleyres, petit-fils des précédents, épousa demoiselle Marie de Vault par contrat du pénultième jour de janvier 1606. On ne voit pas que ces diverst personnages aient porté la qualification d'écuyer, seule significatrive de noblesse en Languedoc. On trouve, du reste, qu'en 1669 la famille de Fleyres fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Mais plus tard, son chef, messire Honoré de Fleyres, chevalier, Sgr de Camboulan, marié d'abord en 1690 à Anne de Clarac, puis, en 1697, à Jeanne d'Aulède de Pardaillan, demeurant en la paroisse de Saint-Victor, dans la sénéchaussée de Carcassonne, se fit maintenir dans sa noblesse, le 22 avril 1716, par jugement de M. de Lamoignon, un des successeurs de M. de Bezons, après avoir justifié sa filiation depuis

le contrat de mariage de 1539 mentionné plus haut. Le petit-fils du précédent, noble Jacques-Philippe de Fleyres, marié le 25 juillet 1768 à Marie Falguière, fille d'un avocat, fit en 1778 des preuves de noblesse devant d'Hozier pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Honoré, né à Rabastens en 1769. Jean-François de Fleyres Sgr de Brians, demeurant à Saint-Pons, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Cette famille de Fleyres n'était plus représentée en 1855 que par Isabelle de Fleyres, religieuse au couvent de la Visitation, à Toulouse, et par sa cousine, Christine de Fleyres, mariée en 1805 au baron de Bonne.

FLOCARD de MÉPIEU (de). Armes : *de gueules à une rose double d'argent à cinq feuilles.*

La famille de Flocard de Mépieu, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse du Dauphiné.

On en trouvera une généalogie complète dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1881, etc.

La famille Flocard a eu pour berceau le Vivarais où elle est très anciennement connue. D'après M. de Rivoire de la Batie, qui, du reste, ne donne aucun détail sur les premiers degrés, elle remonterait par filiation à l'année 1390. M. d'Entrevaux ne donne la filiation *présumée* qu'à partir du 29 octobre 1442, date à laquelle Jean Floccard, Cosgr d'Entraigues et de Saint-Laurent-sous-Coiron, céda le mas du Vernet à sa tante, Miracle d'Ucel, femme de Guillaume de Flocard, de la ville de Privas. Noble Antoine Flocard, vraisemblablement fils de Jean, résidait à Privas en 1464. Son fils, Guillaume Flocard, Cosgr de Saint-Pons-sous-Coiron, vivant en 1507, peut avoir été père de Louis Flocard, dit d'Ucel, Cosgr de Saint-Pons-sous-Coiron, marié avant 1540 à Catherine Maurel, dont le fils, Antoine, paraît être mort sans postérité et dont la fille, Alexandrine, qualifiée dame de Saint-Pons en 1585, épousa en 1561 Georges de Saint-Ferréol, gentilhomme du Dauphiné.

La branche dauphinoise, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, descendait d'un Pierre Flocard qui, étant en garnison au château de Quirieu, en Dauphiné, épousa vers 1520 Claude d'Ameisin. Les auteurs mentionnés plus haut se contentent de dire que ce Pierre Flocard représente le 5e degré de la filiation sans indiquer comment il se rattachait à la souche. Son arrière-petit-fils, Pierre Flocard, épousa Charlotte de Musy dans les premières années du XVIIe siècle. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph Flocard, marié à

Clémence Vial, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1705 et s'éteignit au XVIIIe siècle en la personne de son arrière-petite-fille, Mme Tournois de Bonnevallet ; 2° Gabriel Flocard, qui continua la lignée. Ce dernier était secrétaire d'ambassade en Savoie quand il se rendit acquéreur, en 1695, de la seigneurie de Mépieu et d'une partie de celle de Quirieu. Il avait épousé en 1693 Nicole de Richier et fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1699. Son petit-fils, Joseph Flocard, Sgr de Mépieu, Bouvesse et Quirieu, capitaine de grenadiers au régiment d'Enghien, épousa en 1764 Marguerite-Wilhelmine Compagnon de Lépieu. Il en eut deux fils : 1° Jean-François-Joseph Flocard de Mépieu, marié en 1797 à Mlle Biétrix du Villard, dont le fils unique, Christophe-Octavien, mourut en 1854 au château de Mépieu sans avoir été marié ; 2° Abel-Christophe Flocard de Mépieu, marié en 1798 à Mélanie de Monthoux du Barrion, dont les deux fils furent les derniers représentants de leur famille. L'aîné de ces fils, Emmanuel de Mépieu, longtemps officier au service du roi de Sardaigne, mourut dans un âge très avancé sans avoir été marié. Le puîné, Adolphe de Mépieu, né en 1802, décédé sans alliance en 1869, fut député et conseiller général de l'Isère. Ils avaient eu deux sœurs, Mmes d'Arcollières et de Savoiroux.

Gabriel Flocard, Sgr de Mépieu et autres places, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un ruban de gueules lié de cinq nœuds en forme de rose.*

M. de Mépieu prit part dans l'ordre de la noblesse à l'assemblée des trois ordres de la province du Dauphiné tenue au château de Vizille le 21 juillet 1788.

Principales alliances : Tournois de Bonnevallet 1758, de Vachon, Compagnon de Lépieu et de la Servette, de Lombard de Montchalin 1791, Biétrix, Courtois d'Arcollières, de Bracorens de Savoiroux, etc.

FLOGNY de FLOGNY. Armes : *d'argent à trois écrevisses de gueules, 2 et 1.*

La famille Flogny, ou Flogny de Flogny, d'ancienne bourgeoisie, est honorablement connue dans le département de l'Yonne.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Boucher de la Rupelle, de la même région, dont une branche aujourd'hui éteinte a possédé la seigneurie de Flogny, actuellement chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Auxerre, et dont un membre prit part en 1789 sous le titre de comte de Flogny aux assemblées de la noblesse des bailliages de Sens et de Villeneuve-le-Roi.

FLORAN (Dispan de). Voyez : Dispan de Floran.

FLORANS (de), au Comtat-Venaissin. Armes : *d'azur à un sautoir d'or cantonné de trois étoiles du même, une en chef et deux en flanc, et en pointe d'une fleur de lys d'or soutenue d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FLORANS appartient à la noblesse du Comtat-Venaissin. Elle avait pour nom primitif celui de Florent.

On trouvera sur elle des renseignements intéressants dans les ouvrages de Pithon-Curt, d'Artefeuil et de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial de Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie, dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1757 pour être admis à l'École militaire.

La famille de Florans a eu pour berceau la petite ville de Bédouin, au Comtat-Venaissin. Les généalogistes mentionnent un Antoine Florent, auquel ils attribuent la qualification de damoiseau, qui prit part, le 12 septembre 1397, avec Rostaing Guibert à la réformation des statuts municipaux de Bédouin.

Pithon-Curt donne la filiation depuis un Antoine Florent, vivant dans la première moitié du XVIe siècle, qui avait épousé Mathée Camaret, du bourg de Caromb, au diocèse de Carpentras. Antoine Florent laissa de ce mariage deux fils : 1° Claude Florent, simple notaire à Carpentras, qui épousa Marie Martinel par contrat passé à Malaussène le 7 février 1567 et qui n'en eut pas d'enfants ; 2° Denis Florent, qui épousa en 1549 Cécile de Boutin. Ce dernier, auquel seulement remontent les preuves de noblesse faites en 1757, fut père de Lœlius Florent qui épousa, le 1er mars 1578, Marie Bénédicti, fille d'André, docteur en droit, de la ville de Carpentras. Lœlius Florent laissa lui-même quatre fils : 1° Jacques, auteur de la branche aînée ; 2° François, chanoine de Carpentras ; 3° Charles, chanoine de Vaison, prieur de Saint-Martin de Poitiers ; 4° André, auteur de la branche cadette.

L'auteur de la branche aînée, Jacques de Florans, marié à Madeleine d'Allemand, fut nommé en 1612 président de la Chambre apostolique du Comtat-Venaissin. Son fils, Jean-Emmanuel de Florans, né à Carpentras en 1616, reçu en 1634 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, fut nommé deuxième consul de Carpentras en 1651, 1663 et 1668. On sait que ces fonctions de deuxième consul de Carpentras étaient exclusivement réservées aux gentilshommes. Jean-Emmanuel de Florans fut un diplomate très distingué. Il fut député auprès du roi Louis XIV par délibération des États du Comtat du 29 mai 1663 et contribua à la conclusion du traité de paix entre les Vénitiens et le grand-duc de Toscane. Sa descendance s'est

éteinte en la personne de Pierre-Ignace de Florans, prêtre, né à Carpentras en 1749, décédé à Avignon en 1830.

L'auteur de la branche cadette, noble André Florent, ou de Florans, sieur de Saint-Estève, du lieu de Bédouin, au diocèse de Carpentras, servit avec distinction au régiment de Piles, épousa Françoise de Seguins par contrat passé le 7 avril 1639 devant notaire à Vaison et fit son testament en 1666. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Claude de Florans, capitaine au régiment de Rouergue, périt en 1675 à la bataille d'Altenheim. Un autre, Paul de Florans, domicilié à Vaison, au Comtat-Venaissin, vint se fixer en Provence après le mariage qu'il contracta, le 29 juillet 1702, avec Reine de Privat, héritière de la terre de Molières, près de Salon, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours, et fit son testament à Tarascon en 1736. Il fut le grand-père de François et d'André-Louis de Florans de Molières, nés l'un en 1745, l'autre en 1749, à Chambly, au diocèse de Beauvais, qui firent devant d'Hozier, en 1757 en 1760, pour être admis à l'École militaire les preuves de noblesse mentionnées plus haut. Le second de ces deux jeunes gens épousa dans la suite Cécile Claptiers. Il fut père de François, connu sous le titre de marquis de Florans, qui épousa en 1819 Caroline de Cordoue, et grand-père de Ludovic, marquis de Florans, né en 1836, décédé en 1904, qui épousa successivement en 1860 Léontine de Grancey et en 1875 Marie de Courcelles. Le fils de ce dernier a été glorieusement tué à l'ennemi le 13 février 1916; il était demeuré célibataire et était le dernier représentant mâle de sa famille.

La famille de Florans avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Seguins 1639, de Flotte, de Damian 1731, de Cordoue, de Mandat de Grancey, Jullien de Courcelles, d'Espiennes 1851, de l'Espine 1804, etc.

FLORIAN (de Froidefond de). Voyez : Froidefond des Farges, de Boulazac, du Chatenet et de Florian (de).

FLORIMONT (Grenet de). Voyez : Grenet de Florimont.

FLORIS (de), ou **DAVID de FLORIS**, aujourd'hui de **LANÈTE de FLORIS**. Voyez : Lanète de Floris (de).

FLORIT de la TOUR de CLAMOUZE de CORSAC (de), en Languedoc. Armes : *d'azur à une oie d'argent, posée sur une terrasse et accostée d'un lys tigé et feuillé de même* (aliàs *à un cygne d'argent surmonté d'une fleur de lys de même*) ; *au chef de gueules chargé d'un casque d'argent* (aliàs *au chef d'or chargé d'un casque de sable accosté de*

deux étoiles d'argent). — La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours a souvent écartelé ses armes de celles de la famille de Rivière de Corsac : *d'azur à un cygne d'argent traversé au-dessous du col d'une épée de même, passée en bande, et surmonté en chef d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille DE FLORIT DE LA TOUR DE CLAMOUZE a occupé un rang distingué dans la noblesse du Gévaudan.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Documents historiques sur la province de Gévaudan* de M. de Burdin, dans l'*Armorial de Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul, dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux Etats généraux de 1789* de M. Raymond de Gigord, etc.

La famille Florit de Clamouze a eu pour auteur Guillaume Florit de Bacon qui, en récompense des bons services qu'il rendait depuis vingt-cinq ans, fût anobli par lettres du roi Charles IX enregistrées le 7 juin 1565 en la Chambre des comptes de Paris et en février 1567 en la Chambre des comptes de Montpellier. Guillaume Florit de Baçon fit son testament le 10 février 1591. De son mariage avec Michelette Sauret, il laissait deux fils, Jean et Jacques, Cosgrs de la Tour de Clamouze, qui furent les auteurs des deux branches.

La descendance de Jean Florit, que l'on croit avoir été l'aîné de ces deux frères, s'éteignit avec le colonel de Clamouze, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, décédé en 1835.

Jacques de Florit, auteur de l'autre branche, épousa Louise de la Tour par contrat du 2 décembre 1584. Leur petit-fils, Jean-Louis de Florit, Sgr de Clamouze, du Cheylar, etc., marié, le 19 mai 1647, à Louise de Malbosc, fut maintenu dans sa noblesse, le 26 novembre 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il fut père de Pierre-Antoine de Florit, Sgr des mêmes domaines, qui épousa, le 13 mai 1678, Louise de la Tour et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Claude-Jean-Baptiste de Florit de la Tour, Sgr de Clamouze, épousa, en 1756, Marie-Suzanne de Rivière de Corsac. Il en eut trois fils : 1° Jean-Prosper, dont il va être parlé ; 2° Jean-Augustin, chevalier de Clamouze, page de Madame, comtesse de Provence, plus tard lieutenant-colonel, décédé sans alliance ; 3° Clément, officier au régiment de Touraine, chevalier de Saint-Louis, qui servit avec distinction à l'armée des Princes et périt en 1796 à Schussenried. Il eut aussi une fille, Thècle-Charlotte, religieuse de la Visitation du Puy, qui mourut en 1793 victime de la Révolution. Jean-Prosper de Florit de la Tour, Sgr de

Clamouze, recueillit l'héritage de son oncle maternel, Charles de Rivière, connu sous le titre de comte de Corsac, page du Roi, maréchal de camp en 1761, gouverneur de Givet, décédé en 1769. Il fut dès lors connu sous le titre de comte de Corsac qui a été conservé par ses descendants. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende et à Villeneuve-de-Berg, fut sous la Restauration maire de Mende et inspecteur des gardes nationales de la Lozère et mourut en 1844. Il eut de deux alliances successives, entre autres enfants, deux fils : 1° Joseph-Gaston, comte de Corsac, marié en 1818 à Mlle de Charpal, dont le fils mourut sans postérité et dont la fille épousa le comte de Rochemure ; 2° Urbain-Charles, vicomte de Corsac, mariée en 1829 à Mlle de Lescure, qui a laissé une fille, Mme de Chapelain, et un fils.

Principales alliances : de la Tour, de Malbosc 1647, de Négrier, d'Altier 1723, de Rivière de Corsac 1756, de Volonzac, de Borrel de Lagrange 1798, de Lescure 1829, de Chapelain 1848, de Montel de Charpal 1819, de Fages de Rochemure, etc.

FLORIVAL (de Roussen de). Voyez : Roussen de Florival (de).

FLORNOY. Armes (d'après les *Filiations bretonnes*) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux chatons de noyer et en pointe d'une noix, le tout d'or.* — Devise : Ex flore fructus

La famille Flornoy, de très honorable bourgeoisie, a eu pour berceau le village de Flornoy, dans le département de la Haute-Marne.

Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes.*

François Flornoy, décédé en 1772 à Jonzac, en Saintonge, s'était fixé dans cette ville après le mariage qu'il contracta en 1745 à Bonnes, en Angoumois, avec Marie-Anne Landreau. Son fils, Louis-Joseph Flornoy, sieur du Closne, marié en 1783 à Mlle Mousnereau, fut nommé maire de Jonzac en 1791. Il eut deux fils, Tristram et Emile, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Tristram Flornoy fut père de Louis-Lucien Flornoy, né à Jonzac en 1825, armateur, président du tribunal de commerce et conseiller municipal de Nantes, décédé dans cette ville en 1904, et grand-père de Tony-Tristram Flornoy, né en 1852, conseiller municipal de Nantes.

Emile Flornoy, né en 1795, directeur des contributions directes à Nantes en 1858, fut père de John Flornoy, peintre distingué, décédé sans postérité, et d'Eugène Flornoy, né à Jonzac en 1826, qui fut un des principaux collaborateurs d'Ozanam, et grand-père d'Eugène Flornoy,

né à Tours en 1860, conseiller municipal de Nantes, président du cercle catholique de Lorient.

Principales alliances : Blanc-Fontenille, Mercier de Lépinay, Castillon du Perron, Saint-Ange-Lègé 1898, Roland-Gosselin 1921, etc.

FLOS, ou DUFLOS, de SAINT-AMAND (du). Voyez : Duflos de Saint-Amand.

FLOTTE (Bertrand de la). Voyez : Bertrand de la Flotte.

FLOTTE de la ROCHE, d'ARGENCON et de ROQUEVAIRE (de), en Dauphiné et en Provence. Armes : *losangé d'argent* (quelquefois *d'or*) *et de gueules.* — Aliàs : *losangé d'argent et de gueules ; au chef d'or.* — La branche cadette, dite de Roquevaire, a adopté les armes de la famille de Roquevaire : *de gueules à trois oriols d'or, posés* 2 *et* 1 *et surmontés d'un lambel d'argent.* — Elle écartèle souvent ces armes de celles de la maison de Flotte : *losangé d'argent et de gueules ; au chef d'or.* — Devise : Tout flotte.

La maison de Flotte appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Dauphiné et de la Provence. Elle est originaire du Gapençais, dans le Haut-Dauphiné, et possédait dans ce pays, dès les premiers temps du moyen âge, un grand nombre de châteaux qui en faisaient une des familles les plus puissantes et les plus redoutables de la région.

La Chesnaye des Bois a donné une généalogie détaillée de la maison de Flotte. On trouvera aussi des renseignements sur cette maison dans les ouvrages d'Artefeuil, de M. de la Roque, de M. de Rivoire de la Batie, etc. Le baron du Roure a donné les derniers degrés de la filiation dans les notes de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence.* M. J. Roman a publié en 1904 dans le *Bulletin de la Société d'Etude des Hautes Alpes* une *Généalogie de la famille de Flotte* (1044-1904). On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Joseph de Flotte fit en 1750 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie.

Le généalogiste Berthier, chargé d'examiner les preuves de Cour de la maison de Flotte, écrivait au duc de Coigny à la date du 10 février 1786 : « A l'égard de M. le comte de Flotte, pour qui vous « m'avez fait l'honneur de m'écrire, il est né le 11 mai 1734 et est capi- « taine des vaisseaux du Roi. La maison de Flotte est une des plus « anciennes et des plus considérables du Dauphiné. Ce sentiment « est appuyé par un grand nombre de titres authentiques qui prou- « vent que cette maison est connue depuis la fin du xie siècle... et « qu'Arnaud, qui en était le chef en 1134, souscrivit, comme oncle du « comte de Forcalquier, le décret que ce prince fit sur le droit des

« filles à succéder. Ce même Arnaud est le dix-septième aïeul de M. de « Flotte qui demande à avoir l'honneur de monter dans les carrosses « de S. M. »

On attribue à la maison de Flotte, mais naturellement sans preuves à l'appui, un Arnaud Flotte qui fut archevêque d'Embrun à la fin du IXe siècle.

Henri de Flotte, à partir duquel la filiation est présumée, est cité dans un cartulaire de la ville d'Embrun de l'année 1080. Il avait une sœur, Josseranne, mariée au comte de Forcalquier, et un frère, Arnaud de Flotte, avec lequel il reçut diverses donations du comte de Provence. Son fils, Arnaud de Flotte, est qualifié *vir gente nobilis et potens opibus* dans une donation qu'il fit en 1146 à l'évêque de Die de la ville de Crest et de ses dépendances. Il est qualifié chevalier dans un acte de 1172. Sa femme, Adélaïs de Comps, était vraisemblablement sœur de Bertrand de Comps, grand-maître de Rhodes. Il en eut quatre fils qui en 1188 firent avec leur mère une donation aux Chartreusines. L'aîné de ces fils, Arnaud, continua la lignée; le deuxième, Raymond, est considéré, mais sans preuves, comme l'auteur commun de familles de Flotte, depuis longtemps éteintes, qui ont existé en Provence et en Auvergne et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice; le troisième, Raibaud, fut évêque de Vaison; le quatrième, Mainfroy, ne paraît pas avoir laissé de postérité. Arnaud de Flotte, Sgr de la Roche et de Jarjayes, assista en 1202 au mariage de sa parente, Béatrix de Forcalquier, avec André de Bourgogne, dauphin de Viennois. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il eut plusieurs fils. Un de ces fils, Pierre, succéda à son oncle Raibaud sur le siège épiscopal de Vaison. Deux autres, Ozazica et Arnaud, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Ozazica de Flotte, Sgr de la Roche et de Jarjayes, auteur de la branche aînée, rendit hommage de ses terres au dauphin de Viennois et fut, d'après Chorier, chargé par lui, en 1250, de moyenner la paix entre ceux de la maison de Viennois. Il eut d'une alliance inconnue une fille, qui épousa Guillaume de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, et plusieurs fils dont l'un, Arnaud de Flotte, Sgr de la Roche en 1278, continua la lignée. Celui-ci laissa d'une alliance inconnue un fils, Ozazica, majeur de 25 ans en 1295, qui rendit hommage au Dauphin le 10 mai 1297. On ignore également le nom de la femme de cet Ozazica, mais on sait qu'il fut père d'Arnaud de Flotte, Sgr de la Roche, d'Argençon, de Jarjayes, etc., marié à Béatrix Alleman, qui est mentionné dans un grand nombre d'actes de la première moitié du XIVe siècle et qui fut bailli et châtelain du Gapençais.

L'aîné des fils de celui-ci, Ozazica, Sgr de la Roche, de Montmaur, etc., épousa Madeleine de Morges et continua la lignée. Un puîné, Raymond, eut en partage la seigneurie de Jarjayes dont il rendit hommage le 13 septembre 1380; sa descendance s'éteignit avec Catherine de Flotte, dame de Jarjayes, mariée, le 1er décembre 1576, à Gaspard de Montauban, Sgr de Villard. Jean de Flotte, Sgr de la Roche, fils d'Ozazica et de Madeleine de Morges, périt en 1424 avec un de ses frères à la bataille de Verneuil. Son petit-fils, Claude de Flotte, Sgr de la Roche, fit son testament le 13 juillet 1495. Il avait eu, entre autres enfants, deux fils, Georges et Jean, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Georges de Flotte, Sgr de la Roche, fit son testament le 19 octobre 1531. Il eut trois fils : 1° Jean, dont il va être parlé; 2° Claude, chevalier de Malte, gouverneur de Grenoble; 3° Antoine, chevalier de Malte, commandeur d'Esparron. Jean de Flotte, Sgr de la Roche, fut un des plus vaillants chefs protestants de son temps et fut tué en 1569 à la bataille de Moncontour. Il avait épousé Antoinette Artaud de Montauban qui lui apporta, avec la baronnie de Montmaur, le titre de quatrième baron et la charge de grand veneur héréditaire du Dauphiné. Il en eut un fils, Balthazar, né en 1554, dont il va être parlé. Il eut aussi de Jeanne Didier un fils naturel, nommé Jean, qui fut légitimé et confirmé dans sa noblesse par lettres d'août 1662 et qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de la Freydière, éteint après quelques générations. Balthazar de Flotte, baron de Montmaur, Sgr de la Roche, quatrième baron et grand veneur héréditaire du Dauphiné, joignit à son nom celui de Montauban pour se conformer aux désirs testamentaires de son grand-père maternel. Il eut une existence très mouvementée, fut nommé en 1580 chevalier de l'ordre du Roi, fut gouverneur de Gap, puis de Romans, et obtint en 1592, d'après Guy Allard, l'érection en comté de sa seigneurie de la Roche. Il passa dans la suite au service du duc de Savoie qui en 1598 le nomma son grand écuyer. Il revint plus tard en France, mais fut condamné à mort et décapité en place de Grève à Paris, en août 1614, pour avoir pris part à une conspiration en faveur du duc de Savoie et avoir fait assassiner un prêtre chargé de papiers d'Etat importants. Il était fort jeune quand il épousa secrètement, en 1573, Isabeau des Astards de Loudun. Il se remaria du vivant de celle-ci, le 30 octobre 1590, avec Marthe de Clermont d'Amboise. Les procès qui résultèrent de ces deux mariages et la confiscation d'une partie de la fortune de Balthazar de Flotte qui suivit sa condamnation à mort appauvrirent considérablement ce rameau. Balthazar de Flotte eut de sa première union un fils, Balthazar de Flotte, Sgr de Mirambel, marié en 1610 à Jeanne de

la Vernade, dont la descendance alla se fixer à Villeneuve-de-Berg, en Vivarais, fut maintenue dans sa noblesse, le 21 mars 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et se fondit en 1730 dans la famille de Barruel. Il eut de sa seconde union trois autres fils dont l'aîné, Jean-Guillaume de Flotte, comte de la Roche, épousa en 1633 Gabrielle de Foresta et continua la lignée. Le fils de celui-ci, François-Marie de Flotte de Montauban, comte de la Roche des Arnauds, marié à Jeanne Dufaure de Vercors, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble). Il fut le grand-père d'Antoine-Arnaud de Flotte, comte de la Roche, qui épousa, le 31 mai 1757, Mlle de Poncet de Laye et qui n'en eut pas d'enfants, et de Charles-Emmanuel de Flotte qui épousa, le 22 octobre 1766, Mlle d'Arnaud de Vitrolles. Jules-Alphonse, comte de Flotte de la Roche, né de cette union, épousa à Verceil pendant l'émigration Anne Milane, remariée dans la suite au baron d'Isola. Il eut deux enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau : 1° Joseph-Amator, comte de Flotte, né à Verceil en 1807, marié à Marseille en 1834 à Mlle Félix de la Ferrière ; 2° Mme de Fortis, décédée en 1868.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Jean de Flotte, Sgr de la Batie, Montsalion, etc., fit son testament en 1541. De son mariage avec Louise de Glandevés il laissa deux fils : 1° Marin-Claude, Sgr des mêmes domaines, dont la descendance s'éteignit en la personne de Marie-Anne de Flotte, dame de la Bastie et de Montsalion, mariée vers 1700 à M. de Brimard ; 2° Jacques de Flotte, qui fut seigneur d'Argençon, près d'Aspres, dans le Haut-Dauphiné. Le descendant de celui-ci, Claude de Flotte de Saint-Pierre, épousa en 1720 Louise Fréau-Champey et en eut trois fils : 1° Pierre-Hercule de Flotte, marié en 1761 à Charlotte de Benning, dont une fille, Louise-Christine, fit en 1770, pour être admise à Saint-Cyr, des preuves de noblesse conservées dans les *Carrés d'Hozier* et dont la descendance subsiste ; 2° Jean, dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 3° Joseph, né en 1735. Ce dernier fit en 1750 pour être admis parmi les pages du Roi les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il fut connu dans la suite sous le titre de comte de Flotte sous lequel il fut admis aux honneurs de la Cour le 11 avril 1786, fut nommé contre-amiral en 1791 et fut massacré le 10 septembre 1792 par le populace de Toulon. Il laissait trois fils : 1° Magloire, comte de Flotte d'Argençon, né en 1776 à Saint-Pierre d'Argençon, officier de marine distingué, décédé en 1847 ; 2° Henri de Flotte, né en 1781, qui se maria trois fois et qui eut plusieurs enfants ; 3° Arnaud-Théodore de Flotte, né en 1786, décédé en 1854, qui épousa en 1810 Mlle de Castellane-

Majastres et dont le fils, Jules-Marius, né en 1811, a eu un fils de son mariage avec Mlle de Cipières. Ce rameau a conservé jusqu'à nos jours la terre d'Argençon.

L'auteur de la branche cadette, noble et puissant homme Arnaud de Flotte, Sgr du château de Jarjayes, épousa à une date inconnue Mabille d'Oriol, héritière de la seigneurie de Roquevaire. Leur fils, Bertrand de Flotte, fut un des chefs de la croisade de 1260 ; à son retour il fit présent à l'église de Gap des dépouilles qu'il avait remportées sur les infidèles ; il devint dans la suite juge mage de Provence et exerçait encore cette charge en 1298. Il fit, le 13 des ides de mai 1316, un testament dans lequel il nomma ses père et mère. Dans le même acte il demanda à son fils François, damoiseau, d'adopter les armes de la famille de Roquevaire à laquelle appartenait sa mère. François de Flotte laissa d'une alliance inconnue plusieurs fils dont l'aîné, Hugues, continua la lignée et dont un des puînés, Bertrand, fut grand commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Guillaume de Flotte, Sgr de Roquevaire, fils d'Hugues, fit son testament, le 4 septembre 1438, devant notaire à Marseille ; il fit un nouveau testament le 27 février 1452. Il fut père de Bertrand de Flotte, Sgr de Roquevaire, qui épousa en 1447 Marguerite de Remesan, fille de Julien, Sgr des îles d'If et des Aigalades, maître d'hôtel et intendant des finances de Louis II, duc d'Anjou, aïeul de Pierre de Flotte de Roquevaire, marié à Louise Duranti, dont le roi René, en récompense de ses services, affranchit à perpétuité, le 8 novembre 1479, tous les biens de Roquevaire, jusqu'à concurrence d'un demi-feu, et qui fit son testament, le 22 février 1522, devant notaire à Aubagne, bisaïeul d'Antoine de Flotte, qui fut en 1536 un des commandants de l'infanterie de Provence contre les troupes de l'empereur Charles-Quint, et trisaïeul de Nicolas de Flotte, Sgr de Roquevaire, conseiller au Parlement de Provence en 1569, député des trois ordres de Provence aux Etats généraux d'Orléans, en 1560, qui épousa en 1559 Anne de Meynier. Deux des fils de ce dernier, Louise de Flotte, Sgr de Roquevaire, marié en 1602 à Marguerite de Saint-Martin d'Arennes, et Jean-Augustin de Flotte de Saint-Joseph, conseiller au Parlement de Provence en 1605, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Le rameau cadet est aujourd'hui éteint. Le rameau aîné subsistait dans la seconde moitié du XIXe siècle. Son auteur, Louis de Flotte, Sgr de Roquevaire laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° François de Flotte, Sgr de Roquevaire, qui épousa successivement en 1646 Christine de Forbin et en 1658 Madeleine d'Andron et qui continua la lignée ; 2° Claude de

Flotte de la Crau, marié en 1646 à Marquise de Guin, d'Aubagne, dont le second fils, Joseph de Flotte de la Crau, décédé en 1743, fut maréchal de camp et dont la descendance s'éteignit en la personne d'un neveu de celui-ci. Antoine-Elzéar de Flotte de Saint-Etienne, Sgr de Roquevaire, né en 1731, connu sous le titre de vicomte de Flotte, fit en 1789 des preuves de noblesse devant Chérin pour jouir des honneurs de la Cour ; il avait épousé en 1783 Thérèse de Bernier de Pierrevert dont il eut deux fils, nés en 1784 et 1786.

Il a existé en Provence une famille de Flotte, aujourd'hui complètement éteinte, qui portait pour armes : *de gueules à un lion d'or, armé et lampassé d'argent.* Un rameau fixé dans le comté de Nice portait : *d'or à un mouton naissant de sable.* Malgré la différence des armoiries cette famille a toujours été considérée comme une branche détachée au moyen âge de la puissante maison dont il vient d'être parlé. Elle revendiquait pour auteur un Raymond de Flotte qui est mentionné dans un acte de 1244. Ce gentilhomme peut avoir été le même personnage qu'un Raymond de Flotte, vivant à la même époque, qui était le deuxième fils d'Arnaud de Flotte, un des auteurs de la famille de Flotte du Dauphiné, et d'Adélaïs de Comps. On lui attribue pour fils un Rambaud de Flotte qui en 1227 rendit hommage au Dauphin pour son château de la Baume. Rambaud de Flotte aurait eu à son tour trois fils. L'aîné de ces fils aurait été Pierre de Flotte, chancelier de France, auteur d'une famille de Flotte qui occupa un rang considérable en Auvergne et dont il sera parlé plus bas. Le deuxième, également appelé Pierre, aurait été l'auteur du rameau des seigneurs de la Baume, éteint dès le XIVe siècle. Le troisième, Raymond, Sgr de Coubons, vivant en 1320, aurait épousé la fille unique de Geoffroy de Cros, Sgr de Cuébris, de Saint-Paul de Vence et de Saint-Antoine, et aurait continué la lignée en Provence. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Guy, Sgr de Courbons, lieutenant de la reine Jeanne dans le comté de Tende en 1352, viguier de Marseille en 1374, dont la descendance, fixée dans le comté de Nice, s'éteignit dès le XVe siècle ; 2° Antoine, qui eut en partage les seigneuries de Cuébris, de Saint-Paul de Vence et de Saint-Antoine, venant de sa famille maternelle. Ce dernier, sur laquel on ne sait à peu près rien, paraît avoir été père d'un Jauffret de Flotte et grand-père d'un Antoine de Flotte qui possédaient les mêmes domaines. Les deux fils d'Antoine de Flotte, Barthélemy et Pons, furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Le dernier représentant du premier rameau, Pierre de Flotte, épousa en 1683 Marie de Barcilon ; celle-ci

recueillit après la mort de son mari la seigneurie de Cuébris et la laissa à la famille de Barcilon qui releva le nom de Flotte. Pons de Flotte, auteur du rameau cadet, épousa en 1472 Madeleine de Laincel. Son fils, Honoré de Flotte, marié en 1497 à Marguerite de Boniface, eut à son tour deux fils : 1° Boniface de Flotte, chevalier de Rhodes, consul d'Aix en 1564, marié cette même année, après avoir été relevé de ses vœux, à Marie d'Aube, dont la descendance s'éteignit au XVIIe siècle; 2° Jean de Flotte, Cosgr de Seilhans, marié en 1560 à Marguerite d'Agoult, dont les deux fils, Joseph et Auban, furent substitués au nom d'Agoult et dont la descendance s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Le comte de Flotte fut du nombre des gentilhommes de l'élection de Gap qui signèrent en 1789 la protestation des trois ordres de la province du Dauphiné contre les décisions prises dans l'assemblée de Romans. Le vicomte de Flotte prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille.

La maison de Flotte a fourni dans ses diverses branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers très distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un grand nombre de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des commandants de places fortes, des littérateurs, etc.

Principales alliances : de Poitiers de Valentinois, d'Agoult, d'Artaud de Montauban 1434, de Brancas 1449, de Bonne, de Clermont d'Amboise 1590, de Foresta, Dufaure de Vercors, de Duranti, de Forbin-Gardanne 1646, d'Oraison, de Fortia de Piles, du Puy-Montbrun, de Glandevés, de Moustiers 1544, de Castellane 1571, 1810, de Combourcier 1628, Durand de Sartoux, Alleman, de Lestang-Parade 1883, de Boniface, de Barcilon, de Laincel 1472, de Clary-Pontevès, d'Aube, de Grasse, de Villeneuve, de Florans, Artaud de Vitrolles, de Custines, de Vernoux, etc.

Une famille de Flotte a occupé un rang brillant aux XIIIe et XIVe siècles. Elle portait pour armes : *fascé d'or et d'azur de six pièces*. Malgré la différence des armoiries les généalogistes ont voulu la rattacher à la puissante maison du Dauphiné et de la Provence dont il a été parlé plus haut. Son auteur, Pierre Flotte, légiste du plus grand mérite, rendit de grands services au roi Philippe le Bel dans la lutte que ce prince entreprit contre le pape Boniface VIII. En récompense de ces services il reçut en 1294 donation de la seigneurie de Ravel, en Auvergne, puis donation de celle de Lumigny, dans la Brie, fut créé chancelier de France en 1302 et périt la même année à la bataille de Courtrai. On connaît mal l'origine de Pierre Flotte. D'après de vieux auteurs il aurait été fils d'un gentilhomme auvergnat; plus tard on

voulut le faire venir de Provence et en faire le fils aîné de Rambaud de Flotte, Sgr de la Baume, mentionné plus haut. On ignore le nom de sa femme. Son fils, Guillaume de Flotte, chevalier, Sgr de Ravel, conseiller au Parlement de Paris en 1314, remplit avec succès plusieurs missions importantes pour le compte des rois Philippe le Long et Charles de Valois, fut à son tour nommé chancelier de France en 1339 et conserva ces hautes fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1347. Il survécut à son fils, Pierre II de Flotte, dit Flotton, capitaine général pour le Roi en Poitou, Saintonge et Limousin, nommé amiral de France le 28 mars 1345. Ce dernier avait épousé Marguerite de Châtillon. Leur fils, Guillaume de Flotte, Sgr de Revel, se rendit coupable du meurtre de sa femme, Marguerite de Beaumont, qu'il accusait d'inconduite, et obtint des lettres de grâce le 2 juillet 1368. Il survécut lui aussi à son fils, Antoine de Flotte, dit Flotton, tué en 1382 à la bataille de Rosbecque, et eut pour héritière sa petite-fille, Jeanne. Celle-ci fut la dernière représentante de sa famille. Elle épousa successivement François d'Aubricourt, Sgr de Villoiseau, et Jacques de Châtillon, Sgr de Dampierre, grand panetier de France, et mourut sans postérité léguant ses biens à André de Chauvigny, Sgr de Blot.

FLOTTE (de), en Bretagne. Armes : *d'azur à un navire d'argent voguant sur une mer de même; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE FLOTTE qui donne lieu à cette notice est fixée en Bretagne depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. Elle est, parait-il, originaire de Provence et, malgré la différence des armoiries, croit être une branche, en tout cas passée sous silence par tous les généalogistes, de la vieille famille du même nom à laquelle a été consacrée la précédente notice, la seule du nom de Flotte qui ait appartenu à la noblesse de cette province.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy, de Kerviler et du vicomte de la Messelière.

Son auteur, Paul de Flotte, capitaine de vaisseau, puis contre-amiral, fut de 1786 à 1791 directeur de l'École de marine de Brest. Il avait épousé Mlle le Vayer, héritière du domaine du Beuzidou, au diocèse de Cornouaille. Leur fils aîné, Jacques de Flotte, épousa Mauricette Mol de Guernelés; sa descendance est aujourd'hui éteinte. Le cadet, Bonaventure de Flotte, officier d'artillerie, épousa Sylvie de Boulainvilliers, décédée en 1853 au château de Maillé, en Plounevez-Loc'hrist (Finistère), et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils fut le célèbre Paul-René, connu sous le titre de vicomte de Flotte, né à Landerneau en 1817, député socialiste de la Seine en 1850, expulsé

de France après le coup d'État du 2 décembre, qui prit du service dans l'armée de Garibaldi et qui fut tué en 1860 au combat de Pezzo. Un autre, Charles de Flotte, officier de marine, épousa vers 1850 sa cousine, Fanny de Kergrist, petite-fille de son oncle Jacques de Flotte ; il mourut pendant la guerre de Crimée, en 1855, laissant une fille, Fanny, qui demeura célibataire, et un fils, Paul de Flotte, notaire, décédé à Brest en 1900, qui épousa en 1877 sa cousine, Mlle Dein, et qui en laissa une fille, Mme Gicquet de Preissac.

FLOTTES de JOUVE. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Jean-François Flottes, bailli de Sauveterre) : *d'azur à un vaisseau d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or*[1].

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Sauveterre, en Rouergue, fixée plus tard à Cordes, en Albigeois, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

D'après une tradition la famille Flottes serait venue de Provence se fixer à Sauveterre au XIVe siècle. Gérard Flottes était marchand de cette ville en 1503.

Amans Flottes, médecin à Cordes, consul de cette ville, auquel remonte la filiation, mourut en 1671. Il laissait trois fils : 1° Pierre Flottes, docteur en médecine, décédé en 1701, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Pierre le cadet Flottes, fixé à Sauveterre, décédé en 1717, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 3° Bernard Flottes, bourgeois de Monestié et d'Albi, assesseur du Roi pour l'hôtel de ville de Cordes, dont le fils, Jean-Louis Flottes, docteur en médecine à Cordes, consul de cette ville, épousa en 1711 Thérèse de Ladevèze. Le petit-fils de celui-ci, Antoine-Louis Flottes, né en 1758, vint s'établir à Toulouse et fut professeur à la Faculté de cette ville. Son fils, Louis-Philippe Flottes, né en 1795, épousa en 1825 Mlle de Jouve. Il fut père de Philippe Flottes, né en 1829, dont le fils aîné, Antoine-Edouard, né en 1864, marié à Mlle de Naurois, est connu, ainsi que ses enfants, sous le nom de Flottes de Jouve.

Principales alliances : de Jouve, de Capèle 1842, de Torquat de la Coulerie, Jacobé de Naurois 1901, etc.

La famille de Jouve, dont la famille Flottes a relevé le nom, ne s'est éteinte dans les mâles que très récemment. Il lui sera donc en son lieu consacré une notice. Elle portait pour armes : *d'argent à un arbre de sinople, accosté d'un lion de gueules grimpant et sommé d'une étoile de même, le tout sur une terrasse de sinople*. Elle tirait sa

[1] On remarquera l'analogie de ces armoiries avec celles de la famille de Flotte qui existe de nos jours en Bretagne.

noblesse du capitoulat de Toulouse exercé par un de ses membres en 1768 et 1781. On en trouvera une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

FLOUCAUD et **FLOUCAUD-PENARDILLE**, autrefois de la **PENARDILLE**, en Bas-Limousin.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Tulle, en Bas-Limousin, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de Champeval.

La famille Floucaud joint à son nom celui de la terre de la Penardille qu'elle a possédée dans la paroisse de Ladignac.

Elle a donné à la ville de Tulle des notaires, des avocats, des avoués, etc.

Principale alliance : Juillet-Saint-Lager.

FLOUCAUD de FOURCROY, Armes anciennes de la famille de Fourcroy : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.* — Armes concédées à la même famille en 1808 avec le titre de comte de l'Empire : *d'azur à un écu d'or surchargé d'un écu de sable à la lampe d'or, allumée de gueules, sénestrée en chef d'une étoile d'or; au franc-quartier échiqueté d'or et d'azur*, qui est des conseillers d'État.

La famille Floucaud de Fourcroy, de très honorable bourgeoisie, est distincte de la famille Floucaud-Pénardille, bien que les deux familles aient l'une et l'autre habité Tulle.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1892.

Un de ses représentants, N... Floucaud, receveur général des finances, épousa dans les dernières années du XVIIIe siècle Mlle de Fourcroy, fille du comte de Fourcroy, illustre savant, décédé en 1809. Leur fils, Eugène Floucaud, né à Tulle en 1800, ingénieur en chef des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Thomas-Lemaître, fut autorisé, par décret du 6 juin 1850, à joindre à son nom celui de : de Fourcroy. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Abraham Floucaud de Fourcroy, né en 1831, contre-amiral en 1891, commandeur de la Légion d'honneur, épousa successivement en 1864 Mlle Coudrin et en 1880 Mlle Delpoux de Nafines et eut de ces deux unions plusieurs enfants. Un autre, Paul Floucaud de Fourcroy, inspecteur général des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, épousa vers 1860 Mlle Houitte de la Chesnais dont il eut également plusieurs enfants.

Principales alliances : de Fourcroy, Houitte de la Chesnais vers 1860 et 1893, Tresvaux du Fraval 1888, de Freslon de la Freslonnière 1911, le Touzé de Longuemar 1912, etc.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* un intéressant tableau généalogique de la famille Fourcroy, ou de Fourcroy, dont la famille Floucaud a été autorisée à relever le nom. Cette famille était originaire du Boulonais, oú il existait, à deux lieues de Boulogne, un fief de Fourcroy. Le nom de Fourcroy est, du reste, assez répandu dans cette région et on peut voir dans l'ouvrage de M. de la Gorgue-Rosny qu'il y était porté aux xve et xvie siècles par un grand nombre de personnes de conditions sociales très diverses.

Robert de Fourcroy, écuyer, homme d'armes des ordonnances du roi Charles VII, auquel le tableau mentionné plus haut fait remonter la filiation, était né à Wissen, près de Boulogne. Il vint en 1449 avec sa femme, Pasque de Homye, se fixer au lieu de Bruyères, près de Beaumont-sur-Oise, dont il acquit la seigneurie en 1454 et où il mourut en 1482. Il laissait onze enfants : 1° Pierre Fourcroy, écuyer, Sgr de Bruyères, décédé sans postérité ; 2° maître Jean Fourcroy, dit le docteur, décédé sans postérité ; 3° et 4° Guillaume et Foulques Fourcroy, hommes d'armes des ordonnances du Roi, décédés sans postérité ; 5° Georges Fourcroy, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 6° Jean Fourcroy, écuyer, Sgr en partie de Bruyères, dont la dernière descendante épousa vers 1660 Anselme Domilliers, procureur du Roi de la maîtrise des eaux et forêts de Beaumont-sur-Oise; 7° Robert Fourcroy, écuyer, Sgr des Aubins, de Noisy, de Bruyéres en partie, décédé en 1513, dont la fille unique, Antoinette, épousa noble homme Jean de Trossy, écuyer ; 8° Jean Fourcroy le jeune, marié à Paris, dont la fille unique épousa un sieur Delacroix ; 9° Isabeau, femme de Jean Laisne, bourgeois de Paris ; 10° et 11° Marion et Jeanne. Georges Fourcroy, cinquième fils de Robert, laissa d'une alliance inconnue un fils, Guillaume de Fourcroy, qui vint se fixer à Neuilly-sous-Clermont, en Beauvaisis, et qui épousa Marguerite Delacroix. Le fils de ceux-ci, Abraham de Fourcroy, receveur du domaine du Roi en son comté de Clermont, épousa, le 10 mai 1555, Sidonia Billouet et en eut un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Jean de Fourcroy, receveur des amendes de la maîtrise des eaux et forêts de Clermont, épousa, le 9 juin 1588, Jérômette Lefebvre et continua la lignée. A cette époque la famille Fourcroy était très appauvrie et ses représentants avaient depuis longtemps cessé de porter les qualifications nobiliaires. Deux des fils de Jean de Fourcroy, Nicolas et Charles, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux-ci, Nicolas de Fourcroy, fut pourvu de l'office ano-

blissant de conseiller secrétaire du Roi. Il épousa Claire Tissart dont il eut sept enfants. L'un de ses fils, Nicolas de Fourcroy, conseiller du Roi au bailliage et prévôt royal de la ville de Clermont, épousa, le 18 mars 1668, Anne-Catherine Favier et continua la lignée. Il fut père de Charles de Fourcroy, écuyer, Sgr de Ramecourt, marié en 1713 à Elisabeth l'Héritier, et grand-père de Charles de Fourcroy, Sgr de Ramecourt, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi, directeur du corps royal du génie pour la correspondance générale près le ministre de la Guerre, décédé sans postérité, et de Jean-Louis de Fourcroy de Ramecourt, écuyer, Sgr de Guillerville, conseiller au bailliage de Clermont, marié vers 1765 à Marie Bouillant de Montaigu. L'aîné des deux fils de celui-ci, Charles-Louis de Fourcroy, né à Clermont en 1770, consul de France à la Corogne, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 14 juillet 1810 ; il avait épousé Anne Torner, décédée en 1844, dont il eut au moins une fille, décédée sans alliance. C'est probablement de cette branche que descendait en ligne féminine Charles-Philippe Gleizes, né à Brest le 4 avril 1823, qui fut autorisé, par décret impérial du 19 avril 1856, à joindre à son nom celui de : DE FOURCROY.

Charles de Fourcroy, auteur de la branche cadette, vint se fixer à Paris. Sa descendance, longtemps obscure, était représentée sous Louis XV par Jean-Michel Fourcroy, pharmacien du duc d'Orléans, marié à Jeanne Laugier. Le fils de celui-ci, Amédée-François Fourcroy, né à Paris en 1755, célèbre chimiste, membre de l'Académie des sciences en 1785, fut élu député suppléant de Paris à la Convention et fut appelé à siéger après l'assassinat de Marat. Il fut plus tard député au Conseil des Anciens, conseiller d'État et directeur général de l'instruction publique, fut créé comte de l'Empire par lettres du 26 avril 1808 et mourut en 1809. Il avait épousé Anne-Claude Bottinger dont il divorça pour épouser Mme de Wailly, née Belleville, qui lui survécut jusqu'en 1838. Il eut du premier lit deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Nicolas, comte de Fourcroy, tué à l'ennemi en 1813 ; 2° Mme Floucaud, dont la descendance a relevé le nom de Fourcroy.

On trouve qu'Anne de Fourcroy, veuve de M. Précelles, conseiller du Roi, président en l'élection et grenier à sel de Noyon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois étoiles de même rangées en chef.*

FLOUR de SAINT-GENIS. Armes (d'après le *Bulletin héraldique* de février 1899) : *d'or à une tour crénelée de sable, maçonnée et ajourée d'argent.*

La famille Flour de Saint-Genis appartient à l'ancienne bourgeoisie du Haut-Dauphiné. Elle a eu pour berceau le bourg d'Upaix et joint à son nom celui du domaine de Saint-Genis qu'elle acquit vers 1725.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie, dans le *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes* d'Allemand, dans le *Dictionnaire biographique de la Drôme* de Brun-Durand, etc.

Jean-Antoine Flour était en 1736 châtelain d'Upaix et vibailli de Gap. Un de ses fils, Louis-Balthazar Flour, ou Flour de Saint-Genis, fut en 1788 député du Gapençais aux Etats de Vizille. Alexandre-Henri Flour de Saint-Genis, né à Turin en 1800, directeur de l'enregistrement, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1869, fut le fondateur de la Société d'archéologie de la Drôme. Jeanne Flour de Saint-Genis a épousé à Vitry-le-François, en 1899, le docteur Henri David.

FLOYD de TRÉGUIBÉ (de). Armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois corneilles de même.* — Devise : Invia virtuti nulla.

La famille de Floyd appartient à la noblesse de la Bretagne où elle vint d'Angleterre se fixer au début du XVIIe siècle. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Potier de Courcy et de Kerviler.

Son auteur, Roland Floyd, né en Angleterre, vint en 1610 s'établir en Bretagne et y épousa Charlotte Kéromen, de la paroisse de Plougonver. Il se qualifiait sieur de Tréguibé. Il était en instance en 1640 pour obtenir l'enregistrement de ses lettres de naturalisation. Ses descendants résidaient au ressort de Carhaix quand ils furent maintenus dans leur noblesse, en 1672, par arrêt du Conseil d'Etat. Son fils, Julien Floyd, sieur de Rosneven, en la paroisse de Pestivien, épousa Catherine Robin. Il en eut trois fils : 1° Guillaume Floyd de Rosneven, avocat, sénéchal de la juridiction de Callac, subdélégué de l'intendant, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils, Guillaume-Armand de Floyd, vicaire général de Quimper en 1789, chanoine de Saint-Brieuc en 1802, vicaire capitulaire en 1815 ; 2° Julien Floyd, prêtre, docteur en Sorbonne ; 3° Jacques-Claude Floyd de Tréguibé, fermier des droits féodaux de la seigneurie de Callac, marié à Anne Ocgret. Un descendant de celui-ci, Charles-Augustin, chevalier de Floyd, décédé en 1784, fut major de place au Port-Louis. Il laissa deux fils en bas âge dont le second, Armand de Floyd, né en 1783, fut élu en 1840 conseiller général des Côtes-du-Nord. M. de Floyd de Tréguibé, né à Roscoff en 1808, décédé au Faouet en

1887, fut colonel d'infanterie et commandeur de la Légion d'honneur. La vicomtesse d'Herbais de Thun, née Floyd, est décédée en 1898 à l'âge de 59 ans. La famille de Floyd paraît être aujourd'hui éteinte. Elle n'était pas titrée.

Principales alliances : de Roquefeuil 1778, le Prestre de Chateaugiron, d'Herbaîs de Thun, le Bouétoux de Bréjerac, de Langle de Cary, etc.

FLOYRAC (de Cassan-). Voyez : Cassan-Floyrac (de).

FLURY-HÉRARD et FLURY. Armes : *d'azur à un chevron cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent et accompagné en chef à dextre d'une tour crénelée de quatre pièces, surmontée d'une croix, et à sénestre de trois trèfles, le tout d'or, et en pointe d'une épée haute en pal d'argent surmontée d'une coquille du même.*

On trouvera des renseignements sur la famille Flury dans les *Titres, anobtissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Joseph-Léonard Flury, marié vers 1770 à Marie-Charlotte Chauvel, était sous Louis XIV garçon du château de Versailles. Il eut deux fils, Louis-Noël et Jean-Charles Flury, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est demeurée non noble. Son auteur, Louis-Noël Flury né à Versailles en 1771, décédé dans la même ville en 1836, fut chef de division au ministère des Affaires étrangères, conseiller d'Etat et officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé à Paris en 1794 Mlle Larsonneux dont il eut un fils, Emile Flury, né en 1794. Sa descendance a fourni de nos jours un ministre plénipotentiaire.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Baptiste-Charles Flury, né à Versailles en 1775, consul général de France en 1805, administrateur des postes en 1817, officier de la Légion d'honneur, marié à Paris en 1804 à Mlle Vaillant, décédé dans sa ville natale en 1842, fut eréé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 30 janvier 1811 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 25 novembre 1814. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Prosper Flury, dont il va être parlé, et Pierrre-Hippolyte Flury, né en 1814, consul général, marié en 1846 à Mlle Saulnier, décédé en 1876, qui furent les auteurs de deux rameaux. Son fils aîné, Jean-Prosper, chevalier Flury, né à Paris en 1804, consul général, puis banquier, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1872, fut connu sous le nom de Flury-Hérard, conservé par ses descendants, après le mariage qu'il contracta, en 1831, avec Mlle Hérard, décédée en 1894. Il s'était fait confirmer, par décret impérial du

23 mai 1866, dans la possession héréditaire du titre de chevalier concédé à son père. Il laissa une fille, Mme Trubert, et un fils, Paul Flury-Hérard, né en 1836, banquier à Paris, qui a eu lui-même une nombreuse postérité. Un petit-fils de celui-ci, M. Jacques Flury-Hérard a été tué à l'ennemi, le 5 mai 1917, à l'âgede 28 ans.

Principales alliances : Trubert, de Louvières 1885, Subervielle 1895, Chappe d'Auteroche 1890, de Madre 1869, Le Compasseur de Courtivron 1895, Colaud de la Salcette, Sauvaire-Jourdan, Sallandrouze.

FLYE-SAINTE-MARIE, anciennement de **SAINTE-MARIE**.

Famille de haute bourgeoisie.

Paul-Emile Flye-Sainte-Marie, né en 1830 à Vitry-le-François, en Champagne, officier, amputé d'un bras à la prise de Malakoff, plus tard receveur général des finances, député de la Marne, décédé en 1896, épousa Thérèse Genty de Bussy dont il laissa plusieurs enfants. M. Bernard Flye-Sainte-Marie, né en 1888, est mort pour la France en 1918.

Principales alliances : Genty de Bussy, de Dartein 1866, Marty 1911, etc.

FOACHE. Armes : *d'azur au badelaire d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille Foache était dès le XVIIIe siècle une des plus importantes du grand commerce du Havre, en Normandie.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie) de M. Villain.

Martin-Pierre Foache, marchand-armateur au Havre, marié vers 1730 à Catherine Jorre, en eut, outre plusieurs filles, deux fils, Martin-Pierre II et Pierre-Stanislas, qui furent les auteurs de deux branches.

Martin-Pierre II Foache fut pourvu en 1776 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, payeur des gages en la chancellerie du Parlement de Normandie. De son mariage avec Mlle Chaussée, il eut trois enfants : 1° Martin Foache, marié en 1797 à Henriette Bégouen de Meaux, dont le fils, Louis Foache, marié en 1837 à Mlle Charoppin, a laissé trois fils ; 2° Jules Foache, marié en 1804 à Fanny Bégouen de Meaux, qui n'eut qu'une fille, Mme Dorcy ; 3° Mme le Couteulx de Verdives. Martin Foache avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Havre.

L'auteur de la branche cadette, Pierre-Stanislas Foache, né au Havre en 1737, notaire, juge consul à Rouen, négociant au Cap-Français, dans l'île de Saint-Domingue, marié en 1780 à Mlle de Mondion,

fut pourvu, le 19 août 1776, de l'office de secrétaire du Roi au Grand Conseil. Son fils, Charles-Arthur Foache, né à Montivilliers en 1788, sous-préfet, officier de la Légion d'honneur, marié en 1816 à une fille du comte Bégouen, reçut le titre héréditaire de baron, le 29 mars 1823, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il eut une fille, la vicomtesse de Martrin-Donos, et trois fils : 1° Stanislas, baron Foache, né à Ingouville en 1816, percepteur des contributions directes, marié en 1850 à Mlle de Martrin-Donos, dont le fils, Pierre, né en 1871 a épousé Mlle Villetel ; 2° Ferdinand Foache, né à Sainte-Adresse en 1822, colonel de cuirassiers en 1880, officier de la Légion d'honneur, dont le fils, Maurice-Adrien, a épousé en 1883 Mlle Dumoustier ; 3° Gaston Foache, marié en 1857 à Mlle Chaix, dont la fille unique a épousé en 1885 le marquis de Trazégnies.

Principales alliances : Bégouen, Legendre de Montenol, le Couteulx, des Mares de Trébons 1873, Dumoustier, Sabatié, de Trazégnies d'Ittes, de Martrin-Donos, d'Alvimare de Feuquières, Poret de Blosseville, de Marcé 1904, de Mondion, etc.

FOACIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1761) : *de gueules à une aigle éployée d'argent au vol étendu, becquée et onglée d'or; au chef de même chargé de trois étoiles d'azur.*

La famille Foacier était honorablement connue dès le XVIIIe siècle à Paris et à Sens.

Pierre Foacier fut pourvu, le 31 décembre 1760, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Provence ; il obtint l'année suivante de d'Hozier le règlement de ses armoiries. M. Foacier, demeurant rue de Grenelle, à Paris, fut pourvu en 1775 de l'office de secrétaire du Roi en la grande chancellerie. Auguste-Joseph Foacier, sieur de Ruzé, fut de 1760 à 1790 avocat général au Conseil d'Artois. Henri-Alexandre Foacier, marié à Marie-Anne de la Porte, était receveur général des fermes au département d'Alençon quand sa fille, Victoire-Mariette, épousa en 1785 Joseph Delahaye de Cormenin, reçu cette même année conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris. Jean-Anne Foacier, ancien lieutenant de police à Sens, fut nommé en 1762 conseiller auditeur et en 1769 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. César-Pierre Foacier, administrateur du département de l'Yonne en 1790, plus tard payeur général à Auxerre, épousa vers 1780 Marie-Jeanne Soufflot. Une de ses filles épousa en 1806 le baron de Boigne. Une autre épousa cette même année Louis-Antoine Gillet, notaire à Paris ; elle en eut une fille qui épousa son cousin, le vicomte de Cormenin.

Plus récemment M. Foacier, marié à Mlle le Roy du Fougeray, était conseiller à la Cour des comptes ; sa fille a épousé en 1899 le baron de Vigan.

Principales alliances : Delahaye de Cormenin, Grandet de Vauventriers 1789, Gillet, de Vigan 1899, Soufflot, Le Borgne de Boigne, Leroy du Fougeray, etc.

FOERTZ (Barquissau de). Voyez : Barquissau de Foertz.

FOISSAC-LATOUR (de), ou de la **TOUR** de **FOISSAC**. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1818 et de 1819) : *parti : au 1 d'azur à une rose d'argent accompagnée en chef et en pointe d'une molette du même ; au 2 d'or au lion de sable.*

La famille de Foissac-Latour, ou de la Tour de Foissac, aujourd'hui éteinte, était anciennement et honorablement connue en Agenais.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* et dans les manuscrits de Chérin (au mot Foyssac).

La famille de Foissac fut longtemps dans une situation nobiliaire très douteuse et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un de ses membres ayant été nommé en 1759 par le Roi élève de l'Ecole militaire, d'Hozier refusa de lui délivrer le certificat de noblesse exigé par les règlements, faute, dit-il, *d'avoir pu justifier devant moi qu'il est noble.*

La filiation suivie remonte au 12 novembre 1631, date à laquelle Antoine de Foissac, écuyer, sieur de Carbonnac, fils naturel et légitime de feu Arnaud de Foissac, écuyer, sieur de Carbonnac, et de demoiselle Catherine Bap, demeurant à Carbonnac, en la paroisse de Nagejouls, juridiction de Tournon, en Agenais, épousa Charlotte Pravard, demeurant à l'Isle, en Saintonge. Noble Antoine de Foissac, écuyer, Sgr de Carbonnac, fils des précédents, épousa à Montmédy, le 26 novembre 1667, Jeanne Hallet et fit son testament le 3 janvier 1670. Il fut père de Jean-François Foissac, sieur de la Tour, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 27 avril 1701, Jeanne-Claire Misserell. On ne voit pas que ces divers personnages aient fait reconnaître leur noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Philippe-François de Foissac, ou de la Tour-Foissac, fils de Jean-François, fut officier supérieur au régiment d'Alsace et épousa Marguerite-Dorothée de Wimpffen, d'une des plus vieilles familles de la noblesse alsacienne. Ce fut lui qui obtint du Roi, en novembre 1759, la nomination à l'Ecole militaire de son fils aîné, Philippe-François, né à Lunéville le 11 juillet 1750. On a vu plus

haut que cet enfant ne put bénéficier de cette faveur, ayant été dans l'impossibilité de faire les preuves de noblesse prescrites. Philippe-François de Foissac entra au service en 1768, fut promu général de brigade en 1793 et fut nommé en l'an IV commandeur de la place de Paris. Il fut disgracié et cassé de son grade par Bonaparte après le 18 brumaire pour avoir signé la capitulation de Mantoue le 27 juillet 1799 et mourut dans la retraite en 1804. De son mariage avec Mlle Mathis, décédée en 1816, il laissa deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. Son fils aîné, Antoine-Henri de Foissac-Latour, né en 1782 à Molsheim, en Alsace, lieutenant général des armées du Roi en 1823, grand-officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, décédé sans alliance en 1855, reçut le titre héréditaire de baron par ordonnance du 2 mars 1816, puis celui de vicomte par lettres du 16 juin 1818. Le puîné, François-Victor de la Tour de Foissac, né en 1784, colonel de cavalerie, décédé en 1851, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 6 octobre 1819. Il avait épousé Mlle Champy dont il eut une fille, qui demeura célibataire. Mais il eut en 1832 de Mlle Berger une fille naturelle, Madeleine-Mathilde, qu'il reconnut et qui épousa en 1852 M. Jean-Eugène Ducourthial de Lassuchette.

N..., veuve de M. de Foissac, avocat à Montauban, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un limaçon d'azur.*

FOIX-FABAS (de). Armes : *d'or à trois pals de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La maison des comtes souverains DE FOIX, qui fut au moyen âge une des plus puissantes du midi de la France, était une branche de celle des comtes de Comminges. On a expliqué dans la notice consacrée au cours de cet ouvrage à la maison de Comminges comment celle-ci était elle-même une branche détachée au IXe siècle de la maison des ducs de Gascogne[1]. La souche était représentée au Xe siècle par deux frères, Arnaud Ier, dont il va être parlé, et Roger, comte en partie de Comminges, qui continua la descendance de la maison de Comminges. Arnaud Ier, comte de Commingues, épousa vers 940 Arsende, comtesse de Carcassonne et de Razés et dame du pays de Foix, avec laquelle il fit en avril 945 donation au monastère de Lézat de l'alleu de Saint-Ybars, situé au pays de Foix. Son petit-fils, Bernard-Roger, comte de Couserans, de Foix et en partie de Carcas-

[1] On trouvera d'intéressants renseignements sur les origines des diverses maisons souveraines de la région pyrénéenne dans *la Vasconie,* le savant ouvrage de M. de Jaurgain.

sonne, épousa vers 1010 Garsende, fille et héritière de Garcie-Arnaud, comte de Bigorre. Il en eut quatre fils : 1° Bernard II, comte de Bigorre, dont la petite-fille, Béatrix, héritière du comté de Bigorre, épousa vers 1125 Pierre, vicomte de Marsan ; 2° Roger, comte de Foix, décédé sans postérité vers 1064 ; 3° Pierre, comte de Foix après la mort de son frère, qui épousa une dame nommée Ledgarde et qui fut l'auteur de la première maison des comtes de Foix ; 4° Héracle, qui fut évêque de Bigorre. Il eut aussi deux filles dont l'une fut reine d'Aragon et l'autre reine de Navarre.

Les descendants de Pierre de Foix et de Ledgarde tinrent un des premiers rangs parmi les grands vassaux de la Couronne et exercèrent pendant longtemps sur leurs domaines, entre autres droits régaliens, celui de battre monnaie. Raymond-Roger, comte de Foix, décédé en 1223, fut un des plus vaillants capitaines de son temps ; il accompagna le roi Philippe-Auguste dans son second voyage d'outre-mer, prit à son retour le parti des Albigeois et fut dépouillé par Simon de Montfort des villes de Pamiers et d'Albi. Il eut un fils aîné, Roger-Bernard II, comte de Foix, dont il va être parlé. On lui attribue pour fils cadet un Loup de Foix dont on fait, sans preuves bien certaines, l'auteur de la branche des seigneurs de Rabat, mentionnée plus bas, mais dont, d'après le Père Anselme, la naissance serait très douteuse. Roger-Bernard II, comte de Foix, dit le Grand, décédé en 1241, prit part à la révolte des Albigeois, mais se réconcilia avec l'Eglise et signa en 1229 la paix avec saint Louis. Il avait épousé, le 10 janvier 1202, Hermessinde, héritière de la vicomté de Castelbon, ou de Cerdagne. Son petit-fils, Roger-Bernard II, comte de Foix, vicomte de Castelbon, décédé en 1303, fut un poète distingué ; il accrut considérablement ses domaines par le mariage qu'il contracta en 1252 avec Marguerite de Moncade, héritière de la vicomté de Béarn. Il fut père de Gaston, comte de Foix, vicomte de Béarn et de Castelbon, décédé en 1315, qui s'apparenta de très près à la maison de France par son mariage, en 1301, avec Jeanne d'Artois. La première maison des comtes de Foix s'éteignit avec les deux petits-fils de ce seigneur, Gaston III, dit Phœbus, et Mathieu. Le premier d'entre eux, Gaston III, dit Phœbus à cause de sa beauté, comte de Foix, gouverneur de la Guyenne et du Languedoc jusqu'en 1381, décédé sans postérité légitime en 1391 [1], fut un des personnages les plus puissants et les plus riches de son temps. Après sa mort le comté de Foix fit retour à son

[1] Bernard, bâtard de Foix, fils naturel de Gaston Phœbus, alla se fixer en Espagne et y épousa Isabelle de la Cerda, dame de Médinaceli ; il fut l'auteur de la puissante maison des ducs de Médinaceli.

cousin germain, Mathieu de Foix, vicomte de Castelbon. Celui-ci mourut lui même en 1398 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Jeanne, fille du roi d'Aragon. Il eut pour héritière sa sœur, Isabelle de Foix, qui fut la fondatrice de la seconde maison des comtes de Foix, non moins brillante que la première.

Isabelle de Foix avait épousé en 1381 Archambaud de Grailly, fils de Pierre de Grailly, captal de Buch, en Bordelais. Ce gentilhomme appartenait à une vieille famille noble, originaire du comté de Gex, sur les confins de la Bourgogne et de la Suisse, qui portait pour armes : *d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.* Son aïeul, Jean, sire de Grailly, au pays de Gex, et de Rolle, sur les bords du lac de Genève, avait été nommé sénéchal de Guyenne par le roi d'Angleterre Edouard Ier qui, en outre, lui avait fait en 1261 donation de domaines considérables. Isabelle de Foix recueillit après la mort de son frère le comté de Foix et les autres grands biens de sa maison et les transmit à ses fils. Ceux-ci abandonnèrent le nom et les armes de Grailly pour prendre le nom et les armes de Foix. Deux d'entre eux, Jean de Foix, comte de Foix, et Gaston de Foix, captal de Buch, comte de Benauges, furent les auteurs des deux grandes branches de la seconde maison des comtes de Foix. Un troisième, Pierre, décédé en 1464, fut archevêque d'Arles et cardinal.

L'auteur de la branche aînée, Jean III, comte de Foix, vicomte de Béarn, décédé en 1436, acquit le comté de Bigorre par traité passé en 1415 avec Bernard VII, comte d'Armagnac. Il laissa deux fils : 1° Gaston IV, comte de Foix, qui continua la lignée ; 2° Pierre de Foix, vicomte de Lautrec, décédé en 1544, dont la descendance fut illustrée par son petit-fils, Odet de Foix, comte de Comminges, vicomte de Lautrec, maréchal de France en 1515, connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Lautrec, décédé devant Naples en 1528, et s'éteignit avec le fils de celui-ci, Henri, décédé sans alliance en 1540. Gaston IV, comte de Foix, vicomte de Béarn, comte de Bigorre, pair de France, fils aîné de Jean III, se signala dans les guerres de son temps et mourut à Roncevaux en 1472. Ce fut lui qui, à la demande du roi Charles VIII, renonça à se qualifier comte par la grâce de Dieu. Il avait épousé en 1434 Eléonor de Navarre et d'Aragon, fille de Jean II, roi d'Aragon, et de Blanche, reine de Navarre. Eléonor recueillit la couronne de Navarre après la mort de son père, survenue en janvier 1479; mais elle mourut dès le mois de février suivant. Elle avait eu trois enfants : 1° Gaston, mort prématurément en 1470, dont le fils, François-Phœbus, roi de Navarre, duc de Nemours, comte de Foix et de Bigorre, pair de France, mourut très jeune à Pau en 1482 et dont la fille, Catherine, héritière de la couronne

de Navarre et des autres grands biens de sa maison, épousa à Orthez, en 1484, Jean d'Albret, comte de Penthièvre et de Périgord; 2° Jean, dont il va être parlé; 3° Pierre, évêque de Vannes, cardinal en 1476, décédé à Naples en 1490. Jean de Foix eut en partage la vicomté de Narbonne que son père avait acquise en 1442 de Guillaume de Tinières; il épousa Marie d'Orléans, sœur du roi Louis XII, et mourut en 1500. Il ne laissait qu'un fils, le célèbre Gaston de Foix, duc de Nemours, pair de France, gouverneur du Milanais, général de l'armée du roi Louis XII, qui mourut le 11 avril 1512, à l'âge de 23 ans, des suites de blessures reçues à la bataille de Ravenne gagnée par lui quelques jours auparavant.

Gaston de Foix, auteur de la branche cadette de la seconde maison des comtes de Foix, fut captal de Buch, comte de Benauges, etc., et épousa Marie d'Albret. Son fils, Jean de Foix, comte de Benauges, captal de Buch, etc., chevalier de la Jarretière, décédé vers 1485, avait épousé Marguerite, fille du comte de Suffolk et héritière du comté de Candale, en Angleterre. Il en eut deux fils : 1° Gaston de Foix, qui continua la lignée et dont il va être parlé; 2° Jean de Foix, vicomte de Meilles, en Aragon, vicomte de Castillon-sur-Dordogne, etc., marié en 1507 à Anne de Villeneuve-Trans. La descendance de ce dernier s'éteignit avec deux frères : 1° Jean de Foix, duc de Randan par héritage de sa mère, Marie-Claire de Bauffremont, créé pair de France en 1663, décédé en 1665; 2° Henri de Foix-Candale, duc de Randan et pair de France après la mort de son frère, décédé sans postérité en 1714. Gaston de Foix, comte de Candale, de Benauges, baron de Doazit, captal de Buch, etc., épousa successivement en 1469 sa parente, Catherine de Foix, fille de Gaston IV, comte de Foix, et en 1494 Isabelle d'Albret. Il eut du premier lit, entre autres enfants, deux fils : 1° Gaston III de Foix, comte de Candale et de Benauges, captal de Buch, marié à Marthe, comtesse d'Astarac, décédé en 1536, dont la descendance s'éteignit vers le milieu du XVIIe siècle; 2° Jean de Foix, archevêque de Bordeaux, décédé en 1529. Il eut du second lit trois autres fils dont le plus jeune, François, est donné par la Chesnaye des Bois, mais sans preuves certaines, comme l'auteur du rameau des seigneurs de Doazit dont il va être parlé.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de ce rameau des seigneurs de Doazit, détaché de la branche des comtes de Candale. L'auteur de ce rameau, François de Foix, ou de Candale, était, d'après la Chesnaye des Bois, un fils de Gaston II de Foix, comte de Candale, mentionné plus haut, et de sa seconde femme, Isabelle d'Albret, mariée en 1494. D'après le Père Anselme, au contraire, il était bâtard et avait pour père Jean de Foix, comte de Candale, décédé vers 1485.

Il épousa en 1516 Anne de Marsan, dame du Lau et de Montgaillard en partie, et fut père de Jean de Foix-Candale, baron de Doazit, qui épousa, le 15 avril 1545, Anne de Pardaillan de Gondrin. Deux de ses descendantes, Marie-Anne et Marguerite de Foix-Candale, furent admises en 1695 à la maison de Saint-Cyr. François-Henri, marquis de Foix-Candale, Sgr baron d'Issan, de Cantenac et de Labarde, en Médoc, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Ce rameau s'éteignit dans les premières années du XIXe siècle.

On a toujours considéré comme se rattachant à la première maison des comtes de Foix une famille DE FOIX-RABAT qui en portait les armes pleines, qui occupait un rang très distingué dans la noblesse du pays de Foix et dont les membres étaient même traités de cousins par les rois de France et par les rois de Navarre. Cette communauté d'origine ne repose jusqu'à présent que sur de sérieuses présomptions. Il est difficile d'admettre, en tout cas, que les comtes de Foix de la seconde race auraient autorisé de simples gentilshommes résidant sur leurs propres domaines à porter les armes pleines de leur maison si ces gentilshommes n'avaient pu alléguer à l'appui de leurs prétentions qu'une simple similitude de nom. On suppose, mais sans preuves certaines, que la famille de Foix-Rabat descendait d'un Loup de Foix, Sgr de Saverdun en 1243, dont on fait, mais toujours sans preuves, un fils cadet de Raymond-Roger, comte de Foix, mentionné plus haut. Roger-Isarn de Foix, Cosgr de Saverdun, fils présumé de Loup, est mentionné dans un acte de 1250. On lui attribue trois fils : 1° Loup de Foix, Sgr de Crampaigna, Cosgr de Saverdun, dont le fils, Isarn, paraît être mort sans postérité ; 2° Pons de Foix, abbé de Lezat en 1326 ; 3° Roger de Foix, que l'on croit avoir épousé l'héritière de l'importante seigneurie de Rabat. La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir d'un Corbeyran de Foix, chevalier, Sgr de Rabat, Fornets, etc., fils présumé de Roger, qui fit son testament au château de Rabat le 1er octobre 1402 devant notaire à Tarascon et qui dans cet acte confia la tutelle de ses enfants à sa femme, Mengarde de Villars, dame de Bouteville, au diocèse de Mirepoix. Corbeyran de Foix, chevalier, Sgr de Rabat, arrière-petit-fils de Corbeyran et de Mengarde de Villars, épousa Jeanne de la Roque qui testa le 30 décembre 1496. Il eut, entre autres enfants, trois fils légitimes, tous trois appelés Jean, et un fils naturel, également appelé Jean. L'aîné des fils légitimes, Jean de Foix, baron de Rabat, est qualifié cousin dans une lettre que lui adressa, le 2 novembre 1555, Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Il épousa, le 4 novembre 1509, Catherine de Villemur. Leur fils, Georges de Foix, baron de Rabat, marié à Jeanne de Durfort de Duras, eut, entre autres enfants, deux

fils : 1° Henri-Gaston de Foix, marié à Jeanne de Pardaillan, qui obtint l'érection en comté de sa seigneurie de Rabat et dont le fils, François, n'eut que trois filles, mariées dans les familles de Castelnau de la Loubère, de Carbonnières et de Sabran ; 2° Jean-Roger de Foix, baron de la Gardiole, dont le fils, autre Jean-Roger, connu sous le titre de marquis de Foix, eut deux fils qui moururent sans postérité.

La maison DE FOIX-FABAS, la seule famille qui porte de nos jours le nom de Foix et les armes pleines des anciens comtes de Foix, est regardée avec beaucoup de vraisemblance comme une branche de la maison de Foix-Rabat. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un Jean de Foix, Sgr de Saubiac, de la Motte et d'Argan, dont les deux fils, Antoine et Corbeyran, partagèrent la succession par accord du 27 décembre 1511. Tout donne à supposer que ce Jean de Foix était le deuxième, ou le troisième, des trois fils légitimes, tous trois appelés Jean, que Corbeyran de Foix, Sgr de Rabat, mentionné plus haut, eut de sa femme Jeanne de la Roque. Cependant on a vu que ce Corbeyran de Foix eut aussi un fils naturel, également appelé Jean, et on est en droit de se demander si ce n'est pas de ce Jean, batard de Foix-Rabat, que descendrait la famille de Foix-Fabas actuellement existante. Mais il est bien plus probable qu'elle descend d'un des fils légitimes, car, dans le cas contraire, on l'aurait contrainte à charger son écusson de quelque brisure rappelant la batardise de son auteur. Antoine de Foix, Sgr de la Motte, fils aîné de Jean, épousa, le 9 février 1521, Jeanne de Cavars et testa le 15 février 1571. Son arrière-petit-fils, Nicolas de Foix, Sgr de Fabas, ou de la Motte-Fabas, au pays de Couseran, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1633, épousa, le 25 juin 1612, Marie d'Encausse. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas-Emmanuel, qui continua la lignée ; 2° Marc-Antoine, né au château de Fabas le 1er mars 1627, jésuite très distingué, auteur de l'*Art de prêcher la parole de Dieu* et de l'*Art d'élever un prince*, décédé en 1687. Nicolas-Emmanuel de Foix, Sgr de Fabas, épousa, le 5 décembre 1647, Paule de Hunault et fut maintenu dans sa noblesse, le 8 juillet 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis l'accord de 1511 mentionné plus haut. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Paul-Louis-Elisabeth de Foix-Fabas, né le 25 février 1754, fit en 1768 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. Ce jeune homme fut connu dans la suite sous le titre de comte de Foix-Fabas qui a été conservé par ses descendants. Il épousa en 1775 Françoise

de Percin de Lillange, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à celles des comtés de Comminges et de Couseran et fut député du département de l'Ariège en 1814 pour féliciter Louis XVIII de son retour. Il fut père de Joseph-Léopold, comte de Foix-Fabas, né en 1790, qui épousa Mlle Gouze de Saint-Martin, décédée en 1889, et grand-père de Pierre-Henri, comte de Foix-Fabas, conseiller général de l'Ariège, viguier d'Andorre, qui continua la lignée. La maison de Foix-Fabas a conservé jusqu'à nos jours le château de Fabas, situé dans le département de l'Ariège. Elle est sur le point de s'éteindre, son chef actuel, marié à Mlle de Maleville, ayant perdu son fils unique, tué glorieusement à l'ennemi au cours de la dernière guerre, et n'ayant plus qu'une fille mariée en 1921 au comte de Pins.

Principales alliances de la maison de Foix-Fabas : d'Orbessan 1582, d'Encausse 1612, de Castex 1692, de Lordat, de l'Estang de Celles 1733, de Percin de Lillange, de Saint-Félix-Cajarc, Gouze de Saint-Martin, de Maleville, de Pins, etc.

FOLETIER (**Jourda de Vaux-**). Voyez : Jourda de Vaux et de Vaux-Foletier.

FOLIN (**de**). Armes : *de gueules à un hêtre arraché d'or, mouvant d'un croissant d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : Folium ejus nunquam defluit.

La famille de Folin a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Elle a eu pour berceau la petite ville de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, où elle était honorablement connue dès le XVIe siècle.

Jean Folin, auquel remonte la filiation, fut pourvu en 1502, par lettres du roi Louis XII, de la charge de receveur ordinaire de la châtellenie de Saulx-le-Duc. Il exerça cette charge pendant de longues années et eut pour successeur, en 1549, Nicolas Folin. Celui-ci prit en 1555 pour lieutenant son fils, Jean Folin. Daniel Folin fut pourvu de la même charge en 1584 et la conserva jusqu'en 1619. Son fils, Jean Folin, épousa Marie Thomas, fille d'un conseiller au Parlement de Dijon et de Madeleine Vion, dame de Villecomte, et héritière des seigneuries de Terrans et de Dampierre, en Bresse. Il fut reçu, le 27 novembre 1593, conseiller au Parlement de Dijon et fut anobli par sa charge.

Plus tard la famille de Folin revendiqua une noblesse plus ancienne. La Chesnaye des Bois et les autres généalogistes qui furent chargés d'écrire son histoire lui attribuèrent une origine commune avec une

famille de la Fontaine de Follin, encore existante, à laquelle il sera en son lieu consacré une notice. D'après leur système, qui ne s'appuie sur aucune preuve, les deux familles descendraient d'un Jacques, sire de Folin, qui aurait vécu en Bourgogne dans la seconde moitié du XIVe siècle. Ce gentilhomme aurait eu deux fils dont l'aîné, Hugues, sire de Folin et de Dampierre, décédé à Dijon en 1412, aurait été l'auteur de la famille de Folin et dont le cadet, Jouffre de Folin, se serait fixé en Normandie par son mariage, contracté en avril 1384, avec Elisabeth de Pinneville, fille et héritière de Laurent de Pinneville, Sgr de la Fontaine-le-Dun, et de Mariette de la Fontaine, se serait engagé par contrat de mariage à prendre le nom et les armes de la Fontaine et aurait été l'auteur de la famille de la Fontaine de Follin.

Jean Folin, le conseiller au Parlement de Bourgogne mentionné plus haut, mourut le 19 novembre 1619. Il avait résigné sa charge de conseiller au Parlement en faveur de son fils, autre Jean de Folin, qui en fut pourvu le 2 janvier 1615 et qui mourut à Paris en 1639. Celui-ci avait épousé, en janvier 1620, Claudine Petit. Il fut père de Nicolas Folin, sieur de Villecomte et de Vernot, exempt des gardes du corps, marié à Marguerite le Bault, qui fut maintenu dans sa noblesse le 21 janvier 1669, sur preuves remontant à 1593, par jugement de l'intendant Bouchu, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*, avec son cousin germain, Jacques Folin, Sgr des Chesnes, fils de Louis Folin, marié en 1627 à Marguerite Boudier. Jacques Folin fut père de Nicolas Folin, Sgr d'Eschenon, capitaine au régiment Dauphin, marié, le 29 janvier 1692, à Jeanne Laureau, dont la descendance s'éteignit en 1768. Nicolas II de Folin, Sgr de Villecomte, fils de Nicolas 1er et de Marguerite le Bault, se fixa à Dôle après son mariage avec Suzanne de Matherot. Il fut nommé, le 19 janvier 1693, deuxième président en la Chambre des comptes de cette ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dôle), reçut le titre héréditaire de marquis par lettres patentes d'août 1717, qu'il fit enregistrer, le 30 juillet 1718, au Parlement et en la Chambre des comptes de Bourgogne, et mourut en 1732. Il eut pour successeur dans sa charge son fils, Bernard-François, deuxième marquis de Folin, marié en 1729 à Bénigne Gagne de Pouilly. Mais celui-ci donna sa démission dès 1736 et vendit sa charge. Son fils, Jean-Baptiste-Théodore, marquis de Folin, marié en 1756 à Marguerite de Challemoux du Vignaud, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun. Il laissa quatre fils dont l'aîné, Alexandre-Didier, marquis de Folin, né en 1759, continua la lignée, dont le deuxième, François-Magloire, fut prêtre et dont les deux plus jeunes,

Louis-Victor et Achille-Maurice, furent admis dans l'ordre de Malte. Alexandre-Didier, quatrième marquis de Folin épousa en 1782 Louise de Montmorillon, chanoinesse du chapitre d'Épinal, servit avec distinction à l'armée des Princes et obtint en 1796 la croix de Saint-Louis. Il laissa une fille, Mme de Brétinauld de Méré, et deux fils dont le plus jeune fut tué en 1813 à la bataille de Leipzick. Son fils aîné, Charles-Louis, marquis de Folin, épousa en 1816 Mlle de Truchis de Lays. Léopold, marquis de Folin, demeurant à Biarritz, fit paraître dans les dernières années du XIXe siècle un certain nombre d'ouvrages sur l'histoire naturelle. Le marquis de Folin, ingénieur des ponts et chaussées, a épousé à Bordeaux en 1912 Mlle de Laage de Meux.

La famille de Folin à fourni des magistrats et des officiers distingués.

FOLLENAY (**Paguelle de**). Voyez : PAGUELLE-MONNIN DE FOLLENAY.

FOLLEVILLE (**le Vaillant de**). Voyez : LE VAILLANT DU DOUET, DU DOUET DE GRAVILLE, DE LA FIEFFE, DE FOLLEVILLE, DE PLÉMONT, DE GLATIGNY, DE CHARNY, DE MONCHY, DE DURANVILLE, DE LA BOISSIÈRE, DU CHASTELET, ETC.

FOLLEVILLE (**le Sens de**). Voyez : LE SENS DE MORSAN ET DE FOLLEVILLE.

FOLLEVILLE de BIMOREL (**de**), en Normandie. Armes : *d'azur à une fasce émanchée d'or et de gueules de six pièces, accompagnée en pointe d'une quintefeuille d'argent* (aliàs *d'or*).

Il a existé en Normandie et en Picardie plusieurs familles nobles distinctes du nom de Folleville. Deux de ces familles se sont perpétuées jusqu'au XIXe siècle.

La famille DE FOLLEVILLE qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse de Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau un fief de son nom, situé sur le territoire de la paroisse de Morainville qui dépendait avant la Révolution du diocèse de Lisieux et qui est aujourd'hui une commune du département de l'Eure.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 la famille de Folleville justifia sa filiation suivie depuis un Gervais de Folleville, vivant en 1478, dont le fils, Jacques de Folleville, épousa en 1509 Jeanne de Beauvais. La descendance de ces deux gentilshommes se partagea en un certain nombre de rameaux. Louis de Folleville, Sgr de Boisdavid, dans l'élection de Pont-Audemer, maréchal de camp, fut tué à la bataille de Lens, en 1648. Jean de Folleville,

maréchal de camp, chevalier de Saint-Michel, avait été député de la noblesse aux États de Rouen, en 1614. Son fils, Jean de Folleville, Sgr de Fumichon, dans l'élection de Bernay, fut maintenu dans sa noblesse le 12 janvier 1668, sur preuves remontant à 1478, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Ses cousins, André et Martin de Folleville, demeurait à Morainville, furent compris dans le même jugement de maintenue. Louis-André de Folleville, descendant de ceux-ci, fut lieutenant au régiment de la Tour du Pin et épousa, le 20 juin 1761, Candide-Douce de Larcher. Il paraît devoir être identifié avec un M. de Folleville qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Orbec. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis-Jean-André de Folleville, né à Morainville en 1765, reçu en 1789 conseiller au Parlement de Normandie, député du Calvados sous la Restauration, décédé à Lisieux en 1842, dont la fille unique épousa M. de Graveron ; 2° Louis-Isidore-Armand de Folleville, né en 1777, brigadier de chevau-légers en 1815, marié en 1802 à Mlle de Baudrand, décédé en 1850. Le fils de ce dernier, Louis-Léonce de Folleville, né en 1808, décédé en 1887, épousa en 1841 Corinne-Félicie le Hayer de Bimorel, héritière du château de Bimorel, dans le département de la Seine-Inférieure. Il fut père de Louis-André, dit Daniel, connu sous le titre de marquis de Folleville de Bimorel, né en 1842, doyen de la Faculté de Douai, conseiller général et député de la Seine-Inférieure, qui est le dernier représentant de sa famille et qui est demeuré célibataire.

La famille de Folleville a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Graveron 1815, de Malortie 1811, le Hayer de Bimorel 1841, de Grimoult, de Baudrand, de Boucherville, etc.

FOLLEVILLE (de), en Picardie. Armes : *d'or à dix losanges de gueules* 3, 3, 3, 1. — Couronne : *de Marquis*.

Cette seconde famille DE FOLLEVILLE, complètement éteinte en 1864, appartenait à la noblesse de Picardie.

Il avait existé dans cette province plusieurs familles de Folleville.

L'une de ces familles portait pour armes : *échiqueté d'argent et de gueules*. Elle était fort anciennement connue au bailliage de Montdidier et avait eu pour berceau une seigneurie de son nom située à deux lieues et demie au nord-ouest de cette ville. Laîné mentionne dans son *Nobiliaire de Picardie* un Jean, sire de Folleville, chevalier, qui vivait en 1318, et un Eustache de Folleville qui servait en 1340 dans la guerre de Flandre. Jean de Folleville, chevalier, sire de Folleville et de Gaulaincourt, chevalier bachelier, servait en 1380 et 1385 dans les armées des rois Charles V et Charles VI. Regnault de Folle-

ville, huissier d'armes du roi Charles VI en 1393, fut en 1402 ambassadeur de ce prince en Écosse. Jean, sire de Folleville, Sgr de Dommartin, chevalier, prévôt de Paris en 1388, fut chargé de négociations importantes. Il portait les mêmes armes que la famille de Folleville éteinte en 1864, mais en les chargeant d'un *lambel de quatre pendants*. Sa petite-fille, Jeanne de Folleville, héritière de la seigneurie de Dommartin, épousa Antoine de Poix, Sgr d'Ignaucourt ; elle eut elle-même pour héritière sa fille, Jeanne de Poix, mariée en 1478 à Raoul de Lannoy, Sgr de Morvillers.

La famille de Folleville qui s'est perpétuée en Picardie jusqu'au XIXe siècle revendiquait une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé. Son chef, le marquis de Folleville, sollicita au XVIIIe siècle la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'il dut faire dans cette circonstance, refusa d'admettre ses prétentions. Son mémoire, daté du 6 mars 1774, commence en ces termes : « Monseigneur, j'ai examiné, il y a « près de trois ans, les titres produits par M. le marquis de Folleville. « Je viens de les examiner de nouveau en exécution de vos ordres « ainsi que ce qui se trouve sous son nom au Cabinet de l'Ordre du « Saint-Esprit et le résultat de mon travail est que je ne vois rien de « certain sur la filiation avant l'an 1495. Il est vrai qu'il a existé au « XIVe siècle et jusqu'au XVe une maison de Folleville qui a donné « plusieurs chevaliers, un prévôt de Paris et un chambellan du roi « Charles VII, ambassadeur de ce prince en Écosse, que cette maison « avait des établissements en Picardie où les premiers auteurs de « M. de Folleville ont eu les leurs, que cette identité de nom et de « domicile peut fonder des présomptions sur l'identité d'origine ; « mais il est dangereux d'admettre des présomptions en matière « généalogique ; les seuls titres peuvent conduire à la vérité. Ceux « de M. de Folleville lui donnent pour auteur certain Raoul de Folle- « ville, écuyer, Sgr de Campaigne, qui épousa, avant le 19 juin 1495, « Marie Mauchevalier... Sa postérité s'est constamment alliée à des « maisons, ou familles, nobles... On doit se borner à ces faits de « crainte de tomber dans l'erreur. Ainsi, Monseigneur, il manque « 95 ans à la preuve de M. de Folleville pour être conforme au règle- « ment du Roi... J'ai refusé des mémoires à beaucoup d'aspirants aux « honneurs de la Cour dont les preuves étaient au même état, ou à « peu près, que celles de M. le marquis de Folleville ». Malgré ce mémoire M. de Folleville fut admis aux honneurs de la Cour le 16 avril 1774.

Charles de Folleville, chevalier, Sgr de Manancourt, Nuslu, etc., marié en 1663 à Catherine d'Allet, puis à Clémence-Gabrielle de

Lameth, fit enregistrer avec celle-ci son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Péronne). Son fils, Charles-Gabriel de Folleville, Sgr des mêmes domaines, fut connu le premier sous le titre de marquis de Folleville. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 21 mai 1704, par jugement de Bignon, intendant, après avoir justifié sa filiation depuis l'année 1495. Il fut père de Charles-François, marquis de Folleville, né en 1711, maréchal de camp en 1759, marié en 1742 à Mlle le Gros, décédé en 1765 au château de Manancourt, qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Antoine-Gabriel, marquis de Folleville, né au château de Manancourt en 1749, décédé au même lieu en 1835, était lieutenant-colonel d'infanterie quand il fut élu député suppléant de la noblesse du bailliage de Péronne aux États généraux de 1789; il fut admis à siéger dès le mois de décembre de cette même année en remplacement de M. de Mailly, décédé, émigra à l'expiration de son mandat et ne rentra en France qu'en 1814. Il ne laissa pas d'enfants et eut pour héritière sa nièce, Adèle-Gabrielle de Folleville. Celle-ci avait épousé en 1801 le comte Musnier de la Converserie qui fut connu sous le titre de comte de Folleville. Elle mourut au château de Manancourt en 1864, survivant à sa fille, la marquise de Boissy, décédée en 1836, et laissant pour héritière sa petite-fille, la duchesse de Rohan, décédée à Rome en 1866, dont la descendance possède encore les ruines du château de Manancourt, détruit au cours de la guerre de 1914-1918.

Principales alliances : d'Arquinvilliers, de Warluzel 1629, de Lameth, de Chambray, etc.

FOLLIN (de la **Fontaine de**). Voyez : Fontaine de Follin de Vezins (de la).

FOLLIOT de FIERVILLE, des **MOITIERS**, d'**ARGENCE**, d'**URVILLE** et de **CRÉNEVILLE**. Armes : *d'argent à un sautoir de gueules ; à l'aigle d'or à deux têtes, le vol éployé, brochant sur le tout.*

La famille Folliot de Fierville, d'Argence, d'Urville et de Crénéville appartient à la noblesse de Normandie.

On en trouvera une généalogie complète dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny.

Jean Folliot, sieur des Carreaux, avocat en Parlement, auquel remonte la filiation, épousa en 1585 Michelle Martin. Ses petits-fils, Laurent et Jean-François Folliot, frères, furent anoblis, en récompense de leurs services, par lettres patentes données à Paris en mars 1654. Laurent Folliot mourut peu de temps après. Son frère, Jean-François Folliot, sieur des Carreaux, né en 1632, procureur du Roi au bailliage

et vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, marié à Gillonne Jallet de Beaumont, fit vérifier ces lettres le 4 mai 1659. Tous les anoblissements concédés depuis le 1er janvier 1611 ayant été révoqués par la déclaration royale d'août 1664, son fils, Jean-Jacques Folliot, sieur des Carreaux, conseiller du Roi et président en l'élection de Valognes, se fit accorder en 1697 de nouvelles lettres patentes qui le confirmaient dans sa noblesse. Il acquit du comte d'Harcourt, en avril 1714, les fiefs nobles de Fierville, des Moitiers, d'Argence et la vavassorerie de Charlemagne. Il obtint la réunion de ces divers domaines en un seul fief noble, sous le nom de Fierville, par lettres patentes d'août 1720 qu'il fit enregistrer au Parlement le 20 décembre 1721 et à la Cour des comptes le 10 janvier 1722. Deux de ses fils, Jean-Thomas et Jean-Adrien, furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean-Thomas Folliot de Fierville, Sgr et patron de Fierville, né en 1699, marié en 1734 à sa cousine, Madeleine Jallot de Beaumont, fut capitaine général des canonniers gardes-côtes de Portbail et de Carteret et chevalier de Saint-Louis. Il eut quatre fils : 1° Jean-Félix Folliot de Fierville, né en 1735, lieutenant-colonel des canonniers gardes-côtes de Port-Bail et de Carteret, chevalier de Saint-Louis, marié en 1759 à Mlle de Clamorgan, décédé en 1819, dont la descendance subsiste ; 2° Pierre-Nicolas Folliot des Moitiers, né en 1736, lieutenant-colonel commandant pour le Roi les places des Cayes et de Saint-Louis, à Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, marié à Mlle de l'Abbaye de Maisonneuve, dont la descendance était représentée sous Napoléon III par Maurice Folliot de Fierville, né en 1819, commissaire de la marine ; 3° Jean-Adrien Folliot d'Argence, né en 1738, capitaine au régiment d'Auxonne, marié en 1770, dont la descendance était représentée de nos jours par Auguste-Henri-René Folliot d'Argence, né en 1848 ; 4° Thomas-Hyacinthe Folliot de Fierville, dont la descendance est éteinte. Cette branche n'est pas titrée.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Adrien Folliot, Sgr et patron d'Urville, né en 1706, lieutenant civil et criminel au bailliage de Valognes, mourut en 1767. Ses deux fils, Jean-Charles-Adrien Folliot, Sgr et patron d'Urville, né en 1734, marié à Mlle Gigault de Branville, et François-Médéric Folliot de Crenneville, né en 1735, furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche cadette.

Le premier de ces rameaux s'est perpétué en Normandie sous le nom de Folliot d'Urville ; il n'est pas titré.

François-Médéric Folliot de Crenneville, auteur du second rameau, aujourd'hui fixé en Autriche, fut maréchal de camp et mourut en 1800. Sa fille, la baronne du Poutet, réfugiée en Autriche pendant l'émi-

gration, devint dame de la Croix Étoilée et s'apparenta brillamment par son deuxième mariage avec le comte de Colloredo et surtout par son troisième mariage avec le prince de Lambesc, de la maison de Lorraine. Louis-Charles Folliot de Crenneville, frère de la princesse de Lambesc, décédé à Vienne en 1840, fut général autrichien et chambellan de l'Empereur. Il était connu sous le titre de comte de Crenneville. Son fils, François, comte Folliot de Crenneville, né à Œdenbourg en 1815, feld-maréchal lieutenant en 1857, fut nommé en 1859 premier aide de camp général de l'empereur François-Joseph.

Principales alliances : Gigault de Bellefonds, Hecquet de Rauville, Lucas de Couville, de Pierrepont, de Clamorgan, le Conte d'Ymouville, Bocquet de Chanterenne vers 1880, de Colloredo, de Lorraine, etc.

FOLLYE de FOUX (de la). Armes (d'après l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dôle* de M. de Lurion) : *d'argent à une tête d'arlequin au naturel.*

La famille DE LA FOLLYE DE JOUX appartient à la noblesse de Bourgogne. Elle a eu pour berceau la petite ville de Seurre, près de Dijon, où elle occupait au XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Deux de ses représentants, Philippe de la Folie, notaire royal à Seurre, et Claude de la Folie, avocat en Parlement, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de sable à une croix ancrée d'argent.*

L'aïeul des représentants actuels, Jacques de la Folie, du lieu de Seurre, décédé en 1729, fut anobli par la charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle dont il fut pourvu le 7 juin 1719. Claude de la Folie fut nommé, le 21 août 1731, secrétaire du Roi référendaire en la même Chancellerie.

Henri-Bénigne de la Folye de Joux, écuyer, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon.

Emmanuel-René de la Follye de Joux, né en 1847, décédé en 1908, fut nommé général de brigade en 1901.

La famille de la Follye de Joux n'est pas titrée.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902.

Principales alliances : Gillet de Grandmont vers 1810, de Burgat 1862, Bizouard de Montille, Bachey-Deslandes, etc.

Il a existé plusieurs familles de la Folie qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles possédait la seigneurie des Chars, dans l'élection de Bayeux, en Normandie. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or surmonté d'un écusson d'argent et accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une croisette du même.* Elle fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir justifié sa descendance de Louis de la Folie qui fut anobli moyennant finance par lettres de juillet 1594.

Une autre famille de la Folye appartenait à la noblesse de Champagne. Elle portait pour armes : *d'azur à trois roseaux d'or en pal, chargés chacun d'une merlette de sable.* Elle était originaire de Picardie et descendait de Charles, sieur de la Folie, qui fit reconnaître sa noblesse en 1535 par sentence de l'élection d'Amiens. Le fils de celui-ci, François, sieur de la Folye et de Cœurvilliers, marié à Jeanne de Hédouville, vint se fixer à Reims. Il fut le grand-père d'Enguerrand de la Folye qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, fut maintenu dans sa noblesse avec son fils Absalon, sur preuves remontant à 1535, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne.

Une quatrième famille de la Folie appartenait à la noblesse du Boulonais. Elle portait pour armes : *de sable à une croix pleine d'argent.* Elle était fort ancienne et occupait dès le XIVe siècle un rang distingué dans sa région. Victoire-Gabrielle de la Follie, née le 21 août 1746 à Hardinghen, au diocèse de Boulogne, fit en 1758 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Ces preuves, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, font remonter la filiation à Nicolas de la Follie dont le fils, Job, épousa, en janvier 1541, Françoise du Molent. Gabriel de la Folie prit part en 1789, à cause de sa seigneurie de la Motte, aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne.

FOLMONT (de Testas de). Voyez : TESTAS DE FOLMONT (DE).

FOMBERT de VILLERS, en Beauvaisis. Armes : *d'azur à trois fasces ondées d'argent; au chef cousu de gueules chargé d'un lion issant d'or.* — Aliàs : *coupé, de gueules au lion issant d'or et d'azur à trois fasces ondées d'argent.*

La famille FOMBERT est anciennement et honorablement connue en Beauvaisis. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Florimond Fombert, auquel remonte la filiation, était notaire royal à Senantes dans la première moitié du XVIIe siècle. Son fils, noble

homme maître Louis Fombert, sieur de Boisaubert, né en 1633, lieutenant criminel de l'évêché de Beauvais, décédé en 1696, épousa en 1660 Jeanne le Cat, décédée en 1721, fille d'un greffier en chef du bailliage et siège présidial de Beauvais. Il eut quatre fils : 1° Claude, lieutenant criminel et bailli du comté de Beauvais, dont la fille unique épousa en 1723 le marquis de Causans ; 2° Louis, qui continua la lignée ; 3° Jean, chevalier de Saint-Louis, marié à Marie-Anne de Malinguehem, décédé sans postérité ; 4° François-Georges, archidiacre de Beauvais, prieur de Sainte-Foix, décédé en 1746. Noble homme Louis Fombert, conseiller du Roi en l'élection de Beauvais, décédé en 1735, épousa Marie Loysel, fille d'un maire de Beauvais, décédée en 1769. Il eut deux fils : 1° Louis-Claude Fombert, maire de Beauvais en 1778, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte ; 2° Pierre-Claude-Michel Fombert d'Ormécourt, receveur des tailles en l'élection de Clermont, marié en 1753 à Louise Maillard. Le fils de ce dernier, Jean-Étienne Fombert de Villers, né en 1758, conseiller d'arrondissement du canton de Clermont, décédé en 1828, épousa en 1787 Mlle de Nully, fille d'un secrétaire du Roi. Il fut père d'Auguste-Hercule Fombert de Villers, né à Clermont en 1795, garde du corps, et grand-père d'Alfred-Claude Fombert de Villers, né à Paris en 1820, colonel, qui ne paraît pas avoir eu d'enfants de son mariage, en 1851, avec Mlle Leullier, décédée à Angoulême en 1900, et d'Anne-Mathilde Fombert de Villers, née en 1825, mariée successivement en 1846 au général Thomas et en 1867 à M. Galline, banquier à Lyon.

Principales alliances : de Vincens de Causans, de Malinguehem, de Nully, Millon d'Ailly de Verneuil 1812, etc.

FONBRUNE (**Dussumier de**). Voyez : Dussumier de Fonbrune et de la Tour.

FONCHAIS (**des Clos de la**). Voyez : Clos de la Fonchais (des).

FONCLARE (**de Riols de**). Voyez : Riols de Fonclare (de).

FONDCLAIRE (**Faure de**). Voyez : Faure de Fondclair.

FONDET de MONTUSSANT.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Pierre Fondet de Montussant, né en 1896, a été tué à l'ennemi en 1916.

FONDI de NIORT. Armes : *de gueules à une champagne d'or ; au chevron brochant d'argent chargé de sept mouchetures de sable et*

accompagné en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'une ancre du même, brochant sur la champagne ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux flanchis du même.

La famille Fondi de Niort, originaire de Limoux, en Languedoc, est anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie de sa région. Elle avait pour nom primitif celui de Fonds qu'elle n'échangea qu'au XVIIIe siècle contre celui de Fondi. Elle est vraisemblablement une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille de Fonds-Lamothe, de la même région, rapportée à la suite.

Le vicomte Révérend lui a consacré une notice assez sommaire dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

On trouve que Guillaume Fonds, marchand bourgeois de Limoux, et Jean-Antoine Fons, marchand bourgeois à Saint-Hilaire, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

François-Dominiqne Fonds, ou Fons, membre du directoire du département de l'Aude en 1789, acquit en 1756 au pays de Sault la seigneurie de Niort dont sa descendance a conservé le nom. Cette seigneurie avait été le berceau d'une famille de Niort, de noblesse ancienne, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et à laquelle il sera en son lieu consacré une notice. François-Dominique Fonds, Sgr de Niort, avait épousé le 1er août 1753 Antoinette Astruc. Il en eut trois fils qui furent connus sous le nom de Fondi de Niort : 1° François-Antoine, tué au siège de Collioures en 1793 ; 2° Antoine-Alphonse, conseiller général de l'Aude, décédé sans postérité en 1844 ; 3° Philippe-Henri-Ferdinand, né en 1780 au château de Niort, officier de cavalerie, puis percepteur, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé en 1809 Mlle Maigna. Leur fils, Antoine-Marcien Fondi de Niort, né au château de Niort en 1809, juge de paix, marié en 1845 à Mlle Laparre de Saint-Sernin, est décédé en 1885 laissant cinq fils : 1° Géraud, décédé en 1893 sans avoir été marié ; 2° Marcien, né en 1848 au château de Niort, conseiller général de l'Aude en 1885, père de deux filles ; 3° Henri, contrôleur des contributions, marié à Mlle de Martrin-Donos, père de plusieurs filles ; 4° Gustave, né en 1853, marié en 1886 à Mlle de Viantaix, père de plusieurs enfants ; 5° Ferdinand-Adolphe, né en 1858, officier, marié en 1882 à Mlle de Soulages.

Le chef de la famille Fondi de Niort est connu depuis quelques aunées sous le titre de comte.

Principales alliances : Astruc, Laparre de Saint-Sernin 1845, de Martrin-Donos, Beuret de Viantaix 1886, de Soulages 1882, d'Auriol-Maison 1872, Bourdeau d'Antony 1888, etc.

FONDOUCE (Cazalis de). Voyez : Cazalis de Fondouce.

FONDRAGON (de Mengin de). Voyez : Mengin de Fondragon (de).

FONDS-LAMOTHE (de).

La famille de Fonds-Lamothe, anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie des environs de Limoux, en Languedoc, paraît être une branche de la famille Fondi de Niort, de la même région, rapportée plus haut, qui avait pour nom primitif celui de Fonds.

M. de Fonds-Lamothe, doyen des avocats de Limoux, est décédé dans cette ville en 1887 laissant deux fils.

FONDVILLE (de Chabert de). Voyez : Chabert de Fondville (de).

FONFAYE de la PRANDIE. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un croissant de même.*

La famille Fonfaye de la Prandie est anciennement et honorablement connue en Périgord.

D'après la tradition un de ses auteurs aurait été anobli par lettres du roi François Ier en récompense de sa belle conduite à la bataille de Pavie, en 1525. Dans ce cas elle aurait perdu sa noblesse par dérogeance presqu'aussitôt après son anoblissement et ne l'aurait jamais recouvrée. On ne voit pas, en effet, qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région, ni que ses représentants aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution.

Charles Fonfaye, né en 1737 à Montignac-sur-Vézère, fut maire de cette ville. Il avait épousé Jeanne Dujarric du Verdier. Il fut père de Jérôme Fonfaye, né à Montignac en 1759, et grand-père de Jérôme Fonfaye, vérificateur des douanes, décédé en 1871. Les fils de ce dernier furent autorisés en octobre 1870, par jugement du tribunal de Sarlat, à faire rétablir dans les actes de l'état civil le nom de : de la Prandie souvent porté par leurs ascendants avant la Révolution.

FONGALLAND (Heurard de). Voyez : Heurard de Fongalland.

FONJAUDRAN (Martin de). Voyez : Martin de Fonjaudran.

FONMARTIN de L'ESPINASSE (Chassain de). Voyez : Chassain de Fonmartin de l'Espinasse.

FONRÉMIS (Méthé de). Voyez : Méthé de Fonrémis.

FONS de BERNES, de la PLESNOYE, de PONT-SAINT-MARS, d'HARDECOURT et des ESSARS (de la). Armes : *d'argent à trois hures de sanglier de sable, arrachées et lampassées de gueules, 2 et 1.* — Le

rameau des seigneurs d'Hardecourt ajoutait à ces armes *une bordure componée d'argent et de gueules.* — Couronne : de *Marquis.* — Supports : *deux lions d'or.* — Devise : AUT MORS, AUT VITA DECORA.

La famille DE LA FONS a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Picardie.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIIIe siècle une généalogie très complète à qui il ne manque pour être exacte que de mentionner les lettres d'anoblissement de 1593. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Etienne de la Fons, né en 1699, fit en 1715 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie et celles que Marie-Jeanne-Alexie de la Fons d'Hagencourt, née en 1702, fit pour être admise à la maison de Saint-Cyr. On trouvera aussi dans les *Dossiers bleus* d'intéressants renseignements sur la famille de la Fons,

Philippe de la Fons, décédé en 1515, auquel remonte la filiation, possédait le fief de Renty, à Gricourt. Il résidait à Saint-Quentin en 1490 et avait épousé Isabeau de Lihons, décédée en 1517. Il eut deux fils : 1° Nicolas, qui continua la lignée ; 2° Pierre, notaire royal au bailliage de Vermandois, à Saint-Quentin, puis lieutenant du mayeur de cette ville, dont le fils, Nicolas, receveur des aides à Saint-Quentin, embrassa le protestantisme et dont le petit-fils, François de la Fons, décédé à Saint-Quentin vers 1638, laissa six enfants sur la destinée desquels on ne sait rien. Nicolas de la Fons, marié à Jeanne Mabille, se rendit acquéreur, le 9 février 1550, de la seigneurie d'Happencourt, en Vermandois. Son fils, Nicolas II de la Fons, marié successivement à Marie de Lallier et à Antoinette Grin, laissa deux fils, Nicolas III, né du premier lit, et Antoine, né du second lit, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Nicolas III de la Fons, Sgr d'Happencourt, était lieutenant civil à Saint-Quentin quand il fut anobli, en avril 1583, par lettres patentes du roi Henri III qu'il fit enregistrer au mois de mai suivant au Parlement, en la Chambre des comptes et en la Cour des aides de Paris. Il avait épousé, le 15 avril 1563, Claude Gognebien. Il en eut quatre fils : 1° Nicolas, Sgr de Verguier, prévôt royal de Saint-Quentin, décédé avant son père, qui n'eut deux filles ; 2° Jean, Sgr d'Happencourt, qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 3° Antoine, Sgr de la Plesnoye, qui fut l'auteur d'un deuxième rameau ; 4° Philippe, Sgr de Hardencourt, qui fut l'auteur d'un troisième rameau.

L'auteur du premier rameau, Jean de la Fons, Sgr d'Happencourt, président en l'élection de Saint-Quentin, épousa, le 29 juin 1610, Anne Viévin, ou de Vervins, fille d'honorable homme Florent Viévin, ou de Vervins. Leur petit-fils, Claude de la Fons, Sgr d'Happencourt, marié le 6 juin 1668 à Elisabeth des Avenelles, acquit la seigneurie des

Essars de son cousin François de la Fons de Richebourg. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat rendu à Fontainebleau le 16 octobre 1696. Il fut père d'Etienne de la Fons, chevalier, Sgr d'Happencourt et des Essars, marié en 1701 à Marie-Alexie de Sorel, qui fit les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Jeanne-Alexie de la Fons d'Appencourt, née en 1702 à Escuville, au diocèse de Noyon, décédée à Noyon en 1736 sans avoir été mariée. Le frère de cette jeune fille, Pierre-Armand de la Fons, chevalier, Sgr de Bernes, né en 1711, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1751 Mlle Hervy-Duclos. Il en eut trois fils : 1° Louis-Anne-Armand ; 2° Louis-Anne, né à Bernes en 1757, dont il va être parlé ; 3° Philippe-Armand, né en 1761, mort jeune, qui fit en 1769 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole de la Flèche. Louis-Anne de la Fons fit en 1771 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire ; il épousa en 1787 Mlle Grenier, fut plus tard colonel de gendarmerie, fut mis à la retraite en 1814 avec le grade de maréchal de camp et mourut à Péronne en 1848 sans avoir eu, semble-t-il, de postérité. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 septembre 1809. Ce rameau paraît être aujourd'hui éteint.

L'auteur du deuxième rameau, Antoine de la Fons, Sgr de Proix, épousa, le 6 mai 1605, Reine de Bongars, héritière de la seigneurie de la Plesnoye. Il eut quatre fils dont les trois plus jeunes périrent au service du Roi. Son fils aîné, Charles de la Fons, chevalier, Sgr de la Plesnoye, marié en 1665 à Anne Haquetau, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 janvier 1668, par jugement rendu à Amiens de Trudaine, commissaire du Roi, subdélégué de l'intendant Colbert. Il eut lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles de la Fons, chevalier, Sgr de la Plesnoye, marié en 1712 à François Rousseau, qui continua la lignée ; 2° François de la Fons, Sgr de Saint-Algis, qui épousa à Fontenay-le-Comte Marie Garipeaux et dont un petit-fils, Louis-Abel de la Fons de Saint-Algis, né en 1763 à Coucy-le-Château, fit en 1772 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Il possède encore le château et la terre de la Plesnoye, dans le département de l'Aisne. Son chef est connu depuis le milieu du XVIIIe siècle sous le titre de marquis de la Plesnoye.

L'auteur du troisième rameau, Philippe de la Fons, Sgr d'Hardecourt et de Chambaon, fut bouteiller de Vermandois, lieutenant général à Saint-Quentin et conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé. Il épousa Françoise Aubelin par contrat passé le 1er septembre 1607 devant notaire à Laon. Ses deux fils, Nicolas de la Fons,

chevalier, Sgr de Hardecourt, lieutenant général à Saint-Quentin, marié en 1639 à Anne de Burcourt, et Etienne de la Fons, Sgr de Givercourt, contrôleur général de la Chambre des comptes à Paris, marié en 1646 à Marie de Valles, furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier sous-rameau fut maintenu dans sa noblesse, le 5 mai 1698, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, et s'éteignit avec Jean-Jacques de la Fons d'Hardecourt, né en 1735, capitaine d'artillerie, décédé en 1767 sans laisser de postérité masculine. Etienne de la Fons, auteur du second sous-rameau, fut maintenu dans sa noblesse, le 4 janvier 1668, par arrêt rendu à Amiens des commissaires départis pour la vérification des titres de noblesse. Son fils, François de la Fons, Sgr de Givercourt, conseiller au Parlement de Metz, puis procureur général en la Cour des monnaies de Paris, décédé en 1715, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 5 mai 1698, par jugement rendu à Amiens de l'intendant Bignon. Il avait épousé en 1697 Anne-Françoise Belin, fille d'un conseiller au Châtelet. Il en eut trois fils : 1° Jacques de la Fons, Sgr des Essars, marié en 1733 à Marie-Anne Hersent, dont le fils, Charles-Emmanuel, connu sous le titre de comte des Essars, fut écuyer du Roi ; 2° Etienne de la Fons, né à Paris en 1699, qui fit les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie et qui mourut sans postérité en 1734 ; 3° François de la Fons, Sgr d'Orillac, né en 1701, qui épousa en 1733 Marguerite Martin et qui en eut un fils, François, né en 1745. Ce rameau s'est également perpétué jusqu'à nos jours. Son chef porte le titre de comte des Essars.

L'auteur de la branche cadette, Antoine de la Fons, Sgr de Rouy, homme d'armes des ordonnances du Roi sous le comte de Vaudemont, épousa, le 27 juillet 1572, Marie de Mailly. Il fut anobli en février 1583 par lettres patentes du roi Henri III. Sa descendance s'éteignit avec Charles-Théophile de la Fons, Sgr de Richebourg et de Champeaux, né en 1701, décédé prématurement en 1733. Elle avait été maintenue dans sa noblesse, le 5 septembre 1667, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, puis, en 1671, par arrêt du Conseil d'Etat.

La famille de la Fons a fourni dans ses diverses branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un archéologue très distingué (François-Alexandre, baron de la Fons, né à Noyon en 1802), etc.

Principales alliances : d'Aumale, de Broyes 1642, des Avenelles 1662, Sézille, de Richoufftz, de Bongars 1605, d'Espinoy 1741, Aubelin 1607, Miron 1669, des Courtils de Bessy 1730, 1767, de Commargon 1733, le Gaucher du Broutel 1761, du Tertre, de Mailly 1572, de

Crécy 1600, de Maubeuge, de Billy, du Bois de Montullé, de Villiers du Terrage, de Cambis, de Spangen, de Madre, Pourcet de Sahune 1770, etc.

FONSCOLOMBE (Boyer de). Voyez : Boyer de Fonscolombe, de la Mole et de Meyronnet-Saint-Marc.

FONT de CHABERT (Lafont, aujourd'hui de la). Voyez : Lafont et Lafont, aujourd'hui de la Font, de Chabert

FONT de SAVINES (de la). Armes : *d'azur à un huchet d'or, lié de gueules, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : J'irai sonner jusque dans les cieux.

La famille de la Font de Savines, aujourd'hui éteinte dans la ligne légitime, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Haut-Dauphiné. Elle possédait dès le XIVe siècle la seigneurie de Pelleautier, située au diocèse de Die, dans l'élection de Gap.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie complète qu'elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsqu'elle sollicita, sous Louis XV, la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ce travail, envoya en 1774 au duc d'Aumont un mémoire qui commence en ces termes : « La maison de la Font réunit « les suffrages des auteurs qui ont traité de la noblesse du Dauphiné, « spécialement du président de Valbonnais, auteur d'une histoire de « cette province. Elle est connue depuis noble Raymond de la Font, « de Peilhautier, dans l'élection de Gap, qui reçut, par acte du « 26 mars 1328, une reconnaissance de biens tenus de lui. Mais la « filiation n'est certaine que depuis noble Rodolphe de la Font, du « même lieu de Peilhautier, Cosgr de Savines et de Prunières, au « diocèse d'Embrun, lequel fit expédier en 1364 l'acte de reconnais- « sance donné à Raymond de la Font qu'on vient de rapporter. Il « reçut diverses reconnaissances emphythéotiques en 1370 et années « suivantes, fit hommage au Dauphin, en 1383, de ce qui lui appar- « tenait dans le mandement de Savines, qui lui avait été légué par « Guigues de Savines, et vivait encore en 1409. Il eut de Béatrix, son « épouse, dont le surnom est ignoré, noble Raymond de la Font, qui « épousa en 1388 Béatrix de Saint-Marcel, petite-fille de noble et puis- « sant homme Lantelme de Saint-Marcel, chevalier, Sgr d'Avanson, « et qui mourut avant son père. On observe qu'il n'y a pas d'acte « qui dise Raymond père de Benoist, qui suit, mais qu'il y en a deux « où celui-ci est dit petit-fils de Rodolphe, père de Raymond, et

« qu'ainsi il est nécessairement le fils du même Raymond ou d'un « autre fils inconnu de Rodolphe. Noble Benoist de la Font, premier « du nom, Cosgr de Savines, était en 1419 sous la tutelle de Béatrix, « femme de Rodolphe de la Font, son aïeul, et de noble homme « maître Lantelme de la Font, notaire de Tallard, fut maintenu en « 1430 dans la perception du péage de Savines et mourut avant l'année « 1450, père de Benoist, deuxième du nom, qui suit, et de Dauphine, « femme de Jean-Just de Balatier, Cosgr du mandement de « Savines... »

Noble et généreux homme Benoist de la Font, deuxième du nom, Cosgr de Savines, épousa, le 6 octobre 1469, noble et honnête demoiselle dame Louise de Raymond. Il fut père d'Antoine de la Font, Cosgr de Savines, marié le 4 janvier 1505 à Marie de Gandelin, qui continua la lignée. Son descendant, Guillaume de la Font de Savines, fut admis dans l'ordre de Malte en 1632. Jean-Baptiste de la Font, Sgr de Savines, marié le 18 novembre 1658 à Lucrèce de Renard, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 juillet 1667, par jugement de Dugué, intendant. Il fut nommé en 1684 gouverneur d'Embrun, mais donna sa démission dès 1687 en faveur de son fils Antoine. Celui-ci obtint, par lettres patentes de janvier 1715, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Savines. Il eut une belle carrière militaire, fut nommé en 1718 lieutenant-général des armées du Roi et en 1739 chevalier de ses Ordres et mourut en 1748, à l'âge de 84 ans, sans laisser de postérité. Son frère, Charles de la Font, connu sous le titre de comte de Savines, né en 1675, mourut avant lui en 1744. Il avait épousé dans une âge avancé, en 1737, Madeleine-Polyxène de Castellane-Esparron dont dont il laissa deux fils en bas âge. L'aîné de ces deux fils, Antoine-Victor de la Font, marquis de Savines, né en 1739, gouverneur d'Embrun, mourut sans laisser de postérité ; c'est lui qui en 1774 sollicitait pour sa femme les honneurs de la Cour. Le puîné, Charles de la Font de Savines, né à Embrun en 1742, fut sacré évêque de Viviers en 1778. Mgr de Savines joua à l'époque de la Révolution un assez triste rôle. Elu député du clergé du Vivarais aux Etats généraux de 1789, il adopta les idées nouvelles, prêta le serment civique, fut nommé en 1791 évêque constitutionnel de l'Ardèche et renonça plus tard à la prêtrise. Il mourut à Embrun en 1815, dernier rejeton légitime de sa famille, après avoir manifesté le plus vif repentir de ses fautes. Mgr de Savines avait eu de Marie Durieux un fils, Claude de la Font, né en 1769, marié en 1801, qui fut connu après les événements de 1815 sous le titre de marquis de Lafont. Celui-ci eut à son tour deux fils : 1° Pierre, marié à Marguerite de Lannoy, fixé dans le département de l'Aisne, qui n'eut pas de postérité masculine ; 2° Phi-

libert-Victor, né en 1811, marié en 1831 à Mlle Mélonier, décédé en 1878, dont le fils, Alphonse de Lafont, né en 1832 au château de Salvanet (Haute-Vienne), marié en 1859 à Mlle Ardouin, décédé en 1880, a laissé deux fils [1].

La famille de la Font de Savines avait fourni des officiers de mérite, un chevalier de Malte en 1634, etc.

Principales alliances : de Longecombe de Thoij, de Castellane, de Bignicourt vers 1860, etc.

FONTAINE (Curieux de). Voyez : CURIEUX DE FONTAINE.

FONTAINE (Garsement de). Voyez : GARSEMENT DE FONTAINE.

FONTAINE (Haudouard de). Voyez : HAUDOUARD DE FONTAINE.

FONTAINE (d'Avène de). Voyez : AVÈNE DE FONTAINE ET DE ROBERVAL (D'),

FONTAINE de BONNERIVE (Pépin-). Voyez : PÉPIN-FONTAINE DE BONNERIVE.

FONTAINE de BONNERIVE, en Bresse et en Lyonnais. Armes : *de sable à une colombe d'argent essorée sur une rivière du même.*

La famille FONTAINE DE BONNERIVE appartient à la noblesse du Lyonnais. Elle est originaire du pays de Vaud d'où elle vint se fixer à Bourg-en-Bresse.

M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789.*

Benoit Fontaine, auquel remonte la filiation, était dans les premières années du XVIIIe siècle audiencier au bailliage et siège présidial de Bourg. Il avait épousé Barbe Martin. Leur fils, Etienne Fontaine, marié à Lyon en 1731 à Marguerite Maupetit, fut pourvu, le 30 mai 1767, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi près la Cour des monnaies de Lyon. Il eut quatre fils dont deux, Etienne-Gaspard et Etienne, furent les auteurs de deux branches.

Etienne-Gaspard Fontaine, né en 1734, fut conseiller en l'élection de Bresse, puis, en 1774, recteur de la Charité de Lyon. Il fut le bisaïeul de Georges-Henri Fontaine de Bonnerive, né vers 1850, commandant d'infanterie, dont la fille a épousé en 1904 Xavier Halna du Fretay. Une sœur du commandant de Bonnerive, Mlle Fontaine de Bonnerive, décédée en 1920, avait adopté MM. Eugène et Maurice Pépin qui sont aujourd'hui en possession du nom de PÉPIN-FONTAINE DE BONNERIVE.

[1] Ces renseignements sur la descendance de Mgr de Savines sont tirés du *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne.

Etienne Fontaine de Bonnerive, auteur de la branche cadette, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon ; il fut mitraillé dans la plaine des Brotteaux, le 25 décembre 1793, après la prise de Lyon par les troupes de la Convention. Il avait épousé en 1777 Mlle Rolichon. Il en laissa une fille, Mme Devienne, et un fils, Etienne-Antoine Fontaine de Bonnerive, né en 1780, qui épousa en 1812 Mlle Pavy et qui n'en laissa que deux filles. L'une de celles-ci épousa en 1837 son cousin, Jean-Félix Fontaine, chef de la branche aînée.

Principales alliances : Maupetit, Lepin, Devienne, Halna du Fretay, etc.

FONTAINE de SANTES et de RESBECQ (de). Armes : *parti : au 1 de gueules à un lion d'argent ; au 2 d'azur à une fontaine d'or, l'écu* souvent *entouré d'une bordure d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sirènes.* — Cimier : *un lion.*

La famille de Fontaine appartient à la noblesse de Flandre.

On en trouvera l'histoire dans le tome III des *Généalogies lilloises* de M. Denis du Péage et dans les *Notes relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de Lille* du baron du Chambge de Liessart.

La famille de Fontaine est originaire de Cambrai et descend de Jean de Fontaine dont le fils, Andrieu, mourut dans cette ville le 6 août 1598. Jérôme de Fontaine, fils d'Andrieu, vint se fixer à Lille, acquit le 21 janvier 1599 la bourgeoisie de cette ville et en fut nommé échevin. Il eut trois fils : 1° Martin de Fontaine, dont la descendance, demeurée non noble, fut assez obscure et paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution ; 2° Jérôme de Fontaine, marchand bourgeois de Lille, dont le fils, également appelé Jérôme, né en 1643, décédé sans alliance en 1729, fut pourvu, le 6 février 1693, de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Lille et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une fontaine d'or ;* 3° Hubert de Fontaine, baptisé en 1603, bourgeois de Lille, qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Gilles de Fontaine, sieur des Sarteaux, de Liévin, de Santes, etc., bourgeois de Lille, échevin de cette ville, décédé en 1751, épousa en 1724 Marie-Josèphe Morissal. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Gilles-Xavier-Casimir et Augustin-Jérome-Joseph, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Gilles-Xavier-Casimir de Fontaine, Sgr de Liévin et de Santes, né en 1733, fut pourvu, le 24 mars 1756, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de

Lille qu'il conserva jusqu'en 1784. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille et mourut dans cette ville en 1806. Son fils, Louis-Joseph de Fontaine de Santes, né en 1772, prit après la dissolution de l'armée des Princes du service dans les armées anglaises; il épousa aux Indes en 1799 Anne Poole et en eut un fils, James-Gilles de Fontaine, né à Londres en 1805, dont la fille fut religieuse bernardine à Douai.

L'auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule subsistante, Augustin-Jérôme-Joseph de Fontaine, Sgr de Resbecq et de Thieffries-les-Austaing, fut pourvu en 1766 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Lille; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et mourut à Houplines en septembre 1797. Il fut père de Théodore-Joseph de Fontaine de Resbecq, né en 1770, et grand-père d'Adolphe-Théodore de Fontaine de Resbecq, né en 1813, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, décédé en 1865, qui a laissé une nombreuse postérité. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de Resbecq.

La famille de Fontaine a fourni des officiers et des magistrats distingués, des littérateurs, etc.

Principales alliances : de Mengin de Fondragon 1751, Castellain 1761, de Clermont-Tonnerre 1790, Lallart de la Bucquière 1808, de Lafonteyne 1818, 1835, de Sars 1815, Lebas de Sainte-Croix 1837, du Breuil-Hélion de la Guéronnière 1864, Oudot de Dainville 1895, Potiron de Boisfleury 1893, Chabaille d'Auvigny 1897, d'Espinose 1874, de Burgues de Missiessy 1871, etc.

FONTAINE de CRAMAYEL. Armes : *d'azur à une fontaine jaillissante d'or.* — Aliàs : *d'argent à une fontaine de sable à trois jets de sinople.* — Aliàs (armes concédées en 1811) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une fontaine jaillissante d'or; au 2 de gueules à un portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres D. J.* (Domus Julii) *du même*, qui est des barons officiers de la maison de l'Empereur ; *au 3 d'azur à une fasce d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

Le vicomte Révérend a donné d'intéressants renseignements sur la famille Fontaine de Cramayel dans son *Armorial du Premier Empire* et dans les *Annuaires de la noblesse* de 1904 et de 1910.

Cette famille est originaire de Pontarlier, en Franche-Comté, où elle occupait sous Louis XIV un rang très modeste. Auguste Fontaine, hôtelier, fils d'un cabaretier de Pontarlier, épousa vers 1675 Elisabeth Gillet. Il en eut deux fils, Claude et Pierre-Philibert Fontaine, qui

firent dans la banque une fortune considérable. L'aîné des deux frères, Claude, né en 1679, banquier en Cour de Rome, puis fermier général des boues de Paris, fut pourvu, le 9 mars 1712, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège et obtint des lettres d'honneur en 1732 ; il n'eut qu'une fille, Mme Aubéry de Vatan, décédée à l'âge de 20 ans en 1721. Le puîné, Pierre-Philibert, né à Pontarlier en 1688, agent d'affaires des ligues suisses, décédé en 1751, fut à son tour pourvu, le 3 février 1742, d'un office de secrétaire du Roi au Grand Collège. Son fils, François Fontaine, né en 1714, fermier général, décédé en 1779, fut un des plus riches financiers de son temps. Il acheta dans la Brie le beau château et la terre de Moissy-Cramayel et en obtint l'érection en marquisat par lettres patentes d'août 1772. Il avait épousé Françoise-Monique de Laborde, décédée en 1808. Leur fils, Jean-François Fontaine, marquis de Cramayel, né en 1758, décédé en 1826, fut sous le Premier Empire préfet du Palais, puis maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs. Il reçut le titre héréditaire de baron de l'Empire par lettres patentes du 27 décembre 1811. Il fut père de René-Eleuthère, marquis de Cramayel, né à Cramayel en 1789, général de division en 1848, sénateur en 1854, grand officier de la Légion d'honneur, marié à Charleville en 1834 à Mlle Hubert, décédé à Paris en 1863, dont la descendance subsiste avec distinction, de Jules, comte de Cramayel, né en 1798, ministre plénipotentiaire, décédé à Paris en 1871 sans avoir, été marié, et d'Adèle-Apolline, comtesse de Cramayel, née en 1802, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, décédée en 1886.

Principales alliances : Aubéry de Vatan, de Castellas, de Laborde, de Folard, Geoffroy de Montjay, Darcy 1832, de Rougemont 1864, etc.

FONTAINE de BIRÉ, de la CROCHINIÉRE, de MERVÉ, etc. (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux trèfles et en pointe d'une gerbe, le tout du même.*

La famille DE FONTAINE occupait dès le XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de la Flèche, dans le Maine.

Jacques Fontaine, Sgr de Dèze et de la Crochinière, auquel remonte la filiation, mourut avant 1602. De son mariage avec Perrine Bodin il avait eu plusieurs enfants. Deux de ses fils, Jacques Fontaine, Sgr de Dèze et de Biré, baptisé le 16 octobre 1572, conseiller du Roi en l'élection de la Flèche, marié à Jeanne Bidault et rappelé comme défunt dans un acte de 1647, et Christophe Fontaine, Sgr de la Crochinière, conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de la Flèche, marié à Françoise Bellet, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusque vers le milieu du XIXe siècle.

L'auteur de la branche aînée, Jacques, fut père d'autre Jacques Fontaine, Sgr de Biré, conseiller du Roi en l'élection de la Flèche, mort avant 1669, grand-père de François Fontaine, Sgr de Biré, qui prit dans plusieurs actes la qualification de noble, et bisaïeul de Charles Fontaine, Sgr de Biré et de la Chevalerie, lieutenant en la maréchaussée de Beaumont, qui figure dans un acte de 1693 avec la qualification d'écuyer. Sa descendance s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du XVIIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement. Elle chercha à régulariser sa situation et demanda en 1758 au Conseil d'État de reconnaître sa noblesse. Cette demande fut l'objet d'un mémoire très défavorable de Chérin. Charles Fontaine de Biré, Sgr de la Pescherais, prit part cependant en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

On trouvera des généalogies de la branche cadette dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*. L'auteur de cette branche, Christophe Fontaine, Sgr de la Crochinière, fut père de maître René-François Fontaine, sieur de la Crochinière, qui épousa, le 8 septembre 1663, Marguerite Fromageot, fille d'un marchand bourgeois de Paris, et qui fut pourvu, le 20 décembre 1696, de l'office de conseiller receveur ancien des tailles en l'élection de la Flèche. René-François laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Christophe-Henri, qui continua la lignée et dont il va être parlé : 2° Damien, sieur de la Crochinière, receveur des tailles à la Flèche, marié en mai 1705 à Marie Orceau, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Christophe-Henri Fontaine, sieur de Mervé, fut pourvu, le 24 septembre 1713, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jusqu'en 1734. Il épousa le 10 mai 1707 sa cousine, Louise-Anne Fontaine de la Crochinière, et en eut trois fils : 1° Michel Fontaine, Sgr de Mervé et de la Donnerie, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1742 Mlle le Mercier de Beaurepas et qui en eut des enfants; 2° Christophe-Damien Fontaine, Sgr de Mervé, qui épousa Suzanne Richer ; 3° François Fontaine de Mervé, Sgr de Marigné, chevalier de Saint-Louis, dont le fils, Charles-François Fontaine, né à la Flèche en 1765, colonel, chevalier de Saint-Louis, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 15 avril 1829. Un représentant de cette branche fit en 1788 des preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis dans la marine. Louise Fontaine de Mervé, veuve d'Auguste de Morand, Sgr de la Mulattière, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

Principales alliances : Coustard (de Souvré), Boucault de Méliant 1626, Godard d'Aucour 1810, Cardon de Garsignies 1763, de Bastard

de Fontenay 1791, Hardouin de la Girouardière, Amelot de Chaillou vers 1785, etc.

C'est par erreur que dans son *Armorial de Bretagne* Potier de Courcy, d'ordinaire mieux informé, a confondu la famille de Fontaine de Mervé avec une famille de Fontaine qui a appartenu à la noblesse de Bretagne. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une fasce nouée d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent.* Elle avait eu pour berceau un domaine de son nom situé dans la paroisse de Langadias. Elle figura de 1428 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Saint-Malo et de Dol et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, par arrêt de la chambre de réformation du 5 avril 1669, sur preuves remontant à Étienne de Fontaine, sieur de la Cochais, en la paroisse de Florac, vivant en 1428.

FONTAINE (Mottet de la). Voyez : Mottet de la Fontaine.

FONTAINE (Coularé de la). Voyez : Coularé de la Fontaine.

FONTAINE de COINCY (Cornut de la). Voyez : Cornut de la Fontaine.

FONTAINE (de la). Armes : *d'azur à une fontaine d'or soutenue par deux lions affrontés d'or.* — La famille de la Fontaine écartelait souvent ces armes des suivantes : *d'argent à trois molettes de sable*, 2 et 1.

Bien que la famille de l'illustre poète Jean de la Fontaine soit aujourd'hui complètement éteinte et par conséquent n'entre point dans le cadre de cet ouvrage, il a paru intéressant de lui consacrer quelques lignes.

On trouvera des généalogies de la famille de la Fontaine dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1894 et dans les *Dossiers bleus*. Pierre de la Fontaine, auquel remonte la filiation, était marchand drapier à Château-Thierry dans les premières années du XVIe siècle. Il fut le bisaïeul de Charles de la Fontaine, maître particulier des eaux et forêts et capitaine des chasses du duché de Château-Thierry, qui épousa vers 1620 Françoise Pidoux, fille du bailli de Coulommiers. C'est de ce mariage que naquit à Château-Thierry, le 8 juillet 1621, le célèbre fabuliste. Jean de la Fontaine fut nommé en 1664 gentilhomme servant de la duchesse d'Orléans et prit en raison de cette charge la qualification d'écuyer ; il fut admis à l'Académie française en 1684 et mourut en 1695. Il avait épousé en 1647 Marie Héricart, fille du lieutenant général de la Ferté-Milon, qui lui survécut jusqu'en 1709. Leur fils, Charles de la Fontaine, né le 8 octobre 1653, était

déjà âgé quand il épousa, en 1706, Jeanne-Françoise du Tremblay. Il eut de cette union un fils, Charles-Louis, dont il va être parlé, et trois filles, décédées à Château-Thierry en 1785, 1787 et 1762, qui demeurèrent toutes trois célibataires. Charles-Louis de la Fontaine, d'abord secrétaire d'ambassade en Hollande, alla plus tard se fixer à Pamiers, y épousa Antoinette Lemercier et y mourut à l'âge de 39 ans le 14 novembre 1757. Il laissait deux filles, Mme de Marson, décédée en 1806, et Mme Despotz, décédée en 1824, et un fils, Hugues-Charles de la Fontaine, qui eut une existence fort obscure et qui mourut à Chateau-Thierry en 1824 sans avoir été marié.

FONTAINE de FOLLIN de VEZINS (de la). Armes : *d'argent à deux bandes de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions lampassés de gueules.* — Devise : FOLIUM EJUS NUNQUAM DEFLUET.

La famille DE LA FONTAINE DE FOLLIN appartient à la noblesse du Maine et de l'Anjou. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier.*

Elle revendique une origine très ancienne et croit avoir eu la Bourgogne pour berceau et être une branche détachée au XIVe siècle d'une famille de Folin, mentionnée plus haut, qui a appartenu à la noblesse parlementaire de cette province. D'après le système de filiation adopté par la Chesnaye des Bois et les autres généalogistes chargés d'écrire leur histoire, système qui ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse, les deux familles descendraient d'un Jacques, sire de Folin, marié à Marguerite de Vézelay, qui aurait vécu en Bourgogne dans la seconde moitié du XIVe siècle. Celui-ci aurait eu deux fils, Hugues, qui aurait continué la lignée en Bourgogne, et Jeuffre, dont il va être parlé. Ce Jeuffre de Folin serait venu se fixer au pays de Caux, en Normandie, y aurait épousé, par contrat passé en avril 1384 dans la paroisse de Sainte-Colombe, Elisabeth de Pinneville, fille et héritière de Laurent de Pinneville, Sgr du Mesnil et de la Fontaine, et de Mariette de la Fontaine, se serait engagé par ce contrat à relever le nom et les armes de la famille de la Fontaine, à laquelle appartenait sa belle-mère, et aurait fait son testament le 27 novembre 1444. Son arrière-petit-fils, Jean de de la Fontaine de Folin, Sgr du Mesnil, aurait épousé vers 1480 Françoise d'Espinay, issue de l'illustre maison d'Espinay-Saint-Luc et fille de Louis d'Espinay, chevalier, capitaine de la ville et du château d'Arques, et de Marguerite d'Hermanville. Louis d'Espinay, sa femme, Marguerite d'Hermanville, et leur fille Françoise ne sont mentionnés dans aucune généalogie connue de l'illustre maison d'Espinay-Saint-Luc dont le chef, Geoffroy d'Espinay, marié en 1423 à Jeanne de Courcy, fut cependant gouverneur d'Arques

vers le milieu du xve siècle. Pierre de la Fontaine de Follin, Sgr du Mesnil, dont on fait un fils des précédents, aurait été guidon de la compagnie de M. de Bacqueville et aurait épousé, par contrat du 12 mai 1518, Éléonor d'Attinas, fille de Thomas, Sgr de Visseménil, et de Françoise d'Espinay. On lui attribue, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre, marié à N... Dyel, qui serait resté en Normandie et dont la descendance est inconnue ; 2° Jean, qui vint se fixer à Loudun, en Poitou, et sur lequel on ne sait à peu près rien ; 3° Guillaume, qui continua la lignée et dont il va être parlé. Ce serait celui-ci qui serait venu se fixer en Anjou. Il épousa d'abord Marie Legendre et se remaria à Renée d'Espinay par contrat passé à Chinon le 26 février 1588. Ses deux fils, Jacques de la Fontaine, dit de Follin, écuyer, Sgr de Bourval, marié à Guillemine de Bréon par contrat passé à Angers le 21 juillet 1611, décédé dans la suite sans postérité masculine, et François de la Fontaine, dit de Follin, écuyer, Sgr de Beaulieu, marié à Madeleine de la Rainaie par contrat passé à Baugé le 30 août 1615, se firent maintenir dans leur noblesse par jugement des commissaires du Roi rendu à Angers le 6 avril 1635. Ils avaient produit devant ces magistrats une généalogie qui faisait remonter à 1384 la filiation de leur famille. Mais M. de Bragelongne écrivit sur le dos de l'extrait des pièces fournies par eux dans cette circonstance qu'il fallait les faire réassigner, attendu qu'ils étaient simplement les petits-fils d'un tailleur de Chinon. René de la Fontaine de Folin, Sgr de Beaulieu, fils de François, épousa Suzanne de Sarrazin et continua la lignée. Il ne figure pas au nombre des gentilshommes de sa région qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, firent reconnaître leur noblesse par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Mais son fils, René de la Fontaine de Follin, Sgr de la Renaudière et de Beaulieu, marié en 1677 à Charlotte d'Épinay, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 mai 1716, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Il eut deux fils : 1° François, Sgr de la Grousterie, marié à Antoinette Guidon, dont la descendance paraît être aujourd'hui éteinte ; 2° Charles, Sgr de Bourval, marié en 1723 à Madeleine Fourneau, de Tours, dont la descendance subsiste.

René de la Fontaine de Follin, Sgr de Vezins, chef de la famille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans. Son cousin, René Charles-Pierre de Follin, Sgr de la Brossardière, né en 1754, prit part cette même année à celles tenues à Angers.

La famille de la Fontaine de Follin a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu sous le titre de marquis de Follin de Vezins.

Principales alliances : de Bréon, de Maulne, de Sarrazin, de Brissac, Guyon de Guercheville 1858, de Jourdan, de Cramezel de Kerhué,

de Sarcé 1799, Rogon de Carcaradec, van Schalwyck de Boisaubin 1891, etc.

FONTAINE de FONTENAY (de la). Armes : *d'hermines à une bande de gueules chargée de deux besants* (autrefois *deux annelets*) *d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : FONS VIVENS.

La famille DE LA FONTAINE DE FONTENAY, de noblesse ancienne, paraît avoir eu pour berceau le Maine d'où ses branches se sont répandues en Normandie, en Anjou, en Poitou et en Picardie. Une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, la fait descendre d'un batard d'Arthur, duc de Bretagne, et d'une fille de la maison de Fougères.

Jean de la Fontaine, auquel remonte la filiation, épousa Guyonne de Monthibault, héritière de la seigneurie du Mortier, près du Mans, et veuve en premières noces de Geoffroy Morin, chevalier, Sgr de Loudon, tué à la bataille de Verneuil, en 1424. Il reçut un aveu le 15 décembre 1451, perdit sa femme en 1464 et se remaria, le 20 janvier 1466, à demoiselle Jacquette de Thévalle. Il fut père de Guy de la Fontaine, Sgr de Sévillé, de Loiron, etc., au diocèse du Mans, qui épousa le 3 juin 1509 Guyonne d'Andigné, et grand-père de Jean II de la Fontaine, Sgr de Benayseau, qui épousa d'abord, le 8 février 1533, Guyonne le Royer, puis, le 15 février 1544, Françoise de Trousseauville. Jean II de la Fontaine laissa deux fils : 1° Jacques, Sgr de Sévillé, né du premier lit, marié en 1567 à Charlotte de Champlais, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1666, sur preuves remontant à 1453, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et s'éteignit en 1685 ; 2° Arthur, qui continua la lignée. Ce dernier épousa d'abord Catherine de Souvré, puis, le 21 décembre 1592, Suzanne de Cordon, héritière de la seigneurie de Linières, qui se remaria à Alexandre de Lissé. Deux de ses fils, Gilles, Sgr du Bourgneuf, et Jean, Sgr de Linières, tous deux nés du second lit, furent les auteurs de deux grandes branches. Ils furent l'un et l'autre maintenus dans leur noblesse, le 4 mars 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

L'aîné de ces deux fils, Gilles de la Fontaine, Sgr du Bourgneuf et de la Galeterie, décédé en 1693, avait épousé Marie de Boisnay. Il eut deux fils : 1° Jean, décédé avant lui en 1686, qui se fixa en Haute-Picardie par son mariage avec Jeanne de Parisis, héritière de la seigneurie d'Ollezy, et dont la descendance s'éteignit avec Henri-Louis de la Fontaine, connu sous le titre de marquis d'Ollezy, décédé au château d'Ollezy en 1823, et avec sa nièce, Mme de Septenville ; 2° Mathurin, Sgr du Bourgneuf et de la Galeterie, qui épousa Marie de

Lespinay, décédée en 1741, et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Michel de la Fontaine de Bourgneuf, marié en 1802 à Mlle du Moulinet d'Hardemare.

La branche cadette subsiste. Son auteur, Jean de la Fontaine, Sgr de Linières, premier gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, épousa, le 31 mai 1632, Jacqueline de la Barre, veuve de Jacques de Boissard. Jean de la Fontaine, chevalier, né de cette union le 24 juin 1636, joignit le premier à son nom celui de Fontenay, dont on ignore l'origine. Il eut une existence très mouvementée, fut brigadier et inspecteur général des armées du Roi, mais fut enfermé à la Bastille de 1689 à 1697 ; ses Mémoires ont été publiés en 1699. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général (registre de Loudun, en Poitou). Il résidait dans la paroisse de Nueil-sur-Dive, dans l'élection de Loudun, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 9 mars 1717, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. De son mariage avec Barbe de Frankestein, il laissa un très grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Jean-Baptiste de la Fontaine de Fontenay, Sgr de la Grillière, né en 1683, décédé en 1758, épousa en 1713 Marie-Anne de Chevrue, veuve de M. de Menon de Turbilly, et continua la lignée. Il fut père de Louis-Alexandre de la Fontaine, né en 1719, qui fut connu sous le titre de baron de Fontenay, aïeul de Louis-Jean-Baptiste de la Fontaine, baron de Fontenay, né en 1760, décédé en 1825, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saumur, bisaïeul de Louis de la Fontaine, baron de Fontenay, décédé en 1871, qui épousa en 1827 Adélaïde-Françoise d'Andigné, trisaïeul de Félix-Constant, baron de Fontenay, né à Angers en 1835, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé en 1895, et quadrisaïeul de Maurice, baron de Fontenay, né en 1872, conseiller municipal de Paris, qui a épousé en 1902 Mlle de la Grange et qui en a eu plusieurs enfants.

La famille de la Fontaine de Fontenay a fourni des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : d'Andigné 1509, 1827, de Trousseauville, de Souvré, de Mondion 1711, Gaultier de Brulon 1743, de Saint-Ouen 1812, Langlois de Septenville, du Moulinet, de la Barre, Charlery de la Masselière 1889, le Lièvre de la Grange, etc.

Il a existé en Poitou et en Anjou plusieurs familles nobles du nom de la Fontaine qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles portait pour armes : *d'azur à trois cygnes d'argent*, 2 *et* 1. Elle appartenait au XVIe siècle à la haute bourgeoisie de Poitiers et de Loudun. Un de ses représentants, René de la Fontaine, Sgr de l'Espinay, né à Poitiers en 1623, fut anobli par une

charge de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, puis par la mairie de cette ville qu'il exerça en 1652. Il mourut en 1669 laissant plusieurs fils, derniers représentants de leur famille, qui entrèrent dans les ordres et dont l'un vivait encore en 1718.

Une famille de la Fontaine a appartenu à la noblesse de l'élection de la Flèche Elle portait pour armes : *d'or à une bande d'azur accompagnée de six étoiles de sable.* Son chef, Jean de la Fontaine, Sgr de Grandmaison, demeurant en la paroisse de Chemillé, fut maintenu dans sa noblesse le 9 juillet 1667, par jugement de l'intendant Voisin de la Noiraye, après avoir justifié une filiation noble depuis son quartaïeul vivant en 1492.

FONTAINE-SOLARE (de la). Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de trois traits.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une femme issante, la tête nue, tenant de la dextre une flèche émoussée avec ces mots* : TEL FIERT (blesse) QUI NE TUE PAS. — Supports : *deux lions armés de toutes pièces.* — Devise : ADROITS ET VAILLANTS, TOUT SOLIER A GENS.

La famille DE LA FONTAINE-SOLARE est une des plus distinguées de la noblesse de Picardie.

La Chesnaye des Bois et le Père Anselme en ont donné des généalogies.

D'après une tradition, qui, du reste, ne s'appuie sur aucune preuve sérieuse, elle serait originaire du Piémont, où il a existé une famille de Solare fort puissante, et aurait pour auteur un Georges Solare, comte d'Asti, qui se serait fixé en Picardie au cours du XIIIe siècle à la suite de son mariage avec Marie de la Fontaine et qui aurait adopté le nom et les armes de la famille de sa femme.

La filiation suivie remonte à un Jean de la Fontaine, sieur des Fontaines, d'Ognon, etc, panetier du duc d'Orléans, qui était en 1472 capitaine de Crépy-en-Valois, qui fut inhumé en l'église d'Ognon, près de Senlis, et dont la veuve, Jeanne de la Reymonde, dame de Bertinval, est mentionnée dans un acte de 1497.

On ne sait rien de positif sur les ascendants de Jean de la Fontaine. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* il aurait été petit-fils d'un orfèvre. On croit, en tout cas, qu'il était originaire de Paris où plusieurs personnages du nom de la Fontaine occupèrent au XIVe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. C'est ainsi qu'un Simon de la Fontaine, avocat au Parlement, était en 1371 conseiller au Châtelet et qu'un Jean de la Fontaine était changeur en 1409. La famille de la Fontaine-Solare revendique aussi pour un de

ses membres un Étienne de la Fontaine, argentier du Roi, qui était en 1353 grand maître des eaux et forêts de France.

Jean de la Fontaine eut sept enfants de son mariage avec Jeanne de la Reymonde. Parmi ceux-ci on doit mentionner Pierre, qui continua la lignée, et Antoine, Sgr de Bachets, marié à Denise de Saint-Benoit, dont la descendance s'éteignit en la personne de Jean de la Fontaine, Sgr de Villepescle, né en 1655, page de la Petite Écurie en 1669, marié en 1687 à Claude-Philippe de Murat, tué en 1690 à la bataille de Fleurus. Pierre de la Fontaine, Sgr des Fontaines et de Bertinval, fut capitaine de Crépy-en-Valois et fut chargé d'une procuration en 1473 par Jean II, sire de Montmorency. Il épousa, par contrat du 28 janvier 1479, Jeanne de Baudry qui lui apporta, entre autres domaines, les seigneuries d'Ognon et de Villiers-le-Bel. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, qui continua la lignée, et Pierre, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1512, grand prieur de France en 1563, général des galères de la religion en 1565, décédé en 1572 à l'âge de 83 ans. Jean de la Fontaine, fils aîné de Pierre, fut seigneur des Fontaines, d'Ognon, de Bertinval, etc., et capitaine de Crépy. Il épousa, par contrat du 25 novembre 1529, Nicole d'Argillières, fille d'un lieutenant général du comté de Clermont, décédée en 1584 et inhumée aux Cordeliers de Senlis. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Artus, auteur de la branche aînée ; 2° Guillaume, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1539, grand-croix et commandeur de Saint-Jean de Latran, ambassadeur de son ordre en 1565, tué en 1567 à la bataille de Saint-Denis ; 3° Philippe, auteur de la branche cadette.

L'auteur de la branche aînée, Artus de la Fontaine, connu sous le titre de baron d'Ognon, fut un fort puissant personnage. Il fut gouverneur de Soissons et de Laon, chevalier de l'Ordre du Roi, son lieutenant général en l'Isle de France et son maître d'hôtel ordinaire, fut envoyé comme ambassadeur à Vienne, puis auprès de la Porte et exerça, enfin, les fonctions de grand-maître des cérémonies de France sous les règnes des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III. On prétend que c'est lui qui a donné lieu à la locution *se mettre en rang d'Ognon*. Le baron d'Ognon avait épousé à Paris, le 2 décembre 1558, Catherine des Lions d'Espaulx. Il eut trois fils : 1° Pierre, qui périt au service du Roi en 1593 ; 2° François, qui continua la lignée ; 3° Nicolas, commandeur de l'ordre de Malte, décédé en 1629. François de la Fontaine, baron d'Ognon, Sgr des Fontaines et de Bertinval, né en 1566, fut gouverneur de Crépy et de Pont-Saint-Maxence et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mourut en 1632 et fut inhumé dans l'église des Capucins d'Abbeville. Il avait dilapidé ses

biens et ses enfants durent renoncer à sa succession. Il avait épousé successivement en 1593 Charlotte de Soyecourt, héritière des seigneuries de Verton, de Hallencourt, etc., en 1608 Hippolyte de Montmorency, veuve de Pierre de Melun, prince d'Espinoy, et enfin, en 1621, Lucrèce de Castel-Saint-Nazart, veuve de Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Bussy. Il n'eut d'enfants que du premier lit. Son fils, Nicolas de la Fontaine, dut renoncer à sa succession pour se contenter des seigneuries de Verton, Hallencourt et la Motte-Verlintun qui venaient de sa mère. Il fut député de la noblesse du Ponthieu aux États généraux tenus à Orléans en 1649 et mourut en 1662. Son petit-fils, Hubert de la Fontaine, connu sous le titre de comte de Verton, né en 1655, page de la Grande Écurie, marié à Abbeville en 1684 à Anne Duchesne, décédé en 1724, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 décembre 1698, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens. Il survécut à son fils, Charles-François de la Fontaine, Sgr de Hallencourt, né en 1687, page de la Petite Écurie en 1702, marié à Montreuil en 1718 à Mlle Heuzé, décédé en 1723, et eut pour héritiers ses deux petits-fils : 1° Charles-Gaspard, connu sous le titre de comte de la Fontaine-Solare, né en 1719, marié à Mlle de Lamiré, qui continua la lignée; 2° Jean-Hubert, né en 1721, tué à la bataille de Fontenoy en 1745. Jean-Marie-Denis-Hubert de la Fontaine, Sgr de Berk et de Groffliers, fils de Charles-Gaspard, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montreuil-sur-Mer. Il avait épousé en 1774 Mlle le Pourceau de Rolivaud et en eut un fils, Hubert, né en 1775, qui continua la lignée.

L'auteur de la branche cadette, Philippe de la Fontaine, Sgr de Malgeneste, né en 1540, fut gentilhomme de la maison du Roi, épousa à Senlis, le 28 octobre 1570, Marie de Conty d'Hargicourt, mourut en 1611 et fut inhumé en l'église de Chamant. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Philippe, né en 1572, qui continua la lignée ; 2° Louis, Sgr de Candoire, né en 1573, marié en 1599 à Elisabeth de Laon, dame d'Andechy, près de Roye, dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle ; 3° et 4° Gabriel et Charles, chevaliers de Malte. Philippe de la Fontaine fut gouverneur du prince de Genevois, fils aîné du duc de Nemours, épousa, par contrat passé à Paris le 14 mai 1601 Anne de Bonmercat, demoiselle d'honneur de la duchesse de Nemours et héritière de la seigneurie de Bitry, près de Soissons, et d'autres domaines, et mourut en 1637. Trois de ses fils furent tués à l'ennemi. Deux autres, Henri, Sgr de Bitry, gouverneur de Noyon, marié en 1636 à Marie le Picard, et Joseph, Sgr de la Boissière, en Ponthieu, né en 1617, connu sous le nom de la Fontaine-Solare, marié à Paris en 1643 à sa cousine, Denise de la Fontaine des Bachets,

furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'éteignit au XVIIIe siècle ; il avait été maintenu dans sa noblesse le 19 janvier 1668, sur preuves remontant à 1470, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons. Le rameau cadet fut maintenu dans sa noblesse, le 8 avril 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Il s'éteignit avec François de la Fontaine-Solare, connu sous le titre de comte de la Boissière, né en 1688, page de la Petite-Écurie en 1703, qui épousa en 1721 Mlle de Boulainvilliers et qui n'en eut que deux filles, la marquise de Sesmaisons et la comtesse de Vandègre.

La famille de la Fontaine-Solare a fourni des chevaliers et des commandeurs de Malte, de nombreux officiers, dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, des pages et des gentilshommes de la chambre des rois de France, des demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : d'Aboval, de Piennes, de Belloy, de Brouilly, de Soyecourt 1593, de Montmorency 1608, de Clermont d'Amboise, du Châtelet, Leclerc de Bussy vers 1835, de Lesseps, de Conty d'Hargicourt, de Riencourt, de Murat, Bouhier, des Essarts de Lignières 1706, de Cardaillac, de la Boessière-Chambors 1688, 1717, de Mornay 1704, de Boulainvilliers 1721, de Sesmaisons 1743, de Malet de Vandègre 1745, de Barillon, de Briçonnet, etc.

Une famille de la Fontaine, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse de la Haute-Picardie et de la Champagne. Elle portait pour armes : *de gueules à une fasce d'or surmontée d'un lambel d'argent*. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. Hubert de la Fontaine, auquel remonte la filiation, avait épousé Nicole de la Motte, héritière des seigneuries de Balaistre et de Neuvisy dont il rendit hommage en 1535 à l'abbaye de Saint-Remy. Ce fut lui qui porta le bâton de la Sainte-Ampoule au sacre du roi François II, en 1561. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 27 juillet 1667, sur preuves remontant à 1529, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, puis en 1670, sur preuves remontant à 1537, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Gabriel de la Fontaine, chevalier, Sgr de Livergny et de Lillet, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 11 mai 1707, par jugement de M. d'Ormesson, intendant. Marie-Elisabeth de la Fontaine, née en 1761 à Presle, au diocèse de Soissons, fit en 1772 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Son frère, Jean-Gabriel de la Fontaine, né en 1767, fit en 1777 les mêmes preuves pour être admis à l'Ecole militaire

FONTAINEMARIE (de), en Guienne. Armes : *d'azur à une fontaine*

jaillissante d'argent, maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'or, lampassés et armés de gueules, et accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.

La famille DE FONTAINEMARIE, originaire de Marmande, est anciennement et honorablement connue en Guienne.

On en trouvera une généalogie dans l'ouvrage suivant de M. l'abbé Alis, curé de Mauvezin, publié en 1889 : *Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin, près de Marmande.* On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller.

Maître Jacques Fontainemarie, né en 1639, marié en 1661 à Jeanne de Saint-Angel, décédé en 1708, fut pourvu, le 28 novembre 1660, de l'office, du reste non anoblissant, de conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. Il était sous-doyen de cette Cour quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 avec son fils, François Fontainemarie, né en 1663, avocat. Celui-ci fut à son tour reçu, le 15 décembre 1708, conseiller en la Cour des aides de Bordeaux. Il avait épousé Marie Boutin ; il en laissa deux fils : 1° Jean-Baptiste de Fontainemarie, marié à Marie Dublan, reçu le 6 août 1745 conseiller en la Cour des aides de Bordeaux, dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 2° Blaise de Fontainemarie, né en 1727, officier, marié en 1764 à Angélique Dubuc, fille d'un président en la Cour des aides, qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Pierre-Guillaume de Fontainemarie, né en 1815, marié à Thérèse Lepoullic, fut médecin à Podensac. Il a eu deux fils : 1° Charles, qui a épousé en 1875 Marie Boisson et qui en a eu des enfants ; 2° Edouard.

M. Robert de Fontainemarie a été tué à l'ennemi au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Saint-Angel, Duluc, Boutin, d'Antin, etc.

FONTAINES (des). Voyez : DESFONTAINES DE PREUX, DE LA CROIX, D'AZINCOURT ET DE FRANOIS.

FONTAINES (Halley des). Voyez : HALLEY DES FONTAINES.

FONTAINES de LOGÈRES (de). Armes : *d'azur à trois bandes d'or ; au chef d'argent chargé de trois casques*, ou *heaumes, de sable*

La famille DE FONTAINES DE LOGÈRES appartient à la noblesse du Vivarais.

Saint-Allais en a donné sous la Restauration une généalogie très fantaisiste dans laquelle il lui attribue, sans preuves à l'appui, une origine très reculée. On trouvera sur elle des renseignements plus

sérieux dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, dans le tome II de la *France moderne* de M. Villain, dans la *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux Etats généraux de 1789* de M. de Gigord, dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie, etc.

Jacques de Fontayne, auquel remonte la filiation, était notaire à Joyeuse en 1521 et 1527. Son petit-fils, Claude Fontayne, marié en 1559 à Marie Seguin, passa une transaction en 1595. Le fils de celui-ci, Guillaume Fontaine, marié, le 29 novembre 1585, à Marie Saboul, acquit en 1582 de la famille de Borne la métairie de Logères, dont sa descendance a conservé le nom, et fit son testament le 6 février 1649. Il paraît avoir cherché le premier, à s'agréger à la noblesse. La famille de Fontaines de Logères ne figure pas cependant au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et ne s'agréga définitivement à cet ordre qu'au cours du XVIIIe siècle, sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier.

M. de Fontaines de Logères du Mazel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende, en Gévaudan. Jean-François de Fontaines, Sgr de Logères, prit part cette même année à celles de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, en Vivarais.

Ce dernier était capitaine au régiment d'Auvergne et avait épousé, le 2 juillet 1767, Charlotte de la Bastide. Deux de ses fils, Jean-Louis-Léon et Joseph-Victor-Léon de Fontaines de Logères, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'est éteint en la personne de Joseph-Amable de Fontaines de Mézerac, connu sous le titre de comte de Logères, né en Hollande le 16 août 1809, conseiller général de l'Ardèche, maire de Joannas, marié en 1841, à Mlle de Montalet-Alais, décédé sans postérité au château de Logères en 1879. L'auteur du rameau cadet, Joseph-Victor-Léon de Fontaines de Logères, né en 1786, épousa Mlle Goudail de Javelin et en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Adrien-Jules de Fontaines, né en 1809, décédé sans postérité en 1868, avait été autorisé le 12 août 1862, par jugement du tribunal civil de Montélimar, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE LOGÈRES porté par ses ascendants avant la Révolution. Le puîné, Joseph-Jules de Fontaines de Logères, né en 1810, capitaine de cavalerie, décédé à Montélimar en 1890, épousa Mlle Bonnefoy. Il fut père de Joseph-Marc de Fontaines, comte de Logères, né en 1851, propriétaire du château de Logères, marié en 1882 à Mlle de Septenville, qui a eu une fille, Mme Rocher, et un fils, né en 1887.

La famille de Fontaines de Logères a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de la Tour de Choisinet 1625, d'Agulhac 1737, de la Bastide 1737, Faure de Lubac 1793, Baragnon, de Bérard de Montalet-Alais 1841, Goudail de Javelin 1806, Langlois de Septenville, etc.

FONTAINES (de), en Normandie. Armes : *d'azur à une croix ancrée d'argent.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE FONTAINES appartient à la vieille noblesse de Normandie. Elle a possédé dans cette province, entre autres domaines, les seigneuries de la Poudrière, de la Bigotière, de Beauvais, de Bois-Maillard, etc., toutes situées dans l'ancienne généralité d'Alençon.

M. de Magny lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Normandie.*

On trouve que Jean de Fontaines, du lieu d'Aumanville, dans la sergenterie de Véez et l'élection de Bayeux, fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

Claude de Fontaines, Sgr de la Pouldrière, se qualifiait en 1609 lieutenant de longue robe, prévôt général de Normandie.

Louis de Fontaines, écuyer, Sgr de la Bigottière, marié, le 17 mai 1636, à Charlotte le Villain, fut maintenu dans son ancienne noblesse, le 1er août 1668, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Son petit-fils, Samson-Claude de Fontaines, Sgr et patron de Saint-Léger de Goulard, décédé le 4 avril 1755, avait épousé en 1746 Gabrielle Mallard. Narcisse-Samson de Fontaines, Sgr et patron de Saint-Léger de Goulard, né de cette union en 1751, fit des preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis parmi les mousquetaires. Il épousa dans la suite Mlle du Saussay, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Evreux et mourut en 1830 en son château du Mesnil, à Saint-Martin d'Ecublay (Orne). Il fut père d'Augustin-Narcisse de Fontaines, né en 1789, garde du corps sous la Restauration, décédé en 1830, qui épousa à Caen en 1820 Mlle de Séran d'Andrieu, grand-père de Charles-Xavier de Fontaines, né en 1821, qui épousa en 1847 Mlle de Jousselin, et bisaïeul de René de Fontaines, né en 1849, inspecteur principal des chemins de fer de l'Ouest, qui a épousé Mlle de la Lande et qui en a eu cinq enfants, et de Gaston de Fontaines, né en 1853.

La famille de Fontaines n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Jousselin 1847, de Séran 1820, d'Orceau de Fontette 1841, le Doulcet de Méré; Archdeacon 1901, de Lalande, Verchère de Reflye, de Chaumontel, de Bertier de Sauvigny, Formey de Saint-Louvent 1898, etc.

FONTAINES de BOISCARD (de), **en Normandie**. Armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois mouchetures d'hermines.*

La famille DE FONTAINES DE BOISCARD, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient comme elle à la noblesse de Normandie. Elle possédait dès le XVe siècle la seigneurie de Boiscard, située à Combon, en l'élection de Conches, au diocèse d'Evreux et dans la généralité d'Alençon.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure* de Charpillon et dans les divers recueils de manuscrits de d'Hozier et de Chérin conservés au Cabinet des titres.

Noble homme Jean de Fontaines, écuyer, Sgr de Boiscard, auquel remonte la filiation, est ainsi désigné dans deux aveux du 25 octobre et du 19 novembre 1485. Son fils, Jean II de Fontaines, Sgr de Boiscard, marié à Catherine de Bardoul par contrat du 21 septembre 1503, eut deux fils, Nicolas et David, tous deux seigneurs de Boiscard. Le second de ceux-ci, noble homme David de Fontaines, Sgr de Boiscard, épousa d'abord, le 26 novembre 1561, demoiselle Catherine Royer, demeurant à Lisieux, dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants ; il se remaria plus tard à Marie du Bosc. Claude de Fontaines, écuyer, Sgr de Boiscard, en la paroisse de Notre-Dame de Combon, né de la seconde union, épousa Charlotte le Clerc par contrat du 11 janvier 1603. Leur fils, Gédéon de Fontaines, Sgr de Boiscard, né en 1618, marié en 1647 à Marguerite Henry, présenta, lors de la grande recherche commencée en 1666, ses titres de noblesse à M. de la Gallissonnière, alors intendant de Rouen. Bien qu'il ne fut nécessaire de prouver une filiation noble que depuis 1560, ce magistrat refusa de reconnaître ses prétentions nobiliaires et le renvoya devant le Conseil d'Etat sous prétexte que divers titres des années 1510, 1535, 1536. 1541 et 1542 étaient suspectés d'être faux. Gédéon de Fontaines était en instance devant le Conseil d'Etat quand il mourut, en mai 1670. Son fils, Charles de Fontaines, Sgr de Boiscard, continua ses démarches. Il obtint du Conseil d'Etat, le 28 mai 1674, un arrêt qui le renvoyait devant Colbert, intendant de la généralité d'Alençon, et fut maintenu dans sa noblesse par jugement de celui-ci du 13 novembre 1675. Il épousa, le 10 janvier 1678, Marguerite-Jeanne le Roy de Bligny et fut père de Charles de Fontaines, Sgr de Boiscard, né à Combon en 1685, qui épousa successivement en 1716 François le Forestier et en avril 1723 Anne-Marguerite de Roussel et qui continua la lignée.

Le fils de celui-ci, Georges-Charles de Fontaines, Sgr de Boiscard et de Banteleu, né à Combon le 10 avril 1733, marié le 25 octobre 1759

à Marguerite-Suzanne de Lalier, désirant se soustraire aux vexations des traitants qui, malgré le jugement de 1675, contestaient sa noblesse et voulaient le soumettre à la taille, s'adressa au Conseil d'Etat et lui demanda de reconnaître sa noblesse d'ancienne extraction. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner ses titres de noblesse, envoya le 24 mars 1786 un mémoire très favorable qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce mémoire commence en ces termes : « Cette production est formée de titres originaux ou d'expé-« ditions en bonne forme. Ces titres énoncent et prouvent les faits « suivants. Jean de Fontaines, premier du nom, Sgr de Boiscard, en « la paroisse de Combon, dans la généralité d'Alençon, reçut les « 25 octobre et 19 novembre 1485, 18 mai 1489, 15 février et « 22 avril 1490 (nouveau style), 17 juin 1494 et 11 juillet 1500, des « aveux de plusieurs de ses vassaux pour des biens-fonds qu'ils « tenaient de lui, dont partie sont énoncés relevant de sa terre de « Boiscard, dans lesquels il est qualifié noble homme et écuyer. Il « est rappelé dans l'acte de reconnaissance du contrat de mariage « de Jean II, son fils, qui suit, du 25 novembre 1510, où il est qualifié « noble. Cet acte énonçait encore une autre qualification à la suite « de cette dernière, mais l'endroit où elle était écrite a été emporté « par la vétusté du parchemin. Jean de Fontaines, deuxième du nom, « Sgr de Boiscard, épousa, par contrat du 21 septembre 1503, reconnu « le 25 novembre 1510, dans lesquels actes il est qualifié écuyer, « Catherine de Bardouil, fille de Robert, Sgr de la Bardoulière. Cet « acte, qui est du nombre des cinq employés sur ce degré lors de « la production faite en 1666 devant l'intendant de Rouen, donne lieu à « une observation importante. Il est produit en original et a tous les « caractères de la vérité. Cependant il fut suspecté de faux ainsi que « les quatre autres des années 1535, 1536, 1541 et 1542 qui ne se « trouvent pas dans la présente production. On ne doit pas dissimuler « que ce soupçon contre ce contrat de mariage donne un violent « préjugé contre les connaissances de ceux qui l'ont porté et affaiblit « considérablement, pour ne rien dire de plus, le même soupçon « qu'ils ont formé contre les quatre actes susmentionnés... ». Georges-Charles de Fontaines de Boiscard eut deux fils : 1° Nicolas-Pierre, né en 1766; 2° César-Auguste-Victor, né en 1768, reçu en 1785 chevalier de minorité de l'ordre de Malte. Sa descendance s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Elle était représentée dans la seconde moitié du XIXe siècle par M. Edouard de Fontaines de Boiscard, marié vers 1835 à Mlle des Hays de la Radière, et par leur fils, Henri, né à Bernay en 1840, marié Mlle du Four de la Thuillerie.

Principales alliances : du Hays, du Four de la Thuillerie, de Coulibœuf d'Angloischeville, etc.

Une famille de Fontaines, distincte de celles dont il vient d'être parlé, a possédé les seigneuries de la Fage et de la Buhoterie, dans l'ancienne élection de Valognes. Elle portait pour armes : *de gueules à trois bandes retraites d'or, mouvantes de la pointe de l'écu, surmontées de trois fermaux du même ; au chef d'argent chargé de trois mouchetures de sable.* Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir justifié quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu, remontant à Jean de Fontaines dont le fils Lucien épousa en 1600 demoiselle Jeanne Blanchemain. Jacques de Fontaines, écuyer, Sgr de la Buhoterie, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes).

Une famille de Fontaines de Guitrancourt a appartenu à la noblesse du Vexin, sur les confins de la Normandie et de l'Ile-de-France. Son chef, Jacques de Fontaines, Sgr de Guitrancourt, en l'élection de Mantes et au diocèse de Rouen, marié le 7 janvier 1660 à Geneviève de Saint-Quentin, fut maintenu dans sa noblesse, le 21 mai 1667, par arrêt du Conseil d'Etat après avoir justifié qu'il était arrière-petit-fils de Jean Fontaines fait chevalier le 14 mars 1514 par le roi François Ier et anobli de ce fait. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Jean-Baptiste de Fontaines, Sgr de Guitrancourt, marié en 1728 à Marie-Paule de Gaudechart de Querrieux, fit en 1741 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Louise-Paule, née à Guitrancourt en 1731.

FONTAINES (de), **en Picardie et Bas-Poitou**. Armes des anciens Fontaines de Picardie, adoptées de nos jours par les Fontaines du Bas-Poitou : *d'argent à trois écussons de vair, bordés de gueules.* — La branche des seigneurs de Cerisy et de Woincourt portait : *vairé d'or et d'azur.* — Supports : *deux lévriers.* — Cimier : *un maure ailé* (aliàs *un levrier* pour la branche des seigneurs de Cerisy et de Woincourt). — Les Fontaines du Poitou avaient fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'argent à un cœur de gueules percé de deux flèches du même passées en sautoir, surmonté d'une étoile d'azur et soutenu d'un croissant du même.*

Une famille de Fontaines, qui portait les armes ci-dessus, a appartenu à l'ancienne noblesse chevaleresque de Picardie. D'après une tradition ancienne, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle

était une branche détachée à une époque très reculée de la puissante famille des seigneurs, ou comtes, d'Abbeville, en Ponthieu, dont les armes étaient presque identiques : *d'argent à trois écussons de gueules*.

Elle tirait son nom de la seigneurie de Fontaines-sur-Somme en Ponthieu. Dès la fin du XIIIe siècle cette seigneurie était passée dans la famille de Crésecques. Elle appartenait en 1312 à Robert d'Ailly.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille de Fontaines de Picardie dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire de Picardie* de Lainé, dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny, etc. Chérin, chargé de vérifier les preuves de noblesse que les Fontaines firent sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour, s'exprimait en ces termes dans une lettre adressée au comte de Vergennes : « J'y joins un mémoire sur la famille de Fontaines, en Picardie, qui est connue avec certitude depuis 1280 et prouve sa filiation depuis 1380 avec des services, mais non suivis, et plusieurs bonnes alliances... ».

Guillaume, auquel M. de la Gorgue-Rosny fait remonter la filiation suivie, était seigneur de Fontaines en 1119. D'après la Chesnaye des Bois il avait épousé Charlotte de Mailly. Enguerrand de Fontaines, chevalier, sénéchal du Ponthieu en 1170, 1178, 1192, qu'on lui attribue pour fils, fut un des fondateurs de l'abbaye d'Espagne-les-Abbeville dans laquelle il fut inhumé. Aleaume de Fontaines, chevalier, Sgr de Long et de Longpré, fils présumé du précédent, fut maïeur d'Abbeville en 1185. Il accompagna en 1190 Phillippe-Auguste en Palestine et y mourut en 1205. Aleaume de Fontaines, Sgr dudit lieu, de Longpré, de la Neuville-au-Bois, etc., dont on fait son petit-fils, vivait vers le milieu du XIIIe siècle. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Witasse, ou Eustache, dont la fille, Jeanne, épousa Jean, Sgr de Cresecques ; 2° Wautier, Sgr de la Neuville-au-Bois, mentionné dans un acte de 1273, qui continua la lignée. Le descendant de celui-ci, Jean de Fontaines, chevalier, Sgr de la Neuville-au-Bois, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, avait épousé Marie de Ramburelles, héritière de la seigneurie de son nom. Deux de leurs fils, Gilles et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Gilles de Fontaines, chevalier, Sgr de la Neuville-au-Bois et de Ramburelles, décédé le 16 mai 1462, avait épousé Antoinette de Sarcus. Deux de leurs fils, Baugeois et Louis, furent les auteurs de deux rameaux.

Baugeois de Fontaines, Sgr de la Neuville-au-Bois, de Ramburel-

les, etc., fit son testament le 8 février 1492. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 5 septembre 1666, par jugement de Colbert et, le 27 novembre 1697, par jugement de Bignon, tous deux intendants d'Amiens. Elle s'éteignit avec François-Joseph, connu sous le titre de comte de Fontaines, né en 1716, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Becquet de Beaurepaire, fille d'un lieutenant général à Montreuil-sur-Mer. L'oncle de ce gentilhomme, Nicolas, comte de Fontaines, Sgr de la Neuville-au-Bois, né en 1660, maréchal de camp, épousa en 1687 Marie-Charlotte de Pellart de Givry, décédée en 1730, dont les romans, aujourd'hui tombés dans l'oubli, jouirent longtemps d'une grande vogue. Il en eut plusieurs fils, tous morts sans postérité, dont l'aîné, Jean-Charles, connu sous le titre de marquis de Fontaines, fut page de la duchesse de Bourgogne.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Louis de Fontaines, dit de la Neuville, Sgr de Cerisy, écuyer de l'écurie du roi Charles VII, gentilhomme de la maison du roi Louis XI, épousa successivement Marie de Forceville, dont il n'eut qu'une fille, puis, le 15 avril 1484, Marguerite de Mauvoisin. Il eut de cette seconde union plusieurs fils dont l'aîné, Pierre, Sgr de Cerisy, épousa Blanche de Mannay et continua la lignée. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 13 décembre 1667, par jugement de Colbert et, le 6 décembre 1717, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Elle paraît s'être éteinte avec Charles-Aymard, connu sous le titre de marquis de Fontaines, mestre de camp de cavalerie, marié en 1764 à Mlle de Gasville, et avec leur fils, Aleaume-François, né en 1770, chevalier de Malte en 1771, page de la reine Marie-Antoinette en 1784, que l'on croit être mort sans postérité.

Jean de Fontaines, auteur de la branche cadette, est mentionné dans un certain nombre de chartes du xve siècle. Sa descendance posséda, entre autres biens, les seigneuries de Mauconduit et des Erables et s'éteignit dans la première moitié du xviiie siècle.

La famille picarde de Fontaines avait produit des maréchaux de camp, des chevaliers de Malte, des gentilshommes de la chambre du Roi, des pages de la Reine et des princes de sang, des demoiselles de Saint-Cyr, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille. On lui attribue d'ordinaire un Nicolas de Fontaines qui était évêque de Cambrai en 1222.

Elle avait contracté des alliances avec les familles de Mailly 1609, de Ligne (?), d'Hénin-Liétard, de Bailleul, de Monsures, de Châtillon, de Cresecques, de Saveuse, d'Agneaux, de Lannoy, de Longueval, de la Chaussée 1405, de Belloy 1508, 1630, de Ghistelles, de Sarcus, d'Ainval, de Foix, de Montesquiou, de Créqui, de Pas de Feuquières,

de Montmorency, de Boufflers, de Forceville, Gorguette 1603, de Fay 1621, d'Estourmel 1575, de Riencourt 1637, de Joyeuse 1639, de Mondion, de Rune, Tillette 1586, de Sacquespée, de Bernes 1653, de Flahault 1720, de Partz 1743, de Buigny, Moullart de Vilmarest 1713, de Poilly, de Fontanges 1730, de Bacouel 1550, 1629, du Gard 1566, de Cambray, de Grouches de Chépy 1628, de Boubers 1505, d'Anisy, de Caumont de Woincourt 1552, de Licques 1652, de Belleval 1742, d'Amerval 1715, de Witasse, Vincent d'Hantecourt 1727, Goujon de Gasville 1764, de Béthencourt 1486, de l'Esperon, de Saint-Blimont, de Belleville 1643, etc.

Une famille DE FONTAINES, très honorablement connue en Bas-Poitou depuis trois siècles, revendique une origine commune avec la vieille famille de Picardie dont il vient d'être parlé et en a adopté les armes.

On trouvera sur cette famille d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois (au mot Fontaine), etc.

Antoine de Fontaines, capitaine de cavalerie, auquel ces travaux font remonter la filiation, aurait été un fils puîné, inconnu des généalogistes, d'un seigneur de la Neuville, en Picardie. Il se serait fixé en Touraine par le mariage qu'il aurait contracté en 1525 avec la fille du seigneur de Verneuil. Jean Fontaines qu'on lui attribue pour fils, mais sans preuves à l'appui, épousa à Chinon en 1552 Catherine des Ogères et assista le 18 octobre 1559 à la rédaction de la coutume de Touraine. La filiation ne doit être considérée comme régulièrement établie qu'à partir du 1er septembre 1602, date à laquelle Antoine de Fontaines, demeurant à Chinon, épousa Denise Bascher par contrat passé devant notaire à Saumur dans lequel est nommé son père, Jean Fontaines. Pierre de Fontaines, Sgr du Chaillou, vint se fixer en Bas-Poitou par le mariage qu'il contracta avec Françoise Pommeraye par contrat passé le 27 août 1653 devant notaire à Mauléon. Françoise Pommeray, veuve de Pierre de Fontaines, et son fils, Guy de Fontaines, sieur des Fauchetières, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Guy de Fontaines dont il vient d'être parlé était né en 1655. Il fut nommé en 1686 écuyer d'écurie du prince de Condé, épousa Marguerite de Hillerin par contrat passé à Mortagne le 5 mai 1686 et continua la lignée.

On ne connaît pas à la famille de Fontaines de principe d'anoblissement régulier ; on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, même lors des diverses recherches ordonnées par

Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il n'en est pas moins incontestable que ses membres, peut-être en raison de leurs charges ou de leurs grades militaires, figurent avec les qualifications nobiliaires dans un grand nombre d'actes antérieurs à la Révolution.

Pierre de Fontaines, Sgr de la Morandière, fils de Guy, né à Mortagne en 1688, marié à la Châtaigneraie en 1712 à Marie Moreau, fut nommé, le 20 septembre 1714, secrétaire des finances de la duchesse de Berry. Il fut père de Guy de Fontaines, sieur de la Morandière, né à Mortagne en 1713, qui épousa à la Chataigneraie en 1760 sa cousine germaine, Marie-Geneviève Moreau, et grand-père de Guy-Henri de Fontaines, né en 1764, procureur au siège royal de la Châtaigneraie, décédé en 1800, qui épousa en 1792 Barbe-Thérèse de Lavau. Les deux fils de celui-ci, Guy de Fontaines, né à la Châtaigneraie en 1797, marié en 1836 à Mlle de Lavau, député de la Vendée en 1848, emprisonné à Vincennes après le coup d'État du 2 décembre, décédé en 1862, et Eugène-Aimery de Fontaines, né en 1799, marié en 1824 à Mlle du Bois de la Croix, décédé à Fontenay-le-Comte en 1876, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le chef du second rameau, Pierre-Joseph de Fontaines, né à Fontenay-le-Comte en 1825, décédé en 1886, fut député de la Vendée à l'Assemblée nationale. Il fut père de Pierre-Raymond de Fontaines, né en 1859, député de la Vendée en 1902.

La famille de Fontaines a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Hillerin 1686, de Lavau 1792, 1836, de Hargues 1813, de Châteigner 1864, de Jouan de Kervenoael 1887, Augier de Moussac 1835, de Buor 1880, Rado du Matz 1883, de Bodard de la Jacopière 1900, de Tinguy 1868, Maillard de la Gournerie 1898, de Siochan de Kersabiec 1893, Boyer de Meyronnet-Saint-Marc 1908, etc.

FONTAINIEU (de Barrigue de). Voyez : Barrigue de Fontainieu et de Montvallon (de).

FONTAN et FONTAN de BESSAN, RUSTERIE et d'IZAOURT. Armes : *d'argent à une fontaine de gueules jaillissant sur un étang de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ.* — Couronne : de *Comte.* — Cimier : *une levrette d'argent colletée d'or.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Ni l'or, ni l'argent, mais l'honneur.

La famille Fontan est originaire de la petite ville de Saint-Béat,

dans le Comminges, où elle est honorablement connue depuis le XVIIe siècle.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Urbain Fontan, bourgeois de Saint-Béat, auquel il fait remonter la filiation, mourut en 1672. Deux de ses petits-fils, Jean-François Fontan et Barthélemy Fontan, né en 1678, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, demeurée non noble, était représentée de nos jours par M. Louis Fontan, né en 1872, marié en 1895 à Mlle de Pons, et par leurs enfants.

Le chef de la branche cadette, Jean-Baptiste Fontan, né en 1719, marié à Marie Bessan, fut anobli par lettres de janvier 1789. Son fils Joseph Fontan de Bessan, né en 1751, décédé en 1822, eut trois fils : 1° Jean-Pantaléon Fontan de Bessan, décédé sans postérité ; 2° Pierre Fontan de Bessan, décédé en 1880, dont le fils mourut sans postérité en 1895 ; 3° Jean Fontan-Rusterie, dit Fontan d'Izaourt, né en 1802, médecin à Bagnères de Luchon, décédé sans postérité en 1867.

FONTANE (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 23 mars 1816) : *coupé : au 1 d'or à un dextrochère de sable tenant une épée du même mouvant du flanc sénestre et une tête de Borée de carnation mouvante de l'angle dextre du chef ; au 2 d'azur à une montagne de trois coupeaux d'argent surmontée de trois étoiles du même rangées en fasce.*

La famille DE FONTANE est originaire de Montpellier, en Languedoc.

Son auteur, Jacques Fontane, né dans cette ville en 1765, décédé à Vincennes en 1833, était fils de Gabriel Fontane et de Marie Gilles. Il entra dans l'armée et fut nommé colonel d'infanterie en 1799, général de brigade en 1807 et lieutenant général des armées du Roi le 12 septembre 1814. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810 et avait été confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 23 mars 1816 avec règlement d'armoiries. Il avait épousé en 1798 Anne-Madeleine, fille du comte Ceccopieri, gentilhomme italien. Il fut père de Gabriel, baron de Fontane, né en 1798 à Massa, en Italie, officier supérieur, décédé en 1855, qui épousa en 1842 Mlle Frogier de Pontlevoy, et grand-père d'Albert-François, baron de Fontane, né à Paris en 1843, qui a épousé en 1873 Mlle de la Boulinière et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Ceccopieri, Guilliot de Saint-Amand 1821, de la Boulinière, Frogier de Pontlevoy, de la Coussaye 1872 etc.

La famille de Fontane ne doit pas être confondue avec la famille de Fontanes, rapportée plus bas. Elle ne doit pas non plus être confondue avec celle de Jean-François Fontane, né à Saintes en 1758, officier à l'armée des Princes, colonel d'État-major, marié en 1826 à Mlle Folliot, décédé en 1834, qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 18 janvier 1818. Le colonel Fontane reçut en même temps les armes suivantes : *de gueules à l'épée en pal d'argent, montée d'or.*

FONTANEAU, FONTANEAU des ESSARTS, FONTANEAU de la BROUSSE.

La famille Fontaneau appartient à l'ancienne bourgeoisie du Poitou. Elle paraît avoir eu pour berceau les environs de Chef-Boutonne.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Jean Fontaneau, sieur de Touchesnard, auquel remonte la filiation, fut fermier général et receveur de l'abbaye de Alleuds. Il était vraisemblablement fils d'un Pierre Fontaneau, notaire royal, qui exerça les mêmes fonctions. Il épousa à Loizé, le 3 août 1649, Marie Forcet et abjura le même jour la religion protestante. Deux de ses fils, Pierre Fontaneau, sieur de la Brousse, notaire royal à Loizé, et Jean Fontaneau, sieur de la Chailloterie, fermier général de l'abbaye des Alleuds, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée fut connue sous le nom de Fontaneau des Essarts. Elle eut pour dernier représentant Jean Fontaneau des Essarts, né en 1776, colonel de la garde nationale de Niort, dont la fille unique, Victoire-Émilie, née en 1807, épousa Jean Noiret, président du tribunal de commerce de Niort.

La branche cadette était représentée sous Louis XVI par deux frères, Pierre-Claude Fontaneau, né en 1760, fermier général des Alleux et d'Ardilleux, et Pierre-René Fontaneau de la Brousse, né en 1764, receveur des domaines du Roi à Saint-Léonard, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Pierre Fontaneau de la Brousse, fils du second de ces deux frères, fut receveur de l'enregistrement à Saint-Léonard, épousa en 1823 Mlle de Roulhac et mourut en 1870. Il laissa deux fils qui laissèrent tomber en désuétude le surnom terrien de la Brousse et qui ont eu l'un et l'autre plusieurs enfants.

On trouve que Marie Fontaneau, veuve d'Antoine Bourin, écuyer, Sgr de la Salmondière, eut son blason enregistré d'office à l'Armoria général de 1696 (registre de Niort) : *d'azur à trois fontaines d'argent.*

La famille Fontaneau a fourni des officiers, des notaires, des receveurs de l'enregistrement, des médecins, etc.

Principales alliances : Bourin de la Salmondière 1686, Savin de Larclause 1852, Aymé 1838, Barbier, Machet de la Martinière 1866, de Villemandy de la Mesnière 1887, le Roy de Lenchères 1894, de Roulhac 1823, etc.

FONTANES et de FONTANES. Armes (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1817 au marquis de Fontanes) : *de sable à une fontaine d'argent, terrassée du même ; au chef d'or chargé de trois pommes de pin d'azur.*

La famille dont le nom a été illustré par le marquis DE FONTANES, nommé en 1808 grand maître de l'Université, est originaire des environs d'Alais, en Languedoc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages du vicomte Révérend et dans la *France protestante* de Haag. Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1890.

La famille Fontanes professait au XVIIe siècle la religion protestante et dut, après la révocation de l'édit de Nantes, s'expatrier et se refugier à Genève.

Elle ne paraît pas avoir eu à cette époque de prétentions nobiliaires et ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles du Languedoc qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne voit pas que ses membres aient porté de qualifications nobiliaires après leur retour en France, sous Louis XV, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. C'est sans aucune preuve que Borel d'Hauterive a cherché à la rattacher à une famille Fontanes qui au XIVe siècle donna des capitouls à la ville de Toulouse et à une famille de Fontanes, ou mieux de Fontanès, éteinte au XVIIIe siècle, qui a occupé un rang distingué en Vivarais et en Gévaudan. Cette dernière famille portait pour armes : *écartelé d'argent et d'azur à la cotice de gueules brochant.*

Un représentant de la famille Fontanes rentra en France sous Louis XV grâce à la protection du ministre Orry, contrôleur général des finances de 1735 à 1745, qui lui donna une place d'inspecteur des manufactures dans le Bas-Languedoc. Son fils, Pierre-Marcellin Fontanes, né à Genève en 1721, le suivit en France, épousa à Saint-Gaudens Jeanne-Raymonde de Sède, fut peu de temps après nommé inspecteur des finances en Poitou et mourut à Nantes en 1774. Il laissait un fils, Jean-Louis Fontanes, puis de Fontanes, né à Niort en 1757, qui fut élevé dans la religion catholique à laquelle appartenait

sa mère. Poète et littérateur distingué, Jean-Louis Fontanes eut une brillante carrière politique. Il était professeur de littérature à l'École centrale quand il entra à l'Institut, lors de sa réorganisation, comme membre de la classe de littérature et beaux arts. Proscrit comme royaliste après le 18 fructidor, il rentra en France sous le Consulat, fut élu en 1802 député au Corps Législatif, dont il fut plus tard président, fut nommé en 1808 grand-maître de l'Université, fut appelé au Sénat en 1810, devint lors de la Restauration pair de France héréditaire et mourut en 1821, quelques mois après son admission à l'Académie française. Fontanes avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes de mai 1808 ; il reçut le titre héréditaire de marquis par ordonnance du 31 août 1817, confirmée par lettres patentes du 20 décembre suivant. De son mariage avec Mlle Cathelin il ne laissa qu'une fille, Christine-Louise de Fontanes, née en 1804, qui mourut à Genève en 1874 sans avoir été mariée.

Une branche collatérale de la famille Fontanes alla se fixer à Turin. Théodore-Antoine de Fontanes, né dans cette ville en 1808, fils de Louis de Fontanes et d'Anne-Marie Dumas, fut directeur de la maison d'aliénés de Charenton ; il mourut à Nantes en 1872 ne laissant qu'une fille.

C'est à la même souche que paraît se rattacher une famille Fontanes, originaire de Nîmes, qui alla se réfugier en Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes et qui comptait encore des représentants à Berlin dans la seconde moitié du XIXe siècle.

FONTANÈS (Larderet-Philibert de). Voyez : LARDERET-PHILIBERT DE FONTANÈS.

FONTANGES (de). Armes : *de gueules à un chef d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux anges portant l'un une épée, l'autre une branche d'olivier.* — Devise : TOUT AINSI FONT ANGES.

La maison DE FONTANGES appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de l'Auvergne. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, aujourd'hui commune du canton de Salers, dans le département du Cantal. Elle y possédait de toute ancienneté un important château fort, aujourd'hui ruiné, situé sur un rocher escarpé qui domine le bourg.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la maison de Fontanges dans les ouvrages que Bouillet, Tardieu, Lainé et le docteur de Ribier ont consacrés à la noblesse d'Auvergne, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial géné-*

ral de d'Hozier (registre II, 1re partie, édition de 1741), dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889, etc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIIIe siècle pour être admis à l'École militaire ou à la maison de Saint-Cyr. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin la généalogie que Justin de Fontanges, né en 1767, envoya sous Louis XVI au Cabinet des Ordres du Roi pour jouir des honneurs de la Cour et le mémoire que le généalogiste Berthier, chargé de vérifier ce travail, adressa au duc de Duras le 8 mars 1787.

Le mémoire de Berthier commence en ces termes : « La maison « de Fontanges figure depuis près de six siècles dans l'ordre de la « noblesse de chevalerie de cette province et y tient un rang distin- « gué par ses services et par ses alliances. Elle a pris son nom « d'une terre située au diocèse de Saint-Flour et est connue depuis « Aimeric de Fontanges, qualifié messire, ou seigneur, (en latin « *dominus*, titre affecté aux chevaliers), lequel reçut en 1208 « d'Astorg de Chan, chevalier, l'aveu de la moitié de sa maison de « Chan et d'autres biens qu'il tenait de lui en fief franc et lige... Mais « la filiation est établie depuis Aimeric de Fontanges, damoiseau, qui « en 1373 reçut des reconnaissances de deux de ses vassaux pour « des biens nobles qu'ils tenaient de lui et mourut après l'année 1418, « père de 1° Guillaume, qui suit, et 2° Jean, damoiseau, dont le sort « est ignoré. On observe que ces filiations ne sont prouvées que par « un acte de cession du 15 septembre 1433, produit en copie informe « d'une écriture du commencement du présent siècle, et par une « enquête du 14 octobre 1468, produite aussi en copie informe d'une « écriture du temps, mais que ces copies ont tous les caractère de « la bonne foi et que la première de ces filiations est encore appuyée « d'une ancienne généalogie manuscrite déposée au Cabinet de « l'Ordre du Saint-Esprit. Guillaume de Fontanges, damoiseau, Sgr « de Fontanges, donna en 1399 une investiture d'héritages tenus de « lui, vendit en 1417 une rente féodale sur des biens situés dans « l'élection de sa terre de Fontanges et eut d'une alliance dont le « nom est inconnu Olivier, qui suit. Il est encore à observer que cette « filiation n'est établie que par un acte du 10 juin 1476, dans lequel « Olivier s'engage de payer à la communauté des prêtres de Fon- « tanges les mêmes sommes dont feu son père (qu'il ne désigne ni par « son nom, ni par son surnom), s'était reconnu débiteur envers la « même communauté par actes des 10 janvier 1406 et 26 juin 1415, « mais que ce père ne peut être que Guillaume, Sgr de Fontanges, « que d'ailleurs la même filiation est énoncée dans les actes susmen- « tionnés de 1433 et 1468 ainsi que dans la même généalogie ci-

« devant rapportée et est aussi fortifiée par la possession de la terre « de Fontanges passée à sa postérité qui l'a possédée pendant près « de deux siècles. Olivier de Fontanges, écuyer, Sgr de Fontanges, « reçut en 1424 un aveu de biens tenus de lui... »

Sur le vu de ce mémoire Justin de Fontanges fut admis aux honneurs de la Cour, le 7 mai 1787, sous le titre de marquis de Fontanges.

Borel d'Hauterive mentionne dans l'*Annuaire de la noblesse* un Guillaume de Fontanges qui aurait fait vers l'an 932 une donation au monastère de Mauriac et qui aurait transigé en 942 avec René de Montclar. Géraud de Fontanges, chevalier, se rendit célèbre par un combat singulier dans lequel il vainquit, le 27 janvier 1178, Aymeric (aliàs Astorg) de Saint-Céré, accusé du meurtre d'un de ses parents. Le nom des seigneurs de Fontanges figure dans un grand nombre de chartes des XIIIe et XIVe siècles. Hugues de Fontanges, chevalier, se croisa en 1248 ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Guy, ou Guinot, de Fontanges, Sgr dudit lieu et de Palemont, fils d'Olivier de Fontanges, mentionné plus haut, et de Geneviève de Veilhan, épousa Marguerite de Curières par contrat du 14 mai 1461. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Rigaud et Louis, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Rigaud de Fontanges, Sgr dudit lieu et de Palemont, était en 1499 homme d'armes dans la compagnie de Robert de Balzac, sénéchal d'Agenais. De son mariage avec Anne de Montjou, héritière des seigneuries de Montjou et de Cropières, il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas, qui continua la lignée ; 2° Antoine, Sgr d'Auberoque, dont la descendance, maintenue dans sa noblesse, le 6 octobre 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, s'éteignit avec Jean-François de Fontanges, qualifié comte, ou marquis, d'Auberoque, tué en 1693 à la bataille de la Marsaille, et avec sa sœur, Marie-Charlotte, femme d'Henri-Joseph de la Garde, marquis de Chambonas. Nicolas de Fontanges, Sgr dudit lieu, de Palemont, de Montjou et de Cropières, fils aîné de Rigaud, épousa Antoinette de Flaghac par contrat du 16 février 1526 et fit son testament au château de Cropières le 12 janvier 1549. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Annet, Sgr de Fontanges, Palemont, Cropières, etc., marié le 30 avril 1555 à Gilberte de Ludesse, veuve d'Antoine de Saint-Martial, et Aymeric de Fontanges, marié le 22 juin 1573 à Antoinette de Tourdes, dame de Velzic, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'éteignit en la personne de Guillemine de Fontanges, héritière de la seigneurie de Fontanges, qui épousa, le

3 août 1616, Louis de Scorailles, d'une illustre famille d'Auvergne. On sait que c'est à la maison de Scorailles qu'appartenait Marie-Angélique de Scorailles, dite Mlle de Fontanges, célèbre maîtresse du roi Louis XIV, qui reçut de ce prince en 1679 le titre de duchesse de Fontanges et qui mourut à Port-Royal le 28 juin 1681, à peine âgée de 20 ans.

Le chef du second rameau, Guillaume de Fontanges, Sgr de Velzic, marié en 1646 à Gabrielle de la Rochefoucauld, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 octobre 1666, par jugement de l'intendant Fortia. Un de ses arrière-petits-fils, Jean-Joseph de Fontanges, décédé en 1764, fut nommé en 1748 évêque de Lavaur. Le frère de ce prélat, Louis de Fontanges, Sgr de Velzic, maréchal de camp en 1780, prit le titre de marquis de Fontanges après la mort, survenue en 1754, d'un membre de la branche cadette, Jean-Pierre, marquis de Fontanges, écuyer de Mgr le prince de Conti, qui lui avait légué ses biens. Il épousa en 1765 Mlle de Barral et en eut deux fils qui furent les derniers représentants de la branche aînée de leur maison. L'aîné de ces fils, Louis, décédé en 1843, entra dans les ordres. Le second, Justin, marquis de Fontanges, admis en 1787 aux honneurs de la cour, n'eut qu'une fille mariée en 1808 à Georges Onslow, célèbre compositeur de musique, membre de l'Académie des Beaux Arts.

Louis de Fontanges, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante, épousa, par contrat du 31 octobre 1507, Cécile de Rastellane, héritière du château du Chambon, dans la paroisse de Neuvic, en Limousin, où il vint fixer sa résidence. Il eut à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean, Sgr du Chambon, marié en 1535 à François de Veilhan, qui continua la lignée; 2° Antoine, marié à Françoise de Blanchefort, héritière des seigneuries de Blanchefort et de Masclas, en Quercy. La descendance de ce dernier demeura fixée en Quercy; elle s'éteignit avec Jean-Pierre, connu sous le titre de marquis de Fontanges, colonel d'infanterie, écuyer du prince de Conti, décédé à Paris en 1754, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Fontaines, dame d'honneur de la princesse de Conti, et qui laissa tous ses biens à Louis de Fontanges, Sgr de Velzic, chef de sa maison. Raymond de Fontanges, Sgr du Chambon, fils de Jean et de Françoise de Veilhan, épousa en 1577 Antoinette de Monceaux, héritière de la seigneurie d'Hauteroche, au diocèse de Clermont. Trois de leurs fils, Jean, Hugues et Charles, furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean de Fontanges, Sgr du Chambon, épousa en 1612 Jeanne de Chaunac, veuve de François de Chalon, Sgr de la Chapelle. Il fut père d'Hugues de Fontanges, Sgr du Chambon,

marié en 1641 à Françoise de Saint-Martial, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 31 août 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Sa descendance s'est éteinte avec Louis-Alexandre, connu sous le titre de marquis de Fontanges, officier démissionnaire en 1830, qui mourut en 1888 à Neuvic (Corrèze) sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle d'Aubier de la Monteille.

Hugues de Fontanges, auteur du deuxième rameau, aujourd'hui seul existant, marié en 1616 à Charlotte Motier de Champetières, eut en partage la seigneurie d'Hauteroche, en Auvergne, qui venait de la famille de sa mère. Son fils, Jean-Annet de Fontanges, Sgr d'Hauteroche, marié en 1656 à Marguerite de Villelume, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 septembre 1666, par jugement de l'intendant Fortia. Il eut lui-même deux fils, Hugues, Sgr d'Hauteroche, marié en 1688 à Marie Filhol, dame de la Fauconnière, près de Gannat, en Bourbonnais, et Antoine, marié en 1696 à Marguerite de Longua, héritière du château de la Clidelle, dans la paroisse de Menet, en Haute-Auvergne, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. C'est au premier sous-rameau qu'appartenait François de Fontanges, évêque de Nancy en 1783, archevêque de Toulouse en 1788, député du clergé de son diocèse aux États généraux de 1789, évêque d'Autun en 1802, décédé dans cette ville en 1806. Le frère de ce prélat, François, vicomte de Fontanges, décédé en 1822, fut lieutenant général des armées du Roi. Il avait épousé en 1782 Caroline le Fébvre, décédée en 1847, qui fut dame d'honneur de Madame mère et qui fut créée baronne de l'Empire par décret du 3 décembre 1809. Il était le bisaïeul d'Hugues, marquis de Fontanges, né en 1860, dernier représentant de ce sous-rameau, qui a épousé en 1891 Mlle de la Bastide et qui n'en a eu que des filles. Un représentant du second sous-rameau, Charles de Fontanges de la Clidelle, épousa en 1765 Antoinette de Chalus, héritière du château de Couzan, au diocèse de Saint-Flour, où il mourut en 1804. Sa descendance subsiste avec distinction. Un de ses petits-fils, Charles-Louis, comte de Fontanges-Couzan, né en 1817, marié en 1852 à Mlle Audibert, décédé en 1890, a été général de division et commandeur de la Légion d'honneur.

Charles de Fontanges, auteur de troisième rameau, acquit en 1631 de Charles de Lévis, comte de Charlus, la baronnie de Maumont, en Limousin. Son fils, Hugues de Fontanges, connu sous le titre de comte de Maumont, tué en 1689 au siège de Londonderry, entra au service du roi d'Angleterre Jacques II qui le nomma lieutenant général de ses armées. Il laissa deux enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Antoine, admis en 1697 parmi les pages de la

Grande Écurie, mort jeune ; 2° Jeanne, héritière, de la terre de Maumont, mariée au marquis de Malvin de Montazet.

La maison de Fontanges a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pages du Roi, etc.

Principales alliances : de Curières 1461, de Flaghac 1526, de Ribier, de Scorailles 1597, 1616, 1661, d'Auzolles, de la Rochefoucauld 1646, de Roquemaurel 1713, de Barral 1765, d'Espinchal 1665, de la Garde de Chambonas, de la Croix (de Castries) d'Anglars 1619, de Chaunac 1612, de Cardaillac, du Bousquet de Saint-Pardoux, de Bort de Pierrefitte, de Bonneval 1679, de la Filolie de la Reymondie 1765, 1797, de Héere 1735, d'Yzarn de Fressinet 1760, de Caors, de Saint-Angel, Motier de Champetières 1616, d'Ussel 1649, de Villelume 1656, de Monestay 1712, 1804, de Salvert 1715, du Peyroux, de Barbeyrac de Saint-Maurice, de Dompierre d'Hornoy, Martin de la Bastide 1891, de Sartiges 1727, 1735, de Chalus 1765, de Meynard 1809, de Selve de Sarrau 1831, Dufresne de Kerlan 1849, Viénot de Vaublanc 1876, 1880, de Romance de Mesmon 1886, de Chérisey 1846, de Gères 1880, de Gaalon 1905, de Mirambel 1633, de Malvin de Montazet, de Blanchefort 1659, de la Garde de Saignes 1595, 1638, de Mirandol 1644, de Montal 1695, de Fontaines 1730, etc.

FONTARCE (Trumet de). Voyez : Trumet de Fontarce.

FONTARÈCHES (Rosset de). Voyez : Rosset de Fontarèches.

FONTAUBERT (Vazelet de). Voyez : Vazelet de Fontaubert

FONTBONNE (de Fidédy de Lavergne de). Voyez : Fidédy de Lavergne de Fontbonne (de).

FONTBONNE (de), en Dauphiné. Armes : *d'azur à une fontaine d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Fontbonne est anciennement et honorablement connue en Dauphiné. D'après une tradition elle serait originaire de l'Auvergne et serait venue se fixer à Valence dans la seconde moitié du xvie siècle. Elle occupait dès le siècle suivant un rang distingué dans la bourgeoisie de sa région.

On ne connaît pas à la famille de Fontbonne de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région ; il n'en est pas moins incontestable que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes du xviiie siècle.

Elle n'est pas mentionnée dans l'*Armorial du Dauphiné*, cependant si complet, de M. de Rivoire de la Batie ; mais M. de Mailhol lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*.

Henri Fontbonne, lieutenant de la maréchaussée de Valence, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille les porte encore de nos jours.

Alexandre-Louis de Fontbonne, né le 13 juin 1750 à l'Etoile (Drôme), fils de noble Alexandre de Fontbonne, capitaine au régiment d'Auvergne, et de dame Anne Clausel, mariés, fut nommé général de brigade en 1792, fut suspendu pendant la Terreur, rentra dans l'armée le 25 prairial an III avec le grade de général de division et fut assassiné dans la forêt de l'Esterel, le 20 germinal an IV, au cours d'un voyage qu'il avait entrepris de Nice à Paris. Il laissait deux fils dont l'aîné fut tué dans la guerre d'Espagne et dont le second fut l'aïeul des représentants actuels.

La famille de Fontbonne a fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Blanquet du Chayla 1888, Gautier de Valbret 1893, etc.

FONTBRESSIN (du Chassaing de). Voyez : Chassaing de Ratevoult et de Fontbressin (du).

FONTBRUNE (Sicre de). Voyez : Sicre de Fontbrune.

FONTEMOING, en Guienne. Armes : *de sable à un sautoir d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *de gueules à trois bandes d'argent.*

La famille Fontemoing est une des plus anciennement et des plus honorablement connues de la ville de Libourne, en Guienne, à laquelle elle a donné des maires et des jurats. Ses membres furent reçus bourgeois de cette ville en 1663.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de M. Pierre Meller.

Un Fontemoing fut pourvu au XVIIIe siècle de l'office anoblissant de secrétaire du Roi.

Mathieu Fontemoing, négociant à Libourne, épousa à Bordeaux en 1763 Félicie Doazan. Jean-Baptiste Fontemoing, né à Libourne en 1736, président du tribunal de commerce de cette ville, fut élu, le 9 thermidor an XI, député au Corps législatif où il siégea jusqu'à sa mort survenue à Libourne en 1806. Raymond Fontemoing, né à

Libourne en 1776, chef d'une importante maison de commerce, fut maire de Libourne de 1829 à 1832, président du tribunal de commerce de cette ville et conseiller général de la Gironde de 1836 à 1845.

Principales alliances : Doazan, de Sèze, Trigant de Beaumont, de Tranchère, Lacaze, Demay, Drilholle, Rozier, Delaage de Meux 1852, etc.

FONTENAILLES (Gilles de). Voyez : Gilles de Fontenailles et de la Barbée.

FONTENAY (Arnoult de). Voyez : Arnoult de Fontenay et de l'Epinay aux Additions du tome XVI.

FONTENAY (de), anciennement **Cheval de Fontenay**. Voyez : Cheval de Fontenay.

FONTENAY (Baillon de). Voyez : Baillon de Fontenay.

FONTENAY (Bourdeau de). Voyez : Bourdeau de Fontenay.

FONTENAY (Coppens de). Voyez : Coppens de Fontenay.

FONTENAY (de la Fontaine de). Voyez : Fontaine de Fontenay (de la).

FONTENAY (Cadet de) Voyez : Cadet de Gassicourt, de Chambine, de Vaux, de Limay, de Beaupré, de Villemomble et de Fontenay au tome VIII et aux Additions des tomes XIII et XV de cet ouvrage.

FONTENAY (Gouhier de). Voyez : Gouhier de Charencey, de Petiteville et de Fontenay.

FONTENAY (Royer de). Voyez : Royer de Fontenay.

FONTENAY (Vyau de Baudreuille de). Voyez : Vyau de Baudreuille de Fontenay.

FONTENAY (le Jariel de). Voyez : le Jariel de Fontenay.

FONTENAY (Gaschon de). Voyez : Gaschon de Fontenay.

FONTENAY (de), dans le Perche. Armes : *d'argent à deux lions léopardés de sable, passant l'un au-dessus de l'autre, armés, lampassés et couronnés de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions de gueules sur une terrasse de sinople.* — Cimier : *un lion d'or à mi-corps, langué de gueules.* — Cri de guerre : Fontenay ! [1].

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Romanet.

La famille DE FONTENAY appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Perche.

On en trouvera un tableau généalogique dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera dans le même recueil, dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus* les preuves de noblesse qu'un certain nombre de ses membres firent au XVIIIe siècle pour être admis soit à l'Ecole militaire, sont parmi les pages du Roi, soit à la maison de Saint-Cyr. On trouvera aussi des renseignements sur la famille de Fontenay dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1860, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, etc.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille de Fontenay actuellement existante descendrait de celle des anciens seigneurs de Fontenay-le-Louvet, au diocèse de Séez ; deux représentants de cette dernière famille, Thomas et Robert de Fontenay, prirent part à la première croisade, en 1096 ; un autre, Jordan de Fontenay, prit part à la troisième croisade. Dans la réalité il a existé au moyen âge dans le Maine, l'Orléanais et la Normandie un certain nombre de familles de Fontenay distinctes et il est difficile de déterminer à quelle souche on doit rattacher la plupart des gentilshommes du nom de Fontenay qui sont mentionnés dans les chartes de cette époque.

La famille de Fontenay actuellement existante paraît avoir eu pour berceau les environs de Mamers qu'habitaient ses premiers auteurs connus. La filiation est à peu près établie, grâce aux savantes recherches de M. le comte de Ruolz et de M. le vicomte d'Elbenne, depuis un Jehan de Fontenay, écuyer, qui résidait en 1403 au Plessis-en-Courgains, aujourd'hui commune du canton de Marolles et de l'arrondissement de Mamers, avec sa femme, Jehanne de Chahannay, fille du seigneur de Chéronne. Jehan de Fontenay paraît avoir été père d'un Regnaud de Fontenay, qui possédait la seigneurie de Pizieux, aujourd'hui commune du canton de Mamers, et qui acquit en 1398 avec sa femme Etiennette le fief de Cornilleau, situé dans la paroisse de Mées, aujourd'hui commune du canton de Mamers, et grand-père d'un Regnaud II de Fontenay, Sgr de Pizieux en 1485, qui épousa Perrine de Monceaux (aliàs de Cordon). Deux fils de ce dernier, tous deux appelés Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Jehan II de Fontenay, vendit en 1489 à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans diverses terres dépendant de sa seigneurie de Pizieux. Il avait épousé Jeanne le Cousturier, dame de la Bresnière, qui partagea avec ses frères, le 12 avril 1499, la succession de son père, Michel le Coustu-

rier, écuyer. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Regnaud III (aliàs René) de Fontenay, Sgr de Pizieux, dont le fils, Jacques, seigneur de Pizieux et de Fontenay en 1534, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 2° Antoine de Fontenay, Sgr de la Bresnière, marié le 21 juin 1529 à Catherine du Sarrié, dont les enfants partagèrent la succession par acte du 28 juin 1561 et dont la descendance s'éteignit avec Pierre de Fontenay, Sgr de la Bresnière, mort jeune en 1725.

L'auteur de la branche cadette, Jehan le jeune de Fontenay, Sgr de la Guionnière, épousa Théorine le Cousturier, nièce de sa belle-sœur et héritière de la seigneurie du Boistier. Théorine le Cousturier, mentionnée comme veuve dans un acte du 1er février 1518, rendit aveu de sa seigneurie du Boistier le 15 mars 1527 et vivait encore le 13 juillet 1548. Son fils, Anceaume de Fontenay, Sgr de la Guionnière et du Boistier, épousa d'abord, le 30 août 1523, Jeanne de Gaubert, puis Anne de Barville, mentionnée comme veuve dans un acte du 24 novembre 1553. Il eut de ces deux unions plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 25 juillet 1566. Parmi ces fils on doit mentionner : 1° Anceaume de Fontenay, Sgr des Chaponnières, né du premier lit, marié le 25 juillet 1568 à Marie du Mouchet, dont un descendant, Claude-Pierre-Gabriel de Fontenay, fit en 1737 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie et dont la postérité s'éteignit avec Henri de Fontenay, fils du précédent, né en 1753 à la Bretonnière, en Touraine, page de la Grande Ecurie, député suppléant de la noblesse du bailliage de Tours aux Etats généraux de 1789, député d'Indre-et-Loire au Conseil des Anciens, puis au Corps Législatif, décédé en 1834, et avec sa fille, la comtesse de Ruolz-Montchal ; 2° Louis de Fontenay, également né du premier lit, marié à Françoise de Morel, qui fut père de Louis de Fontenay, marié à Françoise de Téligny, de François de Fontenay et d'Anselme de Fontenay, Sgr de Soizay et de la Heurtaudière, maréchal de camp en 1624, gouverneur de Mortagne, marié en 1594 à Marie de la Martellière, et aïeul des représentants actuels ; 3° Jean de Fontenay, également né du premier lit, qui fut père de Louis de Fontenay, Sgr du Boistier ; 4° Pierre de Fontenay, Sgr de la Resnière et de la Frémondière, né du second lit, gouverneur de Bellesme et du Perche, marié le 30 mars 1587 à Anne le Chevalier, qui fut père de René-François de Fontenay, Sgr de la Resnière, maréchal de camp, gouverneur de Bellesme, décédé sans postérité, et de François de Fontenay, Sgr de Courboyer, capitaine des chasses et maître particulier des eaux et forêts de Bellesme, marié d'abord en 1627 à Anne Hardy, puis à Gabrielle Avenant, père de nombreux enfants. Cette branche cadette de la famille de Fontenay se partagea

en un grand nombre de rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 22 mars 1666 et le 28 mai 1667, par divers jugements de M. de Marle, intendant d'Alençon. Louis de Fontenay, chevalier, Sgr du Boistier, Saint-Laurent et autres lieux, fut aussi maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans.

De ces nombreux rameaux de la famille de Fontenay un seul subsiste en France, celui des anciens seigneurs de Vauhernu, issu d'Anselme de Fontenay, Sgr de Soizay et de la Heurtaudière, marié en 1594, dont il a été parlé plus haut. Son chef est connu sous le titre de comte. Un de ses représentants, le vicomte Louis de Fontenay, a été tué à l'ennemi en 1914.

Le rameau des seigneurs de la Guyardière, également issu d'Anselme de Fontenay, marié en 1594, était représenté dans la seconde moitié du XIXe siècle par Henri de Fontenay, né en Russie en 1810, officier de uhlans, marié dans le gouvernement d'Orel, dont la descendance subsiste peut-être en Russie, et par ses cousins, Alexandre-Hippolyte de Fontenay, marié en 1843 à Mlle de Trémault, père d'une fille, et Théobald de Fontenay, né en 1813, supérieur du Grand séminaire de Séez, évêque nommé de Nevers en 1873, décédé à Séez en février 1874.

Le rameau des seigneurs de la Chatellenie, également issu d'Anselme de Fontenay, marié en 1594, s'est éteint avec Louis-César de Fontenay, colonel de cavalerie, décédé en 1845, et avec sa fille Caroline, mariée au comte René d'Armaillé.

La famille de Fontenay a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi et dont deux arrivèrent, en 1624 et 1652, au grade de maréchal de camp, quatre pages des rois Louis XIV et Louis XV, des demoiselles de Saint-Cyr, un chevalier de Saint-Lazare en 1669, deux chevaliers de Saint-Michel au XVIe siècle, des gentilshommes de la chambre du Roi, etc.

Principales alliances : de Bonvoust 1647, du Bois des Cours 1647, de Barville, de Béthune-Sully, de Tascher (au XVIe siècle), de Saint-Pol 1748, de Bonnet de Bellou 1770, de Ruolz-Montchal 1807, de la Forest d'Armaillé, Picot de Plédran 1812, de l'Estoile 1826, de Chévesailles, le Conte de Nonant, de Perrochel, des Mazis, de Marescot, de Coatgoureden 1863, de Vassal 1871, Duverdier de la Sorinière 1873, Belhomme de Franqueville, etc.

Une famille de Fontenay, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse des environs de Mortain, en Normandie. Elle portait pour armes : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois merlettes d'or et accompagnée de quatorze hermines*

(aliàs *de quatorze merlettes*) *de sable, 7 en chef et 7 en pointe*. Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463, puis, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

FONTENELLE (Dubern de la). Voyez : Dubern, Dubern de Boislandry et de la Fontenelle.

FONTENILLES (de la Roche-). Voyez : Roche-Fontenilles (de la).

FONTENILLES (de Lacoste de). Voyez : Lacoste de Fontenilles (de).

FONTENILLIAT, aujourd'hui de **FONTENILLIAT**.

Famille de très haute bourgeoisie.

Philippe-François Fontenilliat de Villarceaux, receveur des gabelles de Rouen, épousa en l'église Saint-Roch, à Paris, en novembre 1788, la fille d'un négociant de Rouen. Vers la même époque mourut à Paris Madeleine Bégé, veuve de Philippe-René Fontenilliat, Sgr de Villarceaux.

Arthur-Jules Fontenilliat, ancien chargé d'affaires de France, décédé à Rome le 24 mai 1900, avait été honoré du titre de comte romain. Son fils aîné, Paul-Philippe, comte de Fontenilliat, général de division, a épousé Mlle Espinasse, fille du ministre de la Guerre de Napoléon III. Il en a eu, outre trois filles, Mmes de Labry, de Garsignies et de Sainte-Croix, deux fils dont le second, le capitaine Jean de Fontenilliat, a été tué à l'ennemi le 8 mars 1918. Henri Fontenilliat épousa vers 1820 Mlle Mosselmann ; il en eut deux filles, la duchesse d'Audiffret-Pasquier, décédée en 1903, et Mme Casimir-Périer, également décédée.

Principales alliances : Périer, d'Audiffret-Pasquier 1845, de Krudener, Espinasse, Boissaux 1905, Olry de Labry 1902, Mercier de Sainte-Croix, Cardon de Garsignies 1909, Levavasseur, Mosselmann, Briffault 1789, Smith 1887, Bégé, etc.

FONTENIOUX (Poignant de). Voyez : Poignant de Fontenioux.

FONTENOY (Prud'homme de). Voyez : Prud'homme de Fontenoy.

FONTENY (Bizot de). Voyez : Bizot de Fonteny.

FONTENY (le Pelley de). Voyez : le Pelley du Manoir, de Pléville et de Fonteny.

FONTETTE (d'Orceau de). Voyez : Orceau de Fontette (d')[1].

1. La famille d'Orceau de Fontette ne doit pas être confondue avec une famille

FONTGALLAND (Heurard de). Voyez : HEURARD DE FONTGALLAND.

FONTGUYON (Poitevin de). Voyez : POITEVIN DE FONTGUYON.

FONTJOYEUSE (Guérin de). Voyez : GUÉRIN DE FONTJOYEUSE.

FONTMAGNE (Durand de). Voyez : DURAND ET DURAND DE FONTMAGNE.

FONTMERVAULT (Pasqueron de). Voyez : PASQUERON DE FONTMERVAULT.

FONTMICHEL (Court de). Voyez : COURT DE FONTMICHEL.

FONTON (de), en Dauphiné, en Russie et en Turquie. Armes (données par M. de Rivoire de la Batie d'après Jouffroy d'Eschavannes) : *d'azur à une épée et une plume d'or passées en sautoir, accompagnées d'un soleil d'or en chef* (aliàs *d'un croissant montant d'argent en chef et d'un dauphin pâmé de même en pointe*).

La famille DE FONTON, fixée en Russie depuis la Révolution, était originaire du Dauphiné.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial du Dauphiné* du marquis de Rivoire de la Batie et dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* de 1918.

On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier, du moins en France, et elle ne figure pas au nombre des familles notables qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Un de ses membres, Gabriel Fonton, contrôleur général de la bouche de madame la duchesse de Bourgogne, fut poursuivi en 1704 comme usurpateur de noblesse et ne fut déchargé de l'amende qu'à la condition de ne plus prendre la qualité de noble.

de Fontette qui a appartenu à l'ancienne noblesse de Bourgogne. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur à trois fasces d'or*. Elle avait eu pour berceau la baronnie de Fontette, en Auxois. Elle était connue dès 1199 et remontait par filiation à l'an 1332. Elle se partagea au XVIe siècle en deux branches.

La première branche possédait l'importante seigneurie de Sommery, au bailliage de Bourbon-Lancy. Bernard, comte de Fontette de Sommery, décédé en 1767, fut chef d'escadre des armées navales et chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne. Son fils, Charles, comte de Fontette, né en 1745, admis aux honneurs de la Cour le 31 janvier 1789, laissa une fille qui fut la dernière représentante de sa famille, Elisabeth, mariée en 1805 au comte Cyrille de la Forest de Divonne, décédée en 1859.

La branche cadette possédait la seigneurie du Vaulmain, en Beauvaisis. Son chef, Louis-Philippe de Fontette, marquis du Vaulmain, décédé en 1754, épousa en 1743 Mlle de Mauléon, décédée au Vaulmain en 1790. Il en eut trois enfants, qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° René, marquis de Fontette, né en 1746, décédé, semble-t-il, pendant l'émigration ; 2° Marie-Charlotte, mariée en 1761 à André-Louis du Pille, baron de la Brosse, en Beauvaisis : 3° Anne-Henriette, mariée en 1770 au comte de Biencourt de Poutrincourt.

Joseph de Fonton de Vaugelas remplissait en 1792 les fonctions de secrétaire interprète de l'ambassade de France à Constantinople qu'avaient déjà exercées son père et son grand-père. Après la chute de la royauté il suivit l'exemple de son ambassadeur, le comte de Choiseul-Gouffier, et passa au service de la Russie. Il mourut à Constantinople vers 1816 laissant deux filles. L'une de celles-ci épousa un cousin de son nom et fut la mère de M. Nicolas de Fonton, dernier représentant de sa famille, qui en 1902 était ministre de Russie à Bucarest.

FONTORTE (Ferrand de). Voyez : FERRAND DE FONTORTE.

FONTREAUX (de). Armes : *d'argent à une fasce abaissée de gueules, au soleil rayonnant de même.* — Devise : A FRONTE LUX.

La famille DE FONTRÉAUX est anciennement et honorablement connue dans les environs de Confolens, sur les confins de l'Angoumois et de la Marche.

On en trouvera une généalogie dans les *Documents sur Saintes* du baron Eschassériaux. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne, etc.

On ne connaît pas à la famille de Fontréaux de principe de noblesse régulier. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Ses membres figurent cependant avec les qualifications nobiliaires dans un grand nombre d'actes antérieurs à la Révolution.

François de Fontréaux acquit en 1574 le fief de Château-Moulin, à Thouron. Guillaume de Fontréaux fut convoqué en 1577 au ban de la Basse-Marche à cause de ses fiefs de Beaumont et du Chiez; sa femme, Marie Durieu, était la fille d'un lieutenant particulier en la ville du Dorat. François de Fontréaux, maître chirurgien, fit une une déclaration aux francs-fiefs, le 11 décembre 1609, pour une maison qu'il possédait à Confolens. Pierre de Fontréaux, Sgr de Beaumont, lieutenant criminel du Dorat, marié à Françoise Barbarin du Bost, fut mis en possession en 1632 du domaine de Thouron, saisi sur la famille du Breuil, mais fut assassiné dans son nouveau château par l'ancien propriétaire dès le 19 février 1633.

François de Fontréaux, décédé en 1710, laissa deux fils, Joseph

de Fontréaux, né en 1677, et François Fontréaux de Gorce, né en 1689, marié à Thérèse Bibard, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée était représentée dans la seconde moitié du XIXe siècle par Louis de Fontréaux, né à Saint-Junien en 1809, et par ses trois fils. L'auteur de la branche cadette, François, fut père de Jean-Baptiste de Fontréaux, Sgr de Corboyer, né en 1728, et grand-père de Jean-Baptiste Fontréaux de Jallais, né en 1764, qui épousa Mlle Champeville de Boisjoly et qui en eut trois fils. L'un de ces fils, Pierre Fontréaux de Jallais, né à Confolens en 1799, décédé à Saintes en 1890, fut garde du corps sous la Restauration ; il a laissé deux filles. M. Louis de Fontréaux a épousé en 1892 Mlle Forcet, fille d'un notaire de Châteauroux. Justin-Pierre de Fontréaux, docteur en médecine, a épousé en 1901 Mlle Delombre, fille de l'ancien ministre. Quatre membres de la famille de Fontréaux sont morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : Barbarin du Bost, Champeville de Boisjoly, Mallet de Chauny, Eyma, de Bessay, Méthé de Fonrémis, etc.

FONTROBERT (Donnet de). Voyez : Donnet de Fontrobert.

FONTVERT (Reinaud de). Voyez : Reinaud de Fontvert.

FONTVIELLE, ou Fonvielle, (de). en Albigeois. Armes : *de gueules à un lion d'argent, accolé d'une chaîne d'or, tenant de ses deux pattes de devant un drapeau de sinople.*

Une famille de Fontvielle, ou de Fonvielle, a appartenu à la noblesse de l'Albigeois.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire de la noblesse*. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

La famille de Fontvielle revendiquait comme auteur un Jean de Fontvielle, marchand, qui fut anobli en 1484 par le capitoulat de Toulouse. Cependant, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, elle ne put justifier sa filiation que depuis un Pierre de Fontvielle, arrière-petit-fils présumé du précédent, décédé en 1626, qui était en 1564 commissaire extraordinaire des guerres. Pierre de Fontvielle fut nommé viguier d'Albi le 30 novembre 1572 ; il se démit de cet office en faveur de son fils aîné, Antoine, puis, après la mort de celui-ci, en faveur de son second fils, Jean, Sgr de Maussac. Il avait épousé Jeanne Chambert par contrat du 21 août 1572, avait fait son testament le 19 septembre 1623 et avait pris dans ces deux actes les qualifications de noble et d'écuyer. Cependant on verra plus bas que, lors de la grande recherche commencée en 1666, le

syndic d'Albi établit que plusieurs des actes qui se rapportaient à Pierre de Fontvielle avaient été habilement falsifiés et que dans sa jeunesse celui-ci était simple marchand à Albi. Pierre de Fontvielle eut deux fils : 1° Antoine, tué au siège de Montauban en 1622, sans laisser de postérité, qui, en récompense de ses exploits militaires, fut autorisé à charger le lion de ses armes d'une *chaîne d'or* et d'un *drapeau de sinople;* 2° Jean, Sgr de Maussac, Saliès, etc., qui épousa Françoise Lebrun par contrat du 20 janvier 1623 et qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Antoine Fontvielle, Sgr des mêmes domaines, viguier d'Albi, marié le 30 septembre 1661 à Antoinette de Salvan, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 3 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 17 février 1670. Mais alors intervint le syndic d'Albi qui établit que quatre des titres produits par Antoine Fontvielle étaient faux et que son grand-père, Pierre de Fontvielle, viguier d'Albi en 1572, avait été marchand dans sa jeunesse et qui obtint du Conseil, le 3 mars 1671, un nouvel arrêt annulant le premier et condamnant définitivement la famille de Fontvielle. Cet arrêt de condamnation fut confirmé, le 12 mars 1733, par un nouvel arrêt de la Cour des aides de Montpellier. Étienne de Fontvielle, fils d'Antoine, marié en 1693, se qualifiait Sgr de Salies et d'Orban, régent en la temporalité d'Albi, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils aîné, Nicolas, fut tué au siège de Barcelone en 1714. Trois autres, Raymond-Louis, né en 1697, marié à Mlle de Ciron, fille d'un président à mortier au Parlement de Toulouse ; Germain-François, né en 1703 ; et Gaspard-Aimé, né en 1707, obtinrent, enfin, un arrêt du Conseil d'État, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui reconnaissait leur descendance de noble Antoine de Fontvielle, marié en 1543 à Marie Gayot de Preignan, qui les maintenait définitivement dans leur noblesse et qui annulait les condamnations de 1668, 1670 et 1733. Ils moururent sans postérité et après leur mort les seigneuries de Salies et d'Orban revinrent à leur sœur, Antoinette, mariée en 1717 à Joseph de Bancalis de Pruines, Sgr de Lormet. La famille de Fontvielle paraît s'être éteinte en leur personne et on ne voit pas qu'elle ait été représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

C'est peut-être, cependant, à une branche collatérale, demeurée, en tout cas, bien obscure, qu'appartenait Bernard, connu sous le titre de chevalier de Fonvielle, né à Toulouse en 1759, employé de la régie à Perpignan sous Louis XVI, qui fut sous le Directoire un agent actif du roi Louis XVIII dans le midi de la France. Le cheva-

lier de Fonvielle fut plus tard simple traiteur à Paris et mourut dans la misère en 1839. Sa femme, Mme de Fonvielle, fit paraître en 1825 l'ouvrage suivant : *Dernier cri d'une famille royaliste ruinée par la Restauration.*

Plus récemment Wilfrid de Fonvielle, né à Paris en 1828, fut un aéronaute distingué. Ses deux frères, Arthur de Fonvielle, né en 1830, et Ulric de Fonvielle, né en 1833, décédé en 1911, se firent connaître comme littérateurs et journalistes. Antoine-Ulric de Fonvielle, employé, fils d'Arthur, a épousé à Paris en 1902 une demoiselle Pirès.

FONTVIELLE, ou Fonvielle, (de), en Périgord. Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : *de gueules à un lion d'argent, armé et lampassé d'or.*

Une famille DE FONVIELLE, ou FONTVIELLE, éteinte de nos jours, a appartenu à la noblesse du Périgord. Elle était peut-être une branche détachée à une époque très reculée et, en tout cas, inconnue de la famille du même nom à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Son auteur, le capitaine Hilaire Fontvielle, commandant une compagnie dans le régiment d'infanterie de Bretagne, obtint, le 3 février 1696, une commission de lieutenant-colonel dans le même régiment. Il passa avec ses sœurs, le 18 février 1699, une transaction dans laquelle sont nommés ses père et mère, feu Mathieu de Fonvieilhe, sieur de la Pradasque, et Claude Maille. Il résidait au lieu de Montboucher, dans la paroisse de Saint-Laurent, quand il épousa, le 4 janvier 1699, Marie Grenier. Il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1700 et obtint, en mars 1703, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Ces lettres rapportent que son bisaïeul, Mathieu de Fonvielle, capitaine des armées du roi Henri IV, avait déjà été anobli en octobre 1594 par lettres patentes de ce prince, que son père, Mathieu de Fonvielle, était au service lors de la grande recherche commencée en 1666, qu'il avait à cette époque envoyé ses titres de noblesse à M. de la Brousse, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, mais qu'il était mort sur ces entrefaites sans avoir retiré ces titres et que ceux-ci avaient été égarés. Hilaire de Fonvielle était brigadier d'infanterie quand il obtint, le 7 janvier 1716, un arrêt du Conseil d'État exceptant les lettres de confirmation de noblesse obtenues par lui en 1703 de la révocation portée par l'édit d'août 1713. Son fils, Jean-Élie de Fon-

vielle, Sgr de Mensignac, épousa, le 9 janvier 1721, Marthe Duprat, fille d'un maire de Tonneins, et fit son testament le 15 juin 1747. Il fut père d'Hilaire de Fonvielle, chevalier, Sgr de Mensignac et des maisons nobles de Montboucher et de Roulhac, demeurant au diocèse de Sarlat, marié en 1763 à Madeleine de Bacalan, chevalier de Saint-Louis, qui obtint le 6 septembre 1784 un arrêt du Conseil d'État l'admettant à payer la somme de 600 livres à laquelle avait été modérée celle de 2.100 livres imposée aux descendants des personnes anoblies entre les années 1643 et 1715. Hilaire de Fonvielle fit en 1784 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les chevau-légers de son fils, Pierre-Henri, né le 1er septembre 1766 à Sainte-Foy, au diocèse d'Agen. Il prit part en 1789, sous le titre de baron de Fontvielle, aux assemblées de la noblesse de Périgord.

Guy-Marc, baron de Fonvielle, mourut en 1847 laissant de son mariage avec Mlle de la Bastide deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Henri-Joseph, décédé en 1864 ; 2° Marthe, mariée en 1870 au baron Aloys de Saint-Exupéry, décédée.

La famille de Fonvielle avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Bideran 1616, de Baillet 1788, Digeon de Montéton, de Bacalan, 1790, de Briançon, de Saint Exupéry, Nicolas de Lamballerie 1857, de la Bastide 1832, de Godailh, etc.

FONTVIOLANT (Bertrand de). Bertrand de Puyramond, des Brunais et de Fontviolant.

FONVIELLE (Peyronnet de la). Voyez : Peyronnet de la Fonvielle.

FORAS (de). Armes : *d'or à une croix d'azur.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons de sable.* — Cimier : *une aigle de sable.* — Devise : Intus et foras undique crucis amor. — Autre devise : En la force céleste.

La maison de Foras est une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse du petit pays de Chablais, en Savoie, où elle est connue depuis le XIIIe siècle. Elle a eu pour berceau un château de son nom, situé près de Douvaines, qu'elle ne cessa d'habiter que dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

Le comte Amédée de Foras en a donné de nos jours une généalogie très complète dans son excellent *Armorial de Savoie.*

Berlion de Foras fut nommé chevalier de l'ordre du Collier (aujourd'hui de l'Annonciade) lors de sa fondation, en 1362.

Goymes, ou Goynes, ou Hugonet, de Foras, damoiseau, auquel remonte la filiation suivie, vivait au XIVe siècle. Il fut père de Nicod

de Foras, damoiseau, dont la veuve, Catherine de Bolleto, fit son testament, le 8 février 1390, en faveur de son fils Hugonin. On admet d'ordinaire que la femme de ce dernier s'appelait Françoise de Blonay; cependant M. Amédée de Foras serait disposé à croire qu'elle se nommait Gabrielle de Rossillon, tout en reconnaissant qu'il n'existe pas de preuves sérieuses à l'appui de cette opinion. Pierre de Foras, Sgr de Bourgneuf de Balleyson, fils d'Hugonin, acquitta le 13 juin 1433 divers legs faits par sa grand-mère, Catherine de Bolleto, et comparut en 1443 à une montre des seigneurs du Chablais. Son nom figure dans un grand nombre d'actes du milieu du xve siècle. Il se maria trois fois, d'abord, le 10 avril 1421, avec Sybille d'Arlod, puis, le 17 juin 1448, avec Catherine Nicod d'Amancy et enfin, le 18 décembre 1464, avec Jeanne de Folliet et fit son testament le 7 mai 1476. Antoine de Foras, Sgr de Foras et de Bourgneuf de Balleyson, né de la troisième union, épousa, le 18 décembre 1497, Jeanne d'Arlod et continua la lignée. Il fut père de Louis de Foras, Sgr des mêmes domaines, qui épousa le 30 juin 1545 Anne de la Vilette et qui fit son testament en 1573. Ce Louis de Foras avait embrassé la religion protestante. Mais son fils, Michel de Foras, rentra dans le sein de l'église catholique, le 1er octobre 1598, sous l'influence de son parent, saint François de Sales. Il épousa, le 15 décembre 1576, Dominique de Bellegarde, fit son testament en 1613 et fut père de Melchior de Foras, marié le 9 janvier 1612 à Rose de Lucinge, qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Jean-Charles de Foras, marié à Jeanne Marin par contrat de 1687, abandonna le vieux château patrimonial de Foras, qui tombait en ruines, pour venir se fixer à Thuyset, près de Thonon. Il fut père de Janus de Foras, marié le 10 décembre 1728 à Marie-Jeanne de Menthon d'Aviernoz, qui figure le premier dans plusieurs actes avec le titre de comte de Foras, conservé depuis lors par le chef de la famille, grand-père de Joseph-Amédée, comte de Foras, né en 1739, décédé pendant l'émigration, en 1795, qui épousa successivement en 1769 Mlle de Damas-Crux et en 1784 sa cousine, Jeanne-Joséphine de Menthon d'Aviernoz, petite-fille du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, et bisaïeul de Joseph, comte de Foras, né en 1791, député au Parlement sarde, décédé en 1854, qui épousa en 1823 Mlle de Saint-Réal, nièce des comtes Joseph et Xavier de Maistre, et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels. Le deuxième des trois fils de ce dernier, le comte Amédée de Foras, né à Gênes en 1830, grand maréchal de la Cour de Bulgarie, marié en 1859 à Mlle de Constantin de Chanay, fut l'auteur de l'*Armorial de Savoie*, mentionné plus haut, que la mort l'a empêché

de terminer; il avait été confirmé dans la possession du titre de comte par lettres du roi d'Italie d'avril 1890. Son plus jeune frère, Charles-Alphonse, né en 1833, n'eut qu'une fille, Mme Beamish, ou Beamish de Foras.

La maison de Foras a fourni de très nombreux officiers.

Principales alliances : de Bonne, de Lucinge 1571, 1612, de Blonay, 1659, d'Adda 1714, de Prez de Crassy 1724, de Menthon 1728, 1784, de Damas 1769, Beamish 1885, etc.

FORBIN de JANSON, de la BARBEN, d'OPPÈDE, des ISSARTS, de GARDANNE, etc. (de). Armes : *d'or à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de sable.* — Couronne *ducale.* — La branche des Issarts environne son écu *d'un manteau de pair de France.* — Devise : Quo fortior mitior. — Autre devise : Regem ego comitem, me comes regem.

La maison de Forbin est une des plus illustres de la noblesse de Provence.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans ceux de Chérin. Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On suivra dans cette notice la généalogie que le baron du Roure en a donné dans son bel ouvrage, *les Meyran et leurs alliances*, publié en 1907. Postérieurement à cette date, M. de Duranti de la Calade a découvert que les Forbin étaient venus de Langres, en Champagne, se fixer à Marseille dans la seconde moitié du XIVe siècle.

Les généalogistes ont attribué à la maison de Forbin une très grande ancienneté. Ils en font remonter la filiation à un noble et généreux Pierre Forbin, marié à Françoise d'Agoult, qui aurait fait son testament à Avignon le 26 janvier 1362. Quelques-uns ajoutent que, d'après une tradition, ce personnage serait venu d'Angleterre, ou d'Écosse, se fixer en France vers le milieu du XIVe siècle et aurait été un cadet de la puissante maison des seigneurs de Forbes, au comté d'Aberdeen, premiers barons d'Écosse, une des familles les plus considérables du Royaume-Uni. On lui attribue pour fils un Guillaume Forbin qui aurait épousé, le 15 décembre 1379, Gaufride de Roux, de la ville de Marseille, qui aurait fait son testament le 17 août 1410 et dont les trois fils, Dragonet, Jean et Bertrand, partagèrent la succession en 1415.

Lors de l'admission de la maison de Forbin aux honneurs de la Cour, en 1754, le généalogiste Clairambault envoya un mémoire qui commence en ces termes : « L'origine de cette maison, illustrée

« par ses dignités et ses alliances, n'a pas encore été connue avec cer-
« titude par la variété des opinions. La filiation suivie et prouvée
« commence à Jean Ier Forbin, mort en 1453... » Une note mise en marge de ce mémoire apprend que la production de titres faite devant les commissaires généraux du Roi lors de la recherche de 1666 fait connaître la famille de Forbin dès l'année 1362. Dans une autre note, envoyée par Chérin en 1781 au comte de Vergennes et écrite de sa propre main en marge du mémoire de Clairambault, le célèbre généalogiste s'exprime dans les termes suivants : « Cette noblesse a pris son
« principe par des usurpations. Voyez la généalogie de cette famille
« dont l'origine est très clairement démontrée, quoiqu'en dise M. de
« Clairambault, mon prédécesseur, dont l'amour pour la vérité s'est
« très refroidi lorsqu'il a composé ce mémoire ». Dans une autre note envoyée au même ministre, le 24 novembre 1781, toujours sur la mémoire de Clairambault, le même Chérin s'exprime de la sorte :
« M. de Clairambault avait pour maxime d'admettre sans examen et
« sans critique les arrêts du Conseil et les jugements des commis-
« saires départis dans les provinces du Royaume dans la recherche
« commencée en 1666. La vérité est que Jean Forbin, par lequel ce
« mémoire commence, était d'une famille de pelletiers, ou peaussiers,
« de Marseille. Il était lui-même marchand dans cette ville et en
« prend la qualité dans son testament du 9 février 1453 et elle lui
« est encore donnée dans celui d'Isoarde Marin, sa femme, de
« l'année 1466. »

Guillaume Forbin, pelletier à Marseille (*pelliparius Massilliœ*), auquel remonte la filiation, passa le 14 mars 1398 la reconnaissance d'une maison qu'il possédait dans la rue de la Pelisserie-Large. Sa veuve, Gaufride Roux, fit son testament le 2 mars 1428 devant notaire à Marseille. Ils eurent trois fils : 1° Dragonet Forbin, pelissier, marié le 26 juillet 1405 à Jasinone de Moustiers, dont le fils, Antoine, fit le commerce maritime des esclaves et de la draperie et ne laissa pas de postérité masculine ; 2° Jean 1° Forbin, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 3° Bertrand Forbin, négociant en corail, en esclaves et en vins, dont la descendance s'éteignit au XVIe siècle. Jean 1° Forbin acquit dans le commerce une fortune considérable qui en fit un des hommes les plus puissants de son temps. Il épousa d'abord Marguerite Davin, puis, le 4 novembre 1415, Isoarde Marin et fit son testament d'abord le 2 mars 1427 (1428), puis le 9 février 1453 (1454). Il eut de sa seconde union trois fils, Jean II, Palamède et Jacques, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse en 1667 et 1668 par divers jugements des commissaires

du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

La branche aînée s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jean II de Forbin, épousa, le 29 octobre 1447, Marthe delli Pazzi, acquit du roi René le 10 juin 1474, pour le prix de 4.000 florins, le château et la seigneurie de la Barben, fut élu en 1488 premier consul de Marseille et fit son testament le 6 juin 1498. Deux de ses fils, Jean III et Bernardin de Forbin, furent les auteurs de deux grands rameaux de la branche aînée. Il eut aussi plusieurs fils naturels. L'un de ces bâtards, Paul de Forbin, alla faire souche à Lambesc; sa descendance masculine s'éteignit avec ses arrière-petits-fils; l'un de ceux-ci, Paul-Albert de Forbin, chevalier de Malte en 1589, bailli et grand-croix de l'ordre, grand prieur de Saint-Gilles en 1644, lieutenant général des galères du Roi, décédé en 1661, fut le premier ambassadeur de Malte en France.

L'auteur du premier rameau, Jean III de Forbin, premier consul de Marseille en 1501 et 1506, épousa Antoinette de la Terre par contrat passé à Aix le 15 octobre 1504. Celle-ci recueillit les seigneuries de Janson, de Villelaure, de Trésemines, etc., par héritage de son oncle, Jean de la Terre, qui les avait acquises de la maison de Lorraine, et obtint du roi François Ier, par lettres patentes du 21 octobre 1535, l'érection en baronnie de la terre de Villelaure. Son fils, Gaspard de Forbin, baron de Villelaure, Sgr de Janson, marié en 1551 à Marguerite de Pontevès, tué en 1586 à la bataille d'Allemagne, en Provence, fut pendant les troubles de la Ligue un des capitaines les plus réputés des troupes royales. Il eut deux fils : 1° Melchior, marié en 1588 à Marguerite de Pontevès, qui continua la lignée ; 2° Annibal, Sgr de la Roque, marié en 1586 à Camille Grimaldi, fille du baron souverain d'Antibes, tué dans un duel en 1612, dont le fils, Jean-Baptiste, fut reçu en 1624 président au Parlement de Provence et dont le petit-fils, Melchior, président au Parlement de Provence, créé marquis de la Roque par lettres de février 1653, ne laissa pas de postérité masculine. Melchior de Forbin, fils aîné de Gaspard, fut viguier de Marseille en 1612 et conseiller du Roi en ses Conseils. Il obtint, par lettres données à Fontainebleau en mai 1626, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Janson. Un de ses petits-fils, Toussaint de Forbin-Janson, évêque comte de Beauvais, ambassadeur en Pologne en 1673, ambassadeur à Rome en 1680, commandeur des Ordres du Roi en 1689, cardinal en 1690, grand aumônier de France en 1706, décédé à Paris en 1713, fut un prélat éminent. Un neveu de celui-ci, Jacques de Forbin-Janson, décédé en 1741, fut nommé archevêque d'Arles en 1711. Il fut lui-même l'oncle de Michel de Forbin, marquis de Janson, maréchal de camp,

marié en 1725 à Françoise de Nicolay, qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Michel-Palamède, marquis de Forbin-Janson, né en 1746, marié à Mlle de Galléan, décédé en 1832, fut lieutenant-général des armées du Roi. Il laissa deux fils : 1° Charles-Théodore-Félix, dont il va être parlé; 2° Charles-Joseph, né en 1785, évêque de Nancy en 1824, décédé en 1844, qui joua sous la Restauration un rôle politique important. Charles-Théodore-Félix, marquis de Forbin-Janson, né en 1783, chambellan de Napoléon en 1812, fut exilé après les événements de 1815 et ne put rentrer en France qu'en 1820. Il fut plus tard maréchal de camp et mourut en 1849. Il avait épousé en 1813 une fille du duc de Mortemart. Il en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Caroline-Sophie, mariée en 1839 au duc de Beaufort-Spontin, décédée prématurément en 1846 ; 2° Palamède, marquis de Forbin-Janson, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1856, avec une demoiselle Rossi.

Bernardin de Forbin, auteur du second rameau de la branche aînée, aujourd'hui seul existant, devint seigneur de la Barben par héritage d'un frère aîné, décédé sans postérité. Il épousa en 1503 Melchione de Cabanes, dame de la Fare, et en eut deux fils, Claude et Vincent, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

L'aîné de ceux-ci, Claude de Forbin, Sgr de la Barben, épousa en 1526 Catherine de Matheron. Leur fils, Palamède de Forbin, Sgr de la Barben, marié en 1559 à Louise de la Garde de Vins, se signala dans les guerres de la Ligue. Un de ses petits-fils, Louis de Forbin, né en 1632, bailli de l'ordre de Malte, décédé sans alliance en 1684, eut une brillante carrière militaire et fut nommé l'année même de sa mort lieutenant général des armées du Roi. Claude-Palamède de Forbin, Sgr de la Barben, né en 1712, marié en 1736 à Charlotte-Nicole de Caze de la Bove, recueillit la seigneurie de Soliers et le marquisat de Pont-à-Mousson, en Lorraine, par héritage du dernier représentant de la deuxième branche de la maison de Forbin. Son fils, Gaspard de Forbin, marquis de Pont-à-Mousson, Sgr de la Barben et de Soliers, marié à Aix en 1765 à Françoise-Marthe de Milan, héritière du marquisat de la Roque, érigé en février 1653 en faveur du président de Forbin, fut guillotiné à Lyon en 1793. Il laissa trois fils : 1° Claude-Palamède, marquis de Forbin de la Barben, décédé au château de la Barben en 1854, dont la fille unique, décédée en 1857, épousa son cousin, le comte de Forbin des Issarts, et lui porta la terre de la Barben ; 2° Victor Elzéar, comte de Forbin de la Barben, décédé en 1850, dont les trois fils moururent sans alliance, derniers représentants de leur sous-rameau ; 3° Louis-Auguste, comte de Forbin de la Barben, né en 1777 au château

de la Roque, qu'il vendit dans la suite, chambellan de la princesse Borghèse, sœur de Napoléon, créé baron de l'Empire par lettres du 31 janvier 1810, directeur des musées royaux sous la Restauration, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1816, fondateur du musée du Luxembourg, décédé en 1841, qui n'eut que deux filles.

L'auteur du second sous-rameau, Vincent de Forbin, Sgr de la Fare, marié en 1527 à Catherine Doria, fut trois fois premier consul de Marseille et reçut du roi Charles IX en 1558 le collier de son Ordre. Son fils, Jean de Forbin, Sgr de la Fare, premier consul d'Aix en 1590 et 1597, procureur du pays, épousa en 1578 Claire de Péruzzi, héritière de la baronnie d'Oppède. Il en eut deux fils : 1° Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède, premier président au Parlement de Provence en 1621, marié en 1613 à Aimare de Castellane, décédé à Avignon en 1631, dont la descendance donna au Parlement de Provence des magistrats distingués et s'éteignit avec Michel-Palamède, marquis de Forbin d'Oppède, né à Aix en 1816, marié successivement en 1841 à Mlle de Villeneuve-Bargemont et en 1885 à Mlle de Boisgelin, décédé sans postérité en 1900; 2° François de Forbin, Sgr de la Fare, marié en 1605 à Lucrèce de Barthélemy, héritière de la seigneurie de Sainte-Croix, qui fut l'aïeul de tous les représentants actuels de la maison de Forbin. Le petit-fils de ce dernier, Henri de Forbin, Sgr de la Fare et de Sainte-Croix, conseiller au Parlement de Provence en 1659, épousa à Aix en 1665 Marguerite de Galléan, héritière de la terre des Issarts que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans le département du Vaucluse. Son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste-Isidore de Forbin, Sgr des Issarts et de Sainte-Croix, connu sous le titre de marquis des Issarts, né à Avignon en 1730, décédé en 1813, épousa à Marseille en 1765 Mlle d'Arcussia. Il en eut deux fils : 1° Charles-Henri, marquis de Forbin des Issarts, né à Avignon en 1775, député du Vaucluse en 1815 et en 1820, maréchal de camp en 1822, pair de France héréditaire en 1827, créé baron-pair, sur institution de majorat, par lettres du 18 mars 1829, marié à Avignon à Mlle de Fogasse de la Batie, décédé au château des Issarts en 1851, dont la descendance subsiste avec distinction; 2° Joseph-Amédée, comte de Forbin des Issarts, né en 1791, qui épousa à Aix en 1820 sa cousine, Mlle de Forbin de la Barben, héritière du château de la Barben où il mourut en 1860, et dont le petit-fils, Palamède, né en 1822, marié en 1857 à Mlle de Villeneuve-Flayosc, releva le titre de marquis de Forbin de la Barben, aujourd'hui porté par son fils.

L'auteur de la deuxième branche, Palamède de Forbin, Sgr de Soliers, marié en 1455 à Jeanne de Castillon, décédé à Aix en 1508,

fut surnommé le Grand, à cause, dit Artefeuil, de ses rares qualités et de ses talents qui l'élevèrent aux premiers emplois de la Cour de Provence. Le roi Louis XI, après lui avoir confié plusieurs ambassades, le chargea de prendre en son nom possession de la Provence et l'en nomma gouverneur avec les pouvoirs les plus étendus. Mézeray a dit de lui qu'il fut le plus grand négociateur de son temps. Son fils, Louis de Forbin, Sgr de Soliers, marié en 1485 à Marguerite Grimaldi de Bueil, lui succéda dans sa charge de premier président en la Chambre des comptes de Provence; il fut, en outre, chargé de plusieurs ambassades importantes. Son fils, François de Forbin, Sgr de Soliers, épousa en 1525 Catherine d'Anjou, fille et héritière de Jean, bâtard d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, au duché de Bar. Mais les ducs de Lorraine ne l'autorisèrent pas à prendre possession du marquisat de Pont-à-Mousson; ce fut seulement le 2 juin 1683 qu'un arrêt de la Chambre royale de Metz autorisa son descendant, Jean de Forbin, Sgr de Soliers, à entrer définitivement en possession dudit marquisat. Ce seigneur mourut en 1694. Il laissait deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche et qui moururent sans avoir été mariés, l'un en 1713, l'autre en 1745. On a vu plus haut que le second de ces fils légua la seigneurie de Soliers et le marquisat de Pont-à-Mousson à Claude-Palamède de Forbin de la Barben, chef de la maison.

L'auteur de la troisième branche, Jacques de Forbin, fut seigneur de Gardanne, près d'Aix, et épousa vers 1451 à Montpellier, où il commerçait, Marthe Teinturier. Sa descendance a été illustrée par Claude de Forbin, né en 1656 au château de Gardanne, amiral du roi de Siam en 1685, puis généralissime de ses armées, chef d'escadre des armées navales du roi de France, décédé en 1733 sans avoir été marié, qui fut un des marins les plus célèbres de son temps. Jean-Claude-Palamède, connu sous le titre de marquis de Forbin, neveu du précédent, né en 1716, marié en 1751 à Clotilde-Adélaïde de Félix de la Ferratière, acquit en 1763 l'office de sénéchal d'épée à Marseille. Il laissa plusieurs fils qui furent les derniers représentants de leur branche et qui demeurèrent tous célibataires. Le dernier survivant de ces fils, Fortuné, mourut à Paris en 1823.

La maison de Forbin a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des évêques, des ambassadeurs, des officiers généraux, des premiers présidents de cours souveraines, un nombre considérable de chevaliers et de commandeurs de Malte, etc. Plusieurs de ses représentants ont péri sur différents champs de bataille; parmi ceux-ci on doit mentionner le comte Raymond-Palamède de Forbin de la Barben, tué au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Simiane, de Pontevés, de Castellane, de Bouliers, de Glandevès, d'Arcussia, de Foresta, d'Albertas, de Cambis, de Demandolx, de Vincens de Mauléon de Causans, de Nicolay, Aubéry de Vatan, Grimaldi, de Meyran de Lagoy, Raoulx de Raousset, d'Oraison, de Vintimille, de Laidet, de Sade, de Castillon, de Lauris, de Félix (du Muy), de Galléan, Doria, de Sabran, de Péruzzi, de Piolenc, de Tressemanes-Brunet, de Rochechouart-Mortemart, de Beaufort-Spontin, Martin du Tyrac de Marcellus, de Boisgelin, de Joannis-Verclos, de Chevigné, de Saporta, de Sparre, de Linche, de Covet de Marignane, de Quiquéran de Beaujeu, de Bardonnenche, d'Anjou de Saint-Cannat, de Boniface de la Mole, des Porcellets, de Grollier, de Flotte, de Lyle-Taulane, de Cadenet, de Chapt de Rastignac, etc.

FORCADE, ou LAFORCADE, (de la), à Toulouse. Armes : *d'azur à deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, rampant contre une colonne d'argent mise vers les bords de l'écu.* — Couronne : *de Comte.* — Supports *deux Hercules.*

La famille DE LA FORCADE, OU DE LAFORCADE, appartient à l'aristocratie toulousaine.

Elle est originaire de l'Armagnac et ne doit pas être confondue avec les familles de Forcade de la Grézère et de la Roquette et de la Forcade de Tauzia et du Pin, de la même région, qui sont rapportées à la suite.

On en trouvera une généalogie dans le tome III de *la France moderne* (première partie) de M. Villain.

Dominique de Laforcade, procureur du Roi ès pays et judicature de Verdun-sur-Garonne, fit son testament le 19 mars 1637 et demanda dans cet acte à être inhumé à Beaumont-en-Lomagne, dans la sépulture de ses ancêtres; il avait épousé en 1614 Marie Cassaigneau, fille d'un bourgeois de Beaumont. Leur fils, noble Abraham de Laforcade, né à Beaumont en 1623, épousa en 1645 Marie de Chambon, fille d'un général des monnaies de Toulouse. Il vint se fixer à Toulouse à la suite de ce mariage et fut conseiller du Roi et magistrat présidial en la sénéchaussée de cette ville. Son fils, Jean de Laforcade, né à Beaumont en 1653, avocat au Parlement de Toulouse, marié en 1700 à Anne Mercier, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1704. Il recueillit en 1709 la seigneurie de Lauzerville par héritage de son oncle, François de Chambon, et en rendit hommage au Roi le 29 mai 1722. Il fut père de Laurent de Laforcade, né en 1705, qui épousa en 1733 Anne de Carrière d'Aufréry, grand-père de Jean-Paul de Laforcade, né en 1734, qui épousa en 1759

Marthe de Marrast et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse, et bisaïeul de Louis-Joseph de Laforcade, né à Toulouse en 1761, marié en Angleterre pendant l'émigration à Anne Johnston, décédé en 1835 au château de Lauzerville, qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

La famille de Laforcade a fourni de nombreux officiers, des magistrats, des agents de change près la Bourse de Paris, etc. Plusieurs de ses représentants ont péri sur différents champs de bataille.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Chambon, de Carrière d'Aufréry, Collinet de la Salle 1779, de Malard 1794, le Prévost d'Iray 1836, de Perthuis de Laillevault 1873, le Borgne de Kerambosquer 1907, Dubois de Saran 1864, Barrault de Saint-André 1872, le Forestier de Quilien 1913, etc.

FORCADE (de) et de **FORCADE** de la **GRÉZÈRE** et de la **ROQUETTE**, en Guyenne. Armes : *d'or à un dextrochère de carnation, armé de gueules, mouvant du bas du flanc sénestre de l'écu et tenant une épée aussi de gueules, surmonté de deux vaches passantes aussi de même, l'une au-dessus de l'autre, la vache inférieure n'ayant plus sa tête qui paraît avoir été coupée par le tranchant de cette épée.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE FORCADE appartient à la noblesse de Guyenne.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. O'Gilvy en a donné une généalogie détaillée dans le troisième volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*; mais son travail contient de graves inexactitudes.

La famille de Forcade se croit originaire de la ville d'Orthez, en Béarn, où, en effet, il a existé une famille du même nom. Elle revendique pour auteur un noble Jean de Forcade, écuyer, premier jurat d'Orthez, qui fit son testament le 21 juillet 1505 et qui cita dans cet acte sa femme, Radegonde d'Ezpeleta, ses quatre fils, François, Gaston, Arnaud et Raymond, et Guionne de Cousseau, femme du deuxième d'entre eux, Gaston, celui dont on fait descendre la famille de Forcade actuellement existante.

Dans la réalité celle-ci ne peut remonter par filiation régulièrement établie au delà d'un Jean de Forcade qui figure dans un certain nombre d'actes de la première moitié du XVIIe siècle avec les simples qualifications de marchand et de fermier, habitant de la paroisse de Montclarix, au diocèse de Bazas. Jean de Forcade obtint de l'évêque de Bazas, le 20 juin 1639, des lettres lui donnant droit de sépulture dans l'église de ladite paroisse. D'après le système

de filiation adopté par la famille de Forcade et par ses généalogistes, il aurait été le propre fils de Gaston de Forcade, déjà marié en 1505, dont il a été parlé plus haut, ce que l'éloignement des dates rend inadmissible. Les deux fils de Jean de Forcade, Jean II et Étienne, furent les auteurs de deux rameaux. Ils obtinrent du roi Louis XIV, en juillet 1651, des lettres patentes qui les rétablissaient dans leur ancienne noblesse et qui les relevaient de la dérogeance encourue par leur père. Louis de Forcade, Sgr de Caubeyran, fils de Jean II, alors décédé, et son oncle, Étienne de Forcade, obtinrent, le 27 mai 1656, de la Cour des aides de Guyenne, séant alors à Libourne, un arrêt ordonnant l'enregistrement de ces lettres. Étienne de Forcade mourut quelques années plus tard laissant cinq fils dont l'aîné, Mathieu, Sgr de la Grézère, continua la descendance de cette branche. Ces cinq fils et leur cousin germain, Louis de Forcade, Sgr de Caubeyran, fils de Jean II et chef de la branche aînée, furent d'abord maintenus dans leur noblesse, le 29 juillet 1666, par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir prouvé leur filiation depuisle testament de 1505 mentionné plus haut et à charge pour eux de payer la somme de 180 livres comme droit de confirmation pour jouir des lettres de relief de dérogeance accordées à leurs pères en 1651. Mais ce jugement de maintenue ne fut pas accepté par Pellot qui, par un nouveau jugement du 6 décembre 1667, le révoqua et condamna MM. de Forcade à payer une amende comme usurpateursde noblesse. Ce fut seulement le 5 avril 1697 que la famille de Forcade put se faire maintenir dans sa noblesse, par jugement de M. de Bezons, successeur de Pellot, sur le vu des lettres de réhabilitation de 1651 et malgré l'édit d'août 1664 révoquant toutes les lettres de noblesse ou de confirmation de noblesse concédées depuis 1611.

Louis de Forcade, sieur de Caubeyran, chef de la branche aînée, épousa le 5 octobre 1653 Bertrande Ferran. Il fut père d'Étienne de Forcade de Caubeyran, qui épousa Anne Fourcade le 31 janvier 1687, grand-père d'Étienne de Forcade, né le 3 février 1698 à Galapian, au diocèse d'Agen, et bisaïeul de Louis de Forcade de Caubeyran, né en 1746. Celui-ci, étant allé se fixer à la Martinique, demanda en 1775 au Conseil de l'île l'enregistrement de ses titres de noblesse. Mais le Conseil de l'île envoya sa demande à Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, qui émit un avis très défavorable. On ne connaît pas la destinée ultérieure de cette branche, aujourd'hui vraisemblablement éteinte.

Le chef de la branche cadette, Mathieu de Forcade, Sgr de la Grézère, épousa le 2 juin 1658 Catherine Sangosse. Il eut trois fils : 1° Ber-

nard de Forcade, sieur de la Grézère, qui épousa successivement Gratienne Samazeuil et Jeanne du Bourdieu et qui continua la lignée; 2° Étienne de Forcade, passé sous silence par O'Gilvy, qui épousa en 1709 Suzanne Brocas, fille d'un avocat, et qui en eut deux fils, Bernard, marié à Bazas en 1740 à Mlle du Bernet, et Bertrand, marié en 1747 à Mlle Pénicaut; 3° Pierre de Forcade, Sgr de la Roquette. Bertrand de Forcade, fils de Bernard et de Jeanne du Bourdieu, marié en 1729 à Mlle de Tappie, vint établir sa résidence à Marmande. Son fils, Étienne de Forcade, Sgr de la Grézère, épousa à Langon en juin 1766 Françoise Roudier, fille d'un lieutenant de maire de cette ville, et continua la lignée.

M. de Forcade de la Grézère sollicita du roi Louis XVI en 1785 des lettres patentes le maintenant dans sa noblesse d'extraction et ordonnant l'enregistrement des lettres de relief de 1651. Le généalogiste Berthier, chargé d'examiner sa demande, envoya au comte de Vergennes le mémoire suivant : « Le jugement rendu par M. Pellot contre « Mathieu de Forcade produit deux effets... l'un de ne pouvoir être « jugé que par le Roi seul et l'autre de priver ses descendants du « bénéfice de la déclaration du 16 janvier 1714 qui limite à 100 années « les preuves de noblesse, parce qu'il faut qu'elle ait été paisible et « sans trouble. Il résulte que M. de Forcade ne peut invoquer en sa « faveur ni la déclaration de 1714, ni les ordonnances de M. Dupuy « et de M. de Bezons des 29 juillet 1666 et 5 août 1697. Il ne lui reste « d'autre moyen pour réussir dans sa demande que de remonter sa « filiation et sa noblesse à l'époque où son bisaïeul aurait dû la « porter, c'est-à-dire à l'année 1560, et on ne voit pas qu'il puisse « s'en promettre le succès. Ainsi M. de Forcade n'est pas suscep- « tible de la grâce qu'il demande... Il semble qu'il est de justice « d'observer que depuis 153 ans ses auteurs et lui ont pris des qua- « lifications nobles, ont formé des alliances, ou nobles ou notables, « ont possédé des biens nobles et ont joui dans leur pays d'une con- « sidération qu'on n'accorde ordinairement qu'à ceux dont la noblesse « est certaine et qu'enfin il compte dans sa branche neuf officiers « dont un est mort des suites de blessures reçues au service. Si ces « faits paraissaient au Roi des objets de considération et pouvaient « disposer S. M. à traiter M. de Forcade avec indulgence..., il suf- « fira que S. M. ordonne l'exécution des lettres de relief et de l'arrêt « de leur enregistrement sans avoir égard au jugement de M. Pellot « et le dispense de preuves. » M. de Forcade de la Grézère obtint cette même année les lettres patentes qu'il sollicitait. Il fit, toujours au cours de cette même année, des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, René-

Étienne et Jean-Gaston, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bazas et à Agen. Trois de ses fils, René-Étienne de Forcade de la Grézère, marié en 1813 à Mlle de Suriray de la Rue, Jean-Gaston de Forcade, maire de Marmande sous la Restauration, marié à Mlle de Faget de Quennefer, et Jean de Forcade de la Roquette, né en 1780, longtemps juge de paix à Paris, marié à Mme Leroy de Saint-Arnaud, née Papillon de Latapy, mère du maréchal de Saint-Arnaud, ont été les auteurs de trois rameaux. Le deuxième rameau est aujourd'hui éteint dans les mâles. L'auteur du troisième rameau, Jean, eut pour fils unique Adolphe de Forcade de la Roquette, né à Paris en 1820, sénateur du Second Empire, ministre des Finances en 1860, ministre des Travaux publics en 1867, décédé en 1874, qui a laissé deux fils de son mariage avec miss Fergusson.

La famille de Forcade a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Tapie 1729, de Geneste, de Suriray, Guiot du Repaire, Clappiers, Faget de Quennefer, de Lévezou de Vesins, Clauzel, de Bazelaire 1896, de Barberin, de Bonfils 1882, de Malvin 1690, Schlumberger 1920, Lagroy de Croutte de Saint-Martin 1893, etc.

FORCADE de TAUZIA et du PIN (de la). Armes : *écartelé : au 1 d'argent à un lion de gueules, armé et lampassé de sable; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or, 2 et 1 ; au 4 d'argent à trois bandes de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille de la Forcade de Tauzia et du Pin appartient à la noblesse de Gascogne. Elle résidait au XVIe siècle dans la petite ville de la Plume, au diocèse d'Agen.

Elle revendique, comme la famille de Forcade de la Grézère et de la Roquette, une origine commune avec une famille de Forcade qui appartenait au XVIe siècle à la noblesse des environs d'Orthez, en Béarn; mais cette communauté d'origine n'a jamais pu être régulièrement établie.

On en trouvera une généalogie dans le tome III du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et d'Hozier.

Jean de Forcade, auquel seulement remonte la filiation suivie, fut nommé gouverneur du château d'Auvillars par Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Il figure avec les qualifications de noble et d'écuyer dans dans le contrat de son mariage avec Odette de Rey, passé le 29 avril 1554 devant notaire à la Plume, et dans son testament, passé devant le même notaire le 7 septembre 1571. O'Gilvy a avancé sans preuves qu'il était fils de noble Odet de Forcade, habitant d'Orthez,

en Béarn. Son petit-fils, noble Philippe de Lafourcade, écuyer, Sgr de la Prade, marié le 29 janvier 1637 à Marguerite de Broquières, premier consul de la Plume en 1646, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 septembre 1666, par jugement de Dupuy, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut père de noble Armand de la Fourcade, sieur du Pin, demeurant à Condom, marié le 20 août 1674 à demoiselle Dominique de Redon, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 20 juin 1696, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Ce jugement déchargeait Armand de Lafourcade de de la somme de 130 livres à laquelle il avait été taxé, en raison de franc-fief, *attendu sa qualité de noble justifiée par les titres de noblesse qu'il avait représentés audit intendant auquel il avait exposé qu'en* 1666 *son père, Philippe, sieur de la Prade, fut assigné pour représenter ses titres de noblesse devant deux commissaires subdélégués, celui de l'intendant de Montauban et celui de l'intendant de Bordeaux* (*M. Dupuy*), *que son père, ne pouvant rapporter ses titres en deux endroits, eut une attestation des consuls de Condom portant qu'il était reconnu comme noble et que sa famille habitait Condom, en foi de quoi il produisit ses titres devant Dupuy qui lui donna un certificat de ladite remise.* Ces deux jugements de 1666 et de 1696 n'empêchèrent pas Armand de la Fourcade d'être en butte aux persécutions de M. de la Cour de Beauval, subdélégué de M. de Bezons. Ce magistrat prétendait que lesdits jugements avaient été obtenus par faveur, la famille de la Fourcade ne pouvant fournir les originaux des titres sur lesquels elles s'appuyait pour soutenir sa prétendue noblesse. Armand de la Fourcade fut forcé de s'adresser au roi Louis XIV; il obtint de ce prince, en mars 1700, des lettres patentes, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, par lesquelles il était confirmé dans son ancienne noblesse, nonobstant le défaut de justification des minutes de ses titres dont il était relevé, et par lesquelles il était anobli en tant que besoin était ou serait. On doit observer que ces lettres ressemblent singulièrement à un anoblissement. Elles rentrent, du reste, dans la catégorie de celles qui furent révoquées par l'édit d'août 1715. Armandde la Fourcade laissa deux fils, François et Marc-Antoine, qui furentles auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche cadette, Marc-Antoine de Laffourcade, né à Condom le 26 décembre 1676, y demeurant, épousa en 1715 Bernarde de Ponteil de Castillon. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste-Octavien de la Forcade, né le 12 octobre 1777 à Valence, au

diocèse d'Auch, fit en 1787 pour être admis à l'Ecole militaire. Ce jeune homme et son frère puîné, Gilbert, demeurèrent célibataires. Ils furent les derniers représentants de leurbranche.

L'auteur de la branche aînée, François de la Forcade, Sgr du Pin et du Grand-Tauzia, épousa, en 1711 Paule-Hélène de Frère de Saint-Pau. Son fils, Renaud de la Forcade, Sgr du Grand-Tauzia, né à Condom en 1714, marié dans cette ville en 1749 à Marguerite de Cailhoux, ayant été à son tour inquiété dans sa noblesse, dut la faire reconnaître, le 29 juin 1787, par arrêt du Conseil d'Etat. Il mourut l'année suivante laissant trois fils : 1° Antoine de la Forcade, Sgr du Grand-Tauzia, né à Condom en 1750, marié en 1782 à Mlle de la Forgue de Salha, qui prit part en 1789 aux assemblées tenues à Condom et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de la Forcade de Tauzia; 2° Jules-Arnould de la Forcade du Pin, né à Condom en 1754, marié en 1789 à Mlle Soulès, dont la descendance s'est perpétuée sous le nom de la Forcade du Pin ; 3° Gabriel-Victor, mort en 1850 au château du Grand-Tauzia sans avoir été marié.

La famille de la Forcade de Tauzia et du Pin a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Redon 1674, de Castillon, Soulès, Darodes de Bellegarde 1822, de Caussia de Mauvoisin 1858, du Bernet de Garros 1852, de Bernard de Lécussan 1833, d'Alexandry d'Orengiani 1871, de Lalyman de Varennes 1891, de Saint-Meleuc 1894, etc.

FORCADE de BIAIX (de). Armes (d'après un cachet de 1726) : *écartelé : aux 1 et 4 de..... à une maisonnette de....., percée de deux fenêtres et d'une porte de..... ; aux 2 et 3 de..... à trois molettes d'éperon de.....* — L'écu timbré *d'un heaume de face accompagné de ses lambrequins.* — Supports : *deux lions*[1].

La famille de Forcade-Biaix, dont la seule branche subsistante est fixée en Prusse, est originaire du Béarn. Le nom de Forcade, très répandu en Béarn et en Gascogne, a été porté dans cette région par plusieurs familles nobles, ou très notables, qui n'avaient aucun rapport avec celle des Forcade-Biaix.

L'auteur de celle-ci, Jean de Forcade, fermier des monnaies de Béarn et Navarre, fut admis aux Etats du Béarn dans l'ordre de la noblesse d'abord, le 30 août 1658, en qualité de seigneur de Rontignon, puis, le 19 juin 1659, comme seigneur de la maison noble de Biaix[2],

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer.

2. La maison de Biaix, située dans la ville de Pau, et une autre maison de Biaix, située dans les faubourgs de la même ville, furent simultanément anoblies, le 20 septembre 1524, par lettres d'Henri II, roi de Navarre, en faveur de Pierre de

de la ville de Pau, qu'il avait acquise, le 28 février précédent, de Gracian de Turon, Sgr de Beyrie, pour le prix de 6.000 livres. Il épousa à Morlaas, le 23 décembre 1659, Madeleine de Lanne, de la ville de Pau. Il fut inscrit le 7 avril 1681 dans le catalogue des voisins de Pau comme mari de Madeleine de Lanne, fille et héritière de Ramonet Lanne, reçu voisin de Pau le 3 janvier 1651. C'est donc par erreur qu'on l'a fait descendre d'un Antoine Forcade, tailleur, reçu voisin de Pau en 1563. Jean de Forcade, Sgr de Biaix, abjura le protestantisme à la fin de sa vie et mourut à Pau le 9 novembre 1684. Deux de ses fils, Isaac, baptisé au temple protestant de Morlaas le 13 septembre 1659, légitimé par le mariage de ses parents, et Jean, furent les auteurs de deux branches.

Isaac de Forcade fut admis aux Etats de Béarn le 18 novembre 1684 comme seigneur de la maison noble de Biaix, de la ville de Pau. Il épousa d'abord Jeanne de Séris, puis à Rontignon, près de Pau, le 7 juin 1694 Claire de Lalanne et mourut à Pau le 27 octobre 1737. Son fils, Jean-Jacob de Forcade, avocat, admis aux Etats du Béarn comme seigneur de Biaix le 2 mai 1738, épousa Jeanne de Dufau. Leur fille, Marie-Jeanne de Forcade, dame de Biaix, mariée à Pau en 1741 à Pierre de Casamajor, conseiller au Parlement de Navarre, décédée en 1765, vendit en 1761 à Jean de Vergés sa maison noble de Biaix, de la ville de Pau. Elle avait recueilli la maison noble de Biaix, du faubourg de Pau, par héritage de son oncle, Noé de Dufau.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Forcade-Biaix, passa très jeune au service du roi de Prusse et mourut à Berlin en 1729. D'après la *France protestante* il aurait été lieutenant général des armées prussiennes. Un de ses fils, Isaac de Forcade-Biaix, major général des troupes du roi de Prusse en 1748, fut un officier général de très grande valeur. La *France protestante* mentionne un autre de ses fils, Frédéric-Guillaume-Quirin de Forcade, lieutenant général, décédé à Berlin le 23 mars 1765, qui eut 23 enfants. La famille de Forcade-Biaix s'est perpétuée en Allemagne avec distinction.

Principales alliances : de Dufau, d'Espalungue d'Arros 1727, de Casamajor, etc.

Une famille de Forcade, distincte de celle dont il vient d'être parlé, siégeait aux Etats de Béarn en 1789 à cause de de sa seigneurie de Pérignon-Lespada.

Biaix, chancelier de Foix et de Béarn. La maison de Biaix, du faubourg de Pau, après diverses vicissitudes fut acquise de la famille de Casaus, le 10 mai 1710, par Noé de Dufau, marchand fourbisseur, qui fut reçu aux Etats le 28 avril 1717 comme seigneur de Biaix, du faubourg. Noé de Dufau mourut en 1739 et légua sa maison noble à sa nièce et filleule, Marie-Jeanne de Forcade, dame de l'autre seigneurie de Biaix, mariée dans la suite à M. de Casamajor.

FORCE (de Caumont la). Voyez : Caumont la Force (de) au tome IX et aux Additions du tome XI de cet ouvrage.

FORCE (Mathieu de la). Voyez : Mathieu de la Force, en Auvergne.

FORCEVILLE (de). Armes : *de gueules à un sautoir d'argent accompagné de quatre merlettes du même.* — La branche de Merlimont aujourd'hui éteinte, portait : *de gueules à un sautoir d'argent, bordé de sable, chargé de quatre merlettes de sable.* — Supports : *deux licornes.*

La famille de Forceville appartient à l'ancienne noblesse de Picardie. Elle a eu pour berceau une terre seigneuriale de son nom, située en Vimeu, dont elle possède encore le château.

On en trouvera des tableaux généalogiques dans le *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* du marquis de Belleval, dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin. On en trouvera une généalogie complète dans le tome VII de l'*Armorial général de d'Hozier*, registre supplémentaire publié de nos jours par les soins de la maison Firmin-Didot. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses membres firent au XVIIIe siècle pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie et dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une demoiselle de Forceville fit en 1696 pour être admise à Saint-Cyr.

Robert de Forceville, chevalier, homme lige de l'abbaye de Corbie vers l'an 1200, fut en 1208 témoin d'une charte de l'évêque d'Amiens. Robert de Forceville, chevalier, Sgr de Beausart, fit une vente en 1232 du consentement de sa femme Béatrix et de leurs sept enfants.

Le tableau conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation à partir de Clément de Forceville, dit Froissart, écuyer, Sgr de Forceville, en la paroisse d'Oisemont, qui acquit une pièce de terre au terroir de Forceville le 3 septembre 1420 et qui fit son testament le 7 novembre 1421 laissant ses acquêts à sa femme, Isabelle du Caurel. D'après l'*Armorial général de d'Hozier* ce gentilhomme aurait été fils de Jean, Sgr de Forceville et de Woirel, marié à demoiselle Yolande du Mesnil, qui comparut avec Poupart de Forceville, en qualité de chevalier monté et armé, à une montre des nobles et fieffés du bailliage d'Amiens, prévôté d'Oisemont, convoquée le 9 septembre 1337. Le travail de Chérin lui attribue pour fils un Jean de Forceville, écuyer, dit Perceval, Sgr en partie de Forceville, qui obtint en octobre 1422 des lettres de rémission pour un meurtre dont il s'était rendu coupable sur la personne d'un prêtre. Mais, d'après l'*Armorial général de d'Hozier*, ce Jean

de Forceville, dit Perceval, n'aurait été que son petit-fils et aurait eu pour père un autre Jean de Forceville sur lequel on ne sait rien. Jean de Forceville, dit Perceval, fit une donation, le 16 mars 1468, conjointement avec sa femme, Marguerite de Cisternes. Leur fils, Guillaume, Sgr de Forceville et de Woirel, épousa Guillemette de Grivel qui se remaria à Porrus de Lannoy, Sgr d'Ainval, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du duc de Bourgogne. On admet d'ordinaire qu'il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, Sgr de Forceville, marié à Antoinette Cornu, et Claude, Sgr d'Applaincourt et de Bezencourt, marié à Françoise de Feuquières, qui furent les auteurs des deux grandes branches de la famille de Forceville. Cependant, d'après un autre système de filiation, Jean de Forceville aurait eu de son mariage avec Marguerite de Cisternes deux fils : 1° Jean, Sgr de Forceville, marié à Antoinette Cornu et auteur de la branche aînée ; 2° Guillaume, Cosgr de Forceville, mari de Guillemette de Grivelet, auteur de la branche cadette, qui aurait eu lui-même deux fils, Jean, décédé sans postérité, et Claude, mari de Françoise de Feuquières.

On voit par ce qui précède que les premiers degrés sont assez embrouillés et que la filiation ne doit être considérée comme rigoureusement établie pour l'une et l'autre branche qu'à partir du milieu du xve siècle.

Le chef de la branche aînée, Jean de Forceville, écuyer, Sgr dudit lieu, fils du Jean et d'Antoinette Cornu, est mentionné dans un dénombrement du 17 janvier 1551 avec sa femme, Marie de Riencourt, fille du seigneur de Tilloloy. Il fut père d'Hugues, Sgr de Forceville, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, décédé sans postérité, et de Charles de Forceville, Cosgr de Forceville, Sgr de Caix, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge de M. d'Humières, marié le 1er juin 1577 à Marguerite du Hamel, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François de Forceville, chevalier, Sgr dudit lieu et de Woirel, marié le 7 janvier 1667 à sa cousine, Marie de Riencourt, fut maintenu dans sa noblesse le 21 juillet suivant, en l'absence de l'intendant Colbert, par arrêt des commissaires du Roi. Il fut encore maintenu dans sa noblesse le 15 janvier 1700, cette fois avec ses six fils, par jugement de l'intendant Bignon après avoir justifié sa descendance de Jean, Sgr de Forceville, vivant le 9 juillet 1535 et mentionné dans un dénombrement du 17 janvier 1551. Un de ses petits-fils, Louis-François de Forceville, né en 1704, fut admis en 1721 parmi les pages de la Petite Ecurie. Jacques-François de Forceville, Sgr dudit lieu, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Louis-

Antoine, connu sous le titre de comte de Forceville, aïeul des divers représentants actuels, épousa en 1818 Mlle de Causans. Il eut trois fils : 1° Charles-Paul, comte de Forceville, marié en 1853 à Mlle de Morry ; 2° Gabriel-Xavier, vicomte de Forceville, marié en 1850 à cousine, Mlle de Forceville de Merlimont, dernière représentante de la branche cadette; 3° Joseph-Adolphe de Forceville, marié à Mlle de Serre.

Le chef de la branche cadette, Nicolas de Forceville, Sgr de Bézencourt et d'Applaincourt, fils de Claude et de Françoise de Feuquières, épousa Gabrielle de la Rivière par contrat du 18 février 1563 (aliàs 1568). Ses arrière-petits-fils, Jean-François de Forceville, qualifié vicomte de Merlimont, en l'élection d'Abbeville, marié en 1702 à Catherine le Vaillant de la Pasture, et Robert de Forceville, Sgr de Groffliers, marié en 1702 à Marie-Anne Moucque, furent maintenus dans leur noblesse, le 26 juin 1699, par jugement de l'intendant Bignon. Ils justifièrent leur descendance de Claude de Forceville, écuyer, Sgr d'Applaincourt, vivant en 1537, dont la veuve, Françoise de Feuquières, assista, le 5 novembre 1543, au mariage de sa fille Adrienne. Cette branche fut encore maintenue dans sa noblesse, le 8 avril 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant. Son chef, Louis-François de Forceville, Sgr de Merlimont, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montreuil. Il avait épousé Mlle le Noir par contrat passé dans cette ville en 1787. Leur fils, Louis-Dominique, vicomte de Forceville de Merlimont, épousa en 1813 Mlle de Riencourt ; il en eut deux filles, dernières représentantes de leur branche, qui épousèrent l'une en 1850 le vicomte de Forceville, l'autre en 1842 le vicomte de Calonne d'Avesnes.

La famille de Forceville a fourni de nombreux officiers, des pages de la Grande et de la Petite Ecurie, une demoiselle de Saint-Cyr, etc.

Prinncipales alliances : de Riencourt, d'Alègre, de Fontaines, de Vincens de Causans 1818, 1849, de Morry, de Feuquières, de Schulemberg 1640, d'Argenteau 1607, de Cossart d'Espiés 1624, Cassini, Morisson de la Bassetière, Ruyneau de Saint-Georges, le Bas du Plessis 1883, de Chatillon 1880, de Sonis 1897, de Geofroy 1906, etc.

FORCIOLI, en Corse. Armes : *parti : au* I *de gueules à un lion d'or rampant devant un mur crénelé de même ; au* II *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à la tour donjonnée d'or*; *aux* 2 *et* 3 *d'or à un lion de gueules*, qui est d'Ornano. — Couronne : *de Comte*. — Support : *un chêne*. — Devise : Vigilo in Fortalicio.

La famille Forcioli est anciennement et honorablement connue en Corse. Elle ne figure pas toutefois au nombre de celles qui firent

reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche ordonnée par le roi Louis XV après l'annexion de l'île, mais on sait que cette recherche fut très incomplète. La famille Forcioli ne figure pas non plus au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Corse.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial corse* du comte Colonna de Césari-Rocca.

D'après une tradition la famille Forcioli serait une branche détachée à une époque reculée de la famille Bozzi, ou Colonna de Bozzi, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. Elle tirerait son nom de la tour et du village de Forciolo.

Elle descend d'Antonio Forcioli, noble-six en 1670, qui était ancien d'Ajaccio en 1676. Pierre-Andréa Forcioli, député d'Ajaccio en 1700, mourut en 1750 chef des anciens. Il avait épousé en 1694 Anne-Maria Ornano ; c'est pour perpétuer le souvenir de cette brillante alliance que ses descendants joignent à leurs armes celles de la maison d'Ornano. Antonio Forcioli fut en 1720 capitaine de la ville d'Ajaccio. Domenico Forcioli, administrateur de la ville d'Ajaccio en 1779, fut plus tard conseiller à la Cour impériale de la même ville. Son fils, François Forcioli, consul général, épousa en 1800 Justine d'Ornano, née en 1779, fille de Mme Louis d'Ornano, née Isabelle Bonaparte, qui était elle-même la fille unique de Napoléon de Buonaparte, propre oncle de Napoléon Ier. Leur descendant, François-Xavier Forcioli, ancien maire d'Ajaccio, a été honoré du titre de comte romain par bref de S.-S. Léon XIII.

La famille Forcioli a donné au XIXe siècle deux ecclésiastiques très distingués dont l'un fut protonotaire apostolique et grand vicaire d'Ajaccio et dont l'autre fut recteur de l'église nationale de la France à Rome.

Principales alliances : d'Ornano, de Casabianca, Pozzo di Borgo, etc.

FORCRAND (de), en Bresse et en Bugey. Armes : *d'azur à un lion d'or ; au chef d'argent.* — Cimier : *un lion d'or.* — Supports : *deux lions d'or.* — Devise : IN ARMIS ET TOGÂ.

La famille DE FORCRAND, OU DE FOCRAND, appartient à la noblesse de la Bresse et du Bugey.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, dans l'*Histoire de Bresse et de Bugey* de Guichenon et dans le tome XIII du *Nobiliaire universel* de M. de Magny.

Aymé de Focrand, auquel remonte la filiation, était notaire apostolique à Bourg-en-Bresse quand il fut nommé, en 1461, conseiller et

secrétaire d'Amé VII, premier duc de Savoie. D'après M. de Magny il était fils d'un Jean de Focrand qui fut notaire à Bourg de 1415 à 1431. Deux de ses fils, tous deux appelés Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné d'entre eux, Jean de Focrand, Sgr d'Arromas et de Torterel, longtemps avocat fiscal de Bresse, fut nommé en 1496 avocat général de Savoie. Il épousa cette même année Françoise de Barrière. Son fils, Jacques de Focrand, Sgr d'Arromas, nommé le 20 mai 1542 lieutenant particulier au bailliage de Bresse, épousa, le 9 janvier 1544, Antoinette-Félicie du Curtil, héritière de la seigneurie de Langes. Leur descendance s'éteignit avec leurs arrière-petits-enfants, Guillaume de Focrand, Sgr de Corleyson, décédé sans alliance, et Louise de Focrand, mariée en 1641 à Jean de Morel, Sgr de Champagne et de la Croix, en Franche-Comté.

Jean de Focrand, docteur ès droits, auteur de la branche subsistante, épousa Jeanne Bergier. Leurs deux fils, noble Barthélemy Forcrand, citoyen de Bourg, et noble Philippe Forcrand, Sgr d'Arromas, achetèrent conjointement, par acte du 26 mai 1517, la seigneurie de Coyselet, en Bugey. Barthélemy eut un fils qui mourut prématurément avant lui sans avoir eu de postérité. Son frère, Philippe, eut d'une alliance inconnue un fils, Antoine de Forcrand, Sgr de Coyselet, marié à Louise de Bodin, qui rendit aveu au Roi pour son fief de Coyselet en la Chambre des comptes de Dijon le 28 mai 1602 et qui fit son testament à Coyselet le 27 janvier 1608. Noble Claude de Forcrand, Sgr de Coyselet, fils du précédent, épousa à Saint-Sorlin, le 4 janvier 1618, Suzanne du Paquellet. Il fut père de noble Claude de Forcrand, Sgr de Coyselet, marié le 27 avril 1643 à Denise Meynier, fille d'un châtelain de Cornoz, qui, le 15 avril 1666, rendit hommage au Roi en sa Chambre des comptes de Dijon pour sa seigneurie de Coyselet, grand-père de Joachim de Forcrand, Sgr de Coyselet, baptisé en 1648 à Montafélon, en Bugey, marié en 1688 à Jeanne Brunet, fille d'un avocat en Parlement, et bisaïeul de Claude de Forcrand, Sgr de Coyselet, qui épousa en 1726 Marie-Joséphine Duglas, d'une vieille famille noble connue de nos jours sous le nom de Douglas. Claude-Louis de Forcrand, fils des précédents, épousa en 1750 Françoise-Rose Andréa, fille d'un avocat en Parlement, juge civil et criminel des ville et mandement de Nantua, et fit en 1782 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Louis-Alphonse-Auguste de Forcrand, né en 1764 à Groissiat, en Bugey. Celui-ci prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey. Il servit avec distinction à l'armée des

Princes et épousa en 1806 Mlle Camyer dont il eut une nombreuse postérité.

La famille de Forcrand a fourni un grand nombre d'officiers de mérite et de nos jours un professeur de chimie de la Faculté des sciences de Montpellier et un premier président à la Cour d'Agen.

Son chef est connu sous le titre de baron depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Principales alliances : Douglas 1726, de Piellat 1901, d'Espalungue d'Arros 1902, Dervieu de Goiffieu 1849, de Prévidé-Massara 1797, 1801, de Bouteiller 1904, Andréa (de Nerciat), etc.

FOREAU de TRIZAY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1821): *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux croix potencées du même et en pointe d'un tour d'argent maçonnée de sable et terrassée de sinople.*

La famille FOREAU DE TRIZAY est originaire de Chartres où elle occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

Le vicomte Révérend en a donné l'histoire dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Nicolas Foreau, notaire royal à Chartres, marié vers 1745 à Geneviève Touraille, eut une fille, Mme Billard, et trois fils : 1° Germain-Nicolas Foreau, décédé en 1837, qui fut l'auteur d'un rameau; 2° Jacques Foreau de Trizay, né à Chartres en 1751, dont il va être parlé ; 3° Jean-Constantin Foreau de Saint-Loup. Jacques Foreau de Trizay fut nommé en 1783 conseiller-auditeur en la Chambre des comptes de Normandie et épousa à Chartres en 1777 Mlle Coubré, décédée à Paris en 1841. Leur fils, Jacques-Nicolas Foreau de Trizay, né à Chartres en 1778, inspecteur des forêts du duc d'Orléans, fut anobli par lettres patentes du 25 octobre 1821 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jacques-Ernest Foreau de Trizay, né à Rouen en 1806, inspecteur des forêts, décédé en 1865, qui a laissé deux enfants.

Principales alliances : Billard (de Saint-Laumer), Haudos de Possesse, Aubry d'Arancey, Davy de Boisroger, etc.

FOREST de QUARTDEVILLE (de), en Flandre. Armes : *coupé : au I d'azur à un lion de gueules tenant de ses deux pattes de devant une banderole du même ;* au *II d'azur à trois merlettes d'argent*, 2 *et* 1.

La famille DE FOREST DE QUARDTEVILLE, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse parlementaire des Flandres. Elle avait eu pour berceau la ville d'Avesnes, dans le Hainaut français.

Le comte du Chastel de la Howardries en a donné l'histoire détaillée dans ses *Notices généalogiques tournaisiennes*.

Il en donne la filiation depuis Melchior de Forest, demeurant à Avesnes, dont le petit-fils, Philippe de Forest, mort le 29 mars 1650, fut maire de cette ville. Le petit-fils de celui-ci, Nicolas de Forest, né à Avesnes en 1656, fut nommé, le 28 octobre 1696, conseiller au Parlement de Tournay et fut anobli par sa charge. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut à Douai en 1730. Il avait épousé à Tournay en 1699 Jeanne-Claire Cordouan, fille d'un professeur de droit à l'Université de Douai, plus tard conseiller au Parlement de Tournay. Leur fils, Jacques-Nicolas de Forest, chevalier, Sgr de Quartdeville, Bailleul, etc., baptisé à Tournay en 1700, échevin de Douai, conseiller, puis président à mortier, au Parlement de Flandre, décédé à Douai en 1777, fut père de Jean-Nicolas de Forest de Quartdeville, né à Douai en 1736, président à mortier au Parlement de Flandre, décédé en 1796. Celui-ci laissa deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. Le plus jeune de ces fils, Edouard-Joseph de Forest de Lewarde, administrateur des hospices de Douai, mourut en odeur de sainteté en 1838 sans laisser d'enfants de son mariage avec Mlle Pamart, décédée en 1854. L'aîné, Eugène-Nicolas de Forest de Quartdeville, avocat général au Parlement de Flandre, maire de Douai en 1804, premier président à la Cour de cette ville en 1816, député du Nord en 1815, pair de France en 1837, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1839, épousa Mlle Bidé de Lagrandville. Il en laissa quatre filles : 1° Mme Imbert de la Phalecque, décédée à Lille en 1865 ; 2° Mme de Maulde de la Tourelle, décédée à Lille en 1871 ; 3e Mme Rémy de Rombault, décédée à Douai en 1872 ; et Mme Remy de Gennes, décédée à Douai en 1866.

FOREST (de), en Angleterre et à Paris. Armes : *d'or à un sautoir d'azur chargé de trois molettes d'argent, l'une au centre, les deux autres sur chacune des branches supérieures du sautoir.* — Supports : *deux cerfs.* — Devise : FIDES ET HONOR.

La famille DE FOREST, de nationalité anglaise, tire sa noblesse du titre de baron que ses représentants ont reçu de l'empereur d'Autriche dans les dernières années du XIXe siècle. L'un d'eux, Maurice-Arnold, baron de Forest, né en 1879, ancien officier de l'armée anglaise, a épousé en 1904 l'honorable Ethel-Hannah Gerard, fille du deuxième baron Gerard. Un autre, Maurice-Arnold, baron de Forest, lieutenant d'artillerie anglaise, fils d'Edouard de Forest et de Julia Arnold, divorcés, et fils adoptif de la baronne Maurice de Hirsch, née Bis-

choffsheim, s'est fixé en France après son mariage contracté en 1901 avec Mme Albert Ménier, née le Tellier.

FOREST (**Le Couppey de la**). Voyez : LE COUPPEY DE LA FOREST.

FOREST (**Pihan de la**). Voyez : PIHAN DE LA FOREST.

FOREST (**Lacathon de la**). Voyez : LACATHON DE LA FOREST.

FOREST (**Pécon de la**). Voyez : PÉCON DE LA FOREST.

FOREST (**le Febvre de la**). Voyez : FEBVRE DE LA FOREST (LE).

FOREST (**Bonneval-Abriat de la**). Voyez : BONNEVAL-ABRIAT DE LA FOREST.

FOREST (**Poumeau de la**). Voyez : POUMEAU DE LA FOREST.

FOREST (**Dubut de la**). (Voyez : DUBUT DE SAINT-PAUL ET DUBUT DE LA FOREST.

FOREST de DIVONNE (**de la**), en Savoie et au pays de Gex. Armes : *de sinople à une bande d'or, fréttée de gueules.* — Couronne *ducale.* — Cimier : *une aigle éployée de sable, couronnée d'or.* — Supports : *deux lions.* — Devise : TOUT A TRAVERS. — La branche aînée enveloppe son écusson *d'un manteau de pair de France.*

La maison DE LA FOREST DE DIVONNE est une des plus brillantes de la noblesse du département de l'Ain. Elle est originaire de Savoie et a eu pour berceau le château de la Forest qui existe encore, entre Yenne et Chavelu, au pied du mont du Chat, dans le Petit-Bugey. On sait que le Petit-Bugey dépendait de la Savoie.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras, dans les *Annuaires de la noblesse* de 1860 et 1880, dans le *Bulletin de la Société héraldique* de février 1887, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon, etc.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, les preuves de noblesse qu'elle fit au XVIIIe siècle pour jouir des honneurs de la Cour. Le mémoire du généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ces preuves, commence en ces termes : « La maison de la Forest tient un rang distingué dans l'ordre de la noblesse « de Savoie par son ancienneté, par les places qu'elle a occupées à « la Cour des ducs de Savoie, ses anciens souverains, par ses services « dans leurs armées et par ses alliances. Elle paraît avoir pris son « nom d'une terre située au Petit-Bugey. On apprend de Guichenon

« qu'André de la Forest fut du nombre de ceux qui accompagnèrent « Edouard, comte de Savoie, dans une expédition qu'il fit en Bugey « en 1325 et qui furent faits prisonniers à la bataille de Varey, « qu'Aymar de la Forest était bailli de Bugey en 1334 et qu'un sei- « gneur de la Forest, dont le nom de baptême est inconnu et qui « portait les mêmes armes que celles ci-dessus décrites, fut l'un des « tenants d'un tournoi, fait à Chambéry sous Amé VI, comte de « Savoie, en 1348. Mais la filiation n'est certaine que depuis Guillaume « de la Forest, damoiseau, qui fut institué en 1398 châtelain de « Rossillon et d'Ordonnaz, en Bugey, par Amé VIII, comte, puis duc, « de Savoie, reçut des reconnaissances en 1413 et 1414 et mourut « avant l'année 1440 laissant d'une femme dont le nom est ignoré : « 1° Guillaume ; 2° noble Jean de la Forest...» Dans une lettre adressée en 1773 au duc de la Vrillière, Chérin s'exprime dans les termes suivants : « Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer un mémoire « sur la maison de la Forest de Divonne. Il est dans la méthode usitée « pour celles dont la preuve n'est pas exactement faite suivant le « règlement du Roi ; mais de tous ceux qui depuis quelque temps se « sont trouvés dans le même cas où se trouve M. le comte de « Divonne il n'y en a pas point à qui il manque aussi peu de chose...» Dans une autre lettre adressée en 1780 au comte de Vergennes le même généalogiste s'exprime encore ainsi : « J'ai fait le mémoire de « la Forest de Divonne, maison de Savoie également recomman- « dable par son ancienneté, les places qu'elle a remplies dans la « Cour de ses souverains, par ses services dans leurs armées et par « ses alliances. » La maison de la Forest de Divonne fut admise aux honneurs de la Cour de France le 16 décembre 1773 et le 22 janvier 1787.

Guichenon rapporte un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1298, dans lequel Jean de la Forest est cité avec plusieurs gentilshommes de sa région. André de la Forest fut fait prisonnier en 1325 à la bataille de Saint-Jean-le-Vieux, en Bugey. Un Aynard de la Forest était en 1334 bailli du Bugey.

Guillaume de la Forest, damoiseau, à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie, fut institué châtelain de Rossillon et d'Ordonnaz par lettres patentes du 27 février 1398 ; il était encore en possession de cette charge en 1422 et 1433. Il laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Jean, qui continua la lignée ; 2° Guillaume, marié à Péronne de Thoire, qui fut un des négociateurs du traité passé en 1441 entre Louis de Savoie, dont il était chambellan, et le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs du Chatelard, éteinte après quelques généra-

tions. Jean de la Forest épousa à une date inconnue Claudine de Cordon, dame d'Evien, rendit aveu au duc de Savoie le 22 octobre 1433, reçut divers hommages en 1447 et mourut avant 1470. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Antoine, qui continua la lignée ; 2° Hugues, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Apremont, de Rougemont et de Pont-de-Beauvoisin, éteinte au commencement du XVIe siècle dans la maison de Dortan ; 3° Pierre, abbé de Saint-Just de Suze, grand aumônier de Savoie en 1492. Antoine de la Forest, chevalier, fut gouverneur de Nice et chambellan du duc de Savoie ; il épousa, le 10 octobre 1488, Claire de Bonivard, dame de la Barre, fille et héritière d'un président en la Chambre des comptes de Savoie. Il eut à son tour, entre autres enfants, trois fils : 1° François, Sgr de Rian, écuyer d'écurie du roi François Ier en 1522, dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; 2° Pierre, Sgr de la Barre, qui continua la lignée ; 3° Jean, qui fut grand aumônier de Savoie après son oncle. Pierre de la Forest, chevalier, Sgr de la Barre, de Montcharvin, de Rumilly, etc., épousa, le 30 avril 1515, Huguette de Saumont, demoiselle d'honneur de la duchesse de Savoie. Il eut deux fils : 1° Charles de la Forest, Sgr de Rumilly, un des cent gentilshommes de l'hôtel des rois François Ier et Henri II, marié en 1547 à Françoise de la Chesnay, qui continua la lignée ; 2° Antoine, Sgr de Feisson et de Mars, dont la descendance posséda la seigneurie de Saumont et s'éteignit à la fin du XVIIe siècle.

Gilbert de la Forest, chevalier, Sgr de Rumilly-sous-Cornillon, arrière-petit-fils de Charles et de Françoise de la Chesnay, épousa, le 27 juin 1655, Bonne de Gingins, fille unique et héritière de Laurent de Gingins, baron de Divonne, au pays de Gex, et de Jeanne-Françoise Simond. Leur petit-fils, Gilbert de la Forest, baron de Divonne, lieutenant de cavalerie au régiment de Châteaumorand, marié en 1724 à Pernette de Borsat, obtint du roi Louis XV, par lettres patentes de mars 1749, la réunion en un seul domaine de ses seigneuries de Divonne, Plan, Palu, etc., et leur érection en comté sous le nom de la Forest. Il eut trois fils dont le plus jeune fut tué en 1744 à la bataille de Coni et dont les deux autres, Claude-Antoine et Pierre de la Forest, furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de la Forest de Divonne.

Son fils aîné, Claude-Antoine de la Forest, comte de Divonne, né en 1730, admis aux honneurs de la Cour en 1773, maréchal de camp en 1781, épousa à Tournon en 1751 Marie-Antoinette de la Rivoire de la Tourette. Leur fils, Léon-François de la Forest, comte de Divonne, né en 1765, maréchal de camp en 1814, décédé au château de Divonne en 1838, fut créé pair de France héréditaire

par ordonnance du roi Charles X du 5 novembre 1827 et fut autorisé, par lettres du 18 mars 1829, à constituer un majorat de pairie au titre de baron-pair. Il avait épousé en 1809 Mlle de Viella, décédée à Versailles en 1869. Leur fils unique, Louis-François de la Forest, comte de Divonne, né en 1811, propriétaire du château de Divonne, décédé à Paris en 1892, épousa successivement Mlle de Villeneuve-Vence, Mlle de Perthuis et Mlle de Maillé et laissa de ces trois unions une nombreuse postérité.

L'auteur de la branche cadette, Pierre-François, connu sous le titre de comte de la Forest, né au château de Divonne en 1731, décédé en 1806, était en 1789 grand bailli d'épée du pays de Gex. Il épousa en 1769 Mlle de Suremain de Flamerans. Leur fils, Cyrille, comte de la Forest-Divonne, né en 1770, épousa en 1805 Mlle de Fontette de Sommery, décédée en 1859, et en eut une très nombreuse postérité. Leur fils aîné, Paul, fut abbé de la Trappe de Bellefontaine en 1845. Cinq autres, Alfred-Guillaume, né en 1811, marié en 1841 à Marie-Hippolyte de Busseul; Sylvain, né 1812, marié en 1843 à Céleste de Busseul; Charles-Albert, né en 1818, premier page du roi de Sardaigne, lieutenant-général de ses armées, grand-croix des Saints-Maurice et Lazare, marié en 1849 à Placide Pélissa; Pierre-Arthur né en 1822, marié en 1853 à Alix de Jouffroy d'Abbans; et Charles, né en 1830, marié en 1864 à Mlle de Champagny, furent les auteurs d'autant de rameaux actuellement existants. Le troisième d'entre eux, Charles-Albert, avait adopté la nationalité italienne qui a été conservée par ses descendants.

La maison de la Forest de Divonne a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers généraux et supérieurs, des chevaliers de Malte, dont un commandeur, des chanoinesses de Neuville, etc. Un grand nombre de ses représentants ont péri sur divers champs de bataille.

Tous ses membres portent depuis le XVIIIe siècle le titre de comte.

Principales alliances : de Cordon, de Rossillon, de Moyria, d'Oncieulx, de Dortan, de Seyssel, de la Chambre, de Bellegarde, de Sallmard, de Bonivard, de Viry 1622, de la Rivoire de la Tourette 1751, de Vogüé, de Labbay de Viella 1809, de Villeneuve-Vence 1834, de Perthuis 1853, de Maillé de la Tour Landry 1857, Guignard de Saint-Priest d'Almazan 1865, du Chastel de la Howardries 1889, Legouz de Saint-Seine 1866, du Roure 1878, de Matharel 1911, Ruspoli 1887, d'Auberjon de Murinais 1788, de Fontette de Sommery 1805, de Busseul 1841, 1843, de Jouffroy 1853, Nompère de Champagny-Cadore 1864, de Bonald 1891, de Malbosc 1886, du Bourg 1918, de Lur-Saluces 1920, d'Abbadie de Barrau 1907, Maurocordato 1912, etc.

FOREST d'ARMAILLÉ (de la), en Anjou et en Bretagne. Armes : *d'argent à un chef de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *à dextre un lion au naturel, à sénestre un lévrier au collier d'argent, bordé et bouclé d'or.*

La famille DE LA FOREST D'ARMAILLÉ a occupé un rang brillant dans la noblesse parlementaire de Bretagne. Elle est originaire de l'Anjou où elle a possédé, entre autres vastes domaines, l'importante seigneurie d'Armaillé.

Le vicomte de la Messelière en a donné de nos jours une intéressante généalogie dans les Additions de son *Recueil généalogique.* On trouvera aussi des renseignements sur la famille de la Forest d'Armaillé dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans les ouvrages que Potier de Courcy, Kerviler et Saulnier ont consacrés à la noblesse de Bretagne, dans le *Bulletin de la Société héraldique* de février 1887, etc.

M. d'Armaillé ayant sollicité un guidon de gendarmerie, le généalogiste Clairambault, chargé d'examiner sa requête, envoya le 3 juillet 1753 au comte d'Argenson le mémoire suivant, conservé dans les manuscrits de Chérin : « Le dictum de la noblesse de Bre-
« tagne sur cette noblesse ne lui est pas favorable, l'accusant même
« de s'être approprié les armes d'une ancienne maison de la Forest,
« établie autrefois près de la ville d'Hennebont et éteinte et fondue
« dans la maison de Carman. On ne connaît MM. de la Forest
« d'Armaillé que par la production qu'ils ont faite en 1670 devant les
« commissaires de la réformation de la noblesse de Bretagne. Cette
« production remonte à Jean de la Forest qualifié connétable de la
« ville d'Angers vers la fin du xve siècle, emploi qui, selon le Père
« Lobineau, répond à peu près à celui de capitaine des portes. Il eut
« pour fils Jacques de la Forest, conseiller au Parlement de Bre-
« tagne. On ignore si sa charge était bretonne ou angevine; mais son
« origine d'Anjou peut faire soupçonner que sa charge était angevine,
« autrement dit française. Il épousa Jeanne Pinot dont vint Pierre... »

Les généalogistes n'ont pas manqué de chercher à rattacher la famille de la Forest d'Armaillé à une famille de la Forest, éteinte au xvie siècle, qui portait exactement les mêmes armoiries et qui appartenait à la noblesse du diocèse de Vannes, en Bretagne. Cette famille avait pour nom primitif celui de Grignon. Henri Grignon, Sgr de la Forest, en la paroisse de Languidic, rendit hommage au vicomte de Rohan en 1396. Sa descendance figura de 1427 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Vannes et s'éteignit avec Louise de la Forest, décédée en 1544, qui avait épousé Tanneguy de Kermavan.

On ne connaît rien de positif sur la famille de la Forest d'Armaillé antérieurement à un Jean de la Forest qui exerçait en 1444 la charge, relativement modeste, de connétable, ou capitaine des portes, d'Angers. Un autre Jean de la Forest, Sgr de la Girardière, marié à Barbe Massonneau, vraisemblablement fils, ou petit-fils, du précédent, exerçait la même charge dans les premières années du XVIe siècle. Son fils, Jacques de la Forest, Sgr de la Sorinière, en Anjou, né en 1520, marié à Jeanne Pinot, décédé à Rennes en 1592, fut reçu le 5 septembre 1576 conseiller au Parlement de Bretagne et fut probablement anobli par sa charge. Il eut pour successeur dans cette charge, en 1594, son fils, Pierre de la Forest, qui mourut doyen de la Cour en 1633. Ce fut Pierre de la Forest qui se rendit acquéreur de la seigneurie d'Armaillé, en Anjou, sous le nom de laquelle sa descendance est aujourd'hui à peu près exclusivement connue. Il épousa d'abord, le 29 avril 1599, Anne Périer, puis, en 1621, Françoise Blandin. François de la Forest, né de la première union, fut seigneur d'Armaillé et de Boisgelin, en Anjou, et des Montils-Ferusseaux, au diocèse de Nantes, en Bretagne. Il fut reçu en 1633 conseiller au Parlement de Bretagne, épousa à Angers en 1639 Françoise le Chat, petite-fille du célèbre Pierre Ayrault, lieutenant criminel et maire d'Angers, et mourut en charge en 1663. Sa veuve et ses enfants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction le 16 juillet 1670, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne, après avoir justifié leur descendance de Jean de la Forest, connétable d'Angers en 1444. Deux de ses fils, François et François-Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée subsiste seule. Son auteur, François de la Forest, chevalier, baron de Craon, dans le Maine, Sgr d'Armaillé et de Boisgelin, en Anjou, né au château d'Armaillé en 1647, reçu en 1682 conseiller au Parlement de Paris, décédé dans cette ville en 1731, épousa en 1671 Marie Joubert de Briolay, fille d'un élu de la Flèche. Il en eut lui-même deux fils, tous deux appelés François-Pierre, qui furent les auteurs des deux grands rameaux de cette branche.

L'aîné de ces fils, François-Pierre de la Forest d'Armaillé, chevalier, baron de Craon, né à Angers en 1676, conseiller au Parlement de Bretagne de 1712 à 1743, décédé à Craon en 1743, épousa à Saint-Malo en 1726 Mlle Gaubert, fille d'un poursuivant d'armes de la Grande Ecurie du Roi. Il eut deux fils : 1° Augustin-Pierre-Gabriel, connu sous le titre de marquis d'Armaillé, né à Paris en 1734, marié en 1753 à Mlle de Mornay-Montchevreuil, dont la fille unique épousa en 1781 le comte François-Timoléon de Cossé-Brissac ; 2° Augustin-Médard de la Forest, chevalier d'Armaillé, massacré

par les Bleus à Savenay en 1793, qui épousa à Angers en 1769 Mlle Gourreau, noyée nationalement à Nantes en 1793 avec ses deux filles par les ordres de Carrier, et qui fut l'aïeul de tous les représentants mâles actuels de la famille de la Forest d'Armaillé.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, François-Pierre de la Forest d'Armaillé, né en 1683, reçu en 1714 conseiller au Parlement de Paris, épousa à Angers en 1721 Louise Belot de Marthon. Il eut un fils unique, Louis-Henri de la Forest d'Armaillé, Sgr de Saint-Amadour, de la Celle-Craonnaise, etc., né à Craon en 1723, conseiller au Parlement de Bretagne de 1744 à 1789, décédé à Angers en 1799, qui épousa en 1754 Mlle de Jacques de la Borde. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Louis-Albert de la Forest, comte d'Armaillé, né en 1822, membre de l'Institut, fut le dernier représentant mâle de son rameau. Il avait épousé en 1851 Mlle de Ségur, femme de lettres distinguée, dont il n'a laissé qu'une fille, Mme la duchesse douairière de Broglie.

L'auteur de la branche cadette, François-Pierre de la Forest d'Armaillé, né au château d'Armaillé en 1649, conseiller au Parlement de Bretagne en 1678, épousa d'abord à Nantes, en 1679, Thérèse Vyau, fille d'un négociant, puis, en 1692, Gabrielle de Boylesve. Il eut du premier lit deux fils : 1° Gabriel-René de la Forest, connu sous le titre de comte d'Armaillé, né en 1684, conseiller au Parlement de Bretagne, qui épousa en 1731 Louise-Perrine Huart, dame de la Bourbansaye, et qui continua la lignée ; 2° René-Gabriel, qualifié comte de Gonnor, baron de Lusigny et du Puy-du-Fou, Sgr d'Harroué, etc., dont le fils unique, Arnaud-Gabriel, comte d'Armaillé, marquis d'Harroué, mourut sans postérité en 1763 laissant tous ses biens au marquis d'Armaillé, chef de la famille, père de Mme de Brissac. Gabriel-François, comte d'Armaillé, fils de Gabriel-René, fut reçu en 1755 conseiller au Parlement de Bretagne, épousa en 1763 Mlle Champion de Cicé et mourut à Rennes en 1803. Il laissait un fils, Gabriel-Louis de la Forest, comte d'Armaillé, né en 1764, conseiller au Parlement de Bretagne, puis président à la Cour de Rennes, député d'Ille-et-Vilaine, décédé à Rennes le 20 mai 1833, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui ne laissa que deux filles, les comtesses de Lorgeril et de Palys.

La famille de la Forest d'Armaillé a fourni, en dehors des magistrats mentionnés au cours de cette notice, des officiers de mérite, dont un maréchal de camp en 1830, un chevalier de Saint-Lazare en 1678, un chevalier de Malte en 1780, etc.

Son chef est connu depuis le XVIIIe siècle sous le titre de marquis d'Armaillé.

Principales alliances : Crespin de la Chabosselaye 1600, Jégou de Kerjean 1674, Grimaudet de Rochebouet 1667, de Lancrau de Bréon, de Lantivy 1718, de la Corbière, de Mornay de Montchevreuil 1753, de Cossé-Brissac 1781, de Villoutreys 1749, de Quatrebarbes 1823, le Bault de la Morinière 1849, 1850, 1911, de Buisseret de Blarenghien 1866, le Gualés de Mézaubran 1889, de Nicolay 1886, 1891, d'Orlié de Saint-Innocent 1911, Turpin de Crissé, de Marsay 1893, de Robien 1882, de Champagne, de Ségur 1851, de Broglie 1871, de Boylesve 1692, de Lambilly 1753, Champion de Cicé 1763, de Legge vers 1790, de Lorgeril 1805, de Palys 1824, de Carné 1909, de Fontenay, etc.

FOREST de la VILLE-au-SENECHAL (de la), en Bretagne. Armes : *d'argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'argent.* — Devise : Favite stellæ.

La famille de la Forest de la Ville-au-Sénéchal appartient à la noblesse de Bretagne où elle vint du Poitou s'établir au cours du XVIe siècle.

On en trouvera des tableaux généalogiques, malheureusement très sommaires, dans les manuscrits de Chérin, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905 et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis-François de la Forest des Chapelles fit en 1713 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Le tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation depuis Jean de la Forest, écuyer, Sgr de Noirchevault (?), près de Bressuire, en Poitou, dont la veuve, Marguerite Jolmon, aliàs Marguerite Julienne, et les enfants partagèrent la succession par acte du 11 janvier 1436. Jean de la Forest, Sgr de Noirchevault, et sa femme, Gilette Vinonde, aliàs de Brissemonde, fils et belle-fille du précédent, étaient décédés en 1476. Leur fils, François de la Forest, décédé en 1502, vint se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta avec Marie Labbé, héritière des seigneuries de la Gesmerays, en la paroisse de Médréac, et du Chesne-Fleuri. Il fut père de Pierre de la Forest, Sgr des mêmes domaines, au diocèse de Saint-Malo, qui épousa Jeanne de Listre, grand-père de Bertrand de la Forest, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Anne Ferron par contrat post-nuptial du 8 décembre 1583, et bisaïeul de Jean de la Forest, Sgr des mêmes domaines, qui épousa d'abord, le 23 juillet 1600, Thomase Lardeux, puis, en 1634, Françoise Hay. Les trois fils de celui-ci, Bertrand, né du premier lit, marié à Françoise Thomas, René, Sgr des Aunais, également né du premier lit, marié à Jacquemine Hay, et Louis, Sgr des Chapelles, né du second lit en 1635,

marié en 1666 à Péronnelle d'Estanger, furent maintenus dans leur noblesse, sur preuves de huit générations, par arrêt du Parlement du 29 janvier 1669. Le plus jeune de ces trois frères, Louis, fut père de Christophe de la Forest, Sgr de la Ville-au-Sénéchal, en la paroisse d'Irodouer, marié à Rennes en 1692 à sa cousine Françoise de la Forest, qui fit en 1713 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils, Louis-François de la Forest des Chapelles. Christophe de la Forest eut un autre fils, également appelé Louis-François, qui fut après lui seigneur de la Ville-au-Sénéchal, qui épousa à Dinan en 1711 Marie-Anne Lelièvre de la Boscheraye et qui continua la lignée. Son cousin, Jean-Baptiste-Gabriel de la Forest de Beaulieu, né à Rennes en 1701, fut nommé en 1728 conseiller au Parlement de Bretagne ; il mourut à Rennes en 1745 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Marguerite-Renée Mesnard de Toucheprés.

Jean de la Forest et Louis de la Forest de la Ville-au-Sénéchal signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

M. Ludovic de la Forest, né vers 1827, propriétaire de la terre de la Ville-au-Sénéchal, a été maire d'Irodouer et conseiller général d'Ille-et-Vilaine. Son fils, Alain, né en 1870, conseiller général d'Ille-et-Vilaine en 1905, maire d'Irodouer, a épousé à Saint-Brieuc en 1913 Mlle du Breil de Pontbriand de Marzan.

La famille de la Forest a produit peu de personnages marquants. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Busnel 1777, Mesnard de Toucheprés, de Couasnon 1912, Harscouet de Kéravel, de Penguern, de Cramezel de Kerhué, du Breil de Pontbriand, d'Estanger, Hay, etc.

Il a existé dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles de Forest, ou de la Forest, qui étaient distinctes des familles de la Forest d'Armaillé et de la Forest de la Ville-au-Sénéchal. Deux de ces familles subsistaient lors de la grande recherche de 1666.

Celle des seigneurs de Goasven, du Guicaznou, de Kéroignant, etc., aux diocèses de Tréguier et de Léon, portait pour armes : *d'azur à six quintefeuilles d'or*, 3, 2, 1. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt du 10 juillet 1669 après avoir justifié leur descendance de Jean de la Forest, marié à Catherine de la Haye, qui comparut à la réformation de 1427.

La famille des seigneurs de Trégoet, en la paroisse de Béganne, au diocèse de Vannes, portait pour armes : *d'argent à trois glands de sinople ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'or*. Elle était originaire de Bourgogne. Son chef, René de Forest, fut maintenu dans

sa noblesse d'extraction par arrêt du 9 juillet 1669 après avoir justifié qu'il avait pour bisaïeul Lancelot de la Forest, Sgr du Bois de la Haie, en Bourgogne, dont les fils, Charles et Jean, passèrent en Bretagne et y épousèrent vers 1570 deux sœurs, Marguerite et Anne Avril, dames de Trégoet. Il n'eut qu'un fils, Jacques, mort sans enfants en 1686.

Une famille de la Forest de la Groizardière a appartenu à la noblesse du Bas-Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie. Elle portait pour armes : *de gueules à une croix pommetée d'hermines.* Son chef, Gabriel de la Forest, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 8 avril 1666, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Mais sa veuve, Renée Gourdon, et ses enfants furent maintenus dans leur noblesse, dès le 15 mars 1669, par un nouveau jugement du même magistrat après avoir justifié une filiation noble depuis 1445. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Marc-Aimé-Alexis de la Forest de la Groizardière, né le 14 mai 1751 à Beaufou, au diocèse de Luçon, fit en 1775 pour entrer dans les chevau-légers. Henri-Aimé de la Forest, né en 1758, frère du précédent, épousa en 1790 Charlotte de Morais ; il émigra l'année suivante. A partir de cette époque on perd la trace de la famille de la Forest de la Groizardière.

FORESTA (Rey de). Voyez : Rey de Foresta.

FORESTA (de), en Provence et dans le comté de Nice. Armes : *de gueules palé de six pièces d'or ; à la bande de gueules brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois aigles de sable couronnées d'or.* — Devise : A nido devota tonanti. — L'écu posé *sur deux bannières en sautoir.*

La famille de Foresta est une des plus distinguées de la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné une généalogie assez incomplète qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Laîné en a aussi donné une généalogie dans le premier volume des *Archives de la noblesse*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Ignace-Françoise de Foresta fit en 1732 pour être admise à Saint-Cyr. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Barcilon s'exprime en ces termes sur la famille de Foresta dans sa célèbre *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon :* « Christophe Foresta, médecin, venu à Marseille d'un lieu inconnu « de la Rivière de Gênes, selon Moréri, fut appelé en Cour pour

« guérir le Roi d'une maladie dont les médecins ordinaires déses-
« péraient. Il continua ses fonctions auprès du roi François Ier par
« l'attachement qu'il avait avec François, dauphin, duc de Bretagne,
« si maladif qu'il mourut à Tournon l'an 1538. Christophe fit une
« grande fortune en Cour. Il acquit pour son fils, Jean-Augustin de
« Foresta, un office de conseiller au Parlement d'Aix en l'an 1543.
« Jean-Augustin de Foresta acquit ensuite la charge de président en
« la Chambre des enquêtes dudit Parlement que le Roi créa par
« édit de mars 1554. Il fut pourvu ensuite d'un office de troisième
« président à mortier et après de premier président audit Parlement.
« Il acquit la baronnie de Tretz. Le roi Charles IX ayant interdit le
« Parlement d'Aix, il le rétablit à l'exclusion de Jean-Augustin de
« Foresta dont Pierre Prévost, sieur de la Morsan, remplit la place
« de premier président et Foresta fut obligé de descendre à la
« seconde présidence... François de Foresta, second fils de Chris-
« tophe, avait fait comme son père la fonction de médecin à Paris ;
« mais les grands biens qu'il laissa la lui firent quitter. Il vint s'éta-
« blir en Provence où il a fait la branche des seigneurs de Col-
« longues... ». De son côté l'auteur anonyme de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* s'exprime en ces termes : « Christophe
« de Foresta eut des lettres de naturalité de Louis XII en octobre 1513 ;
« il était médecin du Roi qui l'honora de sa faveur... »

Les généalogistes ont cherché à attribuer à la famille de Foresta une origine très reculée. Dans la réalité cette famille descend d'un Antoine Foresta qui habitait à la fin du xve siècle la petite ville de Diano, sur la Rivière de Gênes, et sur lequel on ne sait à peu près rien. Christophe Foresta, fils du précédent, vint s'établir en France, comme il a été dit plus haut, dans les premières années du xvie siècle et acquit comme médecin une grande réputation à la Cour des rois Louis XII et François Ier. Il fut nommé maître d'hôtel ordinaire du Roi et gentilhomme du Dauphin, acheta en 1519 la baronnie de Trets, puis les seigneuries de Lançon et de Mimet et fit son testament le 14 mai 1552. De son mariage avec Pélègre de Gandulfis il eut deux fils, François-Christophe et Jean-Augustin, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par divers arrêts des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

François-Christophe Foresta, baron de Trets en partie, auteur de la branche que l'on considère d'ordinaire comme l'aînée, exerça d'abord la médecine à Paris. Il revint plus tard en Provence et y épousa, le 9 mai 1550, Catherine de Cabanes, héritière d'une partie

de la seigneurie de Collongue. Son fils, Antoine de Foresta, Sgr en partie de Collongue, vendit en 1597 sa part de la baronnie de Trets. Il épousa d'abord Anne Hostagier, puis, en 1611, Marthe de Raymond de Modène. Il laissa deux fils, Scipion, né du premier lit en 1597, et Scipion-Antoine, né du second lit, qui furent les auteurs de deux rameaux ; un autre de ses fils, Jean-François, né du premier lit, fut admis en 1619 dans l'ordre de Malte et devint dans la suite commandeur de Milhau, puis du Bastic.

Scipion Foresta, Sgr de Collongue, né en 1597, décédé en 1670, épousa en 1620 Anne d'Arnaud, fille d'un conseiller au Parlement de Provence, et succéda à son beau-père dans sa charge le 6 février 1621. Il eut pour successeurs dans cette charge son fils, François de Foresta, Sgr de Collongue, reçu en 1654, et son petit-fils, Scipion de Foresta, Sgr de Moissac, de Collongue et de Venel, reçu en 1680, qui fut nommé le 4 juin 1697 président en la Chambre des comptes de Provence. Le fils de ce dernier, Lazare-Ignace de Foresta de Collongue, fit en 1732 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Ignace-Françoise, plus tard abbesse de Vigogne, décédée en 1768. Il eut aussi un fils, Scipion de Foresta de Collongue, né en 1718, décédé sans alliance le 19 juin 1794, qui fut le dernier représentant de son rameau.

Le second rameau, aujourd'hui seul subsistant, a été passé sous silence par Artefeuil et, par suite, par la Chesnaye des Bois. Son auteur, Scipion-Antoine de Foresta, Sgr de Venel, né en 1629, épousa en 1650 Louise de Moustiers. Il en eut plusieurs fils dont l'un, François de Foresta, Sgr de Venel, épousa en 1694 sa cousine, Cécile de Moustiers, et continua la lignée, dont deux autres furent chevaliers de Malte et dont l'aîné de tous, Joseph-Ignace, fut nommé évêque d'Apt en 1697. Jean-François de Foresta, fils de François, épousa Gabrielle de Bricard. Leur fils, Joseph-Maffée de Foresta, Sgr de Venel, lieutenant de vaisseau en 1757, épousa en 1769 Claire-Julie de Rémusat. Il en eut deux fils : 1° Augustin de Foresta, né à Marseille en 1777, conseiller à la Cour royale d'Aix, démissionnaire en 1830, dont le fils Louis, né en 1800, décédé en 1869, fut chanoine de Digne ; 2° Joseph de Foresta, né en 1783, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, préfet sous la Restauration, décédé à Aix en 1858. Ce dernier fut adopté par son parent, le bailli Bruno de Foresta, dernier représentant de la branche cadette, dite des seigneurs de Castelar, marquis de la Roquette. Après la mort de celui-ci, survenue en 1819, Joseph de Foresta se fit confirmer, par lettres patentes du 25 octobre 1821, dans la possession héréditaire du titre de mar-

quis de la Roquette qui appartenait à la branche de son père adoptif ; il fut dès lors connu sous le titre de marquis de Foresta. Il avait épousé d'abord, en 1812, Marie-Constance Chalvet de Souville, décédée en 1823, qui fut sous-gouvernante des Enfants de France ; il se remaria en 1825 à Mlle d'Ourches, décédée à Aix en 1871, et laissa de ces deux unions un très grand nombre d'enfants. Son fils aîné, Maxence, marquis de Foresta, né en 1817, marié en 1843 à Mlle de Bully, décédé en 1888, fut honoré de l'amitié particulière de M. le comte de Chambord et fut une des personnalités les plus en vue du parti légitimiste. Il était le grand-père du comte de Foresta qui a épousé en 1920 Mlle Benoist d'Azy.

Jean-Augustin de Foresta, auteur de la branche que l'on considère d'ordinaire comme la cadette, fut premier président au Parlement d'Aix en 1558, épousa en 1553 Anne d'Albertas de Villecroze et mourut en 1587. Sa descendance obtint, par lettres patentes de décembre 1651, l'érection en marquisat de la seigneurie de la Roquette. Elle s'éteignit avec Bruno de Foresta, né en 1735, bailli de Malte, décédé en 1819, qui adopta, comme on l'a vu plus haut, le chef du rameau existant, et avec sa sœur, Pauline de Foresta, qui épousa, le 10 mai 1747, noble Jean Rey, fils d'un secrétaire du Roi. Mme Rey laissa un fils, Jean-Baptiste Rey, qui épousa, le 16 février 1778, Emilie Bourlat de la Force. Elle lui fit par contrat de mariage une importante donation à charge de porter le nom et les armes de la famille de Foresta. Depuis lors la famille Rey a été connue sous le nom de Rey de Foresta. Il lui sera en son lieu consacré une notice.

La famille de Foresta a donné depuis 1539 quinze chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle a encore fourni des présidents et des conseillers au Parlement de Provence, des gentilshommes de la chambre des rois de France, de nombreux officiers, dont plusieurs ont péri sur divers champs de bataille, etc.

Principales alliances : de Pontevès, de Clapiers 1586, 1881, de Raymond de Modène 1611, de Quiquéran de Beaujeu 1632, d'Armand de Mizon, de Rémusat 1769, de Blacas-Carros 1834, d'Ourches 1825, de Geoffre de Chabrignac 1872, Benoist d'Azy 1920, d'Albertas 1553, de Linche, de Cabre de Roquevaire 1609, de Forbin la Barben 1627, de Bruny d'Entrecasteaux, de Flotte, Urvoy de Closmadeuc 1902, etc.

Il existe dans le comté de Nice une famille de Foresta qui porte exactement les mêmes armoiries que celle dont il vient d'être parlé et qui en est vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. Cette famille, d'origine ligurienne, croit être la même que celle d'un Christophe Foresta inscrit en 1530 sur le Livre d'or de la

noblesse génoise. M. de Orestis lui a consacré une notice dans sa *Noblesse niçoise*. Elle résidait au XVIIIe siècle à Villefranche. Jean de Foresta, né en 1799, avocat réputé, député de Nice en 1850, ministre de Grâce et de Justice en 1852, puis en 1855, sénateur en 1855, puis premier président à la Cour d'appel de Bologne, décédé en 1872, reçut le titre héréditaire de comte par décret du roi Victor-Emmanuel du 25 novembre 1862. Son fils, le comte Adolphe de Foresta, décédé en 1890, fut procureur général de Cour d'appel. Il eut deux fils qui ont laissé l'un et l'autre postérité masculine et dont le second, Albert, né en 1851, décédé en 1906, fut ministre d'Italie à Munich, puis à Stockholm.

FORESTIER-BOINVILLIERS. Voyez : BOINVILLIERS (FORESTIER-) aux Additions du tome V.

FORESTIER, en Savoie. Armes concédées en 1813 au général Gaspard-François Forestier : *écartelé : au* I *d'azur à un drapeau en barre d'argent, frangé, cravaté, bâtonné et ferré d'or, tenu vers le milieu par un dextrochère aussi d'argent, mouvant du flanc senestre, qui l'enlève à un autre dextrochère aussi d'argent, mouvant du flanc dextre ; au* II *de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires *; au* III *d'or à une forêt de sapins de sinople terrassée du même ; au* IV *d'argent à deux montagnes de sable séparées par un défilé et mouvantes des deux flancs.* — Armes concédées en 1810 au général François-Louis Forestier : *coupé : au* I *parti d'or à trois tourteaux de gueules et de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au* II *d'azur à un lion bandé d'argent et de gueules de huit pièces.*

La famille FORESTIER appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie d'Aix-les-Bains, en Savoie.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend et dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Humbert Forestier était châtelain royal d'Aix dans les premières années du XVIIIe siècle. Son petit-fils, monsieur Gaspard Forestier, notaire et châtelain royal du marquisat d'Aix, épousa vers 1760 Marie Domenzet. Il eut quatre fils : 1° Gaspard-François Forestier, né à Aix en 1767, général de brigade en 1813, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 novembre 1813, décédé en 1832, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mme Bézard, née Fabreguettes ; 2° François-Louis Forestier, né à Aix en 1776, général de

brigade en 1813, créé baron de l'Empire par lettres du 29 août 1810, décédé sans alliance en 1814 ; 3° Jean-Baptiste Forestier, notaire, dont la descendance subsiste ; 4° Jean-Jacques Forestier, médecin militaire en chef de l'hôpital de Séville, dont la descendance subsiste également.

FORESTIER de QUILIEN (le), en Bretagne. Armes : *de sable à trois bandes fuselées d'argent.* — Aliàs : *de sable à une bande fuselée d'argent.* — Supports : *un lion et une levrette.* — Devise : FAIS CE QUE DOIS.

La famille LE FORESTIER DE QUILIEN appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Cornouaille, en Basse-Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire et Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy et dans la *France héraldique* de Poplimont. Le vicomte de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes.*

Il a existé dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles le Forestier. On ne sait à laquelle de ces familles on doit attribuer un Olivier le Forestier qui, d'après un titre de la collection Courtois, se serait croisé en 1248.

La famille qui donne lieu à la présente notice figura de 1481 à 1531 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Plounevez du Faou, au pays de Cornouaille. Son chef, Nicolas le Forestier, Sgr de Kéroumen, en Plougastel-Daoulas, né à Landerneau en 1617, décédé dans la même ville en 1677, fut maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 21 mars 1671 ; il justifia sept générations depuis Mahé le Forestier, marié vers 1445 à Plézou le Trancher, dont le fils, Guillaume, était archer en 1481. Il fut père de Mathurin le Forestier, Sgr de Quilien, en la paroisse de Dirinon, né à Landerneau en 1644, décédé au même lieu en 1727, qui épousa en 1676 Anne Cabon de Kéroudern, grand-père de Jean-François le Forestier, Sgr de Quilien et de Kérizit, né à Landerneau en 1680, décédé à Kérizit en 1750, qui épousa à Quimper en 1721 Jeanne-Armelle de Moucheron, et bisaïeul de Mathurin-Louis le Forestier, Sgr de Quilien et de Kérizit, né à Kérizit en 1722, chevalier de Saint-Louis, décédé à Kérizit en 1805, qui épousa à Quimper en 1752 Mlle de Kernafflen de Kergos. Le fils aîné de celui-ci, Louis-Jean, eut une fille unique, héritière de la terre de Quilien, qui épousa M. de Mauduit du Plessis. Le puîné, François-René le Forestier de Quilien, né à Quimper en 1759, décédé à Kérizit en 1824, épousa à Roscoff en 1802 Mlle Jouan de Kervenoael. Ses deux fils, Armand, né à Kérizit en 1808, marié en 1838 à Mlle de Saisy de Kérampuil, décédé

à la Martyre en 1873, et Joseph, né à Kérizit en 1809, marié en 1836 à Mlle de Quélen, décédé au château de Kérizit en 1885, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille le Forestier de Quilien a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Moucheron 1721, de Kernafflen de Kergos, Jouan de Kervenoael, de Saisy, Léo de Treverret 1727, 1888, de Vigan 1879, de Laforcade 1913, de Quélen, des Cognets de Correc 1874, de la Monneraye 1870, de Mauduit 1897 et vers 1820, le Gentil, Bahezre de Lanlay, de Kermenguy 1760, du Dresnay 1760, de Kérouartz 1761, etc.

On a vu plus haut qu'il avait existé dans la noblesse de Bretagne plusieurs familles le Forestier distinctes de celle dont il vient d'être parlé. Deux de ces familles subsistaient lors de la grande recherche commencée en 1666.

L'une d'elles appartenait à la noblesse des diocèses de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. Elle posséda, entre autres biens, les seigneuries de la Mettrie et de l'Aumosne, en la paroisse de Cherrueix. Elle portait pour armes : *d'argent à un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or*. Elle figura de 1428 à 1535 aux réformations et montres des paroisses de Corseul et de Pluduno et fut maintenue dans sa noblesse en 1668 sur preuves de six générations remontant à Robert le Forestier, vivant en 1448, qui avait épousé Marguerite Tizon. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que François-Joseph-René le Forestier de la Galiotais, né au Gouray en 1734, fit en 1752 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie et dans le *Nouveau d'Hozier* celles qu'Arthur-Calixte le Forestier de Laumosne, né à Evran en 1764, fit en 1772 pour être admis à l'École militaire. La sœur de ce dernier, Yvonne le Forestier de Laumosne, épousa en 1779 Henry-Nicolas Maingard, écuyer, Sgr du Tartre-Guy. Toussaint le Forestier de la Mettrie signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. François-René le Forestier de la Galiotais épousa en 1787 Mlle Brunet du Guillier. Il en eut trois fils qui moururent sans postérité. La branche des anciens seigneurs de la Mettrie se perpétua jusque vers le milieu du XIXe siècle.

Une autre famille le Forestier possédait de nombreuses seigneuries dans les diocèses de Tréguier, de Saint-Brieuc et de Dol. Elle portait pour armes : *de gueules à trois feuilles de chêne d'argent en pal, le pied en bas*. Elle figura de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse de sa région, fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de 1669 sur preuves de cinq générations, puis, en 1758, par arrêt du

Parlement. Louis-René-Joseph le Forestier de la Houssaye épousa en 1780 Mlle de Saint-Méleuc dont il ne paraît pas avoir eu de postérité. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Augustin-Julien le Forestier du Boisfrouger fit en 1772 pour être admis à l'École militaire.

Une quatrième famille le Forestier quitta la Bretagne au XVIe siècle pour venir s'établir en Poitou. Elle portait pour armes : *d'argent à un lion de gueules, armé et lampassé de même et accompagné de six besants* (aliàs *de six étoiles*) *d'azur en orle*. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée. Il en fait remonter la filiation à Jean le Forestier dont le fils, François, Sgr de la Barilleraie, au diocèse de Saint-Brieuc, partagea la succession avec ses frères en 1470. Pierre le Forestier, Sgr du Chézeaux et de la Haye, fils de François, fut maintenu dans sa noblesse en 1535 par arrêt de la Chambre des comptes de Bretagne. Son fils, Jean le Forestier, Sgr de la Barilleraie, se fixa en Bas-Poitou après le mariage qu'il contracta en 1533, devant notaire à Mareuil, avec Renée Forestier. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 26 janvier 1700, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Elle s'éteignit avec Jean-Victor le Forestier, Sgr de la Resnière et de la Barilleraie, marié vers 1760 à Marie Roger, et avec leur fils, Jean, qui servit à l'armée des Princes et qui eut une fille unique, Mme Charles Bonnet.

FORESTIER de LESMADEUC (le), en Bretagne. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois noisettes d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une rose de gueules et au chef de sable ; sur le tout : de gueules au lion couronné d'argent.*

La famille LE FORESTIER DE LESMADEUC, distincte de celles dont il a été parlé dans la précédente notice, est anciennement connue dans la bourgeoisie de la Basse-Bretagne.

Elle a possédé, entre autres biens, le domaine de Lesmadeuc, situé dans la paroisse de Peumerit-Cap.

Un de ses membres était capitaine de la milice garde-côtes de Peumerit quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Athanase le Forestier de Lesmadeuc, commis des postes, a épousé à Brest en février 1900 Mlle Anne le Boulet.

FORESTIER, ou FOURESTIER, de la ROMADE, ou ROUMADE, (le), en Saintonge. Armes : *d'argent à un lion rampant de gueules, couronné, armé et lampassé de même.*

La famille LE FORESTIER, OU LE FOURESTIER, appartient à la noblesse de Saintonge.

Elle est plus distinguée par son ancienneté que par son illustration et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au XVIIe siècle en font remonter la filiation à un Guillaume le Forestier, marié à Catherine Vidaud, qui passa deux procurations l'une le 5 octobre 1546, l'autre le 10 mars 1553, et dont les enfants, François, marié à Vollette Vinson, et Françoise, passèrent une transaction le 17 avril 1571. François le Forestier eut de Vollette Vinson deux fils, Charles, marié successivement à Placide Goulard et en 1597 à Isabeau Bonneau, et François, marié successivement en 1595 à Renée Peuple et en 1600 à Marthe du Lau, qui firent un partage noble le 24 mai 1598.

Les représentants de la famille le Forestier furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis, le 18 avril 1698 et le 2 janvier 1700, par jugements de Bégon, intendant de la Rochelle.

Mathieu le Forestier, écuyer, sieur de Baudoire, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Jean-d'Angély).

Joseph-René le Fourestier de la Romade, y demeurant, et Anne-Charlotte le Forestier de Balzac, épouse séparée de corps et de biens de M. Charles Crespin de la Chabosselaie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes, le premier pour son fief de Leguyon, la seconde pour son fief de Baudoire.

La famille le Fourestier de la Romade subsistait assez obscurément en Saintonge dans les dernières années du XIXe siècle.

Principales alliances : de Brémond, du Lau, Crespin de la Chabosselaie, etc.

FORESTIER de VENDEUVRE, d'OSSEVILLE et de MOBECQ (le). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La maison LE FORESTIER DE VENDEUVRE, D'OSSEVILLE ET DE MOBECQ est une des plus anciennes de la noblesse de Basse-Normandie.

On en trouvera des généalogies dans le premier volume du *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans l'*Annuaire de la noblesse de* 1899.

Geoffroy le Forestier fut un des seigneurs qui en 1173 accompagnèrent à Montferrand Henri II, roi d'Angleterre.

Robert le Forestier, Sgr d'Osseville et de Mobecq, en Cotentin, auquel remonte la filiation suivie, figure avec la qualification d'écuyer dans plusieurs actes des années 1371, 1378, 1382, 1383 et

1396. Il avait épousé Floure d'Ussy, dame de la Bonneville, veuve de Fouquet de la Bellière. Il en eut deux fils : 1° Guillaume 1° le Forestier, Sgr d'Osseville, marié en 1394 à Jeanne de la Beslière, qui continua la lignée ; 2° Thomas le Forestier, sieur de Mobecq, marié à Michelle de Camprond, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Guillaume II le Forestier, Sgr d'Osseville, fils de Guillaume 1°, était en 1461 commandant des ville et château de Cherbourg. Il fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Son arrière-petit-fils, François le Forestier, Sgr d'Osseville, marié à Louise le Berceur, veuve d'Adrien, Sgr de la Boissaye, eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques, Sgr d'Osseville, et Charles, Sgr de Mobecq et de Clais, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463.

Jacques le Forestier, Sgr d'Osseville, auteur de la branche aînée, épousa, le 10 décembre 1599, Jeanne de Saint-Germain. Son arrière-petit-fils, Alexandre le Forestier, chevalier, Sgr d'Osseville, de Clais, etc., lieutenant-colonel d'infanterie, ingénieur en chef pour le Roi des ville et château de Caen, épousa, par contrat du 21 décembre 1738, Antoinette de Beaurepaire, héritière de la seigneurie de Vendeuvre. Leurs deux fils aînés, Jacques-Alexandre le Forestier de Vendeuvre, président du collège électoral du Calvados, maire de Caen, marié en 1773 à Mlle de Launay d'Eterville, et Alexandre-François le Forestier, connu sous le titre de comte d'Osseville, major au régiment de Languedoc, marié à Mlle de Bernières, furent les auteurs de deux grands rameaux de la branche aînée.

L'aîné d'entre eux, Jacques-Alexandre le Forestier de Vendeuvre, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 30 août 1811. Son fils, Augustin le Forestier, comte de Vendeuvre, maire de Caen en 1816, préfet démissionnaire en 1830, décédé en 1862 au château de Vendeuvre, épousa en 1811 Louise-Aimée Wicardel de Vitray dont il eut une nombreuse postérité. Trois de ses fils, Anatole, maire de Vendeuvre, Emeric-Frédéric et Charles, furent les auteurs de trois sous-rameaux. Un autre, Raymond, né en 1813, décédé sans postérité à Paris en 1889, fut général de brigade et député du Calvados.

Alexandre-François, comte d'Osseville, auteur du rameau cadet, eut deux fils : 1° Théodore, receveur général des finances, créé comte héréditaire par lettres patentes du 4 juin 1830, qui ne laissa

pas de postérité masculine ; 2° Louis, maire de Caen sous Charles X, qui épousa en 1800 sa cousine, Mlle le Forestier de Vendeuvre, décédée en 1873. Le fils de celui-ci, Louis, comte d'Osseville, marié en 1833 à Mlle de Sesmaisons, a été père de Louis-Christian le Forestier, comte d'Osseville, né en 1845, conseiller général de la Manche en 1898, qui n'a pas eu de postérité masculine.

Charles le Forestier, Sgr de Mobecq et de Clais, auteur de la branche cadette, épousa en 1608 Andrée de Theuville. Il eut pour fils unique Antoine le Forestier, Sgr et patron de Mobecq, marié en 1636 à Scolastique Avice. Sa descendance s'est éteinte avec Henri-Pierre le Forestier, connu sous le titre de comte de Mobecq, né en 1826, décédé en 1899, qui épousa en 1854 Césarine-Marie de Mary de Longueville et qui n'en eut pas d'enfants.

La famille le Forestier a fourni un chevalier de Malte en 1697 (Jean-Antoine le Forestier d'Osseville), des maires de Caen, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Vendeuvre dans le département du Calvados.

Principales alliances : de Clamorgan, de Campion, de la Bellière, Cadot, d'Orglandes, du Mesnildot, de Carbonnel (de Canisy), de Saint-Germain 1599, de Mauconvenant, de Saint-Simon, de Beaurepaire 1738, de Launay d'Eterville 1773, de Postel d'Orvaux 1811, de Ferron du Quengo, de la Sayette, Thomas de la Barthe, Achard de la Vente 1883, de Bernières 1775, de Valori 1799, Chapelle de Jumilhac 1822, d'Hugleville 1843, de Sesmaisons 1833, de Kergorlay 1901, Michel d'Annoville 1809, de Longaulnay 1707, d'Estanger 1822, de Mary de Longueville 1854, de Graveron 1849, Potier de Lavarde 1860, de Vernou-Bonneuil 1911, de Revilliasc, etc.

FORESTIER de VILLENEUVE (le), en Velay et en Vivarais. Armes primitives (d'après d'anciens cachets) : *d'argent à une forêt de sinople.* — Armes actuelles (ce sont celles de la famille normande le Forestier du Buisson-Sainte-Marguerite) : *de sable à trois cors de chasse d'argent, liés de gueules, 2 et 1.* — Supports : *deux licornes.*

La famille le Forestier de Villeneuve est fort anciennement connue dans la petite ville de Pradelles, en Velay. Elle revendique une origine commune avec la famille le Forestier du Buisson-Sainte-Marguerite, rapportée à la suite, qui appartient à la noblesse de Normandie et qui, d'après la tradition, serait venue du Velay s'établir dans cette province au cours du xve siècle.

On trouvera d'intéressants renseignements sur la famille le Forestier de Villeneuve dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul.

Noble Jean le Forestier, écuyer, Sgr de Vauvert, auquel M. Paul fait remonter la filiation, était président des gens des trois états du pays de Vivarais assemblés en la cité de Viviers, le 6 juillet 1477, à cause de l'assiette de l'aide de 12300 livres. Il avait épousé Marguerite de Châteauneuf de Joyeuse dont il eut deux fils, Charles et Julien. Le second de ceux-ci, Julien, épousa, le 17 janvier 1531, Gasparde Dineyron, de la ville de Pradelles, et fit son testament le 28 janvier 1578. Dans cet acte il mentionna son neveu, noble Martin le Forestier, Sgr de la Brière, en Normandie, dont on a voulu faire un des auteurs de la famille normande le Forestier du Buisson-Sainte-Marguerite. Il fut père de Pierre le Forestier, qui épousa, le 10 octobre 1577, Jeanne Ligière, et grand-père de Julien le Forestier, notaire royal de Pradelles, qui épousa en 1602 Simonde de Romieu et qui en eut quinze enfants. Un des fils de celui-ci, Dominique le Forestier, notaire royal, bailli de la baronnie de Jonchères et de la Tour de Pradelles, épousa vers 1650 Marie Boet et continua la lignée. Son fils, Julien le Forestier, Sgr des Aymards, avocat, maire perpétuel de Pradelles, juge de la comté de Pradelles, marié à Anne Chambon, acquit, le 17 juillet 1730, de la maison de Chanaleilles la terre seigneuriale de Villeneuve, située dans la paroisse de la Chapelle-Graliouze, en Vivarais, dont sa descendance conserva le nom. Louis-Dominique le Forestier de Villeneuve, marié à Antoinette de Frévol d'Aubignac, était dans la seconde moitié du XVIIIe siècle bailli et maire perpétuel de Pradelles et juge d'Arlempdes. Son fils, Jean-François le Forestier de Villeneuve, marié à Montbrison en 1781 à Antoinette Souchon d'Arcis, fut père d'Antoine-Julien le Forestier de Villeneuve, lieutenant-colonel d'artillerie, décédé au Puy en 1846, qui épousa en 1815 Adeline Sauvade du Perret, et grand-père d'Hubert le Forestier, connu sous le titre de comte de Villeneuve, qui épousa à Paris en 1856 Marie de Surville et qui en eut plusieurs enfants.

La famille le Forestier de Villeneuve a fourni des officiers de mérite.

On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Surville, de Blonay 1891, de Frévol d'Aubignac, de Romieu, etc.

FORESTIER du BUISSON-SAINTE-MARGUERITE (le). Armes : *d'argent à trois cors de chasse de sable*, 2 *et* 1. — Supports : *deux licornes*.

La famille LE FORESTIER DU BUISSON-SAINTE-MARGUERITE appartient à la noblesse des environs d'Evreux, en Normandie. D'après une tradition déjà ancienne, mais qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle

aurait eu pour berceau le Velay, serait venue de ce pays s'établir en Normandie à la fin du xve siècle, ou au début du xvie, et aurait eu dans le passé une origine commune avec la famille le Forestier de Villeneuve qui en a adopté les armoiries.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que trois de ses membres firent en 1686, en 1736 et en 1774 pour être admis à la maison de Saint-Cyr et à l'Ecole militaire.

Pierre le Forestier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, auquel les preuves de noblesse de 1686 font remonter la filiation, est mentionné dans un contrat de vente passé le 12 février 1538. Il fut père de Christophe le Forestier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, qui épousa Jacqueline de l'Hopital, grand-père de Robert le Forestier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, qui épousa en 1558 Marie Boiscuvier, bisaïeul de Pierre le Forestier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, qui épousa en 1589 Marguerite des Brosses, et trisaïeul de Gilles le Forestier, Sgr du même domaine, qui épousa en 1619 Françoise de Hallot. Le fils de ce dernier, Charles le Forestier, chevalier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, marié le 23 avril 1661 à Marie de l'Hommeau, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 mars 1669, par un arrêt du Conseil d'Etat qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit en 1686 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Clotilde, née en 1674 à Foucrainville, au diocèse d'Evreux. Son fils, Charles-René le Forestier, chevalier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, né à Foucrainville en 1675, chevalier de Saint-Louis, marié le 5 août 1721 à Louise-Françoise de Camps, fit à son tour des preuves de noblesse en 1736 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Charlotte le Forestier du Buisson. Il fut aussi père de Jean-Baptiste-René le Forestier, chevalier, Sgr du Buisson-Sainte-Marguerite, en la paroisse de Foucrainville, y demeurant, chevalier de Saint-Louis, marié en 1761 à Marie-Jeanne de Cléry, qui fit en 1774 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Charles-René, né à Foucrainville en 1765.

La famille le Forestier du Buisson-Sainte-Marguerite a fourni des officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : des Brosses du Goulet, de Hallot, de Cléry, Hennet de Bernoville 1884, etc.

Une autre famille le Forestier a appartenu à la noblesse de la même région. Son auteur, Nicolas le Forestier, Sgr de la Jaunerie, marié à Madeleine de Gravelles, était verdier et châtelain de Breteuil quand

il fut anobli par lettres patentes de mars 1613, vérifiées en la Cour des Aides le 23 juillet suivant et en la Chambre des comptes le 22 juin 1624. Ces lettres établissent qu'il était fils d'Etienne le Forestier, sieur de Saptel, et de demoiselle Guillemine le Bailleur, petit-fils de Gilles le Forestier et arrière-petit-fils de Guillaume le Forestier, qui était lui-même fils de Robert, petit-fils de Jean et arrière-petit-fils d'Eustache et qu'il appartenait à une famille d'origine noble dont les titres avaient été égarés pendant les guerres des Anglais. René le Forestier, Sgr de la Jaunerie, arrière-petit-fils de Nicolas, fut maintenu dans sa noblesse, le 2 mars 1700, par arrêt du Conseil d'Etat. Il épousa le 25 novembre 1710 Madeleine-Jeanne de Bence et fit en 1733 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Florence-Clotilde le Forestier de la Jaunerie, née à Evreux le 3 juin 1721.

Une famille le Forestier a appartenu à la noblesse de l'ancienne élection de Falaise. Elle portait pour armes : *d'argent à cinq palmes de sinople liées de gueules*. Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 3 avril 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Ils justifièrent leur descendance de Jean le Forestier, marié en 1434 à Jeanne de Beaumont, dont le fils, Guillaume le Forestier, Sgr de Durcet, passa un acte de partage le 19 avril 1487 et dont le petit-fils, Mathurin le Forestier, Sgr de la Foresterie, épousa Charlotte de Chennevières. Catherine le Forestier de Langevinière, née en 1677 à Cesni, au diocèse de Bayeux, fit en 1686 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Jean-Joseph-Henri le Forestier de la Durandière, que l'on croit avoir été le dernier représentant mâle de sa famille, mourut le 2 mai 1815. Sa fille avait épousé le 15 thermidor an V M. Emmanuel de Vaucelles de Revigny.

La famille le Forestier d'Hérouville portait pour armes : *d'azur à trois gerbes d'or*. Ses représentants, Jacques et Charles le Forestier, Sgrs d'Hérouville, en l'élection de Bayeux, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Charles le Forestier d'Hérouville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Thorigny.

FORESTIER (de), en Languedoc et en Russie. Armes : *parti : au 1 d'argent à un sauvage de carnation, posé sur une tertre de sinople et tenant une massue de sable; au 2 d'or à une touffe d'arbres de sinople, représentant une forêt, terrassée du même.* — Couronne : *de Marquis.*

Le vicomte de Magny a consacré une courte notice à la famille DE FORESTIER dans son *Armorial de la France*, paru en 1874.

D'après lui la famille de Forestier serait originaire du Languedoc, où on ne voit pas qu'il ait jamais existé de famille noble de son nom.

Bertrand de Forestier, habitant de la ville de Florensac (Hérault), fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jean de Forestier, né à Clermont-Lodève, en Bas-Languedoc, alla se réfugier en Prusse lors de la révocation de l'Edit de Nantes et mourut à Berlin en 1728. Sa descendance alla plus tard se fixer en Russie où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle était représentée en 1874 par Théodore de Forestier, né en 1840, capitaine au service de Russie, marié à Angèle Michalowska, et par leur fils, Armand. M. de Magny ne dit pas que la famille de Forestier ait fait régulariser sa situation nobiliaire en Prusse, ni en Russie.

FORESTIER (de) et de **FORESTIER de COUBERT**. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1822) : *Coupé : au* I *parti de sinople et de gueules ; au* II *d'azur au dextrochère de carnation, armé d'argent, orné d'or, mouvant du flanc sénestre du chef et tenant une pique posée en bande avec sa banderole du même brochant sur le tout.* — Couronne : *de Vicomte.* — Devise : FIDÉLITÉ ET HONNEUR.

La famille FORESTIER, aujourd'hui DE FORESTIER, est venue de Suisse s'établir en France au cours du XVIIIe siècle.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Des auteurs contemporains ont voulu, mais naturellement sans aucune preuve sérieuse, lui attribuer une origine très reculée et la faire descendre d'un Antoine de Forestier, chevalier, qui vivait en Flandre dans les dernières années du XVe siècle.

Augustin Forestier, né le 16 mai 1729 à Saint-Laurent, en Savoie, était fils de Claude-François Forestier et de Françoise Roll. D'abord bourgmestre de Fribourg, en Suisse, il vint fonder une maison de banque à Paris et fut quartier-maître des gardes suisses. Il épousa à Paris en 1761 Elisabeth-Angélique Godin. Il en eut trois fils : 1° Joseph-Jean Forestier, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Augustin-François Forestier, né à Vitry en 1768, chef de bataillon, secrétaire général des troupes suisses, aide de camp de Mgr le duc de Bordeaux, créé baron héréditaire par lettres patentes du 28 juin 1822, dont le fils unique, Edouard, baron de Forestier, mourut en 1864 sans avoir été marié ; 3° Louis-Auguste Forestier, enseigne dans la compagnie générale des gardes suisses, maître de la garde-robe

de Madame Victoire, tué au château de Versailles le 10 août 1792. Joseph-Jean Forestier, né à Paris en 1765, était commissaire général des troupes suisses et chevalier de Saint-Louis quand il reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du 28 juin 1822. Il avait épousé à Londres pendant l'émigration, le 12 juin 1792, Marie-Fortunée Bernard de Coubert, descendante du célèbre financier Samuel Bernard. Il en laissa cinq fils : 1° Louis-Saint-Venant, vicomte de Forestier, né en 1793 à Fribourg, en Suisse, chambellan de l'empereur d'Autriche, marié à Paris en 1830, à Mlle Roch, décédé au château de Coubert en 1852, dont la descendance est fixée en Autriche ; 2° Olivier-Alcide de Forestier, capitaine de la garde suisse, qui n'eut que des filles ; 3° Louis-Félix de Forestier, né à Paris en 1807, décédé dans la même ville en 1878 sans avoir été marié, qui fut substitué aux noms, titres et armes de son oncle maternel, le comte Bernard de Coubert, par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 12 octobre 1846, confirmées par décret impérial du 25 mai 1864 et par nouvelles lettres du 18 juillet 1866 ; 4° Philippe-Edmond de Forestier, né en 1813, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 5° Aimé de Forestier. Philippe-Edmond de Forestier épousa en 1845 Anne-Clotilde Duval, décédée en 1902, dont il laissa deux fils. Le second de ceux-ci, Félix de Forestier, connu sous le titre de comte de Coubert, né à Mâcon en 1850, marié successivement à Mlle Clausse et à Mlle de Veyrinas, avait demandé le 19 mars 1880 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE COUBERT.

Principales alliances : Bernard de Coubert, de Bosson 1866, Boucher d'Argis de Guillerville 1883, de Lodron-Laterano 1868, de Villavicencio de la Constancia 1863, de Langlois 1907, etc.

La famille BERNARD DE COUBERT portait pour armoiries : *d'azur à une ancre d'argent et à une étoile du même rayonnante d'or, posée au canton sénestre*. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *France protestante* de Haag, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* de 1911 et dans l'ouvrage suivant de M. le vicomte de Bonald : *Samuel Bernard et sa descendance*. Elle professait au XVIIe siècle la religion réformée et n'était nullement d'origine israélite comme on l'a trop souvent répété. Noël Bernard, auquel remonte la filiation, était un artiste peintre d'une certaine valeur. Il habitait le faubourg Saint-Germain à Paris avec sa femme, Madeleine Sevin, qu'il avait épousée vers 1613 et dont il eut une nombreuse postérité. Son fils, Samuel Bernard, né le 8 novembre 1615, fut un miniaturiste de très grand talent. Il fut peintre du Roi et membre de l'Académie de peinture, abjura le protestantisme en 1685 et mourut en 1687, laissant dix enfants de son mariage avec Madeleine le Queux,

fille d'un tailleur et valet de chambre de la reine Marguerite de Valois. L'un de ses fils fut le célèbre financier Samuel Bernard, né à Paris le 28 novembre 1651. D'abord simple marchand de dentelles d'or et d'argent, puis peintre, Samuel Bernard fonda une maison de banque dans laquelle il réalisa une immense fortune. Il obtint en 1699 des lettres d'anoblissement en récompense des importants services qu'il avait rendus au Roi, fut nommé conseiller d'Etat, puis, en 1702, chevalier de l'Ordre du Roi, fut pourvu en 1706 de l'office de secrétaire du Roi, obtint en 1720 l'érection en comté de la seigneurie de Coubert qu'il possédait dans la Brie et mourut fort âgé en 1739. Il avait épousé en 1681 Madeleine Clergeau, fille d'une marchande de mouches réputée de la rue Saint-Denis. Etant devenu veuf en 1716, il s'apparenta brillamment par le second mariage qu'il contracta en 1720 avec Pauline de Saint-Chamans, dont la mère était une Chastellux ; il eut de cette union une fille unique à qui il donna 1.200.000 livres de dot lors de son mariage avec le président Molé. Il avait eu du premier lit une fille, la comtesse de Sagonne, et deux fils, Samuel-Jacques, né en 1686, et Gabriel, né en 1687, qui furent les auteurs de deux rameaux. Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, fut maître des requêtes et intendant de la maison de la Reine et épousa en 1715 Louise-Olive de la Coste de la Messelière, d'une des plus vieilles familles de la noblesse du Poitou. Il dissipa sa fortune et finit par faire en 1753 une banqueroute retentissante. Son fils, Olivier-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1730, épousa une demoiselle Fortebracci et en eut cinq enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Samuel Bernard, comte de Coubert, né en 1767, confirmé, par lettres du 12 octobre 1846, dans la possession du titre de comte de Coubert, décédé en 1861 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Turgot ; 2° Mme Forestier, dont un fils fut substitué au titre de comte de Coubert ; 3° Mme Gombault ; 4° Mme de Fitte de Soucy ; 5° la comtesse d'Arthel. Le second fils de Samuel Bernard, Gabriel Bernard, comte de Rieux, fut conseiller an Parlement de Paris, puis, en 1727, président de la deuxième chambre des enquêtes, épousa d'abord Bonne de Saint-Chamans, sœur de sa belle-mère, puis, en 1719, Suzanne-Henriette de Boulainvilliers de Saint-Saire, fille du célèbre historien, et mourut en 1745. Son fils, Anne-Henri Bernard, marquis de Boulainvilliers, Sgr de Passy-les-Paris, etc., né en 1724, président en la deuxième chambre des enquêtes du Parlement de Paris, prévôt de la vicomté de Paris, conseiller du Roi en ses Conseils, épousa en 1748 Mlle d'Hallencourt ; il en eut trois filles qui furent les dernières représentantes de leur rameau, la marquise de Crussol, décédée sans postérité, la vicomtesse de Faudoas et la

duchesse de Clermont-Tonnerre. La famille Bernard s'était alliée aux familles de Saint-Chamans, Molé de Champlatreux, Mansart de Sagonne, Frotier de la Coste de la Messelière, de Boulainvilliers, de Lamoignon de Basville, de Montvalat d'Entraigues, de Saint-Simon-Courtomer, de Chabannes, de Turgot, de Fitte de Soucy, de Fournier d'Arthel, de Lévis-Mirepoix, du Roure, de Crussol, de Faudoas, de Clermont-Tonnerre, etc.

La famille de Forestier actuellement existante ne doit pas être confondue, comme l'ont fait plusieurs généalogistes contemporains, avec une famille du même nom qui a appartenu à la noblesse du Nivernais. Cette dernière famille, dont la Chesnaye des Bois à donné une généalogie, portait pour armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois glands de sinople.* Elle revendiquait pour auteur, comme la famille de Forestier actuellement existante, un Antoine de Forestier qui dans les dernières années du XVe siècle serait venu de Flandre s'établir en Nivernais à la suite d'Engilbert de Clèves, devenu comte de Nevers. D'après la Chesnaye des Bois Antoine de Forestier aurait eu pour fils un Guillaume Forestier, marié en 1520 à Jacqueline de Vaux, qui aurait été gentilhomme de la chambre du comte de Nevers. Mais on peut voir dans le *Nobiliaire du Nivernais* que le travail de la Chesnaye du Bois est faux et qu'aucun Forestier ne figura au XVIe siècle dans la maison des comtes de Nevers. La famille de Forestier donna au XVIIIe siècle des officiers de mérite. Elle s'éteignit avec François de Forestier, Sgr de Villars et des Granges, maréchal de camp, marié à Mlle Sallonier, décédé en 1802, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers, et avec sa fille, Rosalie-Pierrette, mariée en 1813 au vicomte de Bouillé, décédée en 1871.

FORESTIER de PÉRIGNY. Armes (portées par le conventionnel) : *de gueules à trois brindilles d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Forestier, ou Forestier de Périgny, anciennement connue à Servilly, dans les environs de Cusset, en Bourbonnais, appartenait avant la Révolution à la bourgeoisie de sa région.

Un de ses représentants, Pierre-Jacques Forestier, né à Vichy en 1729, fils de Jean Forestier, procureur du Roi des droits et entrées et sorties à Vichy, fut d'abord avocat; il était procureur syndic du district de Cusset quand il fut élu député de l'Allier à la Convention. Il siéga à gauche de l'Assemblée et vota la mort du Roi avec exécution dans les vingt-quatre heures.

M. Forestier de Périgny, trésorier du président de la République, épousa à Paris en 1850 Mlle de Wolff de Moorsel.

FORESTRIE (Poulain de la). Voyez : POULAIN DE LA FORESTRIE.

FORETS (Pinet des). Voyez : PINET DES FORETS, DES ECOTS, etc.

FORGE (Sazerac de). Voyez : SAZERAC DE FORGE.

FORGE (de la), en Orléanais. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *de gueules à trois trèfles d'or*, 2 *et* 1.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Châteaudun, en Orléanais.

L'*Armorial chartrain* mentionne un Jean DE LA FORGE, qui était au XVIIIe siècle marchand chapelier à Châteaudun, et un Jean de la Forge, qui était en 1761 procureur au bailliage de Châteaudun.

Jean-Michel de la Forge, né à Châteaudun en 1753, décédé dans la même ville en 1830, était avocat quand il fut élu député du Tiers Etat du bailliage de Blois aux Etats généraux de 1789. Il siégea au côté gauche de l'Assemblée. Il fut plus tard conseiller général d'Eure-et-Loir. Il avait épousé Adélaïde Toufaire, née à Rochefort le 10 août 1785, héritière du domaine de la Croiserie, près de Mondoubleau, dans l'arrondissement actuel de Vendôme, que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours.

FORGE (de la), en Artois. Armes : *de gueules à trois trèfles d'or.*

La famille DE LA FORGE, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse d'Artois.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. On conserve dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit en 1785 pour obtenir la nomination d'un de ses membres au grade de sous-lieutenant.

La famille de la Forge paraît tirer sa noblesse du service dans les compagnies d'ordonnances. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Henri de la Forge, qui fut nommé receveur du bailliage d'Hesdin le 5 septembre 1496 et qui exerçait encore sa charge en 1517 ; un Jean de la Forge, qui était en 1509 homme d'armes des ordonnances sous le seigneur d'Esquerdes ; un Jean de la Forge, qui était archer en 1538 ; un Thévenet de la Forge, archer, qui passa la revue à Boulogne sous M. de la Fayette le 20 juillet 1520, etc.

Les preuves de noblesse de 1785 font remonter la filiation à un Antoine de la Forge, natif d'Artois, gentilhomme de la maison du roi de Bohême et de Hongrie, qui obtint de ce prince, le 1er août 1530, un congé pour aller à ses affaires et besoins. Ce même Antoine de la Forge, écuyer, Sgr de Quevigny, reçut une donation le 15 mars 1547.

Ses deux fils, Antoine de la Forge, écuyer, Sgr de Quevigny, et Hubert de la Forge, écuyer, passèrent un accord le 7 juin 1568 devant notaire à Arras. L'aîné d'entre eux, Antoine, épousa, par contrat passé à Douai le 27 décembre 1584, Philippe le Cocq, fille d'un conseiller de S. M. en son Conseil de Flandre. Il fut père de Pierre de la Forge, écuyer, Sgr de Quevigny, Ercuin, la Cauchie, etc., qui épousa, le 10 septembre 1613, Anne de Béry et qui fit son testament à Arras le 16 mai 1665, et grand-père de Jacques de la Forge, Sgr du Mont, qui épousa à Arras, le 24 mai 1650, Marie-Florence Crugeot, fille d'un échevin de la ville, et qui continua la lignée. Sa descendance, longtemps assez obscure, fut admise aux États d'Artois le 31 décembre 1753 et le 18 novembre 1770. Joseph-Adrien-François de la Forge, écuyer, Sgr d'Hermin, marié le 18 avril 1767 à Thérèse le Ricque des Prez, fit en 1785 des preuves de noblesse pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de son fils, Charles-Ghislain, né en 1770.

Anatole de la Forge, né à Paris en 1821, nommé préfet de l'Aisne après le 4 septembre 1870, plus tard préfet des Basses-Pyrénées, puis, en 1877, directeur de la presse au ministère de l'Intérieur, fut une des personnalités les plus en vue du parti républicain ; il dissipa sa fortune et finit par se suicider en 1892. Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Beaulaincourt.

La famille de la Forge avait fourni des officiers de valeur.

Principales alliances : du Mont-Saint-Éloy, de Beaulaincourt, de Contes des Granges 1841, de Hauteclocque, Acquet-Dumont de Richemont d'Ozé, Menche de Loisne 1805, etc.

FORGEMOL, FORGEMOL du COUDER et FORGEMOL de BOSTQUENARD. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1829) : *d'azur à une fasce d'argent, chargée de deux molettes de gueules et accompagnée en pointe d'un vol d'épervier d'argent.*

La famille Forgemol a eu pour berceau la petite ville de la Souterraine, dans la Marche, où elle est très anciennement et très honorablement connue dans la bourgeoisie.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Grand dictionnaire de la Haute-Marche* de Tardieu, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1901, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration,* etc.

François Forgemol, auquel remonte la filiation suivie, était en 1522 procureur d'office de la vicomté de Bridiers. Sa descendance se partagea en deux grandes branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

L'une de ces branches était connue sous le nom de Forgemol du

Couder. Elle donna des officiers de grand mérite. Son chef, François Forgemol du Couder, brigadier des gardes du corps, puis mestre de camp en 1775, décédé en 1788, fut anobli, par lettres patentes de mai 1775, en récompense de ses services et de ceux de ses frères. Il avait épousé Anne-Marguerite Bétolaud de Lascoux. Leur fils unique, André-Sylvain Forgemol du Couder, né à la Souterraine en 1772, major de brigade aux Indes orientales, décédé à Copenhague en 1836 sans avoir été marié, fut le dernier représentant de sa branche. Il avait reçu le titre personnel de vicomte par lettres patentes du 4 septembre 1829 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries.

L'autre branche, aujourd'hui seule existante, est demeurée non noble. Le vicomte Révérend en donne la filiation dans l'*Annuaire de la noblesse* depuis Antoine Forgemol, né en 1740, décédé en 1816, qui épousa sa cousine germaine, Marie-Anne Forgemol, héritière de la terre de Bostquenard. De ce mariage naquirent deux fils, Antoine, né à la Souterraine en 1795, chirurgien major de première classe, et Léonard-Joseph, né à la Souterraine en 1800, receveur entreposeur de tabacs, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Les représentants du premier rameau, Jean-Hector Forgemolle (*sic*), né en 1819 à Azerables (Creuse), docteur en médecine; Léonard-Léopold Forgemol, né au même lieu en 1821, général de brigade, plus tard général de division et grand-croix de la légion d'honneur; et Edmond-Léopold Forgemol, né en 1851 à Tournan (Seine-et-Oise), plus tard conseiller général et sénateur de Seine-et-Oise, connu sous le titre de vicomte, furent autorisés, par décret du 24 mai 1877, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BOSTQUENARD.

L'auteur du rameau cadet, Léonard-Joseph, laissa trois fils : 1° Armand-Antoine Forgemol, né en 1833, marié à Mlle Berbesson; 2° Hubert-Joseph Forgemol né en 1842, colonel de gendarmerie, marié en 1873 à Mlle Beaudoquin-Champauvy; et Léopold-Léonard Forgemol, né au Dorat en 1847, professeur à l'École militaire du Val-de-Grâce, marié en 1875 à Mlle Renoux-Bollard. Le plus jeune de ces trois fils, Léopold-Léonard, a été autorisé, par décret de décembre 1875, à joindre à son nom celui de : DE BOSTQUENARD.

La famille Forgemol a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principale alliance : de Barrel de Pontevés 1906.

FORGES (de Baillon de). Voyez : BAILLON DE FORGES (DE).

FORGES (Debonnaire de). Voyez : DEBONNAIRE DE FORGES ET DE GIF.

FORGES (Richer de). Voyez : Richer de Forges.

FORGES (Buchet de). Voyez : Buchet (de).

FORGES de la BOUCELAYE (de), en Bretagne. Armes : *de gueules à un agneau passant d'argent portant une banderole d'argent croisée de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : Pax.

La famille de Forges de la Boucelaye appartient à la noblesse de Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de MM. de Courcy, Kerviler et de la Messelière. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus.* Acquier en a donné une généalogie sommaire dans le tome VI de *l'Armorial de la noblesse de France* fondé par M. d'Auriac. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1784 pour obtenir l'admission de ses fils à l'École militaire.

La famille de Forges figura de 1443 à 1536 aux réformations et montres des paroisses de Carentoir, au diocèse de Vannes, et de Saint-Séglin, au diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de six générations, par arrêt de la chambre de réformation du 26 novembre 1668.

Guillaume de Forges, Sgr de Tréhugezre, en la paroisse de Saint-Seglin, comparut à la réformation de 1443. Imbert, ou Jubert, de Forges, marié à Renée de la Fouaye, auquel remonte la filiation suivie, rendit aveu au seigneur de Rohan, le 16 décembre 1444, pour sa seigneurie de la Bouère ; il rendit un hommage au même seigneur le 16 décembre 1447. Tanneguy de Forges, Sgr de la Bouère, mentionné dans des actes de 1507 et de 1523, eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches : 1° Arthur, Sgr de la Bouère, notaire à la Gacilly en 1517, marié à Jeanne Costard ; 2° Jean, marié à Perrine Martin, dame de Kerglas. La première branche s'éteignit après quelques générations. Jean de Forges, auteur de la branche cadette, eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guy de Forges, Sgr de la Boucelaye, en la paroisse de Rieux, au diocèse de Vannes, dont les enfants ne paraissent pas avoir eu de postérité ; 2° Michel de Forges, marié d'abord à Françoise Sorel, dame de la Ville-Janvier, puis, le 25 novembre 1590, à Jeanne le Tenours, dame de la Gaudinais, en la paroisse de Glénac. Ce dernier eut de sa seconde union un fils, Gilles de Forges, Sgr de la Gaudinais, qui épousa en septembre 1631 Marie Rogon de Kermartin et qui continua la lignée. Celui-ci fut le trisaïeul de François de Forges, Sgr de la Boucelaye, né à Rieux en 1738, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, marié à Vannes

en 1774 à Gillonne-Josèphe de Lescoet, qui fit en 1784 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses trois fils aînés. Un quatrième fils, Charles de Forges de la Boucelaye, né à Redon en 1782, marié à Rennes en 1817 à Mlle de Talhouet de Brignac, fut l'aïeul des divers représentants actuels. Il eut deux fils : 1° Paul de Forges, né à Redon en 1822, directeur du collège de Pontlevoy de 1856 à 1867, évêque *in partibus* de Tanarie, directeur du collège de Vaugirard en 1880, décédé en 1900, qui fut un prélat très distingué ; 2° Charles de Forges de la Boucelaye, marié à Mlle le Provost de la Voltais, décédé prématurément en 1854, dont le petit-fils, Jacques, connu sous le titre de vicomte de Forges, a épousé en 1910 Mlle de Castellan.

La famille de Forges a fourni des officiers de terre et de mer distingués.

Principales alliances : de Marnière 1707, de Talhouet, Rogon, de Lescoet, Huchet de la Bédoyère 1828, le Provost de la Voltais, le Mordan de la Villecochard 1879, de Castellan 1910, etc.

Il avait existé dans la noblesse de Bretagne deux autres familles de Forges, l'une au diocèse de Rennes, l'autre au diocèse de Nantes. Ces deux familles s'éteignirent antérieurement à la grande recherche commencée en 1666.

FORGES de CHATEAUBRUN et de PARNY (de). Armes : *échiqueté d'argent et de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Forges de Parny appartient à l'ancienne noblesse du Berry. Elle paraît avoir eu pour berceau une seigneurie de Forges, située dans la paroisse de Concremiers (Indre).

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Histoire du Berry* de la Thaumassière, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1870, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou,* etc.

Le généalogiste Chérin, chargé de vérifier les preuves de noblesse que la famille de Forges de Parny fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour, adressa au duc de Coigny la lettre suivante, datée du 7 juin 1782 : « Monsieur le duc, j'ai l'honneur de vous « envoyer, en exécution de vos ordres, un mémoire sur la famille de « Forges de Parny qu'un arrêt du Conseil d'État du Roi du 19 janvier « dernier a reconnu prouver sa filiation depuis l'an 1353. Elle est « d'une noblesse simple, mais pure. Je suis, etc ».

La Chesnaye des Bois mentionne un Guillaume de Forges, Sgr de Barreneuve, qui, en 1064, fit une donation à l'église de Rivarennes-

sur-Creuse, sa paroisse. Il attribue aussi, mais sans aucune preuve, à la famille qui donne lieu à cette notice un Guillaume de Forges nommé cardinal en 1330.

La filiation suivie remonte à Guillaume de Forges, Sgr de Barreneuve, ou Barneuve (*Barranova*), en la paroisse de Rivarennes, près du Blanc, qui rendit un aveu le vendredi après la fête de Saint-Pierre-aux-Liens de l'année 1353. Ce gentilhomme figure avec la qualification de damoiseau dans un certain nombre de chartes de la seconde moitié du XIVe siècle. Il avait épousé Yvonne de Boisse. Il est rappelé comme défunt dans un aveu que son fils, André, dit Florimond, de Forges, damoiseau, rendit au seigneur de Buzançais le 8 août 1393 pour sa seigneurie de Barreneuve. André, dit Florimond, obtint le 4 août 1418 des lettres de sauvegarde du comte de la Marche; il avait épousé Isabeau Lambert, mentionnée comme veuve dans un acte du 20 décembre 1452. Il en eut plusieurs fils dont l'aîné, Guillaume de Forges, écuyer, Sgr de Barreneuve, épousa, par contrat du 19 mai 1446, Blanche du Breuil, fille du seigneur de Foussat, et continua la lignée.

René de Forges, Sgr de Barreneuve, y demeurant, fut maintenu dans sa noblesse avec son fils Charles, le 30 septembre 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges. Il avait épousé d'abord, en 1632, Jeanne Mauduit, fille d'honorable homme et sage maître Jehan Mauduit, bailli de la justice et du château d'Argenton; il en eut un fils unique, nommé Charles, qui fut l'auteur de la branche aînée, dite des marquis de Chateaubrun. Étant devenu veuf, il se remaria, le 14 août 1645, à Marie Chauvelin et en eut plusieurs fils dont l'un, nommé Charles comme son frère aîné, fut l'auteur de la branche cadette. dite des seigneurs de Parny.

L'auteur de la branche aînée, Charles de Forges, Sgr de Barreneuve, épousa en 1679 Françoise de Vouhet. Leur fils, Pierre de Forges, Sgr de Barreneuve, né en 1680, épousa, le 20 février 1730, Gabrielle de la Marche, fille de François de la Marche, baron de Fins, et de Gabrielle de Montmorency. Gabrielle de la Marche était veuve quand elle recueillit le marquisat de Châteaubrun, un des plus beaux domaines du Berry, par héritage de son oncle à la mode de Bretagne, le marquis de Montmorency-Châteaubrun, décédé en 1740. Elle eut deux fils dont l'aîné, Pierre de Forges de Barreneuve, né à Châteauvieux en 1733, admis en 1748 parmi les pages de la Grande Écurie, releva le titre de marquis de Chateaubrun. Pierre de Forges de Châteaubrun, né en 1770, fut admis en 1786 parmi les pages de la Reine. M. de Forges, marquis de Châteaubrun, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Issoudun, en Berry.

Mme Royer-Collard, née de Forges de Châteaubrun, vendit en 1811 le château de Châteaubrun à M. de Bridiers qui le fit démolir. Cette branche de la famille de Forges s'est éteinte au XIXe siècle dans la famille le Roy de Lisa dont un représentant a relevé le titre de marquis de Châteaubrun. Le marquis de Forges de Chateaubrun avait été admis aux honneurs de la Cour le 20 mai 1786.

L'auteur de la branche cadette, Charles de Forges, Sgr de Blanzay, épousa en 1680 Benoite Rat, fille d'un conseiller du Roi au Blanc. Leur fils, Jean de Forges de Parny, né au Blanc en 1681, alla très jeune se fixer à l'île Bourbon et y épousa en 1701 Barbe Mussard. Il fut membre du Conseil supérieur de l'île et mourut en 1729. Il fut père de Paul de Forges de Parny, né à l'île Bourbon en 1717, lieutenant-colonel d'infanterie, marié successivement à Anne Baillif et, en 1745, à Geneviève de Lanux, décédé en septembre 1782, qui fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du mois de janvier de cette même année 1782. Paul de Forges de Parny laissa de ses deux unions plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Paul, né en 1741 continua la lignée. Un deuxième, Jean-Paul, connu sous le titre de comte de Parny, écuyer de main de la Reine, décédé sans postérité en 1787, fut admis aux honneurs de la Cour le 16 octobre 1783. Un troisième, Evariste-Désiré, connu sous le titre de chevalier, puis sous celui de comte, de Parny, né à l'île Bourbon en 1753, jouit de son temps d'une grande réputation comme poète léger, fut admis en 1803 à l'Académie française et mourut en 1814 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle Vally. Paul de Forges, connu sous le titre de comte de Parny de Teraincourt, né en 1741, épousa à l'île Bourbon Mlle de la Roche du Ronzet. Il en laissa trois fils : 1° Paul-Claude, né à l'île Bourbon en 1767, qui fut l'auteur d'un premier rameau et dont il va être parlé; 2° Antoine-Henri, né en 1771, page du comte d'Artois; 3° Amédée-Julien, né à l'île Bourbon en 1776, qui fut l'auteur d'un second rameau rapporté plus bas.

Paul-Claude de Forges, connu sous le titre de marquis de Parny, né en 1767, page du comte d'Artois en 1781, admis aux honneurs de la Cour le 22 avril 1786, plus tard maréchal de camp et gouverneur de l'île Bourbon, est aujourd'hui surtout connu pour le mariage qu'il contracta à Paris, le 26 janvier 1809, avec Mlle Louise Contat, la célèbre artiste de la Comédie française, décédée dès 1813. Il eut de ce mariage un fils, Léon-Paul de Forges, marquis de Parny, élève de l'École militaire de cavalerie en 1811, garde du corps du roi Charles X, qui épousa sa cousine, Marie de Forges de Parny, et qui en laissa lui-même deux enfants, Paul, marquis de Parny, marié et père de plusieurs filles, et Mme Audibert.

L'auteur du rameau cadet, Amédée-Julien de Forges de Parny, né en 1776, épousa à l'île Bourbon en 1800 Mlle Laroche-Prieuré ; il fut père d'Antoine-Victor de Parny, né en 1807 à Saint-Paul (île Bourbon), et grand-père d'Amédée de Parny, né en 1838 à Exoudun (Deux-Sèvres), qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Boudault

Pierre de Forges de Barreneuve fut admis en 1546 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; Amédée-Paul-Julien de Forges de Parny fut admis dans le même ordre en 1785.

La famille de Forges a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, une demoiselle de Saint-Cyr en 1752 (Marie de Forges de Barreneuve, née en 1740 à Châteauvieux, au diocèse de Bourges), etc.

Principales alliances : du Breuil, Ajasson 1510, de Chauvelin 1645, de la Marche, de la Roche du Ronzet, Royer-Collard, de Guigné, de Bongars 1632, de Saint-Félix, Contat[1], etc.

FORGES de CAULIÈRES (des), en Picardie. Armes : *de gueules à sept cotices d'argent.*

La famille des Forges de Caulières, aujourd'hui éteinte ou tombée dans l'obscurité, a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Picardie.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Ursule-Agathe des Forges de Caulières, née en 1682 au château de Caulières, au diocèse d'Amiens, fit en 1691 pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne-Joseph-Alexandre des Forges de Caulières, né à Caulières en 1748, fit en 1766 pour être admis à l'École militaire.

Adam des Forges, écuyer, était au xve siècle seigneur de Charville-les-Givet.

Les travaux mentionnés plus haut donnent la filiation depuis Jean des Forges, Sgr de Châteaufort, demeurant à Marc-Fontaine, dans le duché de Guise, dont le fils, Moïse des Forges, Sgr de Châteaufort, épousa en 1599 Charlotte de Caulières, veuve de Christophe de Rien-

1. On trouvera dans *le Curieux* de Nauroy de curieux renseignements sur la famille Contat. Louise Contat, née à Paris le 17 juin 1760, fut pendant plusieurs années la maîtresse du comte d'Artois qui lui fit construire un hôtel, 2, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, à Paris. Elle eut du comte de Narbonne, le 21 septembre 1788, une fille naturelle que celui-ci reconnut, Louise-Amalrique-Bathilde de Narbonne, mariée le 2 décembre 1811 à Jean-Frédéric Abbéma et grand-mère de Mlle Louise Abbéma. Sa sœur, Emilie Contat, née en 1769, décédée en 1846, fut aussi une actrice de talent. Elle épousa successivement le comte Amelot de Chaillou et M. Chagot-Dufayel et laissa plusieurs enfants légitimes. Elle eut, en outre, du prince de Liechtenstein un fils naturel, Emile-Alexandre de Liechtenstein, né à Paris le 11 décembre 1791, qui fut le père du colonel Philippe-Louis Liechtenstein, né le 25 juin 1831.

court, Sgr de Tilloloy, et dont le petit-fils, Charles des Forges, Sgr de Caulières, épousa en 1626 Anne de Saint-Blimont. François des Forges, chevalier, Sgr de Caulières, fils des précédents, marié en 1677 à Marthe-Ursule de Louvencourt, fit en 1691 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr. Son fils, Alexandre-François des Forges, brigadier des armées du Roi, marié à sa cousine, Andrée-Agnès de Saint-Blimont, paraît avoir été connu le premier sous le titre de vicomte de Caulières. Il se fit maintenir dans sa noblesse par arrêt des commissaires généraux du Conseil rendu à Paris le 15 octobre 1716. Il fut père de Claude-Alexandre des Forges, comte de Caulières, né à Abbeville en 1722, lieutenant des maréchaux de France à Aumale, qui épousa en 1746 Marie-Anne de Pons-Rennepont, et grand-père d'Anne-Joseph-Alexandre des Forges de Caulières, né à Caulières en 1748, qui fit en 1766 les preuves de noblesse mentionnées plus haut pour être admis à l'École militaire. Claude-Alexandre-François des Forges, comte de Caulières, frère de ce dernier, épousa sa cousine, Louise-Alexandrine de Pons-Rennepont, chanoinesse du chapitre noble d'Épinal. Il en eut au moins deux enfants : 1° Charles-Louis, né en 1782, dont il va être parlé ; 2° Justine-Antoinette, mariée à Félix Cauvel de Beauvillé, président à la Cour d'Amiens, décédée dans un âge avancé en 1869. Charles-Louis des Forges, comte de Caulières, dissipa ses biens. Il laissa un fils qui épousa sa servante et qui en eut un très grand nombre d'enfants dont la destinée est inconnue.

Claude-André des Forges, chevalier, comte de Caulières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

Il existait au XVIIIe siècle dans l'aristocratie française plusieurs amilles de Forges, ou des Forges, qui étaient distinctes des familles de Forges de la Boucelaie, de Forges de Châteaubrun et de Parny et des Forges de Caulières.

La famille DES FORGES DE LA MOTTE DE COURTISOLS ET DE GERMINON, en Lorraine et en Champagne, portait pour armes : *d'azur à un chevron d'argent chargé de cinq croisettes fleuronnées et fichées de sable et accompagné de trois rencontres de cerf d'or*. Elle avait pour auteur Colin des Forges, né en Lorraine, vivant en 1413, dont le fils, Jacques des Forges, Sgr de la Motte de Courtisols, en Champagne, licencié ès-lois, fut nommé le 11 avril 1453 procureur au bailliage de Vitry, puis, en 1473, lieutenant général au même bailliage. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1670 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne. Jacques Desforges de Germinon fut nommé en 1633 conseiller au Parlement de Metz. Son petit-fils, Charles-Théodore des Forges de Germinon, né en 1676, décédé sans

postérité en 1736, fut nommé maréchal de camp en 1734. Le représentant d'une autre branche, Joseph-Roch des Forges, chevalier de l'ancienne chevalerie lorraine et de Saint-Louis, Sgr de Coulmier, ancien capitaine au régiment du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons.

Une famille de Forges a appartenu à la noblesse du Périgord. Elle portait pour armes : *de gueules à deux ancres d'argent posées en pal l'une sur l'autre, celle de la pointe à une seule branche du côté senestre.* Jean de Forges, sieur de Montagnac et de Larret, et son frère, Jean, sieur des Forges, furent condamnés comme usurpateurs de noblesse par jugement de 1667. Le premier d'entre eux avait épousé Jeanne de Larret qui testa en 1682. Son descendant, Jacques des Forges, écuyer, Sgr de Montagnac, épousa en 1769 Élisabeth de la Faye de la Martinie ; il se qualifiait chevalier quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Marie-Charlotte des Forges, fille d'Aubin des Forges et d'Anne Fourichon de la Bardonnie, épousa en 1770 Jean-Baptiste de las Escuras de Beynac.

FORGET (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois coquilles de même.* — Le rameau des seigneurs de Breuil-le-Vert, en Beauvaisis, avait été autorisé en 1626 à charger la cime du chevron d'un *écusson d'azur surchargé d'une fleur de lys d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions d'or lampassés de gueules*[1].

La famille de Forget, aujourd'hui complètement éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de robe française.

On trouvera sur elle d'importants dossiers dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Un de ses membres, le chevalier de Forget, sollicita vainement sous Louis XVI la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. On conserve dans les manuscrits de Chérin le mémoire que le généalogiste Berthier, chargé de vérifier ses preuves de noblesse, adressa en 1786 au baron de Breteuil. Ce mémoire commence en ces termes : « Monseigneur, j'ai examiné, en exécution de vos ordres, les titres « de M. le chevalier de Forget ainsi que ce qui se trouve sur son nom « au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit et le résultat de mon travail « est que la famille est originaire de Touraine et qu'elle n'est pas « ancienne. On voit, il est vrai, qu'il a existé dans les XIIe, XIIIe, XIVe et « XVe siècles divers sujets du même nom, dans le nombre desquels il « y a un bailli d'Anjou et du Maine et un capitaine de 200 hommes

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Philippe Tiersonnier.

« de guerre à pied, et que l'identité du nom avait pu faire fonder à « M. de Forget des présomptions sur une communauté d'origine; « mais ces sujets n'ont rien de commun avec lui que le nom. Une « généalogie de sa famille qui se trouve dans le même dépôt, qu'on « ne peut cependant garantir dans tous ses points, la fait connaître « existante avec certitude au commencement du XVIe siècle en quatre « sujets, Jean, Pierre, Mathurin et Florentin, ce dernier archidiacre « de Pinceraye, chanoine de Chartres. Le premier, nommé sans qua- « lification seigneur de Livaré, fut père de Pierre Forget, sieur de « la Branchoire et du Bourret, argentier de la reine Eléonor d'Autriche, « épouse du roi François Ier, et conseiller secrétaire du Roi, qui épousa « Françoise de Fortia, une des filles d'honneur de la Reine... Le « deuxième, aussi nommé sans qualification seigneur du Cormier et « de la Dorée, receveur général des finances et maire de Tours; « celui-ci eut deux fils dont la postérité s'est partagée en trois « branches... Mathurin Forget, le troisième, est l'auteur de la branche « dont est issu M. le chevalier de Forget. Il fut fruitier des rois « Louis XI, Charles VIII et François Ier. Il eut de deux femmes qua- « torze enfants et, entre autres, de la première Pierre, qui succéda à « son père en 1550 dans sa charge de fruitier du roi Henri II, dont le « fils, Sgr d'Aussy, contrôleur de la maison de la reine de Navarre, « laissa postérité qu'on ne connaît pas; et de la seconde Mathurin « Forget, deuxième du nom... »

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, d'accord avec l'*Histoire des présidents à mortier au Parlement de Paris* de Blanchard, donne la filiation depuis un Jean Forget, Sgr de Lavau, qui vivait en Touraine dans la première moitié du XVe siècle. D'une alliance inconnue ce Jean Forget eut deux fils, Jean II, Sgr de Lavau, qui continua la lignée, et Pierre, que l'on croit avoir été l'auteur de la branche cadette, fixée en Auvergne.

L'aîné des deux frères, Jean II Forget, Sgr de Lavau, vivait en 1500. Il épousa Anne de Beaulieu, de la ville de Tours, et en eut quatre fils dont trois, Jean, Pierre et Mathurin, furent les auteurs de trois rameaux et dont le plus jeune, Florentin, fut archidiacre de Chartres.

Le premier rameau ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Jean Forget, Sgr de Lavau, épousa vers 1490 N... Biron. Leur fils, Pierre Forget, sieur de la Branchoire et du Bourret, d'abord argentier de la reine Eléonor d'Autriche, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il épousa vers 1532 Françoise de Fortia, fille d'honneur de la Reine, et en eut deux fils qui occupèrent de brillantes situations, mais dont aucun n'eut de postérité : 1° Jean, président à mortier au Parlement de Paris en 1590, créé baron de Mafflée par lettres

de 1602, décédé le 19 janvier 1611; 2° Pierre, baron de Véretz, ne en 1544, secrétaire d'État en 1589, intendant général des bâtiments du Roi, marié à Anne de Beauvilliers de Saint-Aignan, décédé en 1610. Ce fut ce dernier qui fut chargé par le roi Henri IV de rédiger l'édit de Nantes.

L'auteur du deuxième rameau, Pierre Forget, sieur du Cormier et de la Borée, bourgeois d'Amboise, fut receveur général des tailles à Tours. Blanchard et après lui Berthier ont avancé qu'il avait été maire de Tours en 1531; mais c'est là une erreur, car il est simplement appelé Pierre Forget, bourgeois d'Amboise, dans un hommage rendu dès 1523 par sa veuve, Jeanne Dezest. Il eut deux fils, Pierre et Raymond. L'aîné de ces fils, Pierre Forget, Sgr d'Avizé, doit vraisemblablement être identifié avec un Pierre Forget qui fut maire de Tours en 1530; sa descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils. Le puîné, Raymond Forget, secrétaire de la reine de Navarre, fut nommé en 1526 payeur des bâtiments de Chambord. Il eut deux fils : 1° Raymond Forget, Sgr de Forges et de l'Isle-Barbe, conseiller du Roi et de ses finances, qui n'eut que des filles; 2° Gaucher Forget, Sgr de la Gautinière, qui se maria trois fois et qui eut plusieurs fils dont la destinée n'est pas connue.

L'auteur du troisième rameau, Mathurin Forget, fruitier des rois Louis XI, Charles VIII et François Ier, épousa d'abord Marie Bourreau, puis, le 23 janvier 1501, Antoinette Billiart. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre, né du premier lit, qui lui succéda en 1550 dans sa charge de fruitier du Roi et dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne des enfants de son fils, Antoine, Sgr d'Aussy; 2° Mathurin II, né du second lit, dont il va être parlé; 3° Marc, sur lequel on ne sait que peu de chose et qui fut peut-être l'auteur de la branche du Beauvaisis. Mathurin II Forget, Sgr de la Pommeraye, avocat en Parlement, épousa vers 1532 Anne Gallard, fille d'un conseiller au présidial de Tours. Il eut lui-même deux fils : 1° Jean Forget, Sgr de la Tortinière, maire de Tours en 1592, qui fut anobli par ses fonctions et qui continua la lignée; 2° César Forget, sieur de Baudry, trésorier de France à Tours, maire de cette ville en 1593 et 1594, qui n'eut pas d'enfants. L'aîné de ces deux fils, Jean, eut à son tour, entre autres enfants, trois fils : 1° François, qui continua la lignée et dont il va être parlé; 2° Jean, qui fut aumônier du Roi; 3° Pierre, sieur de Beauvais et de la Picardière, secrétaire de la chambre du Roi et de ses finances, son maître d'hôtel ordinaire, son conseiller en ses Conseils d'État et privé, ambassadeur en Allemagne et à Constantinople, nommé en 1607 généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit, décédé en 1638 sans laisser de postérité de son mariage

avec Céleste de Maillé. Ce dernier fut un poète distingué. Il avait été autorisé en 1626 à charger ses armes d'un *écusson d'azur à la fleur de lys d'or*. Son frère aîné, François Forget, d'abord conseiller au présidial de Tours, nommé en 1592 conseiller au Parlement de Paris, épousa cette même année Marie Dreux, fille d'un procureur général près la Chambre des comptes de Paris et héritière de la seigneurie de Breuil-le-Vert, en Beauvaisis, dont sa descendance obtint l'érection en vicomté par lettres patentes de février 1679. Il fut père de Jean Forget, chevalier, Sgr de Breuil-le-Vert, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, marié à Clermont-en-Beauvaisis, le 29 novembre 1626, à Anne de Remy, qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, fut maintenu dans sa noblesse, comme petit-fils d'un maire de Tours, par jugement de M. Dorieu, intendant de Soissons, et par arrêt du Conseil d'État rendu le 11 avril 1668, grand-père de Claude Forget, chevalier, Sgr de Fouilleuse, baron de Breuil-le-Vert, capitaine général des fauconneries du Roi, gouverneur de Loudun, qui épousa en 1674 Angélique Angran, et bisaïeul de Jean-Claude Forget, né en 1675, capitaine général des fauconneries du Roi, gouverneur de Loudun, qui épousa en 1728 Marie de Vassan. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le fils de ce dernier, Jean-Claude, connu sous le titre de marquis de Forget, capitaine général des fauconneries du Cabinet du Roi, marié en 1753 à Marie-Louise de Cugnac, fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils cadet, Armand-Claude de Forget, né à Versailles en 1761. Ce rameau s'est éteint avec Olivier-Claude, marquis de Forget, ancien chambellan de Napoléon III, qui est décédé en 1899 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Beurges. Il avait donné quatre chevaliers à l'Ordre de Malte (Jean-Claude en 1757, Claude-Adam-Edouard et Claude-Anne-Edouard en 1787, César-Claude en 1791). Un de ses représentants, le chevalier de Forget, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

La branche cadette, ou branche d'Auvergne, revendiquait pour auteur un Pierre Forget, mentionné plus haut, qui aurait accompagné dans un voyage en Terre Sainte son père, Jean Forget, Sgr de Lavau, et qui à son retour en France se serait établi à Riom. On peut voir dans le recueil de généalogies connu sous le nom de *Collection des Gozis*, conservé aux Archives de l'Allier, qu'un Pierre Forget était vers 1466 hôtelier à Riom. On est en droit de se demander si cet hôtelier ne doit pas être identifié avec le Pierre Forget dont on vient de parler. Le fils de celui ci, Jean Forget, fut procureur du Roi au prési-

dial de Riom et en la Cour des monnaies de Lyon et fut nommé, par lettres du 21 avril 1545, contrôleur des recettes et dépenses des domaines du Roi dans le duché d'Auvergne et le pays de Carladès. Il épousa à une date inconnue Jeanne Godivel. Leur fils, Antoine Forget, secrétaire de la duchesse de Lorraine, trésorier de sa maison, trésorier de l'extraordinaire des guerres, marié vers 1565 à Suzanne Milles, réalisa dans la finance une fortune considérable. Par acte du 17 février 1575 il acquit de la famille de Fradel l'importante seigneurie d'Idogne, en Bourbonnais. Ses quatre fils, Jean, Antoine, Paul et Antoine le cadet, partagèrent sa succession par acte du 7 septembre 1601; ils obtinrent du roi Henri IV, en décembre 1608, des lettres de réhabilitation de noblesse. L'un d'eux, Antoine, Sgr de Fonteriol, né à Riom en 1572, fut père de Paul Forget, Sgr de Fonteriol, marié en 1630 à Claudine de Thélis, dame de Saint-Romain, en Forez, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Dugué, intendant de Lyon, et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité. Un autre, Paul, Sgr de Bourrassol et de Gourdon, né à Ardres en 1573, conseiller du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom, marié en 1600 à Catherine Enjobert, continua la lignée. Ses petits-fils, Paul de Forget, Sgr de Gourdon et de Marcins, conseiller du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom, marié à Paris en 1665 à Marguerite Boirat, et Christophe de Forget, Sgr de Maupertuis, né en 1642, marié en 1672 à Gabrielle Barret, furent maintenus dans leur noblesse, le 13 mai 1668, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, sur le vu des lettres de réhabilitation de 1608 mentionnées plus haut. La descendance de l'aîné d'entre eux s'éteignit avec Adélaïde-Victoire de Forget de Mons, mariée en 1792 à Gilbert de Champs de Blot. Le puiné fut l'aïeul de Claude Forget, chevalier, marié en 1784 à Mlle de Rehez de Sampigny, décédé en 1844, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom. Le fils de celui-ci, Alexandre de Forget, né à Riom en 1787, créé baron de l'Empire par décret du 2 janvier 1814, qui ne fut pas suivi de lettres patentes, préfet de l'Aude en 1830, décédé en 1836 d'un accident de voiture, avait épousé en 1817 Joséphine Chamant de la Valette, décédée à Paris en 1886, fille du comte de la Valette, directeur des postes pendant les Cent jours, et de la comtesse, née Beauharnais. Il en eut trois fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Eugène-Auguste, baron de Forget, décédé sans alliance à Pagnant en 1885; 2° Edmond-Armand de Forget, mort accidentellement en même temps que son père ; 3° Claude-Emilien de Forget de la Valette, né à Riom en 1832, sous-préfet de Compiègne, autorisé, par décret du

14 février 1852, à joindre à son nom celui de la famille de sa mère, décédé sans alliance en 1857.

Il existait à Beauvais au XVIe siècle une branche de la famille de Forget dont le point de jonction avec la souche est mal connu. On suppose que cette branche avait pour auteur Marc Forget, fils cadet de Mathurin Forget, auteur du troisième rameau de la branche aînée. Elle s'éteignit avec Jean Forget, né vers 1535, avocat en Parlement, et avec ses enfants : 1° François, chanoine de la cathédrale de Beauvais, décédé en 1635 ; 2° Claude, chanoine de la cathédrale Saint-Vaast, à Beauvais ; 3° Titus Forget, décédé à Amiens en 1636 ; 4° Marguerite, née en 1572, femme de Pierre Tiersonnier, homme d'armes de la compagnie privilégiée de l'infanterie à Beauvais.

La famille de Forget a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de magistrats, d'ecclésiastiques et d'officiers distingués, une demoiselle de Saint-Cyr en 1708 (Marguerite Forget de la Quantinière), etc.

Principales alliances : de Fortia vers 1532, de Beauvilliers de Saint-Aignan vers 1580, Dreux 1592, de Maillé vers 1610, de Vassan 1728, de Cugnac 1753, de Beurges, de Bournat 1643, de Dienne 1758, de Champs de Blot 1792, Rochette de Lempdes 1746, de Rehez de Sampigny 1784, Pelissier de Féligonde vers 1795, Chamant de la Valette 1817, Angran, Tiersonnier, de Cazotte 1837, etc.

Une famille Forget, depuis longtemps éteinte, a appartenu à la noblesse de Bretagne. Elle portait pour armes : *de gueules à trois croissants d'argent; à la bordure de sable besantée d'argent.* Elle possédait une seigneurie du Quenquis. Elle fut anoblie en 1429 et figura de 1483 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Léon et de Trèguier.

Une autre famille Forget, fixée à Nantes, portait pour armes : *d'or à une enclume de sable accompagnée en chef de trois casques de même.* Elle donna deux échevins de Nantes, en 1689 et 1716, et deux conseillers à la Chambre des comptes de cette ville, en 1783.

Une famille Forget de Barst a appartenu à la noblesse de Lorraine. Elle portait pour armes : *coupé en chef d'azur et en pointe de gueules à une colombe volante d'argent brochant sur le tout, accompagnée de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe.* On en trouvera une généalogie complète dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Antoinette Forget de Barst, née en 1772, fit en 1780 pour être admise à Saint-Cyr. La famille Forget de Barst avait pour auteur Jean Forget qui fut anobli, le 24 août 1630, par lettres patentes de Charles, duc de Lorraine, dont il était médecin.

Le descendant de celui-ci, Charles-Xavier Forget, chevalier, Sgr de Barst, né en 1725, capitaine au régiment de Berghes-cavalerie, marié en 1754 à Marie du Rocheret d'Oriocourt, fit des preuves de noblesse en 1768 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Joseph-Sigisbert, né en 1757 à Oriocourt, au diocèse de Metz, puis, en 1780, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Antoinette. Il eut un autre fils, Charles-Eerdinand, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut en 1826 en Russie où il s'était retiré lors de la Révolution, survivant à sa fille unique, mariée à Odessa en 1805 à Joseph Pierruges, décédée en 1812.

FORGUE de BELLEGARDE (de la). Armes : *d'argent à trois pals d'azur ; au chef d'or chargé de deux lions affrontés de gueules.* — Aliàs (d'après le réglement d'armories de 1813) : *Coupé : au* I *d'or à deux lions affrontés et rampants de gueules ; au* II *d'azur à trois pals d'or ; au franc-quartier brochant de gueules à une branche de chêne en bande d'argent,* qui est des barons membres du Collège électoral. — Couronne : *de Comte.*

La famille DE LA FORGUE, OU DE LAFORGUE, DE BELLEGARDE appartient à la noblesse de Gascogne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Armorial du Premier Empire* de Révérend, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1897, etc. M. Daigre en a donné une généalogie complète dans le premier volume, paru en 1907, de son *Armorial général.*

Noble Vital de la Forgue, auquel remonte la filiation, est ainsi qualifié dans deux contrats qu'il passa le 23 mai 1545 et le 1er mai 1556. Ce même noble Vital de la Forgue, du lieu de Montlaur, en Astarac, est mentionné avec son frère Bertrand dans un acte du 3 mai 1561 ; il fit son testament le 8 février 1573 en faveur de ses fils, nobles François et Bertrand de la Forgue. Ceux-ci passèrent un accord le 5 novembre 1593. Le plus jeune d'entre eux, Bertrand, marié le 16 août 1634 à demoiselle Jeanne de Gémit, n'en eut pas d'enfants et fit son testament, le 16 octobre 1662, en faveur de son neveu, Bertrand de la Forgue. Son frère aîné, François, avait épousé demoiselle Marguerite d'Aix par contrat du 20 février 1620 dans lequel est mentionné leur père, noble Vital de la Forgue. Son fils, Jean-Bertrand de la Forgue, de l'élection d'Astarac, fut, comme on l'a vu plus haut, légataire universel de son oncle, Bertrand de la Forgue ; il fut condamné comme usurpateur de noblesse, le 22 août 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, à une amende de 340 livres

qu'il paya. Il épousa Marguerite du Castanier par contrat du 1er janvier 1668 et fit son testament le 8 novembre 1687. Sa veuve, Marguerite du Castanier, agissant au nom de leurs enfants mineurs, dont elle était tutrice, adressa, le 15 juillet 1695, une supplique au marquis de la Garde de Montluc, commissaire du Roi pour la capitation de la noblesse de l'Astarac, demandant à être inscrite au supplément de cette capitation sur le rôle de laquelle elle avait été omise. Sur le vu de cette requête le dit commissaire déclara, sous le bon plaisir de M. l'intendant de Montauban, que Marguerite du Castanier, veuve de M. de Laforgue, et ses enfants devaient être compris dans le supplément de la capitation. Jean-Baptiste de la Forgue, fils de Marguerite du Castanier, était capitaine au régiment d'infanterie de Condé quand il épousa au château de Bellegarde, le 8 mars 1705, Françoise de la Passe, héritière de la seigneurie de Bellegarde, au comté d'Astarac et au diocèse d'Auch. Ayant été assigné comme non noble à payer le droit de franc-fief pour sa seigneurie de Bellegarde, Jean-Baptiste de la Forgue s'adressa à M. de Saint-Contest, intendant d'Auch. Il en obtint une ordonnance, rendue à Pau le 28 juillet 1738, par laquelle il était déchargé du droit de franc-fief attendu qu'il avait justifié sa noblesse depuis l'année 1545. Deux de ses fils, Jean-Bertrand et Calixte, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Jean-Bertrand de la Forgue, Sgr de Bellegarde, épousa à Lourdes, le 27 juillet 1749, Claire de Bardou, fille du commandant du château de cette ville. Il fut lui-même commandant du château de Lourdes et chevalier de Saint-Louis. Ayant été à son tour inquiété dans l'exercice de ses droits nobiliaires, il se fit maintenir dans sa noblesse, le 22 avril 1766, par arrêt du Conseil d'État. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1785 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille et dans le *Nouveau d'Hozier* celles qu'il fit en 1766 pour obtenir l'admission d'un de ses fils à l'École militaire. Il eut quatre fils, dont aucun n'eut de postérité : 1° Jean-Baptiste, né à Lourdes en 1752, lieutenant-colonel, décédé au château de Bellegarde en 1822; 2° François-Calixte, né à Lourdes en 1754, admis à l'École militaire en 1766, maire de Bellegarde, conseiller général du Gers, créé baron de l'Empire par lettres du 3 janvier 1813 ; 3° Louis-Joseph, né à Lourdes en 1756, admis à l'École militaire en 1769; 4° Louis-Armand, né à Lourdes en 1759, admis à l'École militaire en 1770.

L'auteur du rameau cadet, Calixte, né en 1722, se fixa dans le Haut-Dauphiné par le mariage qu'il contracta, le 24 février 1759,

avec Barbe Vallier de la Pérouse, fille d'un trésorier de France et sœur du général Vallier de la Pérouse, et fut major de la citadelle d'Embrun. Il fit en 1772 et 1775 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, nés à Embrun en 1762 et 1767. Un de ses petits-fils, Calixte de la Forgue de Bellegarde, né à Gap en 1806, décédé à Embrun en 1875, fut député des Hautes-Alpes en 1848 et conseiller général du même département. Il laissa deux fils : 1° François-Calixte, né en 1838, conseiller d'arrondissement des Hautes-Alpes, décédé en 1877, qui eut quatre filles ; 2° Camille-Armand, né en 1841, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1905, qui épousa Mlle de la Panouse et qui en eut deux fils.

La famille de la Forgue de Bellegarde a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Aux, de Roquemaurel 1780, de la Passe 1709, de Mont 1708, Vallier de la Pérouse, de Salve-Vachères 1892, de la Panouse, de Gémit, Blandin de Chalain 1901, de la Hante 1903, Adoue de Sailhas 1739, etc.

FORIEL-DESTEZET, ou d'ESTEZET, et LACONDAMINE. Armes de la famille Montreynaud d'Estezet, d'après l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux : *de gueules à un lion d'or accompagné en chef et en pointe d'un croissant, le tout de même.*

La famille Foriel-Destezet, ou d'Estezet, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Vivarais.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne* (*Drôme et Ardèche*), page 349.

Joseph-Antoine Foriel, sieur de Provansal, en la paroisse de Bozas, né à Pailharès en 1743, fils d'Antoine Foriel et de Claire-Françoise d'Henrys, épousa en 1772 Jeanne-Marie Cellier, fille de Jean-Pierre Cellier, officier d'infanterie, et d'Henriette-Claire Montreynaud d'Estezet. Il en eut deux fils : 1° Just Foriel de Provansal, né à Provansal en 1778, dont il va être parlé ; 2° Jean-André Foriel-Lacondamine, né en 1781, médecin, marié en 1810 à Mlle Blachier du Rouchet, dont le fils, Camille Foriel-Lacondamine, conseiller généralde l'Ardèche, mourut sans postérité dès 1842. Just Foriel-Provansal mourut à Estezet en 1846. Son fils, Just-Noé Foriel, né en 1815, marié en 1844 à Marie-Rosalie Courbon, veuve de son cousin, Camille Foriel-Lacondamine, décédé en 1878, fut autorisé, par décret du 5 juillet 1859, à joindre à son nom celui de Destezet (*sic*, en un mot). Il eut deux fils qui ont eu l'un et l'autre postérité.

Principales alliances : Madier, Blachier du Rouchet 1810, 1894,

Courbon 1840, 1844, 1900, Bonnet des Claustres vers 1835, Deydier 1902, Clozet de Lestrange 1868, etc.

La famille Montreynaud, d'ancienne bourgeoisie du Vivarais, paraît avoir eu pour berceau le lieu de Montreynaud, situé en la paroisse de Macheville. François Montreynaud épousa vers 1570 Philippe d'Estezet, héritière du domaine d'Estezet, dans la paroisse de Colombier-le-Jeune, en Haut-Vivarais. Leur fils, Jean Montreynaud, Sgr d'Estezet, épousa en 1596 Bastienne Espeillat de Boze. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François Montreynaud d'Estezet, dont le petit-fils, Just-François, marié en 1713, eut, outre plusieurs fils morts sans postérité, une fille, Mme Cellier, mère de Mme Foriel de Provansal ; 2° Jean d'Estezet, marié en 1646 à Marie de Lestra, dame de Saint-Cierge, dans la paroisse de Macheville, dont le fils François d'Estezet de Saint-Cierge, décédé en 1719, fut confirmé dans sa noblesse et anobli en tant que besoin par lettres patentes de février 1713 et dont le petit-fils, Jean-François d'Estezet de Saint-Cierge, décédé en 1752, fut grand vicaire de Valence. Just-Gabriel d'Estezet de Saint-Cierge, né en 1726, dernier représentant mâle de sa famille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez.

FORIEL de BISSCHOP. Armes de la famille de Bisschop (d'après les *Tablettes généalogiques d'Artois, de Flandre et de Hainaut* de Borel d'Hauterive) : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à la bande d'argent chargée de deux crosses abbatiales de sable; aux 2 et 3 d'argent à la croix ancrée de sable.* — On trouve aussi les armes suivantes : *d'or à un chevron de gueules.*

La famille Foriel est d'ancienne bourgeoisie; un de ses représentants fut connu sous le nom de Foriel de Bisschop après le mariage qu'il contracta vers 1850 avec Mlle de Bisschop; une fille née de cette union, Louise Foriel de Bisschop, décédée dès 1879, avait épousé en 1876 le comte de Quélen.

La famille de Bisschop est anciennement et honorablement connue dans les Flandres. Pierre de Bisschop, bailli de Wathelos, au diocèse de Gand, y fonda en 1676 un hospice de vieillards. Un de ses petits-fils, Baron de Bisschop, décédé le 28 novembre 1758, fut doyen du Parlement de Flandre ; il fut anobli par sa charge. Sa descendance masculine est aujourd'hui éteinte. Mais des branches collatérales se sont perpétuées en Belgique. Le représentant d'une de ces branches, Jean de Bisschop, a épousé à Paris en 1899 Mlle Bertrand de Beauvoir, fille d'un chef de bureau à la préfecture de la Seine.

FORISSIER, en Forez Armes : *d'argent à trois arbres dits épiceas*

de sinople, rangés sur une terrasse de même. — La branche de Ris écartelait ses armes des suivantes : *d'azur à un lion d'or cantonné de quatre étoiles de même.*

La famille Forissier est une des plus notables de la haute bourgeoisie du Forez. Elle a eu pour berceau la petite ville de Saint-Galmier où elle est anciennement connue.

Tardieu lui a consacré un court article dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne.*

Germain Forissier, auquel remonte la filiation de la branche existante, était dans la première moitié du XVIIe siècle procureur au siège royal de Saint-Galmier. Il fut père de Jean Forissier, avocat au Parlement, juge châtelain de Saint-Galmier, qui continua la lignée. Un des arrière-petits-fils de celui-ci, noble Jean-Baptiste Forissier de Champvert, fut exécuté à Lyon pendant la Terreur comme contre-révolutionnaire. Son frère, noble Pierre-Jean Forissier, Sgr de Bagnols et des Gourdins, dernier juge châtelain de Saint-Galmier, fut père de Pierre Forissier, juge de paix du canton de Saint-Galmier, décédé en 1821, qui épousa Mlle Palluat de Besset, décédée à Saint-Etienne en 1854, et grand-père d'Antoine-Jean-Pierre Forissier, conseiller général de la Loire, maire de Saint-Galmier, qui épousa en 1849 Mlle Chaverondier et qui en eut cinq enfants. Deux membres de cette branche sont morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Le représentant d'une autre branche, Gilbert Forissier, né à l'Hôpital, près de Saint-Galmier, vint vers 1560 se fixer à Ris, en Bourbonnais, par son mariage avec Claude Guyouït et fut procureur d'office de la justice de cette ville. Sa descendance donna une série de châtelains aux villes de Ris et de Vichy. Elle se partagea en plusieurs rameaux dont le dernier s'éteignit avec Jacques Forissier des Blancs, chevalier, Sgr de Longeville, chevalier d'honneur au bureau des finances de Riom en 1771, et avec sa fille, Marie-Antoinette, mariée en 1793 à Jean Deval, baron de Saumade.

Principales alliances : Palluat de Besset (deux fois), Onfroy de Vérez, Mabille de Bronac, Grellet de la Deyte, de Pons, de la Chaise des Garets, Taillandier, etc.

FORMEVILLE (de). Armes : *d'azur à un château d'argent.* — L'écu timbré *d'un casque de chevalier orné de ses lambrequins.*

La famille de Formeville est fort anciennement et fort honorablement connue à Lisieux, en Normandie. Toutefois on ne lui connaît

1. Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Raoul de Clavière et de M. Ph. Tiersonnier.

pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Elle ne figure pas au nombre des familles notables qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

On trouvera sur elle des notices très sommaires et très vagues dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1861.

La famille de Formeville occupait dès le règne d'Henri IV des fonctions dans l'échevinage de Lisieux. Elle a donné depuis le milieu du XVIIe siècle plusieurs maires à la ville de Pont-Audemer. Louis de Formeville, sieur du Clos, dans la paroisse de Saint-Aubin du Thenney, était en 1668 secrétaire de la Reine et en 1676 échevin de Lisieux. Pierre de Formeville était en 1693 vicomte maire de Pont-Audemer et en 1696 procureur ~~du Roi~~ au Parlement de Normandie. Il se qualifiait conseiller du Roi, maire perpétuel et vicomte de Pont-Audemer quand sa fille épousa, le 10 juin 1711, Jean-Guillaume de Paisant, sieur de la Louterie, garde de S. A. R. le duc d'Orléans.

Adrien-Benjamin de Formeville, décédé en 1860, fut conseiller général du Calvados et maire de Lisieux. Son fils, Henri de Formeville, conseiller à la Cour de Caen, marié en 1828 à Mlle de Fitte de Soucy, a été père de Xavier de Formeville, né en 1840.

Principales alliances : Caron de Croissy, de Fitte de Soucy, Borel, de Paysant, etc.

FORMEY-SAINT-LOUVENT, ou de SAINT-LOUVENT.

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue en Angoumois.

Principales allances : Hennessy 1902, de Lapelin 1897, Taillefer de la Portalière, Lagrolet, de Fontaines, etc.

FORMIGER de BEAUPUY de GÉNIS. Armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois tourteaux de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille FORMIGER DE BEAUPUY DE GÉNIS appartient à la noblesse du Périgord. Elle a eu pour berceau la paroisse d'Auriac de Montignac où elle est connue depuis le XVe siècle et sur le territoire de laquelle elle acquit dans la seconde moitié du siècle suivant le repaire de Beaupuy. Elle vint vers la même époque se fixer à Sarlat. Dès 1573 Jean Formiger était conseiller au présidial de cette ville. Sa descendance donna à la ville de Sarlat un grand nombre de magistrats distingués.

Raymond Formiger, sieur de Beaupuy, conseiller au présidial de Sarlat, épousa le 22 mai 1646 Françoise de Durfort. Il céda sa charge en 1670 à son fils, Joseph Formiger. Le sieur Pierre Formiger de Beaupuy, de la ville de Sarlat, capitaine au régiment d'infanterie de Toulouse, fut confirmé dans sa noblesse et anobli en tant que besoin, par lettres patentes du roi Louis XV de février 1728, en considération de ses services militaires et de ceux de plusieurs de ses parents. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, rappellent que la famille Formiger occupait depuis longtemps les premières charges du présidial de Sarlat, que ses membres portaient depuis plusieurs générations les qualifications nobiliaires et qu'elle s'était apparentée par ses alliances à une partie de la noblesse de la région. L'obtenteur de ces lettres, Pierre Formiger de Beaupuy, devint dans la suite gouverneur de Prades. Il avait épousé Marie-Aimerye de Gérard. Leur fils, Joseph de Formiger, écuyer, Sgr de Beaupuy et de Turnac, lieutenant au régiment de Toulouse-infanterie, épousa, le 20 septembre 1736, Louise de la Faye de Génis, dernière représentante d'une branche de la famille de la Faye et héritière de l'importante terre de Génis sous le nom de laquelle sa descendance a été connue. Louise de la Faye de Génis était veuve et tutrice de ses petits-enfants quand elle fut convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Yrieix et à Sarlat. Son petit-fils, Joseph-Pierre de Formiger de Beaupuy, connu sous le titre de marquis de Génis, décédé en 1860 dans un âge avancé, fut député de la Dordogne sous la Restauration. De son mariage avec Adèle d'Almays d'Antissac il laissa deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux. Son fils aîné, Charles, marquis de Génis, né en 1805, mourut en 1887 laissant lui-même deux fils de son mariage avec Mlle de Cugnac. Le second mourut en 1872 laissant cinq fils.

La famille de Formiger de Beaupuy de Génis a fourni de nombreux officiers.

Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Génis dans le département de la Dordogne.

Principales alliances : de Durfort, de la Faye, de Pignol 1877, de Bellivier de Prin 1898, de Cugnac 1845, d'Almais, Aymen, de Garrigues de Flaujac 1903, de Solages 1911, Pattu des Hautschamps 1905, d'Aignan, de Rouilhan 1905, du Merle 1908, du Bessey de Contenson 1920, Descubes du Chatenet 1898, du Authier 1920 et vers 1840, Phélan 1908, etc.

FORMIGNY de la LONDE (Rouxelin de). Voyez : Rouxelin de Formigny de la Londe

FORMY de la BLANCHETÉ. Armes (d'après l'*Armorial général* de Rietstapp) : *de sinople à une fasce d'argent haussée dans l'écu et chargée à dextre d'une étoile d'azur, en pointe d'un pont de deux arches de gueules s'élevant d'une eau au naturel, l'espace entre le côté sénestre du pont et le flanc sénestre de l'écu rempli d'une terrasse au naturel portant un arbre, également au naturel, dont le feuillage de sinople broche sur la fasce d'argent, à senestre.*

La famille Formy de la Blancheté, sur laquelle on n'a encore pu se procurer de renseignements, est, paraît-il, originaire de Corfou, une des îles Ioniennes.

Fernand-Xavier Formy de la Blancheté, général de brigade en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé en juin 1902.

Principale alliance : Dutheil de la Rochère.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABADIE d'AYDREIN (de l'). Armes : *de gueules à une montagne d'argent accostée de deux lions affrontés et contrerampants d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'une colombe essorante d'argent.*

La famille DE L'ABADIE D'AYDREIN, éteinte dans les mâles en 1895, appartenait à l'ancienne noblesse des Landes. Elle paraît avoir eu pour berceau une seigneurie de son nom, située au diocèse de Dax, près du bourg de Gamarde.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1892 et dans l'ouvrage de l'abbé Légé, *les Castelnau-Tursan*.

La famille de l'Abadie était connue dès le XIVe siècle. Elle remontait par filiation suivie à l'année 1428, date à laquelle vivaient Bertrand et Jean de l'Abadie frères. L'aîné de ceux-ci, Bertrand, avait épousé N... de Poylehaut. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Arnaud-Guilhem de l'Abadie, Sgr de l'Abadie et du Castéra, qui épousa Jeanne de Baylens de Poyanne par contrat du 16 décembre 1463 et qui continua la lignée ; 2° Arnaud de l'Abadie, Cosgr d'Oro. Jeanne de Baylens de Poyanne, veuve d'Arnaud-Guilhem de l'Abadie, fit son testament le 11 juin 1512 ; elle fut mère de Bertrand de l'Abadie, écuyer, Sgr dudit lieu et de Gamarde, marié à Marguerite de Bassabat, qui continua la lignée. On a voulu aussi, mais sans aucune preuve, lui attribuer pour fils cadet un Jean Dabadie, sur lequel on ne sait rien et dont le fils, égrége monsieur maître Bertrand d'Abadie, abbé laïque de Maslacq, près d'Orthez, fut l'auteur de la puissante famille parlementaire d'Abadie d'Arboucave et de Saint-Germain. Noble Guitard de l'Abadie, Sgr dudit lieu et de Castéra, fils de Bertrand et de Marguerite de Bassabat, épousa à une date inconnue Madeleine de Serres. Il en eut, entre autres enfants,

deux fils : 1° Etienne, Sgr de l'Abadie et de Castéra, marié à Jeanne de Bergougnan, dont le fils, Jean, mourut sans alliance ; 2° Jean de l'Abadie, capitaine d'une compagnie de gens de pied, marié, le 13 octobre 1558, à Jeanne de Camont, héritière des seigneuries de Gausies et de Bombardé. Le petit-fils de ce dernier, Charles de l'Abadie, Sgr de Gausies, marié, le 16 février 1670, à Marie d'Arbo, fut maintenu dans sa noblesse, le 30 avril 1667, par jugement de M. d'Ailhenc, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis 1463. Son fils, Fortanier de l'Abadie, Sgr de Gausies et d'Aydrein, capitaine au régiment royal, marié en 1691 à Antoinette de Grossan, fut maintenu dans sa noblesse en 1693 par jugement de M. de Bezons, puis, le 10 décembre 1705, par jugement de M. de la Bourdonnaye et enfin, le 6 mars 1714, par jugement de M. de Lamoignon, tous trois intendants de Bordeaux. Il fut père de Jean de l'Abadie, Sgr d'Aydrein, qui épousa en 1720 Marie-Anne de Blanquefort. De ce mariage naquirent deux fils : 1° Jean-Pierre de l'Abadie, Sgr d'Aydrein, né en 1733, dont les fils moururent sans postérité ; 2° Jean-Baptiste de l'Abadie, marié en 1769 à Marie Puistienne. La famille de l'Abadie d'Aydrein s'est éteinte dans les mâles avec le petit-fils de ce dernier, Louis de l'Abadie d'Aydrein, né en 1809, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1895. Le général de l'Abadie d'Aydrein avait épousé d'abord, en 1851, Marie de Coral, décédée en 1863, puis, en 1869, Valentine Rohault de Fleury dont il n'eut pas d'enfants. Il avait eu de sa première union une fille, Marie-Louise, marié en 1879 au comte Geoffroy de Beaucorps.

Jean-Pierre de l'Abadie-Gossis, Sgr d'Aydrein, et son fils aîné, Jean-Bernard de l'Abadie-Gossis, chevalier, garde du corps du Roi, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

La famille de l'Abadie avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Baylens de Poyanne, de Camont (Talence), d'Arbo, de Bezolles, d'Estoupignan, d'Artigues d'Ossaux 1659, de Cloche 1696, de Basquiat-Mugriet, de Coral, Rohault de Fleury, de Beaucorps, etc.

ACHIARDI de SAINT-LÉGER, à Nice. Armes : *d'or à une hachette de sable, le manche garni du champ, posée en bande et accompagnée de trois trèfles de sinople posés en bande et ordonnés, un en chef à sénestre, deux en pointe à dextre.*

La famille Achiardi, éteinte de nos jours, appartenait à la noblesse de l'ancien comté de Nice. Elle a eu pour berceau la petite ville de

Saint-Etienne où vivait en 1388 son premier auteur connu, Honoré Achiardi.

M. de Orestis lui a consacré une courte notice dans sa *Noblesse niçoise* parue dans le *Nice historique* de 1909.

La souche se partagea en quatre branches principales.

L'auteur de la première branche, Jean Achiardi, marchand, fut anobli en 1442 par lettres de René, roi de Sicile. Son descendant, Pierre-Antoine Achiardi, citoyen de Nice, fut confirmé dans sa noblesse en 1585 par lettres du duc de Savoie. Cette branche produisit un sénateur et préfet de Nice en 1627. Son dernier représentant, André Achiardi, secrétaire ducal en 1583, maître auditeur en la Chambre des comptes en 1600, fut investi d'une portion des fiefs de Roquesteron et de Pierrefeu. Sa fille épousa le marquis Bernardin Romagnano di Virle.

Lazare Achiardi, chef de la deuxième branche, fut inféodé en 1525 du fief de l'Alpette. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, donna un préfet de Nice en 1765.

La troisième branche, également éteinte, fut anoblie en 1560.

La quatrième branche avait pour auteur Philippe Achiardi, un des fils d'Honoré Achiardi, mentionné plus haut, qui vivait à Saint-Etienne en 1388. Son chef, Antoine-Gaétan Achiardi, sénateur de Savoie en 1774, sénateur de Nice en 1780, décédé en 1812, acquit la moitié du fief de Saint-Léger et en obtint l'érection en comté par lettres du 15 juillet 1783. Il fut père d'Amédée Achiardi, comte de Saint-Léger, premier consul de Nice, et grand-père de Gaston Achiardi, comte de Saint-Léger, juge au tribunal provincial de Nice. La famille Achiardi s'est éteinte avec la fille de celui-ci, Mlle Clotilde Achiardi, décédée à Nice en 1909.

ACRES de L'AIGLE (des). Armes : *d'argent à trois aiglettes de sable, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : VIRTUS SINE FUCO[1].

La famille DES ACRES DE L'AIGLE appartient à l'ancienne noblesse de Normandie.

Elle n'a aucun rapport avec celle d'un Philippe Acre, sieur des Acres, en Bretagne, qui fut anobli par lettres de 1597.

Elle revendique une origine très reculée ; mais les généalogistes ne sont d'accord ni sur cette origine, ni sur les premiers degrés de la filiation. Une première tradition lui donne pour auteur un gentilhomme normand qui, s'étant distingué par sa valeur lors de la

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille des Acres de l'Aigle dans le premier volume de cet ouvrage.

prise de Saint-Jean d'Acre, sous Godefroy de Bouillon, en aurait gardé le nom de des Acres. D'après une autre tradition, elle aurait eu pour berceau le fief des Acres, situé près de Châteauneuf-en-Thimerais, et un de ses membres, François des Acres, après avoir suivi Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, serait passé au service de l'Empereur et aurait obtenu de lui la faveur de porter des aigles dans ses armes. Ces traditions ne s'appuient sur aucune preuve sérieuse.

On trouvera d'autre part dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que MM. de l'Aigle firent au XVIIIe siècle pour jouir des honneurs de la Cour et les mémoires des généalogistes officiels chargés de vérifier ces preuves. Un premier mémoire commence en ces termes : « Les titres qui ont été produits par M. le marquis de « l'Aigle et qui sont partie en originaux et partie en copies remontent « à l'année 1476. Le premier est une transaction passée entre Louis « des Acres, écuyer, Sgr dudit lieu, et Jeanne des Acres, sa cousine, « dans laquelle Jean-Baptiste et Guillaume des Acres, père et aïeul « de Louis, sont nommés comme morts depuis longtemps. Il n'y en a « point qui prouve le degré de parenté qui existe entre ce Louis des « Acres et Jean des Acres, écuyer, Sgr de Chenonville et de la Barberie, « vivant en 1491, depuis lequel la filiation est clairement établie. Il « est donc indispensable de produire sur les degrés de Guillaume et « de Jean-Baptiste des actes depuis 1400 où ils aient stipulé eux-« mêmes, leur existence étant seulement énoncée, mais non prouvée « suivant l'usage, par celui de 1476. Il l'est aussi d'en produire « d'autres pour prouver la parenté de Louis des Acres, vivant en « 1476, avec Jean des Acres vivant en 1491. Ces actes sont d'autant « plus nécessaires que les diverses généalogies de la maison des « Acres ne s'accordent point entre elles pour les premiers degrés, « ce qui prouve qu'elles n'ont point été dressées exactement... » Un autre mémoire daté de 1774, qui ne fut jamais envoyé, commence dans les termes suivants : « Le témoignage que M. de Clairambault « a rendu à la maison des Acres est des plus favorables à son ancien-« neté. Elle paraît avoir pris son nom d'un fief situé en Thimerais, réuni « aujourd'hui au domaine de Senonches. Les titres qu'elle a produits « ne prouvent sa filiation que depuis Jean des Acres, écuyer, Sgr des « Acres, de Villeneuve, de la Barberie et autres terres, lequel fit une « reconnaissance le 13 septembre 1491 et vivait encore en 1527. Il « épousa Jeanne Balu, dame de Chenonville,..., et en eut, entre autres « enfants, Robert, qui continua la branche aînée, dont on ignore la « destinée, et Florentin des Acres, écuyer, Sgr de Chenonville et de « la Mancelière, qui fut du nombre des gentilhommes de la châtel-

« lenie de Châteauneuf-en-Thimerais qui comparurent à la réforma-
« tion de la coutume de cette châtellenie faite en 1552 et mourut
« après l'année 1556... »

Le comte de l'Aigle fut admis aux honneurs de la Cour en 1774, pendant le voyage de Compiègne. Le vicomte et le chevalier de l'Aigle jouirent de la même faveur en 1785.

On voit par ce qui précède que la famille des Acres de l'Aigle ne peut remonter par filiation suivie au delà de Jean des Acres, écuyer, Sgr des Acres, de la Villeneuve et en partie de la Barberie, par acquisition de 1503, qui fit une reconnaissance le 13 septembre 1491 et qui vivait encore en 1527. La Chesnaye des Bois fait remonter la filiation cinq degrés plus haut ; mais son travail n'étant accompagné d'aucune preuve, ni même d'aucune date, ces degrés doivent être considérés comme hypothétiques. D'Hozier et Chérin ont aussi dressé vers la même époque des généalogies de la famille des Acres de l'Aigle ; mais ils ne sont d'accord qu'à partir de ce même Jean des Acres, vivant en 1491, dont il vient d'être parlé. D'après Chérin ce gentilhomme aurait été fils de Loys des Acres, dont l'alliance est ignorée, petit-fils de Jean-Baptiste des Acres, marié en 1430 à Jeannne de Brichantel, et arrière-petit-fils de noble Guillaume des Acres, en son vivant écuyer, Sgr du lieu des Acres, rappelé comme défunt dans un acte de 1476. D'après d'Hozier, au contraire, il aurait été fils d'Honorat des Acres, capitaine des gardes du corps du Roi, et de Marie Bonenfant, petit-fils de Charles des Acres et de demoiselle de la Mariouze et arrière-petit-fils de Charles des Acres et de demoiselle de Rosières.

On a vu plus haut que Jean des Acres avait épousé Jeanne de Balut, héritière de la seigneurie de Chenonville, près de Chartres. Leur second fils, Florentin des Acres, écuyer, Sgr de Chenonville et de la Mancelière, marié à Marguerite Lemoyne, fille d'un président au Parlement de Paris et proche parente du cardinal Lemoyne, comparut en 1552 à la réformation de la coutume de la châtellenie de Châteauneuf-en-Thimerais. Il fut père de Sébastien des Acres, Sgr de la Chapelle-Viel et de la Mancelière, qui épousa en 1587 Marie d'Aubray, héritière de l'importante baronnie de l'Aigle, en Normandie, acquise en 1555 par son grand-père, François d'Aubray, baron de Bruyères-le-Châtel. Sébastien des Acres laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Nicolas des Acres, baron de l'Aigle, marié le 12 mai 1612 à Geneviève de Vipart de Silly, tué au siège de la Rochelle ; 2° Jean des Acres, chevalier de Malte. Jacques des Acres, fils de Nicolas, marié en 1640 à Marie de Briançon, dame de la Saludie, obtint l'érection en marquisat de sa baronnie de l'Aigle par

lettres patentes d'avril 1650, enregistrées le 14 décembre 1654 en la Chambre des comptes de Rouen. Il fut père de Louis des Acres, deuxième marquis de l'Aigle, baron du Lac et de la Saludie, lieutenant de Roi en Normandie, marié en 1669 à Charlotte de Lancy-Raray, décédé en 1717, et grand-père de Jacques-Louis des Acres, troisième marquis de l'Aigle, lieutenant de Roi en Normandie, brigadier de ses armées en 1704, qui épousa successivement en 1698 Marie Chopin, décédée en 1723, et en 1732 Gabrielle-Françoise de Château-Thierry, veuve du baron de Ray, de la famille d'Erard. Louis-Gabriel, quatrième marquis de l'Aigle, né en 1705 de la première de ces unions, lieutenant général des armées du Roi en 1748, décédé en 1774, eut un fils, Jacques-Gabriel, cinquième marquis de l'Aigle, né en 1758, qui n'eut pas de postérité masculine. Son frère, Louis, comte de l'Aigle, né du second lit en 1734, chevalier de Malte, mestre de camp, guillotiné en 1794, épousa en 1762 la marquise de Colbert-Maulévrier, née Chauvelin. Il en eut deux fils, Louis, né en 1764, et Victor, né en 1766, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Louis, comte de l'Aigle, fut maréchal de camp et député de l'Oise, épousa Mlle de Vintimille du Luc, décédée en 1810, et mourut en 1851. Son fils, Victor-Arthur, marquis de l'Aigle, né en 1809, député de l'Oise, marié à Mlle Sartoris, décédé en 1893, a été père de Robert, marquis de l'Aigle, né en 1843, ancien député de l'Oise, marié en 1871 à Mlle Greffulhe, et grand-père de Charles, comte de l'Aigle, né en 1875, marié en 1902 à Elisabeth de Colbert-Chabanais, qui n'a eu que des filles.

Le comte Victor de l'Aigle, auteur du rameau cadet, fut maréchal de camp et député de l'Oise, épousa en 1801 la princesse Sophie-Constance de Broglie et mourut centenaire en 1867. Il avait eu deux fils : 1° Henri-Victor, comte de l'Aigle, député de l'Oise, décédé en 1875, qui n'eut que deux filles ; 2° Jules-Louis, vicomte de l'Aigle, marié à Mlle Germain de Montforton, décédé en 1861, dont le petit-fils, Louis, né en 1867, a épousé en 1919 Mlle de Vassal.

Louis de l'Aigle, auteur du premier rameau, eut d'une demoiselle Olivier deux enfants naturels qu'il reconnut : 1° Henri-Louis des Acres de Fleurange, né en 1783, dont il va être parlé ; 2° Louise, mariée à M. Bassompierre-Sewrin, de Metz, littérateur. Henri-Louis des Acres de Fleurange, intendant militaire de première classe, décédé en 1834, reçut le titre héréditaire de baron, sous le nom de : des Acres de l'Aigle, par lettres patentes du 5 mars 1818. Il épousa Mlle Huttel, décédée en 1862, et en eut quatre filles, Mmes de l'Ecuyer de la Papotière, de Couasnon, de la Rocheponcié et Griveau.

Principales alliances : Lemoyne, d'Aubray, de Vipart, de Lancy-Raray, de Château-Thierry, de Prunelé 1724, de Caruel de Mérey, Locquet de Granville 1740, de Waess 1756, de Gaucourt 1798, du Bosc de Marcheville, de Chauvelin, de Vintimille du Luc, Greffulhe, de Colbert-Chabanais, de Broglie, de Vischer de Celles 1831, de Ganay 1859, de Menthon 1863, Germain de Montforton 1835, de Gramont 1866, de Sainte-Aldegonde 1890, de Vassal, de l'Ecuyer de la Papotière 1835, de Couasnon, de la Rocheponcié 1841, etc.

ADMYRAULD, à la Rochelle. Armes : *d'argent au quintefeuille de gueules, feuillé de sinople, et au chef de gueules.*

La famille Admyrauld appartient à l'ancienne bourgeoisie protestante de la Rochelle.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Un Jean Admyrauld épousa vers 1600 Jeanne Baudouyn, d'une puissante famille de l'échevinage de la Rochelle, et en eut en 1602 un fils nommé Jean. Mathurin Admyrauld, avocat à Saumur, épousa à la Rochelle en 1641 Marthe de Lunneau, ou de Lonneau. Gabriel Admyrauld était en 1735 négociant à la Rochelle. Son fils, Pierre-Gabriel Admyrauld, directeur de la Chambre de commerce de la Rochelle, décédé en 1782, épousa Marie-Marguerite Giraudeau. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Julien-Louis Admyrauld, né à la Rochelle en 1760, armateur, député de la Charente-Inférieure en 1809, 1815, 1816 et 1819, préfet du même département en 1830, décédé à Lalaigne en 1835 ; 2° Gabriel-Julien Admyrauld, député de la Charente-Inférieure de 1831 à 1837.

AGOULT (d). Armes : *d'or à un loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules.* — L'écu enveloppé *d'un manteau de pair de France.* — Couronne : *de Prince* sur l'écu et *de Marquis* (aliàs *de Vicomte*) sur le manteau. — Tenants : *deux anges.* — Devise : Avidus committere pugnam. — Sobriquet du roi René : Hospitalité d'Agoult. — Cri de guerre : Sault au seigneur[1].

La maison d'Agoult, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était une des plus illustres de la noblesse de la Provence et du Dauphiné. Elle tirait son nom d'une importante paroisse dont elle possédait la seigneurie au diocèse de Cavaillon.

Le chevalier de Courcelles en a donné une généalogie complète

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Agoult dans le premier volume de cet ouvrage.

dans la tome VII de son *Histoire généalogique des pairs de France.*

Chérin, chargé de vérifier les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour, envoya, le 28 mars 1781, un mémoire dans lequel il s'exprime dans les termes suivants : « Les auteurs qui ont traité l'histoire de cette maison lui « ont donné le premier rang entre celles de Provence. Effectivement « sa haute ancienneté, la quantité de ses branches, le nombre et l'éten- « due de ses possessions, ses services, ses places et ses alliances « ne laissent point de comparaison entre elle et aucune autre de cette « province. On n'entre point ici dans la discussion des divers sys- « tèmes formés sur son origine dont le plus probable est celui qui « la rapporte aux seigneurs d'Apt, en Provence, qui souvent s'en « qualifiaient princes. On se borne aux faits ou probables ou claire- « ment prouvés. La maison d'Agoult a pris son nom d'une terre « située dans la viguerie d'Apt. Elle avait pour chef vers la fin du « XIe siècle Rostaing d'Agoult, Cosgr de la ville d'Apt, Sgr d'Agoult, « de Gordes, etc. Il eut, entre autres enfants, Rambaud, qui suit, « et Léger, évêque d'Apt en 1113 et années suivantes. Rambaud « d'Agoult, Cosgr d'Apt, Sgr d'Agoult, etc., est nommé dans des « chartes de l'église d'Apt des années 1113 et 1120. Il eut de Sancie, « que la plupart des auteurs disent dame de Simiane, au diocèse « d'Apt, deux fils, tous deux chefs d'une nombreuse postérité. Le « premier, nommé Guiran, prit le nom de Simiane et forma la branche « de ce nom, partagée en onze branches, ou rameaux, dont plusieurs « existent aujourd'hui, qui ont donné un évêque duc de Langres, pair « de France, vingt-deux chevaliers de l'Ordre de Malte, deux cha- « noines comtes de Lyon, une chanoinesse du chapitre de Remire- « mont, une chanoinesse et une abbesse de celui de Bouxières, trois « chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, quatre de celui de l'Annonciade, « en Savoie, un grand sénéchal de Provence et plusieurs lieutenants « généraux d'armée. Le second fils de Rambaud d'Agoult et de San- « cie fut Bertrand d'Agoult, Sgr d'Agoult, Cosgr d'Apt, de Gordes, etc. ; « il vivait en 1120. Il est très vraisemblable qu'il fut père de « Raymond, qui suit, depuis lequel la filiation est clairement prou- « vée. Raymond d'Agoult, premier du nom, chevalier, Sgr d'Agoult « et de la vallée de Sault, possédait en franc alleu cette dernière « terre, la plus ancienne et la plus belle de Provence. Il fut témoin « de la donation du comté de Melgueil faite en 1172 par la comtesse « Béatrix à Raymond, comte de Toulouse..... »

Raymond d'Agoult, dont il vient d'être parlé, avait épousé vers 1160 Isoarde, fille d'Isoard II, comte de Die, et héritière d'un certain nombre de domaines situés dans le Diois, l'Embrunois et le Gapen-

çais. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Isnard, auteur de la branche aînée, demeurée provençale ; 2° Raymond, auteur de la seconde branche, passée en Dauphiné, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours ; 3° Bertrand, Sgr de Mison, dont le petit-fils, Amiel, Sgr de Curban, du Monestier et de Claret, fut nommé en 1267 grand sénéchal de Provence et dont la descendance s'éteignit en la personne d'Albanette d'Agoult, dame de Curban, mariée en 1449 à son cousin, Guillaume d'Agoult, Sgr de Barret, issu de la branche aînée.

Isnard d'Agoult, baron de Sault, Cosgr d'Agoult, d'Apt, etc., auteur de la branche aînée, épousa vers 1210 Doulceline de Pontevès, héritière de la seigneurie de Pontevès et des autres grands biens de sa maison, et en eut trois fils. L'aîné de ces fils, Fouquet, Sgr de Pontevès du chef de sa mère, est regardé, mais sans preuves bien certaines, comme l'auteur de la maison de Pontevès encore existante, une des plus brillantes de la noblesse de Provence. Le deuxième, Isnard II d'Agoult, baron de Sault, marié vers 1242 à Béatrix de Rians, continua la lignée. Le troisième, Raymond d'Agoult, Sgr de Trets, épousa Gulbarge de Sabran, dame de Forcalqueiret, et fut l'auteur d'un rameau dont le dernier représentant, Raymond d'Agoult, Sgr de Trets et de Forcalqueiret, fit son testament en 1378 et n'eut que des filles. Isnard Ier d'Agoult eut aussi une fille, Mabille d'Agoult d'Entrevennes, qui épousa en 1240 Burgondion de Trets, ou d'Olières, noble marseillais ; Isnard d'Olières, né de cette union, substitua à son nom celui de sa mère et fut l'auteur de la famille d'Agoult d'Olières, éteinte au XVIIIe siècle, dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. Isnard III d'Agoult, fils d'Isnard II, fut surnommé le Grand ; ce fut lui qui le premier rendit hommage pour sa baronnie de Sault, jusque-là souveraine ; cet hommage fut accompagné de réserves qui montrent quelle était alors la puissance de la maison d'Agoult. Isnard III fut pourvu peu de temps après de la charge de grand sénéchal de Provence qui était la première dignité du pays. La descendance de son fils, Raymond II d'Agoult, baron de Sault, gouverneur de Marseille, grand sénéchal et capitaine général de Provence, se partagea en un certain nombre de rameaux qui jouirent d'un vif éclat. Elle s'éteignit avec Raymond V d'Agoult, baron de Sault, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Blanche de Tournon et qui, par son testament du 12 avril 1503, légua la baronnie de Sault à sa sœur Louise. Celle-ci avait épousé Claude de Montauban, baron de Saint-André. Leur fils, Louis de Montauban, baron de Sault, marié en 1527 à Blanche de Lévis-Ventadour, prit le nom d'Agoult ; son petit-fils, François-Louis d'Agoult de Montauban, comte de Sault, chevalier des Ordres du Roi en 1585, décédé en 1608,

épousa en 1578 Chrétienne d'Aguerre, veuve d'Antoine de Blanchefort, duc de Créquy ; il en eut deux fils, derniers représentants de cette nouvelle famille d'Agoult, dont l'aîné, Louis, laissa le comté de Sault à sa mère, laquelle le laissa à son tour à son fils du premier lit, Charles de Blanchefort, duc de Créqui. Fouquet d'Agoult, baron de Sault, chef de la famille et oncle de Raymond V et de la baronne de Saint-André, décédé presque centenaire en 1492, fit, par actes du 23 mai 1478 et du 3 février 1489 et par testament du 19 août 1491, d'importantes donations à son filleul, Fouquet Vincens, Sgr de Rognes, à charge pour lui de prendre le nom et les armes d'Agoult. Fouquet Vincens fonda une nouvelle maison d'Agoult qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et à laquelle sera consacrée une notice spéciale.

L'auteur de la branche cadette, Raymond d'Agoult, eut en partage les seigneuries de Luc et de Savournon, en Dauphiné. Il mourut peu de temps après le mois de juillet 1224 laissant d'une alliance inconnue un fils, Raymond d'Agoult, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Raibaude Contagnéry. Son descendant, François d'Agoult, Sgr de la Baume des Arnauds, de Pinet et du Castelar, marié le 10 avril 1491 à Jacqueline de Revigliasc, en eut, entre autres enfants, deux fils, Giraud, Sgr de la Baume des Arnauds, marié en 1540 à Jeanne d'Autane, et Barthélemy, marié en 1543 à Françoise de Rémusat, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné.

Barthélemy d'Agoult, auteur du second rameau, laissa deux fils : 1° François, marié en 1571 à Anne d'Autane, qui acquit la seigneurie de Chanousse et dont la descendance s'éteignit en la personne d'Henri, comte d'Agoult de Chanousse, chevalier de Saint-Louis, décédé sans alliance vers 1802 ; 2° Claude, marié en 1576 à Diane de Rivière, dont le dernier descendant, Augustin, épousa dans les premières années du XIXe siècle Olympe de Besson, fille d'un ancien conseiller au Parlement de Grenoble, et en laissa une fille unique.

Le chef du premier rameau, Hector d'Agoult, Sgr de Bonneval, Piégon, etc., conseiller au Parlement de Grenoble, épousa en 1656 Uranie de Calignon, héritière de la seigneurie de Voreppe que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours ; il acquit, en outre, la seigneurie de Montmaur, une des quatre premières baronnies du Dauphiné. Il laissa trois fils : 1° Charles d'Agoult, connu sous le titre de marquis de Montmaur, marié en 1676 à Justine de Périssol de Saint-Ange, dont la descendance s'éteignit avec Charles-Louis, connu sous le titre de comte d'Agoult, né en 1790 au château d'Arpaillagues, près d'Uzès, colonel de cavalerie démissionnaire

en 1830, marié en 1827 à Marie-Sophie-Catherine de Flavigny[1], et avec leur fille, Marie-Christine, née en 1830, mariée au vicomte de Girard de Charnacé ; 2° Jean d'Agoult, Sgr de Voreppe, marié à Charlotte de la Baume-Pluvinel, décédé en 1734, de la postérité duquel il sera parlé plus bas ; 3° François d'Agoult de Bonneval, Sgr de Beauvesin, marié en 1683 à Madeleine de Fontfroide, retiré à Berlin après la révocation de l'Edit de Nantes, décédé en 1690. Le fils de ce dernier, Basile-Bénédict, né à Genève en 1686, rentra en France et abjura le protestantisme en 1716 ; sa descendance s'éteignit avec trois frères : 1° François-Hippolyte, connu sous le titre de marquis d'Agoult, lieutenant général des armées du Roi en 1815, décédé en 1837, dont la fille épousa en 1819 le comte de Chaponay-Saint Julien ; 2° Charles-Mathieu d'Agoult, évêque de Pamiers en 1787, décédé en 1824 ; 3° Antoine-Gabriel, vicomte d'Agoult, né à Grenoble en 1750, fidèle compagnon de la Famille Royale pendant toute la durée de l'émigration, premier écuyer de Madame la duchesse d'Angoulême, lieutenant général des armées du Roi en 1814, gouverneur de Saint-Cloud, grand-croix de Saint-Louis, pair de France héréditaire en 1823, décédé en 1828 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Choisy, dame d'honneur de madame la duchesse d'Angoulême, décédée à Goritz en 1841. Jean-Antoine, comte d'Agoult, né à Grenoble en 1753, petit-fils de Jean et de Charlotte de la Baume-Pluvinel, fut député de la noblesse du Dauphiné aux Etats généraux de 1789 et fut nommé maréchal de camp en 1797 par le roi Louis XVIII. Son fils, Hector, comte d'Agoult, né en 1782, ministre plénipotentiaire, décédé en 1856, fut autorisé, par ordonnance royale du 7 avril 1828, à recueillir la pairie héréditaire de son cousin, Antoine-Gabriel, vicomte d'Agoult, décédé dès le lendemain. La maison d'Agoult s'est éteinte avec le petit-fils du précédent, Hector, comte d'Agoult, né en 1860, député du Sénégal, tué glorieusement au cours de la dernière guerre, qui a survécu à ses fils et n'a laissé qu'une fille de son mariage avec Mlle d'Estampes.

La maison d'Agoult a fourni un chevalier croisé, des chevaliers bannerets, douze grands sénéchaux de Provence, des évêques, des officiers généraux, des ambassadeurs, deux pairs de France, des amiraux des mers du Levant, un panetier du roi Charles IX, des commandeurs de Malte, des grand-croix de Saint-Louis, un chevalier

[1] La comtesse d'Agoult, née à Francfort en 1805, décédée en 1876, se fit un certain renom en littérature sous le pseudonyme de Daniel Stern. Elle eut deux filles naturelles dont l'une épousa le célèbre musicien Richard Wagner et dont l'autre fut la femme d'Emile Olivier, ministre de Napoléon III, membre de l'Académie française.

du Saint-Esprit, etc. Guillaume d'Agoult, mort en 1181, fut un des meilleurs poètes provençaux du moyen âge.

Plusieurs représentants de la maison d'Agoult furent admis aux honneurs de la Cour le 2 juillet 1781 et les 23 et 31 mars 1782.

Principales alliances : de Simiane, de Sabran, de Die, de Pontevès, de Rians, Artaud, de Villeneuve, de Baux, de Fos, de Montpezat, d'Adhémar, de Marle, de Blacas, Alleman, d'Autric, de Castellane, de Glandevès, de Vintimille, de Brancas, de Forcalquier, de Tournon, de Montauban, de Lévis, de Vesc, de Clermont, de Raymond de Modène, de la Baume de Montrevel, de Sassenage, de Loras, de Monteynard, de Flotte, de Beauvau, de Marseille, de Revilliasc, d'Autane, de Barjac, de Trémolet de Montpezat, de la Tour du Pin, de Loys, de Flavigny, de Girard de Charnacé, de la Baume-Pluvinel, d'Armand de Blacons, de Guyon de Geis de Pampelonne, O'Connor, le Groing de la Romagère, d'Estampes, de Moreton de Chabrillan, de Chaponay, de Bonne, de Rachais, d'Aurel, de Virieu, de Brancas, etc.

On a vu plus haut que Burgundius de Trets, aliàs d'Olliéres, avait épousé en 1240 Mabille d'Agoult et que son fils Isnard, adoptant le nom et les armes de ses acendants maternels, avait été l'auteur d'une famille d'Agoult d'Olliéres. Burgundius de Trets avait une très brillante origine ; on peut voir, en effet, dans la *Généalogie des vicomtes de Marseille*, le savant ouvrage de M. de Juigné-Lassigny, qu'il descendait en ligne directe de la famille des vicomtes de Marseille, la plus ancienne de la noblesse de Provence. La famille d'Agoult d'Ollières occupa un rang distingué dans l'aristocratie provençale. Elle fut maintenue dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Joseph d'Agoult, marié à Françoise de Glandevès, obtint, par lettres patentes de mars 1689, l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Olliéres, Il fut le grand-père de Joseph-Gabriel d'Agoult, des vicomtes de Marseille, marquis d'Olliéres, marié en 1752 à Marie-Anne de Lannion, qui fut le dernier descendant de sa famille. La famille d'Agoult d'Olliéres avait donné un grand nombre de chevaliers de Malte. Elle s'était alliée aux familles de Villeneuve, de Forbin, de Glandevès, de Fortia de Piles, de Lannion, de Raousset, etc.

AGOULT (de Vincent d'). Mêmes armes que la famille précédente. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : AVIDUS COMMITTERE PUGNAM. — Légende : HOSPITALITÉ D'AGOULT.

[1] Cette notice remplace celle qui a été consacrée à la famille de Vincent d'Agoult dans le volume de cet ouvrage.

Cette seconde famille D'AGOULT, éteinte de nos jours, appartenait comme la précédente à la noblesse de Provence. Elle avait pour nom primitif celui de Vincent, ou Vincens, qu'elle laissa tomber en désuétude après que Fouquet Vincent eût été substitué au nom et aux armes de son parrain, Fouquet d'Agoult.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1863. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence,* dans le *Bulletin de la société héraldique* d'octobre 1886, dans l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence,* etc.

La famille Vincent était de noblesse ancienne. Elle descendait de Raymond Vincent, ou Vincens, premier consul d'Aix en 1289, dont le fils, Pierre Vincent, consul d'Aix en 1347, se qualifiait écuyer. Ce dernier laissa plusieurs enfants : 1° Rostaing Vincent, Cosgr de Rognes, qualifié dans plusieurs actes noble et puissant homme, consul d'Aix en 1350, maître rationnal de la Grande Cour de Provence en 1372, marié à Philippe N..., décédé en 1378, qui continua la lignée ; 2° Raymond Vincent, sacristain de l'église de Toulon en 1375; 3° Douce, femme de François Baboyssi, trésorier de Provence. Raymond Vincent, chevalier de la ville d'Aix, fils de Rostaing, était coseigneur de la terre de Rognes pour laquelle il rendit hommage en 1399 à Louis II d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence. Il fut syndic d'Aix en 1382. Sa femme, Catherine, était fille de noble Pierre Marquesan, de Nice. Il fut père de Pierre Vincent, qui épousa Jacquette d'Alamanon, et grand-père de Jean Vincent, Sgr de Rognes, décédé avant 1469, qui épousa Marie Saure, de Marseille.

On a vu dans la notice précédente que le fils de ceux-ci, Fouquet Vincent, reçut de son parrain, Fouquet d'Agoult, d'importantes donations par actes du 23 mai 1478 et du 3 février 1489 et par testament du 19 août 1491 à charge pour lui de reprendre le nom et les armes d'Agoult. Il semble bien que dans la réalité Fouquet Vincent était le propre fils adultérin de Fouquet d'Agoult : « D'Agoult fut son parrain, « dit Barcilon, et le chérit aussi tendrement que ses amours, le fit « élever comme son fils sous le nom de son filleul, lui légua par « testament la terre de Volonne et plusieurs autres biens à l'ex- « clusion de ses neveux et le chargea de porter son nom et ses « armes... ». Toutefois Fouquet d'Agoult demanda à son filleul de charger le loup de ses armes d'*un collier d'argent* afin, dit-il dans son testament, que les autres loups n'étranglent point celui-ci. Les descendants de Fouquet Vincent cessèrent de porter cette brisure après l'extinction des branches provençales de la maison d'Agoult. Le testament de Fouquet d'Agoult fut attaqué par sa famille. Par

transaction du 20 mai 1511 il fut convenu que Marie Saure, veuve de Jean Vincent, et son fils, Fouquet Vincent, dit d'Agoult, renonceraient aux terres de Lourmarin et de Volonne, moyennant la cession qui leur était faite définitivement du nom et des armes d'Agoult et de certaines terres.

Fouquet Vincent d'Agoult épousa à Arles en 1490 Anne de Bouic et fit son testament le 6 août 1526 devant notaire à Aix. Il laissa quatre fils, Honoré, Raymond, François et Arnaud d'Agoult. La descendance d'Arnaud ne tarda pas à s'éteindre. Ses trois frères furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné d'entre eux, Honoré, eût en partage la seigneurie de Rognes. Sa descendance s'éteignit avec Julie d'Agoult, mariée en 1597 à Henri de Rafélis, dont les enfants relevèrent le nom d'Agoult.

L'auteur du deuxième rameau, Raymond d'Agoult, Sgr de Saint-Auban, eut, outre plusieurs fils morts sans postérité, une fille qui épousa Jean Flotte et dont les descendants furent connus sous le nom de Flotte d'Agoult.

François d'Agoult, Sgr d'Angles, auteur du troisième rameau, le seul qui se soit perpétué jusqu'à nos jours, fut chevalier de l'Ordre du Roi et capitaine de 200 hommes d'armes et épousa Françoise de Castellane par contrat passé à Moustiers le dernier novembre 1578. Ses petits-fils, Jean d'Agoult, Sgr d'Angles, Saint-Jurs et Saint-Laurent, marié en 1633 à Melchionne de Marin, et Roland d'Agoult, chevalier de Malte, furent maintenus dans leur noblesse, le 15 septembre 1667, par jugement des commissaires du Roi départis pour la recherche des faux nobles en Provence. Le baron et le chevalier d'Agoult furent admis le 2 mai 1770 aux honneurs de la Cour de France. Louis Fouquet, chevalier d'Agoult, maréchal de camp, décédé sans postérité en 1813, eut en 1781 l'honneur de se battre en duel avec le prince de Condé; il est aujourd'hui surtout connu pour avoir arrêté en plein Parlement, en 1788, les conseillers Montsabert et d'Eprémesnil.

Cette famille d'Agoult avait fourni des commandeurs et des chevaliers de Malte, un chevalier de Saint-Michel, deux maréchaux de camp, un général de brigade, etc.

Elle a eu pour derniers représentants, Louis-Charles-Fouquet, marquis d'Agoult, marié en 1895 à Mlle de Montrichard, décédé sans postérité en 1909, et sa sœur mariée en 1861 au comte du Chayla.

Son chef était connu sous le titre de marquis depuis le règne de Louis XVI.

Principales alliances : de Flotte, de Gérente, de Rafélis 1597, de Castellane 1578, de Pontevés, de Loyac 1841, de Montrichard, etc.

AINESY de MONTPEZAT (d'). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une colombe d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages armés de massues*[1].

La famille D'AINESY DE MONTPEZAT est anciennement et honorablement connue en Provence ; mais, bien que M. de Courcelles lui attribue une origine chevaleresque, elle est demeurée non noble. On ne trouve point son nom dans les anciens nobiliaires de Provence et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de cette province. On ne sait si on doit lui attribuer un sieur Ainaisi, maître chirurgien de la marine au port de Toulon, et un Pierre Aynesi, bourgeois du lieu du Luc, près de Draguignan, qui eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

La famille Ainesy, puis d'Ainesy, paraît avoir eu pour berceau les environs de Fréjus, ou de Grasse.

Guillaume Ainesy, dit Niza, fut pourvu le 4 juin 1576 d'un office de notaire à Fréjus. Il eut pour successeur dans son étude, le 11 octobre 1613, Antoine Ainesy. Le fils de celui-ci, André Ainesy, praticien de Fréjus, épousa le 5 février 1652 Jeanne Rouman. Pierre Ainesy, fils de Jean, maître-chirurgien à Fréjus, épousa, le 18 octobre 1645, Chrétienne Audibert. Honoré Ainesy, avocat, épousa à Grasse le 13 février 1686 Françoise de Fragier. Jean Ainesy, marchand à Grasse, fils du feu capitaine André Ainesy, épousa, le 5 septembre 1639, Françoise du Bouscq, fille d'un apothicaire.

Léopold d'Ainesy de Montpezat, marié en 1744 à Marie de Riouffe-Thorenc, de la ville de Grasse, décédé dans les environs d'Antibes en 1781, se qualifiait en 1771 chevalier de Saint-Louis, commandant du bataillon garde-côtes d'Antibes. Il eut quatre fils. L'aîné de ceux-ci, messire Léopold d'Ainesy de Montpezat, se qualifiait coseigneur de Briançon, officier au même bataillon, quand il épousa, par contrat passé le 18 octobre 1771 devant notaire à Bargemon, demoiselle Marie-Roselyne de Villeneuve, issue d'une des plus illustres maisons de la Provence ; il n'eut qu'une fille mariée en 1803 au comte de Tressemanes-Brunet. Le deuxième, Jean, et le troisième, Augustin, né à Grasse en 1759, ont laissé postérité masculine.

Le chef de la famille d'Ainesy de Montpezat est connu depuis la Restauration sous le titre de marquis.

Gabriel-Léopold, marquis d'Ainesy de Montpezat, épousa vers

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Ainesy de Montpezat dans la premier volume de cet ouvrage.

1855 Ida-Marie le Blanc de Boisricheux; il en a laissé un fils, marié, et quatre filles.

Principales alliances : de Rioufte-Thorenc, de Villeneuve-Bargemont, de Saint-Belin-Malain 1816, de Tressemanes-Brunet 1803, Potworowski, Desprez de la Morlaye 1903, etc.

ALBERTAS (d'). Armes : *de gueules à un loup ravissant d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *deux chiens courants, issants et affrontés au naturel.* — Supports : *deux chiens de même.* — L'écu enveloppé *d'un manteau de pair de France.* — Devise : *deux flambeaux posés en sautoir, tortillés de mèches allumées avec ces paroles :* TALIS NOSTER AMOR[1].

La maison D'ALBERTAS est une des plus distinguées de la noblesse de robe de Provence. Barcilon fait observer que sa tige est ancienne dans Marseille, mais sans aucune noblesse originaire, ni acquise.

Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Bulletin de la Société héraldique* (année 1879).

Antoine Albertassi, ou d'Albertas, auquel remonte la filiation, était un simple marchand, né à Albe, en Italie, qui vint vers 1360 se fixer à Apt, en Provence, et qui y acquit dans le commerce une fortune considérable. Antoine d'Albertas était décédé quand, en 1442, sa veuve, Aliette, reçut un legs de sa nièce, Alix Alfant, fille de Pierre Alfant, épicier à Lisle, au Comtat Venaissin. Il avait fait son testament, le 29 avril 1415, en faveur de son neveu, Jean Albertas, fils de son frère Albert. Il fut aussi vraisemblablement l'oncle d'un Pierre d'Albertas, marchand d'Avignon, qui, d'après l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence,* fit une lettre de change, le 14 octobre 1464, à Augustin de Biliotti, également marchand à Avignon. Jean Albertas épousa, par contrat passé à Apt le 28 avril 1406, Marie Roque, fille d'un riche tanneur de cette ville ; il vint dans la suite se fixer à Marseille où il mourut en 1455. Trois de ses fils, Antoine, Suffren et Baudouin, furent les auteurs de trois branches qui ne tardèrent pas à devenir puissantes et à s'agréger à la noblesse.

La première branche, issue d'Antoine, s'éteignit avec Gaspard d'Albertas marié en 1615 à Félice de la Broca et avec ses enfants.

La deuxième branche, issue de Suffren, posséda la seigneurie de Villecroze ; elle s'éteignit avec Gaspard d'Albertas, chevalier de Malte,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Albertas dans le premier volume de cet ouvrage.

et avec sa sœur, Victoire, mariée vers 1610 à César de Sabran, Sgr de Chantereine.

Noble homme Baudouin Albertas, auteur de la troisième branche, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, épousa, le 19 février 1452, Billonne de Lacépède. Il fut père d'Antoine d'Albertas, premier consul de Marseille en 1511, marié en 1506 à sa cousine Aimare de Lacépède, qui paraît s'être le premier agrégé à la noblesse. Sa descendance, puissamment riche, acquit bientôt une situation considérable en Provence. Antoine-Nicolas d'Albertas, marié en 1596 à Marguerite de Riquetti de Mirabeau, fut député de la noblesse de Marseille aux Etats de Blois, en 1588, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV. Son petit-fils, Marc-Antoine d'Albertas, capitaine des vaisseaux du Roi, épousa, le 3 août 1673, Madeleine de Séguiran, fille d'un premier président en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence et héritière de la seigneurie de Bouc, et en eut deux fils. L'un de ceux-ci, Antoine, dit le chevalier de Dauphin, fut nommé en 1752 grand commandeur et économe de l'ordre de Malte. L'autre, Henri-Reynaud d'Albertas, Sgr de Bouc, de Dauphin et de Géménos, né à Aix en 1674, recueillit en 1707, par héritage de son aïeul maternel, la charge de premier président en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Son fils, Jean-Baptiste, marquis d'Albertas de Bouc, né en 1716, premier président en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence en 1745, marié cette-même année à Mlle de Montullé, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, fut assassiné par les révolutionnaires le 14 juillet 1790 dans sa terre de Géménos. Il avait eu pour successeur dans sa charge en 1775 son fils, Jean-Baptiste-Suzanne, marquis d'Albertas, né à Paris en 1747, marié en 1787 à Mlle de Vogüé, décédé en 1829 au château d'Albertas. Le marquis d'Albertas fut nommé en 1814 préfet des Bouches-du-Rhône. Il était un des plus riches propriétaires fonciers du midi de la France quand il fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815; il obtint, par ordonnance du 31 août 1817, que le titre de marquis serait attaché à sa pairie. Il laissa deux fils: 1° Auguste-Felix, marquis d'Albertas, né à Albertas en 1788, pair de France par droit héréditaire en 1829, marié à Aix en 1822 à Mlle de Valbelle, décédé à Albertas en 1872, dont la descendance subsiste en Italie et en France; 2° Alfred-Emilien, comte d'Albertas, né en 1791, marié en 1822 à Mlle de la Rochejaquelein. décédé à Albertas en 1871, qui n'eut que deux filles, la marquise de Gombert et la comtesse Adalbert d'Albertas. Auguste-Félix laissa lui-même quatre fils dont l'aîné, Arthur,

marquis d'Albertas, alla faire souche en Italie et dont le troisième, Adalbert, épousa sa cousine, Olivie d'Albertas.

La maison d'Albertas fut maintenue dans sa noblesse en 1668 e 1669 par divers arrêts des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

Seize de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte depuis Surléon d'Albertas de Géménos reçu en 1617. Elle a encore fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un conseiller au Parlement de Provence en 1622, un page de la Petite Ecurie en 1731, des officiers de mérite, etc.

Principales alliances : de Forbin, de Sabran, de Sade, de Vento 1554, 1638, de Jarente 1570, de Castellane 1579, Riquetti de Mirabeau 1611, van der Straten, de Berton de Crillon, de Glandevès 1691, de Covet de Marignane 1715, de Village 1691, de Candolle 1716, de Vogué 1787, du Vergyer de la Rochejaquelein 1822, Caussini de Valbelle 1822, de Gombert 1852, Tornielli 1847, du Peloux, d'Audiffret, de Raymond de Modène 1659, de Rafélis-Roquesante, etc.

ALESME de MEYCOURBY (d), en Périgord. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un croissant de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis* [1].

La famille D'ALESME DE MEYCOURBY, éteinte dans les mâles de nos jours, croyait être une branche, détachée à une époque inconnue et fixée en Périgord, de la famille d'Alesme, originaire du Limousin, qui occupa un rang si brillant au Parlement de Bordeaux. Elle portait à peu de chose près les mêmes armes que cette famille. O'Gilvy en a donné, dans le tome II du *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, une généalogie aussi fantaisiste que celle que Saint-Allais a donnée des d'Alesme du Bordelais.

La famille d'Alesme était honorablement connue en Périgord dès les premières années du XVIIe siècle. Un de ses membres, Jean d'Alesme, écuyer, Sgr de Vige et de Linard, conseiller du Roi au siège présidial et sénéchal de Périgueux, était maire de cette ville en 1624. Joseph Dalesme, de la ville de Périgueux, épousa vers le milieu du XVIIe siècle Gabrielle Goireau, héritière de la seigneurie de Meycourby, en Limousin, dont sa descendance a gardé le nom. D'après O'Gilvy il aurait été fils de Jacques d'Alesme, écuyer, et de Marguerite de Chalup et petit-fils d'Annet d'Alesme, Sgr de Meycourby, et d'Antoinette d'Arlot de Frugie. L'alliance de Marguerite de Chalup

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Alesme de Meycourby dans le tome I de ce Dictionnaire.

avec Jacques d'Alesme n'est mentionnée dans aucune généalogie de la famille de Chalup. Quant au mariage d'Annet d'Alesme, Sgr de Meycourby, avec Antoinette d'Arlot de Frugie, il fut célébré en l'église Saint-Front, à Périgueux, le 21 août 1683, c'est-à-dire environ cent ans plus tard que ne le suppose O'Gilvy. Lors de la grande recherche de 1666, Joseph d'Alesme ne put produire de titres de noblesse suffisants et fut en conséquence condamné à l'amende comme usurpateur par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Quelques années plus tard un de ses fils, Pierre Dalesme, fut à son tour condamné comme usurpateur de noblesse par jugement de M. de la Cour de Beauval, chargé de la recherche des faux nobles, et inscrit en 1700 au rôle des tailles. Joseph Dalesme s'adressa alors au Roi. Il en obtint, en mai 1701, des lettres patentes en forme de charte qui le confirmaient dans son ancienne noblesse et qui l'anoblissaient en tant que besoin. Il obtint en même temps un règlement d'armoiries qui est conservé dans le *Nouveau d'Hozier*.

Son descendant, M. d'Alesme de Meycourby, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

M. François-Charles Dalesme, né en l'an XII, et son frère Pierre-Joseph Dalesme, né en 1806, inspecteur des douanes, furent autorisés, par décret du 7 novembre 1861, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE MEYCOURBY. Pierre-Albert, né à Bordeaux en 1837, fils de Pierre-Joseph, fut connu sous le titre de marquis d'Alesme de Meycourby. Il épousa Mlle de la Ville et en laissa deux filles qui ont été les dernières représentantes de leur famille.

La famille d'Alesme de Meycourby avait fourni des officiers.

Principales alliances : d'Arlot de Frugie 1683 de Bertin de Saint-Martin, Chapelle de Jumilhac, du But de Saint-Paul, de Puch, de Mondenard, d'Abzac 1873, de Chaussade de Jolimont, etc.

ALEYRAC (d') et d'ALEYRAC-CONTAUD de COULANGES. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un demi-vol éployé d'or; aux 2 et 3 de gueules à une tour d'argent, donjonnée de trois pièces, maçonnée de sable.* — Cimier : *une aigle issante de sable tenant dans son bec une branche d'olivier de sinople.* — Supports : *deux aigles d'or*[1].

Le château d'Aleyrac, situé dans la vallée de Saint-Vincent de Barrès, en Vivarais, a été le berceau d'une vieille race féodale à laquelle il donna son nom. La famille des seigneurs d'Aleyrac est connue dans les actes depuis le XIIIe siècle. Elle occupa un rang distingué

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aleyrac dans le premier volume de cet ouvrage.

dans la noblesse de sa région. Un de ses représentants, Pierre d'Aleyrac, acquit en 1321 la baronnie d'Aigremont, terre importante composée de dix paroisses contiguës. Pons d'Aleyrac, baron d'Aigremont, dernier rejeton de sa famille, mourut en 1549 des suites de blessures reçues à l'armée. Il ne laissa de son mariage avec Marguerite de Cambis qu'une fille, Marguerite, baronne d'Aigremont, mariée, le 13 avril 1591, à Thomas de Rochemore, Sgr de Saint-Michel.

Il a existé tout à fait dans la même région une famille D'ALEYRAC qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et dont les généalogistes anciens, notamment la Chesnaye des Bois, ont voulu faire une branche de la précédente, branche qui se serait détachée de la souche à une époque demeurée, du reste, inconnue. Cette seconde famille d'Aleyrac aurait en tout cas perdu sa noblesse par dérogeance, car ses premiers auteurs connus ne portaient pas de qualifications nobiliaires.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans la *France protestante* de Haag, dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg aux États généraux de 1789* de M. de Gigord, etc. On trouvera dans les manuscrits de d'Hozier les preuves de noblesse que Paul-Louis d'Aleyrac, né en 1769, fit en 1782 pour être admis à l'Ecole militaire.

Pons d'Aleyrac, Sgr de Colombiers, était bailli du Vivarais vers le le milieu du XVIe siècle. Claude d'Aleyrac, que l'on croit avoir été son frère, épousa Jeanne de Mercoyrol, fille de Jean Mercoyrol, notaire, demeurant à Saint-Pons. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guillaume, qui continua la lignée ; 2° Guinot, notaire à la Voulte, marié en 1598 à Madeleine du Cheylard, dame de Fougères, en la paroisse de Saint-Vincent de Barrès, dont le fils, Daniel d'Aleyrac, docteur en droit, fut député à diverses assemblées des églises réformées et dont la descendance s'éteignit avec Suzanne d'Aleyrac, dame de Fougères, mariée le 1er février 1700 à Antoine Pichon de Brelay, de la ville de Tournon, fils d'un secrétaire du Roi. Guillaume d'Aleyrac fut notaire et épousa, par contrat du 13 février 1575, Anne de Sibleyrac, fille d'un bailli de Privas. Quand, en 1782, la famille d'Aleyrac voulut prouver sa noblesse elle justifia sa filiation depuis ce contrat de 1575, mais elle ne put en produire l'original et n'en envoya au président d'Hozier qu'une simple expédition. Noble David d'Aleyrac, fils de maître Guillaume d'Aleyrac, épousa, par contrat du 30 décembre 1604, Suzanne de Julien, fille de Jean Julien, sieur de Fraisse, et d'Isabeau de Chambaud. On le retrouve quelques années plus tard servant comme homme d'armes dans la compagnie de chevau-légers de M. le duc de Vendôme. Son fils, noble Etienne Daleyrac,

sieur de Colombiers, épousa Catherine de Chambaud par contrat du 22 octobre 1634 dans lequel il est ainsi désigné. Il dut quitter la France à plusieurs reprises en raison de son attachement à la religion protestante, mais revint au catholicisme dans les derniers temps de sa vie et mourut à Saint-Vincent de Barrès le 20 août 1686. Son fils, Noé d'Aleyrac, sieur de Colombiers, né en 1650, se convertit également au catholicisme que depuis lors sa descendance ne cessa de professer. Il épousa successivement en 1676 Jeanne Garnier et en 1695 Suzanne du Solier et continua la lignée.

A partir de la fin du XVIIe siècle la famille d'Aleyrac figure dans tous les actes avec les qualifications nobiliaires. On nevoit pas cependant qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Mais deux de ses représentants, Jean-Baptiste d'Aleyrac, capitaine commandant au régiment de Languedoc, chevalier de Saint-Louis, et dame Thérèse de Barruel, veuve de Paul-David d'Aleyrac, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, Sgr d'un fief à Saint-Vincent-de-Barrès, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais.

Paul-Louis d'Aleyrac né en 1769, fils aîné de Paul-David, mourut en 1843 sans avoir été marié. Son frère, François-Hippolyte d'Aleyrac, né en 1772, décédé en 1850, vint se fixer dans le département de l'Yonne après le mariage qu'il contracta en 1815 avec Mlle de Contaud de Coulanges, héritière du château de Coulanges-la-Vineuse. Il eut deux fils, Charles-Armand, connu sous le titre de baron d'Aleyrac, né en 1816, marié à Mlle de Monspey, et Paul-Hippolyte d'Aleyrac, né à Auxerre en 1818, marié à Mlle de Marcellus, qui furent les auteurs de deux rameaux. Son second fils, Paul-Hippolyte, demeurant à Fontainebleau, décédé dans cette ville en 1895, fut autorisé, par décret du 16 novembre 1875, à joindre à son nom celui de la famille Contaud de Coulanges dont sa mère était la dernière représentante.

La famille d'Aleyrac a fourni un grand nombre d'officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Tout récemment Robert d'Aleyrac est mort pour la France au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de Guyon de Geis de Pampelonne 1710, de Beauthéac 1768, de Barruel 1768, Contaud de Coulanges 1815, de Martin du Tyrac de Marcellus, de Monspey, Chabiel de Morière, de Colombel, Robert de Beauregard, de Franqueville d'Abancourt 1900, Rolland de Chambaudoin d'Erceville 1908, etc.

La famille Contaud de Coulanges portait pour armes : *d'argent à un lion de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* On en

trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Etienne Contaud, fut pourvu en 1707 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Toulouse; cet office ayant été supprimé avant qu'il eût accompli les vingt années d'exercice nécessaires posr acquérir la noblesse héréditaire, il se fit pourvoir en 1715 d'un nouvel office de secrétaire du Roi qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1724. Son fils, Jean Contaud, né au diocèse d'Auch, marié à Marguerite de Polastron, acheta au diocèse d'Auxerre, en Bourgogne, la seigneurie de Coulanges-la-Vineuse pour laquelle il rendit hommage en 1714. Il eut plusieurs fils dont l'un, Jean-Baptiste-Louis, épousa en 1755 Mlle de Calonne-Courtebourne et dont un autre, Jean-Louis, connu sous le titre de baron de Coulanges, épousa en 1769 Mlle Rousseau de Chamoy et en eut deux fils, nés en 1771 et 1775; il eut aussi une fille mariée en 1762 au comte de Ganay de Lusigny.

ALLOTTE de la FUYE. Armes (d'après d'anciens cachets) : *de gueules à un croissant d'or*. — Supports : *deux aigles*[1].

La famille Allotte de la Fuye, de très honorable bourgeoisie, a eu pour berceau la ville de Loudun, en Poitou, où elle est connue depuis le XVIe siècle. Elle joint à son nom celui du domaine de la Fuye qu'elle a possédé à Martaizé, près de cette ville.

M. de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1898.

Paul-André Allotte, sieur de la Fuye, né en 1709, épousa Madeleine Goujon de Saint-Florent. Il fut père d'Alexandre Allotte de la Fuye, marié à Geneviève Cormier, qui vint fonder une maison de commerce à Nantes, et grand-père d'Augustin Allotte de la Fuye, marié à Sophie Guillochet de la Perrière, de Rennes. Celui-ci laissa, entre autres enfants, un fils, Jean-Louis-Auguste, né en 1805 à Ploujean (Finistère), qui continua la lignée, et une fille, Mme Pierre Verne, qui fut la mère du célèbre littérateur Jules Verne. Jean-Louis-Auguste Allotte de la Fuye fut directeur des contributions directes, épousa Mlle Mariocheau de Bonnemort, d'une vieille famille de la Rochelle, et mourut à Nantes en 1876. Il laissa deux fils qui ont eu l'un et l'autre une nombreuse postérité : 1° Georges-Augustin, né en 1843, général de brigade, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Allotte de la Fuye dans le premier volume de cet ouvrage.

Versailles en 1911; 2° Maurice-François, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Mlle d'Herbeline.

Principales alliances : Verne, de la Roque de Séverac 1912, de Brissac 1672, Jegou d'Herbeline, Blandin de Chalain, Bazin, Gautier (de Rigny) 1626, etc.

ALLOUVEAU de MONTRÉAL. Armes : *d'or, écartelé : au 1 au soleil d'azur; au 2 à cinq billettes d'azur, 2, 1, 2; au 3 au lion rampant de gueules; au 4 à trois croissants d'azur, 2 et 1.* — L'écu timbré d'*un casque de profil.* — Supports et cimiers : *trois lions*[1].

La famille Allouveau de Montréal est une des plus anciennes et des plus marquantes de la haute bourgeoisie du Limousin.

On en trouvera une généalogie sommaire dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, annoté par l'abbé Lecler.

Ce travail en fait remonter la filiation à Guillaume Allouveau de Montréal, marié à Jeanne Jouhaud de la Bachellerie, dont le fils, Joseph Allouveau de Montréal, né en 1668 à Saint-Germain-les-Belles, au diocèse de Limoges, épousa en 1695 Catherine Descubes du Chatenet et dont le petit-fils, Jean-Pierre Allouveau de Montréal, conseiller en l'élection de Limoges, décédé en 1759 à Saint-Germain-les-Belles, épousa en troisièmes noces, en 1757, Jeanne Garat, de la ville de Saintes. Le fils de ce dernier, Pierre-Etienne Allouveau de Montréal, né en 1759, conseiller à la Cour de Limoges, décédé dans cette ville en 1838, laissa quatre fils : 1° Mathieu-Gustave, né en 1789 à Saint-Germain-les-Belles, marié en 1827 à Louise de Ferré, qui continua la lignée; 2° Simon-Prosper, né en 1791, général de division en 1852, sénateur du Second Empire, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1873; 3° Marc-Augustin, décédé en 1835; 4° Joseph-Emile, né en 1811, lieutenant-colonel d'artillerie en 1860. Louis Allouveau de Montréal, fils de Mathieu-Gustave, a épousé à Arras Charlotte Quarré de Boiry dont il a eu deux fils.

Principales alliances : Descubes du Chatenet, Benoit, de Vaucourbeil 1789, Ruben de la Condamine, de Ferré, de Calignon, Quarré de Boiry, Burin des Roziers 1904, de l'Hermite 1908, Juge de la Ferrière 1902, etc.

ALLUT et ALLUT de VERNOUX. Armes : *d'azur à un luth d'or, mis en bande et accompagné de trois étoiles d'argent.* — La branche subsistante charge ses armes d'un *lambel à trois pendants d'argent, mis en chef;* ses représentants actuels suppriment d'ordinaire *le luth.*

[1] Cette notice remplace celle qui avait consacrée à la famille Allouveau de Montréal dans le premier volume de cet ouvrage.

— Le rameau qui a relevé le nom de la famille de Vernoux écartèle ses armes de celles de cette famille : *de gueules à une tour d'argent accompagnée de trois étoiles d'or rangées en chef*[1].

La famille Allut, originaire de Montpellier, en Languedoc, appartenait dès le XVIIe siècle à la haute bourgeoisie protestante de cette ville.

Steyert en a donné une généalogie dans son *Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais*.

Jean Allut, habitant de Montpellier, à partir duquel il donne la filiation, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il épousa en 1716 une demoiselle Meynier et en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

Antoine Allut fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Montpellier. De son mariage avec Jeanne Imbert il eut deux enfants, un fils, Antoine, dont il va être parlé, et une fille, Mme Verdier, dont les poésies jouirent dans leur temps d'une certaine vogue. Antoine Allut, né à Montpellier en 1743, négociant à Uzès, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes, fut élu en 1791 député du Gard à l'Assemblée législative et fut guillotiné à Paris le 25 juin 1794. Il ne laissa pas de postérité.

La branche cadette, seule subsistante, est demeurée non noble. Son auteur, Jean Allut, eut trois fils : 1° Scipion, né en 1747, littérateur, décédé sans alliance en 1781 ; 2° Jean, député suppléant du Tiers Etat de Montpellier aux Etats généraux de 1789, dont le fils, Agénor, mourut sans alliance à Marseille en 1848 ; 3° Auguste, né en 1754. Celui-ci épousa Jeanne-Delphine du Sausey et en eut plusieurs enfants qui furent élevés dans la religion catholique à laquelle appartenait leur mère. Ses deux fils, Paul Allut, né en 1794, publiciste légitimiste, marié en 1841 à Mlle de Vernoux de Noharet, décédé en 1841, et Edouard Allut, né en 1796, marié en 1822 à Mlle de Jerphanion, décédé à Lyon en 1867, ont été les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux a relevé le nom et les armes de famille de Vernoux.

Principales alliances : André 1788, Bontoux 1810, Cazalis, du Sausey, de Vernoux 1841, de Jerphanion, Récamier 1866, Rozier de Linage 1879, Gueswiller 1888, Bouchet de Fareins 1898, de Malliard 1910, Henry des Tournelles 1873, de Montgrand 1912, etc.

La famille de Vernoux, originaire du Vivarais, fixée en Forez au

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Allut dans le premier volume de cet ouvrage.

cours du XVIIe siècle, était de très ancienne noblesse. M. de Jouvencel en a donné une généalogie complète dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789. Elle avait pour premier auteur connu noble Pierre de Vernoux qui passa une transaction le 27 février 1356. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 12 juillet 1667 par jugement de Dugué, intendant de Lyon, et le 26 juin 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Claude-François de Vernoux de Noharet, né en 1732 à Bourg-Argental, fut admis en 1786 aux honneurs de la Cour sous le titre de comte après avoir justifié devant Chérin sa descendance de Pierre de Vernoux vivant en 1394. Son fils, Antoine-Richard, comte de Vernoux, décédé en 1821, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il avait épousé en 1796 Mlle de Tournon-Simiane ; il n'en eut que trois filles, la vicomtesse de Flotte-Roquevaire, décédée en 1867, Mme de Bonrecueil, décédée en 1858, et Mme Allut, décédée en 1870.

ANDRAS de MARCY. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois besants de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions*[1].

La famille Andras de Marcy appartient à la noblesse du Nivernais. Elle est originaire d'Ecosse d'après la tradition.

M. de Flamare en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Nivernais*. On en trouvera un intéressant tableau généalogique dans les manuscrits de Chérin.

Pierre Andras, écuyer, auquel remonte la filiation, était en 1438 parmi les *escorcheurs* de l'Auxois. Il fut nommé écuyer d'écurie du Dauphin par lettres du 2 avril 1451, puis gouverneur de Châteauneuf de Mazent par lettres du même prince du 14 avril 1452. Sa femme, Agnès Lasnesse, fille de Guillaume Lasne, bourgeois de la Charité, est rappelée comme veuve dans un acte du 25 avril 1475. Leur fils, Jean Andras, écuyer, grénetier de la Charité-sur-Loire en 1478, était en 1481 seigneur de Changy, en la paroisse de Chevannes, du chef de sa femme, Gervaise du Gué. Il fut père de François Andras, qui continua la lignée, et peut-être d'un Jean Andras qui était en 1504 lieutenant au Châtel d'Auxonne. Noble homme François Andras, écuyer, Sgr de Changy, épousa le 4 mars 1519 Louise du Chastel, fille du seigneur de Chassy. Il fut assassiné en 1526 par ses beaux-frères, François, Charles et Joachim du Chastel, qui, en raison de ce meurtre, furent décapités à Paris au cours de cette même année. Son fils,

[1] Cette notice remplace celles qui avaient été consacrées à la famille Andras de Marcy dans le tome I et dans les Additions du tome IX de cet ouvrage.

Annet Andras, écuyer, Sgr de Changy et de Serre, épousa Catherine de Villaines par contrat du 12 août 1539 et fit son testament le 12 décembre 1583 en faveur de ses trois fils, François, Antoine et Nardin. Des notes de Chérin apprennent que la famille Andras ne produisit que des copies collationnées des contrats de mariage de 1519 et de 1539 et que l'authenticité du testament de 1583 doit être considérée comme très suspecte en raison de la qualification de *nobles seigneurs* que son auteur y donne à ses fils. Ceux-ci furent maintenus dans leur noblesse le 12 juin 1586 et le 10 février 1598 par jugements de M. d'Amboise. Deux d'entre eux, Antoine et François, furent les auteurs de deux branches.

Antoine Andras, Sgr du Montoi, est considéré d'ordinaire comme l'aîné des deux frères; on verra cependant plus bas que, d'après un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1701, il aurait été le cadet. Il épousa le 29 octobre 1582 Jeanne de la Bussière et fit reconnaître sa noblesse, le 10 février 1599, par sentence du commissaire au régalement des tailles. Une note de Chérin signale l'existence à la même époque d'un Antoine Andras qui était en 1581 simpte marchand bourgeois de Paris; mais ce personnage appartenait à une famille de haute bourgeoisie parisienne, bien distincte de celle des Andras du Nivernais, dont-il sera dit quelques mots plus bas. Edme Andras, Sgr du Montoi, en la paroisse de Grandchamps, dans l'élection de Joigny, fils d'Antoine, épousa le 16 février 1639 Suzanne de Bonnard. Ses trois petits-fils, Louis, Sgr du Montoi, né en 1670, Charles-Antoine, né en 1688, plus tard commandant à Joigny, et Philippe, furent maintenus dans leur noblesse, le 7 janvier 1701, par jugement de M. de Phélyppeaux, intendant de Paris, après avoir reconnu que la branche aînée de leur famille était celle des seigneurs de Changy, maintenue à Orléans en 1667. Marie-Antoinette Andras du Montoi, fille de Louis, fit en 1734 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Cette branche s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

François Andras, Sgr de Changy, auteur de la branche que l'on considère d'ordinaire comme la cadette, épousa le 21 octobre 1579 sa cousine, Jacqueline du Chastel, héritière d'une partie de la seigneurie de Chassy; il était en 1588 homme d'armes sous M. de Nevers. Son fils, François Andras, Sgr de Changy, épousa le 18 septembre 1613 Marguerite Guillembert, fille d'un élu en l'élection de Clamecy. Il fut père de Guillaume, Jean, Dominique et Pierre Andras, Sgrs de Changy, demeurant à Perrigny-la-Rose, en l'élection de Clamecy et au bailliage d'Auxerre, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 27 avril 1667, par jugement de M. Machault,

intendant d'Orléans. Le plus jeune de ces quatre frères, Pierre, décédé à Chassy en 1707, épousa en 1669 Anne-Louise de Lenfernat et continua la lignée. Son fils, Pierre Andras, Sgr de Changy, marié en 1705 à Françoise-Marguerite Desprez, acquit en 1707 de la famille Briçonnet la seigneurie de Poiseux, puis en 1715 du comte de Tavannes la seigneurie de Marcy dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Charles Andras, connu sous les titres de comte de Marcy et de baron de Poiseux, qui épousa en 1741 sa cousine, Madeleine Desprez. Celui-ci eut trois fils : 1° Pierre-Charles Andras, comte de Marcy, baron de Poiseux, page de la Grande Écurie en 1762, décédé sans postérité en 1790 ; 2e Edme Andras, comte de Marcy, marié en 1784 à Mlle de la Ferté-Meun, dont la descendance subsiste avec distinction ; 3e Charles-François Andras, Sgr de Poiseux par héritage de son frère aîné, dont le fils, Gabriel Andras de Poiseux, mourut sans alliance en 1845.

Pierre-Charles Andras, comte de Marsy, ancien page du Roi ; Edme Andras, vicomte de Marsy, chevalier, Sgr de Cougny, et Charles Andras, chevalier, Sgr de Changy et de Trégny, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers.

La famille Andras a fourni de nombreux officiers. Deux de ses représentants ont été tués au cours de la dernière guerre.

Principales alliances : de la Barre 1511, du Chastel 1519, 1582, de Villaines 1539, de Bonnard 1639, de Scorailles 1595, du Verne 1695, 1814, de Lenfernat 1669, de la Bussière 1582, de Charry 1731, Guillaume de Chavaudon 1779, de la Ferté-Meun 1784, Gentil de la Breuille 1648, de Seguins-Pazzis 1819, de Bouillé 1849, de Planta de Wildenberg 1882, Pommeret des Varennes, de Fontenu, etc.

Il a existé à Paris une famille Andras qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. On a vu plus haut qu'un Antoine Andras était marchand de Paris en 1581. Son frère, Pierre Andras, était en 1609 seigneur de Compaignes et capitaine au régiment des gardes du Roi. Ce même Pierre Andras, Sgr de la Brosse, était en 1613 maître d'hôtel du Roi. On trouve que Jacques Andras, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et Nicolas Andras, Sgr de la Motte-Mousseau, demeurant à Paris, firent, le 3 octobre 1668, la déclaration qu'ils ne voulaient pas soutenir la qualité d'écuyer.

ANDIRAN (d'). Armes (d'après une notice publiée dans le tome XXVII du *Nobiliaire universel* fondé par M. de Magny, continué par le marquis de Jarente-Senas) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un agnus Dei, accompagné d'une étoile d'or,* qui est des anciens seigneurs d'Andiran *; aux* 2 *et* 3 *écartelé : aux* I *et* IV *d'azur à un cerf passant*

d'or, qui est de Caubios ; *aux* II *et* III *d'or à quatre vergettes de gueules.* — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux dragons de sinople.*

La famille D'ANDIRAN est originaire de l'ancien duché d'Albret, en Gascogne, où elle était honorablement connue des le XVIIe siècle. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait jamais fait reconnaître sa noblesse par jugement.

François d'Andiran, marié à Casteljaloux en 1685 à Jeanne Planteau, décédé le le 10 juillet 1702, était administrateur des biens du duc de Bouillon, en Albret. De nos jours on a cherché à le rattacher à une famille de Caubios, de très ancienne noblesse de Gascogne, encore existante, qui possédait une seigneurie d'Andiran, et à en faire un petit-fils de Jean de Caubios, Sgr d'Andiran, marié en 1588 à Madeleine de Barrau. Joel d'Andiran, fils de François, dût s'expatrier en raison de son attachement à la religion protestante. Il épousa à Genève en 1712 Madeleine Broze et mourut à Berne en 1749. Son fils, Jean d'Andiran, né à Genève en 1714, marié dans cette ville à Clermonde Marcet, revint peu de temps après en France. Alexandre d'Andiran, fils du précédent, né à Paris en 1764, fonda une maison de banque à Bordeaux ; mais il fut ruiné lors de la secousse commerciale qui suivit la Révolution de 1830 et alla se réfugier en Russie où il mourut en 1836. Il laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Frédéric-François d'Andiran, né à Bordeaux le 3 germinal an X, peintre distingué, décédé à Lausanne en 1876, fut père de James d'Andiran, né à Paris en 1837, marié à Mulhouse en 1864 à Julie Koechlin, et grand-père de Jean, connu sous le titre de baron d'Andiran, qui épousa à Mulhouse en 1900 Mlle Juliette-Edmée Meyer et qui en a eu un fils.

ANDRÉA de NERCIAT. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à deux lions affrontés d'or soutenant un croissant d'argent ; à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or,* qui est d'Andréa de Nibles et de Chateaudouble, en Provence ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à un sautoir d'or cantonné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, et de deux tours d'argent maçonnées de gueules.* — Couronne : *de Baron.* — Cimier : *deux lions affrontés d'or.* — Supports : *deux levrettes.* — Devise : CREDO[1].

La famille ANDRÉA DE NERCIAT, originaire de Provence d'après la

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Andréa de Nerciat dans le premier volume de cet ouvrage.

tradition, croit être une branche, détachée à une époque inconnue, d'une famille d'Andréa de Nibles et de Chateaudouble qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de ce pays. Elle entretenait au XVIIIe siècle des relations de parenté avec cette famille.

La famille Andréa résidait en Bugey dans les premières années du XVIIIe siècle. Elle ne figure pas au nombre de celles de cette région qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Son auteur, Joseph Andréa, notaire à Goissiat, épousa vers 1700 Jeanne-Thérèse Cavet dont il eut plusieurs enfants. Un de ses fils, Claude-André Andréa, sieur de Nerciat, dans le comté de Gex, était en 1733 avocat, conseiller du Roi, payeur des gages de MM. les officiers du Parlement du Dijon. Il paraît devoir être identifié avec un sieur Andréa de Nerciat qui était en 1739 trésorier de France au bureau des finances de Dijon. Le fils de celui-ci, André-Robert Andréa de Nerciat, né à Dijon en 1739, écrivit un certain nombre de romans licencieux qui jouirent d'une grande vogue; il fut pendant quelque temps gentilhomme de la chambre, ministre des Beaux-Arts et bibliothécaire des princes de Hesse-Cassel et de Hesse-Rottenburg et fut inscrit avec ses enfants sur le livre de la noblesse de Hesse. Lors de la Révolution, Nerciat alla se réfugier à Naples, où il mourut en 1800, et fut chambellan de la reine Caroline qui le chargea de plusieurs missions. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de baron de Nerciat que l'on croit lui avoir été concédé par la Cour de Naples. Il laissa une fille, la comtesse de Pelleport-Buréte, et deux fils : 1° Georges-Auguste Andréa, baron de Nerciat, ambassadeur extraordinaire auprès du shah de Perse, décédé en 1849 sans laisser de postérité masculine ; 2° Louis-Philippe Andréa, chevalier, puis baron, de Nerciat, capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur, qui épousa à Paris en 1829 Mlle de la Noue. Le fils de ce dernier, Auguste Andréa, baron de Nerciat, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, marié à Mlle Miquel de Riu, mourut en 1871 des suites de blessures reçues à l'ennemi. Il était le père de Robert, baron de Nerciat, colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, qui a eu deux enfants de son mariage avec Mlle de Molette de Morangiés.

La famille d'Andréa de Nibles et de Châteaudouble remontait par filiation à Jacques d'Andréa qui épousa Delphine de Momet par contrat du 10 mars 1559. François Andréa, fils de Jacques, acquit en 1615 la seigneurie de Nibles. Il fut père de Jean-Auguste d'Andréa, Sgr de Nibles, marié le 3 février 1633 à Marie de Barcilon, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 19 avril 1669, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

La famille d'Andréa de Nibles s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

ANGÉLY de la SALLE, de SÉRILLAC, de ROCHEBRUNE (d'). Armes : *d'azur à quatre croix de sinople* (quelquefois *de gueules*), *posées en canton*. — Couronne : *de Comte*[1].

La famille D'ANGÉLY appartient à la noblesse du Poitou et de l'Angoumois.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux Etats généraux de* 1789 de Callandreau et dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud.

La famille d'Angély paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un Léon d'Angély, bourgeois de Tours, qui fut anobli par lettres de 1461. D'après la tradition elle serait originaire d'Italie d'où elle serait passée en Angleterre ; elle aurait quitté ce pays et serait venue s'établir en France pour se soustraire aux persécutions religieuses dont elle aurait été l'objet de la part du roi Henri VIII, décédé en 1547. Mais cette tradition ne semble pas justifiée car la famille d'Angély était fixée dans les environs de Saint-Maixent dès la fin du XVe siècle, c'est-à-dire antérieurement à l'avènement d'Henri VIII.

Philippe d'Angély, écuyer, Sgr de Gascougnolles, servait en 1491 au ban des nobles du Poitou ; il eut de Catherine Aymer de Lalier deux filles qui partagèrent en 1516 la succession de leurs parents. Guillaume Angély servit en brigandinier au ban de 1488. Laurent d'Angély, écuyer, sieur de la Voute, dans la sénéchaussée de Saint-Maixent, servit en archer au ban de 1491.

Job d'Angély, écuyer, auquel remonte la filiation, épousa, le 15 mai 1495, Françoise Jourdain et acquit, le 4 mars 1496, le fief de Clavachon. Il fut père d'Alexandre Angély, Sgr de Clavachon, marié à Françoise Prévost, qui figura au ban de 1536, et grand-père de Jean Angély, écuyer, Sgr de Clavachon, qui épousa en 1567 Jeanne de la Tour. Deux fils de celui-ci, François Angély, écuyer, Sgr de Clavachon, marié le 26 janvier 1595 à Anne de la Maisonneuve, héritière de la seigneurie de la Salle, et Louis d'Angély, Sgr de Masjussier et de la Grange, marié successivement en 1612 à Jeanne de Goret et en 1619 à Gillette de Poivre, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, dite des seigneurs de la Salle, fut maintenue

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Angély dans le premier volume de cet ouvrage.

dans sa noblesse, le 26 septembre 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, puis, le 16 décembre 1697 (aliàs le 29 août 1698), par jugement de M. de Bernage, successeur de M. d'Aguesseau, et enfin, le 9 septembre 1776, par sentence des élus d'Angoulême. Son chef, François d'Angély, Sgr de la Salle, en la paroisse de Lichères, dans l'arrondissement actuel de Ruffec, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Il avait fait en 1782 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils aîné, Antoine d'Angély, né en 1766, dont les quatre fils demeurèrent célibataires. Son second fils, François-Victor d'Angély, né à Luché en 1769, décédé à Angoulême en 1839, épousa Jeanne de Tillet de la Chapelle. Il fut père d'Hercule d'Angély de la Salle, lieutenant-colonel des mobiles de la Charente en 1870, officier de la Légion d'honneur, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut en 1879 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1868, avec Mlle Vallier (d'Aussac), décédée dès 1869.

Louis d'Angély, auteur de la branche cadette, eut, entre autres enfants, trois fils, Jean, Sgr de Masjussier, marié en 1642 à Suzanne de Laage, Jacques, Sgr de Masjussier et de Fontcreuse, marié en 1644 à Marie d'Olaizon, et Jean, Sgr de la Ressource, marié en 1652 à Florence de la Grèze, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 8 octobre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et qui furent les auteurs de trois rameaux.

Le premier rameau était représenté de nos jours par M. Jean-Baptiste-Numa d'Angély de Champrigaud, né en 1835, que l'on croit être demeuré célibataire.

Jacques d'Angély, auteur du deuxième rameau, fut père de Pierre d'Angély, Sgr de Montatot et de la Grange, qui se maria trois fois. Celui-ci laissa trois fils : 1° Jacques d'Angély, marié en 1692 à Renée d'Anché dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours; 2° Henri d'Angély, dont le dernier descendant, Albert-Charles, né en 1835, conseiller général de la Sarthe de 1874 à 1886, décédé en 1912, fut connu sous le titre de comte d'Angély-Sérillac après son mariage, en 1860, avec Mlle de Faudoas de Sérillac, héritière du château de Sérillac ; 3° Pierre d'Angély, Sgr de Rochebrune, dont la descendance s'est éteinte avec Marie-Denise d'Angély, mariée en 1834 à son cousin, Charles-Armand d'Angély de Champrigaud.

Le troisième rameau s'est éteint avec Henri d'Angély, Sgr de la Ressource, officier à l'armée des Princes en 1792.

La famille d'Angély a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Aymer, Green, Garnier de la Coussière, de Lage de Volude, de Lubersac 1699, de Chergé 1733, 1752, 1808, du Tillet, de Volvire 1667, Barbarin, d'Anché 1692, de Pons, de Conen de Prépéan 1797, de Gazeau, d'Arlanges 1802, le Pellerin de Gauville 1834, de Faudoas 1860, de Fleury de la Raffinière 1790, David de Lastours 1812, etc.

ANGLADE (d'), en Guyenne. Armes : *d'azur à l'aigle éployée d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une tête humaine.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : FAISONS BIEN, LAISSONS DIRE.

La famille D'ANGLADE[1] appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Guyenne.

Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom située à Saint-Sulpice d'Ison, près de Libourne. Cette seigneurie, passée par mariage dans la famille de Verdun au début du XVIe siècle, fut achetée en 1736 par Jean Pelet, secrétaire du Roi, dont la descendance fut connue sous le nom de Pelet, ou de Narbonne-Pelet, d'Anglade.

La Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont donné des généalogies de la famille d'Anglade qui sont fort incomplètes, puisque la branche cadette y est passée sous silence. M. P. Meller a consacré à cette branche un de ses *Essais généologiques.* On trouvera sur la branche aînée d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière.

Saint-Allais fait remonter la filiation à Guillaume, Sgr d'Anglade, qui rendit hommage en 1273 au roi d'Angleterre. Ce gentilhomme peut avoir été le même personnage qu'un Guillaume d'Anglade qui se croisa en 1248. Saint-Allais lui attribue pour fils, mais sans preuves sérieuses, un Pierre, Sgr d'Anglade, qui est qualifié chevalier dans le contrat de mariage, passé à Lormont le 3 juin 1300, de son fils Arnaud et de Jeanne Tidon. Guillaume-Amanieu, chevalier, Sgr d'Anglade, arrière-petit-fils d'Arnaud, épousa à une date inconnue Jeanne de Montferrand et fit son testament le 9 septembre 1428. Il laissa deux fils : 1° Jean, qui continua la lignée; 2° Navarrot, Sgr de Colombières et de Savonnières, écuyer du roi Louis XI ,qui épousa en Poitou, le 8 janvier 1469, Madeleine de Chabot de la Grève et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Jean, chevalier, Sgr d'Anglade, de la Motte-Génissac, etc., eut sa terre d'Anglade confisquée et fut incarcéré au Châtelet de Paris en 1453

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Anglade dans le premier volume de cet ouvrage.

pour avoir suivi le parti des Anglais. Il fut plus tard grâcié par le roi Louis XI qui lui rendit ses biens et qui le nomma même son chambellan. Il avait épousé successivement Jeanne de Lalande et Isabeau de Ferraches. Il eut deux fils, un de chaque lit. Son fils aîné, Pierre, marié à Berne Vigne, fit son testament le 15 juillet 1494; il n'eut qu'une fille posthume, Catherine, héritière de la seigneurie d'Anglade et des biens de sa maison, qui se maria dans la maison de Verdun. Simon d'Anglade, écuyer, fils puîné de Jean, vint se fixer à Condom, y épousa Isabeau du Luc par contrat du 3 décembre 1510 et fit son testament le 21 juillet 1551. Il eut trois fils. Deux de ceux-ci, tous deux appelés Jean, furent les auteurs de deux grandes branches. Leur frère, Arnaud, que la Chesnaye des Bois et Saint-Allais disent par erreur avoir été tué à la bataille de Dreux, fut conseiller du Roi au présidial de Condom, puis député aux États de Blois de 1588 et mourut en 1597.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Anglade, écuyer, né à Condom le 12 septembre 1512, épousa Catherine d'Artigola par contrat du 18 juin 1545 et fit son testament le 27 février 1572. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jérémie et Jean, qui furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche aînée.

La communauté d'origine du premier rameau avec la souche a été souvent contestée. Ce rameau perdit, en effet, sa noblesse par dérogeance pendant plusieurs générations. Son auteur, Jérémie d'Anglade, Sgr de Sarrazan, près de Condom, décédé à Paris le 27 février 1624, exerça les fonctions relativement modestes de conseiller du Roi, receveur des tailles, et ne figure dans aucun acte avec les qualifications nobiliaires. Il fut père de Guillaume d'Anglade, né en 1617, président au présidial de Condom, décédé en 1678, et grand-père d'Isaac d'Anglade, Sgr de Sarrazan, né en 1648, officier d'infanterie, décédé en 1715, qui ne portèrent pas non plus les qualifications nobiliaires. Jean d'Anglade, Sgr de Sarrazan, fils d'Isaac, fut inquiété pour avoir pris dans plusieurs circonstances la qualification d'écuyer. Il obtint en 1735 décharge de l'assignation qui lui avait été adressée à ce sujet, nonobstant l'absence de qualifications nobles dans les actes passés par ses père, aïeul et bisaïeul, attendu que sa famille avait appartenu autrefois à la noblesse. Quelques années plus tard, il demanda à être maintenu dans sa noblesse et à l'appui de sa demande communiqua ses titres au Cabinet des Ordres du Roi.

Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé de vérifier ces titres, envoya en mai 1741 le mémoire suivant : « Les plus anciens de ces « titres prouvent sept degrés depuis l'an 1300 jusqu'en 1492 ; mais « leur filiation n'est qu'apparente du troisième au quatrième et du « cinquième au sixième. Le septième est fondé sur la copie d'un

« testament du 15 juillet 1492 fait à Bordeaux par Pierre d'Anglade, « Sgr dudit lieu et de Beleyron, dans lequel il nomme ses père et mère « et subtitue à l'enfant posthume dont noble Berne Enrique, sa femme, « est enceinte mosseu Simon d'Anglade, son frère germain. Il « semble que cette qualité de mosseu désigne que ce Simon fut dès « lors chevalier. En ce cas il pouvait avoir 40 ans. On ne voit point « que Pierre, son frère, ait eu des enfants. Donc Simon aurait dû lui « succéder. On prétend que ce Simon est le même que noble Simon « d'Anglade qui testa le 29 août 1549. Si c'était un seul et même Simon, « il aurait près de cent ans... Tout cela paraît trop éloigné. D'ailleurs, « étant chevalier, il n'aurait pas quitté cette qualité pour se donner « celle d'écuyer. Il aurait dû être en possession des biens de sa « maison situés en Bordelais et en Bazadais, ou du moins d'une « partie de ces biens. Mais on ne lui en connaît aucun. On rapporte « son testament en parchemin de ladite année 1549, qui paraît sus- « pect de faux, le caractère de son écriture n'étant point de ce temps... « Il déclare son mariage avec demoiselle Jeanne de Lécussan et les « enfants qu'il en a eus, nommés Jean, Arnaud, autre Jean, Françoise « et Marguerite. Il y a deux pièces de ce Jean, fils aîné du même « Simon, qui paraissent vraies et bonnes, ce qui répare pour la vérité « de la filiation la suspicion de faux dudit testament de 1549. Le pre- « mier est son contrat de mariage, passé à Gabarret, avec Catherine « Dartigola le 18 juin 1545. Il y est dit fils de noble Simon d'Anglade « et de N..., tous habitants de Condom. On y a enlevé les noms de la « mère et la place de celui de famille qui y était n'est pas assez « grande pour qu'il y ait eu celui de Lécussan. Le deuxième est son « testament, fait à Condom en l'année 1572, par lequel il institue ses « héritiers universels nobles Jérémie et Jean d'Anglade, ses fils. Ce « Jérémie n'a pris de qualifications nobles ni dans son contrat de « mariage de 1612, ni dans son testament de 1624, mais seulement « celle de conseiller du Roi, receveur des tailles de Condomois, « Astarac et Bazadais. Et son fils Guillaume et son petit-fils Isaac, « père du produisant d'aujourd'hui, n'ont pris d'autre qualité chacun « que celle de monsieur maître à cause de leur charge. Quant à Jean « d'Anglade, Sgr d'Auriolle, frère de Jérémie, il a formé une branche « qui a pris la qualité de noble et a été maintenue dans sa noblesse... « par jugement de M. de Lamoignon... du 1er avril 1715, rendu sur le « vû des titres produits par lui remontant seulement au contrat de « mariage de Jean avec Catherine Dartigola de l'an 1545... »

Joseph d'Anglade Sgr de Sarrazan, fils de Pierre, épousa en 1745 Anne de Courtade. Leur fils, Jean d'Anglade, né à Condom en 1749, eut une belle carrière militaire et fut nommé en 1814 lieutenant

général des armées du Roi. Il fut connu le premier sous le titre de marquis d'Anglade, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Il prit part sous ce titre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il avait épousé dans cette ville, en 1784, Mlle Françoise-Sophie Vieillard. Leur petit-fils, Arthur-Amanieu, marquis d'Anglade, décédé en 1884, s'était brillamment apparenté par son mariage, en 1868, avec Mlle de Maillé de la Tour-Landry. Il a laissé un fils.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Jean d'Anglade, écuyer, Sgr d'Auriol, épousa, le 12 décembre 1609, Marie d'Imbert, fille d'un lieutenant particulier au sénéchal de Condom. Leur fils cadet, Jean d'Anglade, habitant de Condom, décédé dans la suite sans laisser de postérité, fut condamné par défaut à 500 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 24 octobre 1666 de Pellot, intendant de Bordeaux. Leur fils aîné, Jacques, Sgr de la Bastide, major d'infanterie, fut père d'Antoine d'Anglade, décédé en 1697, dont les enfants furent maintenus dans leur noblesse, le 1er avril 1715, par jugement de M. de Lamoignon, un des successeurs de Pellot, et moururent sans laisser de postérité masculine.

L'auteur de la branche cadette, noble Jehan d'Anglade, écuyer, guidon d'une compagnie de 50 hommes d'armes, se fixa à Bazas après le mariage qu'il contracta en 1560 avec Marie de Pontereau, fille d'un conseiller au présidial de cette ville. Sa descendance s'est assez obscurément, mais très honorablement, perpétuée jusqu'à nos jours. D'abord condamnée à l'amende, faute de preuves suffisantes, par jugement du 12 novembre 1666 de l'intendant Pellot, elle fut maintenue dans sa noblesse, dès le 12 décembre suivant, par un nouveau jugement du même magistrat, puis, le 12 mars 1669, par jugement de M. de Bezons, également intendant de Bordeaux. Elle alla dans la suite se fixer à Saint-Domingue d'où elle revint après la Révolution se fixer en Bordelais. Elle n'est pas titrée.

La famille d'Anglade s'est de tout temps distinguée dans la carrière militaire et on peut voir dans l'*Impôt du sang* que treize de ses membres ont péri sur différents champs de bataille depuis Guillaume d'Anglade, capitaine dans les bandes gasconnes, tué en 1537 au Pas de Suze.

Principales alliances : de Durfort, de Montault, d'Aubeterre, de Montferrand, de Chabot, de Volvire, de Verdun, de Peyrecave 1674, de la Bastide 1679, de Mélignan 1704, de Courtade 1745, d'Houdemare 1814, de Maillé 1868, de Rolland du Noday 1895, de Cavelier de Cuverville 1899, de Redon, de la Forçade du Pin, d'Aux-Lescout 1598, d'Aydie 1637 d'Amblard 1667, Bouvet de Lozier, d'Allard 1796,

de Grippière, Delpech de Montfort 1861, de Hauteclocque 1922, etc.

Il a existé en Béarn une autre famille d'Anglade. Cette famille, qui avait pour nom primitif celui de Carsusan, possédait la seigneurie du Camp, à Puyoo. Elle portait pour armes : *d'azur à l'épervier d'argent, grilleté de même ; à la bordure cousue de sable.* Pierre de Carsusan du Camp d'Anglade, ayant épousé Miramonde de la Coste, héritière du fief de Castaing, à Orthez, anobli en 1527, fut admis pour ce fief aux Etats du Béarn le 18 août 1646. Son fils, David d'Anglade, Sgr de Castaing, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de David d'Anglade, Sgr de Castaing, capitaine dans les bandes béarnaises, décédé sans postérité à Orthez en 1733. Après la mort de celui-ci la seigneurie de Castaing revint à son neveu, Bertrand de Chardiesse, qui fut admis aux Etats du Béarn en 1736 comme seigneur de Castaing. Bertrand de Chardiesse abandonna alors son nom pour prendre, suivant l'usage béarnais, celui de la famille d'Anglade. Son fils, Pierre d'Anglade. Sgr de Castaing, siégeait encore aux Etats du Béarn en 1789.

ANTERROCHES (d'). Armes : *d'azur à une bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines de sable et accompagnée de trois croisettes d'or en pointe et de trois burelles ondées d'argent en chef.* — Devise : Deux, Rex, Ancilla[1].

La famille d'Anterroches, ou d'Anteroches, appartient à la noblesse de l'Auvergne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Bouillet et de Lainé, dans les divers ouvrages du docteur de Ribier et dans un article que le comte de Dienne a fait paraître dans l'*Auvergne historique* de 1906 sous le titre suivant : *La famille d'Anterroches.*

L'importante seigneurie d'Anterroches, située dans les environs de Murat, avait au moyen âge des seigneurs fort puissants dont on retrouve le nom dans un grand nombre de chartes. Mais la famille d'Anterroches actuellement existante ne descend pas, comme on l'a cru souvent, de celle des seigneurs primitifs d'Anterroches. Elle avait, en effet, pour nom primitif celui de Traverse et descend d'un Guillaume Traverse, originaire de Murat, qui était médecin du Roi dans la première moitié du xve siècle. Jean Traverse, fils de Guillaume, ayant acquis vers 1460 le domaine et le château d'Anterroches, s'agrégea à la noblesse et laissa tomber en désuétude son nom de Traverse pour ne garder que celui de sa nouvelle possession.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Anterroches dans le premier volume de cet ouvrage.

Sa descendance occupa un rang brillant dans la noblesse de sa région.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* donne la filiation depuis François d'Anterroches, écuyer, Sgr d'Anterroches et de Barsanges, qui épousa Hélène de Ribier de Lavaur par contrat du 15 juillet 1511. François d'Anterroches eut deux fils : 1° Annet, sieur de Calsir, qui fit son testament le 11 décembre 1593 et qui demanda dans cet acte à être inhumé dans le tombeau de ses prédécesseurs, en l'église Saint-Amand de Rodez; 2° François, Sgr d'Anterroches et de Barsanges, dont la veuve, Jeanne de la Gorsse, est mentionnée dans un acte de mai 1599. Le fils de ce dernier, François d'Anterroches, écuyer, Sgr dudit lieu, épousa Péronelle de Brezons par contrat du 11 juillet 1592. Il fut père de Louis d'Anterroches, Sgr dudit lieu, marié le 20 octobre 1630 à Isabeau de la Tour de Gouvernet, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 16 juin 1634, par sentence de l'élection des hauts pays d'Auvergne, et grand-père de Claude d'Anterroches, chevalier, Sgr d'Anterroches, marié le 28 février 1656 à Isabeau-Marguerite de Bonnefon de Presques, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 juillet 1706, par jugement de M. d'Ormesson, intendant d'Auvergne. Claude d'Anterroches eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° François, auteur d'un premier rameau ; 2° Charles-Louis, auteur d'un deuxième rameau ; 3° Alexandre auteur d'un troisième rameau ; 4° René, disparu au siège d'Anvers.

Le premier rameau paraît être aujourd'hui éteint. Son auteur, François d'Anterroches, chevalier, qualifié comte de Combrelles, épousa, le 26 septembre 1703, Antoinette-Eléonor de Brives, héritière de la seigneurie, ou baronnie, de Peyrusse, dans l'élection de Saint-Flour. Il eut deux fils : 1° Alexandre-César, né le 23 juillet 1719 ; 2° François, chanoine comte de Brioude. Alexandre-César d'Anterroches, qualifié comte et baron de Peyrusse, épousa à Riom, le 18 février 1747, Anne de Salvert. Il fut père de François, comte d'Anterroches, baron de Peyrusse, baptisé à Peyrusse le 21 juillet 1748, qui épousa, le 28 novembre 1773, Marie du Saunier, grand-père d'Alexandre-César-Louis, comte d'Anterroches, baron de Peyrusse, né à Peyrusse en 1776, qui fit en 1786 pour être admis à l'Ecole militaire des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier* et qui épousa dans la suite Françoise-Alberte de Joussineau de Tourdonnet, et bisaïeul de François d'Anterroches, baron de Peyrusse, né en 1804 au château de Peyrusse, colonel, décédé en 1869.

L'auteur du deuxième rameau, Charles-Louis, paraît avoir été connu le premier sous le titre de comte d'Anterroches. Il épousa, le

3 mars 1703, Jeanne Cécile de Lastic de Fornels et en eut dix enfants. L'un de ses fils fut le célèbre Joseph-Charles-Alexandre, comte d'Anterroches, né au château d'Anterroches le 3 mai 1710, lieutenant général des armées du Roi en 1780, décédé à Brioude en 1785, qui se couvrit de gloire à la bataille de Fontenoy; cet officier général s'était marié très jeune, en 1729, à Mlle d'Erlach; il n'en eut qu'une fille mariée en 1749 au marquis de la Rochelambert. Un de ses frères, Alexandre-César d'Anterroches, né au château d'Anterroches en 1719, chanoine comte de Brioude, évêque de Condom, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, député du clergé de la sénéchaussée de Nérac aux Etats généraux de 1789, décédé à Londres pendant l'émigration, le 26 janvier 1793, fut un des prélats les plus éminents de son temps. C'est à ce rameau que paraît avoir appartenu François, comte d'Anterroches, marié en 1849 à Catherine-Fanny Brugerolles de Fraissinette, dont la descendance subsiste avec distinction à Paris et au château d'Anterroches.

L'auteur du troisième rameau, Alexandre d'Anterroches, Sgr de Combrelles, épousa, par contrat du 20 mai 1711, Catherine d'Audubert, fille du seigneur de la Martinie, dont il eut plusieurs enfants. Leur fils, Jean-Pierre d'Anterroches de la Martinie, né à Puy d'Arnac le 23 novembre 1713, se fixa en Bas-Limousin après le mariage qu'il contracta à la Garde, le 17 mars 1748, avec Françoise Teyssier de Chaunac. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1762 pour obtenir l'admission à l'Ecole militaire de son fils, Blaise, né en 1748, et celles qu'il fit en 1767 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Catherine-Charlotte, née en 1757 à Puy d'Arnac, au diocèse de Limoges. Blaise d'Anterroches épousa dans la suite Mlle de Guiscard, décédée en 1825, et en eut trois filles. Son frère, Joseph-Louis d'Anterroches, né en 1753, épousa aux Etats-Unis en 1780 Mary van der Prel. Il fut père de Jean-Paul d'Anterroches, né en Amérique en 1787, qui épousa en 1808 à Beaulieu (Corrèze) sa cousine germaine, Marie-Joséphine d'Anterroches, une des filles de Blaise, et qui continua la lignée. Ce rameau était représenté à Beaulieu en 1907 par Mlle d'Anterroches.

Le vicomte d'Anterroches, baron de Mongerly et de Saint-Médard, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy.

La famille d'Anterroches a fourni un lieutenant général des armées du Roi, un maréchal de camp, un évêque de Condom, député aux Etats généraux de 1789, des officiers de beaucoup de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chanoines comtes de Brioude depuis 1577, un gouverneur de Murat en 1723, des chevaliers de Malte en 1655 et 1785, etc.

Principales alliances : d'Erlach, de la Rochelambert, de la Tour (du Pin) de Gouvernet, de Joussineau-Tourdonnet, de Salvert, de Chalus, de Bardet de Burc 1583, Angot des Rotours, Caillard d'Aillières, de Maigret 1899, de Lastic, Hennet de Bernoville 1911, Garnier des Garets 1903, de la Taille 1901, etc.

ANTHONY (d'), ou **DANTHONY**, en Vivarais. Voyez : Danthony.

ANTOINE (d'), en Provence. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois flammes de même, 2 et 1,* (aliàs *de deux étoiles de même en chef et d'une montagne de même, enflammée de gueules, en* pointe [1]).

La famille d'Antoine appartient à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera sur elle de très intéressants renseignements dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence,* le manuscrit publié en 1912 par le baron du Roure.

La famille d'Antoine est d'origine judaïque. Son auteur, Louis Antoine, marchand à Marseille, était fils de François Antoine, également marchand, et de Jeanne Estienne. Il épousa en 1577 Louise de Cipières, fille de Cyprien Cipières et issue, elle aussi, d'une famille d'origine judaïque. Leurs deux fils, Claude Antoine, marié en 1615 à Françoise de Venel, reçu en 1619 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, et François Antoine, marié à Valentine de Gaspari, reçu en 1625 trésorier général de France, furent anoblis par leurs charges. Ils furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée donna cinq conseillers à la Cour des comptes, aides et finances de Provence. Elle s'éteignit avec le dernier de ces magistrats, Charles-Henri d'Antoine de Venel, reçu dans sa charge en 1732, décédé en 1773, qui épousa Renée-Marquise de Castellane et qui n'en eut qu'une fille mariée en 1756 à Augustin-Louis l'Evêque, conseiller maître en la même Cour.

François Antoine, auteur de la branche cadette, fut père d'un autre François Antoine, Sgr de Saint-Pons, marié à Anne d'Agoult de Seillans, décédé en 1671, qui fut reçu le 6 avril 1650 conseiller au Parlement de Provence. Celui-ci eut deux fils : 1° Elzéar d'Antoine, Sgr de Saint-Pons, conseiller au Parlement en 1682, marié successivement à Félicie de Clermont-Montoison et à Marquise de Blacas, dont le fils, Antoine-François d'Antoine, Sgr de Roquefeuil et de Saint-Pons, conseiller au Parlement en 1710, décédé en 1757, eut une fille unique

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Antoine dans le premier volume de cet ouvrage.

mariée à Jean-Ignace de Gassendi, conseiller au Parlement; 2° Jean-Baptiste d'Antoine, mousquetaire, dont le fils, également appelé Jean-Baptiste, épousa Marie-Anne de Crose et en eut plusieurs enfants.

D'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol la famille d'Antoine était représentée en 1895 par M. Frédéric d'Antoine, conseiller municipal à la Bourine, par Auriol (Bouches-du-Rhône).

Principales alliances : de Cipières, de Milani, de Venel, de Mazenod, de Castellane, d'Agoult, de Clermont-Montoison, de Blacas, Bouhier, de Gassendi, de Crose, etc.

ANTOINE de TAILLAS (d'). Armes : *d'azur à une bande cousue de gueules, chargée de trois étoiles d'or*[1].

La famille D'ANTOINE DE TAILLES, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient comme elle à la noblesse de Provence. Elle a eu pour berceau le bourg de Gordes.

Son auteur François-Alexis d'Antoine, Sgr de Pierrouse et de Taillas, marié à Anne de Silvestre, fut pourvu, le 25 mai 1731, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Chancellerie près le Parlement de Provence. Le fils de ce magistrat, Jean-Joseph-Jacques d'Antoine, Sgr de Taillas et de Blious, épousa vers 1750 Marie-Suzanne de Nantes, héritière de la seigneurie de Pierredon et fille de Joseph de Nantes, Sgr de Pierredon et de Montmeyan, président trésorier général au bureau des finances de Provence. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Marie-Madeleine d'Antoine, dame de Pierredon, qui épousa en 1771 François-Augustin de Carmejane et dont la descendance, connue sous le nom de Carmejane-Pierredon, a conservé jusqu'à nos jours le château de Pierredon, dans le département des Bouches-du Rhône. Il eut aussi trois fils : 1° Joseph-Alexis d'Antoine de Taillas, né au Castellet en 1760, qui succéda en 1778 à son grand-père maternel dans son office de trésorier général de France, qui épousa dans la suite Madeleine-Paule Bon et qui continua la lignée; 2° Hippolyte-Véran d'Antoine de Taillas, qui épousa en 1799 Mlle Chastan de la Fayette et dont le fils, Antoine-Auguste, né en 1804, épousa en 1867 Mlle Ravet; 3° Marc-Hippolyte d'Antoine de Taillas. Alexis-Alphonse d'Antoine de Taillas, fils de Joseph-Alexis, épousa en 1829 Mlle Dufaure de Vercors. Il fut le grand-père d'Alphonse d'Antoine de Taillas, propriétaire du château de Taillas, dans le département des Basses-Alpes, marié en 1896 à Mlle de Barlet.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Antoine de Taillas dans le premier volume de cet ouvrage.

Principales alliances : de Nantes, de Carmejane, Dufaure de Vercors, de Bimard 1863, de Brunet de la Renoudière, de Batz de Mirepoix 1892, etc.

AON de HONTAUX (d'), dans les Landes. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à un léopard d'or; au 2 d'azur; au 3 d'or à trois fasces de gueules; au 4 d'argent à un sanglier de sable*[1].

La famille D'AON DE HONTAUX appartient à la noblesse des Landes.

Son nom figure dans les anciens actes avec les formes les plus variées : Ahons, Daons, d'Hombs, de Hons, etc.

On en trouvera une généalogie très complète dans le bel ouvrage de l'abbé Lègé : *Les Castelnau de Tursan.*

Gratian d'Ahons, écuyer, Sgr de Lussagnet, auquel remonte la filiation, vivait en 1479 avec sa femme, Marie de Bresquit, héritière de la seigneurie de Lussagnet. Bien qu'il ait occupé un rang distingué, on ne trouve aucune trace de ses ascendants, ce qui donne à supposer qu'il n'était pas d'origine landaise. Son fils, Olivier Dahons, écuyer, Sgr de Lussagnet et de Laas, épousa Jeanne de Poy par contrat du 10 mars 1510 et rendit hommage en 1538 avec la noblesse du pays de Marsan à Jacques de Foix, lieutenant général du Roi. Il fut père de Jean Dahons, Sgr de Lussagnet, marié à Catherine de Pons, qui acquit la seigneurie, ou baronnie, de Hontaux, probablement par un premier mariage contracté en 1540 avec une demoiselle de Navailles, décédée sans postérité, grand-père de Carbon Dahons, Sgr de Lussagnet, baron de Hontaux, qui épousa, croit-on, Jeanne de Belcier par contrat du 21 novembre 1580, et bisaïeul de René d'Ahons, baron de Hontaux, qui vendit en 1630 la terre de Lussagnet. Le petit-fils de ce dernier, Jean d'Ahons, baron de Hontaux, marié en 1680 à Marie de Narbonne, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 décembre 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Il paraît avoir pris le premier, à cause de sa seigneurie de Hontaux, le titre de premier baron de Marsan que ses descendants conservèrent jusqu'à l'époque de la Révolution. Son arrière-petit-fils, Jean-François d'Aon, baron de Hontaux, né en 1751 à Mont-de-Marsan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville, dont il fut maire. Il avait épousé en 1779 Claude de Castelnau-Robert. Il fut le bisaïeul de Raoul, baron d'Aon de Hontaux, né à Lamothe en 1847, qui a épousé en 1874 Mlle de Calbiac et qui en a eu deux enfants.

La famille d'Aon de Hontaux a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Baillenx, de Laas, de Luppé, de Pins, de

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aon de Hontaux dans le premier volume de cet ouvrage.

Camont (Talence), de Barry 1630, de Narbonne, du Lion de Campet, de Fortisson 1720, de Castelnau 1779, de Rivière, de Lucmau de Classun 1815, de Borrit 1815, de Calbiac 1874, etc.

AOUST de ROUVÈZE, en Vivarais. Armes : *de gueules à un lion d'or tenant de la patte dextre trois épis de même*[1].

La famille Aoust de Rouvèze est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie du Vivarais. Elle habitait Viviers aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais paraît avoir eu pour berceau la petite ville de la Voulte, en Velay. M. Benoit d'Entrevaux mentionne dans son *Armorial du Vivarais* un honnête homme Pons d'Aoust, de la Voulte, qui fit le 12 mai 1489 une donation à son gendre, discret homme monsieur Antoine Aymard, lieutenant à Chomérac. Maître Charles Roussel, juge d'Aubenas et bailli de Montlor, épousa, le 13 avril 1738, Marie-Gabrielle Aoust, fille de monsieur Dominique Aoust, ancien receveur des tailles du pays de Vivarais. Le frère de Mme Roussel, Dominique Aoust, avocat de Viviers, épousa le 18 juin suivant Marguerite de Lauzéas, de Privas. Il se qualifiait sieur de Rouvèze, ancien receveur des tailles au pays de Vivarais, quand il mourut à Viviers en 1777. Gaston Aoust de Rouvèze, colonel de cavalerie, est décédé sans postérité en 1902. Alphonse Aoust de Rouvèze, percepteur, marié successivement en 1869 à Mlle Tillionbois de Valleuil, puis à Mlle de Plinval, a été connu le premier sous le titre de comte. Il a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Bazalgette 1743, le Febvre de Plinval, etc.

ARGAIGNON (d').

Famille bourgeoise, anciennement connue en Gascogne.

Maître Jean Argaignon étaiten 1637 fermier du domaine de S. M. au lieu de Malabat. N... Dargaignon était en 1734 cavalier de la maréchaussée de Nogaro (Gers).

Principales alliances : Carenne 1912, de Lary de la Tour, Gémit de Luscan 1907, etc.

ARGIER, ou **DARGIER**, de **SAINT-VAULRY** (d'), en Berry et dans la Marche. Armes : *d'argent à trois tourteaux de gueules*, 2 et 1.

La famille d'Argier, ou Dargier, appartient à la noblesse du Berry et de la Marche.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Aoust de Rouvèze dans le premier volume de ce Dictionnaire.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Argier de Saint-Vaulry dans le premier volume de cet ouvrage.

La Thaumassière en a donné au XVIIIe siècle une généalogie sommaire dans son *Histoire du Berry*.

La souche était représentée à cette époque par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

La première de ces branches remonte par filiation à Gilbert d'Argier, écuyer, marié à Antoinette Douceron, dont le fils, François d'Argier, sieur de Saint-Plantaire, épousa Blanche Térie par contrat du 7 janvier 1537. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jacques d'Argier, sieur de Villeserin, demeurant en la paroisse de Pommyers, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 octobre 1667, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Sa descendance alla se fixer dans la Marche. Philippe d'Argier, sieur de Saint-Plantaire, épousa vers 1720 Marie de la Celle. Leur fils, François d'Argier, qualifié vicomte de Bernage, mousquetaire, épousa en 1754 Anne Mondain. Valery Dargier, baron de Saint-Maulry-Malval, dans la Marche, vicomte de Bernage, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Philippe, baron d'Argier-Dupuy, et Honoré-François d'Argier, vicomte de Bernage, prirent part cette même année à celles tenues à Guéret. Cette branche s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Joseph-Honoré-Charles Dargier de Saint-Vaulry, a été admis en 1891 à l'École polytechnique.

La Thaumassière donne la filiation de l'autre branche depuis un Jean d'Argier, écuyer, qui épousa le 7 mars 1501 Catherine Salignac et dont le petit-fils, Jean d'Argier, épousa le 12 mars 1565 Louise de Vauclère, héritière de la seigneurie de la Ridellière. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Claude d'Argier, sieur de la Ridelière, épousa damoiselle Marie de Martin. Cette dame était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny avec ses quatre fils, Jacques, demeurant à Anxigny, en Touraine, Antoine, sieur de Bellabat, en la paroisse de Villantrois, Hubert, âgé de 25 ans, alors dans l'île de Candie, et Claude, âgé de 18 ans. Cette branche paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

La famille d'Argier a fourni des officiers.

Principales alliances : Desmier de Grosbout 1671, de la Celle 1720, de Boislinards, de Scourion, etc.

ARNAULD de la RONZIÈRE et d'ARTONNE. Armes (ce sont celles de la famille Arnauld d'Andilly et de Pomponne) : *d'azur à un chevron*

d'or accosté en chef de deux palmes adossées et en pointe d'un rocher de six coupeaux de même.

La famille Arnauld d'Andilly et de Pomponne, éteinte en 1756, avait occupé un rang considérable dans la noblesse française. Elle était originaire d'Auvergne et avait pour berceau la petite ville d'Herment d'où son premier auteur connu, Henri Arnauld, vint en 1480 se fixer à Riom. Antoine Arnauld fut procureur général de la reine Catherine de Médicis; il obtint des lettres de noblesse en 1577 et fut nommé conseiller d'Etat en 1582. Son fils, Antoine II Arnauld, fut sous Henri IV un des plus brillants avocats du Parlement de Paris. Il avait eu six filles qui furent toutes religieuses à Port-Royal. L'une de ces religieuses fut la célèbre mère Marie-Angélique Arnauld, née en 1591, abbesse et réformatrice de l'abbaye, décédée en 1661. Antoine II Arnauld eut aussi quatre fils : 1° Robert, qui continua la lignée; 2° Antoine III Arnauld, docteur en Sorbonne, si connu par ses nombreux écrits, décédé à Bruxelles en 1694; 3° Henri, évêque d'Angers en 1649, décédé en 1692; 4° Isaac, maréchal de camp en 1644, décédé en 1651. Robert Arnauld, Sgr d'Andilly, né à Paris en 1589, écrivit un très grand nombre d'ouvrages de piété. Il épousa Catherine Lefèvre de la Boderie, héritière de la seigneurie de Pomponne, située en Hurepoix, dans l'arrondissement actuel de Meaux, et, après la mort de celle-ci, se retira à Port-Royal où il mourut en 1674. Son fils, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, né en 1618, d'abord ambassadeur à Stockholm, puis à la Haye, fut appelé au ministère des Affaires étrangères en 1671. Ce fut sous son ministère que fut conclu le glorieux traité de Nimègue. Disgracié en 1679, il fut rappelé au ministère après la mort de Louvois et mourut en 1699. Il eut une fille, qui épousa en 1696 Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, ministre des Affaires étrangères, et deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille. Son fils aîné, Simon, marquis de Pomponne, décédé en 1737, ne laissa qu'une fille, la marquise de Gamaches. Le puîné, Henri-Charles, abbé de Pomponne, né à la Haye en 1669, décédé à Paris en 1756, fut successivement ambassadeur à Venise, conseiller d'Etat, garde des Sceaux et membre de l'Académie des Inscriptions.

Il a existé en Auvergne deux familles, celle des Arnauld de Lespinasse, éteinte au XVIIIe siècle, et celle des Arnauld de la Ronzière et d'Artonne, encore existante, qui ont toujours porté les armoiries de la famille Arnauld d'Andilly et de Pomponne et qui en étaient vraisemblablement deux branches détachées à une époque inconnue.

[1] Cet article rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille Artur de la Villarmois et du Plessis dans le tome XVIII de cet ouvrage.

La famille Arnauld de Lespinasse fut anoblie, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes de mai 1656, confirmées le 4 avril 1668 par un arrêt du Conseil d'Etat. Claude Arnauld, sieur de Lespinasse fut maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1706, par jugement de Leblanc, intendant d'Auvergne. Joseph Arnauld de Lespinasse fut admis dans l'ordre de Malte en 1703.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement régulier à la famille Arnauld de la Ronzière et d'Artonne, bien que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes du XVIIIe siècle, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Saint-Allais lui a consacré une courte notice dans le tome VII de son *Nobiliaire universel*. La souche était représentée à l'époque de la Restauration par deux rameaux. Le premier rameau, celui des anciens seigneurs de la Ronzière, est aujourd'hui éteint. L'autre rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il joint d'ordinaire à son nom celui de la petite ville d'Artonne où il a fixé sa résidence pendant plusieurs générations. La famille Arnauld a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc. Elle s'est alliée aux familles de Vauchaussade de Chaumont, de Ginestous, d'Antil de Ligonés, de Champs de Blot, Ferrand de Fontorte, du Bouys, du Crozet, de Tréourcet de Kerstrat, de Bèze, etc[1].

ARNAULD de PRANEUF et ARNAUD-COSTE. Armes actuelles (ce sont celles de la famille Arnauld de Pomponne) : *d'azur à un chevron d'or accosté en chef de deux palmes adossées et en pointe d'un rocher de six coupeaux, le tout de même.* — Armes primitives, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'azur à un lion* (aliàs *un bélier*) *d'hermines passant sur une terrasse de sinople, accompagné en chef d'un soleil rayonnant d'or*[2].

La famille Arnauld de Praneuf et Arnaud-Coste, originaire d'Herment, en Auvergne, fixée en Vivarais au cours du XVIIIe siècle, appartient à la haute bourgeoisie de cette région. Elle croit, comme la famille Arnauld de la Ronzière et d'Artonne, être une branche, détachée à une époque inconnue et, en tout cas, demeurée non noble, de l'illustre famille Arnauld de Pomponne, également originaire d'Herment, et elle en a adopté les armoiries.

On trouvera sur la famille Arnauld de Praneuf d'intéressants ren-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Arnauld de la Ronzière et d'Artonne dans le premier volume de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Arnauld de Praneuf et Arnauld-Coste dans le premier volume de cet ouvrage.

seignements dans le tome second de l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

Jacques Arnauld, auquel ces travaux font remonter la filiation, était né à Herment, en Auvergne; il fut écuyer de la reine Marguerite de Valois, exilée au château d'Usson, et épousa en 1592 une jeune fille du village de Fugères, près de Monastier. Son petit-fils, Jacques Arnauld, Sgr du Prat-Neuf, était notaire à Fugères dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il fut père de Claude Arnauld, Sgr de Praneuf, qui épousa Anne Blanc de Molines par contrat du 29 juillet 1681, et grand-père de Benoit Arnauld, capitaine au régiment de Mortemart, qui fut tué au siège de Philisbourg en 1734, et de Jean Arnauld, Sgr de Praneuf, avocat au Puy, qui épousa le 6 octobre 1713 Marie Exbrayat de Créaux. Un des petits-fils de ce dernier, Joseph-Alexandre Arnauld de Praneuf, lieutenant aux dragons de Schomberg, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1774 Anne-Elisabeth Hoffmann, sœur du poète dramatique du même nom, et se fixa à Nancy à la suite de ce mariage. Un autre, Jean-Claude Arnauld de Praneuf, gendarme de la Reine, marié à Marie-Christine de Jossoin de Valgorge, fut père d'Antoine-Aubin Arnauld de Praneuf, conseiller général de l'Ardèche, décédé sans postérité.

La descendance de Joseph-Alexandre et d'Anne-Elisabeth Hoffmann est représentée de nos jours par deux rameaux, celui des Arnauld de Praneuf et celui des Arnauld de la Coste, aujourd'hui Arnauld-Coste, fixé à Lyon, à Privas et en Angleterre.

La famille Arnauld a fourni des officiers de mérite, des magistrats distingués, un sous-préfet de Toulon, puis de Riom en 1892, etc.

Principales alliances : Blanc de Molines, Exbrayat, Odde de la Valette, Hoffmann, Thiébault (des barons Thiébault) 1845, de Jossein de Valgorge, Peyret, etc,

ARTUR de la VILLARMOIS et du PLESSIS.

La branche cadette de la famille Artur, connue sous le nom d'Artur du Plessis, subsistait dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un de ses représentants était en 1870 vérificateur de troisième classe de l'enregistrement et des domaines à la Basse-Terre (Guadeloupe)[1].

AUBEL et AUBEL de la GENÈTE, en Mâconnais. Armes : *d'azur à deux cœurs d'or mis en fasce, suspendus à une chaîne de gueules passée en sautoir et accompagnés en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une tour du même*[1].

La famille Aubel, aujourd'hui éteinte, appartenait à l'ancienne bourgeoisie du Mâconnais.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Répertoire des familles notables de Tournus* de MM. Martin et Jeanton, publié à Macon en 1915.

Jacques Aubel, auquel remonte la filiation, était commis au bureau de poste de Mâcon quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son arrière-petit-fils, Étienne Aubel, né à Paris en 1713, conseiller au bailliage et siège présidial de Mâcon, décédé en 1796, épousa en 1741 Jeanne Grenelle de Pymont. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Joseph Aubel, né en 1748, receveur de la navigation ; 2° Antoine-Gabriel Aubel, né en 1749, inspecteur des contributions directes de la Charente-Inférieure, dont la descendance s'est éteinte en la personne de sa petite-fille, Mme Perthuis de la Salle, née en 1826, décédée à Mâcon en 1886 ; 3° François Aubel de la Genête, Sgr de Pymont, né en 1752, marié en 1782 à Mlle de Sorbier, président du tribunal de Mâcon sous la Restauration, décédé en 1822. Le fils de celui-ci, François Louis Aubel de la Genête, né en 1798, décédé en 1880, épousa en 1842 Mlle de Latache de Neuvillette, décédée en 1877 ; il n'en laissa qu'une fille, la vicomtesse de Varax, dernière représentante de sa famille, décédée en 1902.

Principales alliances : Perthuis de la Salle 1821, 1847, de Sorbier, de Latache de Neuvillette, de Rivérieulx de Varax 1863, etc.

AUBIGNY (d').

Une famille d'Aubigny a appartenu à l'ancienne noblesse du Berry.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Aubel dans le tome II de ce Dictionnaire.

Elle portait pour armes : *d'or à une bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent.* Elle tirait son nom de la paroisse d'Aubigny dont elle possédait la seigneurie. Comme beaucoup de vieilles familles du centre de la France elle fut toujours assez obscure et la Thaumassière ne lui a pas consacré d'article dans le nobiliaire qui termine son *Histoire de Berry.* Louis d'Aubigny, écuyer, Sgr dudit lieu, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Amand). Son fils aîné, Jean d'Aubigny, et ses autres fils encore mineurs, demeurant en la paroisse de Contes, dans l'élection de Saint-Amand, furent maintenus dans leur noblesse en 1715, par jugement de l'intendant de Bourges, après avoir justifié leur descendance d'Ithier d'Aubigny qualifié noble et puissant dans un acte de 1538. La famille berrichonne d'Aubigny paraît avoir eu pour dernier représentant Etienne-Joseph d'Aubigny, Sgr de Villecomte, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges. Elle avait fourni, entre autres personnages marquants, un gentilhomme de la chambre du Roi en 1655 et un capitaine de chevau-légers en 1674 qui commandait en 1690 le ban du Bourbonnais.

On retrouve de nos jours une famille d'Aubigny qui paraît être distincte de celle dont il vient d'être parlé bien que la plupart des généalogistes contemporains lui en aient attribué les armoiries. Cette famille, à laquelle le vicomte Révérend a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905, ne semble pas appartenir à la noblesse. Son auteur, Philippe-Etienne Daubigny, ou d'Aubigny, marié à Jeanne Horsel, était sous Louis XVI brigadier des fermes du Roi à Gannat. Il fut père d'Hugues-Henri-Brice d'Aubigny, né à Gannat le 5 mars 1790, capitaine d'infanterie, retraité en 1844, qui épousa Rose Martin. Les deux fils de celui-ci eurent une belle carrière militaire. L'aîné, Edouard-Henry d'Aubigny, né à Thionville en 1832, général de division en 1888, commandeur de la Légion d'honneur, épousa en 1869 une fille du maréchal Lebœuf; il en eut deux filles qui épousèrent en 1893 MM. Morel de Foucaucourt et de Parscau du Plessis. Le puîné, Georges-Gustave d'Aubigny, né en 1844, a été nommé en 1904 général de brigade[1].

AUDREN de la BOISSIÈRE.

Famille bourgeoise, anciennement connue en Bretagne.

Principale alliance : le Nepveu de Carfort vers 1845.

AUDUBERT du TEIL, ou du THEIL.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aubigny dans le tome II de ce Dictionnaire.

connue en Bas-Limousin, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de M. Champeval.

Joseph Audubert, sieur du Teil, en la paroisse de Saint-Pardoux, fut de 1764 à 1789 lieutenant criminel au bailliage de Tulle; il avait épousé Mlle de l'Espinasse de Pébeyre, héritière du domaine du Teil, ou du Theil, dont sa descendance a conservé le nom. Leur fils, Joseph Audubert du Teil, épousa en 1787 Mlle Lamore de Lamirande.

Principales alliances : Destanne de Bernis, de l'Espinasse de Pebeyre, Lamore de Lamirande, de Villoutreys, etc. [1].

AUGEROT (d'), en Béarn. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois croix de Saint-André d'or ; aux 2 et 3 d'argent à deux lions lampassés de gueules, affrontés, surmontant un arbre feuillé de sinople, rehaussé d'or* [2].

La famille d'Augerot appartient à la noblesse du Béarn.

Elle a eu pour berceau la petite ville de Gan.

Maître Jacob d'Augerot, baptisé à Gan le 21 juin 1641, fils de Jean d'Augerot et de Marie d'Aidius, épousa Jeanne d'Arrac. Leur fils, Henri d'Augerot, marié le 30 août 1699 à Jeanne de Claverie, du lieu de Rébenac, arriva à la noblesse par l'acquisition qu'il fit, le 15 septembre 1742, de la seigneurie de Saint-Martin de Cosledaa. Joseph d'Augerot, Sgr de Saint-Martin de Cosledaa, fils du précédent, né à Gan en 1711, alla fonder à Bilbao, en Espagne, une importante maison de commerce. Il épousa successivement Marie Diharce, du lieu d'Urrugne, en Labour, et Catherine de Montaut, du lieu de Nay, veuve de Jean de Douzelot. Il mourut dans un âge avancé laissant, entre autres enfants, deux fils, un de chaque lit, Jean-Joseph et Joseph-François-Gratien-Pie V (*sic*), qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Son fils aîné, Jean-Joseph d'Augerot, né à Bilbao en 1739, obtint le 5 octobre 1762 des lettres de naturalité française. Il fut pourvu le 25 octobre suivant, avec dispense d'âge, de l'office de greffier en chef, civil et criminel du Parlement de Navarre. Il avait épousé en 1759 Elisabeth-Claire de Poey, héritière de l'abbaye laïque de Sedze et des seigneuries de Béon et d'Aste. Il fut maire de Nay et mourut dans cette ville en 1811. Il fut père d'Armand-Joseph d'Auge-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Audubert du Teil dans le tome II de cet ouvrage.

[2] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Augerot dans le deuxième volume de cet ouvrage.

rot, né à Nay en 1775, maire de cette ville en 1824, juge de paix de Montaner, décédé au château de Sedze en 1856, qui épousa en 1808 Marie-Félicité Fargues, fille d'un sénateur, et qui en laissa une nombreuse postérité.

L'auteur de la branche cadette, Joseph-François-Gratien-Pie V d'Augerot, baptisé à Bilbao le 5 mai 1752, obtint le 14 mars 1776 des lettres de naturalité française et fut pourvu le 5 juin suivant, avec dispense d'âge, d'une charge de conseiller au Parlement de Navarre. Il épousa en 1780 Anne de Laugar, héritière de la seigneurie de Siras, et mourut à Siras en 1831 laissant une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Montaut, d'Arrac de Gan, de Laussat 1752 de Poey, Fargues, de Laugar, Poeymirau, Casenave 1839, etc.

AURIAT (**Dauriat**, aujourd'hui **d'**).

Famille bourgeoise.

M. Mathurin Dauriat, né à Limoges le 22 janvier 1825, fils de feu Jean Dauriat, marchand de nouveautés, décédé à Limoges le 28 octobre 1837, et d'Anne Chabrol, épousa à Bar-le-Duc, le 17 septembre 1856, Marguerite-Léonie Casquin, née dans cette ville le 11 septembre 1824, fille d'un fabricant de toiles de coton. Leur fils, Jean, connu sous le titre de baron d'Auriat, a épousé en l'église Saint-Séverin, à Paris, le 17 août 1911, Mme veuve Dard, née Gabrielle Fonce.

AVESSENS de SAINT-ROME et de MONCAL (**d'**). Armes : *d'argent à une bande d'azur, potencée et contrepotencée d'or, accompagnée d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople, mise en barre.* — Aliàs : *d'argent à une bande de gueules, potencée et contrepotencée d'or, accompagnée en chef d'une rose de gueules et en pointe d'une aigle de sable au vol éployé.* — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux griffons*[1].

La famille d'Avessens de Montcal, éteinte dans les mâles en 1892, appartenait à la noblesse du Languedoc.

On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

On ne sait rien sur elle antérieurement au 5 mai 1550, date à laquelle noble Durand d'Avessens épousa Riquette Marion, fille de Bernard, bourgeois de Fanjeaux. Durand d'Avessens arriva vraisemblablement à la noblesse à la faveur du service militaire. Il était en

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Avessens dans le tome II de cette ouvrage.

1554 seigneur de Saint-Rome, au diocèse de Toulouse, et en 1565 coseigneur de Montesquieu. Il était en 1569 homme d'armes dans la compagnie du prince de Genevois. Il fit son testament d'abord le 24 novembre 1568, puis le 3 septembre 1599. Trois de ses fils, Jacques, Marc-Antoine et Germain, furent les auteurs de trois branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 2 janvier 1669, sur preuves remontant à 1550, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

L'aîné de ces fils, Jacques d'Avessens, Sgr de Montesquieu, marié le 24 octobre 1581 à Anne de Durban, était en 1569 archer de la compagnie du prince de Genevois. Sa descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils.

L'auteur de la deuxième branche, Marc-Antoine d'Avessens, Sgr, ou baron, de Saint-Rome, marié en 1596 à Anne d'Alary de Tanus, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes par provisions du 12 mai 1615, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut député de la noblesse du Lauragais aux États généraux de 1614. Un de ses arrière-petits-fils, Joseph d'Avessens de Saint-Rome, né au diocèse de Lavaur en 1687, fut admis en 1705 parmi les pages de la Petite Écurie après avoir justifié sa noblesse depuis 1550. Louis-Gabriel d'Avessens de Saint-Rome, petit-neveu du précédent, né à Toulouse en 1769, fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il fut connu dans la suite sous le titre de marquis d'Avessens, épousa successivement Mlle de Bellissen et Mlle de Maupeou, décédée en 1858, et laissa de sa seconde union trois filles qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1° Pauline, mariée successivement au comte de Murat et au comte de la Poeze, décédée en 1910 ; 2°, 3°, Gabrielle et Caroline, décédées sans alliance.

L'auteur de la troisième branche, Germain d'Avessens, Sgr de Montcal, épousa en 1599 Léa de Soubiran, veuve de Guillaume de Rousset, qui testa en 1656. Deux de ses descendants, Jean-Joseph et François d'Avessens de Montcal, furent admis dans l'ordre de Malte en 1768 et 1780. Jean-Joseph d'Avessens de Montcal, marié en l'an XII à Jeanne de Castellane, décédé en 1844, eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Mme Mieulet de Larivière, mère de la marquise de Mauléon-Narbonne ; 2° Pierre-Eugène d'Avessens de Montcal, décédé sans alliance en 1892.

Pierre d'Avessens de Montcal, chevalier, Sgr de la Gardiole et de Saint-Avit, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. M. d'Avessens de Montcal, Sgr de Montesquieu, prit part cette même année à celles tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Marion (de Brézilhac et de Gaja) 1550, de Villemur 1649, d'Arboussier 1704, 1748, de Franc de Montgey 1707, de Lordat 1747, de Riquet de la Garde (de Caraman) 1768, de Léaumont, de Villeneuve, de Bellissen, de Maupeou, de Murat, de la Poeze 1856, de Faure de Saint-Maurice 1778, de Castellane, Mieulet de la Rivière 1827, etc.

AVRIL, ou APVRIL (d'), en Dauphiné. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1904) : *d'or à la champagne de sinople surmontée à sénestre d'une aigle de sable et à dextre d'une main de carnation tenant un rameau fleuri de sinople.* — Devise : FORTIS RENASCITUR PROLES [1].

La famille D'AVRIL, ou D'APVRIL, honorablement connue en Dauphiné depuis plusieurs générations, a eu pour berceau le bourg de Saint-Genis, en Savoie ; elle paraît être la même que celle d'un Hugues de Aprili, notaire royal et comital à Saint-Genis en 1443, qualifié noble dans des actes de 1495, 1497, 1529. Elle a toujours été fort obscure et ne paraît pas avoir jamais été considérée comme noble.

On en trouvera des généalogies très sommaires dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1904.

Jean d'Apvril, auquel remonte la filiation, est cité dans un contrat de vente de 1627. Son fils, Gaspard d'Apvril, épousa Claudine Colomb, puis, le 11 janvier 1661, Françoise de Champrond. Il eut trois fils : 1° Philippe-Catherin d'Apvril, maréchal des logis de l'escadron de Savoie en 1680, marié, le 28 novembre 1693, à Catherine de Comnène, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petit-fille, Mme Farconnet-Duvergnay ; 2° Laurent d'Apvril, curé de la Motte, chanoine de Belley ; 3° Bertrand d'Apvril, cornette de l'escadron de Savoie, marié à Marie du Vaché, tué en 1719 à la bataille de l'Assiette, qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Victor d'Apvril, major au régiment provincial de Tarentaise, marié à Saint-Genis en 1698 à Marguerite Musset, fut tué en 1744 à la bataille de l'Orme. Sa descendance était représentée de nos jours par deux frères : 1° Edouard d'Apvril, né à Grenoble en 1843 ; 2° Emile-Léon d'Apvril, né à Grenoble en 1845, général de brigade en 1903.

Principale alliance : de Malvin de Montazet 1906.

AYMAR, ou AIMAR, d'ALBI de CHATEAURENARD (d'). Armes : *de*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Avril, ou d'Apvril, dans le tome II de cet ouvrage.

gueules à une colombe essorante d'argent tenant dans son bec un rameau d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or. — La branche, aujourd'hui éteinte, des seigneurs de Pierrerue et de Puymichel portait : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois dauphins de même ; au chef cousu de gueules chargée de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis*[1].

La famille D'AYMAR D'ALBI DE CHATEAURENARD a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle, dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence,* une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Borel d'Hauterive a aussi donné une généalogie de la branche existante dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1860. Mais ces travaux contiennent de graves erreurs, au moins sur les premiers degrés. On trouvera sur l'origine de la famille d'Aymar de Chateaurenard des renseignements plus exacts dans les *Notes et documents pour servir à la généalogie des familles provençales* du baron du Roure (p. 68) et dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence,* le curieux manuscrit du XVIIIe siècle publié en 1912 par le même auteur.

La famille d'Aymar a eu pour berceau la ville d'Hyères et est d'origine israélite. On trouve qu'Honorat Aymar, docteur en médecine, autrefois appelé Diculorat de Roquemartine quand il était juif à Hyères, passa quittance, par acte passé à Tarascon le 2 avril 1498, d'une dette contractée le 6 novembre 1476. Michel Aymar, auquel remonte la filiation, figure sur une liste des néophytes taxés. Son fils, Antoine Aymar, originaire d'Hyères, notaire à Pertuis, fit son testament le 4 mai 1533. Il avait épousé Marguerite de Milan, d'une famille de néophytes de Salon. Deux de leurs fils, Guillaume et Jean, furent les auteurs de deux branches.

Guillaume Aimar, de la ville de Pertuis, fut reçu le 5 octobre 1554 en une des charges de conseiller au Parlement de Provence créées par l'édit de février 1554. Il fut anobli par cette charge qu'il résigna en 1588 en faveur de son fils Jean-André, devint doyen en 1597 et mourut à Aix en 1607. Il avait épousé Anthorone d'Estienne, fille du seigneur de Saint-Jean. Il en laissa cinq fils : 1° Joseph, Sgr de Montlaur, né en 1556, procureur général, puis président à mortier, au Parlement de Provence, décédé en 1610, qui ne laissa que trois filles mariées dans les familles d'Estienne de Saint-Jean, de Benaud de Lubières et de Villeneuve-Bargemont ; 2° Honoré, sieur de Montsal-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aymar de Châteaurenard dans le tome II de cette ouvrage.

lier, procureur général au Parlement de Toulouse, puis président à mortier à celui de Provence, décédé en 1615, qui épousa cette même année Éléonor de Forbin et qui en laissa une fille posthume mariée au sieur de la Valette, fils naturel du duc d'Epernon ; 3° Jean-André, qui succéda à son père dans sa charge de conseiller au Parlement de Provence et qui mourut sans alliance ; 4° Silvy, chevalier de Saint-Michel, qui épousa Jeanne de Forbin de la Barben et qui en eut une fille mariée à Claude Aube, Sgr de Roquemartine ; 5° François, sieur de Sainte-Catherine et de Montsalier, né en 1574, conseiller, puis, en 1623, président à la Chambre des comptes de Provence, décédé en 1631, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé Anne d'Albi, dame de Brès, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes et dernière représentante d'une famille dont ses descendants n'ont cessé de joindre le nom à celui d'Aymar. Ce fut lui qui acquit, le 14 novembre 1630, la terre considérable de Châteaurenard sous le nom de laquelle sa descendance est aujourd'hui à peu près exclusivement connue. Il eut, entre autres enfants, deux fils, qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Jean-François d'Aymar d'Alby, connu sous le titre de baron de Châteaurenard, reçu en 1637 conseiller au Parlement de Provence, marié le 17 février 1647 à Françoise de Grolée de Virville, décédé à Aix en 1663 ; 2° Joseph Aymar, sieur de Montsalier, né en 1619, reçu en 1650 conseiller en la Chambre des comptes de Provence, marié en 1659 à Élisabeth de Villardi, fille du seigneur de Quinson, en Languedoc.

Le premier rameau s'éteignit au XVIIIe siècle en la personne de Joseph d'Aymar d'Albi, connu sous le titre de marquis de Châteaurenard, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1709 et 1740, qui épousa en 1699 Françoise de Tonduti de Malijay et qui en eut une fille unique mariée en 1727 à Jean-Louis Thomassin de Saint-Paul, président à mortier au Parlement de Provence Par acte de 1754 le marquis de Châteaurenard fit donation de la terre de Châteaurenard à son petit-fils, Joseph-Étienne Thomassin de Saint-Paul, à charge de relever son nom. Celui-ci laissa une fille, la marquise de Valori, décédée en 1791, et un fils, Auguste-Joseph Thomassin de Saint-Paul, né en 1762, décédé sans alliance en 1849, qui légua la terre de Châteaurenard à la marquise de Valori, née Trochon, femme de son neveu.

L'auteur du rameau cadet, Joseph d'Aymar, sieur de Montsalier, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 juin 1698, par jugement de Pierre-Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence. Son fils, Henri-Joseph d'Aymar, connu sous les titres de comte de Châteaurenard et de marquis de Montsallier, né en 1661, page du

roi Louis XIV, puis lieutenant-colonel du régiment de dragons de Languedoc, décédé en 1741 à Saint-Martin de Pons, épousa à Flayosc en 1708 Madeleine de Villeneuve, décédée sans postérité à Pertuis en 1719. Il se remaria dans un âge avancé, en 1723, à Marie de Verduzan de Miran, d'une famille noble de l'Agenais, et en eut un fils, Joseph d'Aymar d'Alby, comte de Châteaurenard, Sgr de la baronnie de Causac, brigadier des armées du Roi, qui continua la lignée. Celui-ci se fixa définitivement dans l'Agenais, pays de sa mère, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. Il épousa en 1787 Gabrielle de Chevigné. Son fils, Henri, comte de Châteaurenard, né en 1788, épousa en 1813 sa cousine, Sophie de Villeneuve-Bargemont. Il mourut en 1849 laissant deux fils. L'aîné de ceux-ci n'eut pas de postérité masculine. Le puîné, Frédéric, connu sous le titre de marquis de Châteaurenard, ministre plénipotentiaire, marié en 1860 Mathilde de Suffren, a été père d'Henri, marquis de Châteaurenard, marié en 1892 à Mlle Béchet, dont les deux fils sont morts pour la France au cours de la dernière guerre.

En 1859 MM. de Valori, propriétaires de la terre de Châteaurenard et descendants en ligne féminine de Joseph, marquis de Châteaurenard, dernier représentant du premier rameau, voulurent empêcher les représentants du rameau cadet, aujourd'hui seul existant, de continuer de porter le nom de Châteaurenard sous lequel ils étaient exclusivement connus. L'affaire fut portée devant le tribunal civil de Lyon qui, par jugement du 13 juillet 1859, débouta MM. de Valori de leurs prétentions.

L'auteur de la branche cadette, Jean Aimar, viguier de Pertuis, épousa en 1545 Anne Estienne, fille d'un marchand d'Aix. Leur fils, Antoine Aimar de Pierrerue, marié à Bernardine Duranti, fut reçu le 20 octobre 1580 conseiller maître en la Chambre des comptes de Provence. Il eut deux fils : 1° Jean-Bernard Aimar, sieur de Pierrerue, conseiller, puis président, en la Chambre des comptes de Provence, marié à Honorade de Coriolis, dont les petits-fils moururent sans postérité ; 2° Gaspard d'Aimar, trésorier général de France en 1647, marié en 1633 à Gabrielle de Vétéris, dame en partie de Puymichel, dont le fils aîné, Jean-François, Sgr de Puymichel, décédé sans postérité, et le petit-fils, François, furent reçus en 1685 et 1713 trésoriers généraux de France et dont la descendance s'éteignit au XVIIIe siècle.

La famille d'Aymar a fourni dans ses diverses branches un grand nombre de présidents et de conseillers au Parlement et en la Chambre des comptes de Provence, des trésoriers généraux de France, des officiers de terre et de mer distingués, un ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : d'Estienne (de Saint-Jean), de Benaud de Lubières, de Villeneuve, de Forbin, Aube de Roquemartine, d'Albi, de Grolée de Virville, de Villardi (de Montlaur), Thomassin de Saint-Paul, d'Aux 1750, d'Aubérie 1754, de Chevigné 1787, de Lau de Lusignan, de Saint-Géry, de Suffren, de Gary 1885, d'Orléans de Rère, de Coriolis, de Galliffet, d'Audiffret, etc.

BACHELLERIE (de la), en Limousin. Armes (ce sont celles des la Bachelerie d'Auvergne) : *de gueules à un lion d'or et à trois burelles brochant*[1].

La famille DE LA BACHELLERIE appartient à la noblesse du Limousin. Elle ne doit pas être confondue avec les familles de Loyac de la Bachellerie et de Cressac de la Bachellerie.

Elle a eu pour berceau la petite ville d'Eymoutiers, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Limoges, où elle est anciennement connue. Champeval mentionne dans son *Dictionnaire des familles nobles ou notables de la Corrèze* (t. II, p. 323) un sieur Labachellerie, d'Eymoutiers, qui exerçait en 1503 l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Ce personnage mourut vraisemblablement sans postérité. La famille de la Bachellerie ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et ses représentants étaient encore marchands à Eymoutiers dans les premières années du XVIIIe siècle. Il ne semble pas qu'on doive lui attribuer un N... de la Bachellerie, écuyer, Sgr de Laveix, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Tulle) : *d'argent à trois pins de sinople*. La famille de la Bachellerie tire sa noblesse des charges dont ses membres furent revêtus au cours du XVIIIe siècle. Jacques-Joseph de la Bachellerie, Sgr de Neuvialle, de la ville d'Eymoutiers, décédé le 27 octobre 1765, fut pourvu, le 9 octobre 1748 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz ; de son mariage avec Marie-Thérèse Menot il eut deux fils, Jean, né en 1735, et Jacques-Joseph, qui entrèrent dans les ordres. Jean de la Bachellerie exerçait vers la milieu du XVIIIe siècle l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban. Martial de la Bachellerie, écuyer de la ville d'Eymoutiers, épousa en 1768 Marie-Anne de Miomandre, de la paroisse de Châteauneuf de la Forêt, près de Limoges. Martial de la Bachellerie, connu sous le titre de marquis

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le vicomte de Romanet. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille de la Bachellerie dans les Additions du tome XVII de cet ouvrage

de Châteauneuf, décédé sans postérité en 1820, épousa Mlle de Maumigny, veuve du comte de Marsanges. Son frère, M. de la Bachellerie de la Faye, épousa Marguerite-Thérèse de la Grange de Tarnac, née en 1758. Il en eut deux fils : 1° Jacques-Psalmet-Melchior, né en 1781, mariée à Thérèse Clédat de la Vigerie, décédé en 1846, dont le fils n'eut pas de postérité masculine ; 2° Pierre-Paul, né en 1784, mariée à Mlle Barbou des Courières, décédé en 1845, dont les trois fils ont continué la lignée. Le chef actuel de la famille de la Bachellerie, Psalmet, marié à Mlle de Livois, a relevé le titre de marquis de Châteauneuf qu'avait porté son grand-oncle.

Jacques de la Bachellerie, prêtre, Sgr de Vieilleville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. M. de la Bachellerie prit part cette même année à celles du Bas-Limousin.

Principales alliances : de Miomandre, de Maumigny, de la Grange de Tarnac (deux fois), Clédat de la Vigerie, de Bony de Lavergne (deux fois), Barbou des Courières (deux fois), de Souris vers 1845, Barthomivat de la Besse, de la Villéon, de Jayet 1888, Terrier de la Chaise, Baudelet de Livois 1899, etc.

Une famille de la Bachellerie, distincte de celle dont il vient d'être parlé, appartenait au XVIe siècle à la noblesse de la même région. Elle possédait, entre autres biens, la seigneurie d'Eyjeaux, près de Pierre-Buffière. Geoffroy de la Bachellerie, écuyer, Sgr d'Eyjeaux, épousa Judith de Carbonnières par contrat du 25 mai 1578. Isabeau de la Bachellerie, fille de Jean, Sgr d'Eyjeaux, et d'Antoinette de Meillars, épousa, le 12 juillet 1574, Louis de Boisse, Sgr de la Farge ; elle recueillit dans la suite l'héritage de la famille de la Bachellerie. Son descendant, le marquis de Boisse, se qualifiait en 1789 seigneur d'Eyjeaux et baron de la Bachellerie.

Une famille de la Bachelerie a apartenu à la noblesse d'Auvergne. Elle portait pour armes : *de gueules à un lion rampant d'or et à trois barres de sable brochant*. Son chef, Léger de la Bachelerie, Sgr de Buges, demeurant à Saint-Babel, dans la paroisse de Mazoires et dans l'élection de Clermont, marié à Alix de Carmantrand, fut maintenu dans sa noblesse, le 25 novembre 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Il justifia sa descendance de Jacques de la Bachelerie, marié, le 28 octobre 1486, à Marguerite de Joignac. Ayant été de nouveau assigné le 25 janvier 1698, il fut renvoyé de l'assignation le 6 décembre 1700 sur le vû du jugement de 1666.

Les diverses familles dont il vient d'être parlé paraissent n'avoir aucun rapport avec une famille de la Bachelerie qui appartenait au moyen âge à la noblesse de la vicomté de Turenne. Laîné mentionne dans son *Nobiliaire du Limousin* Gauthier et Aimery de la Bachele-

rie, frères, qui firent une donation à l'abbaye d'Uzerche sous le règne du roi Robert, c'est á-dire au commencement du XIe siècle. Hugues de la Bachelerie, chevalier, fut vers 1215 mêlé à une intrigue amoureuse du troubadour Savary de Mauléon. Jehan de la Bachelerie, chanoine de Rodez, passa une transaction le jeudi après la Nativité de saint Jean-Baptiste 1308

BALLANDE (Dupré-).

La famille Ballande, ou Dupré-Ballande, est honorablement connue dans la haute bourgeoisie commerciale de Bordeaux. Elle est originaire de l'Agenais.

Louis Ballande, né a Bordeaux en 1817, armateur dans cette ville, mourut en 1882 laissant deux fils de son mariage avec Mlle Cadilhon, de Mont-de-Marsan. L'aîné de ces fils, André Ballande, né à Bordeaux en 1857, armateur dans cette ville, député libéral de la Gironde, a été honoré du titre de comte romain qu'il n'a jamais porté. Il a épousé en 1898 Mlle Pinchon, fille d'un directeur des douanes de Bordeaux, dont il a eu plusieurs enfants.

BAR de VILLEMENARD, de LIMANTON et de BURANLURE (de).

Cette famille s'est éteinte avec Barthélemy, comte de Bar, marié en 1780 à Mlle Dupré de Saint-Maur, décédé sans postérité en 1816, et avec sa sœur, Jeanne, mariée en 1761 à Joseph de Rafélis, marquis de Saint-Sauveur.

BARGHON de FORT-RION et des GRANGEONS (de). Armes : *d'azur à un cygne d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'or,* — Aliàs : *parti : au 1 d'azur à un cygne d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'or ; au 2 de gueules à deux barres d'or chargées chacune d'un jonc de sinople.* — Couronne : *de Baron du Saint-Empire.* — Cimier : *un cygne essorant.* — Supports : *deux lions couronnés.* — Devise : Adhuc sublimis moriens [1].

La famille de Barghon, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était honorablement connue à Châteldon, en Bourbonnais. D'après les ouvrages modernes de M. de Magny et de M. Bouton d'Agnières, elle serait originaire du lieu de Kœnigstein, en Misnie (Saxe), y serait connue dès le XVe siècle et descendrait de Karl-Franz de Barghon, exempt des reîtres noirs de M. de Schomberg, qui, étant venu se fixer en France, y aurait acquis dans les environs de Châteldon, par

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Philippe Tiersonnier. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Barghon dans le tome II de cette ouvrage.

acte du 12 mai 1632, la seigneurie des Grands-Vaux-sur-Allier et le fief des Chapelles. On trouve cependant que dès le XVIe siècle une famille Barghon occupait un rang modeste dans les environs de Nizerolles, tout à fait dans la même région. On est en droit de supposer que cette dernière famille avait eu pour berceau la Marche et était une branche détachée à une époque inconnue d'une famille Barjon qui subsistait dans cette province sous Louis XVI. Deux représentants de cette famille Barjon, François Barjon, secrétaire de l'hôtel de ville de Felletin, et François Barjon, curé de Saint-Maurice, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes que les Barghon ajoutaient aux leurs : *de gueules à deux barres d'or chargées chacune d'un jonc de sinople.* On ne voit pas que la descendance de Karl-Frantz de Barghon ait porté de qualifications nobiliaires antérieurement aux dernières années du règne de Louis XVI ; elle ne fut jamais maintenue noble par jugement et ne prit pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un Marien Barghon était en 1750 simple vigneron à Mariol, près de Châteldon. Marien de Barghon-Monteil, décédé en 1841 dans les environs de Cusset, fut garde du corps du roi Louis XVI. M. Barghon de Marioton, gendarme de la garde du Roi, fut député en 1790 de la commune de Châteldon à la fête de la Fédération. François de Barghon, décédé en 1890 à l'âge de 84 ans au château de Fort-Rion, était connu sous le titre de baron dont on ignore l'origine, mais qui ne fut certainement pas concédé en France. Il avait épousé Mlle Ducher. Leur fils, Jacques-François, baron de Barghon de Fort-Rion, littérateur, domicilié à Châteldon, décédé le 14 février 1899, épousa Charlotte de Corday de Renouard. Il en eut deux filles : 1° Marie, décédée en 1878 ; 2° Césarine, dernière représentante de sa famille, mariée à Versailles en 1881 au baron de la Porte-Lalanne. Son cousin, M. de Barghon des Grangeons, acquit en 1851 le château de Mariol qu'il laissa à sa fille, Mme Ruel de Lamotte.

BAUDREUIL (de). Armes : *fascé d'azur et d'argent de quatre pièces et trois cœurs de gueules, couronnés d'or, brochant sur le tout, les cœurs posés sur les fasces d'argent et les couronnes sur les fasces d'azur.* — Aliàs (d'après les preuves faites en 1756 pour l'Ecole militaire) : *d'argent à trois cœurs enflammés de gueules*[1].

La famille DE BAUDREUIL appartient à la noblesse de la Haute-Picardie. Elle est originaire de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais ; mais n'a jamais possédé le fief de Baudreuille situé aux portes de cette ville.

On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Nobiliaire du Nivernais* de M. de Flamare (p. 377).

La filiation suivie remonte à un Jean Baudereul dont le fils, Durand Baudereul, bourgeois de Saint-Pierre-le-Moutier en 1406, garde-scel de la prévôté de cette ville en 1428, épousa successivement Jeanne de Bard et Marie Bourgoing, mentionnée comme veuve dans un acte de 1471. Durand Baudereul eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean, né du premier lit, auteur de la branche aînée ; 2° autre Jean, Sgr de la Motte, près de Saint-Pourçain, en Bourbonnais, né du second lit, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante ; 3° Guy, abbé commendataire de Saint-Martin-aux-Bois, près de Beauvais.

Jean Baudereul, auteur de la branche aînée, fut bourgeois et garde-scel héréditaire de Saint-Pierre-le-Moutier. Sa descendance, demeurée non noble, posséda à titre héréditaire la charge de garde-scel de Saint-Pierre-le-Moutier. Elle paraît s'être éteinte avec Jacques Baudereul, abbé de Corbigny de 1530 à 1552, et avec sa sœur, Jeanne, mariée en 1517 à Guillaume Rapine de Sainte Marie.

L'auteur de la branche cadette, noble homme Jean de Bauldreul, Sgr de la Motte, marié en 1482 à Marie de Bard, était en 1523 maître d'hôtel ordinaire du duc de Longueville. Son fils unique, noble homme Pierre de Bauldreul, Sgr de la Motte-Baudreul, maître

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Baudreuil dans le tome III de cet ouvrage.

d'hôtel du duc de Longueville en 1529, fut héritier de son oncle, Guy de Baudereul, abbé commendataire de Saint-Martin-aux-Bois. Il se fixa en Normandie après le mariage qu'il contracta le 26 juin 1529, devant de Lalande, tabellion à Caen, avec Anne, fille de noble et honoré seigneur Jacques d'Auberville, baron de Cantelou. De ce mariage naquirent deux fils, Louis et Jean, Sgrs de la Motte-Baudreuil, qui passèrent le 27 septembre 1578 un accord relatif à la succession de leur père. L'aîné des deux frères, Louis de Baudreuil, Sgr des Thoranches, demeurant au château de la Motte-Baudreuil, fut conseiller et maître d'hôtel ordinaire de Mgr le duc de Nemours ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Le puîné, Jean de Baudreuil, vint se fixer en Picardie et épousa en secondes noces Claude de Roussy par contrat passé le 26 septembre 1584 devant Cœuillet, notaire royal au bailliage d'Amiens. Il fut père de Pierre de Baudreuil, écuyer, sieur de la Motte, demeurant en la paroisse de Conteville, qui épousa, le 9 janvier 1618, Marthe de Villers, héritière de la seigneurie de Molliens, en Beauvaisis, grand-père de François de Baudreuil, écuyer, Sgr de la Motte, du Deffens, etc., qui épousa demoiselle Marie de Chérie par contrat passé à Aumale le 14 février 1656, et bisaïeul de messire Charles de Baudreuil, écuyer, Sgr de Molliens, qui épousa Madeleine de Canteleu par contrat passé le 19 juin 1689 devant Fombert, notaire au bailliage d'Amiens, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens) et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 7 juin 1701, par arrêt des commissaires généraux du Conseil députés par le Roi pour la vérification des titres de noblesse. Messire Charles-Louis de Baudreuil, chevalier, Sgr de Molliens, fils de Charles, baptisé le 14 juillet 1700, épousa en secondes noces, le 23 juillet 1738, demoiselle Marie-Anne de Rembures. Il fut père de Jean-François-Bernard de Baudreuil, né à Guise en 1734, marié en 1756 à demoiselle Rillart, qui continua la lignée, et de Charles-Louis de Baudreuil, né à Molliens en 1745, qui fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

M. de Baudreuil prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Vermandois.

La famille de Baudreuil n'est pas titrée.

Principales alliances : Bourgoing, Rapine de Sainte-Marie, Gilbert de Vautibault, de Fitte de Soucy 1863, de Rambures, de Brossard de Beauchesne, Rillart de Verneuil 1756, Lescarbotte de Beaufort 1789, de la Fons 1811, de Saint-Ouen d'Ernemont 1829, Méniolle de Cizancourt 1847, Durye, Labbe de Champgrand, de la Selle 1895, Pérignon, de la Villéon 1892, Firino 1922, etc.

BECCI[1]

La famille Becci a eu pour berceau la petite ville de San-Gimignano, dans la province de Sienne, en Toscane.

Elle entretient des relations de parenté avec la famille des comtes Bezzi, de Ravenne, dont les armories sont les mêmes à peu de chose près et qui jusqu'au milieu du XVIIIe siècle portait le nom de Becci. Toutefois le point de jonction des deux souches n'a encore pu être exactement déterminé.

L'aïeul des représentants actuels, Joseph Becci, ingénieur en Ombrie, marié vers 1780 à Rose Falconi, portait le titre de comte quand il fut inscrit en 1828 sur la liste des familles nobles de Forli.

BELCASTEL (de).

La famille de Belcastel subsiste dans une situation bien modeste. Le 25 mai 1921 ont été affichées à la mairie de Nancy les publications de mariage de Raoul-Jules-Emile de Belcastel-Montvaillant, marchand forain, de passage à Nancy, sur le champ de foire, né à Avignon, y demeurant, et de Marguerite Delay, marchande foraine.

BELLISLE de MURAT (**Dufaure de**). Voyez : Dufaure, Dufaure de la Prade et Dufaure de Bellisle de Murat aux Additions du présent volume[2].

BÉNAC (de), en Bigorre. Armes : *parti : de gueules à un lévrier d'or et d'azur à deux lapins d'argent.* — Couronne : *de Comte*[3].

Le château de Bénac, en Bigorre, avait au moyen âge des seigneurs, ou barons, fort puissants dont le nom est mentionné dans de nombreuses chartes.

Raymond-Guillaume de Bénac, membre de la Cour du duc de Gascogne Sanche-Guillaume, céda à ce prince vers 1022, avec Arnaud-Raymond de Bas, tous les droits qu'il possédait sur la terre de Générés. Le Duc fonda sur cette terre l'abbaye de Saint-Pé. D'après les extraits des cartulaires de cette abbaye Raymond-Guillaume aurait eu pour fils aîné Guillaume-Auriol qui s'empara des revenus de l'église de Bénac donnés aux religieux soit par son père, soit par lui. Guillaume-Auriol ne tarda pas à rendre ces revenus et, en signe de repentir, offrit comme futur moine son plus jeune fils, Odon,

[1] Cet article complète et rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille Becci dans les Additions du tome VIII de cetouvrage.

[2] La notice consacrée à la famille de Bellisle de Murat dans le tome III de cet ouvrage est à supprimer.

[3] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bénac dans le tome III de cet ouvrage.

plus tard abbé de Saint-Pé depuis 1032 jusque vers 1070. Odon de Bénac, fils aîné de Guillaume-Auriol, confirma la donation d'un paysan, c'est-à-dire d'un domaine rural, sis à Barlest, faite par son père et par sa mère, Navarre. On croit qu'il était le mari de Garsende, dame de Bénac, qui donna au monastère de Saint-Pé son alleu d'Urac, au quartier d'Ibos, près de Tarbes. Dodon de Bénac, fils aîné d'Odon, est appelé dans le cartulaire de Saint-Pé *nepos*, c'est-à-dire petit-fils, de Guillaume-Auriol et *nepos*, c'est-à-dire neveu d'Odon, abbé de Saint-Pé. Il est qualifié très puissant chevalier. Il s'empara à son tour de l'église de Bénac et la conserva pendant de longues années. Il eut de graves démêlés avec Bernard II, comte, de Bigorre, qui l'accusait de félonie. Il finit par se réconcilier avec son suzerain vers l'an 1055 et prêta en sa présence le serment de renoncer à toutes ses prétentions sur les biens du monastère de Saint-Pé. Il fut, le 1er avril 1080, un des témoins de l'acte de soumission de l'abbaye de Saint-Savin de Lavedan à Saint-Victor de Marseille. Sa veuve, Marie, embrassa la vie religieuse à Saint-Pé et fit don à l'abbaye de quatre domaines ruraux situés à Pœferré. Dans son *Histoire de Béarn* Pierre de Marca a avancé que cette Marie était fille de Raymond-Garcie, vicomte de Lavedan ; mais c'est par erreur qu'il en fait la femme de Guillaume-Auriol de Bénac, grand-père de son mari. Raymond Ier de Bénac, fils des précédents, assista, le 14 octobre 1095, à la dédicace de l'église abbatiale de Saint-Pé. Il mourut à Jérusalem après avoir fait don aux moines de Sainte-Marie-Latine de cette ville de l'église de Bénac dont il s'était à son tour emparé. Il eut au moins deux fils : 1° Dodon II, qui va suivre ; 2° Bazon, moine à Saint-Pé. Dodon II de Bénac fut un des témoins du serment que Sanche-Garcie, vicomte d'Aure, prêta, le 24 avril 1125, à Centulle II, comte de Bigorre. Il passa vers 1140 un accord avec les religieux de Sainte-Marie-Latine de Jérusalem et obtint d'eux la restitution de l'église de Bénac à l'abbaye de Saint-Pé, moyennant une somme de 1.300 sous et le paiement par l'abbaye auxdits religieux d'une rente annuelle d'une once d'or *pro reliquiis*. Faute de textes on ignore quel degré de parenté il y avait entre Dodon II et un Arnaud-Guillaume de Bénac qui, conjointement avec son petit-fils Ramonet, donna une somme d'argent à Arnaud d'Espagne et à son frère, Guillaume d'Aure, pour mettre un terme aux réclamations de ceux-ci envers l'abbaye de Bonnefont. Cette donation dut avoir lieu dans la seconde moitié du XIIIe siècle puisqu'on peut voir dans la *Vasconie* de M. de Jaurgain qu'Arnaud de Comminges, dit d'Espagne, n'avait pas pas encore 25 ans le 6 novembre 1257. Ramonet, petit-fils d'Arnaud-Guillaume, paraît être le même personnage qu'un Raymond

de Bénac qui fut témoin d'un acte du 13 octobre 1260. Ce même Raymond de Bénac fut le 6 août 1274 caution d'un acte d'échange passé entre le comte de Bigorre et le vicomte de Lavedan. Bosius, ou Bos, de Bénac, qu'on lui attribue pour fils, figura le 1er septembre 1283 au premier rang des membres des États de Bigorre qui reconnurent comme légitime comtesse de Bigorre Constance, fille de Gaston VII de Moncade, vicomte de Béarn.

Larcher rapporte dans son manuscrit une légende relative à ce Bos de Bénac. Celui-ci s'étant croisé et ayant été fait prisonnier par les infidèles, le diable vint l'avertir que sa femme, le croyant mort, allait se remarier au seigneur des Angles. Bos pria le diable de le ramener en Bigorre. Après trois jours de voyage il arriva au château de Bénac où personne ne le reconnut. Seul un vieux lévrier accourut et le couvrant de caresses finit par persuader l'assistance. En récompense de ses services, le diable, qui était un bon diable, dit Larcher, réclama les restes du souper. Bos s'étant contenté de lui jeter quelques noix, le diable irrité fit un grand trou dans la paroi de la cheminée et disparut. Bos se fit cordelier et sa femme prit le voile.

Raymond de Bénac, successeur et vraisemblablement fils de Bos, figure dans un *Debita regi Navarre in comitatu Bigorrensi*, datant d'environ 1313, avec les qualifications de noble homme, damoiseau, Sgr de Bénac, Lanne, Louey, Averan, Allier, Cosgr de Layrisse. Il eut pour successeur un Manaud de Bénac que l'on croit avoir été son frère. Celui-ci eut deux fils, Guillaume-Arnaud, Sgr de Bénac, et noble et puissant seigneur Raymond-Arnaud, chevalier, Sgr de Lanne. Ce dernier épousa Auxiette de Las, dame du Castera, et eut à son tour deux fils, Manaud, Sgr de Bénac, marié à Constance de Castelbajac, et Berdot de Bénac, Sgr du Castera, décédé sans postérité. Manaud eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Manaud, qui fut mis le 29 mai 1405 sous la tutelle de Bernard de Castelbajac et qui mourut dans la suite sans postérité laissant tous ses biens à la dame d'Ossun, sa nièce ; 2° Anglese, femme d'Arnaud de Barège, dont la fille, Bourguine, épousa vers 1440 Auger d'Ossun ; 3° Marguerite, dame de Lanne, qui épousa Bernard de Bécans et qui n'eut pas d'enfants. La seigneurie de Bénac appartenait dès 1389 à la maison de Montaut[1].

Il existait au XIXe siècle en Bigorre une famille de Bénac qui se croyait issue de celle des anciens seigneurs de Bénac. M. de Magny a donné dans son *Nobiliaire universel* une généalogie

[1] C'est grâce à une aimable communication du regretté M. Gaston Balencie que l'on peut donner ici ces renseignements tout à fait inédits sur la famille des anciens seigneurs de Bénac.

fantastique de cette famille dans laquelle, à défaut de preuves, il a accumulé comme à plaisir les invraisemblances et les anachronismes. Il fait remonter la filiation à Guillaume, baron de Bénac, vivant en 1010 et lui attribue pour descendant au VIIe degré un Raymond, baron de Bénac, croisé en 1096, et pour descendant au XIIIe degré un autre Raymond, baron de Bénac, marié en 1180, ce qui fait que treize générations auraient vécu en moins de deux siècles. Il est vrai qu'après le XIVe siècle les générations se succèdent avec une lenteur non moins étonnante et l'on peut voir que Jean, baron de Bénac, décédé en 1440, aurait été père de Renaud, décédé en 1520, lui-même père de Pierre, baron de Bénac, chambellan du roi Henri IV.

Dans la réalité la famille de Bénac, honorablement connue en Bigorre, ne figure au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle avait pour chef sous Louis XVI un Jean de Bénac, auquel M. de Magny attribue le titre de baron, qui avait épousé en 1767 Françoise Sarrat de Batinard et qui était simplement membre de la maîtrise des eaux et forêts à l'Isle-en-Jourdain. On peut voir dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais que ce personnage se fit accorder, le 8 octobre 1817, par plusieurs gentilshommes de sa région une déclaration attestant qu'il était noble de nom et d'armes et issu de l'ancienne maison de Bénac, une des plus illustres de la province de Bigorre.

Cette famille de Bénac ne doit être confondue ni avec la famille de Beynac, une des plus brillantes du Périgord, éteinte dans la maison de Beaumont, ni avec une famille de Beynac (voyez ce nom) qui a appartenu à la noblesse de Saintonge.

BESSIÈRE, ou BESSIÈRES, de la JONQUIÈRE (de) Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles Saint-Jacques de même et en pointe d'une épée posée en pal, la lame chargée de deux mouchetures d'hermines ; au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or naissant de l'angle senestre.* — Couronne : *de Comte.*

La famille de Bessière de la Jonquière est originaire de Toulouse où elle était honorablement connue dès la première moitié du XVIIIe siècle. Son auteur, Joseph de Bessière, décédé à Toulouse en avril 1743, était marchand dans cette ville quand il épousa, le 16 janvier 1721, Catherine Pouzoulet. Il eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Jean-Raymond-Marc de Bessière de la Jonquière, né à Toulouse le 8 juin 1731, était chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, major au régiment de Mgr le duc de Penthièvre, quand il épousa en l'église de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, à Paris, le 9 avril 1778, Cécile-Marguerite-Henriette du Moucel de Louraille, d'une vieille famille noble de Normandie, veuve de Guy-Nicolas Duval, marquis de Bonneval, président à mortier au Parlement de Rouen, décédée en 1823 à Manneville-la-Pipard. Il fut connu après cette brillante alliance sous le titre de comte de la Jonquière et mourut le 19 juin 1784 en son domicile de la rue Neuve des Bons-Enfants, paroisse Saint-Eustache. Son fils unique, Louis-Spiridion-Jean de Bessière, comte de la Jonquière, né à Paris le 21 janvier 1779, fut tenu sur les fonds du baptême par le duc de Penthièvre et par la princesse de Lamballe. Il épousa à Honfleur, le 10 pluviôse an XII, Marie-Augustine Chauffer de Toulaville et mourut à Magny-en-Vexin le 30 mai 1849. Il avait eu quatre filles, Mmes de Lattaignant, le Brasseur, Raincourt et Clémenceau de la Gautrais, et trois fils : 1° Louis-Charles-Raymond, né à Rouen en 1803, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Louis-Adolphe, né à Lisieux en 1806, directeur des postes à Pont-Audemer, décédé à Vervins en 1858, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mme Bannet, née Drouot de Villay ; 3° Jean-Edouard, né à Vernon en 1819, lieutenant-colonel d'infanterie,

décédé en 1902 à Koléa (Algérie) sans avoir été marié. Louis-Charles-Raymond de Bessière, comte de la Jonquière, fut juge de paix à Saint-Fargeau, puis chef d'institution à Magny-en-Vexin et mourut dans cette ville le 2 mars 1894. Il avait épousé à Paris en 1833 Marie-Angélique du Maine de Saint-Léger, décédée à Magny en 1879. Leur fils, Georges-Charles de Bessière de la Jonquière, né à Magny en 1836, capitaine d'infanterie, marié à Dreux en 1867 à Louise-Eulalie Hafty des Pins, a été père de M. Charles de Bessière de la Jonquière, né à Dreux en 1877, actuellement seul représentant de sa famille[1].

BESSIÈRE (de).

Une famille DE BESSIÈRE, distincte de celle dont il vient d'être parlé, appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse toulousaine. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, Jean Bessière, bourgeois de la ville de Montaignac, épousa vers 1640 Catherine Broue. Leur fils, Jean Bessière, trésorier des mortes-payes du Languedoc, marié le 3 avril 1669 à Louise de Roche, fut pourvu, le 31 mars 1680, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. Il mourut en septembre 1683 laissant une nombreuse postérité. Le plus jeune de ses fils, Jean-Félix, né posthume le 20 septembre 1683, marié à Toulouse en 1719 à Antoinette du Verger, fille d'un procureur au Parlement, décédé dans la même ville en 1749, fut père de Charles-Louis de Bessière, né à Toulouse en 1731, qui épousa le 18 janvier 1761 Thérèse Comin, fille d'un négociant de Bordeaux, et grand-père d'Antoine-Justin de Bessière, né en 1765 à Pessac, près de Bordeaux, demeurant à Toulouse, qui fit en 1785 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

C'est à cette famille que paraît avoir appartenu un M. de Bessières, demeurant à Paris, qui a épousé Maria de la Caridad Madan, née dans l'île de Cuba le 19 septembre 1867, veuve depuis le 5 janvier 1892 de don Pedro de Bourbon, duc de Durcal, qu'elle avait épousé à Madrid le 6 avril 1885.

Une famille de Bessières a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie de la Haute-Provence. Thérèse de Bessières épousa à Manosque en 1753 Joseph-François Pochet, qui fut député du Tiers-Etat aux Etats généraux de 1789. Leur fils, Joseph Pochet, ancien conseiller à la Cour des comptes, aides et finances de Provence, fut autorisé, par ordonnance du 2 mai 1821, à joindre à son nom celui de : DE BESSIÈRES.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bessière de la Jonquière dans le tome IV de cet ouvrage.

BÈZE de LYS (de). Armes : *de gueules à une fasce d'or chargée de trois roses d'azur et accompagnée en pointe d'un clé d'or, mise en pal*[1].

La famille de Bèze, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué en Nivernais. Elle a eu vraisemblablement pour berceau un hameau de son nom situé dans l'ancienne châtellenie de Chatel-Censoir. Elle est distincte d'une famille de Bèze, ou de Besze, qui a donné des mayeurs de Dijon au XIIIe siècle et des conseillers des ducs de Bourgogne au siècle suivant.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier* des généalogies de la famille de Bèze qui sont malheureusement confuses et contradictoires, au moins pour les premiers degrés. M. de Flamare a plus récemment donné dans son *Nobiliaire du Nivernais* (p. 424) une excellente généalogie de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On trouvera aussi un article sur la famille de Bèze dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910.

La souche était représentée au XVIe siècle par deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction, celle qui fut illustrée par Théodore de Bèze et celle qui ne s'est éteinte qu'au XIXe siècle.

Guyot de Bèze, auquel M. de Flamare fait remonter la filiation de la première branche, était originaire de Vézelay et résidait à Cosne en 1460. Il épousa d'abord Marie Pilory, puis, après 1462, Marie Dupuis, veuve de Jean Vaillant de Guélis, et mourut en 1472. Son fils, Jean de Bèze, né du premier lit, résidait à Vézelay et à Tonnerre. Il épousa d'abord Jacquette Vaillant, fille de sa belle-mère, puis, en 1480, Marguerite Piget. Il eut du premier lit deux fils : 1° Nicolas de Bèze, né le 23 avril 1469, conseiller au Parlement de Paris en 1515, prieur de Longjumeau ; 2° Philibert de Bèze, né le 23 novembre 1477. Il eut du second lit, entre autres enfants, un troisième fils, Pierre de Bèze, né à Tonnerre le 28 août 1485. Celui-ci était élu et bailli de Vézelay quand il fut anobli, en mars 1551, par lettres patentes du roi Henri II. Ces lettres rappellent les services de Nicolas de Bèze, conseiller au Parlement de Paris, frère du nouvel anobli, et de son parent, Pierre de Bèze, reçu en 1460 avocat au Parlement de Paris. Elles ajoutent que la famille de Bèze appartenait primitivement à la noblesse et que Jean et Guyot de Bèze, père et aïeul de Pierre, ayant été ruinés par les guerres, furent contraints de déroger et de se faire marchands. Pierre de Bèze épousa d'abord Marie Burdelot, puis, le 10 novembre 1524, Madeleine Triboulé, veuve de Jean Ferron et fille d'un greffier à Auxerre. Il eut du premier lit deux fils : 1° Jean de Bèze, élu de

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bèze dans le tome IV de cet ouvrage.

Vézelay, décédé sans postérité ; 2° le célèbre Théodore de Bèze, né à Vézelay le 24 juin 1519, qui abandonna les ordres pour devenir un des chefs de la réforme calviniste, dirigea l'Académie de Genève, présida en 1571 le synode national de la Rochelle et mourut à Genève sans laisser de postérité de deux alliances successives. Pierre de Bèze eut de sa seconde femme, entre autres enfants, trois fils : 1° Nicolas, qui continua la lignée ; 2° Jacques, né en 1525, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui n'eût qu'une fille ; 3° Claude, né en 1532, trésorier des gentilshommes de la maison du Roi, dont le fils mourut sans postérité. Nicolas de Bèze, né le 16 septembre 1526, fut élu et bailli de Vézelay, épousa en 1557 Marie Grène et mourut à Genève en 1570. Il laissa deux fils, Théodore et Jean de Bèze, qui furent élevés par leur oncle, Théodore de Bèze, et dont la destinée est ignorée. C'est par erreur et contre toute vraisemblance que le tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait du second de ces fils, Jean, le même personnage qu'un Jean de Bèze, marié en 1573, dont descendait l'autre branche de la famille de Bèze.

M. de Flamare fait remonter la filiation de cette seconde branche à Jean de Bèze, bourgeois de Vézelay, marié vers 1540 à Marie Guillier. Le fils de celui-ci, Jean de Bèze, marchand à Tannay, épousa d'abord Jeanne Barbier. Il se remaria, par contrat passé à Avallon le 22 novembre 1573, à Barbe Courtois qui acheta en 1624 une partie de la seigneurie de Lys et qui en rendit hommage l'année suivante. Il eut de sa première union un fils, Jean de Bèze, né en 1571, bailli d'Amazy, qui épousa Etiennette Rossignol et dont la descendance, demeurée non noble, subsistait à la fin du XVIIIe siècle sous le nom de Debèze, ou Debaize, et n'est peut-être pas éteinte. Il eut du second lit, entre autres enfants, un autre fils, noble Claude de Bèze, Sgr de Lys, baptisé à Tannay le 26 novembre 1585, élu à Clamecy, secrétaire de la reine Marguerite de Valois, qui épousa, le 29 janvier 1612, Marie Delaporte, fille d'un marchand de Tannay, et qui fit son testament le 26 novembre 1650. Les deux fils de celui-ci, Claude, Sgr de Lys, Pignol, Montlaurin, etc., né le 31 août 1625, élu à Clamecy, marié en 1654 à Jeanne Bouzitat, fille d'un élu à Nevers, et Jean, Sgr de Vèvre, avocat, exempté des tailles en 1668 comme père de 10 enfants, marié successivement à Marie Gascoing et à Anne de Blanchefort, furent les auteurs de deux rameaux.

Claude de Bèze, auteur du premier rameau, eut à son tour deux fils, Jacques et François-Claude. L'aîné de ceux-ci, Jacques de Bèze, Sgr de Lys, né en 1655, maître particulier des eaux et forêts du Nivernais, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi ; il eut lui-même deux fils, Claude, conseiller au Parlement de Paris en 1713, décédé

sans postérité, et Jacques-Vincent, né en 1689, conseiller à la Cour des aides en 1707, dont le fils unique, Claude-Jacques, conseiller au Parlement de Paris en 1734, mourut sans postérité en 1775. Le puîné, François-Claude de Bèze, né en 1660, gentilhomme servant de la Dauphine, président en l'élection de Clamecy, épousa en 1690 Jeanne Barce, fille d'un receveur des tailles de Clamecy. Son fils, Claude-François de Bèze de Pignolle, né à Tannay en 1691, maire de Clamecy en 1756, marié en 1732 à Marie Rossignol, fut pourvu en 1741 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1758. Il fut père de Claude de Bèze de Lys, né à Clamecy en 1736, marié en 1767 à Suzanne Poitreau, fille d'un procureur du Roi à Vézelay, décédé en 1783, qui, d'après M. de Flamare, fut également secrétaire du Roi, grand-père de François-Benoit de Bèze de Lys, né en 1768 qui épousa en 1795 Marie Sallonnier de Chaligny, et bisaïeul de François-Gaspard de Bèze du Lys, né en 1795, garde du corps, qui épousa en 1830 Mlle Arnault de la Ronzière. La famille de Bèze a eu pour derniers représentants les deux enfants de celui-ci : 1° François-Théodre de Béze, né en 1831, marié en 1858 à Mlle Tailhardat de la Maisonneuve, décédé sans postérité en 1875 ; 2° Herminie, née en 1835, mariée en 1858 à Gabriel de Fontenay.

Jean de Bèze, auteur du second rameau, mourut en 1680. Il fut père de Jacques de Bèze, Sgr de Vesvre et de Tannay, un des premiers valets de chambre de Mgr le Prince, qui épousa en 1706 Jeanne Marchand, dame du Gué, fille d'un procureur du Roi des eaux et forêts du Nivernais, et qui continua la lignée, et de Joseph de Bèze, Sgr de la Belouze, reçu en 1729 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dole, dont le fils, Jean-Joseph, décédé en 1784, fut reçu en 1739 conseiller au Parlement de Paris et dont le petit-fils mourut sans postérité. Jacques-Vincent de Bèze, fils de Jacques, né à Tannay en 1712, chevalier de Saint-Louis, major du régiment de grenadiers royaux, marié à Schelestadt en 1740 à Elisabeth Hiéronimy, sollicitait du Conseil en 1767 un arrêt de maintenue de noblesse. Ce rameau s'est éteint avec son petit-fils, André-Népomucène de Bèze, lieutenant-colonel de cavalerie, marié en 1783 à Mlle Decolons, décédé vers 1835, qui n'eut que deux filles, Mmes Léonard Ravisy et Ignace Decolons.

Jacques-Claude de Bèze, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, lieutenant des maréchaux de France, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers.

Principales alliances : Rapine de Sainte-Marie 1609, Sallonier 1693, 1695, 1728, 1795, de l'Espinasse 1715, des Champs (de Courgy) 1758,

Marie d'Avigneau 1785, de Fontenay 1858, d'Anjorrant 1769, Vyau de la Garde 1695, etc.

BILLATTE de FAUGÈRE, à Bordeaux. Armes (enregistrées à l'Armorial de 1696) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de cinq billettes de même, quatre en chef et une en pointe.* — Aliàs : *de gueules à une ville d'argent sur une terrasse de sinople surmontée de deux étoiles d'or et d'un soleil de même naissant du milieu du chef.*

La famille Billatte de Faugère, honorablement connue dès le XVIIe siècle dans la haute bourgeoisie de Bordeaux, fut anoblie par lettres de juillet 1722 et confirmée dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'octobre 1773. Elle a donné des directeurs du commerce, des consuls et des juges de la Bourse de Bordeaux, des jurats de cette ville, etc.

François et Pierre Billatte, marchands bourgeois de la ville de Bordeaux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial de 1696.

Joseph-Théophile Billatte, Pierre Billatte et François-Hyacinthe Billatte de Faugère, officiers au bataillon de garnison de Guienne, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

M. Billatte de Faugère épousa vers 1815 Caroline de Sarrau, née en 1794.

Mme veuve Étienne Billatte de Faugère est décédée à Bordeaux le 15 août 1909 à l'âge de 86 ans.

La famille paraît être aujourd'hui éteinte.

BLANC de l'UVEAUNE (de)[1]. Armes : *d'azur à un demi-vol dextre d'argent posé en bande.*

La famille de Blanc de l'Uveaune, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse parlementaire de Provence.

Elle avait eu pour berceau le village de Saint-Zacharie, aujourd'hui commune du département du Var, où elle est fort anciennement connue et où un de ses membres exerçait le notariat dès le XVIe siècle. François Blanc, procureur au Parlement, possédait en 1610 aux portes de Saint-Zacharie un domaine auquel il avait donné le nom de Moulin-Blanc. Il épousa Madeleine Chaix, fille d'Isaac Chaix, de Sisteron, reçu en 1621 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Provence. Il fut père de Joseph Blanc, avocat en Parlement, qui épousa Jeanne d'Arquier de Saint-Estève, et grand-père de Jean-

[1] Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saporta. Elle remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille Blanc de l'Uveaune dans le tome IV de cet ouvrage (p. 339, notice Blanc de Salètes) et aux Additions du tome VII.

Baptiste Blanc, né à Aix en 1677, qui continua la lignée. Celui-ci prit le premier la qualification de seigneur de l'Huveaune, du nom d'un ruisseau qui bordait sa propriété du Moulin-Blanc et sur les eaux duquel il prétendait avoir des droits spéciaux. Il paraît devoir être identifié avec un Jean-Baptiste Blanc, bourgeois, qui eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un cygne d'argent, becqué et membré de gueules.* Il fut reçu le 15 novembre 1701 conseiller au Parlement de Provence, fut anobli par sa charge, mourut en 1761 et fut inhumé en l'église des Grands-Carmes d'Aix. Il avait épousé Anne de Ravel, fille d'un secrétaire du Roi. Il eut pour successeur dans sa charge, en 1731, son fils, Louis Blanc de l'Uveaune, Sgr de Servane, près des Baux, né à Aix en 1708, décédé avant lui en 1759. Ce dernier magistrat avait épousé à Marseille en 1738 Ursule de Saint-Michel ; il en eut deux fils, Jean-Baptiste-Benoit Blanc de Servane et Hilarion Blanc de l'Uveaune, de chacun desquels il va en être parlé. Jean-Baptiste-Benoit Blanc de l'Uveaune, sieur de Servane, né à Aix en 1739, succéda en 1759 à son père dans sa charge de conseiller au Parlement de Provence, mais dut la vendre en 1770 après son mariage avec une demoiselle Marguerite Rousseau, de très modeste extraction ; il embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires, fut nommé en 1792 député suppléant à la Convention, fut appelé à y remplacer Barbaroux, siégea sur les bancs de l'extrême-gauche, dut quitter la Provence après le rétablissement de l'ordre et mourut obscurément à Paris en 1822 ; il avait eu deux filles dont la plus jeune mourut en 1836 sans avoir été mariée et dont l'aînée, Henriette, héritière du domaine de Servane, mariée en 1793 à Henri-Antoine Revoil, maître de poste, fut l'aïeule de M. Revoil, ambassadeur de France. Hilarion Blanc de l'Uveaune, d'abord garde-marine, donna sa démission pour épouser Madeleine Maffée, femme de chambre de sa mère. Leur fils, Louis-Joseph Blanc de l'Uveaune, ou Leblanc-Luveaune, né à Arles en 1768, épousa à Avignon, le 29 juillet 1813, Claire Barthélemy et légitima par ce mariage un fils, Louis-Polydor, né à Avignon le 3 novembre 1810. Celui-ci fut le dernier représentant de sa famille et mourut le 13 octobre 1848 n'ayant eu qu'un fils mort en bas âge de son mariage, en 1837, avec Joséphine-Amélie Féry. Le conseiller Louis Blanc de l'Uveaune, Sgr de Servane, décédé en 1759, eut aussi plusieurs filles. L'une de celles-ci, Mme de Catelin, eut dans sa part la terre du Moulin-Blanc qui après elle devint la propriété de sa fille, Mme Boyer de Fonscolombe.

BLOIS de la CALANDE (de). Armes : *d'argent à deux fasces de gueules chargées chacune de trois annelets d'or.* — Supports : *deux lions.* —

Cimier : *un dragon de gueules, les ailes déployées.* — Devise : AGERE ET PATI FORTIA. — Quelques membres de la famille de Blois ont pris au XVIIIe siècle la devise suivante : PER FLUCTUS IN HOSTES [1].

La famille DE BLOIS DE LA CALANDE est originaire de la ville de Laon, en Haute-Picardie, où dès les premières années du XVe siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie.

Il en existe une intéressante généalogie dans les manuscrits du chanoine Dagneau de Richecour datant du milieu du XVIIIe siècle. Adam de Blois, Sgr de Colonfay, Crécy, etc., auquel ce travail fait remonter la filiation, était receveur des tailles à Laon quand il fut anobli par lettres patentes de décembre 1404. Il était en 1407 receveur particulier à Laon et receveur de l'aide nouvellement imposée pour la conquête de l'Angleterre. Il laissa un fils, Colart, qui continua la lignée, et une fille, Blanche, héritière de la seigneurie de Colonfay, qui épousa Charles de Fay d'Athies. Colart de Blois laissa tomber en désuétude la noblesse acquise par son père. Il était en 1436 receveur général des aides à Laon et acquit en 1439 une maison située dans cette ville, rue du Blocq. Des généalogistes contemporains ont voulu en faire un sixième fils de Jean, bâtard de Châtillon de Blois, Sgr de Trélon, en Hainaut, auteur de la famille de Blois de Trélon qui a occupé un rang distingué dans la noblesse des Pays-Bas et dont il a été dit quelques mots dans la notice consacrée à la famille belge de Blois d'Arondeau. Colart de Blois eut d'une alliance inconnue un fils, Philippe de Blois, décédé en 1495, qui fut procureur du Roi à Laon et qui épousa Marie Bressy. Deux fils de celui-ci, Hector et Lancelot, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné d'entre eux, Hector de Blois, fut sergent royal à Laon. Il épousa d'abord Agnès, fille de Gobault de Vignois, marchand, puis Antoinette Cordier. Sa descendance demeura longtemps non noble. Pierre de Blois, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Laon, doyen des conseillers ; Louis de Blois, capitaine de la ville de Laon, et Charles de Blois, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts à Laon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* Monsieur Pierre-Étienne de Blois, Sgr de Saint-Gobert, conseiller du Roi, lieutenant criminel en l'élection de Laon, épousa vers 1700 Madeleine Guiche. Leurs deux fils, Jean-Pierre de Blois, chevalier de Saint-Louis, lieutenant au régiment de Fleury-cavalerie, et Charles de Blois, né à

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Blois dans le tome IV de cet ouvrage. C'est grâce à une aimable communication de M. le vicomte de Hennezel d'Ormois qu'on a pu donner les premiers degrés de la filiation.

Laon en 1704, lieutenant de Roi de sa ville natale, chevalier de Saint-Louis, furent simultanément anoblis par lettres patentes de décembre 1740, rapportées tout au long dans les manuscrits de Chérin. Ils obtinrent en même temps un règlement d'armoiries leur accordant les armes décrites en tête de cet article, armes qui ont été de tout temps celles de la branche des seigneurs de la Calande. Cette branche paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

L'auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule existante, Lancelot de Blois, Sgr de Parfondreux en partie, élu à Laon en 1536, épousa d'abord Anne Cauchon, puis, en 1530, Françoise Moet, remariée dans la suite à Jacques de Riencourt. C'est à cette date de 1530 que les jugements de maintenue de noblesse de 1668 font remonter la filiation. D'après ces jugements Lancelot de Blois aurait été fils de Pierre de Blois, écuyer, et de Guillemette de Renty. Lancelot de Blois, ayant été inquiété dans sa noblesse par les habitants de Laon, se fit accorder en 1532 des lettres de confirmation de noblesse. Son fils, Nicolas de Blois, écuyer, Sgr de Courtrisy, marié en 1570 à Andrée de Lenhare, échangea en 1575 sa terre de Courtrisy contre celle d'Aoust, située aux environs de Provins, dans la Brie. Il assista en 1587 et en 1592 à l'arrière-ban du bailliage de Provins. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Timothée de Blois, sieur d'Aoust, marié en 1597 à Barbe de Vignolle, décédé prématurément en 1602, dont le petit-fils, François, Sgr de la Saulcotte, marié à Nogent-sur-Seine en 1663 à Anne Morée, fut maintenu dans sa noblesse le 28 août 1668, sur preuves remontant à 1530, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne ; 2° Théodore de Blois, marié d'abord à Montereau en 1605 à Jeanne du Quesnoy, puis à Sens en 1622 à Marie Friollet, dont le fils, Louis, sieur de la Calande, né du second lit, demeurant en l'élection de Troyes, marié à Montereau en 1649 à Suzanne Baziant, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 juin 1668, par jugement du même magistrat. Cette branche de la famille de Blois s'éteignit en Champagne au XVIIIe siècle. Mais un de ses représentants, Jean-Timothée de Blois de la Calande, fils de Louis, sieur de la Calande, décédé en 1710, et d'Edmée le Mercier, mariés en 1668, officier de marine distingué, compagnon d'armes de Duguay-Trouin, décédé en 1719 des suites de blessures reçues à l'affaire de Pensacola, vint faire souche en Bretagne. Il avait épousé à Brest en 1712 Françoise-Thomasse du Main, veuve de Jean de Villiers de l'Isle-Adam, enseigne des vaisseaux du Roi. Son fils, François-Julien de Blois de la Calande, né à Brest en 1718, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, décédé à Morlaix en 1776, épousa à Rennes en 1760 Thérèse-Agathe

Prévost de la Bouexière de Boisbilly, fille d'un président en la Chambre des comptes de Bretagne. Leurs deux fils, Aimar-Raphaël de Blois de la Calande, né à Morlaix en 1760, officier de marine distingué, conseiller général du Finistère en 1807, marié en 1797 à Angélique Péan de Livaudière, décédé à Morlaix en 1852, et Joseph de Blois, né à Morlaix en 1764, capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur, marié en 1801 à Mlle le Borgne de Kermovan, décédé en 1846, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Aimar-Raphaël fut connu le premier sous le titre de comte de Blois. Il fut père d'Étienne-Gabriel, comte de Blois, né en 1801, général de brigade, grand-officier de la Légion d'honneur, marié à Saint-Pol-de-Léon en 1842 à Mlle de la Boessière-Lennuic, décédé à Brest en 1879, et grand-père de Louis, comte de Blois, né en 1843, conseiller général du Finistère, marié en 1877 à une fille de l'amiral de la Grandière, décédé en 1911, qui a laissé deux fils.

Joseph de Blois, auteur du second rameau, laissa deux fils : 1° Aymar-Gabriel, connu sous le titre de Blois, né en 1804, député du Finistère en 1849, incarcéré après le coup d'État du 2 décembre, marié à Mayenne en 1839 à Mlle Deschamps du Méry, décédé à Quimper en 1874, dont le fils aîné, Aymard, décédé en 1894, a été conseiller général du Finistère ; 2° Albert-Émile, connu sous le titre de comte de Blois, né en 1814, décédé en 1870, qui épousa en 1839 Mlle de Beaumont et qui vint à la suite de ce mariage se fixer en Anjou. L'aîné des trois fils de ce dernier, Georges, comte de Blois, né en 1849, marié successivement à Montmorillon en 1874 à Mlle de Crémiers et à Angers en 1884 à Mlle de la Morinière, décédé à Paris en 1906, a été conseiller général et sénateur royaliste de Maine-et-Loire.

Principales alliances : Prévost de Boisbilly 1760, de Jacquelot de Boisrouvray 1794, Péan de Livaudière 1787, de Gouyon-Coypel 1833, 1838, le Borgne de Kermorvan 1801, Laigre de Grainville 1853, de la Boessière de Lennuic 1842, de la Grandière 1877, de Bricqueville 1907, de Poulpiquet de Brescanvel 1827, des Champs du Méry 1839, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1839, de Kersauson 1882, Augier de Crémiers 1874, le Bault de la Morinière 1884, de Monteynard 1909, etc.

La famille de Blois de la Calande n'a aucun rapport avec une famille de Blois, ou de Bloys, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de Saintonge. Cette famille portait pour armes : *d'argent à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or*. Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur sous Louis XIV en font remonter la filiation à Pierre de Bloys, écuyer, dont la femme, Isabelle de Mortaigne, fit son testament, le 15 janvier 1512, en faveur de son fils

Pierre. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Henri de Bloys, Sgr de Seudre, dans la paroisse de Gemonzat et l'élection de Saintes, marié le 7 août 1635 à Esther Green de Saint-Marsault, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La famille de Blois fut encore maintenue dans sa noblesse, le 26 mars 1708, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Henri de Blois, écuyer, Sgr de Roussillon, capitaine au régiment de Mailly-infanterie, chevalier de Saint-Louis, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes). Le dernier représentant du nom, Charles de Blois, Sgr de Roussillon, domicilié à Pons, marié en 1751 Mlle Pandin de Bauregard, fut présent en 1758 au ban de Saintonge. Il portait dans les dernières années de sa vie le titre de comte sous lequel il comparut en 1789, à cause de son fief de Roussillon, aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; il prit part aussi, à cause de son fief de Marsac, à celles tenues à Saint-Jean d'Angély. Il n'eut que deux filles, Mmes Green de Saint-Marsault et Bigot de Baulon.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* de curieux renseignements sur une famille de Blois dont le chef, Jacques, né à Paris le 27 juillet 1736, connu sous le titre de comte de Blois, adressa en 1775 au duc d'Orléans un mémoire tendant à établir sa descendance d'un bâtard d'un comte de Blois, de la maison de Châtillon. Cette demande fut l'objet d'une enquête consciencieuse. Il résulta de cette enquête que Jacques de Blois appartenait à une famille de simple bourgeoisie parisienne et ne pouvait remonter par filiation suivie au delà de son bisaïeul, maître Jacques de Blois, avocat en Parlement, notaire apostolique, marié à Anne Gillebert par contrat passé à Paris le 26 avril 1633. Le fils de celui-ci, maître Charles de Blois, procureur au Chatelet, notaire apostolique, décédé en 1701, épousa demoiselle Geneviève Borzone par contrat passé à Paris le 15 septembre 1680. Il fut père de Jean-Jacques de Blois, bourgeois de Paris, plus tard officier du guet, qui épousa, par contrat du 22 mai 1717, Marie-Angélique Macé, nièce de Jacques Ferrand, portier de MM. Ogier. Mme de Blois mourut en juin 1774 à l'âge de 87 ans ; elle est appelée dans son acte de décès haute et puissante dame Madame Marie-Angélique Macé, veuve de haut et puissant seigneur Jean-Jacques de Blois, comte de Blois. Son fils, Jacques, était encore célibataire en 1776 ; il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

BONFILS (de), quelquefois **CANAUX de BONFILS**, en Provence. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile et en chef de deux fleurs de lys du même ; à la bordure dentelée d'argent ; aux* 2 *et* 3 *d'or à la patte d'ours de sable ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons*[1].

Le nom de Bonfils, assez répandu en France, y a été porté par un certain nombre de familles de situations sociales très diverses. Trois de ces familles, anciennement connues, la première en Provence, la deuxième en Bretagne, la troisième en Périgord, revendiquent de nos jours une origine commune et croient être trois branches détachées au moyen âge d'une famille de Bonfillo, ou Bonfigli, qui occupa un rang considérable dans la noblesse de Florence et de Bologne, en Italie. La famille italienne Bonfigli a donné à l'Église plusieurs cardinaux ; on lui a aussi attribué, mais naturellement sans preuves, Sabinien qui fut pape de 604 à 606. Ses armes : *d'or à une patte d'ours de sable* ont été adoptées par les trois familles françaises de Bonfils qui y ont ajouté *un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.* Pour plus de clarté on a cru devoir consacrer une notice spéciale à chacune des trois familles de Bonfils qui existent de nos jours en France. Il ne sera donc question dans celle-ci que de la famille provençale de Bonfils qui est censée représenter la branche aînée. M. d'Auriac a donné une généalogie complète de cette famille dans le tome III de son *Armorial de la noblesse de France.*

La famille provençale de Bonfils revendique pour auteur un Jean Bonfigli, puissant seigneur bolonais qui, ayant été expulsé d'Italie lors des troubles du debut du XIVe siècle, serait venu en 1314 se fixer à Gap, en Haut-Dauphiné, et aurait été nommé par le Dauphin châtelain de Château-Dauphin. Jean Bonfigli, ou Bonfils, aurait eu deux fils dont l'aîné, Foulques, aurait continué la lignée en Dauphiné et

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bonfils dans le tome V de cet ouvrage.

en Provence et dont le cadet, Robert, serait allé se fixer en Périgord et serait l'auteur commun des Bonfils de ce pays et de ceux de Bretagne. Il a existé aux XIVe, XVe et XVIe siècles dans le Haut-Dauphiné et dans la Haute-Provence un certain nombre de personnages du nom de Bonfils qu'il est impossible de relier entre eux, mais dont plusieurs ont occupé des situations distinguées. La souche était représentée au XVIIe siècle par deux branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction. D'après M. d'Auriac les auteurs de ces deux branches, Balthazar et Barthélemy, auraient été les fils d'un Barthélemy de Bonfils, Sgr de Moncalquier, marié en 1457 à Marie Laugier.

La branche aînée se fixa à Aix, en Provence. Son chef, Jean de Bonfils, consul de cette ville en 1552, marié à Andrième Tribol, laissa trois fils : 1° Joseph Bonfils, né à Aix en 1536, reçu le 19 décembre 1589 lieutenant général civil en la sénéchaussée générale de Provence, qui eut pour successeurs dans cet office ses deux fils, Denis et Adam, et son petit-fils, Joseph II, et dont la descendance s'éteignit en la personne du fils de ce dernier, Jean-Antoine Bonfils, né à Aix en 1622, reçu en 1648 conseiller au Parlement de Provence ; 2° Jean Bonfils, Sgr de Canaux, dont la descendance s'éteignit en la personne d'Henri de Bonfils, Sgr de Canaux, condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse d'abord par défaut, le 4 mars 1697, par jugement du premier président Cardin le Bret, puis sur appel, le 20 janvier 1700, par nouveau jugement du même magistrat ; 3° Christophe de Bonfils, Sgr de Peiresse, marié en 1574 à Françoise Guiran, dont la descendance fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse, le 7 juillet 1703, par jugement du même Cardin le Bret et s'éteignit peu de temps après.

La branche cadette alla se fixer à Avignon, puis à Orange. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. M. de Rivoire de la Batie a donné la suite de ce travail dans son *Armorial du Dauphiné*. Noble Henri de Bonfils, fils de noble Jean de Bonfils et de feu demoiselle Marguerite de Siffrédy, de la ville d'Avignon, épousa, par contrat du 28 janvier 1647, Jeanne Arnauld, fille de monsieur Pierre Arnauld, notaire et secrétaire de la maison consulaire d'Orange. Il fut nommé viguier de cette ville en 1671 et fit le 1er novembre 1677 un testament dans lequel il cita ses trois enfants, Pierre, entré dans les ordres, Joseph-François et Marie-Thérèse de Bonfils. Noble Joseph-François de Bonfils, citoyen de la ville d'Orange, épousa demoiselle Isabeau de Rigaud par contrat du 19 octobre 1683. Il fut nommé viguier d'Orange en 1690 et fit reconnaître sa noblesse d'ancienne extraction, le 16 mai 1701, par arrêt du Conseil d'État. Son

fils, Joseph de Bonfils, baptisé à Orange le 14 novembre 1686, épousa d'abord Laure de Drevon de Champlain dont il n'eut qu'une fille mariée en 1736 à Henri-Joseph Pelletier de Gigondas. Il se remaria à Carpentras le 18 juillet 1723 à Madeleine de la Serre. Jean-François de Bonfils, chevalier, né de cette seconde union à Orange en 1724, épousa à l'Isle-sur-Sorgues, le 18 mai 1764, Marie-Anne de Garcin. Ayant été dénoncé comme père d'émigré et ayant été accusé d'avoir mis par dérision la cocarde tricolore à la queue de ses chevaux, il fut arrêté à Crest et condamné à mort, le 14 juillet 1794, par jugement du tribunal révolutionnaire d'Orange. Il laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-François de Bonfils, né à Orange en 1765, chevalier de Saint-Louis, marié à Crest en 1789 à Marie-Aimée de Bruyères de Saint-Michel, fille d'un maréchal de camp, décédé en 1855, fut connu le premier sous le titre de marquis de Bonfils, conservé depuis lors par le chef de la famille ; il fut père de Laurent-François, marquis de Bonfils, colonel, marié en 1830 à Mlle Dorvaux, et grand-père d'Hippolyte-Eugène, marquis de Bonfils, né en 1831, marié à Mlle de Bussière, dont la descendance se perpétue en Lorraine. Paul-Egmont de Bonfils, né à Orange en 1769, second fils de Jean-François, épousa à l'Isle-sur-Sorgues, le 16 messidor an X, Elisabeth-Gabrielle de Casal et mourut dans cette ville en 1825 ; sa descendance, passée sous silence par les généalogistes, se perpétue dans le midi de la France.

Etienne de Bonfils, écuyer, Sgr de Canaux, et Jean-Baptiste de Bonfils, bourgeois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Provence). Le premier d'entre eux portait : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile de même ; à la bordure dentelée d'argent.* Le second portait : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une aigle du même.* On est en droit de supposer, étant donnée l'analogie des armoiries, que c'est à une branche de cette même famille fixée en Aunis qu'appartenaient Pierre Bonfils, marchand au lieu de Tremblade, et Pierre Bonfils, marchand au lieu de Vaux, qui firent enregistrer leur blason au même Armorial (registre de la Rochelle) : *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile du même.*

Jean-François de Bonfils, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, viguier pour le Roi à Orange, et Louis de Bonfils, chevalier, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la principauté d'Orange.

La famille provençale de Bonfils a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, une chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière en 1825, etc.

Principales alliances : de Duranti, de Quiquéran, d'Estienne du Bourguet, le Camus, de Reboul, Remerville 1553, de Pérussis, de Siffrédy 1615, de Casal, de Méry de la Canorgue 1785, de Bruyères de Saint-Michel, de Bonnay, de Chamerlat, de Galliffet 1664, Pelletier de Gigondas de la Garde 1736, Caton de Thalas, de Barruel de Saint-Pons, Laurens de Waru 1891, de Feu de la Mothe 1887, etc.

BONNARD (de), en Bourgogne, et **BONNARD du HANLAY**, en Bretagne. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 par la branche de Bretagne) : *d'or à un lion passant de sable.* — Aliàs (armes adoptées par cette même branche au XVIIIe siècle et conservées jusqu'à nos jours) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur d'or.* — Armes de la branche de Bourgogne : *d'azur à un arc bandé decochant une flèche, le tout d'or*[1].

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire de Compiègne, en Picardie. Elle remonte par filiation à Antoine BONNARD, bourgeois de cette ville, dont le fils, Antoine, receveur des fermes, épousa en 1590 Louise Morlière et en eut trois fils. Deux de ceux-ci, Daniel et Antoine, furent les auteurs de deux branches.

Daniel Bonnard épousa Louise le Vieil. Leur fils, Pierre Bonnard, se fixa en Bourgogne après le mariage qu'il contracta en 1646 avec Marguerite de Fresnois. Il eut lui-même plusieurs fils, Claude, avocat au Parlement de Paris, Jean, conseiller du Roi au grenier à sel d'Arnay-le-Duc, et Bénigne, avocat au Parlement, qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur-en-Auxois). Sa descendance, aujourd'hui éteinte, s'agrégea à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Bernard, connu sous le titre de chevalier de Bonnard, né à Semur en 1744, décédé dans la même ville en 1784, fut sous-gouverneur des fils du duc d'Orléans et jouit de son temps d'une certaine réputation comme poète. Son fils, Robert-Alexandre, dit le baron de Bonnard, né à Paris en 1781, décédé en 1857, fut un géologue de mérite. Charles-Louis de Bonnard, né à Arnay-le-Duc en 1769, décédé en 1828, a été un ingénieur et un philosophe distingué.

L'auteur de la branche cadette, Antoine Bonnard, épousa à Choisy-le-Duc, le 29 avril 1635, Juliette Gaillard ; il vint plus tard s'établir comme armateur à Vannes, en Bretagne. Son fils, Pierre Bonnard, né en 1636 à Choisy-le-Duc, au diocèse de Beauvais, marchand à Vannes,

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Henri de la Perrière. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bonnard du Hanlay dans le tome V de cet ouvrage et les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille bourguignonne de Bonnard à la page 230 du même tome.

épousa Louise-Françoise Davenne. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il acquit peu de temps après le domaine du Hanlay où il mourut le 5 décembre 1705 et que sa descendance vendit en 1820. Son fils, Joseph Bonnard, sieur du Hanlay, marchand et consul de Vannes en 1723, décédé dans cette ville en 1748, épousa en 1725 Françoise-Gabrielle Provost, fille d'un avocat de Rennes, et en eut plusieurs fils. Un de ceux-ci, Sébastien-François Bonnard du Hanlay, né à Vannes en 1739, était en 1789 prieur conventuel du couvent de bénédictins de Saint-Jacques de Pirmil, à Nantes ; il renonça à la vie religieuse, fut élu en 1791 officier municipal de Nantes et devint sous le Directoire bibliothécaire de l'École centrale de la Loire-Inférieure. Un frère du précédent, Jean-Mathieu Bonnard du Hanlay, était en 1785 receveur des fermes du Roi. Un autre, François-Bertrand Bonnard du Hanlay, capitaine au long cours, décédé à Auray en 1785, épousa dans cette ville en 1771 Perrine-Françoise Boullays de la Giraudière. Il fut père de Jean-Baptiste Bonnard du Hanlay, chef de bataillon, puis juge de paix à Auray, marié à Nantes en 1824 à Zoé Libault de la Haye, de deux des fils duquel descendent les représentants actuels. L'aîné de ceux-ci, Jean-Michel Bonnard du Hanlay, décédé à Craon en 1891, avait épousé en 1870 Mlle Robin dont il eut plusieurs enfants. L'autre, Gratien-Gabriel, né à Auray en 1829, lieutenant-colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Nantes en 1917, avait épousé une fille du baron Noury ; il survécut à son fils et ne laissa qu'une fille, Marie, née à Nantes en 1874, demeurée sans alliance.

BOTTES. Armes : *d'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1* [1].

La famille Bottes, originaire des environs de Saint-Gervais, en Auvergne, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de cette région. D'après la tradition elle serait venue d'Angleterre se fixer en Auvergne au cours du XIVe siècle.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans l'*Histoire de la ville de Saint-Gervais d'Auvergne*, publiée par M. Tardieu à Herment en 1892.

Jean Bottes, bourgeois, auquel remonte la filiation, possédait en 1532 le domaine de la Porte, au Levadan, et divers héritages au lieu de la Besse. Sa descendance était représentée de nos jours par M. Michel Bottes, né en 1845, marié en 1873 à Marie Lemercier de Maisoncelle, et par leurs deux fils, Marcel, né en 1877, et Louis, né en 1883.

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Henri de la Perrière.

La famille Bottes a fourni des notaires, des avocats, des magistrats, etc.

Principales alliances : Barthomivat 1573, 1657, de Bressoles 1693, Dulaure 1777[1], Baret du Coudert 1853, Lemercier de Maisoncelle, etc.

[1] C'est à la famille Bottes qu'appartenait la femme de Dulaure, l'historien bien connu.

BOUEZ d'AMAZY (de), en Nivernais. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à trois hures de sanglier de sable, ensanglantées de gueules, posées* 2 *et* 1 *et contournées, et à la cigogne d'azur en abîme tenant dans son bec une couleuvre de sinople ; aux* 2 *et* 3 *d'azur au lion passant d'or, surmonté de trois trèfles d'argent*, qui est de Chargères. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : Noblesse et Droiture[1].

La famille de Bouez d'Amazy appartenait au XVIIIe siècle à la bourgeoisie du Nivernais. Malgré les notices pompeuses qui lui ont été consacrées dans plusieurs ouvrages contemporains, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On trouvera sur elle des renseignements plus sérieux dans le *Nobiliaire du Nivernais* de M. de Flamare (page 479).

Maître Jacques Bouez, marchand, mourut à Corbigny le 3 avril 1734. On trouvera dans les *Dossiers bleus* de curieux détails sur son fils, Jacques Bouez de Sigogne, médecin à Paris. Guillaume Bouez, frère, ou tout au moins proche parent, de Jacques, était en 1745 marchand à Corbigny. Son fils, Michel Bouez, sieur du Chesne, avocat à Paris, décédé en 1786, acheta, par acte du 14 septembre 1772, la seigneurie d'Amazy, dans le canton actuel de Tannay, dont sa descendance conserva le nom. Il avait épousé Françoise-Julie Langlois du Bouchet qui se remaria à Pierre-César de Lavenne des Bordes. Leur fils, Louis Bouez d'Amazy, né à Paris le 21 mai 1777, épousa en 1804 Mlle de Chargères. Il fut père d'Ernest Bouez d'Amazy, marié en 1833 à Henriette Bruneau de Vitry, décédé en 1861, qui reçut le titre de comte par lettres patentes du grand-duc de Toscane, et grand-père de Ludovic-Ernest, comte de Bouez d'Amazy, né au château d'Amazy en 1836, qui a été le dernier représentant de sa famille et qui est demeuré célibataire.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bouez d'Amazy dans le tome VI de cet ouvrage.

BOURGEVIN de VIALART de MOLIGNY, de SAINT-MORYS et de LINAS.

La famille Bourgevin de Vialart de Moligny et de Linas est aujourd'hui éteinte.

Le vicomte Révérend en avait donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910.

Le chef de la branche aînée, Charles-Paul Bourgevin de Moligny, marié en 1740 à Marie Guyard de Saint-Clair, en eut trois fils : 1° Charles, connu sous le titre de marquis de Moligny, lieutenant général des armées du Roi en 1821, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Olivier, marquis de Moligny, né en 1855, décédé à Nice en 1890 sans laisser de postérité masculine ; 2° Charles Bourgevin de Moligny, conseiller clerc au Parlement de Paris ; 3° Charles-Paul Bourgevin de Moligny, né en 1741, conseiller au Parlement de Paris en 1763, dont le fils, Charles-Étienne, connu sous le titre de comte de Saint-Morys, décédé en 1817, fut maréchal de camp et dont la petite-fille épousa Jules de Gauchechart.

La branche cadette s'est éteinte avec Charles-Albert Bourgevin de Linas, né en 1832, chef de bataillon, décédé sans alliance en 1884, et avec sa sœur, Mme de Neufbourg[1].

BOURGOING (de), en Nivernais. Armes : *d'azur à une croix ancrée d'or*[2].

La famille de Bourgoing est, sinon une des plus anciennes, du moins une des plus brillantes de la noblesse du Nivernais.

On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un intéressant tableau généalogique. M. de Flamare en a donné une très bonne généalogie dans son *Nobiliaire du Nivernais*.

Le tableau généalogique mentionné plus haut en fait remonter la filiation à un Jannet le Bourgoing, vivant en 1340 avec sa femme Marie, dont le fils, Jean Bourgoing, marié à Jeanne de la Marche, était en 1405 procureur du Roi au bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier et fit son testament en 1424. Mais ces deux premiers degrés sont seulement établis par une généalogie gravée sur une table d'airain qui était posée sur la muraille de la chapelle des Bourgoing dans l'église Saint-Martin, à Nevers.

Guillaume Bourgoing, à partir duquel M. de Flamare donne la filiation, paraît avoir été fils de Jean Bourgoing et de Jeanne de la

[1] Cette notice complète et rectifie celle qui avait été consacrée dans le tome VI de cet ouvrage à la famille Bourgevin de Vialart de Moligny et de Linas.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bourgoing, dans le tome VI de cet ouvrage.

Marche dont on vient de parler. Il fut lieutenant du bailli au bourg Saint-Étienne de Nevers, puis échevin de Nevers en 1444 et enfin procureur fiscal pour le Roi à Saint-Pierre-le-Moutier en 1450. Sa femme se nommait Jeanne Labise. Leur fils, Guillaume II Bourgoing, bourgeois et commerçant à Nevers, plusieurs fois échevin de cette ville, marié vers 1468 à Marguerite de Corbigny, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guillaume III Bourgoing, licencié ès lois, lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre en 1505, marié vers 1495 à Françoise Collesson, qui continua la lignée ; 2° Noël Bourgoing, Sgr de la Douée, chanoine de Nevers, président en la Chambre des comptes de cette ville, puis conseiller au Grand Conseil et, enfin, conseiller au Parlement de Paris, un des principaux rédacteurs de la Coutume du Nivernais, qui fit son testament, le 13 mars 1537, en faveur de son neveu Guillaume IV, fils de son frère Guillaume III, et qui lui légua la seigneurie de la Douée. Guillaume IV Bourgoing fut reçu le 28 février 1522 conseiller au Parlement de Paris et fut anobli par sa charge. Il épousa, le 6 avril 1524, Marie Leclerc du Tremblay, fille d'un de ses collègues. Il en eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Nicolas, conseiller au Grand Conseil en 1579, dont le fils, également appelé Nicolas, mourut sans postérité ; 2° Guillaume V, qui continua la lignée ; 3° Jacques, conseiller en la Cour des aides de Paris, dont le fils, François Bourgoing, fut en 1641 supérieur général de l'Oratoire ; 4° Antoine, prieur des Jacobins de larue Saint-Jacques, à Paris, célèbre ligueur, qui fut écartelé à Tours en 1590 pour avoir approuvé le meurtre du roi Henri III par Jacques Clément et avoir comparé ce meurtre à celui d'Holopherne par Judith. Guillaume V Bourgoing fut président au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier et épousa, le 15 juillet 1587, Catherine Sardé, fille d'un conseiller au Grand Conseil. Son fils, Jean Bourgoing, Sgr de la Douée et de Sichamps, avocat fiscal au bailliage de Nevers, échevin de cette ville en 1631, marié en 1616 à Jacquette Devaux, fille d'un marchand de la Charité, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 juillet 1634, par sentence des élus de Nevers sur preuves remontant à 1520. Il eut deux fils, Henri et François, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 26 juin 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Le plus jeune de ces fils, François Bourgoing, Sgr de Sichamps, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 27 avril 1681, par arrêt de la Cour des aides ; il n'eut qu'une fille, née à Nevers en 1684, dont il obtint en 1692 l'admission à Saint-Cyr. Son frère, Henri Bourgoing, Sgr de la Douée, marié en 1651 à Catherine Taillon, fille d'un conseiller au présidial de Bourges, fut maître des requêtes du duc d'Orléans. Il fut encore maintenu dans sa noblesse, le 10 juillet 1662,

par arrêt de la Cour des aides et, en janvier 1674, par arrêt du Conseil d'État. Il fut le grand-père de Philippe de Bourgoing, Sgr du Vernay, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1745 Marie-Anne Marcellin, fille d'un receveur des domaines à Gannat. Les deux fils de celui-ci, Jean-François de Bourgoing, major du régiment du duc d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis, ministre plénipotentiaire du Roi auprès des princes et des états du Cercle de la Basse-Saxe, Sgr de Charly, et François-Philibert de Bourgoing de la Baume, chevalier, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. Ils avaient fait l'un en 1760, l'autre en 1762, des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Ils furent les auteurs des deux branches actuellement existantes de la famille de Bourgoing.

L'aîné d'entre eux, Jean-François, né à Nevers en 1748, ministre de France à Madrid de 1791 à 1793, puis à Copenhague après le 18 brumaire et enfin à Dresde en 1808, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1811, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808, puis baron par nouvelles lettres du 15 août 1809. Sa veuve, Marie-Joséphine Prévost de la Croix, surintendante de la maison de Saint-Denis, reçut à titre personnel le titre de comtesse par lettres du roi Charles X du 14 octobre 1829. La comtesse de Bourgoing eut une fille, la maréchale Mac-Donald, duchesse de Tarente, et trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux. L'aîné de ces fils, Armand-Joseph de Bourgoing, né à Nevers en 1786, marié en 1820 à Mlle Desmousseaux de Givré, reçut le titre héréditaire de comte, avec autorisation de fonder un majorat, par ordonnance royale du 14 mars 1830 ; il fut père de Jean-Guillaume-François, comte de Bourgoing, ambassadeur de France à Rome, puis à Constantinople, qui a laissé deux fils. Le deuxième, Paul-Amable de Bourgoing, né à Hambourg en 1791, ministre de France en Saxe, puis en Bavière, pair de France en 1841, ambassadeur en Espagne en 1849, sénateur en 1852, grand-officier de la Légion d'honneur, marié en 1836 à Ida de Lotzbech de Weyhern, fille d'un pair de Bavière, décédé en 1864, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 30 octobre 1830 ; il fut père d'Othon-François, baron de Bourgoing, né à Munich en 1839, ministre plénipotentiaire, marié en 1871 à la comtesse Thérèse Kinsky, qui a eu deux fils. Le troisième, Louis-Honoré de Bourgoing, né au château de Germancy en 1796, page de Napoléon, colonel de dragons, décédé en 1864, épousa en 1831 Mlle Billault ; leur descendance subsiste.

François-Philippe de Bourgoing, auteur de la branche cadette,

épousa en 1789 Marie-Céleste Marion de Givry. Il fut le grand-père de Philippe, connu sous le titre de baron de Bourgoing, né en 1827, écuyer de Napoléon III, député de la Nièvre, marié en 1856 à Mlle Dollfus, décédé en 1882, et le bisaïeul de la maréchale Lyautey et du baron Pierre de Bourgoing qui a épousé successivement Mlle Seillière et Mlle Suzanne Reichenberg, de la Comédie Française.

La famille de Bourgoing a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : du Verne 1732, Mac-Donald de Tarente 1821, de la Roque-Ordan 1893, de Sommyèvre 1919, Guillaume de Sermizelles 1895, Prévost de la Croix 1785, de Lotzbech de Weyhern 1836, Kinsky 1871, de Waldner-Freundstein 1856, de Saivres 1872. Richard de Soultrait, de Faulong 1827, Lyautey 1909, etc.

La famille de Bourgoing ne doit pas être confondue, comme on l'a fait souvent, avec une famille le Bourgoing qui a appartenu à l'ancienne noblesse de la même province. Cette famille portait pour armes : *d'argent à trois tourteaux de gueules*. M. de Flamare, qui en a donné la généalogie, en fait remonter la filiation à Guillaume le Bourgoing, chevalier, Sgr de Champlévrier, dont le fils, également appelé Guillaume, rendit des hommages en 1353 et 1372. La famille le Bourgoing s'éteignit avec Charles le Bourgoing, Sgr de Champlévrier, qualifié marquis de Faulin, qui vendit en 1677 sa terre de Champlévrier et qui mourut peu de temps après ne laissant que des filles.

Une famille Bourgoin, ou Bourgoing, a appartenu à la noblesse de robe parisienne. Elle portait pour armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois trèfles du même*. Son auteur, Daniel Bourgoing, était sous Louis XIII receveur des tailles à Lisieux. Il fut père de Louis Bourgoing, Sgr de la Grange-Batelière, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris en 1641, et grand-père de Lambert Bourgoing, reçu en 1638 conseiller au Parlement de Paris.

BOUSSAC (de), à Toulouse. Armes : *d'azur à un sautoir denché d'or, cantonné de quatre croissants d'argent* [1].

La famille de Boussac appartient à la noblesse toulousaine.

Elle est peut-être la même que celle d'un Joseph Boussac, mar-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Boussac dans le tome VI de cet ouvrage.

chand droguiste, bourgeois de Toulouse, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

M. Villain a donné une généalogie de la famille de Boussac dans le tome III de la *France moderne* (première partie). Il en fait remonter la filiation à Jean Boussac, garde-sac aux enquêtes du Palais, marié le 9 janvier 1633 à Marie Bienaize, dont le fils, Durand Boussac, né en 1635, également garde-sac aux enquêtes du Palais, épousa en 1682 Marie d'Albaret, fille d'un marchand de Lyon. Le fils du précédent, Mathieu Boussac né en 1683, marié en 1713 à Marguerite d'Espaigne, était avocat, conseiller au présidial de Toulouse, quand il fut anobli par le capitoulat de cette ville, en 1720. Il adopta alors les armoiries d'une famille de Boussac qui venait de s'éteindre et qui appartenait à l'ancienne noblesse du Limousin. Son fils, Jérome de Boussac, né en 1715, dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 1er février 1770 et le 2 mars 1786. Il épousa en troisièmes noces vers 1775 Élisabeth d'Escudier de Villestang et en eut un fils, Jérome, né en 1781, qui épousa en l'an XIII Marie-Marguerite Duclos de Laval et qui continua la lignée.

M. de Boussac, écuyer, et Mme veuve deMadière d'Aubaignes, née de Boussac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille de Boussac n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Albaret, d'Espaigne, de Richardot 1751, Davidsard 1749, d'Escudier de Villestang, de Rolleau, de Carsalade du Pont 1807, Duclos de Laval, de Filliol, de Puybusque 1874, Théron de Montaugé 1905, de Subra de Saint-Martin 1899, Fisson-Jaubert d'Aubry de Puymorin 1901, de Vathaire 1902, etc.

La famille limousine de Boussac avait pour auteur Guillaume de Boussac (*de Bossaco*), de la ville de Tulle, qui, en récompense de sa fidélité au roi de France, fut anobli par lettres de 1370 avec son petit-fils, Guillaume le jeune de Boussac. Celui-ci était en 1402 seigneur de Soularue. Il épousa Hélène de Rouffilhac et en eut deux fils, Guillaume, Sgr de Floyrac, et Pierre, Sgr d'Ublanges, ou d'Hublanges, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La première branche justifia sa filiation depuis son auteur, noble Guillaume de Boussac, qui figura dans un acte de 1430 et qui fit son testament le 4 février 1470; elle n'était plus représentée lors de la recherche de 1666 que par Claire de Lentilhac, veuve de Gilles de Boussac, Sgr de Boussac, qu'elle avait épousé le 14 septembre 1633. La seconde branche posséda, entre autres biens,

les seigneuries d'Ublanges, à Bar, dans l'élection de Tulle, et de Mézières, à Donzenac, dans l'élection de Brive. Elle justifia sa filiation depuis son auteur, Pierre de Boussac, qui épousa, le 26 décembre 1468, Catherine de Grantujan. Son chef, Antoine de Boussac, Sgr d'Ublanges, épousa en 1643 Louise de Cosnac. Il en eut deux enfants, Jeanne, qui épousa M. de Lentilhac, et Gaspard, qui épousa Thérèse Jouffre de Chabrignac et qui vivait encore fort âgé en 1741. La branche aînée portait les armes décrites en tête de cet article qui furent adoptées par les Boussac de Toulouse. La branche cadette portait : *d'azur à un sautoir d'or accompagné de cinq croissants d'argent, contrebretessé de cinq créneaux d'or.*

Une troisième famille de Boussac a appartenu à la noblesse du Périgord. Elle portait pour armes : *de gueules à trois chevrons d'or surmontés d'un lion passant du même.* Elle fut du nombre de celles de l'élection de Sarlat qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenues dans leur noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Bernard de Boussac, écuyer, Sgr de Lauganac, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac).

On trouve, enfin, que Valentin Boussac, né à Moulins en 1771, sous-intendant militaire, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 23 juillet 1810. Il reçut les armes suivantes : *coupé d'azur et d'argent au chevron brochant de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en chef à dextre d'un casque d'or contourné et à senestre d'une épée haute en pal d'argent et en pointe de trois molettes de sable, 1 et 2, allumées du champ.*

BOUSSON de MAIRET et BOUSSON. Armes : *d'azur à un oiseau d'argent posé sur une boule d'or*, aliàs *sur une pomme tigée et feuillée d'or.* — Couronne : *de Comte.* — La branche qui a relevé le nom de la famille de Mairet écartèle ses armes de celles de cette famille : *d'azur à un lion d'or tenant une pertuisane de même*[1].

On trouvera sur la famille Bousson d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion et dans le *Bulletin de la Société des collectionneurs d'ex-libris* de juillet 1921.

Cette famille paraît être originaire de Pontarlier, en Franche-Comté. Guillaume Bousson était en 1479 un des quatre échevins de cette ville. Un autre Guillaume Bousson figure en 1452 dans un état récapitulatif des sommes dues par les bourgeois de Pontarlier aux protecteurs de la ville. Anatole Bousson, homme de loi, vint vers 1595

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bousson de Mairet et Bousson, dans le tome VI de cet ouvrage.

s'établir à Salins et y épousa en 1606 Philippine Guarnier dont il eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Gaspard Bousson, conseiller au présidial de Salins, épousa Claudine Bourgon. Leur fils unique, Jacques Bousson, né en 1677, marié en 1703 à Catherine Courtois, décédé à Pontarlier en 1765, fut pourvu, le 21 août 1732, de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Claude-Gaspard et Jean-Claude Bousson, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux-ci, Claude-Gaspard, fut pourvu en 1740 de la charge de substitut au Parlement de Besançon. Sa descendance a relevé le nom de la famille de Mairet. Emmanuel Bousson de Mairet, né à Salins en 1796, décédé en 1871, fut un historien distingué.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Bousson, né en 1724, avocat, fut subdélégué de l'intendant à Pontarlier et épousa Guyonne-Hyacinthe Droz, sœur d'un conseiller au Parlement. Il fut père d'Eustache-Jacques Bousson, né en 1759, avocat, maire d'Aiglepierre, marié en 1782 à Adrienne-Cécile Roussel, décédé en 1845, grand-père de Claude Bousson, né en 1789, colonel d'artillerie, marié en 1823 à Charlotte Mégret de Devise, décédé à Aiglepierre en 1870, et bisaïeul de Jean-Jules Bousson, né en 1834, général de cavalerie.

Nicolas Bousson, bourgeois de Salins; sa femme, Marguerite Morand; Jean-Baptiste Bousson, docteur ès droits; Denis Bousson, marchand à Salins; Gaspard Bousson, marchand à Salins; Claude Bousson, procureur; Jacques Bousson, chanoine de Saint-Maurice; Antoine Bousson, notaire et syndic de la ville de Salins, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : d'Esterno, Droz, Mégret de Devise, de Mairet, Girod de Miserey, Pion des Loches, etc.

La famille de Mairet, dont une branche de la famille Bousson a relevé le nom, était originaire de Westphalie d'où elle vint s'établir à Besançon dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ses représentants, Jean Mairet, né en 1604, poète dramatique réputé en son temps, décédé à Besançon en 1686, et Jacques-Antoine Mairet, marchand, obtinrent le 1er octobre 1668 de l'empereur Léopold Ier des lettres patentes de relief de dérogeance et de réhabilitation. Mais, comme à cette époque la Franche-Comté, devenue province espagnole, ne dépendait plus de l'Empire, la Chambre des comptes de Dôle n'enregistra ces lettres que pour y avoir recours au besoin et sans que ledit enregistrement donne force ni vigueur auxdites lettres. Après la conquête française, Jean-Jacques de Mairet, fils de Jacques-Antoine, fut nommé substitut du procureur général au Parlement de Besançon. Au XVIIIe siècle les Mairet firent reconnaître leur noblesse par

jugement de l'intendant comme issus de ce magistrat. Ils s'éteignirent peu de temps après.

BOUTTES de BUSSY, de LADOUX, d'ESTISAL (de), à Toulouse. Armes : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une grenade de gueules, feuillée et tigée de sinople.* — Le premier rameau actuel joint à ses armes celles d'une famille de Bussy : *coupé : au 1 de gueules au croissant d'argent accompagné en pointe de deux étoiles de même ; au 2 d'azur à trois roses d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers d'argent colletés d'azur.* — Devise : Abondance ne nuit pas [1].

La famille de Bouttes appartient à la noblesse toulousaine.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

Son auteur, Jean-Pierre Bouttes, avocat en Parlement, marié à Jeanne d'Estisal, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1720. D'après le travail de M. Villain il était fils de noble Jean de Bouttes et de Jeanne des Innocents, décédée en 1694, et petit-fils de noble Jean de Bouttes, Sgr de Vic-sur-le-Canal, en Lauragais. Son fils, Jean-Pierre de Bouttes, avocat au Parlement, épousa en 1738 Antoinette-Pascale Delort, fille d'un ancien capitoul, et continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Jean-Léon de Bouttes, né en 1790, marié à Élisabeth de Vignes-Cayras, en eut deux fils, Joseph-Félix de Bouttes de Bussy, né en 1823, et Étienne-Alfred de Bouttes d'Estisal, qui épousèrent deux sœurs, Mlles Dardigna, et qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Henri de Bouttes, né en 1865, second fils de Joseph-Félix, a pris le nom de Bouttes de Ladoux.

Mathieu de Bouttes fut député par la ville de Castres aux États-généraux de l'Assiette réunis à Toulouse en 1786. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

La famille de Bouttes n'est pas titrée.

Principales alliances : Delort, Gauldrée de Lacaze, de Daram, de Clausade, etc.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bouttes dans le tome VI de cet ouvrage.

BRIANÇON, ou **BRIANSON** (de), en Périgord. Armes : *de gueules à trois fasces ondées d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons* [1].

La famille de Briançon, ou de Brianson, appartient à l'ancienne noblesse du Périgord où, dès les premières années du xve siècle, elle possédait un château de son nom dans la paroisse de Verteillac.

O'Gilvy en a donné une généalogie détaillée dans le premier volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *France protestante* de Haag.

O'Gilvy a émis l'opinion que la famille de Briançon pourrait bien être une branche, détachée de la souche à une époque inconnue et passée en Périgord à la fin du xive siècle, soit d'une famille de Briançon qui a appartenu à la noblesse du Dauphiné, soit d'une famille de Brancion qui a appartenu à la noblesse de Bourgogne. Cette opinion d'O'Gilvy ne paraît reposer que sur une similitude de nom. On doit cependant observer que les Brancion de Bourgogne portaient à peu de chose près les mêmes armoiries que les Briançon du Périgord : *d'azur à trois fasces ondées d'or.*

Le plus ancien auteur connu de la famille périgourdine de Briançon, Arnaud, était dans les premières années du xve siècle donzel du château de Briançon. Ce gentilhomme, auquel O'Gilvy fait remonter la filiation suivie, était décédé depuis peu de temps quand ses deux fils, Aymeric et Pierre, rendirent hommage, le 3 mars 1416, à François de Salignac, baron de Verteillac, pour certains fiefs qu'ils tenaient de lui. D'après O'Gilvy, l'aîné de ceux-ci, Aymeric, aurait épousé, le 5 novembre 1416, Philippe des Escuyers; il aurait eu un fils, Louis, Sgr de Briançon et de la Mothe, auquel il aurait survécu, qui aurait épousé le 4 février 1493 Françoise de Vaulx et qui aurait continué la lignée. L'éloignement des dates rend inadmissible ce système de

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Briançon, dans le tome VII de cet ouvrage.

filiation. O'Gilvy ne mentionne dans son travail ni un Pierre de Briançon, Sgr de Chassaignes, qui figura dans une montre des nobles du Périgord faite vers 1490 par les ordres d'Alain d'Albret, ni Jean et François de Briançon, écuyers, qui figurèrent en 1536 dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse du Périgord. Louis de Briançon, à partir duquel seulement la filiation doit être considérée comme établie, eut de Françoise de Vaulx, entre autres enfants, deux fils, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Son fils aîné, Pierre de Briançon, Sgr de Briançon, de la Mothe et de Saint-Martial, épousa, le 29 mars 1549, Jeanne le Berthon, fille du seigneur de Graveron, en la juridiction de Sainte-Foy. Leur fils, Arnaud de Briançon, Sgr dudit lieu, de la Mothe, de Saint-Martial et de Perrou, décédé en 1638, embrassa la religion réformée que ses descendants n'ont cessé de professer jusqu'à nos jours. Il épousa d'abord, en 1588, Jeanne de Fayolles, héritière de la seigneurie de Perrou, dont il n'eut pas d'enfants, puis, en 1619, Jeanne d'Alba. Il laissa de sa seconde union plusieurs fils auxquels M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux, donna en décembre 1666 acte de la représentation de leurs titres de noblesse. Son fils aîné, Jean de Briançon, Sgr de Perrou, marié en 1649 à Marguerite de Pinaud, décédé en 1708 à l'âge de 89 ans, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 16 septembre 1699, par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot. Il eut plusieurs fils dont l'aîné, Pierre, décédé avant lui, épousa en 1683 Judith de Maleprade et continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François-Léonard de Briançon, officier à l'armée de Condé, décoré en 1817 de l'ordre du Mérite militaire, réservé aux protestants, fut connu le premier sous le titre de baron de Briançon, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il avait épousé en 1782 Marguerite de Roches, héritière de la terre du Pierrail, près de Sainte-Foy, en Bordelais. Il en eut deux fils, Pierre-Louis, baron de Briançon du Pierrail, marié en 1813 à Mlle de Tauzia, et Pierre-Numa, chevalier de Briançon, marié en 1833 à Mlle de Gorsse des Egrons, qui ont été les auteurs de deux rameaux.

La branche cadette, passée sous silence par O'Gilvy, adopta l'orthographe Brianson. Son auteur, Hugues de Briançon, Cosgr de Briançon, de la Motte et de Saint-Martial, épousa en 1530 Bertrande Grand de Rys. Il fut père de Barthélemy de Brianson, Cosgr de la Motte, marié en 1570 à Marguerite de Terrier, et grand-père de Louis de Brianson, chevalier, Sgr de Cassignac, en Périgord, et de Courrech, dans la paroisse de la Capelle-Cabonac, en Quercy, à qui M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, donna le 19 juillet 1666 acte de la représentation de ses titres de noblesse. Sa descendance, appauvrie

avec le temps, s'est assez obscurément perpétuée en Quercy. Elle était représentée de nos jours par Jean-François-Marc de Brianson, né en 1837, docteur en médecine, et par ses deux fils.

Le chevalier de Briançon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Ses cousins, Louis-Baptiste de Briançon, chevalier, Sgr de Revaux, et son frère, Jean-Baptiste de Briançon, chevalier, Sgr de Lambert, ancien premier capitaine commandant au régiment de Condé-Infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédés dans la suite l'un et l'autre sans laisser de postérité, prirent part cette même année à celles tenues à Bordeaux.

La famille de Briançon a fourni des officiers distingués dont l'un fut tué en 1634 à la bataille de Parme.

Principales alliances : Le Berthon 1549, de Fayolles 1588, de Maleprade 1683, Durège de Ribebon, de Ségur, de Gorsse des Egrons, de Digeon de Montéton 1747, Boudet de Montplaisir, de Madaillan 1771, de Tauzia 1805, 1813, d'Amboix de Larbont 1842, de Fransures 1878, Dupré de Pomarède 1873, 1895, de Carrière-Montvert, etc.

La famille de Briançon du Dauphiné portait pour armes : *d'azur à une croix d'or*. Elle tirait son nom du château de Briançon qu'elle possédait en Tarentaise et occupait dès le moyen âge un rang brillant dans la noblesse de sa région. On lui attribue un Aymon de Briançon qui était archevêque du Turin en 1180. Un autre Aymon de Briançon était évêque de Tarentaise en 1210. Pierre de Briançon, sieur de Saint-Ange, décédé en 1603, se rendit célèbre par ses exploits au cours des guerres civiles de la fin du XVIe siècle. Le dernier représentant mâle de cette famille, Nicolas de Briançon, mourut en 1721 laissant tous ses biens à son cousin Marc Vachon de Belmont, lieutenant général des armées du Roi, à charge pour lui de relever le nom de Briançon. La descendance de celui-ci s'est éteinte avec le marquis de Belmont-Briançon, député de la Seine-Inférieure en 1856.

Il a existé en Provence un famille de Briançon qui possédait, entre autres biens, la seigneurie de Reinier. Cette famille portait pour armes : *d'or à une fasce d'azur accompagnée en chef de trois roses rangées de gueules et en pointe d'une coquille d'azur*. Elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement des commissaires du Roi rendu en 1668 et s'éteignit peu de temps après.

Ces diverses familles n'avaient aucun rapport avec celle de Melchior-Dominique Robert de Brianson, moine dominicain, auteur d'un célèbre *Nobiliaire de Provence*, décédé en 1704. Ce religieux était fils de Claude Robert, sieur de Brianson, reçu secrétaire du Roi le 26 avril 1637. Il eut deux frères qui moururent sans postérité.

BRIET de RAINVILLERS et de SAINT-ÉLIER. Armes (d'après les jugements de maintenue de noblesse de 1705 et de 1717 et d'après le règlement d'armoiries accordé en 1701 à la branche des seigneurs de Rainvillers) : *d'argent à un sautoir de sable cantonné de huit perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules, mis en orle.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois lions.* — Des branches demeurées fixées à Abbeville et depuis longtemps éteintes portaient les armes suivantes, reprises par les représentants actuels : *de gueules à une croix d'argent chargée de cinq hermines de sable.* — Devise : MALO MORI QUAM FŒDARI.

La famille BRIET est une des plus anciennes du Ponthieu.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier,* dans les manuscrits de Chérin et dans les *Recherches généalogiques sur les Comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. Le marquis de Belleval en a donné dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* une généalogie, du reste bien incomplète. Ce travail, qui contient de graves erreurs, a été reproduit par le vicomte Révérend dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1910.

M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Bernard Briet, fieffé de la prévôté de Saint-Riquier, qui fut convoqué pour la guerre en 1337, et un Colas Briet, mayeur de bannière à Abbeville en 1353, qui tenait le fief de Beauval vers 1370.

La souche se partagea en deux grandes branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction.

M. de la Gorgue-Rosny donne la filiation d'une de ces branches depuis Jean Briet, sieur d'Aillel et de Donqueurrel, marié à Marguerite de Blottefière, qui était en 1503 sergent au bailliage d'Amiens. D'après M. de Belleval Jean Briet serait né en 1436 et serait décédé en 1516 ; il aurait été fils de Guillaume Briet, dit Férain, écuyer, marié avant 1400 à Marie d'Alliel, et petit-fils de Jean Briet, Sgr de Donqueurrel et du Festel, panetier de Mme de Guyenne en 1407 ; l'éloignement des dates rend peu vraisemblable ce système de filiation qui paraît, du reste, ne s'appuyer sur aucune preuve. Wallerand Briet, sieur d'Aillel et de Donqueurrel, fils de Jean, signa en 1507 la coutume de Domart comme demi-pair et procureur de Domart et épousa, le 9 août 1511, Charlotte de Fontaines. Deux de ses fils, François et Jean, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné d'entre eux, François Briet, Sgr des mêmes domaines, épousa en 1545 Jeanne de Mons qui se remaria à Jean de Fransures. Son petit-fils, François Briet, Sgr des mêmes domaines, épousa, le

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Briet de Rainvillers dans le tome VII de cet ouvrage.

16 août 1622, Marie Rumet. Il en eut deux fils, Charles et Antoine, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 14 novembre 1667, par ordonnance des commissaires députés en Picardie pendant l'absence de M. Colbert, intendant. Ces deux fils furent les derniers représentants de leur rameau. L'aîné, Charles Briet, Sgr d'Aillel et de Donqueurrel, épousa en 1664 Marie le Blond, dame de l'Estoille, et en eut une fille unique mariée au comte de Gouffier. C'est par erreur que M. de Belleval et après lui le vicomte Révérend ont voulu identifier le puîné, Antoine, décédé sans postérité, avec un Antoine Briet sieur du Cimpre, échevin d'Abbeville en 1650, qui fut l'aïeul des représentants actuels.

L'auteur du second rameau, Jean Briet, Sgr de Donqueurrel, épousa demoiselle Lourdet. Sa descendance était représentée sous Louis XIV par deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux s'éteignit avec Gilles Briet, Sgr de Famechon, marié à Geneviève le Bastier, qui fut maintenu dans sa noblesse le 6 novembre 1717 par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, après avoir justifié sa descendance de Nicolas de Briet, écuyer, sieur de Donqueurrel et de Famechon, demeurant à Gorenflos, marié, le 6 juin 1607, à Marguerite le Fèvre de Moyenneville. L'autre sous-rameau s'éteignit dans les premières années du XIXe siècle. Ses représentants, Paul Briet, sieur de Formanoir, Claude Briet et Jean Briet, furent maintenus dans leur noblesse le 22 avril 1705 par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens, en raison de la charge attributive de noblesse de grand prévôt général de Picardie, Boulonais, Artois et pays reconquis qu'avaient exercée leur père, Nicolas Briet, sieur de Formanoir, reçu en 1666, et leur aïeul, Oudart Briet, écuyer, demeurant à Amiens, marié le 14 septembre 1624 à Antoinette Foy, fille d'un bourgeois de Beauvais, pourvu de sa charge le 17 avril 1619. Pierre-Alexandre Briet du Fortmanoir fils, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La branche subsistante de la famille Briet remonte par filiation à un Daniel Briet, homme lige de Donqueurrel en 1507, marié à Marguerite de Calonne, qui fut nommé en 1505 échevin d'Abbeville. Daniel Briet fut père de Guillaume Briet, demeurant à Abbeville, décédé en 1544, dont la descendance s'éteignit au XVIIe siècle, et de Gabriel Briet, marié à Marie de Canteleu. Le fils de celui-ci, Antoine Briet, homme lige de Nouvion en 1576, marié à Jeanne Waignart de Vironchaux, eut une nombreuse postérité. Son sixième fils, Gabriel Briet, marié à Catherine Mourette, fut père d'Antoine Briet, sieur du Cimpre, juge consul des marchands d'Abbeville, échevin de cette ville en 1650, marié à Geneviève Prévost, et grand-père de

Nicolas Briet, sieur du Cimpre, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, marié, par contrat du 16 novembre 1698, à Charlotte de Dourlens, dame de Saint-Elier, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui se fit accorder en mai 1701 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Nicolas Briet obtint en même temps que ces lettres le règlement de ses armoiries. Il devint dans la suite seigneur de Rainvillers, fut maire d'Abbeville et mourut en 1733. Un de ses fils, Pierre-Vulfran Briet, Sgr de Saint-Elier et de Rainvillers, né à Abbeville en 1700, marié en 1725 à Anne-Barbe du Gardin, dame de Bernapré, d'abord capitaine d'une compagnie de garde-côtes, fut pourvu, le 12 mars 1743, de l'office de secrétaire du Roi au Grand Collège qu'il conserva jusqu'en 1765. Philippe Briet, Sgr de Saint-Elier, Rainvillers, etc., fils du précédent, épousa en 1758 Marie-Henriette Pappin de Caumesnil. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Philippe Briet de Rainvillers, né en 1760, marié à Marie-Madeleine Dary d'Ernemont, qui fut l'aïeul des représentants actuels ; 2° Charles Briet de Saint-Elier, né à Abbeville en 1761, colonel aux gardes wallonnes, en Espagne, marié à Pétronille Martinez de Hermosa, née à Valladolid en 1771, dame d'honneur de la reine d'Espagne, qui n'eut que deux filles, Mmes de Trudon des Ormes et de Carné ; 3° Charles-Philippe Briet de Saint-Elier, né à Abbeville en 1776, qui fit en 1787 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant. M. Briet de Saint-Elier fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens, mais fit défaut. Louis-Jean-Philippe Briet de Rainvillers, né en 1838, marié en 1866 à Mlle Dubois d'Ernemont, fut député de la Somme en 1877 et en 1885.

La famille Briet de Rainvillers n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des maires et des échevins d'Abbeville, etc.

Principales alliances : de Blottefière, de Fontaines, de Mons, de Bernetz, de Gouffier, du Crocquet, d'Urre, de Trudon des Ormes 1830, de Carné 1817, du Blaisel 1777, de Chauvenet, le Gaucher du Broutel, de Belleval 1836, le Sergeant de Monnecove 1861, 1896, Keller 1896, Vincent d'Hantecourt 1632, Beauvarlet, le Fèvre de Moyenneville, etc.

BRIVAL de LAVIALLE.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Ussel et à Tulle, sur laquelle M. Champeval donne quelques renseignements dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

Jean-Joseph Brival, Sgr de Lavialle, en la paroisse de Meymac, était en 1760 avocat à Ussel. Un de ses fils, l'abbé Joseph Brival de Lavialle, né en 1767, fut nommé en 1803 professeur au collège d'Ussel. Joseph-Maurice Brival de Lavialle épousa vers 1795 Agnès-Cécile de la Chapelle. Sa descendance était représentée en 1904 par M. Joseph Brival de Lavialle et par sa fille.

A une autre branche de la même famille appartenaient Jean-Joseph Brival, né à Tulle en 1727, évêque constitutionnel de la Corrèze, décédé en 1802, et le conventionnel régicide Jacques Brival, né à Tulle en 1751, mort exilé à Constance en 1820.

BUXTORF. Armes : *de gueules à un bouquetin saillant d'argent.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Bâle, en Suisse, fixée de nos jours à Troyes.

M. Charles-Emmanuel Buxtorf, né à Troyes en 1852, a épousé à Brest en 1878 Mlle Eléonor-Luce Peschart d'Ambly.

CALONNE-BEAUFAIT (de) et **van CALOEN**[1].

M. Gailliard a donné en 1858, dans le second volume de *Bruges et le Franc, ou leur magistrature et leur noblesse*, une généalogie complète de la famille van Caloen, branche demeurée belge de la famille de Calonne-Beaufait. Son travail est en désaccord pour l'origine de cette branche avec ceux de Goethals et du comte du Chastel de la Howardries, auteur des *Généalogies tournaisiennes*. D'après M. Gailliard, en effet, Gauthier van Caloen, maître d'hôtel de Jean de Ghistelles, Sgr d'Ingelmunster, bailli de Courtray, épousa d'abord une fille naturelle de celui-ci, Catherine, bâtarde de Ghistelles, puis Elisabeth van Wulfsberghe, décédée le 6 février 1414, et, enfin, Nathalie Barbesaen et mourut en 1419. Il eut de sa première union deux fils, Roland et Josse van Caloen. Son fils aîné, Roland, bourgmestre du franc de Bruges à plusieurs reprises de 1424 à 1450, décédé le 7 janvier 1451, eut un fils naturel, Wauthier, bâtard van Caloen, décédé en 1494, dont la descendance s'éteignit vers la fin du XVIe siècle et qui ne fut donc pas l'auteur de la famille belge van Caloen comme l'ont avancé Goethals et le comte du Chastel. Le puîné, Josse van Caloen, bailli d'Ingelmunster en 1450, marié en 1428 à Marie Schelewaerts, décédé en 1482, eut à son tour deux fils : 1° Corneille van Caloen, marié à Philippote de Vriendt, auteur de la famille van Caloen ; 2° Josse van Caloen, marié à Isabelle van Troys, auteur de la famille de Calonne de Beaufait.

Anselme-Joseph van Caloen, né à Bruges en 1803, reçut le titre de baron de Basseghem le 6 décembre 1839 par lettres patentes du roi

[1] Cet article complète et rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille de Calonne-Beaufait dans le huitième volume de cet ouvrage.

Léopold 1er. Le chef de cette branche a en sa possession une lettre du comte du Chastel de la Howardries dans laquelle celui-ci, sur le vu de pièces du XVIIe siècle[1], reconnaît qu'il a commis une erreur et que la famille van Caloen descend non pas de Wauthier, bâtard van Caloen, décédé en 1494, mais de son oncle, Josse, décédé en 1482.

[1] Provenant sans doute du Cabinet des hérauts d'armes du temps.

CARPENTIER de CHANGY (de). Armes : *d'azur à une étoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent.* — Couronne : *de Marquis* pour le chef de la famille et *de Comte* pour les cadets. — Cimier : *une étoile rayonnante entre deux vols, le tout d'or.* — Supports : *deux lions d'or* (aliàs *deux lévriers d'argent*). — Devise : Dieu m'ayde ![1]

Le nom de Carpentier a été porté en Flandre par un grand nombre de familles de situations sociales très diverses. L'une de ces familles était d'ancienne noblesse et possédait dès le XIIIe siècle dans les environs de Lille les seigneuries d'Attiches et de Vannes. Lainé, qui a donné dans ses *Archives de la noblesse* une généalogie de la famille Carpentier de Changy, branche présumée de cette vieille souche, fait remonter la filiation de celle-ci, d'après un arrêt du Conseil d'Etat obtenu le 29 mai 1669 par les Carpentier de Changy, à Siger Carpentier, chevalier, Sgr d'Attiches et de Vannes-les-Lille, avoué de Cisoing, marié à Berthe de Tourmignies. Ce gentilhomme fit, le vendredi après la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul 1267, une donation à son fils Anseau à l'occasion de son mariage avec Rénette de Neufville. Artus Carpentier, fils d'Anseau, obtint en 1332 par lettres du comte de Flandre, en considération de ses services et de ceux de son père, la cession de tous les droits que ce seigneur avait sur la terre de Vannes. Il fut père d'André Carpentier, Sgr de Vannes, marié vers 1330 à Agnès de Commines, qui périt à la bataille de Crécy en 1346. L'arrêt du Conseil d'Etat mentionné plus haut et le travail de Lainé font de cet André Carpentier, Sgr de Vannes, l'aïeul d'un Baudouin Carpentier, Sgr de Vannes, marié vers 1350 à Marie Bolacre, demoiselle d'honneur de Marguerite de Flandre, veuve du comte de Nevers, et héritière de la terre de Berthier, en Nivernais, le bisaïeul d'un Sohier Carpentier, Sgr de Vannes, en Flandre, et de Berthier, en Nivernais, grand bailli de la ville de Menin, marié vers 1370 à Eléonor de Thieulaine, et le trisaïeul d'un Artus Carpentier,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Carpentier de Changy, dans le tome VIII de cet ouvrage.

Sgr de Vannes et de Berthier, marié vers 1378 à Louise de Bouchavesne. Le simple rapprochement des dates rend inadmissible ce système de filiation. Jean Carpentier, grand bailli de la châtellenie de Courtray, fils cadet d'Artus et de Louise de Bouchavesne, dut se réfugier en Angleterre à la suite d'un duel et y épousa en 1466 Catherine Néville ; sa descendance posséda dans ce pays les seigneuries d'Huntington et d'Arley et y était encore représentée en 1669. Guillaume Carpentier, chevalier, Sgr de Vannes, Fléchinet, etc., fils aîné d'Artus, rendit un aveu le 25 novembre 1421 pour sa seigneurie de Vannes, fut gouverneur de Thérouenne et épousa vers 1428 Rénette de Wainonville. Il en eut trois fils, Artus, dont la descendance s'éteignit dans la seconde moitié du XVIe siècle, Baudouin et Colinet.

La famille CARPENTIER DE CHANGY actuellement existante appartient à la noblesse du Nivernais. Elle revendique une origine commune avec la famille flamande Carpentier de Vannes et en porte les armoiries. D'après l'arrêt du Conseil d'Etat qu'elle obtint en 1669 elle descendrait d'un Colinet Carpentier, écuyer, troisième fils de Guillaume, Sgr de Vannes, et de Rénette de Warnonville, mentionnés plus haut, qui aurait épousé, par contrat passé en Nivernais le 15 janvier 1463, Jeanne de Savigny, héritière de la terre de Crécy. Le même arrêt mentionne un acte passé le 15 janvier 1462 sous le sceau des bourgmestres de Lille par lequel Colinet Carpentier aurait reçu une procuration de ses frères aînés, Artus et Baudouin.

M. de Flamare a donné une intéressante généalogie de la famille Carpentier de Changy dans son *Nobiliaire du Nivernais* (page 523). Il résulte de son travail que cette famille, honorablement connue en Nivernais aux XVe et XVIe siècles, n'avait encore à cette époque aucune prétention nobiliaire. Son auteur, Colinet Carpentier, simple notaire à Decize, épousa Jeannette de Savigny par contrat du 28 février 1442 dans lequel il se dit clerc du diocèse de Beauvais. Il eut un fils, Jean, qui continua la lignée, et plusieurs filles dont l'aînée, Huguette, épousa André Pommereul, marchand à Decize, et dont la deuxième, Françoise, épousa en 1488 Claude Piga, clerc à Decize. Jean Carpentier, bourgeois à Decize, juge de Verneuil en 1491, épousa cette même année Marguerite Magnien et mourut avant 1507. C'est donc par erreur que Lainé a avancé qu'il était seigneur de Crécy, qu'il était mort dans ce domaine en 1525 et avait été inhumé en l'église Saint-Etienne de Nevers. Jean Carpentier fut père de Charles Carpentier, qualifié bourgeois de Decize dans un acte de 1508 et marchand à Nevers dans un acte de 1517, et grand-père de Jean Carpentier, marchand à Nevers en 1575, qui épousa en 1558 Jacqueline Foulé. Ce dernier paraît avoir possédé le premier une partie de la seigneurie

de Crécy dont il rendit hommage en 1575. Il eut deux fils, Charles et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche cadette, Jean Carpentier, Sgr de Crécy, était avocat à Nevers dans les premières années du XVIIe siècle. Son fils, Jean Carpentier, Sgr de Crécy, maître de forges à Arlot, marié en 1637 à Radegonde Ory, d'Orléans, eut deux fils qui se firent confirmer dans leur noblesse par lettres patentes de 1667 et qui, sur le vû de ces lettres, furent maintenus dans leur noblesse en 1669 par arrêt du Conseil d'Etat. Sa descendance s'éteignit avec Louis-Claude-François Carpentier de la Thuillerie, Sgr de la Brosse, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers et qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1770, avec Louise-Gilberte de Champs.

La branche aînée subsiste. Son auteur, Charles Carpentier, Sgr de Machy et de Charbonnières, dans la paroisse de Sauvigny-les-Bois, échevin de Nevers en 1596 et 1623, contrôleur de la maréchaussée en 1629, est qualifié marchand à Nevers dans un acte de 1600. Il avait épousé Jeanne Lithier dont il eut plusieurs enfants. L'aîné de ses fils, Jean Carpentier, Sgr de Ratilly, dans la paroisse de Saint-Benin-des-Bois, échevin de Nevers en 1624, est qualifié marchand de cette ville dans plusieurs actes passés entre les années 1612 et 1620; il fut plus tard maître de forges. Son fils, François Carpentier, Sgr de Ratilly, marié à Nevers, le 20 juillet 1648, à Marie Roussel, fille d'un avocat en Parlement, entra dans l'armée et prit le premier les qualifications nobiliaires. Ce fut lui qui acquit en 1665 la seigneurie de Changy sous le nom de laquelle sa descendance est aujourd'hui connue. Ayant été attaqué dans sa noblesse, il se fit accorder, le 13 août 1662, des lettres patentes de réhabilitation, le relevant de la dérogeance encourue par ses aïeux, qu'il fit enregistrer le 18 novembre 1664 à la Cour des aides de Paris. L'intendant de Moulins, Lambert d'Herbigny, chargé de la recherche des faux nobles, s'étant inscrit en faux contre ces lettres et un édit d'août 1664 ayant, du reste, révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, François Carpentier se fit accorder, le 20 novembre 1667, de nouvelles lettres patentes de relief de dérogeance qu'il fit enregistrer à la Cour des aidesl le 26 janvier 1668. En présence de nouvelles difficultés, il dut s'adresser au Conseil d'Etat et en obtint, le 29 mai 1669, un arrêt qui le maintenait définitivement dans sa noblesse. On a vu plus haut que cet arrêt, rapporté tout au long dans les manuscrits de Chérin, faisait remonter à l'année 1267 la filiation suivie de la famille Carpentier de Changy. François Carpentier mourut en 1676. Son fils, François Carpentier, Sgr de Changy, décédé en 1682, épousa en 1675 Monique Bardin d'Origny. Il fut le grand-père de François Carpentier de Changy,

né à Nevers en 1714, chevalier de Saint-Louis, Sgr des Pavillons, de Vanzé, etc., marié en 1750 à Jeanne Astier, de Paris, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers, et le bisaïeul de François-Ignace Carpentier de Changy, né en 1753, qui fit des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Ce dernier épousa en 1790 Mlle de la Maisonfort, émigra, obtint la croix de Saint-Louis et mourut en 1812. Il laissait un fils, François-Charles Carpentier de Changy né en 1791, marié en 1817 à Mlle de Chazal, décédé en 1837, qui fut connu le premier sous le titre de comte de Changy. Le fils de celui-ci, François de Carpentier, comte de Changy, né en 1819 au château de Vanzé, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de comte d'abord par décret de Napoléon III du 16 août 1859, puis par lettres patentes du même prince du 2 novembre 1865. Il s'était fixé en Belgique après le mariage qu'il contracta en 1846 avec Mlle de Melotte d'Envoz. Il laissa quatre fils dont le deuxième, Carlos, né à Liége en 1849, s'est fait naturaliser belge.

Monique Bardin, veuve de François Carpentier, écuyer, et Jean-François Carpentier, écuyer, Sgr de Ratilly en partie, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Carpentier de Changy a fourni des officiers.

Principales alliances : du Verne, Richard de Soultrait 1716, de Lespinasse 1639, Pinet 1677, de Courvol 1740 de la Bussière 1780, du Bois des Cours de la Maisonfort 1790, de Chazal 1817, de Cavailhès 1824, de Champs 1770, Rapine de Sainte-Marie 1757, de Melotte d'Envoz 1846, Boulard de Vaucelles 1873, de Royer de Doure 1875, Legendre d'Onsembray 1910, de Villebois-Moreuil 1910, etc.

CAUBIOS d'ANDIRAN (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un cerf passant d'or*, qui est de Caubios ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à quatre vergettes de gueules*[1].

La famille de Caubios appartient à l'ancienne noblesse de la Gascogne et du Béarn. Elle tire son nom de la seigneurie de Caubios, située sur les bords de l'Ourson, à dix kilomètres de Morlaas, dans l'ancien diocèse de Lescar, en Béarn.

On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements pris pour la plupart dans une courte notice du *Dictionnaire de la noblesse* de M. de Courcelles. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle aurait pour auteur un Garcias-Arnaud, Sgr de Caubios, vivant dans la première moitié du xie siècle, qui était un fils cadet d'Arnaud II, comte d'Astarac. M. de Jaurgain mentionne bien dans son savant ouvrage, *la Vasconie*, qu'Arnaud II, comte d'Astarac, eut un cinquième fils nommé Garcias, mais il ne dit pas que ce Garcias ait été seigneur de Caubios, ni qu'il ait laissé postérité.

Les rôles de l'armée de Gaston Phœbus mentionnent le seigneur de Caubios, le bâtard de Caubios et Arnaud-Guillaume de Caubios vivant en 1273. Un dénombrement de 1385 mentionne l'ostau du seigneur de Caubios, domenger. Bernard d'Idron était seigneur de Caubios vers le milieu du xve siècle.

Odet de Caubios, à partir duquel la filiation paraît être régulièrement établie, épousa en 1380 Annielle de Foix de Castelbon, puis, en 1396, Marie de Marsac, héritière de la seigneurie de Poudenas, qu'il laissa veuve en 1398 et qui se remaria à N... du Bouzet. D'après un tableau généalogique dont on n'a pu vérifier l'exactitude, il était fils d'un autre Odet de Caubios et de Marthe de Momas. Son fils, Gaston de Caubios, marié en 1410 à Aiguione de Fortaner, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles VI et capitaine de Carcassonne, fit son testament dans

[1] Cette notice, encore bien incomplète, remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Caubios dans le tome IX de cet ouvrage.

cette ville le 4 août 1438 et mourut au cours de cette même année. Il fut père de Jean de Caubios, capitaine de gens d'armes, qui épousa en 1440 Benance de Lescun et qui continua la lignée. Son descendant, Auger de Caubios, gouverneur de Carcassonne, épousa, par contrat passé le 31 juillet 1556 devant notaire à Condom, Bertrande de Barrau, héritière de l'importante seigneurie d'Andiran, en Albret. Leur fils, Jean de Caubios, cosgr d'Andiran, épousa sa cousine, Madeleine de Barrau, par contrat passé le 4 janvier 1588 devant notaire à Mézin. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Gaston et Jean-Paul, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit vers le milieu du XVIIe siècle dans la famille de Fanget.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Paul de Caubios, Cosgr d'Andiran, d'abord chevalier de Malte, épousa Angélique de Goithy le 16 janvier 1634. Son petit-fils, Joseph de Caubios, qualifié baron d'Andiran, épousa à Bordeaux, le 16 février 1700, Françoise de Lomède, François de Caubios, abbé de Lasserre, et Jean de Caubios, prêtre, curé de Bouillon, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. M. de Caubios était en 1789 juge au sénéchal de Morlaas. Cette branche subsistait il y a peu d'années.

La famille de Caubios a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Foix, de Fanget, de Beaudéan de Parabera 1542, de Brossier de Buros, du Lion, d'Aydie 1480, de Barrau, de Bezolles, de Montaut, de Lustrac, de Mélignan, etc.

CHABAILLE d'AUVIGNY. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux licornes*[1].

La famille CHABAILLE D'AUVIGNY est anciennement connue dans le département de l'Aisne. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier, bien que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes du XVIIIe siècle, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

On ignore si elle est la même que celle d'un François Chabaille, prêtre, curé d'Agnetz, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Clermont-en-Beauvaisis) : *d'or à une croix de gueules.*

Charles-Jean-Chrysostome Chabaille d'Auvigny fut baptisé le

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Henri de la Perrière. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Chabaille d'Auvigny, dans le tome IX de cet ouvrage.

27 janvier 1756 à Beurey près de Bar-le-Duc. Son acte de baptême le dit fils de Jean-Joseph Chabaille d'Auvigny de Morainval, écuyer, et de dame Marie-Anne-Françoise Quenelle, seigneur et dame de la Boulte, Essise, Montfaucon et des fiefs de la Cailhande, la Barre et autres lieux, au bailliage de Château-Thierry. Il fut plus tard garde du corps du comte d'Artois, conseiller général de l'Aisne et maire de Cessières, épousa en 1791 Antoinette Carpentier de Juvigny et mourut en 1819. Il fut père de Charles-Louis Chabaille d'Auvigny, né en 1795, qui épousa en 1826 Athénaïs Beauvisage de Seuil, et grand-père de Casimir Chabaille d'Auvigny, né en 1834, qui épousa en 1859 Marie-Félicie de Moucheton de Gerbrois. Ce dernier eut trois fils : 1° Charles, né en 1860, chanoine de Constantine et d'Hippone, décédé à Cuny en 1913 ; 2° Alfred, officier, marié en 1888 à Marie de Cacqueray de Lorme, qui n'a pas eu d'enfants ; 3° Paul, marié à Mlle de Resbecq, qui a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : Carpentier de Juvigny, de Batz 1812, Beauvisage de Seuil, de l'Escaille 1851, Philippe de Moucheton de Gerbrois, de Cacqueray de Lorme, de Fontaine de Resbecq 1897, etc.

CHANNE de VEZANNE (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois colombes, chacune soutenue d'une étoile, le tout de même.* — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1708) : *d'azur à une fasce ondée d'or accompagnée de trois canettes d'argent, deux en chef et une en pointe.* — L'écu timbré *d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, d'azur et d'argent.*

La famille de Channe appartient à la noblesse des confins de la Champagne et de la Bourgogne. Elle possédait au XVIIIe siècle la seigneurie de Vezannes, près de Tonnerre.

On n'a pu encore se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

N... de Channe, lieutenant, fut tué en 1645 au siège de la ville de Roses, en Catalogne.

Georges de Channe, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de cavalerie, demeurant à Joigny, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son frère Louis et lui obtinrent en mai 1707, en récompense de leurs services militaires, des lettres de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin, conçues en termes très flatteurs, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Ils obtinrent le 13 mai 1708 le règlement de leurs armoiries. Georges de Channe avait épousé Marie Lonfumey. Il eut au moins deux fils : 1° Louis-Henri de Channe, écuyer, Sgr de Vezannes,

chevalier de Saint-Louis, qui épousa Elisabeth de Rousseau et qui continua la lignée ; 2° Georges-Philippe-Léon de Channe, né à Dannemoine le 10 janvier 1700, baptisé en l'église Saint-Sulpice à Paris le 19 janvier 1713, maréchal de camp en 1759, dont la veuve, Angélique-Reine d'Hermand, mourut à Vaugirard le 5 août 1776 à l'âge de 71 ans. Louis-Henri de Channe eut à son tour au moins deux enfants : 1° Marie-Henriette, mariée en 1749 au baron d'Anstrude ; 2° Georges-Philippe-Jean de Channe, Sgr de Vezannes, de la Maison-Forte, etc., maréchal de camp en 1788, marié avec dispense en 1776 à sa nièce, Marie-Hélène-Henriette d'Anstrude, chanoinesse de Leigneux.

La baronne de Channe, née Nourry de la Folleville, est décédée à Sens le 16 juin 1878 à l'âge de 73 ans. César-Marie-Harold, baron de Channe, épousa en 1899 Louise-Hortense Bunon. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

CHAPUYS-MONTLAVILLE (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un pélican d'argent; au chef d'argent chargé d'une épée de sable, à la garde d'or, posée en fasce.* — Couronne : *de Baron.* — Supports : *deux levrettes.* — Devise : MISERIS SUCCURRERE DISCO (Cette devise et le pélican des armoiries rappellent la charité déployée par Antoine Chapuys lors d'une famine qui sévit en Mâconnais au cours de l'année 1709)[1].

La famille DE CHAPUYS-MONTLAVILLE appartient à la noblesse du Mâconnais. Elle a eu pour berceau le bourg de Viré où elle est connue dès le XIVe siècle. Elle vint plus tard s'établir à Tournus.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans le *Répertoire des familles notables de Tournus et de sa région* de MM. Jean Martin et Gabriel Jeanton.

Deux de ses représentants, Jean Chapuis père et Jean Chapuis fils, notaires royaux à Tournus, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

Claude Chapuys, auquel remonte la filiation, avait épousé Marie Mugnier et exerçait en 1660 le notariat à Viré. Son fils, Antoine Chapuys, décédé en 1747, se fixa à Tournus après le mariage qu'il contracta en 1690 avec Antoinette Bureteau. Il réalisa dans le commerce des blés une fortune considérable et se fit inscrire parmi les bourgeois de Lyon. Il eut, entre autres enfants, deux fils.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chapuys de Montlaville dans le tome IX de cet ouvrage.

L'aîné de ceux-ci, Jean Chapuys, marchand bourgeois de Lyon, décédé à Tournus en 1766, ne laissa que deux filles, Mmes Paradis et Ducret de Lange. Le puîné, Antoine Chapuys, continua à Tournus le commerce paternel. Il fut pourvu, le 2 mars 1753, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, garde des sceaux en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle, dans lequel il fut reçu le 6 juillet suivant. Cet office ayant été supprimé avant l'accomplissement du délai de vingt ans nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire, Antoine Chapuys se fit accorder en 1771 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Il eut trois fils dont les deux aînés n'eurent pas de postérité masculine. Son troisième fils, Antoine-Philibert Chapuys, né à Tournus le 7 avril 1743, marié à Anne Arnoux de Joux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon. Il fut dans la suite maire de la commune de Chardonnay, où il possédait le cru de Montlaville. Il reçut le titre héréditaire de baron, sur institution en majorat de ses terres de Chardonnay, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 14 avril 1820, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et fut dès lors connu sous le nom de Chapuys-Montlaville. Il fut père d'Antoine-César, baron de Chapuys-Montlaville, qui épousa Jeanne-Marie de Lippens, décédée à Tournus en 1862, grand-père de Benoît-Alceste, baron de Chapuys-Montlaville, né à Tournus en 1800, député et conseiller général de Saône-et-Loire, préfet de l'Isère en 1849, puis de la Haute-Garonne en 1852, sénateur en 1853, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Chardonnay en 1868, qui épousa en 1824 Mlle de Chambost, décédée à Chardonnay en 1855, bisaïeul d'Antoine-Gustave, baron de Chapuys-Montlaville, né à Lyon en 1824, député et conseiller général de Saône-et-Loire, décédé à Chardonnay en 1866, qui épousa Mlle Bastide, et trisaïeul d'Antoine-Claude-Ludovic, baron de Chapuys-Montlaville, né en 1856, qui a épousé en 1894 sa cousine, Mlle Bastide, et qui en a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : Paradis 1742, Ducret de Lange 1746, Fay de Sathonay, de Vallin, Arnoux de Joux, de Lippens, de Rivérieulx de Chambost, etc.

CHAUVEAU (de).

Les mineurs Marie-Victor-Louis-Charles-Yves, né à Paris le 17 septembre 1883, connu depuis lors sous le titre de comte DE CHAUVEAU, et Anne-Marie-Marguerite-Emmanuelle-Bathilde, née à Paris le 14 décembre 1885, représentés par leur tuteur, M. Edme Piot, demandèrent, le 11 novembre 1897, l'autorisation de porter régulièrement le nom de Bermont de Chauveau sous lequel ils étaient connus.

CHAZAL de CHAMARELLE (de), en Forez, à l'île de France et à Madagascar. Armes : *d'azur* (aliàs *de gueules*) *à un sautoir d'or accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, et de deux étoiles d'or, une à dextre et une à senestre*[1].

La famille DE CHAZAL DE CHAMARELLE, fixée à l'île de France dans la la seconde moitié du XVIIIe siècle, est originaire du Forez.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de 1921. Il a été publié en 1910 à l'île de France (aujourd'hui Maurice) la brochure suivante, que l'auteur de cette notice n'a malheureusement pu se procurer : *Notes et documents concernant la famille Chazal* (1727-1879).

Jean Chazal, auquel remonte la filiation, était en 1624 substitut du procureur du Roi en la châtellenie de Marcilly-le-Château ; il était marié en 1636 à Marie Valery, d'une famille de notaires. Il fut père de Jean Chazal, capitaine châtelain de Marcilly, dont la veuve, Emerancienne Gayot, mourut en 1710, grand-père de Jean-Baptiste Chazal, conseiller du Roi, élu en l'élection de Montbrison, qui épousa en 1700 Jeanne Brun, fille d'un président au grenier à sel de cette ville, et bisaïeul d'Aymé Chazal, élu en l'élection de Montbrison, décédé en 1771, qui épousa à Mornand en 1727 Marie-Marguerite Baillard du Pinet, fille d'un avocat. Aymé Chazal laissa, entre autres enfants, trois fils,

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Neufbourg. Elle remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille de Chazal de Chamarelle dans le tome X de cet ouvrage (p. 220 et 221).

Pierre, François et Antoine-Régis, de chacun desquels il va être parlé.

Son fils aîné, Pierre de Chazal, Sgr de la Sablonnière, des Landes, de la Villeneuve, etc., décédé sans alliance le 9 décembre 1812 au château de la Sablonnière (Loiret), fut conseiller à la Cour des aides de Paris, puis vice-président du Conseil d'État, fut anobli par ses charges et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Gien et de Montargis.

François de Chazal de la Geneste, deuxième fils d'Aymé, alla se fixer à l'île de France, y acquit une grande fortune, fut membre du Conseil supérieur de l'île, fut nommé en 1772 maire de Port-Louis et mourut sans postérité. Il avait épousé, le 2 mai 1764, Jeanne-Thérèse Jocet de la Porte, veuve de Charles Corday, écuyer, capitaine de la Compagnie des Indes.

Le plus jeune des trois frères, Antoine-Régis de Chazal de Chamarelle, capitaine au régiment de Provence, épousa en Bretagne, le 26 octobre 1767, Jeanne-Jacquette Corday, fille de sa belle-sœur : il alla plus tard se fixer à l'île de France et mourut à Port-Louis le 28 avril 1772. Il laissa deux fils, Toussaint-Antoine et Charles-Antoine de Chazal de Chamarelle, nés à Port-Louis l'un en 1770, l'autre en 1772. Toussaint-Antoine épousa à l'île de France, le 3 frimaire an VIII, Charlotte-Anne Rivalz de Saint-Antoine ; il en laissa une nombreuse postérité fixée à l'île de France, à Madagascar, au Natal et à Paris. Son frère, Charles-Antoine, revint en France et mourut à la Sablonnière le 30 novembre 1829 ; il avait épousé Augustine-Sainte de Saint-Félix de Mauremont, décédée en 1815, dont il eut six filles.

C'est vraisemblablement à une branche collatérale de cette même famille qu'appartenait un M. de Chazal, major au régiment de Dauphin-dragon, qui, étant en garnison à Libourne, épousa en 1756 Thérèse de Cazenove de Lérisson. M. de Chazal fut dans la suite commandant de la place de Libourne et maréchal de camp, fut anobli par l'obtention de ce dernier grade et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne.

Principales alliances : Corday, de Saint-Félix de Mauremont, Carpentier de Changy 1817, de la Tour-Saint-Ygest (trois fois), de Martenne, d'Anglars, de Madron 1836, Tuffier 1891, etc.

CHAZELLES (de), en Auvergne.

C'est par erreur que, d'après les travaux de M. de Barrau, on a avancé dans la notice consacrée à la famille DE CHAZELLES que la branche cadette, dite de Beauregard, s'était éteinte avec François-Charles de Chazelles de Beauregard, officier au régiment de Bourgogne, émigré lors de la Révolution. On trouve, en effet, que René,

vicomte de Chazelles de Beauregard, lieutenant au 50e d'infanterie, en garnison à Périgueux, a épousé en novembre 1907 à Penne (Lot-et-Garonne) Mlle Henriette de Peyronnenc.

CHEVREUSE (de).

La famille DE CHEVREUSE s'est éteinte en la personne de Louis, connu sous le titre de comte de Chevreuse, né le 24 mars 1812, décédé à Paris sans postérité le 30 septembre 1875.

CHOISEUL (de),

Le chef actuel de la maison DE CHOISEUL, Charles, marquis de Choiseul-Beaupré, connu depuis 1909 sous le titre de duc de Choiseul, n'est pas, comme il a été dit par erreur, le petit-fils de Xavier, marquis de Choiseul-Beaupré, né en 1787, mais son propre fils. Le marquis Xavier, parvenu à un âge avancé, se remaria, en janvier 1861, à miss Cecil Huward, de Charlestown, dans la Caroline du Sud. Il en eut deux enfants : 1° Alix, mariée en 1888 au comte de Montalembert d'Essé, décédée : 2° Charles, marquis de Choiseul Beaupré, duc de Choiseul, né en 1864[1].

[1] Communication de M. le duc de Choiseul.

COLOMBIER (du), anciennement **FAVIER**.

Un décret du 30 mars 1912 a autorisé M. Victor-Léon Favier, né en 1865 à Saint-Étienne (Loire), à substituer à son nom celui de : du Colombier. Ce nom était celui de la famille Descos du Colombier, honorablement connue à Valence, dont la famille Favier descend en ligne féminine.

COMPS de la BESSIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie, connue depuis le XVIIe siècle à Caudebronde et à Gleyres, près de Carcassonne. La famille Comps de la Bessière paraît être la même qu'une famille Comps qui résidait à Carcassonne au XVe siècle. On trouvera sur elle quelques renseignements dans le tome III des *Cartulaires de Carcassonne* de Mahul (p. 12).

CORTAMBERT. Armes (d'après un cachet de N... Cortambert, substitut du procureur fiscal de Tournus en 1728) : *de... à une bande de....., accompagnée de deux étoiles de..., une en chef, une en pointe.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue en Mâconnais.

Pierre-François Cortambert, conseiller du Roi, fut échevin de Mâcon au XVIIIe siècle. Plus récemment la famille Cortambert a été illustrée par Pierre-Eugène Cortambert, né à Toulouse en 1805, célèbre géographe, décédé en 1881, et par son frère, Louis Cortambert, né en 1809 à Boisdulin (Saône-et-Loire), publiciste distingué, décédé en 1881. M. Richard Cortambert, fils et neveu des précédents, né à Paris en 1836, a été un géographe distingué. La famille Cortambert est actuellement (1921) représentée par M. Lucien-Richard Cortambert, homme de lettres, demeurant à Paris.

COSTE d'ESPAGNAC. Armes : *parti : au 1 d'or au léopard lionné de gueules surmonté de trois violettes de sable rangées en chef; au 2 d'azur à deux épées d'argent garnies d'or, passées en sautoir et surmontées d'un coq hardi du même, crêté et barbé de gueules*[1].

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Coste d'Espagnac dans le tome XII de ce Dictionnaire.

M. Coste d'Espagnac a bien voulu envoyer à l'auteur de cet ouvrage la copie de lettres patentes de janvier 1743 autorisant son aïeul à se qualifier seigneur d'Espagnac et à se nommer Coste d'Espagnac. Il a paru intéressant de reproduire ici le texte très curieux de ces lettres :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à « venir : Salut. Notre cher et bien-aimé le sieur Bernard Coste nous a fait présenter « la requête reconnue valable de ses droits postérieurs de la terre d'Espagnac, située « en Languedoc, généralité de Montpellier, et que, malgré ses divers occupants, « elle se trouve dans la famille de l'exposant, dont certificat en sa paroisse, avec « droit d'aubaine, de confiscation et autres droits attachés aux terres transformées « en seigneuries, ledit sieur exposant nous a très humblement fait supplier de lui « accorder nos lettres de confirmation et d'autorisation au titre de seigneur d'Es- « pagnac avec droit d'adjoindre au nom de Coste celui de seigneur d'Espagnac du « nom de la terre autorisée et transformée par la présente en terre reconnue par « nous de seigneurie. A ces causes, désirant donner audit sieur Coste d'Espagnac « les témoignages d'estime et de distinction qu'il mérite par ses bonnes qualités « et par ses services rendus à notre état dans les charges près le Parlement du « Languedoc, voulant reconnaître ses services par un titre de noblesse que ledit « sieur Coste d'Espagnac puisse transmettre à ses descendants et qu'il soit aussi « durable que doit être le souvenir des vertus qui l'ont fait mériter, nous avons, de « notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, confirmé et par ces pré- « sentes, signées de notre main, confirmons en faveur dudit sieur Coste d'Espagnac « et ses enfants, postérité et descendants mâles le titre de seigneur d'Espagnac « dudit nom de la terre, avec l'adjonction du nom de cette terre à celui de Coste. « déclaré, voulons et nous plaît qu'ils puissent se dire, nommer et qualifier et qu'ils « soient nommés et qualifiés seigneurs d'Espagnac en tous actes, tant en jugement « que dehors et qu'ils jouissent des mêmes honneurs, armes, blasons, droits, pré- « rogatives, autorités, prééminences en fait de guerre, assemblées d'Etat et de « noblesse et autres avantages et privilèges dont jouissent ou doivent jouir les « autres seigneurs de notre royaume encore qu'ils ne soient cy particulièrement « exprimés, qu'ils jouissent des droits de justice, faculté d'en nommer et instituer « les officiers pour sa seigneurie. A défaut d'hoirs mâles nés en légitime mariage, « nous pourrons, ou les Rois nos successeurs, prétendre à ladite seigneurie pour « être réunie à notre couronne, nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances et « réglements sur ce intervenus, et notamment l'édit du mois de juillet 1566, auquel « nous avons dérogé et dérogeons par ces présentes, et sans rien innover aux droits

La famille Coste d'Espagnac, anciennement et honorablement connue à Béziers, possède depuis le commencement de XVIIIe siècle dans les environs de cette ville la terre seigneuriale d'Espagnac.

« et devoirs qui pourraient être dus à d'autres que nous, si aucun y a, à la charge « toutefois par ledit sieur Coste d'Espagnac de relever de nous en une seule foi et hom- « mage et de nous payer et aux Rois nos successeurs les droits ordinaires et « accoutumés pour raison de la dignité de seigneur d'Espagnac tant que ladite « terre en sera décorée. Donnons un mandement à nos amés et féaux conseillers « les gens tenant notre Cour de Parlement et Aides et Chambre de nos Comptes « en Languedoc et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que « ces présentes ils aient à faire registrer et de leur contenu jouir et user ledit sieur « Coste d'Espagnac et ses successeurs pleinement, paisiblement et perpétuelle- « ment, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements et nonobstant tout « édit, déclarations, ordonnances, arrêt et règlement à ce contraire, auxquels et « aux dérogations des dérogatoires y contenus, nous avons dérogé et dérogeons « par ces dites présentes pour le regard seulement et sans tirer à conséquence, « sauf toutefois notre droit en autres choses et l'autrui en tout. Car tel est notre « plaisir. Et afin que ce soit chose faite et stable à toujours, nous avons fait mettre « notre scel à ces présentes.

« Donné à Marly au mois de janvier 1743 et de notre règne le trente-sixième (*sic*).»

Signé : Louis. *Par le Roi* : Phélyppeaux.

M. Coste d'Espagnac a bien voulu envoyer aussi une copie de lettres patentes du 22 février 1831 confirmant celles de 1743. Ces lettres sont conçues en ces termes :

« Louis-Philippe, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre (*sic*), à tous « présents et à venir salut. Par notre statut royal, nous nous sommes réservés la « faculté d'accorder les titres que nous jugerions convenables à ceux de nos sujets « qui se seront distingués par des services rendus à l'Etat et à nous. La connais- « sance que nous avons du zèle et de la fidélité que notre cher et amé Bernard- « Antoine-Jean Coste d'Espagnac a manifestés pour notre service nous a déterminé « à faire usage en sa faveur de cette disposition Dans cette vie nous avons con- « firmé notre cher et amé le sieur Jean Coste d'Espagnac dans le titre de noblesse « délivré par le Roi notre prédécesseur Louis XV dans ses lettres patentes et arrêts « de 1742 à 1743. En conséquence, en vertu du présent décret ledit sieur Bernard- « Antoine-Jean Coste d'Espagnac s'étant retiré par devant notre Conseil et le chan- « celier du royaume à l'effet d'obtenir de notre grâce les présentes qui lui seront « nécessaires pour jouir de son titre, nous avons, par ces présentes, signées de notre « main, conféré et conférons à notre cher et amé Bernard-Antoine-Jean Coste d'Es- « pagnac la particule de son nom et celui lui appartenant de seigneur d'Espagnac. « Ledit titre de reconnaissance de noblesse sera transmissible à sa descendance « directe légitime, naturelle ou adoptive, après qu'il se sera conformé aux dispo- « sitions de nos statuts sur les dignités, charges et honneurs. Permettons audit « sieur Bernard-Antoine-Jean Coste d'Espagnac de se dire et qualifier noble de « notre royaume dans tout acte et contrat tant en jugements que dehors, voulant « qu'il soit reconnu partout en ladite qualité, qu'il jouisse des honneurs attachés « aux titres de noblesse et qu'il puisse porter en tout lieu les armoiries qu'il nous « a fait présenter : *parti* : *au* 1 *d'or*, etc... Chargeons notre chancelier du royaume « de donner communication des présentes au Sénat (?) et de les faire transcrire sur « ses registres. Enjoignons à notre grand juge, ministre de la justice, d'en surveiller « l'insertion aux titres officiels du royaume. Mandons à tous nos procureurs royaux « sur les lieux de faire publier et enregistrer les présentes à la Cour d'appel et au « tribunal du domicile du sieur Coste d'Espagnac et partout où besoin sera, car « tel est notre bon plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours « notre chancelier du royaume y a fait apposer par nos ordres notre grand sceau « en présence du Conseil du sceau des titres. Donné à Paris le 22 février 1831.

Signé : Louis-Philippe.

La filiation remonte à Simon Coste, marié vers 1650 à Jeanne Bousson, dont le fils, Jean Coste, sieur de la métairie d'Espagnac, bourgeois de Béziers, épousa d'abord Élisabeth Mollier, puis, le 9 septembre 1700, Claire Saurel. De ce dernier mariage naquit à Béziers, le 8 octobre 1708, Bernard Coste d'Espagnac, marié en 1745 à Élisabeth Roube, fille d'un consul de Béziers, décédé le 16 juillet 1799, qui continua la lignée. Deux des fils de ce dernier, Georges-François-Paul Coste d'Espagnac, né en 1752, magistrat en la Cour ordinaire des sénéchaussée et siège présidial de Béziers, et Jean-François Coste d'Espagnac, né en 1755, marié à Béziers en 1789 à Mlle Azaïs, fille d'un notaire royal, furent les auteurs de deux rameaux.

Principales alliances : de Rey-Pailhade 1775, 1784 de Beauxhostes 1812, Azaïs 1789, de Pradal 1832, Vernazobres 1827, Espic de Ginestet 1859, de Revel du Perron 1893, Marès de Paraza 1854, etc.

COTIGNON (de), en Nivernais. Armes : *d'azur à un sautoir d'or accompagné en chef d'une molette du même*[1].

La famille de Cotignon appartient à la noblesse du Nivernais.

On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Potier de Courcy en a donné une généalogie dans le complément de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du père Anselme. Plus récemment M. de Flamare en a donné une intéressante généalogie dans son *Nobiliaire du Nivernais*. C'est son travail que l'on suivra dans cette notice.

La famille de Cotignon paraît avoir eu pour berceau le bourg de Sancoins, situé dans l'ancien bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier. Jean Cotignon était en 1382 garde du scel de Sancoins. Odile de Cotignon, auquel remonte la filiation, était en 1371 clerc-notaire juré sous le scel de la prévôté de Moulins-Engilbert. Les généalogistes ont avancé, mais sans preuves, qu'il avait en 1372 fait aveu au comte d'Estampes de sa terre de Castelchinon et qu'il était fils d'un Jean, sieur de la Motte-Cotignon, tué par les Anglais lors de la prise de Saint-Pierre-le-Moutier; ils mentionnent un Jean Cotignon qui était en 1397 et 1400 garde du scel de Saint-Pierre-le-Moutier. On croit qu'Odile de Cotignon avait épousé Mahaut de Moulins. Leur fils, Drouin Cotignon, fut notaire à Moulins Engilbert dans la première moitié du xve siècle. De son mariage avec Marguerite la Miche, il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jean, auteur de la branche aînée; 2° Erard, chanoine de Moulins-Engilbert en 1469, qui, d'après Potier

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Cotignon, dans le tome XII de cet ouvrage.

de Courcy, aurait été élu évêque de Nevers, mais serait mort avant d'être sacré; 3° Michel, auteur de la branche cadette; 4° Jean le jeune, garde-scel à Moulins-Engilbert.

Son fils aîné, Jean Cotignon, était en 1468 contrôleur de la maison du comte de Nevers et en 1474 garde-scel de Moulins-Engilbert. Il fut père d'Henri de Cotignon, Sgr de Traclin et de Tilleux, juge-châtelain de Moulins-Engilbert en 1513, et grand-père de François de Cotignon, Sgr de Mouasse, qui épousa en 1556 Dauphine de Dangeul. La descendance de celui-ci ne tarda pas à s'agréger à la noblesse, sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son fils, Claude de Cotignon, Sgr de Mouasse, marié en 1597 à Edmée du Lys, se fit reconnaître exempt de taille par arrêt de 1599. Il fut le grand-père de François de Cotignon, Sgr de Mouasse, marié en 1662 à Edmée de Bréchard et en 1671 à Marie Tridon, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 juin 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. François de Cotignon laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-François de Cotignon, Sgr de Mouasse, né en 1667, marié en 1691, à Marguerite de Courvol, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, la comtesse de Certaines; 2° Christophe Cotignon, Sgr de Faimichard, en Berry, et de Buchot, en Nivernais, né du second lit, marié en 1716 à Catherine Guyot, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 avril 1698, par jugement de M. le Vayer, commissaire dans la généralité de Moulins, et dont la descendance subsiste. Cette branche était représentée de nos jours par M. Roger-Amable de Cotignon, marié en 1860 à Marie de Champeaux, décédé en 1888, par leur fils, Gilbert, marié à Brest en 1897 à Mlle le Tourneur, et par leur petit-fils, Antoine-Régis, né à Roscoff en 1910. On attribue souvent à son chef le titre de comte

L'auteur de la branche cadette, Michel de Cotignon, sieur de Montset et de Pleinefeuille, était en 1469 juge-châtelain de Moulins-Engilbert. De son mariage avec Perronne du Château, il eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre Cotignon, licencié ès-lois, garde du scel de Nevers en 1550, échevin de cette ville, marié à Marie Lebœuf, et Toussaint Cotignon, Sgr de la Charnaye, à Argenvières, près de la Charité, marié en 1514 à Marguerite Decollons, dame de la Charnaye, qui furent les auteurs de deux rameaux aujourd'hui l'un et l'autre éteints.

Pierre, auteur du premier rameau, eut pour fils aîné Guy Cotignon, secrétaire du duc de Nevers en 1566, garde du scel de Nevers en 1572, maréchal des logis de la reine Louise de Lorraine en 1575, échevin de Nevers en 1575, marié à Catherine Goursaut, qui fut

maintenu dans sa noblesse, le 26 mars 1599, par jugement de M. de la Grange-Courtin. Gabriel Cotignon, fils du précédent, secrétaire du Roi et secrétaire des commandements de la reine régente Marie de Médicis, marié en 1606 à Charlotte Hochet, dame de Chauvry, fut nommé en 1610 généalogiste des Ordres du Roi. Il eut pour successeurs dans cette charge son fils, Nicolas Cotignon, Sgr de Chauvry, conseiller au Parlement de Paris en 1639, président en la Cour des monnaies en 1662, décédé en 1692, qui épousa en 1663 Marie Royer, dame du Breuil, et son petit-fils. Jean-Antoine de Cotignon, Sgr de Chanvry, qui épousa en 1695 Éléonore de Maillé de la Tour-Landry et dont la fille unique épousa en 1716 René de Bueil, Sgr de Racan, brigadier des armées du Roi. Claude Cotignon, Sgr de Cigogne, en la paroisse de la Fermeté, fils puîné de Pierre, auteur de ce rameau, fut marchand à Nevers, puis échevin et receveur de cette ville et épousa Marguerite Foullé. Leur fils, Jacques Cotignon, Sgr de Cigogne, marié en 1596 à Jeanne Lainé, fut père de Jean Cotignon, marié en 1631 à Hélène Perdrix, décédé en 1648, qui vint se fixer en Bretagne. Les enfants mineurs de celui-ci, d'abord condamnés à l'amende comme usurpateurs le 20 mars 1669, furent plus tard maintenus dans leur noblesse, le 22 décembre 1676, par arrêt du Parlement de Bretagne.

Toussaint Cotignon, auteur du second rameau, laissa deux fils, Michel, Sgr de Montset et de la Praye, marié en 1579 à Melchione de Frasnay, et Gilbert, Sgr de la Charnaye, marié en 1581 à Hélène de Saint-Victor, qui s'agrégèrent à la noblesse. Ses petits-enfants, Léonard de Cotignon, Sgr de Montset, marié en 1613 à Marguerite Landresson, et Edme de Cotignon, Sgr de Bussy, tous deux fils de Michel, furent maintenus dans leur noblesse le 10 juin 1634, par sentence des élus de Nevers, avec leurs cousins germains, Pierre de Cotignon, Sgr de la Charnaye, décédé dans la suite sans postérité, et Louis de Cotignon, Sgr de Chateauvert, marié en 1620 à Edmée de Farou, tous deux fils de Gilbert. Jacques de Cotignon, Sgr de la Charnaye, fils de Louis, fut encore maintenu en 1670 par arrêt du Conseil d'État. Son fils, Henri de Cotignon, Sgr de la Charnaye, marié en 1701 à Suzanne de Baisle de Pontcenac, fut à son tour maintenu dans sa noblesse par jugement de 1698 et fit enregistrer son blason à l'Armorial de 1696. Il fut le dernier représentant mâle de son rameau et ne laissa que deux filles, Catherine, demeurée célibataire, et Marie-Marguerite, mariée à Jacques Fournier de Quincy.

La famille de Cotignon a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, beaucoup d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Razilly vers 1665, de Maillé de la Tour-Landry 1695, de la Porte d'Issertieux 1648, Pinel 1693, de Bréchard 1662, de Courvol 1691, de Certaines 1751, de Lavenne 1735, du Verne 1746, de la Bussière 1782, de la Ferté-Meun 1806, de Saulieu 1809, de Champeaux 1860, de Buor 1888, Cheval (de Fontenay) 1559, de Champs, Bigot 1670, Fournier de Quincy, de Crespat, etc.

COURIER de MÉRÉ. Armes (d'après un cachet du XVIIIe siècle) : *d'azur à un chien courant de... accompagné en pointe d'un croissant de...; au chef d'or chargé d'un cor lié de....* — Couronne : *de Comte* [1].

La famille Courier, d'honorable bourgeoisie, a souvent joint à son nom celui du fief de Méré qu'elle a possédé en Touraine.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Nouvelle Revue héraldique* de juillet-août 1921.

Elle a été illustrée par Paul-Louis Courier de Méré, né à Paris en 1772, célèbre écrivain politique et helléniste distingué. Paul-Louis Courier mourut en 1825 dans sa propriété de Véretz, en Touraine, assassiné par son garde-chasse. Il avait épousé en 1814 Herminie Clavier, fille d'un autre célèbre helléniste, membre de l'Institut, qui se remaria à Théodore Maunoir. Il eut deux fils : 1° Esther Courier de Méré, officier de marine, décédé en 1883, qui a laissé un fils, Esther-Louis, officier; 2° Paul-Louis Courier, officier d'État-major, aide de camp du duc d'Aumale, décédé en 1899, qui a laissé un fils, Jean, né en 1865, marié à Mlle Fougeron et père de plusieurs enfants.

Principale alliance : Guibourd de Luzinais 1921.

COURVOL (de), en Nivernais. Armes : *de gueules à une croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une licorne.* — Supports : *deux licornes supportant chacune une bannière d'or chargée d'une aigle de sable au vol éployé.* — Devise : Nusquam timuit.

La famille de Courvol, ou de Corvol, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse du Nivernais.

Elle fit imprimer en 1750 une *Généalogie de Courvol* dont la Chesnaye des Bois a donné un résumé dans son *Dictionnaire de la noblesse*. De nos jours M. de Flamare a donné une excellente généalogie de la famille de Courvol dans son *Nobiliaire du Nivernais*. On

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Courier de Méré, dans le tome XII de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Courvol, dans le tome XII de ce Dictionnaire.

trouvera aussi des renseignements sur les Courvol dans le *Cabinet d'Hozier*, le *Nouveau d'Hozier*, les *Dossiers bleus*, etc.

La famille de Courvol a eu pour berceau non pas la petite ville de son nom, située près de Clamecy, dans l'ancien diocèse d'Auxerre, qui était une des 32 châtellenies de l'Auxerrois, mais la paroisse de Corvol-l'Orgueilleux, située dans le canton actuel de Varzy, dont elle n'a jamais possédé la seigneurie, mais sur le territoire de laquelle elle était possessionnée de toute ancienneté.

M. de Flamare mentionne un Hugues de Corvol qui dès 1088 possédait un fief à Corvol-l'Orgueilleux; Artaud et Hugues de Corvol vivant en 1141 ; Jean de Corvol qui en 1285 dénombra au comte de Nevers sa maison et ses biens de Corvol, etc.

Gaucher de Courvol, chevalier, est mentionné dans un acte de 1301. C'est à tort que le travail publié en 1750 en fait le seigneur du village de Courvol-Dam-Bernard situé à quatre lieues de la ville de Courvol. Ce gentilhomme fut père d'un autre Gaucher de Courvol, qui figure dans plusieurs actes, passés de 1327 à 1352, tantôt avec la qualification de damoiseau, tantôt avec celle de chevalier, grand-père d'un Jean de Courvol, damoiseau, Sgr d'Isenay, mentionné dans des actes de 1377 et de 1389, et bisaïeul d'un Gaucher de Courvol, écuyer, Sgr du Tremblay et d'Isenay, mentionné dans un acte de 1396, qui épousa, le 31 janvier 1401, Jeanne le Bidault, dame de Poussery. Philibert de Courvol, Sgr du Tremblay, fils de ce dernier, épousa Agnès de Saint-Julien le 10 septembre 1454. Il fut père d'Antoine de Courvol, qui épousa en 1499 Jeanne de Césac, puis, en 1503, Philiberte de la Perrière, et grand-père de Louis de Courvol, qui mourut sans postérité, et de Jeanne de Courvol, qui épousa en 1526 Jacques de Reugny et en 1552 Gilbert le Groing, Sgr d'Esculat.

La branche de la famille de Courvol qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descendait d'Erard de Courvol, écuyer, demeurant à Oulon, qui épousa demoiselle Philiberte du Réau par contrat sans filiation du 25 mai 1459 rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Le travail de 1750 fait de ce gentilhomme un fils cadet de Gaucher de Courvol, Sgr du Tremblay, marié en 1401 à Jeanne le Bidault; mais une note conservée dans le *Nouveau d'Hozier* constate que rien ne prouve cette parenté. D'après M. de Flamare Erard de Courvol était fils d'un Jean de Courvol dont on ignore l'alliance et qui était lui-même un fils cadet de Jean de Courvol, Sgr d'Isenay, vivant en 1377 et 1389, mentionné plus haut. Il fut père de Philibert de Courvol, Sgr de Pouligny, demeurant à Saint-Maurice, qui épousa Jeanne de Bazay le 7 avril 1515, et grand-père de Claude de Courvol, homme d'armes de la compagnie du Grand écuyer de France en 1578,

qui épousa d'abord Rolette de Montigny, puis, en 1577, Guyotte de Gourdon. Ce dernier eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Philibert, né du premier lit, marié en 1580 à Louise de Bongars, qui continua la lignée; 2° Jean, Sgr d'Aubigny-Chétif, également né du premier lit, qui n'eut pas d'enfants; 3° Jean, Sgr de Savigny et du Petit-Bazolle, né du second lit, qui épousa successivement en 1601 Edmée de Gayot et en 1610 Charlotte de la Bussière et dont le fils, François, né du premier lit, n'eut pas de postérité. De son mariage avec Louise de Bongars Philibert de Courvol eut aussi trois fils. L'aîné de ces fils, également appelé Philibert, n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Montsaulnin. Les deux puînés, Jean, Sgr de Grandvaux, marié le 19 février 1624 à Bénigne de Chassy, et François, Sgr du Petit-Bazolles et de Montas, marié le 6 juillet 1632 à Anne Chevalier, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 27 mars 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, et, le 8 juillet de la même année, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce dernier jugement.

Le premier rameau était représenté au XVIIIe siècle par deux frères, Louis-François et Germain-Gabriel. L'aîné de ceux-ci, Louis-Francois de Courvol, Sgr de Lucy, né en 1698, marié en 1745 à Mlle de la Tournelle, fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Anne, née en 1747; sa descendance s'est éteinte avec Alexandre de Courvol, né en 1825, demeuré célibataire, et avec ses sœurs Mmes de Bonnault de Villemenard et de Fussy. Le puîné, Germain-Gabriel de Courvol, Sgr de Montas, né en 1704, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, marié en 1740 à Mlle Carpentier de Changy, fit également des preuves de noblesse d'abord en 1753 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Monique, née en 1742, mariée dans la suite à M. Dorat de Chatelus, puis en 1752 et 1760 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Pierre-Claude, né en 1745 à Saint-Maurice-lez-Saint-Sauge, au diocèse de Nevers, décédé sans alliance en 1838, et Augustin, né au même lieu en 1748, marié dans la suite, en 1794, à Mlle Lecomte. Sa descendance s'est éteinte avec la petite-fille de celui-ci, mariée en 1856 au marquis de Veyny.

Guillaume-Ambroise de Courvol, dernier représentant du second rameau, mourut en 1838 sans avoir été marié. Son frère aîné, Jean-Claude de Courvol, décédé avant lui en 1820, avait épousé en 1788 Mlle de la Coudre; il en eut trois filles : 1° Caroline, décédée sans alliance; 2° Rosalie, mariée en 1821 au célèbre orateur Philippe

Dupin, décédée en 1888; 3° Alexandrine, mariée en 1828 à Ernest le Caruyer de Beauvais.

Marie-Anne de la Tournelle, comtesse de Courvol, dame de Reugny, veuve de Louis de Courvol de Lucy, chef de la famille; son fils, Jean-Baptiste de Courvol, chevalier, Sgr de Billeron et de Lucy en partie, capitaine au régiment de Limousin-infanterie; Pierre-Claude de Courvol, chevalier, Sgr de Charry et de la Bretonnière, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de l'ordre de Saint Lazare; Louis-Alexandre de Courvol, chevalier, Sgr de Lucy, officier au régiment de Limousin, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. Le chevalier de Courvol de Ligny prit part cette même année à celles du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier. Deux messieurs de Corvol prirent part à celles tenues à Auxerre. M. de Courvol, Sgr de Ligny et de Champagne, prit part à celles du Berry.

La famille de Courvol a fourni un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de la Tournelle, de Montigny, de Bongars 1580, de Montsaulnin, de Chassy 1624, de Cotignon 1691, de Bréchard 1671, de Lavenne 1695, 1808, de Champs de Saint-Léger 1693, Carpentier de Changy 1740, de Veyny d'Arbouze 1856, de Vichy, du Verne, Dupré de Saint-Maur, de Bonnault de Villemenard 1852, Gassot de Fussy, de Cockborne 1662, de Mullot (de Villenaut) 1712, 1751, Dupin, le Caruyer de Beauvais, le Groing, etc.

CRESPIN de TRÉOGAT. Armes (ce sont celles de la puissante famille normande du Bec-Crespin, éteinte au XVIIIe siècle) : *fuselé d'argent et de gueules.*

La famille Crespin de Tréogat appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Haute Bretagne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Elle descend de Julien Crespin qui était en 1675 fermier général et procureur fiscal de l'abbaye de Rodon. Julien Crespin, petit-fils du précédent, fut en 1766 adjudicataire des octrois de Malestroit. Alexandre-Julien Crespin de Tréogat, né à Ruffiac en 1759, fut nommé en avril 1794 administrateur du district de Josselin. Il fut plus tard juge suppléant au tribunal de Redon, puis juge de paix à Rennes et mourut dans cette ville en 1841. Plus récemment M. Alexandre Crespin du Bec-Crespin de Tréogat a épousé en 1874 Mlle Émilie-Henriette de Gazeau des Boucheries.

DAIREAUX de BÉCOURT. Armes de la famille le Febvre de Bécourt : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois étoiles de même 2 et 1.*

François Daireaux, décédé au château de Montifray le 7 août 1866, avait épousé à Rio de Janeiro, le 4 avril 1843, Madeleine-Constance Herbin. Une de leurs filles, Marie, née à Rio de Janeiro en 1845, décédée en 1893, épousa le comte Henri de la Bonninière de Beaumont ; une autre, Mme de Carbonnel de Montgival, périt le 4 mai 1897 dans l'incendie du Bazar de la Charité. François Daireaux eut aussi un fils, aujourd'hui décédé, qui épousa Mlle le Febvre de Bécourt, fille d'un ministre plénipotentiaire, et dont le fils est aujourd'hui connu sous le nom de Daireaux de Bécourt.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille le Febvre de Bécourt.

DALMAS (de). Armes : *d'argent à une croix ancrée de gueules*[1].

Une famille de Dalmas appartient à la noblesse des environs de Castelnaudary, dans le Haut-Languedoc.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Les généalogistes ont voulu la faire descendre d'un Guillaume Dalmas, ou Delmas, natif de Rodez, officier du comte de la Marche et de Rodez, qui fut anobli en juin 1443 pour être monté le premier sur les murs de Pontoise, lors du siège de cette ville, et lui en ont fait adopter les armoiries. Ces armoiries sont encore portées de nos jours par les familles Delmas de Grammont et Delmas de la Coste (voyez ces noms) qui se croient elles aussi issues de Guillaume Dalmas, ou Delmas, anobli en 1443. Dans la réalité la famille languedocienne de Dalmas fut longtemps dans une situation nobiliaire très douteuse. Son chef, marié le 4 juillet 1677 à Anne de Cornus, est qualifié dans

[1] Cette notice remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille de Dalmas à la suite de la notice Dalmas de la Pérouse.

son contrat de mariage maître Jacques Dalmas, docteur et avocat en Parlement. Il fut condamné, le 11 octobre 1698, à 2 000 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Quelques années plus tard, le 15 juin 1718, il se fit maintenir dans sa noblesse par un nouveau jugement de M. de Bernage, successeur de M. de Lamoignon. D'après ce jugement, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, il avait été baptisé, le 15 septembre 1650, en l'église Saint-Étienne, à Toulouse, et était fils de noble Claude Dalmas, né en 1610, capitaine au régiment de Saint-Just, marié le 19 septembre 1649 à Marie Doujat, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, petit-fils de noble Pierre Dalmas, marié le 5 octobre 1603 à Toinette Deltour, et arrière-petit-fils de noble Antoine Dalmas, né à Villeneuve-la-Crémade, près de Béziers, marié le 29 décembre 1556 à demoiselle Marie de Figueirolles, qui était lui-même fils de noble Etienne Dalmas. Jacques Dalmas eut un fils, également appelé Jacques, qui fut baptisé à Nailloux, en Lauragais, le 17 novembre 1698. Celui-ci était capitaine au régiment de Gâtinais-infanterie quand il épousa à Castelnaudary, en 1713, demoiselle Marthe de Ricart de Villenouvelle après que celle-ci eut adressé à son père une sommation respectueuse. Il fut père de Pierre-Gabriel de Dalmas, né à Nailloux en 1726, marié, le 22 janvier 1767, à Thérèse Andréossy, qui fit des preuves de noblesse, en 1779 et 1782, pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, Raymond-Auguste, né à Castelnaudary en 1768, et Victor-Jacques-Ambroise, né au même lieu en 1771.

La famille de Dalmas subsistait en Languedoc dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un de ses membres, Albert de Dalmas, conseiller d'arrondissement dans la Haute-Garonne, épousa en 1871 Henriette-Victoire Leflon de Royaulcourt, d'une vieille famille d'Artois.

DANEY de MARCILLAC [1].

La famille Daney de Marcillac, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements incomplets, descend de Jean-Raymond Daney de Marcillac, né à la Martinique le 9 juillet 1753, officier dans la légion de Saint-Domingue, marié en 1786 à Mlle Boisson. Le petit-fils de ceux-ci, Louis-Adrien-Charles Daney de Marcillac, lieutenant-colonel de l'armée territoriale, a eu plusieurs fils dont l'un,

[1] Cette notice, encore bien insuffisante, a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Daney de Marcillac dans le tome XIII de cet ouvrage.

Jean-François, lieutenant de vaisseau, a épousé en 1903 Henriette Aylies.

La famille Daney de Marcillac ne figure pas au nombre de celles de la Martinique qui au cours du XVIIIe siècle firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française.

D'après des notes dont on n'a pu vérifier l'exactitude, son nom patronymique de Daney aurait été primitivement un prénom. Jean-Raymond Daney de Marcillac, né en 1753, aurait été fils de Jean-Daney, chevalier de Marcillac. Celui-ci aurait été baptisé le 4 mars 1703 à Bezenac, en Périgord, et aurait été fils de messire Jean de la Paire de Marcillac et de dame Gerverze de Trénors. Son père, Jean de Marcillac, ou de la Peyre de Marcillac, né en 1670, serait venu se fixer à la Martinique et y aurait épousé en secondes noces, le 16 janvier 1725, Madeleine-Victoire Chevalier. Il aurait été un fils puîné de noble Alexandre de Lapeyre, ou de Beauroyre de Lapeyre, Sgr du Bourciet et de Marcillac, marié vers 1666 à Marguerite de Tarde, et un petit-fils de Timothée de Beauroyre, Sgr de Lapeyre, et de Marie de Roubin.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille de Beauroyre, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse du Périgord et qui a, en effet, possédé une seigneurie de Lapeyre.

DARCY, en Bourgogne.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg d'Épinac-les-Mines, aujourd'hui commune du département de Saône-et-Loire.

Pierre Darcy, décédé à Epinac le 30 octobre 1686 à l'âge de 68 ans, auquel remonte la filiation, fut d'abord officier, puis marchand au lieu de la Drée, dépendant de la paroisse d'Épinac, et enfin, en 1678, procureur d'office du comté d'Epinac. Il avait épousé Marie-Marthe Dupasquier, décédée à Epinac le 2 mai 1679. Il fut père de Charles-Bernard Darcy, né à Epinac en 1663, marchand à la Drée, et grand-père de Lazare Darcy, né à Epinac en 1688, notaire royal et procureur d'office du comté d'Epinac, décédé en 1750. Trois des fils de ce dernier, Pierre, né à Épinac en 1716, marchand, bourgeois d'Igornay, marié en 1748 à Jacqueline Pidault ; Claude, né à Épinac en 1723, notaire royal, marié en 1758 à Marie Pidault, sœur de sa belle-sœur; et Lazare-Gaspard, né en 1732, furent les auteurs de trois branches.

Les deux premières branches se sont perpétuées assez obscurément.

L'auteur de la troisième branche, Lazare-Gaspard Darcy, cultivateur, épousa d'abord Philiberte Petitjean de Marcilly, fille d'un riche

cultivateur qui avait acquis un seizième de la seigneurie de Marcilly, inhumée à Autun le 26 septembre 1767 ; il se qualifiait conseiller du Roi, garde-marteau des eaux et forêts d'Autunois quand il se remaria, en 1773, à Philiberthe Dumay. Il eut du premier lit une fille, Lazarde-Émilande, religieuse à Dijon, et du second lit deux fils : 1° Jean, qui épousa une demoiselle Boyer ; 2° Lazare-François, décédé en 1817, qui continua la lignée. Ce dernier laissa à son tour deux fils, Henri et Hugues. L'aîné de ceux-ci, Henri Darcy, né à Dijon en 1803, ingénieur en chef du département de la Côte-d'Or de 1839 à 1848, décédé en 1858, se rendit célèbre par les importants travaux qu'il fit exécuter pour alimenter d'eau la ville de Dijon ; il avait épousé Henriette Caray, d'une famille anglaise très distinguée. Son frère, Hugues Darcy, longtemps préfet de la Côte-d'Or, possédait près de Dijon le château de Gouville qui appartient encore à sa descendance.

Principales alliances : Caray, Franquet de Franqueville 1892, Hély d'Oissel 1865, Benoist d'Azy, de Chabaud-la-Tour, Fontaine de Cramayel 1832, etc.

On trouve que M. Darcy, demeurant à Nemours, fut pourvu en 1783 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz.

DAVID de PRADES.

Famille bourgeoise.

Le docteur C.-E. David de Prades, assistant de radiologie des Hôpitaux de Paris, fils du docteur David, médecin à Claye-Souilly, et de Mme David, née Daurée de Prades, a épousé en 1921 Mlle de Testas de Folmont.

Il a été consacré une notice à la famille Daurée de Prades.

DEFERMON, ou de FERMON, en Bretagne. Armes concédées en 1808 au comte Defermon : *d'hermines à un sauvageon de sable à deux greffes, celle de dextre à feuilles et pommes d'or, celle de senestre à feuilles et pommes d'argent ; au franc-quartier échiqueté d'or et d'azur*, qui est des comtes tirés du Conseil d'État. — Armes concédées en 1810 au baron Defermon : les mêmes *avec le franc-quartier de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne de même*, qui est des barons préfets.

La famille Defermon, ou de Fermon, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie de Châteaubriant, en Bretagne.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Pré-*

mier Empire du vicomte Révérend et dans la *Généalogie des Rivérieulx* de M. Paul de Varax.

Noble maître Jacques Defermon, sieur des Chapelières, alloué de la baronnie et maire de la ville et communauté de Châteaubriant, épousa vers 1760 Marie Lambert. Il eut une fille, Mme Bernard-Dutreil, dont la descendance subsiste, et trois fils, Joseph, Jean-François et Auguste, qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Joseph Defermon, né à Châteaubriant en 1752, était procureur au Parlement de Bretagne quand il fut élu député aux Etats généraux de 1789 par le Tiers-Etat de la sénéchaussée de Rennes ; il fut plus tard député d'Ille-et-Vilaine à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents, fut nommé conseiller d'État après le 18 brumaire, devint en 1808 ministre d'État, fut créé comte de l'Empire par lettres du mois de mai de cette même année, fit partie de la Chambre des Cent jours et mourut à Paris en 1831. Il avait épousé Mlle Duboys des Sausais. Il eut une fille, Mme Ginoux, dont les enfants ont relevé le nom de la famille Defermon (voyez Ginoux-Defermon), et deux fils : 1° Jacques, comte Defermon, député d'Ille-et-Vilaine, décédé sans alliance en 1870 ; 2° Étienne-Joseph Defermon, député de la Loire inférieure, décédé sans alliance en 1865. Jean-François Defermon, né à Châteaubriant en 1762, député de la Mayenne en 1805, préfet des Hautes-Alpes, puis de l'Yonne, décédé en 1840, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1816. Il eut trois fils, qui moururent sans postérité, et deux filles, Mme Riondel et Mme Tréhouart, femme de l'amiral. Auguste Defermon, auteur du troisième rameau, fut directeur de l'enregistrement. Son fils, Paul-Louis de Fermon, décédé à Nantes en 1878 à l'âge de 73 ans, épousa Gabrielle-Joséphine de Rivérieulx, décédée au cours de cette même année. Il en eut un fils, Paul de Fermon, décédé prématurément en 1868 et deux filles mariées l'une en 1867 à M. Philippe Beaulieu, l'autre au général de division Jollivet.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de Fermont qui a appartenu à la noblesse de Champagne et dont il a été dit quelques mots à la page 36 du présent volume. C'est peut-être à cette dernière famille qu'appartient Mlle Amélie de Fermon mariée à Paris en janvier 1899 à M. Armand.

DELLAC, ou del LAC, en Quercy. Armes : *d'argent à un cygne enflant ses ailes sur un lac du même et sommé de trois étoiles*[1].

La famille Dellac, ou del Lac, est anciennement et honorablement

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de la Perrière.

connue dans le Haut-Quercy où elle possédait au XVIIIe siècle la seigneurie de Cartassac. On ne lui connaît pas toutefois de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jean Dellac, demeurant au château de Cartassac, épousa en 1789 à Ligneyrac, en Bas-Limousin, Jeanne Vachon de Puygramon. Il eut deux fils : 1° Antoine, qui continua la lignée ; 2° Antonin, qui épousa Mélanie Carriole du Moulin. Antoine Dellac épousa en 1829 Clotilde Lafon de Lageneste. Il eut deux filles, Mmes Miramond de Laroquette et d'Arnault de Laudonie, et deux fils : 1° Clément Dellac, marié en 1877 à Irène Vigne de Salvagnac, qui eut deux filles, Mmes Lafon de Lageneste et Revellat ; 2° Joseph Dellac, né à Cartassac en 1846, domicilié à Martel, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Nouailhat.

Principales alliances : de Briat de Traversat 1790, Lafon de Lageneste, Vigne de Salvagnac, etc.

DELPECH de MONTFORT.

En septembre 1922 ont été publiés à La Réole les bans du mariage de Mlle Germaine Delpech de Montfort, domiciliée dans cette ville, et de M. Albert Hortala, négociant à Bordeaux.

DIVIDIS et DIVIDIS de SAINT-COME[1].

Cosme de Vidie, sieur de Saint-Germain de Lespinay, près de la Loupe, puis de Saint-Côme, né le 31 mars 1633, baptisé le 16 juillet 1654 à Belhomer, près de la Loupe (Eure-et-Loir), décédé en 1685, avait épousé Georgette Rocu. Il eut deux fils : 1° René, qui continua la lignée ; 2° Louis de Védie, ou de Vidis, écuyer, Sgr de Saint-Come, marié à Pontgouin le 29 janvier 1704 à Marie Beauchet, dont le fils, Louis de Vidis, ou Dividis, Sgr de Saint-Come, né à Pontgouin le 10 février 1707, marié le 3 mai 1742 à Saint-Maurice-Saint-Germain à Anne-Charlotte de Brossard, veuf le 28 décembre 1743, décédé en 1750 à Iray, au diocèse d'Évreux, ne paraît pas avoir eu de postérité. René Dividis, Sgr de Saint-Come, mourut à Belhomer en 1728. Son fils, Louis Dividis, décédé à Iray le 16 juillet 1771 à l'âge de 72 ans, épousa Jeanne Laurette, décédée à Sérigny le 29 septembre 1784. Il eut pour fils, Louis-Nicolas Dividis, écuyer, baptisé à Iray le 7 décembre 1740, marié à Sérigny en 1767 à Mlle de Tiercelin, décédé au même lieu en 1822, dont descendent les représentants actuels.

DRU, ou DRU de MONGELAZ. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à un phénix d'or regardant un soleil adextré de même,* qui est de Dru de Mongelaz, dans les Dombes : *au 2 d'argent à une tête de more de sable, tortillée d'argent,* qui est de Neyret : *au 3 de sinople à un chevron d'argent accompagné de trois lions de même,* qui est de Gaudel ; *au 4 coupé d'or et d'argent, au lion de gueules brochant sur le tout,* qui est de Cléray. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : Robore.

La famille Dru, d'honorable bourgeoisie, est anciennement connue dans le Valois.

Antoine Dru, né en 1775, épousa, le 29 ventôse an VI, Victoire Gaudel. Il fut père de Philippe-Antoine Dru, né le 29 ventose an VIII, qui épousa Louise-Charlotte Cléray, grand-père de Saint-Just-Antonin

[1] Cet article, dû à une communication de M. le colonel de Beaufort, rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille Dividis dans les Additions du tome XVII de cet ouvrage.

Dru, qui épousa Céleste-Lucie Leroy, et bisaïeul de Louis-Gaston Dru, ou Dru de Mongelas, né à Gentilly en 1868, publiciste et homme de lettres, qui a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical du 9 mai 1908. Le comte Dru a épousé miss Nancy Rawlinson dont il a eu un fils, Cecil, né à Londres en 1904.

On a cherché de nos jours à rattacher la famille Dru à une famille Dru, ou Dru de Mongelas, qui a occupé au XVIIe siècle un rang distingué dans les Dombes et on lui en a fait adopter les armoiries. L'auteur de cette famille, Barthélemy Dru, Sgr de Mongelaz, fils de Jean Dru, fut pourvu, le 19 décembre 1658, de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Dombes ; il eut pour successeur dans cette charge, en 1679, Benoist Cachet de Montezan, plus tard premier président. Sa veuve, Marie-Anne Thomé, fille d'un échevin de Lyon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il eut trois enfants : 1° Romain Dru de Mongelaz, trésorier général de l'extraordinaire de guerres, secrétaire du Roi, puis secrétaire des commandements de Mme la duchesse de Berry, marié à Marie Neyret, décédé sans postérité ; 2° Constantin Dru de Mongelaz, prêtre ; 3° Élisabeth, mariée à Étienne Hardy du Plessis, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, secrétaire du Roi.

D'après une généalogie donnée par M. de Jarente dans le tome XXVII du *Nobiliaire universel* fondé par M. de Magny le conseiller Barthélemy Dru de Mongelaz aurait eu un frère puîné, Charles, qui serait venu se fixer dans le Valois et qui serait l'auteur de la famille Dru, ou Dru de Mongelaz, actuellement existante.

DUFAUR de MONTFORT, en Armagnac.

La famille Dufaur de Montfort a eu pour berceau la petite ville de Riscle, en Armagnac, où elle est anciennement et honorablement connue. On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants. Elle est vraisemblablement une branche de la famille Dufaur de Gavardie qui est également originaire de Riscle. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

L'*Inventaire sommaire des Archives du Gers* mentionne un sieur Jean-Baptiste Dufaur, sieur de Montfort, demeurant à Riscle, qui passa divers actes entre les années 1710 et 1727, et un sieur Louis Dufaur, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Riscle, qui passa divers actes entre les années 1739 et 1749.

La famille Dufaur de Montfort a fourni des conseillers généraux du Gers.

Principale alliance : de Bastard.

DUFAURE, DUFAURE de la PRADE, DUFAURE de BELLISLE de MURAT, en Bas-Limousin[1].

La famille Dufaure est très anciennement connue à Allassac, dans le Bas-Limousin, où dès le XVIIe siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle aurait eu dans un passé éloigné une origine commune avec les familles Dufaure de Saint-Martial et Dufaure du Bessol.

La souche s'en partagée en un certain nombre de branches dont le point de jonction est mal connu, mais qui se sont toujours reconnues comme parentes. Plusieurs de ces branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'une d'elles ne porte d'autre nom que celui de Dufaure.

Une autre joint à son nom celui du domaine de la Prade qu'elle a possédé à Allassac. Un de ses représentants, Georges Dufaure de la Prade, vice-consul de France à Canton, a épousé en 1911 Mlle Braye.

Une troisième branche est connue sous le nom de Dufaure de Bellisle de Murat. Étienne Dufaure de Bellisle était en 1743 conseiller au présidial de Brive. Sa descendance s'est alliée au XIXe siècle à l'illustre maison de Beaupoil de Sainte-Aulaire. Pierre-Théodore de Bellisle de Murat, notaire, avait épousé Louise de Lisle. Leur fils, Raoul, né en 1869 à Saint-Martin-Sepert (Corrèze), a épousé à Saintes en 1895 Yvonne du Pœrier de Portbail.

La branche des Dufaure de Lavareille paraît être aujourd'hui éteinte. Étienne Dufaure de Lavareille, avocat en la Cour, lieutenant en l'élection de Brive, fut pourvu, le 14 février 1751, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Cour des aides de Montauban. Il fit son testament en 1766. Son fils, Martial Dufaure de Lavareille, épousa en 1777 Marie de la Besse, de Brive.

DUFFOURC, ou DUFOURC, d'ANTIST, de PIÉMONTAIS et d'ANTALOS (de). Armes : *d'azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1. — Aliàs : *d'azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1 ; *au chef cousu de gueules chargé de trois glands d'or* (aliàs *de trois têtes de filles échevelées d'argent*). — Le règlement d'armoiries de 1826 attribue à la branche d'Antist les armes suivantes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1, *au chef d'or chargé de trois glands de sinople ; au* 2 *de gueules à une montagne de six coupeaux d'argent mouvant du bas de l'écu, au chef d'argent chargé de trois étoiles*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dufaure de la Prade, dans le tome XIV de cet ouvrage.

d'azur ; au 3 *d'argent à trois merlettes de sable*, 2 *et* 1. — Couronne : *de Marquis*. — Support et tenant : *un lion et un sauvage*[1].

La famille DE DUFFOURC, anciennement DE DUFOURC, appartient à la noblesse du pays de Bigorre. Elle ne doit pas être confondue avec la famille béarnaise de Dufourc et de Dufourc de Salinis.

On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* et dans un ouvrage de M. Jean Bourdette : *Notices des seigneurs des petits fiefs et des gentilshommes sans fief de Lavedan*.

Laîné mentionne dans son *Dictionnaire véridique* un Antoine Dufourc, Sgr de Montastruc, qui aurait épousé vers 1400 Perrette de Grossolles, fille de Bernard, vicomte de Montgaillard.

Un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation au 6 décembre 1585, date à laquelle noble Pierre du Fourc, mari d'Anne de Carabé, fit son testament à Saint-Cristau, dans la sénéchaussée de Bigorre, en faveur de ses deux fils, Antoine et Grégoire. Ceux-ci furent les auteurs de deux branches.

L'aîné d'entre eux, Antoine, eut d'une alliance inconnue un fils, noble Jean du Fourc, écuyer, qui épousa demoiselle Jeanne Dubié par contrat passé à Tarbes le 3 janvier 1628. Celui-ci fut père de maître Jean du Fourc, procureur au sénéchal de Bigorre, marié à Tarbes le 11 janvier 1665 à Marie d'Abadie, fille d'un trésorier de Bigorre, qui cessa de porter les qualifications nobiliaires, et grand-père de monsieur maître Jean-François Dufourc, conseiller au sénéchal de Bigorre, qui épousa à Tarbes, le 26 février 1710, Claire d'Abadie de Nodrest. Le fils de ce dernier, Pierre-Alexandre de Dufourc, né en 1717, posséda la seigneurie d'Antist, près de Bagnères-de-Bigorre. Il demanda en 1759 à se faire maintenir dans sa noblesse. Bien que cette demande ait été l'objet d'un rapport assez défavorable du généalogiste des Ordres du Roi, on trouve que Pierre-Alexandre de Dufourc, Sgr d'Antist, siégeait en 1761 aux États de Bigorre et fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de ce pays. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-François-Charles Duffourc d'Antist, major de cavalerie, conseiller général des Hautes-Pyrénées, marié le 12 novembre 1787 à Claire de Maignol, qui continua la lignée ; 2° Jean-Alexandre Duffourc d'Antist, né en 1770, brigadier des gardes du corps, marié en 1806 à Mlle Soulé, qui n'eut que des filles. Jean-François-Charles laissa lui-même deux fils. L'aîné

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Duffourc d'Antist et de Piémontais, dans le tome XIV de cet ouvrage.

de ceux-ci, Jules-René Duffourc d'Antist, né à Tarbes en 1790, général de division en 1851, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1874, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du 28 janvier 1826 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries ; il épousa en 1823 Mlle Boysson de Reynaud et en eut un fils unique, Charles-Gabriel, né en 1824, colonel d'infanterie, qui demeura célibataire. Le puîné, Ernest Duffourc d'Antist, chef de bureau au ministère de l'Agriculture, décédé en 1881, avait épousé Mlle Lavit de Clausel dont il n'eut pas de postérité masculine.

La branche cadette, dite de Pouyastruc, posséda, entre autres biens, la métairie de Piémontais, située dans la commune actuelle de Bours, près de Tarbes. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 15 mai 1716, par jugement rendu à Bordeaux de M. de Lamoignon, intendant. Son auteur, Grégoire Dufourc, écuyer, de Pouyastruc, épousa d'abord, en 1617, Marguerite d'Angos, fille du seigneur de Boucarrés, puis Miramonde de Majoran et enfin, le 18 avril 1635, demoiselle Antoinette de Laffite, fille du seigneur de Larroque. Il laissa un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, François Dufourc, sieur de Piémontais, né du second lit, continua la lignée. Un autre fut vraisemblablement l'aïeul d'un noble Anne Dufourc, de Pouyastruc, ancien capitaine d'infanterie, qui vivait en 1757 et qui était père de quatre fils, nobles François, autre Francois, Arnàud et Gérard Duffourc ; l'un de ces fils, noble François Duffourc, de Pouyastruc, chevalier de Saint-Louis, fit son testament le 16 février 1778 et institua légataire universel son neveu, Anne de Péré. François Dufourc, sieur de Piémontais, fils aîné de Grégoire, épousa Françoise de Bouilh-Collongues qui se remaria à un sieur Jacques Ducasse, de Tarbes, et qui fit son testament mystique le 26 mai 1686. Son fils, noble Anne Dufourc, sieur de Piémontais, épousa le dernier février 1677 demoiselle Marie de Fornets, fille d'un docteur et avocat au sénéchat de Bigorre, et fit son testament en 1694. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Anné, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, noble Jean Duffourc-Piémontais, Sgr du lieu de Bours en sa partie, épousa successivement Marie Davezac et Marie Dupont et fit son testament à Bours le 13 septembre 1729 ; il eut plusieurs fils dont aucun ne laissa de postérité masculine. Son frère, Anné Duffourc, épousa l'héritière de l'abbaye d'Antalos, près de Lourdes, qui donnait à ses possesseurs accès aux États du Béarn dans l'ordre de la noblesse. Sa descendance se partagea en un certain nombre de rameaux qui possédèrent les domaines d'Antian, de Juncalas, d'Arrayon, etc. Plusieurs de ces rameaux subsistent, quelques-uns dans une situation modeste. C'est à cette branche qu'appartient

M. l'abbé Antoine Duffourcq, curé de Madiran en 1915, auteur de plusieurs ouvrages historiques estimés. M. Duffourcq d'Antalos prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bigorre.

Principales alliances : Davezac, Maignol de Mataplane, d'Abadie de Nodrest, de Navailles, Lavit de Clausel vers 1830, etc.

DULIEPVRE, ou du LIEPVRE, du BOIS de PACÉ. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1755) : d'*azur à un lièvre passant d'argent; au chef d'argent chargé de trois mouchetures de sable.* — La famille Duliepvre a aussi porté les armes suivantes : d'*argent à un chevron de sable accompagné de trois pommes de pin au naturel* (aliàs *d'azur*). — Couronne : *de Comte*[1].

La famille Duliepvre, ou du Liepvre, du Bois de Pacé appartient à la noblesse de Bretagne.

M. de la Messelière lui a consacré une de ses *Filiations bretonnes.*

Guillaume du Liepvre, Sgr de la Riotelais, à Pacé, et de la Thébaudais, marié en 1624 à Julienne le Tanneux, était en 1642, greffier aux requêtes du Parlement de Bretagne et procureur syndic de Rennes. Son petit-fils, Guillaume Duliepvre, longtemps échevin de Rennes, épousa vers 1690 Julienne du Hautbois, dame du Bois de Pacé. Le fils de celui-ci, Jean-Guillaume Duliepvre, sieur du Bois de Pacé, au diocèse de Rennes, avocat au Parlement de Bretagne, directeur des hôpitaux de Rennes, marié à Françoise de Lisle, fut anobli par lettres de 1755 à l'occasion de l'érection à Rennes de la statue du Roi. Il fut père de Guillaume-Nicolas Duliepvre, sieur du Bois de Pacé, né en 1718, grand-père d'Augustin-Guillaume Duliepvre du Bois de Pacé, né à Rennes en 1759, receveur de l'enregistrement, bisaïeul d'Achille-Mathurin du Liepvre du Bois de Pacé, né à Nantes en 1790, qui épousa Mme Casimir Boissonnet, née Jallabert, fille d'un président de la Chambre des notaires de Paris, et trisaïeul d'Eugène-Félix du Liepvre du Bois de Pacé, né à Paris en 1835, décédé en 1900, qui a laissé deux enfants.

Ignace du Liepvre, greffier en chef de la table de marbre du Palais de Rennes, et N... du Liepvre, sieur des Ecotais, sénéchal de la juridiction de Sainte-Mélanie, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Coetlogon (au XVIIIe siècle), Petiet vers 1780, Hamelin 1786, etc.

1. Cette notice remplace celle qui avait été de consacrée à la famille du Lièvre du Bois de Pacé dans le tome XV de cet ouvrage.

DUVERDIER, aujourd'hui **du VERDIER de VALPRIVAS**, ou **VAUPRIVAS**, en Lorraine. Armes : *d'argent à un lion de sinople, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : PEUR NE MAL.

Une famille DU VERDIER DE VALPRIVAS, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué en Forez à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe. Elle n'avait pas une origine bien illustre et son auteur, Guillaume Verdier, était un simple marchand de Saint-Bonnet-le-Château. Ce Guillaume Verdier avait épousé Philippe Terrasse, mentionnée comme veuve dans un acte de 1593. Il eut trois filles dont l'aînée épousa Jean de Lévis, sieur de la Corée, cadet de l'illustre maison de Lévis, et dont les deux autres se marièrent plus modestement l'une à Jean Lacour, du Puy, l'autre à Guyot Giron, de Saint-Symphorien-le-Chatel. Il eut aussi deux fils, Antoine et Jean, de chacun desquels il va être parlé. Antoine Verdier, puis du Verdier, né à Montbrison le 11 novembre 1544, fut seigneur de Valprivas, se fit un certain renom dans les lettres, épousa successivement Catherine des Gouttes et Philippe Pourrat, ou Porral, et mourut le 25 septembre 1600. Son fils, Claude du Verdier, Sgr de Valprivas, né à Lyon vers 1566, fut un littérateur assez médiocre, épousa Anne de Rochier et mourut fort âgé en 1649. Il fut père de Gaspard du Verdier, Sgr de Valprivas, et grand-père de Claude-Amédée du Verdier, Sgr de Valprivas, qui épousa en 1683 Anne de la Pierre de Saint-Hilaire et qui n'en eut pas d'enfants. Jean Verdier, puis du Verdier, sieur de Villeneuve, second fils de Guillaume, fut marchand comme son père et ne laissa que des filles. On ne voit pas que la famille forézienne du Verdier de Valprivas soit arrivée à la noblesse ; on trouve, au contraire, que ses représentants furent à plusieurs reprises condamnés comme usurpateurs.

Une famille Duverdier, ou du Verdier, aujourd'hui du Verdier de Vauprivas, anciennement connue dans la bourgeoisie de Metz, revendique une origine commune avec la famille forézienne dont il vient d'être parlé et en a adopté les armoiries. M. de Jarente, qui a accueilli ses prétentions, en a donné une généalogie dans le

XXVIIe volume, paru en 1913, du *Nobliaire universel* fondé par M. de Magny. Il la fait descendre d'un Jean Verdier, né à Montbrison, qui aurait été un fils cadet, inconnu des historiens anciens, du littérateur Claude du Vivier de Valprivas, décédé en 1649, et qui serait venu se fixer à Art-sur-Moselle, en Lorraine. On trouvera aussi un article très intéressant sur la famile actuelle du Verdier de Vauprivas dans la *Nouvelle Revue héraldique* de novembre-décembre 1921. Jean Duverdier, né à Ancy en 1722, échevin de la justice d'Art-sur-Moselle, décédé le 7 nivôse an III, avait épousé Barbe Girardin. Leur fils, Jacques Duverdier, né à Metz en 1756, marié en 1786 à Joséphine Haillecourt, fut père de Jean-Baptiste-Casimir Duverdier, ou du Verdier, né à Metz en 1787, conseiller à la Cour de cette ville, et grand-père de Jules-Aimé Duverdier, ou du Verdier, né à Metz en 1833, marié en 1865 à Jeanne Gobert. Le fils de celui-ci, Paul Duverdier, ou du Verdier de Vauprivas, a été confirmé dans la possession du titre de comte du Verdier de Vauprivas par bref du roi d'Espagne du 26 décembre 1912. Il a un fils.

Principales alliances : d'Anthouard, Gobert, etc.

EON de BEAUMONT (d'). Armes : *de .... à trois étoiles d'or, accompagnées d'un coq au naturel tenant en son pied dextre un cœur enflammé de gueules ; au chef d'azur.* — Devise : VIGIL ET AUDAX[1].

La famille D'EON DE BEAUMONT a eu pour berceau la ville de Tonnerre, en Bourgogne.

La Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie, en fait remonter la filiation au XIVe siècle. Dans la réalité elle paraît avoir simplement appartenu à la haute bourgeoisie de sa région. On ne voit pas qu'elle ait fait reconnaître sa noblesse par jugement, ni même qu'elle ait eu son blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

André d'Eon, né à Ravières, avocat au Parlement, épousa en 1602 Sébastienne Petit. Il eut trois fils : 1° Nicolas d'Eon, sieur de la Toquette, garde du corps du duc d'Orléans, décédé à Ravières en 1661, dont la descendance s'éteignit avec Jacques d'Eon de Mouloise, né en 1704, avocat, et avec sa sœur, Mme de Moly ; 2° Antoine-Pantaléon d'Eon, né à Ravières en 1610, prévôt des maréchaux de France à Tonnerre, décédé en 1683, qui épousa Jeanne de Barbuat de Maisonrouge et dont le fils, François d'Eon de Chesnoye, décédé à Tonnerre en 1721, n'eut qu'une fille, Mme Gontier ; 3° Louis d'Eon de Ramelu, né en 1615, officier d'infanterie. Le fils de ce dernier, André d'Eon, reçu en 1678 avocat au Parlement de Paris, fut bailli du marquisat de Tanlay, puis maire perpétuel de Tonnerre et subdélégué de l'intendant dans cette ville où il mourut en 1720. Il laissa trois fils : 1° André-Timothée d'Eon, né à Tonnerre en 1683, trésorier de France au bureau des finances de Montauban en 1708, décédé à Paris en 1744 ; 2° Louis d'Eon de Beaumont, né à Tonnerre en 1695, décédé en 1749, dont il va être parlé ; 3° Michel d'Eon de Germigny, officier, chevalier de Saint-Louis, dont le fils, également appelé Michel, né à Tonnerre en 1733, fut directeur des domaines. Louis d'Eon de Beaumont épousa à Montpellier en 1723 Françoise de Charenton ;

[1] Cette notice remplace l'article qui dans le tome XVI de cet ouvrage avait été consacré à la famille d'Eon de Beaumont à la fin de la notice de la famille d'Eon-Duval.

il fut dans la suite maire de Tonnerre, et subdélégué de l'intendant de Paris dans cette ville. Il laissa une fille, Mme Thomas O'Gorman, et un autre enfant dont le sexe a donné lieu à des controverses célèbres. Cet enfant, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, fut longtemps considéré comme un garçon et reçut les prénoms d'André-Auguste-Timothée. Il fut connu dans la suite sous le titre de chevalier d'Eon, fut capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis et aide de camp du maréchal de Broglie, servit plus tard dans la diplomatie et devint ministre plénipotentiaire. En 1777 il fut reconnu que le chevalier d'Eon était une femme et une ordonnance du roi Louis XVI l'obligea à prendre les vêtements de son sexe. Le chevalier d'Eon, devenu la chevalière d'Eon, se retira à Tonnerre, puis en Angleterre, et mourut dans la misère à Londres en 1810. Après sa mort il fut constaté qu'il était bien un homme.

Le 15 février 1922 ont été célébrées à la Flèche les obsèques de la comtesse Alexandre-Mathieu de Fossey, née Blanche d'Eon de Beaumont, décédée dans cette ville à l'âge de 71 ans.

FALGUEROLLES (de). Armes : *d'argent à l'aigle éployée de sable; au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

La famille DE FALGUEROLLES appartient à la noblesse du Languedoc. Elle a eu pour berceau un château de son nom, situé sur le territoire de la paroisse de Colognac, dans l'ancien diocèse d'Alais.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans la *France protestante* de Haag.

Etienne de Falguerolles, Sgr dudit lieu, auquel remonte la filiation, épousa Catherine de Laversa et fit son testament le 4 septembre 1530. Son fils, Hippolyte de Falguerolles, Sgr dudit lieu, épousa Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet et fit son testament le 2 septembre 1569. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Sauveur et Claude, qui furent les auteurs de deux branches.

David de Falguerolles, Sgr dudit lieu, fils de Sauveur et chef de la première branche, marié successivement à Marguerite de Valet et à Angeline de Fizes, fut conseiller du Roi et général en la Cour des aides et finances de Montpellier. Il eut pour fils Jean de Falguerolles, Sgr dudit lieu, qui épousa en 1646 Claire de Tourtoulon de Valescure et qui en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, François, officier de cavalerie se réfugia en Hollande lors de la Révocation de l'Édit de Nantes et y mourut sans postérité. Le puîné fut condamné aux galères en 1692 pour avoir assisté à une assemblée de protestants et mourut en 1695 à l'hôpital de Marseille. Il laissa un fils, Charles de Falguerolles, bourgeois de Genève en 1722, régent de sixième au collège de cette ville, admis à la retraite en 1747, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Claude de Falguerolles, auteur de la branche cadette, fut de 1557 à 1586 ministre protestant à Nîmes. Il laissa plusieurs fils : 1° Jean, ministre protestant à Nîmes ; 2° Paul, maître des requêtes de la Reine-mère en 1634, dont les petits-fils moururent sans postérité ; 3° André, qui n'eut que des filles ; 4° Guillaume, maître d'hôtel du Roi. Le petit-fils de celui-ci, Louis de Falguerolles, Sgr de Maurens, marié

en 1708 à Jeanne-Louise Le Roi de la Fabrie, décédé en 1711, abjura le protestantisme et fut maintenu dans sa noblesse, le 22 mai 1702, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il laissa un fils posthume, Geoffroy-Louis, Sgr de Gaudels, Roments, la Fabrie, etc., marié en 1737 à Louise de Rotolp de la Devèze, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le département du Tarn.

M. de Falguerolles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres.

Principales alliances : de Vignolles, de Tourtoulon, de Barjac, de Lacger 1654, de Thomas de la Barthe, etc.

FAUCON du BOUCHET de VILLARET (de). Armes : *d'azur à un faucon d'argent, colleté, grilleté et chaperonné de gueules, perché sur un tronc d'arbre d'or et accompagné en chef de trois tierces feuilles de même*[1].

La famille DE FAUCON DU BOUCHET DE VILLARET, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse d'Auvergne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Bouillet et de Lainé et dans la *Recherche générale de la noblesse d'Auvergne* (1656-1727) du docteur de Ribier.

Elle avait pour auteur Villars de Faucon, vivant en 1430, dont le fils, Jourdan de Faucon, écuyer, Sgr de Villaret, obtint du roi Charles VII, le 24 juillet 1450, des lettres patentes de réhabilitation en récompense de ses services et de ceux de son fils, Antoine. Celui-ci fit son testament le 15 septembre 1493. Il avait épousé demoiselle Alix de Guérin qui testa le 17 juin 1517. Leur fils, Etienne de Faucon, épousa demoiselle Catherine de Maubert par contrat du 16 septembre 1515. Il fut père de Gilbert de Faucon, marié en 1563 à Marguerite de Léotoing, grand-père de Jacques de Faucon, marié en 1589 à Anne de Gineste de la Chaumette, bisaïeul de Charles de Faucon, marié en 1623 à Antoinette de l'Espinasse, et trisaïeul de Claude de Faucon de Villaret, Sgr du Bouchet, demeurant à Rageade, dans l'élection de Saint-Flour, marié en 1650 à Alix de Chaumes, qui fut maintenu dans sa noblesse le 1er juillet 1669, sur preuves remontant à 1450, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, avec ses quatre fils, Pierre, Robert, Jean et Guillaume. L'aîné de ces fils, Pierre, Sgr de Villaret, marié en 1680, demeurant

[1] Cette notice remplace l'article consacré à la famille de Faucon du Bouchet dans le tome XVII de cet ouvrage, à la fin de la notice de la famille Falcon de Longevialle. On sait que les généalogistes ont cherché à greffer cette dernière famille sur celle des Faucon du Bouchet.

à Brioude, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 30 mars 1707, par jugement de M. le Blanc, successeur de M. de Fortia.

Etienne de Faucon du Bouchet fut nommé en 1747 brigadier des armées du roi. Louis-Dominique de Faucon du Bouchet fut admis en 1792 dans l'ordre de Malte.

La famille de Faucon avait fourni des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Elle n'est plus représentée (1920) que par Mlle de Faucon du Bouchet de Villaret, chanoinesse de Brünn, domiciliée à Orléans.

FAULLAIN de BANVILLE. Armes : *de gueules à un pal d'argent accosté de six merlettes du même*[1].

La famille Faullain de Banville, illustrée de nos jours par le littérateur Théodore de Banville, né à Moulins en 1823, est originaire de Normandie et de très vieille bourgeoisie. Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Banville, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de la même province.

Germain Faullain recueillit dans la seconde moitié du XVIIe siècle le domaine de Banville par héritage de son parent, Olivier Gohier, sieur de Banville. Il fut père de Claude-Balthazar Faullain de Banville, nommé en 1691 porte-enseigne dans la compagnie des gardes côtes de Turqueville, et grand-père de Jean-François Faullain de Banville, décédé en 1794. Le fils de ce dernier, Jean-Louis Faullain de Banville, était ingénieur des ponts et chaussées de la généralité de Moulins quand il épousa dans cette ville, le 22 juillet 1783, Françoise Trésaguet de Lisle, fille d'un architecte du Roi. Il eut une nombreuse postérité. Un de ses fils, Claude-Théodore Faullain de Banville, né à Moulins en 1785, officier de marine, fut père du poète Théodore de Banville, marié en 1875 à Mme Rochegrosse, née Bourotte, décédé sans postérité. Un autre, François-Eléonor Faullain de Banville, notaire, marié à Mlle de la Codre de la Grillière, fut le grand-père de M. Léon-Pierre de Banville, ingénieur civil, marié à Paris en 1913 à Mlle Nono.

Principales alliances : de Friberg, d'Izalguier, de la Codre de la Grillière, Daumas, etc.

Jean Faullain, prêtre, curé de la paroisse de Martinvast, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes) : *d'argent à une bande vivrée de sinople ; parti de gueules à un chevron ondé d'or.*

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Philippe Tiersonnier. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Faullain de Banville dans le tome XVII de cet ouvrage.

Jean-François Faullain, né à Carentan en 1772, colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, décédé dans sa ville natale en 1831, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 23 juillet 1810. Il reçut les armes suivantes : *tiercé en bande : d'or à un casque de sable panaché d'argent ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'azur à trois grenades d'or*, 1 *et* 2.

FELISSENT. Armes : *d'azur à trois lys d'argent, tigés et terrassés de sinople ; au chef d'or chargé d'une tête de chérubin au naturel.*

La famille Félissent appartient à la haute bourgeoisie du Lyonnais. D'après la tradition elle descendrait d'un Bastien de Félissen, originaire du Milanais, qui, étant venu se fixer en France, aurait obtenu du roi Henri II en 1549 des lettres de naturalisation. La filiation suivie remonte à Paul Félissent qui habitait Montluel dans les premières années du XVIIIe siècle et dont le fils, Ennemond, épousa à Lyon en 1727 Jacqueline Lyonnet.

Principales alliances : Orsel, Neyrand, Durieu du Souzy, de Raousset-Soumabre, etc.

FERLET et FERLET de BOURBONNE. Armes de la famille Ferlet : *d'or à un chêne au naturel, terrassé de sinople, au tronc duquel est attachée une laie de sable défendue et colletée d'argent, le tout accompagné de trois trèfles de sinople.*

Très ancienne famille bourgeoise, originaire de Bar-sur-Seine.

Messieurs Ferlet, frères, demeurant dans cette ville, demandèrent le 21 janvier 1866, puis le 23 décembre 1876, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : de Bourbonne appartenant à leurs ascendants maternels.

Il a été consacré une notice à la famille de Bourbonne dans les Additions du tome VIII de cet ouvrage.

Principales alliances : Jollivet de Riencourt.

FERMON (de) ou Defermon. Voyez : Defermon, ou de Fermon, aux Additions du présent volume.

Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées, ou modifiées, dans les Additions et Corrections des dix-huit premiers volumes.

	Tomes.
Abadie d'Aydrein (de l')	XVIII
Abadie, ou Abbadie, d'Arboucave, de Saint-Germain et de Saint-Castin (d')	XVI
Abadie (d'), ou Dabadie, en Poitou	XII
Abbadie de Cantillac (d')	XV
Abbadie de Barrau (d')	III
Abbadie d'Arrast (d')	XVII
Abbadie d'Ithorrots (d')	XVII
Abbadie de Nodrest (d')	II et III
Abel de Libran (d')	XVII
Aboville (d')	XVI
Abot de Bourneuf et de Bazinghen	XIV
Abraham du Bois, ou du Boisgobbey	II
Abram de Zincourt	XV
Abrial et Abrial d'Issas	XIV
Abrigeon (d'), aujourd'hui Dabrigeon	XI
Absolut de la Gastine	XV
Accarias de Sérionne	X
Achard-Joumart-Tison d'Argence	XII
Achard des Hautes-Noes, de Leluardière, de la Vente, de Vacognes, du Pin et de Bonvouloir	XV
Achiardi de Saint-Léger, à Nice	XVIII
Achon (d'), ou Dachon	XVI
Acoquat	XIV
Acres de l'Aigle (des)	XVIII
Adam, à Boulogne-sur-Mer	XV
Adam de Montclar et de la Soujeolle	II
Adeler (d')	V
Adelswärd (d')	XVI
Adine du Crozet	XVI
Admyrauld, à la Rochelle	XVIII
Affry de la Monnoye (d')	XVI
Agard de Maupas	XIV
Agniel de Chenelette	XV
Agoult (d')	XVIII
Agoult (de Vincent d')	XVIII
Aguerre (d')	IV
Aguesseau (d')	XVII
Aguin de Launac (d')	XI
Aigneaux (d')	XV et XVII
Aiguières (d')	XI et XIII
Aiguirande (d')	XIV

Tomes.
Ailhaud de Méouille (d') XII
Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis et de Luzerne (d') XII
Aillaud de Montmartin et de Caseneuve XII
Aimar, ou Eimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun (d'). Voyez: Eimar, ou Aimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun.
Ainesy de Montpezat (d') XVIII
Ainval (d') XV
Airolles, ou d'Airolles. VIII
Aix (des) XVII
Ajasson de Grandsagne XIII
Aladane de Paraize XVII
Alamargot de Villiers, de Fontbouillant et de la Dure XVII
Alarose de la Charnaye XIII
Alayer de Costemore (d') XV
Albenas (d') XVII
Albert de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes (d') XVII
Albert des Essarts (d') IV
Albert de Laval (d') XI
Albertas (d') XVIII
Alberti (de), au comté de Nice XIII
Albiat (d') XIV
Albignac (d') IX
Albis de Gissac et du Salze (d') XV
Albis (d'), à Millau XV
Albis de Belbèze et de Razengues (d') XV
Aldéguier (d') XIV
Aleman (d'), en Béarn XV
Alesme de Meycourby (d'), en Périgord. XVIII
Alexandre de Rouzat VII
Aleyrac (d') et d'Aleyrac-Contand de Coulanges XVIII
Algay (d') XIII
Aligre (d') XVII
Allard (d'), en Dauphiné. XVI
Allard (d'), en Forez. XVI
Allard de Gaillon V
Alleman de Montrigaud XVI
Allenou XII
Alléon XV
Allibert, ou Alibert XVII
Alloïs d'Herculais (d') XVII
Allotte de la Fuye. XVIII
Alloués de la Fayette XVII
Allouveau de Montréal XVIII
Allut et Allut de Vernoux XVIII
Alphéran de Bussan (d') XV
Alric (d') VIII
Alziari, ou Alziary, de Malausséna. XV
Alziari de Roquefort. XV
Amade (d') XV
Amadieu XIII
Amarzit-Sahuguet d'Espagnac (d') et d'Amarzit. XIV
Amat de Montagnac. VI
Amaudric du Chaffaut XVII
Ambert VIII
Amboix de Larbont (d') XVII
Amédor de Molans (d') XV
Amelin de Rochemorin III

Tomes.
Ameline de Cadeville XIV
Amelot et Amelot de Chaillou XV
Amelot de la Roussille XV
Amerval (d') VI
Amidieu du Clos IX
Amiens de Ranchicourt (d') XIII
Amiens d'Hébécourt (d') . . . . . XIII et XV
Amys du Ponceau. XVI
Amphernet de Pontbellanger (d') XVI
Ancel. XVI
Ancelin de Saint-Quentin XVI
Ancherins (des). XVII
Ancillon, Ancillon de Jouy, Ancillon de Buy XVI
Ancreville (le Saulx d'). Voyez : le Saulx d'Ancreville.
Andigné (d') XV
Andiran (d'). XVIII
Andlau (d') XV
Andoque de Sériège (d'). XII
Andras de Marcy XVIII
Andrault de Langeron (d') XV
Andrault (d'), en Bazadais. XVI
André (d'), en Provence XIV
André du Homme de Sainte-Croix VI
André de Kerlidec. XV
André de Lory XVII
André-Joubert du Hamel XVII
Andréa de Nerciat. XVIII
Andrée de Renoard et de Pilles (d'). XVII
Anfreville (de l'Esperon d'). Voyez : Esperon d'Anfreville (de l').
Angély de la Salle, de Sérillac et de Rochebrune (d'). XVIII
Angenoust XVII
Anger de Kernisan XVI
Angerville d'Auvrecher (d') XV
Angeville de Beaumont (d') XV
Angier et Angier de Lohéac. XVI
Anglade (d'). XVIII
Anglars de Bassignac (d'). XI
Anglars du Claud (d') XIV
Anglès XVI
Ango de la Motte (aujourd'hui de la Motte-Ango) de Flers. XVI
Angosse (d'). XIV
Angot du Mesnilterre (d') XIV
Anisson du Perron. XVII
Anjorrant (d'). XVI
Anjou (d'), en Provence. XVII
Anne du Portal, ou Duportal. XV
Anneix de Souvenel. III
Ansan d'Egremont (d') XVII
Anselme (d') XVII
Anselme XVII
Anselme des Pomeys XVII
Anterroches (d'). XVIII
Anthenaise (d') XV
Anthès (d') et d'Anthès de Heeckeren (d') XV
Antil de Ligonés (d') XV
Antin (d') II
Anthoine des Brunes (d') XVII

Tomes.
Antoine (d') XVIII
Antoine de Taillas (d') XVIII
Antras (d') XVII
Antrechaux (d'), ou Geoffroy d'Antrechaux. XVII
Aon de Hontaux (d') XVIII
Aoust (d') XV
Aoust de Rouvèze. XVIII
Apat (d'), ou d'Etchepare d'Apat. Voyez : Etchepare d'Apat (d').
Apvrieux de la Balme. V
Aragonnés d'Orcet et de Laval (d'). XVI
Arailh (d') XI
Aram (d'), ou Daram, ou de Daram. Voyez : Daram.
Arassus (d') et de Darassus XVI
Arblade de Séailles (d') XVI
Arbois de Jubainville (d') XVI
Arbonneau (d') VII
Arbou, ou Darbou, de Castillon (d'). Voyez : Darbou de Castillon.
Arcambal-Piscatory IV
Arcangues d'Iranda (d') IX
Arcelot (d') XVI
Archambault de Beaune. XVI
Arcimoles (d'), ou Darcimoles. XVI
Arcussia (d') XVI
Arexy (d') X
Argaignon (d') XVIII
Argent de Deux-Fontaines (d'). XII
Argier, ou Dargier, de Saint-Vaulry(d') XVIII
Argoubet (d') XVI
Argout (d') XVI
Arguesse (d') XVII
Arhanpé d'Espeldoy (d') XI
Arhets (d') IV
Ariste (d') XI
Arjuzon (d') XVII
Arlanges (d') XVI
Arliguie de Boutières (d') XV
Armailhacq (d') V
Arman de Caillavet XIV
Armana (d') XII
Armand de Châteauvieux (d') I
Armand et Armand de Sainte-Marie XVII
Armendaritz d'Arberatz (d') IV
Arnal du Curel VII
Arnaud de Châteauneuf. X
Arnaud de Saint-Sauveur . . . . . I et II
Arnaud de Vitrolles (d') XIV
Arnaudat (d') et Darnaudat XV
Arnaudy (d') XVI
Arnauld de Praneuf et Arnauld-Coste XVIII
Arnault III
Arnault de Guényveau XIV
Arnoult de Fontenay et de l'Epincy (d'). XVI
Arnoulx de Pirey XIV
Arnoult (Texier d'). Voyez : Texier d'Arnoult.
Arnoux de Corgeat. V
Aronio de Romblay. XVI
Arquier (d'), au Pays basque IV

Tomes.
Arquier (d'), en Provence VII
Arrac-Capitaine, de Gan et de Lescudé (d') XVII
Arraing (d'). IV
Arraing (Bisquey d'). Voyez : Bisquey d'Arraing aux Additions du tome. . . IX
Arras (d') VIII
Arroquain (d'). III
Arthaud de la Ferrière et de la Ferrière-Percy. XI
Arthaud de Viry X
Arthenay (d'). . . . . III et IV
Artigues d'Ossaux (d'). XVII
Artigues (d'), dans les Landes. XVII
Artigues (d'), dans les Landes. XVII
Artur de la Villarmois et du Plessis. XVIII
Artois (d'). XVI
Arundel, ou Arandel, de Mercastel et de Condé (d'). XIV
Arvisenet (d'). XV
Ary, ou Dary, de Sénarpont et d'Ernemont (d') XVII
Asiés-Dufaur (d') XVII
Asnières (d') et d'Asnières de la Chataigneraie. VII
Asselin d'Esparts, de Crèvecœur et de Villequier. X
Assézat (d') XIII
Assézat de Bouteyre. XVI
Assier (d'), au comté de Foix VI
Assier de Valenches (d') XII
Astis (d') XV
Astrié et d'Astrié XIII
Astruc de Saint-Germain. V
Astugue de Buzon (d'). XV
Aubarède (d'), en Lyonnais et en Espagne. XV
Aubas de Férou et de Gratiollet (d') XV
Aubel et Aubel de la Genète, en Mâconnais XVIII
Aubelin de Villers. III
Auber d'Hénouville d'Aunay. II
Aubert et Aubert de la Faige. XVII
Aubert de Résie. XIV
Aubert de Vincelles. XV
Aubigny (d') XVIII
Aubin de Jaurias II
Auboyneau III
Aubryot de la Palme V
Aubusson de la Feuillade (d'). IV
Audebert de la Pinsonnie. XVII
Audéoud XVII
Audibert de Lussan (d'). XVII
Audigier (d') XV
Audinet de Pieuchon II
Audras de Béost. XVI
Audren de la Boissière XVIII
Audubert du Teil, ou du Theil XVIII
Auger (d'), ou Dauger. III
Augerot (d'). XVIII
Augry de Laudonnière et d'Orfond. XII
Aulneau de la Touche. VIII
Aulnis de Bourrouil (d'). XVII
Aumaistre des Ferneaux XVII
Aupépin de la Mothe-Dreuzy XVII
Aure (d'). XI

Tomes.
Aure de Lias (d'). XI
Aurel (d') IX
Auriac (d'), ou Dauriac. Voyez : Dauriac.
Auriat (Dauriat, aujourd'hui d') XVIII
Aurran et Aurran de Pierrefeu. XIV
Ausbourg (d') XII
Aussaguel de Lasbordes (d'). XIV
Autremont (d'). XVI
Auxcousteaux de Conty, de Marguerie et de Coureuil XVII
Auzanet. V
Auzolles (d'). XIII
Aveline de Narcé. XVII
Avéne de Fontaine (d'). VIII
Aveneau de la Grancière XVII
Avessens de Saint-Rome et de Montcal (d'). XVIII
Avigneau (Marie d'). Voyez : Marie d'Avigneau.
Avoust (d'). XII
Avril, ou Apvril, (d') XVIII
Aydie (d'). XVII
Ayettes de Clerval (des) et Dessayettes de Clairval. Voyez : Dessayettes de Clairval.
Aymar d'Alby de Chateaurenard (d') XVIII
Aymard d'Argensol (d'), à Orange. XVI
Ayme (d'). XVII
Ayrenx (d') XVII
Azémar (d'). XVI
Azincourt (d'), ou Dazincourt XVII
Bachasson de Montalivet XIV
Bachelu. XVI
Bachellerie (de la). XVIII
Baconnière de Salverte VI
Badière (de). XVII
Badin de Montjoye et d'Hurtebise III
Badts de Cugnac (de). XII
Baecque (de), ou Debaecque, à Dunkerque. XVII
Baglion de la Dufferie (de). XV
Baguenault de Puchesse et de Viéville. XII
Bahezre de Lanlay et de Crech'hamblais. XIV
Bailliencourt, ou Baillencourt, Courcol (de). XII
Baillivy (de). XIV
Baillot-Ducup de Saint-Paul. Voyez : Cup de Saint-Paul (du).
Baillyat de Broindon et de Préchanteau XI
Balbi (anciennement Cabalbi, ou Cabalby,) de Montfaucon et de Vernon (de). XIII
Ballande (Dupré-) XVIII
Balme du Garay (de la) IX
Balny d'Avricourt XIII
Banizette (de) VI
Banne d'Avejan (de). XV
Bar (de). III
Bar de Villemenard, de Limanton et de Buranlure (de). XVIII
Baragne de Gardouch de Bélesta (de) II
Baraguey d'Hilliers IX
Barail (du) II
Barasc (de) VIII
Barbarin du Bost, du Plessis, du Chambon, de la Motte et de la Borderie (de). XIII
Barbarin du Cluzeau et du Monteil (de) XIII
Barbey d'Aurevilly. III

Tomes.
Barbot de la Trésorière, d'Hauteclaire et de Chément (de) XIII
Barbotan (de) XIV
Bard de Coutances V
Bardon (de), en Bourbonnais XVII
Bardoulat de Plazanet et de la Salvanie (de) XIII
Barère VII
Barescut (de) X
Baret de Limé (du) XIV
Barghon de Fort-Rion et des Grangeons (de) XVIII
Barolet de Pulligny (de) II
Barou de la Lombardière de Canson XVI
Barral d'Arènes (de) VIII
Barras (de) XV
Barraud, ou de Barraud, en Angoumois XIII
Barre de Davejan (de) VIII
Barre de Nanteuil (de la) IX
Barrême (de) XVII
Barrès XI
Barrès (de), à Béziers XV
Barret de Nazaris III
Barrial du Breuil IX
Barrière (de la) III
Barrin de la Gallissonnière (de) III
Barry (de), dans les Landes XIV
Bart XIII
Barthe de Mandegoury VII
Barthe de Malard (de la) XV
Barthelats (de) X
Barthelot d'Ozenay, de Rambuteau et de Bellefonds (de) . . . . . XIV et XV
Barthélemy des Chadenèdes XV
Barthès, ou Barthez, de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort XV
Barthomivat de la Besse et de Neufville XIV
Bartouilh de Taillac III
Bary (de) VIII
Basset de Châteaubourg et de la Pape VI
Bassompierre (de) III
Bastard de Boecklin de Boecklins-Au IV
Bastide, ou de la Bastide, et Bastide de Malbos, en Gévaudan et en Velay . XV
Bastide de Chaunes (de la), en Périgord XV
Bataille de Sévignac et de Furé (de) XV
Batbédat XVII
Batie (de la) IX
Baud du Castellet (de) et Baud XI
Baudel (de) et Baudel de Vaudrecourt XVII
Baudon de Mony et de Mony-Colchen XI
Baudreuil (de) XVIII
Baudry XIV
Baume-Pluvinel (de la) VII
Bauny de Récy VII
Bauve d'Arifat (de la) IV
Baylin de Monbel VII
Bazin de Gribeauval V
Beauclair de la Grilière (de) IV
Beaucorps (de) IV
Beaud de Brive XV
Beaudet de Morlet IX
Beaufils de la Rancheray XV

Tomes.
Beaufort d'Epothemont (de) VI
Beaufort de Gellenoncourt (de) VIII
Beaulaincourt-Marles (de) V
Beaulieu (de) V
Beaune V
Beaupoil de Sainte-Aulaire (de) IV
Beauvisage de Guny et de Seuil XI
Bébian (de) XIII
Becci XVIII
Bécheau III
Béchetoille XII
Béchevet (de) VIII
Becquerel XVII
Becquet de Mégille IV
Bédat-Carrère VIII
Bégignard de la Plante VII
Belcastel (de) XVIII
Belhade (de) XI
Bellebon de Caulou XII
Bellier du Charmeil XI
Bellier de Villiers et Guillaume-Bellier de Villiers XI
Bellisle de Murat (Dufaure de). Voyez : Dufaure, Dufaure de la Prade et Dufaure de Bellisle de Murat, aux Additions du tome XVIII
Bellonet (de) XI
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier VI
Belloc de Chamborant (de) et de Belloc X
Bellomayre (de) X
Belot de Terralbe (de) VIII
Bénac (de), en Bigorre XVIII
Benault de Lubières (de) XI
Benet de Montcarville VII
Bengy de Puyvallée (de) XVI
Benoid-Pons de Freluc XIV
Benoist de Laumont XI
Benoit et Benoit d'Entrevaux IX
Benoit du Martouret XV
Benoit du Rey IX
Bérard et Bérard-Bonnière VIII
Béraudière (de la) VIII
Berckeim (de) XIV
Bergasse, Bergasse du Petit-Thouars, Bergasse-Laziroule XIII
Berger de Nomazy du Jonet IX
Bergounioux XV
Berlier de Vauplane VII
Bermon de Saint-Paul (de) XIII
Bermond de Moustier (de) V
Bermondi X
Bernard, Bernard-Bruls, Bernard de Meurin XV
Bernard d'Attanoux V
Bernard du Haut-Cilly XIV
Bernard-Dutreil XIV
Bernard de Calonne V
Bernard de la Fortelle V
Bernard de Luchet (de) XVII
Bernard de Montessus de Rully et de Ballore (de) . . . . . IV et XV
Bernard-Pelletier de Montmarie VIII
Bernard de Saget (du) X

Tomes.
Bernot de Charant XII
Bernou de Rochetaillée XV
Bert de la Bussière XVII
Bertaud du Chazaux V
Bertaux d'Hanaches V
Bertengles (de) XVII
Berthelin X
Berthelot de la Busnelais (ou de la Busnelaye) XII
Berthier-Bizy (de) IX
Berthou (de) VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de) V
Bertrand, en Velay XV
Bertrand (de) XI
Bertrand de Launay XIII
Besnier de la Chipaudière XII
Besongnard de la Plante VII
Bessard du Parc XII
Besser V
Besset (du) IX
Bessey de Boissy XIV
Bessière, ou Bessières, de la Jonquière (de) XVIII
Bessèire (de) XVIII
Besson de la Rochette IX
Bethmann (de), à Francfort et à Bordeaux XIV
Béthune-Sully, Chabris et Charost (de) XI
Beurges (de) XVII
Beynac (de), en Aunis XVII
Beynac (de) VI
Beynaguet de Pennautier (de) XII
Bézard-Falgas et Bézard XIII
Béze de Lys (de) XVIII
Bidault des Chaumes XII
Bidault de Glatigné XVII
Bierdumpfel (de) X
Biétrix XI
Bigne de Villeneuve (de la) V
Bigorie de Laschamps (de) XI
Bigot de Préameneu V
Biliotti (de) VIII
Billard de Lorière XIV
Billard de Vaux XIV
Billate de Faugère XVIII
Billaut (de) VI
Billerey XIII
Billot de Goldlin V
Binsse de Saint-Victor VI
Biosse-Duplan XIV
Biotière (de) XVII
Bisquey d'Arraing IV
Bisson XVI
Bissuel de Saint-Victor XV
Bittard des Portes et du Cluzeau XI
Blachère XIII
Blachier et Blachier du Rouchet, du Rouchet de Chazotte et du Rouchet de Chazotte de Clavières IX
Blaize de Maisonneuve XIV
Blanc de Molines (de) IX

Tomes.
Blanc de Salètes (de) VII
Blanc de l'Uveaume (de) XVIII
Blanche XVI
Blanchet de la Sablière XIV
Blanchetti (de) VIII
Blay de Gaix (de) X
Blay de Malherbe . . . . . VIII et XI
Blesschois (de) XII
Blois de la Calande (de) XVIII
Blondel de Joigny de Pamèle et de Bellebrune (de) XIV
Blouin du Bouchet VII
Bobet (de) XIII
Bobierre de Vallière VI
Boby de la Chapelle XV
Bocquet de Chanterenne XV
Bodard de la Jacopière (de) XIV
Boërio (de) XV
Boersch de Malroy VI
Boessière de Lennuic et de Thiennes (de la) VIII
Boessière-Chambors (de la) V
Bohineust XI
Boinvilliers (Forestier-) V
Bois de Fresnoy et de Saran (du) XIV
Bois de Boutaric (ou Boutary) de Gaudusson (du) XIII
Boisberthelot (du) VI
Boisgisson (Dagoret de François de). Voyez : Dagoret de François de Boisgisson.
Boislecomte (de) VIII
Boislouveau (Robert du). Voyez : Robert du Boislouveau.
Boispéan (du) XII
Boisset XII
Boissière-Rabaniol (de la), ou Rabaniol de la Boissière IX
Boisson (de) XV
Boissonade de Fontarabie VII
Boivin-Champeaux VI
Boixo (de) X
Bon de Savignac (de) XI
Bonabeau de Sauzéa XIII
Bonadona (de) VII
Bonand (de) XVII
Bondeli (de) XI
Bonfils (de) VI
Bonfils (de), en Provence XVIII
Bonnard de Brosse de la Barge VI
Bonnard (de) XVIII
Bonnard du Hanlay XVIII
Bonne (de) XI
Bonnecaze (de) XI
Bonnefon, ou Bonnefons, et de Bonnefon de Puyverdier XIII
Bonnefont de la Pomarède X
Bonnefoy de Villières (de), en Languedoc XVI
Bonnefoy (de), à Auriac, en Languedoc X
Bonnefoy et Bonnefoy-Sibour XIV
Bonnier de Layens et Bonnier VII
Bonnier d'Alco VIII
Bonniol du Trémont (de) VII
Bonniot de Fleurac et de Salignac XVII

Pages.
Bonniot des Essarts XVII
Bontemps-Dubarry VI
Bordère (de la) VIII
Borie de la Rampinsole (de la) XIII
Boscher, Boscher-Delangle, Boscher des Ardillets XII
Bosio XVI
Bosquet de Malabry et de Linclays XVI
Bosquiel de Bondues (du) VIII
Bottes XVIII
Bouays de la Bégassière (du) IX
Boucher de Gironcourt VI
Boucherie (de la) VI
Bouet-Willaumez XI
Bouez d'Amazy XVIII
Bouffier-Césarges (de) IX
Bougerel (de) XV
Bougy (de) VII
Bourcier de Montureux, de Villers et de Bathélemont (de) XVII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye et d'Espagny VII
Bourbonne (de) VIII
Bouly de Saint-Hilaire et de Lesdain XVII
Bourdage (de) XIII
Bourdieu (du) VIII
Bourdon de Vatry et du Saussay VI
Bourel de la Roncière XII
Bourg-Bailly-Blanchard (du) VIII
Bourg de Bozas (du) VII
Bourgeois de Boynes XI
Bourgeois VIII
Bourgevin de Vialart de Moligny, de Saint-Morys et de Linas XVIII
Bourgoing (de) XVIII
Bourlet de Saint-Aubin IX
Boursetty (de) VII
Bousquet de Laborderie (Delbos du). Voyez: Delbos du Bousquet de Laborderie.
Boussac (de), à Toulouse XVIII
Bousson et Bousson de Mairet XVIII
Boutaud (de) X
Boutaud de la Villéon et Boutaud XIII
Boutevillain de Grandpré VII
Bouthillier-Chavigny (de) IX
Boutiny (de) VII
Bouttes de Bussy, de Ladoux, d'Estisal (de), à Toulouse XVIII
Bouvais de la Fleuriais XII
Bouvet (de) VIII
Bouvier d'Acher IX
Bouyer de Champvolant X
Bouys de Pravier (du) XII
Boyer de Rébeval et Boyer VIII
Boyve (de) XVI
Brandouin de Balaguier de Beaufort d'Hautpoul et de Miramont du Puget . . VIII
Brandt de Galametz et de Loos (de) XV
Braquillanges (de) XI
Brayer VIII
Bréda (de) XII
Brédenbec de Chateaubriant (de) XIII
Bréguet XVI
Breil-Lebreton (du), anciennement le Breton du Breil XII

Tomes.
Breiten-Landenberg (de) IX
Brenier et Brenier de Montmorand VIII
Breton de la Leyssonie XI
Brettes-Thurin (de) XIV
Breuil-Helion de la Guéronnière (du) XIV
Briançon, ou Brianson, (de) XVIII
Briat de Traversat (de) XIII
Bricqueville (de) XV
Bridet d'Autremont XV
Bridieu (de) VIII
Bridon XII
Briet de Rainvillers et de Saint-Elier XVIII
Brinon (de) XVII
Brion (de), anciennement Coste de Brion. Voyez : Coste de Brion.
Briot de Montremy XVII
Bréval de Lavialle XVIII
Briquet (de), ou Briquet VIII
Bro de Comère XI
Brondeau de la Barre et d'Urtières (de) VIII
Brondeault de Saulxures XV
Brossard de Corbigny VII
Brossard de Favières (de) XI
Brosses du Goulet (des) XV
Brosset de la Chaux (de) XI
Brousse de Veyrazet (de la) VIII
Brucker XVII
Brugière (de) IX
Bruguère (de) X
Brunel de la Bruyère et de Moze IX
Brunet (de), en Provence XVI
Bruno (de) XVI
Bruyères de Chalabre (de) X
Buc (du) VIII
Buffévent (Liffort de). Voyez : Liffort de Buffévent.
Buisseret (de) XVI
Buissy (de) VIII
Bullioud (de) XVII
Bure de Labenne et d'Orx VIII
Bure (de), ou Debure XV
Burnand XVI
Buron (de) et de Buron-Brun XII
Busseul de XVII
But de Saint-Paul (du). Voyez : Dubut de Saint-Paul et Dubut de Laforest.
Buxeuil de Roujoux (de) IX
Buxtorf XVIII
Cabre de Roquevaire X
Cacaret XIII
Cachedenier de Vassimon X
Cachiardi (aliàs Cacciardi, ou Cacchiardy,) de Montfleury X
Cadet de Gassicourt, de Senneville, de Limay, de Chambine, de Fontenay et de Vaux . . . . . XIII et XV
Cagnoli de Sainte-Agnès X
Cahouet de Marolles et de Beauvais (de) XII
Caieu (de) IX
Caignart de Saulcy et de Mailly XVII
Cailus (de) IX
Cais de Pierlas IX

Tomes.
Caissotti de Roubion XVI
Callières (de) XVI
Calloch de Kérillis XIII
Calmels-Puntis (de) XII
Calonne-Beaufait (de) et van Caloen XVIII
Calvimont (de) IX
Cambefort (de) IX
Campou (de) IX
Canat de Chizy XVII
Cannet de Roders et des Aulnois XVII
Canon de Ville (de), en Lorraine et en Autriche XV
Cantalause (de) XIII
Cantel de la Mauduite (de) XVII
Capèle, anciennement Capelle, (de) XIV
Capitain de Clacy X
Capot, ou Cappot, (de) et Capot, ou Cappot, Duroi, de Feuilhide et de Barastin. X
Carayon de Talpayrac et de Carayon-la-Tour IX
Carde (de) XII
Carenne XII
Carnot IX
Carpentier de Changy XVIII
Carré de Bray XII
Carrère de Loubère (de) IX
Carrère (de), en Bigorre IX
Carrère de Maynard de Ségoufielle (de) X
Carrière-Brimont (de) XII
Carsalade du Pont (de) XI
Cartault et Cartault d'Olive XIII
Casal (de), au Comtat-Venaissin XVII
Cassaigneau de Saint-Félix (de) XII
Cassand de Jottes et de Glatens (de) XIV
Castelbajac (de) IX
Castelnau de la Loubère (de) XI
Castet de Biros, de Longa, de Miramont, de Méras et de la Boulbène (de) . X
Castres de Tersac (de) XII
Caubert et Caubert de Cléry IX
Caubios d'Andiran (de) XVIII
Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de la Force, (de) XI
Cazeneuve (de) XI
Cazes de Fresquières (de) XIII
Cazis de Lapeyrouse (de) XII
Cazotte (de) XIV
Célariès de Belfortès XII
Célier et Célier de Bouville XV
Centenier (Fauque de). Voyez : Fauque de Centenier.
Cérou (de) XII
Certain (de) et Certain de la Coste et de la Meschaussee XII
Certain-Canrobert XII
Chabaille d'Auvigny XVIII
Chabanassy de Marnas IX
Chabannes (de) X
Chacaton (de) X
Chalendar, ou Chalandar, (de) X
Challaye (de) X
Challet, ou Chellet, de Kerdréan (de) X
Chalvet de Rochemonteix et de Nastrac (de) XV
Chaminade XVI

Tomes.
Champanhet, Champanhel de Tavernol et Champanhet de Sarjas XI
Champeval et Champeval de Vyers XI
Champion de Nansouty et Champion IX
Champreux d'Altenbourg (de) XIV
Channe de Vezanne (de) XVIII
Chansiergues d'Ornano et du Bord (de) XVII
Chapelain de la Ville-Guérin XII
Chappotin (de) et Chappotin XIV
Chapuys-Montlaville (de) XVIII
Chardon, Chardon de, ou du, Thermeau et Chardon de Vaniéville XVII
Charil de Villanfray, de Ruillé et des Mazures XIV
Charcot XVI
Chareton XV
Charmot-Breissand XIII
Chassagnac, ou Chassaignac, de Guimont et de Latrade XII
Chastagner du Teil XI
Chastellux (de) XI
Chateaubodeau (de) XIII
Chateaubriant (de Brédenbec de). Voyez : Brédenbec de Chateaubriant (de) aux Additions du tome XIII
Chaudru de Raynal XVII
Chaunac-Lanzac (de) XI
Chauveau de Quercize XVII
Chauveau (de) XVIII
Chauvenet (de) XIV
Chauvin des Orières XIV
Chaux (de Brosset de la). Voyez : Brosset de la Chaux (de) aux Additions du tome XI
Chazal de Chamarelle (de) XVIII
Chazelles (de) XVIII
Chazettes-Bargues (de) XI
Chennevières (de) XIV
Chéron de la Bruyère XIII
Chevalier du Fau XVI
Chevallier-Chantepie XIV
Chevreuse (de) XVIII
Cheyssac (de), ou Cheyssac XI
Chicoyneau de la Valette XII
Chilhaud-Dumaine XII
Chipaudière (Besnier de la). Voyez : Besnier de la Chipaudière aux Additions du tome XII
Chirée de Cournand (de) XV
Choiseul (de) XI
Chrestien de Beauminy XV
Cibon (de) XII
Clavel (de) XII
Clèron d'Haussonville (de) XII
Clouet des Pesruches et d'Orval XII
Cochet de Savigny et de la Motte XI
Coetaudon, ou Coataudon, (de) XII
Coetlogon (de) XII
Coetlosquet (du) XII
Coffinières et Coffinières de Nordeck XIII
Cognets, ou Cognetz, de Correc (des) XII
Colas des Francs, de Brouville, de Brouville de Malmusse, etc. XII
Colin de la Brunerie XI
Collas de la Grillière, de Courval et de Gournay XIV

Tomes.
Collasseau (de) XII
Colleville (de) XVII
Colombier (du), anciennement Favier XVIII
Combe-Sieyès XII
Comberousse (de). Voyez : Decomberousse.
Comeau (de) XIV
Comminges (de) XV
Compagnon de Ruffieu et de la Servette XVII
Comps de la Bessière XVIII
Conchy (de) XV
Congniasse des Jardins XVII
Coniac (de) et le Coniac de Guermen et de la Longraye XIV
Constans, ou Constant, de Beynes et de Martialis (de) XV
Constant de Rebecque (de) XI
Constantin de Chanay (de), en Bugey XVI
Conte-Roy de Puyfontaine XII
Coquebert de Montbret, de Romain, de Neuville et de Touly XIV
Coquelin de Lisle XV
Corbeau de Corbel de Vaulserre et Rousselin de Corbeau de Saint-Albin . . XIV
Corbie (de) XII
Cornillon-Barnave XIV
Cortambert XVIII
Coste d'Espagnac XVIII
Cotignon (de) XVIII
Cotteau, ou Cottiaux, et Cotteau de Simencourt et de Patin de Simencourt. XV
Cottens (Crinsoz de). Voyez : Crinsoz de Cottens aux Additions du tome. . XVI
Cottu XV
Couespel de Boisgency (de) XIV
Couespel du Mesnil XIV
Couffin du Valès XIII
Cougny (de) XIII
Coujard de la Planche et de la Verchère XVII
Couillard de Lespinay, des Prés, du Puis, etc., au Canada XV
Couppé de Kermartin, de Kervennou, de Lestimbert XIV
Couq-Basquez de Reboul XVII
Courbaire de Marcillat XVII
Courier de Méré XVIII
Cournil de Lavergne XII
Courtils de Bessy et de Montbertoin (des) XIII
Courvol (de) XVIII
Coye de Castelet (de) XII
Cozou XIV
Crespin de Tréogat XVIII
Crest de Villeneuve et de Lorgerie (du) XIII
Crinsoz de Cottens XVI
Crosson du Cormier XV
Crotti di Costigliole XVII
Croyé (de) XIII
Crozals (de) XIII
Crucius de la Croix de Nougarède XV
Cugnac (de) XV
Cugnet de Montarlot XVII
Culhiat du Fresne XV
Cunchy (de) XV
Cyvoct XVI
Dabrigeon, anciennement d'Abrigeon. Voyez : Abrigeon (d') aux Additions du tome XI

Tomes.
Daireaux de Bécourt XVIII
Dalmas (de), en Languedoc. XVIII
Daney de Marcillac. XVIII
Daniel de Boisdenemets, de Pernay et de Vauguion XIV
Daniel, ou Danyel, de Beaupré. Voyez : Danyel de Beaupré.
Daniel d'Eurville de Grangues et de Betteville XVII
Danse et Danse de Boisquennoy, de Froissy, des Aulnois, etc XIV
Darcel XVI
Darcet XVI
Darhanpé, ou d'Arhanpé, d'Espeldoy. Voyez : Arhanpé d'Espeldoy (d') aux Additions du tome XI
Darassus (de). Voyez Arassus (d') aux Additions du tome XV
Darcy, en Bourgogne XVIII
Darnaudat, ou d'Arnaudat. Voyez : Arnaudat (d') aux Additions du tome . XV
Darlu et Darlu de Roissy XIII
Darraing, ou d'Arraing. Voyez : Arraing (d') au tome I et aux Additions du tome IV
Dartigaux. XV
Dary, ou d'Ary, de Sénarpont et d'Ernemont. Voyez : Ary de Sénarpont et d'Ernemont (d') aux Additions du tome XVII
Daudé d'Alzon XV
David de Lastours et des Etangs (de). XIV
David de Beauregard (de) XVI
David de Prades XVIII
Decray XVII
Deffaudis. XV
Dehaussy et Dehaussy de Robécourt XIV
Dejean de Gleize XIV
Delespaul, ou de Lespaul XIV
Delom de Mézerac XVII
Delpech de Montfort XVIII
Démians, ou Démians d'Archimbaud XVI
Demongeot de Conféyron. XIV
Demont d'Aurensan et de la Valette. XIV
Denantes, ou de Nantes d'Avignonnet. XVII
Denormandie, ou de Normandie XV
Dervieu XV
Desaint de Marthille XIV
Desaulces de Freycinet et de Saulses de la Tour XVII
Desfrançais, ou Desfrançois, de Lolme et de Pontchalon. XIV
Desgeorges, ou des Georges. XIII
Desjoyaux et Desjoyeaux. XIII
Desmaisons du Pallant et de Bonnefont. XV
Despret XVII
Desrousseaux et Desrousseaux de Medrano et de Vandières XV
Devaines, ou de Vaines XIV
Devienne, anciennement de Vienne. XIV
Devillaine, aujourd'hui de Villaine XIV
Dezos de la Roquette XV
Didelon. XV
Diesbach (de). XV
Dieulangard de Keromnès. XVII
Digoine du Palais (de) XVII
Digoine du Palais (de) XVII
Digues de la Touche XVI
Dillon XIV
Dinaux des Arsis. XV

Tomes.
Diribarne, anciennement d'Iribarne XV
Dividis, ou Dividis de Saint-Come XVIII
Doé, Doé de Luyères et Doé de Maindreville XV
Dompierre d'Hornoy (de) XVII
Donnève de Martenot XIV
Dougnac de Saint-Martin XIV
Drake del Castillo XV
Droz XV
Dru, ou Dru de Mongelaz XVIII
Dubarry, ou du Barry, de Merval de Rombies XIV
Dubois de Saint-Jean (de) XV
Dubois de Pacé XV
Duchesne-Fournet XV
Duchollet de Costebelle XVI
Ducros de Saint-Germain XIV
Dufau de Saint-Santin XVI
Dufaure XV
Dufaure de Montfort XVIII
Dufaure, Dufaure de la Prade, Dufaure de Bellisle de Murat XVIII
Dufayot de la Maisonneuve. Voyez : Fayot de la Maisonneuve (du).
Duffourc, ou Dufourc, d'Antist, de Piémontais et d'Antalos (de) XVIII
Dufour d'Astafort XVI
Duliepvre du Bois de Pacé XVIII
Dumoustier de Canchy XVII
Duplaa de Garat (de) XVII
Duplaa (de), anciennement de Bayard XVII
Duport, en Savoie et à Lyon XV
Dupray de la Mahérie XVII
Dupuylatat de la Viergne XVII
Durand de Bonne de Sénegas XVII
Durand de la Pastelliére de Neuilly XVII
Dussault, aujourd'hui du Sault, à Saint-Sever, dans les Landes XVII
Dussausoy de Mély XVII
Duverdier, aujourd'hui du Verdier de Valprivas, ou Vauprivas XVIII
Eon de Beaumont (d') XVIII
Entraigues (d') XVII
Escudié de Villestang (d') XVII
Escrivieux (d') XVI
Esparbès (d') XVI
Espée (de l') XVII
Espérandieu (d') XVI
Esperon de Sardac (d') XVII
Estimauville (d') XVII
Estremont (d') XVII
Etignard et Etignard de la Faulotte XVII
Euvrard de Courtenay (d') XVII
Evrard de Vadancourt XVII
Falguerolles (de) XVIII
Farbos de Luzan XVII
Faucon du Bouchet de Villaret (de) XVIII
Faullain de Banville XVIII
Felissent XVIII
Ferlet et Ferlet de Bourbonne, ... XVIII
Fermon (de) ou Defermon. Voyez : Defermon aux Additions du tome XVIII

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

CB

a39003 002778743b

CS 598 .C5 1903 V18
CHAIX D.EST-ANGE.
DICTIONNAIRE DES FAMIL